UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2008 with funding from
Microsoft Corporation

http://www.archive.org/details/revuecanadienne73montuoft

9018

REVUE CANADIENNE

NOUVELLE SERIE

VOLUME XX

1917

JUILLET — DECEMBRE

AP
21
R34
v. 73

Fr Lit
R

3

REVUE CANADIENNE

NOUVELLE SÉRIE

VOLUME XX

1917

LA CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE
MONTRÉAL, Canada

147339
4/11/18

Le soin des soldats blessés

PARMI les victimes du fléau monstrueux qu'est la guerre, il n'en est pas de plus digne de pitié que le soldat blessé. Il tombe, en effet, le plus souvent, dans un coin perdu, au hasard d'une action militaire, loin des siens, et il n'a pas de secours à attendre de ses camarades, engagés qu'ils sont dans l'action. Il doit demeurer sur le champ de bataille, s'abriter le mieux qu'il peut, et attendre qu'on vienne le relever s'il est blessé grièvement. Ou encore, il s'efforcera de s'éloigner de la zone dangereuse, de trouver son chemin vers un poste de secours, en un mot, de se tirer d'affaire, soit seul, soit avec des camarades blessés comme lui. Il a dans son sac de quoi s'appliquer un premier pansement. Il s'en sert, si sa blessure n'est pas assez grave pour l'immobiliser. Autrement, il faut qu'on le trouve, qu'on le relève, qu'on le ramène en arrière, c'est l'affaire des brancardiers.

Le soldat, exposé tous les jours à la mort, est heureux sans doute de s'en tirer avec une blessure, même avec plusieurs blessures. Mais que de souffrances parfois pour racheter sa vie! La relève immédiate des blessés n'est pas toujours possible. Il y en a qui sont demeurés jusqu'à trois jours et quatre nuits sur le terrain, seuls au milieu des morts ou perdus dans un fossé, dans un trou, derrière un mur. Un soldat blessé, les deux jambes brisées, parvint à se traîner jusqu'au bord d'une route, sur une distance assez considérable. On le trouva là, trois ou quatre jours après la bataille. Ceux qui le recueillirent s'émerveillaient que, blessé aussi grièvement, il eut eu la force de parcourir un mille ou plus de distance : " Il

le fallait bien, dit-il, je ne pouvais plus y tenir, les morts sentaient trop mauvais. " Et que penser de ceux qui, relevés pendant le combat, transportés sur une civière, sont blessés de nouveau, tués même, par un obus perdu !

Heureusement, ces cas tragiques sont l'exception. Vu le courage, le dévouement du service médical des armées, bien peu de blessés sont ainsi oubliés ou perdus. Les secours arrivent promptement. Les postes d'assistance sont maintenus à proximité. Les ambulanciers n'hésitent pas, s'il le faut, à relever les blessés sous le feu de l'ennemi. Des médecins, des brancardiers ont payé de leur vie, trop souvent, leur courage et leur sentiment du devoir.

En temps de guerre, c'est la grande préoccupation de ceux qui ont des leurs au front : " Sera-t-il tué? Sera-t-il blessé? Pourra-t-on lui porter secours?" — Ce sont des angoisses que connaissent déjà un grand nombre de nos familles canadiennes. Il n'est donc pas indifférent de savoir comment s'organise, en temps de guerre, le soin des blessés et quelles sont les leçons que nous a données, à ce propos, la guerre actuelle. Car les blessures se modifient avec les armements et les méthodes de guerre, et la chirurgie de guerre a dû, elle aussi, changer ses méthodes.

* * *

Voici, d'après les renseignements que nous a fournis le capitaine Chabot, quelle est l'organisation du service des blessés dans l'armée anglaise. Chaque régiment, composé de onze cents hommes, est accompagné au front de son médecin (médecin régimentaire) et d'une section de brancardiers. Quand des hommes tombent—dans les tranchées, en avant des tranchées ou pendant une charge—le médecin donne les premiers

soins et les brancardiers transportent les blessés à l'ambulance de campagne (field hospital) placée aussi près que possible du front. A l'ambulance de campagne, les blessés transportés ou venus d'eux-mêmes sont reçus par huit médecins assistés d'infirmiers. On complète les traitements donnés d'urgence. Puis les blessés sont envoyés en arrière, à l'hôpital d'évacuation (clearing hospital) situé dans une ville ou un village localisés non loin du champ de bataille. Là se trouvent des médecins et des chirurgiens. Ils pratiquent les opérations strictement urgentes. Cent lits sont à la disposition des soldats trop grièvement blessés pour voyager immédiatement. Tous les autres blessés sont évacués le plus tôt possible à l'hôpital stationnaire, lequel, fixé en permanence dans un grand centre pas trop éloigné du front, possède deux cents lits. A l'hôpital stationnaire on traite ou on opère tous les cas sérieux, on garde les patients jusqu'à ce qu'ils soient hors de danger, puis on les envoie faire leur convalescence, loin du front,dans les hôpitaux de base (1,000 lits),soit sur le littoral français—au Havre par exemple—soit en Angleterre. La convalescence terminée, le soldat revient au front s'il est valide. Dans le cas contraire, il est réformé.

Jamais guerre n'a produit autant de blessés que la guerre actuelle. Cela se comprend. Le front du combat est immense. Les soldats sont immobilisés dans les tranchées — c'est une guerre de siège — et soumis au feu de projectiles de toutes sortes: bombes, grenades, shrapnels, obus de différents calibres. Les balles, excepté au moment des assauts, comptent peu dans le pourcentage des blessures. C'est l'artillerie qui cause les plus grands ravages. Mais quels ravages! Il faut lire, à ce sujet, les descriptions des chroniqueurs militaires, des médecins-majors, des infirmières. Pour donner une idée du nombre des blessés, qu'il me suffise de noter qu'au mois d'avril 1917 vingt mille Canadiens étaient dans les hôpi-

taux d'Angleterre. Evidemment, ce chiffre ne comprend ni les blessés soignés en France à ce moment, ni les convalescents ou les invalides rapatriés au Canada.

Par bonheur, ces blessés sont pour la plupart des jeunes gens vigoureux, qui peuvent résister à des chocs où succomberaient de plus débiles qu'eux. Ecoutez ce mot d'un soldat blessé à sa fiancée: " Tu me demandes combien nous sommes dans ma salle? Soixante-douze, et le plus vieux a vingt-neuf ans. " C'est une observation faite par beaucoup de médecins militaires, et qu'a confirmée le capitaine Donald Hingston dans ses *Notes sur la chirurgie de guerre*, que les blessés guérissent habituellement très bien parce qu'ils ont une merveilleuse vitalité. Ils ont même le sourire, comme le prouve ce mot d'un officier français apporté grièvement blessé dans un hôpital qu'il avait visité trois jours auparavant: " Je ne m'attendais pas, madame, au plaisir de revenir si tôt vous voir. "

Avouons que les circonstances rendent parfois ce sourire bien méritoire. Le transport en civière sur des terrains bouleversés ne se fait pas sans secousses. Le cahotement des trains sanitaires est parfois bien long et bien pénible. Que de souffrances endurées avant d'atteindre le lit blanc et confortable de l'hôpital! En France, on s'est ingénié à diminuer les souffrances des soldats blessés. Le transport en péniches, sur les cours d'eau, a été un réel bienfait quand il était possible. comme aussi le dressage des chiens sanitaires, lequel a permis fréquemment de secourir des blessés qui, sans eux, risquaient de périr avant l'arrivée des secours. Ce merveilleux sourire de la bravoure française, ce courage indomptable, on les retrouve chez les membres du corps médical de l'armée. Que dites-vous de ce chirurgien, dans une ambulance de campagne, qui termine froidement une opération pendant que les obus allemands démolissent son ambulance et ne se dérobe au danger que lorsque son opéré est lui-même à l'abri? Que

pensez-vous de cette infirmière de l'hôpital de S... qui, à l'approche des Allemands, embarque, le soir, les blessés évacuables dans les derniers trains, transporte les autres durant la nuit à l'hôpital civil et s'enfuit, sur le matin, avec ses compagnes, au moment où l'on fait sauter le dernier pont ?

A l'arrière, la vie est moins pénible, il est vrai. Les blessés sont à l'abri. Mais l'horreur de la guerre ne s'y fait pas moins sentir. Ecoutez ce récit de l'arrivée des blessés dans un hôpital stationnaire : " Ils arrivaient, appuyés sur des bras, silencieux et lugubres. On leur ouvrit les portes des salles. Ils tombaient dans les fauteuils de paille, au pied des dodos blancs. Sur de longues tables, on avait préparé des soupes chaudes, auxquelles ils ne voulurent pas toucher. A peine mouillèrent-ils leurs lèvres d'un excellent grog. Dormir! Dormir! Dormir! Que de nuits sans sommeil représentait cette fatigue suprême! Nous nous mîmes tous, avec des gestes précautionneux, à ôter leurs chaussures boueuses, à délivrer leurs corps martyrs des vêtements durcis de terre, à les porter dans leurs draps. Toute la nuit se passa à défaire les pansements collés aux chairs et qui, même pour des plaies saines, répandaient une horrible odeur. Ils s'endormaient déjà sous la caresse de l'eau, de l'ouate douce et des bandes fraîches. Et nous nous retirâmes à pas feutrés. "

Hâtons-nous de montrer le revers argenté de ce nuage noir et continuons de citer le médecin-major: " Deux jours après, ils riaient au soleil, à la vie revenue, heureux de se sentir propres, nourris, reposés, presque guéris déjà, et bavards, et malicieux, comme de vrais fils de Gaulois. D'ailleurs, ces excellents enfants sont émerveillés d'être choyés à ce point et de voir autour d'eux un respect si peu militaire. " " On est fêté comme des saints dans leur niche! " disent-ils. On leur apporte de petits cadeaux, des gâteries. Rien n'est trop beau, ni trop bon, pour eux!

Certes non ! Et l'on comprend très bien le mot touchant de la bonne vieille tirant la manche du major, et lui disant: " Ah ! docteur, soignez-le bien ! " Et l'on comprend aussi le grand nombre des sociétés de secours aux blessés, en tête desquelles il faut placer l'admirable Croix-Rouge. Nous avons au Canada une section de cette société qui a recueilli des millions pour les blessés, envoyé en France des milliers de caisses de linge et de médicaments (34,945 depuis la bataille de la Marne) et construit à ses frais de nombreux hôpitaux militaires. L'hôpital Laval, à lui seul, coûtera $100,000.

Ici même, en territoire canadien, la commission des hôpitaux militaires a pris possession de vingt-neuf établissements, situés depuis Halifax jusqu'à Vancouver, où 10,683 soldats blessés, invalides et tuberculeux, au 3 février 1917, recevaient les soins requis par leur état. C'est une partie, une bien petite partie, de ces blessés que le maréchal Joffre, tout dernièrement, saluait sur le terrain de l'université McGill.

* * *

J'ai fait allusion, au début de cet article, aux méthodes nouvelles de guerre et de chirurgie militaire.

La tactique, dans une guerre, dépend des méthodes suivies par l'ennemi. Elle doit s'adapter à chaque situation. Les Boches s'étaient préparés depuis un demi-siècle à une guerre de siège, à une guerre destructive sans merci, à une guerre d'écrasement. Ils la mirent en pratique dès le commencement des hostilités. L'artillerie de siège, l'artillerie de campagne, l'artillerie de tranchée, l'artillerie aérienne et l'artillerie sous-marine y jouèrent tout de suite le premier rôle. Le fusil compte surtout pour sa baïonnette. Les balles n'entrent en jeu qu'avec les mitrailleuses, au moment des assauts. Il n'y

a plus de combats en rase campagne. La tranchée fortifiée devient un centre de bataille. On l'écrase de projectiles, on l'entoure de tirs de barrage, on la fait sauter avec des mines. Le soldat, pour vivre dans cet enfer, doit se terrer. Lorsqu'il est atteint, ce n'est pas habituellement par une balle qui le perce, c'est le plus souvent par un projectile d'éclatement qui le déchire, le mutile, l'ensevelit dans des débris de toutes sortes. Tout le perfectionnement des armes modernes est mis au service des méthodes de guerre les plus barbares qu'on ait encore vues.

Les peuples civilisés n'avaient pas prévu l'infinie barbarie de la culture germanique. Au début de la guerre, les Alliés, pris par surprise, n'étaient nullement organisés pour faire face à ce cataclysme. Il a fallu trois ans de lutte et d'héroïsme pour arrêter ce choc formidable et ne pas être écrasé sous lui. La stratégie, la tactique, l'armement, l'équipement, il a fallu tout changer, tout modifier. Le merveilleux, c'est qu'on ait pu accomplir cette transformation au milieu même de la tourmente. La guerre des Boches est une dure leçon dont les peuples ont fait l'expérience au milieu du sang et des ruines.

La terrible leçon s'est imposée à tout le monde. Le corps médical des armées a dû, lui aussi, faire son apprentissage, modifier ses méthodes. A cette dure école, personne, aux premiers jours de la guerre, n'a plus souffert que le soldat blessé. Sachons l'avouer sans dissimulation, à ce pénible moment, et pendant tout l'automne de 1914, chez les Alliés, le soldat blessé fut un martyr. Il fut la victime de l'universelle désorganisation et de la barbarie de l'adversaire. Durant l'avance des hordes allemandes, les Boches commirent cette infamie de massacrer les blessés. Ceux qu'ils firent prisonniers furent traités dans des conditions telles qu'ils appelèrent parfois la mort à leur secours. La désorganisation était complète. Il fallait re-

culer et, en même temps, faire une conversion de troupes, transporter les armées de l'est au nord. Reculer, cela voulait dire relever les blessés à la course, évacuer en toute hâte les postes de secours et les ambulances, transporter rapidement blessés et hôpitaux en arrière, et cela sur des routes encombrées, d'un côté, par la population civile qui fuyait et, de l'autre, par les armées ennemies qui avançaient. Il y eut là des jours de confusion indescriptible. Le matériel des véhicules de toutes sortes avait été réquisitionné. On étendait les blessés dans des wagons à marchandises, sur de la paille. On les mettait en route pour une destination souvent indécise, sur des lignes encombrées, où ils devaient à tout instant laisser le passage aux trains militaires. On les nourrissait au hasard des arrêts. On les traitait lorsqu'ils étaient rendus au bout du voyage, c'est-à-dire après plusieurs jours de transport, de cahotements, de souffrances sans nom !

Dans ces conditions, beaucoup de blessés succombaient en route. D'autres atteignaient leur destination dans un état désespéré. Les complications des plaies: gangrène, tétanos, septicémie,étaient fréquentes. Les médecins militaires,fondant leur pratique sur l'expérience du passé, suivaient l'enseignement des vieux professeurs du Val-de-Grâces: " Ne touchez aux plaies que le moins possible; n'opérez pas au front; contentez-vous d'un pansement sommaire; les blessés seront traités dans les hôpitaux stationnaires et les hôpitaux de base; les armes modernes font des plaies qui guérissent toutes seules, etc., etc... " Cet enseignement s'applique très bien aux balles de petit calibre, lancées par une force de propulsion énorme, qui font des plaies petites, nettement tracées et stériles. C'est l'expérience des guerres antérieures, fondées surtout sur les combats d'infanterie en rase campagne. Mais les conditions étaient devenues tout à fait différentes. Les hommes, terrés dans les champs de terre meuble, souillés de

boue, malpropres, se faisaient déchiqueter par l'artillerie. Leurs plaies étaient larges, irrégulières, anfractueuses. La terre, les morceaux de vêtements, les saletés, restés au fond de ces plaies, les infectaient. Ne pas toucher à ces plaies, c'était condamner le blessé à la mort. Ce qu'il fallait faire, au contraire, c'était d'opérer le plus tôt possible, d'élargir, de nettoyer, de drainer, d'antiseptiser. La chirurgie de guerre, pour être efficace, dut s'exercer en avant, près du front. Là aussi, il fallut tout changer, les méthodes et le matériel, afin de s'adapter aux conditions nouvelles.

Disons-le à l'honneur du service médical des armées, les erreurs du début ne durèrent pas longtemps. Une fois le chaos du premier choc passé et les armées fixées en terre, on eut le temps de se retourner, de comparer, d'organiser. De cette expérience est sortie une organisation médicale nouvelle, rendue d'autant plus nécessaire que le nombre des blessés est plus grand et plus constant, que la majorité des blessures sont plus graves. Cela se comprend, quand on songe à la concentration de l'artillerie nécessitée par chaque assaut, par chaque avance. Dès 1915, il fallut doubler le personnel et le matériel des hôpitaux militaires. Puis l'on comprit bientôt que les soldats blessés devaient recevoir, le plus tôt possible, les soins requis par la gravité de leur état, que la nature de leurs blessures rendait dangereux l'ajournement de l'intervention chirurgicale, qu'il fallait de toute nécessité agir vite et bien.

C'est l'automobile qui permit de résoudre le problème. On mit sur pneus, non seulement les voitures de transport des blessés et les ambulances proprement dites, mais les hôpitaux de campagne eux-mêmes, qui devinrent par ce moyen plus mobiles, les salles d'opération et les laboratoires, qui se rapprochèrent du front. On vit bientôt arriver parmi les convois de ravitaillement des camions automobiles appartenant au corps de santé. Ils apportaient, pour les blessés, des tentes, des

lits, des tables d'opération, des stérilisateurs à pansements, des appareils à rayons X, des instruments de chirurgie. En trente minutes, on pouvait décharger et installer un hôpital de campagne avec son matériel complet, plus complet que précédemment. Et les chirurgiens se mettaient immédiatement à l'oeuvre. Un recul devenait-il nécessaire, on pouvait, en quinze minutes, démonter l'installation et remettre le matériel sur les camions. Les blessés ne venaient plus vers les hôpitaux, c'étaient les hôpitaux eux-mêmes qui allaient au-devant des blessés, et, au besoin, les accompagnaient vers l'arrière. A partir de ce moment, les chemins de fer ne furent plus encombrés, les blessés reçurent dans les vingt-quatre heures les soins voulus, et les résultats s'améliorèrent de cinquante pour cent.

La nécessité, on l'a dit, est la mère de l'invention. Tout un matériel médical nouveau est né de cette guerre. Il n'y a pas jusqu'aux méthodes de traitement des blessures qui n'aient été modifiées et, dans certains cas, simplifiées. Tous les journaux ont parlé des bons résultats que donne, pour l'irrigation des plaies, la solution de Dakin, laquelle renferme par litre d'eau, 12.5 grammes de chlorure de chaux et 12.5 grammes d'acide borique. C'est une solution simple, peu coûteuse et très efficace. Ce traitement à l'eau de javelle, comme l'ont baptisé les infirmières, a rendu des services énormes aux blessés de guerre, lorsque les antiseptiques plus dispendieux ont manqué. Quant à l'installation, près du front, de salles d'opération avec tous leurs accessoires (stérélisateurs,rayons X, etc.,), elle a permis de sauver bien des vies.

* * *

Cette guerre mondiale, qui pèse d'un poids si lourd sur l'univers, a créé bien des misères. Personne n'en a souffert

plus que les soldats eux-mêmes, que les soldats blessés surtout, si ce n'est peut-être les femmes et les enfants martyrs. Mais disons à l'honneur de l'humanité qu'on a tout fait pour diminuer, dans la mesure du possible, les souffrances de ces pauvres blessés. On a changé les tactiques de guerre pour ménager les soldats. On a perfectionné le matériel médical de l'armée pour sauver le plus de vies possible. On a, de partout, de tous les pays, accumulé dans les hôpitaux militaires le matériel voulu. De partout également, des médecins et des infirmières sont venus secourir les blessés. On peut les plaindre encore, sans doute, mais on doit se rendre le témoignage qu'on a tout fait pour les soigner convenablement.

Docteur B.

L'inspiration patriotique dans la poésie française

AU GRAND SIECLE

(SUITE)

AU moment où l'auteur du Cid se préparait à donner au public son Agésilas (qui rime trop bien avec hélas ! ainsi que le dira Boileau), un jeune poète, qui n'avait pas encore trouvé sa véritable voie et qui marchait sur les traces de ce glorieux prédécesseur, rimait pour la troupe de Molière les aventures d'Alexandre le Grand. Une partie considérable du public, habituée aux bergeries de Quinault, reprocha au conquérant de l'Asie de n'être " qu'un glorieux qui ne disait rien de tendre ". Nous lui ferions aujourd'hui exactement le reproche contraire. Mais si l'amour fade tient beaucoup trop de place dans cette tragédie de début, de plus nobles sentiments s'y font jour et, parmi tous les personnages courbés devant la tyrannie du conquérant macédonien ou admirateurs de son génie, nous voyons avec plaisir se redresser la silhouette de Porus, " ce roi ennemi des tyrans ". L'envoyé d'Alexandre est venu lui dire avec l'orgueil ordinaire des serviteurs du despotisme :

> Avant que le combat qui menace vos têtes
> Mette tous vos Etats au rang de nos conquêtes,
> Alexandre veut bien différer ses exploits
> Et vous offrir la paix pour la dernière fois.

Il offre la paix : il suffit de la recevoir à genoux. Porus gardera son royaume s'il veut bien avouer qu'il le tient de la main d'Alexandre. Voilà précisément ce qu'il ne fera pas ; car, puisque les autres rois de l'Inde se sont humiliés, lui du moins " répondra, dit-il, aux voeux de son pays ".

> Que vient chercher ici le roi qui vous envoie?...
> De quel front ose-t-il prendre pour son appui
> Des peuples qui n'ont pas d'autre ennemi que lui ?...
> Je vois d'un oeil content trembler la terre entière
> Afin que par moi seul les mortels secourus
> *S'ils sont libres le soient de la main de Porus*
> Et qu'on dise partout dans une paix profonde :
> " Alexandre vainqueur eût dompté tout le monde,
> Mais *un roi* l'attendait au bout de l'univers
> Par qui le monde entier *a vu briser ses fers.* "

Comme ce roi, défenseur-né de la liberté et des droits de son peuple, est différent de la plupart des rois de Corneille ! Vous vous rappelez ce Prusias, roi de Bithynie, qui tremble si fort devant l'ambassadeur romain et qui, lorsque son fils Nicomède venge d'une tirade hautaine la majesté royale humiliée devant les faisceaux, pousse cette risible exclamation :

> Ah ! ne me brouillez pas avec la République !

Roi de comédie, vraiment : il accepte sa déchéance et confirme l'opinion méprisante que tout citoyen romain a des rois. Si la jeune et fière Laodice, reine d'Arménie, n'était point là tout près pour relever le prestige de la monarchie, nous serions fondés à croire que le grand Corneille avait un penchant à l'avilir. Voyez encore le roi Tulle de la tragédie des Horaces : ce n'est qu'un bon juge qui apparaît modestement au cinquième acte. Toute l'action, à laquelle était lié le sort de sa patrie et de sa couronne, a été conduite par d'autres que par lui. Roi simple et patriarcal, très obéissant, comme Corneille lui-même, à la règle de l'unité de lieu, il vient en per-

sonne rendre la justice dans la maison d'un de ses sujets, et le vieil Horace, père du libérateur de Rome, nous paraît plus grand que lui. Or jamais dans le théâtre de Racine vous ne trouverez la monarchie constitutionnelle effacée, partagée, du roi Tulle, encore moins la monarchie dégradée de Prusias. Les rois de Racine, qu'ils se nomment Porus ou Mithridate ou Joas, le sont pleinement et de droit divin. Non pas qu'ils soient des despotes : tout au contraire ils sont les gardiens de la liberté. Car dans ce théâtre la liberté n'est plus l'apanage de la république mais de la monarchie. La liberté consiste à être gouvernée par un roi national, la tyrannie, à subir le joug d'un roi étranger. Comparez le sujet d'Athalie et celui de Cinna. Dans les deux cas il s'agit d'une conspiration : mais c'est la république qui doit rendre la liberté à Rome, et c'est la monarchie légitime, dans la personne d'un enfant, que Joad veut remettre sur le trône pour rendre la liberté aux Hébreux. Il le dit en propres termes aux lévites qu'il vient d'armer :

> Il faut *finir des Juifs le honteux esclavage,*
> Venger vos princes morts, relever votre loi.

La jeunesse du grand Corneille avait été contemporaine des dernières et impuissantes révoltes contre l'autorité royale : il y a dans son oeuvre des vers républicains. Racine entra dans la carrière au moment où toute la nation se reconnaissait et se mirait, pour ainsi dire, en son roi jeune et victorieux : il fut le poète de la monarchie nationale et légitime.

Mais il fut aussi le poète attendri du sol natal. Il n'y a point de politique dans Esther, ou du moins si peu. Et pourtant Esther est une tragédie nationale, le drame d'un grand peuple transplanté sous un ciel étranger. Dans la ville de Suse où elles ont accompagné leur reine, comme sur les bords des fleuves de Babylone, les jeunes Israélites soupirent les malheurs de Sion :

O rives du Jourdain, ô champs aimés des cieux,
Sacrés monts, fertiles vallées,
Par cent miracles signalées,
Du doux pays de nos aïeux
Serons-nous toujours exilées ?

Aux heures de la prière elles tournent leurs yeux " *vers les saintes montagnes* " où Dieu se plaisait à être adoré dans les jours d'autrefois. Et quelle joie délirante lorsqu'enfin luit à leurs yeux l'aurore du retour en cette patrie qu'elle n'ont pas encore vue :

Ton Dieu n'est plus irrité
Réjouis-toi, Sion, et sors de la poussière,
Quitte les vêtements de ta captivité
Et reprends ta splendeur première.
Les chemins de Sion à la fin sont ouverts :
Rompez vos fers,
Tribus captives,
Troupes fugitives,
Repassez les monts et les mers...

C'est la nation qui se reconstitue dans la liberté, autour de ses saints, autour de son Dieu, sur la terre où dorment les ancêtres : " J'irai, dit la jeune Israélite, j'irai *pleurer au tombeau de mes pères.* "

La poésie patriotique des livres saints est un des plus beaux présents que Racine ait faits à la poésie française.

Il nous faut maintenant descendre de ces hauteurs et examiner l'oeuvre d'un grand artiste qui fut un homme d'esprit et de goût mais non pas assurément un grand poète. Je veux parler du meilleur ami de Racine : Nicolas Boileau.

Ce fut un bourgeois paisible, bon citoyen d'une monarchie absolue. Il prenait aux querelles littéraires la part que vous savez et eût trouvé fort naturel que l'on condamnât Perrault à quelques années de galères pour avoir attaqué les Anciens en pleine Académie. Mais les discussions

politiques, qui étaient alors ce qu'elles sont encore aujourd'hui (avec cette différence, à l'avantage de nos aïeux, qu'elles ne se traduisaient pas en votes), lui paraissaient vaines et ridicules :

> Le vin au plus muet fournissant des paroles,
> Chacun a débité ses maximes frivoles,
> Réglé les intérêts de chaque potentat,
> Corrigé la police et réformé l'Etat ;
> Puis de là, s'embarquant dans la nouvelle guerre,
> A vaincu la Hollande ou battu l'Angleterre.

Boileau n'allait pas si loin : il se contentait de sa paisible maison d'Auteuil d'où il pouvait à loisir guerroyer contre Chapelain, Quinault, Pradon et quelques autres contrebandiers du Parnasse. En 1667, l'année même où le roi se disposait à conquérir la Flandre, n'avait-il pas, dans sa satire sur l'Homme, écrit quelques vers malsonnants sur le plus grand conquérant de l'antiquité :

> L'enragé qu'il était, né roi d'une province
> Qu'il pouvait gouverner en bon et sage prince,
> S'en alla follement et pensant être dieu,
> Courir comme un bandit qui n'a ni feu ni lieu,
> Et traînant avec soi les horreurs de la guerre,
> *De sa vaste folie* emplir toute la terre.

Mais le raisonnable Boileau était seul en ce temps à chanter, ou du moins à rimer, les avantages de la paix. Le roi ayant conquis la Flandre en trois mois et la Franche-Comté en trois semaines, tous les poètes, petits et grands, se mirent à entonner des chants belliqueux. Tous ne furent pas aussi spirituels que Pellisson, dont le dialogue d'Acante et de Pégase contient une ingénieuse flatterie à l'adresse du jeune conquérant :

Acante.

A mon secours, Pégase ! en ce besoin extrême,
Il me manque un cheval, il faut suivre le roi.

Pégase.

Le suivre ! Et quel moyen ? Je ne le puis moi-même,
Non plus que ton bidet ou ton grand palefroi.

Acante.

Tu suivis toutefois le diligent Achille
Dans le cours glorieux de ses hardis exploits.

Pégase.

D'accord ! Mais en dix ans il prenait une ville ;
En prit-il jamais quatre en la moitié d'un mois ?

Boileau se réservait toujours. Enfin lorsqu'en 1669 eut été signée la glorieuse paix d'Aix-la-Chapelle, il adressa au roi sa première épître. Le fin satirique avait compris trois choses que les rimeurs de cour ne savaient pas encore : d'abord qu'il est assez ridicule pour un bourgeois casanier de raconter en vers des combats qu'il n'a pas vus et dont il connaît le récit par la gazette; ensuite qu'il faut trouver du nouveau et se débarrasser une bonne fois des formules louangeuses qui ont déjà servi; enfin qu'il faut éviter l'hyperbole. Malherbe n'avait jamais pu s'adresser à Louis XIII sans lui promettre la conquête de l'Egypte. C'était une erreur. Mais tous les sous-Malherbes qui imitaient le maître par ses côtés les plus facilement imitables avaient pieusement continué la tradition. Ils livraient poétiquement au roi le Bosphore, Memphis et Byzance, conduisaient l'armée française sur les bords de l'Euphrate, abattaient le turban et faisaient aux nécessités de la rime le sacrifice des cèdres du Liban. Boileau raille finement tous ces vieux oripeaux fanés. L'ami du jeune auteur d'*Andromaque* va même jusqu'à donner en passant une nasarde au grand Corneille. Dix-huit ans auparavant, dans le prologue de son *Andromède,* le poète de l'héroïsme, qui n'était point fait pour les compliments de cour, avait prédit en termes un peu emphatiques la gloire future du jeune Louis XIV :

Je lui montre Pompée, *Alexandre et César*
Mais comme des héros *attachés à son char.*

Les admirateurs du vieux poète durent être bien scandalisés de trouver la parodie de ces deux vers dans l'épître de Boileau :

Ce n'est pas qu'aisément, comme un autre, *à ton char*
Je ne pusse *attacher Alexandre et César.*

Dans ces moqueries légères et qui devaient plaire au bon sens de Louis XIV, il y avait tout un art poétique nouveau : celui de la nature et de la vérité. Mais ce n'est là qu'un adroit exorde par lequel un poète qui veut chanter les bienfaits de la paix s'excuse de ne pouvoir emboucher la trompette belliqueuse. Ce dont il veut féliciter le roi c'est d'avoir rendu la paix au royaume et d'avoir compris que la gloire véritable d'un monarque est de faire le bonheur de son peuple :

On peut être un héros sans ravager la terre.
Il est plus d'une gloire. En vain aux conquérants
L'erreur, parmi les rois, donne les premiers rangs ;
Entre les grands héros ce sont les plus vulgaires.
Chaque siècle est fécond en heureux téméraires...
Mais un roi vraiment roi qui, sage en ses projets,
Sache en un calme heureux maintenir ses sujets,
Qui du bonheur public ait cimenté sa gloire,
Il faut, pour le trouver, courir toute l'histoire.

Trop heureuse eût été la France si le roi avait compris la valeur du conseil qui lui était discrètement donné par ce bon citoyen. En traits sobres et éloquents Boileau dessinait sous les yeux de Louis XIV le riant tableau des bienfaits de la paix : des fêtes splendides sont données à la cour ; les fermiers des impôts sont condamnés à la restitution ; la taille est diminuée ; la discipline militaire est rétablie ; des manufactures de tapisseries et de glaces sont fondées ; de vastes constructions sont entreprises ; un immense canal est creusé par où viennent se rejoindre la Méditerranée et l'Atlantique :

J'entends déjà frémir les deux mers étonnées
De voir leurs flots unis aux pieds des Pyrénées.

Enfin, et c'est bien par ce trait qu'un poète devait achever le tableau, le roi a donné des pensions aux gens de lettres et aux savants :

C'est par toi qu'on va voir les Muses enrichies
De leur longue disette à jamais affranchies.
Grand roi, poursuis toujours, assure leur repos.
Sans elles un héros n'est pas longtemps héros.....
Non, à quelques hauts faits que ton destin t'appelle,
Sans le secours soigneux d'une Muse fidèle,
Pour t'immortaliser tu fais de vains efforts.
Apollon te la doit : ouvre-lui tes trésors ;
En poètes fameux rends nos climats fertiles ;
Un Auguste aisément peut faire des Virgiles.

Dans son zèle pour les lettres et ceux qui les cultivent, Boileau exagérait. Les générosités d'un monarque peuvent empêcher un poète épique de mourir de faim : elles ne le font pas naître. Boileau savait d'ailleurs, aussi bien que personne, que le rimeur qui avait la plus grande part aux munificences royales, "le mieux renté de tous les beaux esprits", était non pas un Virgile, mais le très ridicule Chapelain.

Louis XIV accepta les conseils de Boileau mais il ne les suivit pas longtemps. Trois ans après, il prenait prétexte des railleries de quelques gazetiers hollandais pour déclarer la guerre à leur pays. Cette campagne qui ne fut au début qu'une promenade triomphale s'ouvrit par l'épisode fameux du passage du Rhin. Il a été immortalisé par le pinceau de Van der Meulen qui y donne la place d'honneur à Louis XIV dirigeant l'action sur la rive; par l'éloquence de Bossuet qui l'appelle " ce prodige de notre siècle et de la vie de Louis le Grand "; enfin, par la poésie de Boileau.

Ce passage du Rhin, fantaisie épique d'un poète satirique, nous l'avons tous étudié au collège comme une manière de chef-d'oeuvre. Il serait de mauvais goût de vouloir le dé-

nigrer outre mesure. A tout le moins faut-il reconnaître la valeur plastique et l'harmonie imitative de cette versification très savante :

> Le Rhin tranquille et fier du progrès de ses eaux
> S'appuyant d'une main sur son urne *penchante*
> Dormait au bruit flatteur de son onde *naissante*,
> Quand un *cri* tout à coup suivi de mille *cris*.....

On vous a dit sans doute, et l'on a eu raison de vous dire, que la majesté calme du fleuve était admirablement rendue par la lenteur sonore et bien rythmée, par les rimes allongées des premiers vers, et que le dernier, saccadé, arbitrairement coupé, aux sons discordants, donne bien l'impression des bruits tumultueux qui viennent troubler le repos du dieu. On ne saurait trop insister là-dessus. Boileau est un très grand artiste.

Mais Boileau est aussi un homme de son temps et Boileau est un théoricien qui a des idées lamentables sur la poésie épique. Voilà pourquoi cette oeuvre d'un poète, ami de la nature et de la vérité, est fondée sur deux espèces de fictions.

Les premières sont historiques et géographiques. Le passage du Rhin, dit Napoléon, fut une opération militaire de quatrième ordre. Mais Boileau croyait, avec tout son temps, que c'était un événement mémorable dans l'histoire des guerres. Il était persuadé que l'armée avait passé le fleuve à la nage, en présence d'une armée retranchée et malgré l'artillerie d'une forteresse imprenable appelée le Tholus. Rappelez-vous les Naïades craintives qui se précipitent auprès du dieu à la barbe limoneuse pour lui annoncer

> .....Qu'un héros conduit par la Victoire
> A de ses bords fameux flétri l'antique gloire.....
> " Nous l'avons vu, dit d'une, affronter la tempête
> De cent foudres d'airain tournés contre sa tête :
> Il marche vers Tholus ; et tes flots en courroux
> Au prix de sa fureur sont tranquilles et doux.

Or, dans la réalité, ce Tholus formidable, vers lequel Louis se précipitait avec furie, était une vieille tour démantelée, transformée en bureau de péage et gardée par dix-sept soldats. Il faut ajouter que le fleuve, à cette saison et en cet endroit, était guéable, sauf l'espace d'une vingtaine de pas où il fallait nager. Enfin la rive opposée était gardée par deux régiments sans canons, qui ne demandaient qu'à se rendre et qui se fussent rendus sans combattre si le trop bouillant duc de Longueville ne se fut précipité dans leur direction, le pistolet au poing, avec quelques autres gentilshommes.

Les événements n'avaient donc pas la grandeur qu'on leur a prêtée. Mais c'était là le moindre obstacle qui pût arrêter un poète. Pour que la matière épique existe vraiment, il suffit que le peuple croie qu'elle existe. Et le peuple croyait.

Toutefois Boileau aurait pu se documenter d'une façon un peu plus exacte sur la géographie de son sujet. Le Rhin se précipite des neiges du Saint-Gothard avec une impétuosité sauvage, au milieu des avalanches et des rochers. Rien ne ressemble moins à ce farouche torrent que le dieu barbu qui dort appuyé sur son urne " au pied du mont Adule, entre mille roseaux ". Tout cela est de pure convention : Boileau parle de choses qu'il n'a pas vues et ne connaît pas.

Il a voulu du moins rehausser ou, comme il dit, "*égayer*" sa matière de tous les ornements de la fable. Il s'en excuse en disant que la vérité pure en un tel sujet est tellement incroyable qu'elle prend un aspect fabuleux. Pourquoi cette précaution? Il lui suffisait de citer par avance le passage de son *Art poétique* dans lequel il allait bientôt donner la formule de l'épopée. La poésie épique, dit-il,

Se soutient par la fable et vit de fiction.

Il aurait pu aussi reproduire l'éloquent plaidoyer qui suit et par lequel il demande que les Tritons soient maintenus en

possession de l'empire des eaux, que Pan ne soit point diminué de sa flûte ni les Parques de leurs ciseaux, qu'on veuille bien laisser à Caron sa fatale barque, à Thémis son bandeau et sa balance, à la Guerre son front d'airain et au Temps son horloge. Et voilà pourquoi il a voulu que le Rhin devînt un dieu fluvial suivant la formule de la statuaire antique et qu'il fût bien et dûment pourvu de ses deux attributs essentiels qui sont, comme chacun sait, l'urne et la barbe.

Aujourd'hui toute cette littérature allégorique a bien vieilli. Ce qui nous plaît encore par endroits dans la narration de Boileau c'est la description même de la bataille. S'il avait fait porter sur ce point tout l'effort de son talent; si, au lieu de se tenir dans les généralités et les énumérations, il nous avait montré de plus près quelques-uns des véritables héros de cette journée; s'il nous avait parlé de la mort du jeune duc de Longueville, ou de la blessure du grand Condé; s'il avait donné au maréchal de Gramont, pour compagnons de bataille, non point Mars et Bellone mais des soldats français; s'il avait fait gronder la poudre et siffler les balles, au lieu d'employer les expressions nobles et générales de *plomb* et de *salpêtre;* si en un mot il avait eu le souci de la grande et simple vérité, peut-être nous eût-il donné une belle et poétique estampe de ce mémorable événement. Il ne le pouvait pas. Ses préjugés personnels lui imposaient le langage mythologique. Les bienséances du temps l'obligeaient à mettre le roi au premier rang et à confondre tous les autres dans une masse anonyme. Parler de la mort du duc de Longueville ? Y pensez-vous? C'est le fils d'une héroïne de la Fronde. Ne le distinguons point de ceux qui sont tombés avec lui.

Déjà du plomb mortel plus d'un brave est atteint ;

voilà qui est bien suffisant. Le grand Condé a été blessé au bras gauche, soit: laissons le grand Corneille lui consacrer une hyperbole :

Trois gouttes de ce sang valent tout l'univers.

Et taisons-nous. Pourquoi? Une lettre que Boileau écrira quelque dix-huit ans plus tard en composant son ode malencontreuse sur la prise de Namur nous révèle le vice secret qui enlève à cette poésie de cour ses plus beaux éléments et presque toute sa valeur nationale. " Mandez-moi, écrivait-il à Racine, si vous croyez que je doive parler de M. de Luxembourg. Vous n'ignorez pas combien notre maître est chatouilleux sur les gens qu'on associe à ses louanges." Voilà pourquoi, dans cette narration épique du passage du Rhin, deux héros seulement se détachent bien et apparaissent en pleine lumière: le dieu du fleuve et le roi de France; le premier qui n'existe pas, et le second qui n'agit pas puisque sa grandeur l'attache au rivage.

C'est une tristesse pour les Français d'aujourd'hui de constater que la grande poésie d'alors est trop souvent muette sur nos véritables héros. Qui donc nous a parlé de Turenne? — Bossuet, Saint-Evremond, Fléchier : des orateurs, des gens du monde. Tout le coeur de la France bat dans la fameuse et terrible lettre de Madame de Sévigné. Mais où sont les poètes ? Il faut aller chercher le souvenir de ce héros très pur dans les oeuvres diverses de LaFontaine. En 1674, au moment de cette campagne d'Alsace qui devait mettre le comble à la gloire du célèbre capitaine, le seul poète d'alors qui fût mal vu à la cour lui adressait quelques épîtres en style de Marot :

Hé quoi ! Seigneur, toujours nouveaux combats !
Toujours dangers ! Vous ne croyez donc pas
Pouvoir mourir ? Tout meurt, tout héros passe.....
Songez-y bien : si ce n'est pour vous-même,
Pour nous, Seigneur, qui sans douleur extrême
Ne pourrions voir un triomphe acheté
Du moindre sang qu'il vous aurait coûté.

En ces décasyllabes lestement rimés et sans prétention, le poète exprimait bien le sentiment de sollicitude amoureuse que toute la nation éprouvait alors pour le héros qui gardait notre frontière de l'est. Il disait aussi la confiance du pays en son grand défenseur :

> Devers la Somme on est en assurance;
> Devers le Rhin tout va bien pour la France:
> Turenne est là, l'on n'y doit craindre rien.
> Vous dormirez; ses soldats dorment bien.

Dans la fatale journée du 27 juillet 1676 Turenne tomba mortellement frappé d'un boulet de canon à Salzbach. Sa mort fut un deuil national. Louis XIV ordonna que son corps fût enseveli, comme l'avait été autrefois celui de Du Guesclin, avec ceux des rois, à Saint-Denis. Le peuple fit mieux encore : de Salzbach à Paris il se pressa en larmes sur le passage du cercueil. Mais sa douleur ne reçut pas l'expression poétique dont elle était digne. Turenne ne fut bien loué qu'en prose. Les seuls vers de ce temps-là qui méritent d'être gravés sur sa tombe sont ceux par lesquels La Fontaine terminait l'épître dont nous avons parlé tout à l'heure :

> Turenne eut tout: la valeur, la prudence,
> L'art de la guerre et les soins sans repos.
> Romains et Grecs, vous cédez à la France.
> Opposez-lui de semblables héros.

Nous avons étudié jusqu'ici des tragédies, des épîtres, un fragment d'épopée. Le genre lyrique n'est-il donc pas représenté dans la littérature de cette grande époque ? Si nous prenons les mots dans leur sens actuel et si nous entendons par poésie lyrique le jaillissement puissant d'une personnalité riche, nous pouvons répondre hardiment : non. Et pourquoi? C'est que la littérature classique française est une littérature *sociale* qui s'est développée sous un régime de *mo-*

narchie absolue. Les deux termes de cette définition excluent non pas le lyrisme qui pourra toujours se réfugier dans les vers des grands tragiques ou la prose des prédicateurs : ils excluent la poésie lyrique. Dans un monde où la vie de société absorbe tout, l'individu existe peu. " Le moi est haïssable ", l'expression, même poétique, d'un sentiment trop personnel ne l'est pas moins : l'émotion intense et sincère est de mauvais goût.

Parmi tous les sentiments lyriques il en est un cependant qui se présente à nous sous un certain aspect de généralité. C'est précisément celui-là même qui fait l'objet de notre étude. La poésie patriotique a besoin de l'émotion publique pour naître et pour vivre. Elle n'existe qu'autant qu'elle est avouée par la nation. C'est bien ainsi que Malherbe l'avait comprise et pratiquée en chantant les grands événements des règnes de Henri IV et de Louis XIII. Mais il ne fut pas continué, d'abord parce que la poésie lyrique est un genre dans lequel on ne continue jamais personne, et pour une autre raison encore, toute politique celle-là. Le sentiment patriotique et national qui avait été si vif à la fin du 16e siècle, quand la patrie était divisée, envahie ou menacée, subissait, avec le retour de la paix et de l'ordre, une singulière et logique transformation. La monarchie avait sauvé la France : l'amour de la France fut dès lors avant tout la dévotion à la monarchie. Il paraît démontré aujourd'hui que Louis XIV n'a jamais dit : "L'Etat c'est moi." Il est non moins certain qu'il a toujours agi comme s'il l'avait dit et pensée. Ainsi donc, à partir du jour où la monarchie absolue fut constituée jusqu'au jour où elle tomba, les poètes eurent constamment l'idole royale entre eux et la France.

A partir du traité de Nimègue qui marque en 1678 l'apogée du règne de Louis XIV, cette adoration devient la règle générale. Même les vieux survivants de la première moitié

du siècle, qui jusque-là parlaient encore de la France, disent maintenant : le roi. Au fort de la guerre qui précéda ce glorieux traité, le grand Corneille apostrophait en ces termes la Hollande, l'Espagne et l'Empire, ligués contre nous, qui avaient rejeté les propositions de paix faites par Louis XIV :

Obstinés ennemis de nos plus doux souhaits,
Qu'enorgueillit une Triple Alliance,
Jusques à dédaigner *les bontés de la France !*
Que de pleurs, que de sang, que de cuisants regrets
Va vous coûter ce refus de la paix !

Quand le roi eut imposé la paix par de nouvelles victoires, le vieux poète vint apporter son tribut de louanges au souverain, et nous reconnaissons dans cette dernière épître les mâles accents cornéliens ; mais on n'y parle plus de la France :

Une ligue obstinée aux fureurs de la guerre
Maintenait *contre toi* jusques à l'Angleterre :
Ses projets tout à coup se sont évanouis,
Et pour toute raison : *Ainsi le veut Louis.*

C'est en ces termes que l'on s'exprime quand on est l'auteur de *Cinna* et de *Nicomède*. Si l'on appartient seulement à la postérité de l'aimable et spirituel Voiture, on dira comme l'académicien Pavillon :

Sire, les Muses désolées,
Aujourd'hui sans force et sans voix,
Viennent vous remontrer qu'elles sont accablées
Par le nombre de vos exploits.

Enfin si l'on n'est qu'un agréable prosateur, on n'en rimera pas moins des platitudes louangeuses que l'on viendra dire en pleine Académie :

Quel siècle, pour ses rois des hommes révéré,
Au siècle de Louis peut être comparé ?
De Louis, qu'environne une gloire immortelle,
De Louis, des grands rois le plus parfait modèle ?

Boileau avait trouvé bien misérable ce poème consacré par Charles Perrault à la gloire du siècle de Louis le Grand : fit-il beaucoup mieux lorsqu'il écrivit son ode trop fameuse sur la *Prise de Namur ?*

Ce n'était pas la première fois que notre grand critique s'essayait dans un genre si incompatible avec son tempérament railleur. En 1656, sur le bruit qui courut alors que Cromwell et les Anglais voulaient faire la guerre à la France, le jeune Despréaux, dans sa dix-neuvième année, avait composé, suivant les formules de Malherbe, une ode patriotique qui n'est pas dépourvue de souffle ni de vigueur.

Arme-toi, France, prends ton foudre.
C'est à toi de réduire en poudre
Ces sanglants ennemis des lois.
Suis la victoire qui t'appelle
Et va sur ce peuple rebelle
Venger la querelle des rois.

Il n'y avait pas là grande originalité. ; du moins il n'y avait rien de ridicule. Boileau n'avait pas le don lyrique mais la méthode patiente et oratoire de Malherbe convenait à son tempérament. Pourquoi voulut-il imiter le lyrisme du moins imitable de tous les lyriques de l'antiquité, pourquoi voulut-il doter la France de la poésie de Pindare ?

C'est que Pindare avait été tout spécialement maltraité par Charles Perrault, le grand ennemi des Anciens. Le meilleur moyen de montrer à ce mécréant qu'il n'avait rien compris à ce dont il parlait, c'était évidemment de composer un chef-d'oeuvre sur le modèle de Pindare. Boileau aurait dû prendre conseil d'Horace, suivre son exemple et ne point

s'embarquer sur une mer si célèbre en naufrages. Mais il crut que sa dévotion pour les Anciens lui tiendrait lieu de génie et péniblement, vers par vers, il écrivit cette ode prétendue pindarique sur la prise de Namur qui fut la plus belle revanche de tous les mauvais poètes dont il s'était moqué jusque-là.

Peu d'ouvrages cependant furent préparés avec plus de soin. Il a servi d'occasion à toute une correspondance entre l'auteur et son ami Racine qui suivait le roi en qualité d'historiographe dans cette campagne. Le dramaturge repenti était là bien à contre-coeur, semble-t-il, car après avoir décrit une revue générale passée par le roi il concluait ainsi : " J'étais si las, si ébloui de voir briller des épées et des mousquets, si étourdi d'entendre des tambours, des trompettes et des timbales, qu'en vérité je me laissais conduire par mon cheval sans plus avoir d'attention à rien : et j'aurais voulu de tout mon coeur que les gens que je voyais eussent été chacun dans leur chaumière et dans leur maison avec leur femme et leurs enfants, et moi, dans ma rue des Maçons, avec ma famille. " Néanmoins ce peu belliqueux historien racontait à son ami par le menu tous les événements de la guerre, il décrivait les immenses tranchées par lesquelles Vauban ménagea si bien la vie de nos soldats que l'on put arriver à prendre les abords de la ville sans qu'il en coûtât plus de trente hommes ; il citait des traits d'héroïsme admirables chez les Français et chez les ennemis. Plût à Dieu que la correspondance eût duré un an de plus et que Boileau n'eût jamais écrit son ode ! De toute cette réalité grandiose et palpitante que son ami lui offrait il n'a su tirer ni une belle description ni un sentiment vrai.

Mais d'abord comment lui, le grand artiste, n'a-t-il pas compris que le rythme sautillant du vers de sept syllabes ne convenait point à un grand sujet ?

Quelle docte et sainte ivresse
Aujourd'hui me fait la loi ?
Chastes Nymphes du Permesse,
N'est-ce pas vous que je vois ?

Cela peut très bien se chanter avec accompagnement de flageolet mais cela ne rappelle en rien la dignité de l'ode pindarique.

Suivant la méthode qu'il a conseillée pour la poésie épique, Boileau croit relever son style par la mythologie. Il se demande très sérieusement si les remparts de Namur ont été construits par Apollon et Neptune. Il nous les montre défendus par " dix mille vaillants Alcides " qui, à la vérité, ne portent point la massue de leur ancêtre, mais qui pointent le canon. Louis XIV " c'est Jupiter en personne "; Mars et la Victoire suivent à grands pas la plume blanche qui brille à son chapeau. Vous avez entendu le poète invoquer les Muses; plus loin il nous déclarera que Phébus l'anime " de ses transports les plus doux ". Mais il ne persuadera personne. Vainement accumulera-t-il les apostrophes, les interrogations, les hyperboles, les plus violentes figures de langage, il ne réussira point à donner la vie à son style et à faire passer dans l'âme du lecteur une émotion qu'il ne sent pas. D'ailleurs cette tendance fatale à ne pas appeler les choses par leur nom, qui finira pas tuer notre poésie classique, lui inspire des périphrases et des allégories qui obscurcissent à merveille la pensée. Le blason remplace la réalité. Ce ne sont point des armées ou des peuples que nous voyons, l'Espagne, la Hollande, l'Empire; non, c'est l'*Aigle germanique* uni au *Lion belgique* sous les *Léopards;* le mois de juin cela s'appelle les *Gémeaux;* une inondation ce sont *les trésors de Cérès submergés sous les urnes fangeuses des Hyades.* Toutes ces énigmes qui sentent le pédant de collège remplacent les descrip-

tions réelles et l'enthousiasme absent. Nous ne sommes ni instruits ni émus. Pis encore, Boileau a faussé l'histoire !

> Cependant l'effroi redouble
> Sur les remparts de Namur :
> Son gouverneur, *qui se trouble*
> *S'enfuit sous son dernier mur.*

Or nous savons, par une lettre de Racine adressée à Boileau lui-même, que le commandant de la place, âgé de quatre-vingts ans, se fit porter sur une petite brèche que notre canon avait faite, résolu d'y mourir l'épée à la main. Comment le poète n'a-t-il pas vu qu'en diminuant nos ennemis il diminuait notre victoire ?

J'ai insisté sur les défauts de cette ode parce qu'ils se retrouveront dans tout ce qui porte le nom de poésie lyrique au siècle suivant. Perrault n'eut pas grand'peine à démontrer que son adversaire n'avait pas compris son modèle grec, dont il n'avait reproduit ni la sublimité, ni le beau désordre, ni les hautes réflexions philosophiques, ni l'inspiration religieuse. Sur ce dernier point, en particulier, Perrault était en avance de cent-vingt ans sur Boileau : " Ce n'est pas ainsi que chantait Pindare, dit-il; il n'invoque ces divinités que parce qu'il y croit : il se garde bien de faire agir des dieux étrangers à sa religion. "

Néanmoins Boileau demeura persuadé qu'il avait donné à la France un chef-d'oeuvre lyrique. " Ce qui m'embarrasse, écrivit-il à Racine, c'est qu'*ayant épuisé* pour Namur *toutes les hyperboles et toutes les hardiesses de notre langue,* où trouverai-je des expressions pour le louer s'il vient à faire quelque chose de plus grand que la prise de cette ville? " Le roi le tira d'embarras en revenant à Versailles et en laissant à Luxembourg le commandement de l'armée de Flandre. Le

maréchal bossu remporta les victoires de Steinkerke et de Nerwinde et tapissa Notre-Dame de drapeaux ennemis ; il devint l'idole de la nation, mais on ne fit point d'ode pindarique en son honneur et seuls les chanteurs du Pont-Neuf s'occupèrent de lui :

Je ne m'étonne plus qu'Atlas
Porte le ciel sans être las :
J'en crois fort la Métamorphose,
Puisque nous voyons qu'en ce jour
Toute la France se repose
Sur la bosse de Luxembourg.

René GAUTHERON,
professeur de littérature française
à l'Université Laval.

Comment nous sommes les héritiers de la civilisation gréco-romaine

(SUITE)

II

MAIS Charlemagne eût dû être continué. Or, moins de dix ans après sa mort, on pouvait prévoir que son oeuvre ne lui survivrait pas.

Soit faiblesse de coeur, soit conformité à la détestable coutume germanique, dont la dynastie mérovingienne était morte, Louis le Débonnaire, son successeur immédiat, commençait en effet cette série de partages, plus ou moins arbitraires, qui allaient provoquer les plus tristes rivalités entre ses fils et des révoltes plus tristes encore contre sa propre autorité. Lothaire, Louis le Germanique, Charles le Chauve devaient à leur tour voir leurs enfants répéter contre eux l'histoire qu'ils avaient faite contre leur père, et par leurs sanglantes querelles de famille détruire à jamais l'unité de la monarchie carolingienne.

En 885, par suite de combats heureux et de la mort de ses rivaux, Charles le Gros parviendra, il est vrai, à réunir sous son sceptre tout l'ancien empire du vainqueur des Saxons. Mais son succès sera des plus éphémères. Sa préoccupation d'assurer un héritage au bâtard Bernard, jointe à sa lâcheté contre les Normands, lui suscitera vite des rébellions. A la diète de Tibur (novembre 887), il sera déposé et le démembrement du nouvel empire d'Occident consommé.

C'est au partage de 887 qu'on fait généralement remonter l'origine des grands Etats européens issus des débris de l'oeuvre de Charlemagne. Jusque-là, il y avait eu une France orientale, sise à l'est du Rhin, et une France occidentale située à l'ouest du même fleuve, mais non une France et une Allemagne, telles que nous nous les figurons aujourd'hui.

Est-ce autour de cette même date de 887 que commence à se dessiner la distinction entre la civilisation gréco-romaine et la culture germanique ? Moins que jamais. A cette époque en effet l'Occident subit une métamorphose lente mais profonde, qui rompt entre les habitants d'un même royaume les relations indispensables à la constitution d'un Etat. A la faveur des guerres fratricides et même parricides entre les princes carolingiens, le régime féodal s'introduit et la propriété se substitue un peu partout à la souveraineté, ou plutôt se confond avec elle.

Tout propriétaire assez riche pour se suffire à lui-même et à ses hommes vit dans une complète indépendance. Il a sa seigneurie; et " une seigneurie est un Etat en miniature, avec son armée, sa coutume, son ban (ordonnance du seigneur), son tribunal, sa potence ; les gens qui l'habitent appellent ceux du dehors étrangers (forains). " [1]

---

[1] Au moyen-âge les gens assez riches pour ne pas travailler sont guerriers de profession. " La nécessité de se défendre, le goût de l'oisiveté et des aventures, le préjugé en faveur de la vie guerrière amènent dans toute l'Europe la formation d'une aristocratie d'hommes d'armes. " — Tout équipé, le guerrier est si alourdi qu'il lui faut un cheval spécial pour le porter en bataille. Il en a même deux: le *palefroi*, sur lequel il chevauche; et le *destrier*, qu'un valet conduit en main. D'où son nom de *chevalier* en France, de *caballero* en Espagne, de *ritter* (reitre) en Allemagne. — Les *valets* ou *écuyers* sont primitivement d'une classe inférieure. " Ils portent la tête tondue comme des domestiques et reçoivent à table un pain plus grossier. Mais peu à peu la fraternité d'armes finit par rapprocher les écuyers des chevaliers; tous ensemble, au 13ème siè-

Au 10e siècle la France, encore plus que l'Allemagne, est dépecée en souverainetés de ce genre. " Le compte n'en a pas été fait, mais il atteindrait certainement au-delà d'une dizaine de mille. "

Faute de commerce, les anciennes cités romaines sont ruinées. Il existe encore des agglomérations urbaines, il s'en crée même quelques autres, mais elles viennent sous la juridiction d'un seigneur. C'est le château de celui-ci qui domine

---

cle, forment une classe, la plus haute de la société laïque, et on leur applique à tous l'ancien nom latin de *noble* (*nobilis*), qui désignait la première classe. De là deux catégories d'hommes très distinctes: les nobles ou *gentilshommes* et les non nobles, hommes *coutumiers* ou hommes *de poste* (*potestatis*). — Le mot roturier n'est pas employé au moyen-âge — " Et ces catégories deviennent rigoureusement héréditaires... La fille d'un non noble ne peut se marier avec un noble: celui qui consent à l'épouser se *mésallie*... A mesure que les degrés s'effacent entre les nobles, la noblesse se sépare davantage du reste de la nation. C'est en France et en Allemagne que le sentiment nobiliaire s'établit le plus solidement. Il est affaibli en Espagne, surtout dans le sud, par le contact avec les riches habitants des villes moresques, en Italie et peut-être dans le midi de la France, par la puissance sociale des marchands. En Angleterre, où les habitudes guerrières ont cessé de bonne heure, rien ne distingue le *squire* (écuyer) du riche paysan: aussi la démarcation s'établit-elle beaucoup plus haut, entre les lords et le reste de la nation, la classe privilégiée se réduit à une haute aristocratie très peu nombreuse. "

Par le fait qu'on appartient à la noblesse, on n'appartient pas à la chevalerie: on ne nait pas chevalier, on le devient par un acte solennel et après un apprentissage de cinq à sept ans. Le jour de la cérémonie, le jeune noble (ordinairement âgé de 18 à 20 ans), qui doit être fait chevalier, se baigne dans une cuve, se revêt du haubert et du heaume. Un chevalier lui met l'épée à la ceinture. C'est ce qu'on appelle *adouber*. " D'ordinaire le chevalier assène au jeune homme un coup de poing sur la nuque. C'est la *colée*. Après quoi le nouveau chevalier monte à cheval, prend la lance, part au galop et va frapper un mannequin préparé, d'avance, c'est la *quintaine*. " Plus tard, le clergé fit de l'entrée en chevalerie une cérémonie religieuse, précédée d'un jour de jeûne et d'une nuit passée en prières (*veillée des armes*), avec assistance à la sainte messe, bénédiction de l'épée et sermon où l'on rappelait au futur chevalier ses devoirs envers l'Eglise, les pauvres et les veuves. — (Voir Lavisse et Rambaud: *Histoire générale*, tome II, chap. I, passim.)

aussi bien sur les villes que sur les campagnes. [2] Retranché derrière les murs de sa place forte, les meurtrières de ses remparts et les fossés qui les entourent, le grand propriétaire féodal est un maître absolu; il ne reconnaît pas d'arbitre, encore moins de supérieur entre lui et ses tenanciers, serfs ou vilains. [3] Il prélève des redevances de ceux-ci, leur impose des

---

[2] La plupart des vieilles cités romaines (mais pas toutes) deviennent des seigneuries épiscopales. Au milieu de l'anarchie qui suit la dissolution des libertés municipales, avec l'arrivée des barbares, un personnage se distingue, qui maintient l'ordre et la sécurité, pourvoit aux nécessités matérielles des habitants, c'est l'évêque. Par la force des choses, il acquiert l'hégémonie temporelle aussi bien que spirituelle. Lors de la révolution communale, cette situation amènera de nombreux conflits entre les bourgeois, qui veulent leur émancipation et leurs seigneurs — évêques, qui la refusent, la plupart du temps, avec une obstination irréductible. Ces conflits dégénèreront parfois en émeutes sanglantes. Telle la fameuse insurrection de Laon au début du 12ème siècle, aux cris de "commune ! commune ! " Ce sera déjà une sorte de guerre anti-cléricale qui commencera. Il faut dire que les prélats en devenant de grands seigneurs temporels étaient sortis de leur rôle: la discipline réformatrice dont les grands papes du 13ème siècle ne cessaient de poursuivre l'application, l'exemple et la prédication des fils du pauvre d'Assise n'étaient sans doute pas étrangers à cette hostilité contre le clergé féodal.

[3] En France on désignait sous le même nom de *vilains* toute la population des campagnes (*rustici* en latin, *bauer* en allemand). Quand même, dans cette classe inférieure, il y avait deux catégories bien marquées: les *serfs* et les *francs*. Les *serfs* étaient les descendants ou du moins les successeurs des anciens esclaves (servi) romains. Mais leur condition s'était bien améliorée. Ayant cessé d'être vendus, ils pouvaient se marier, restaient fixés sur le même domaine, y faisaient souche, transmettaient de génération en génération le lot reçu du maître. Ils étaient devenus des tenanciers. Mais ils étaient soumis à des charges particulières et caractéristiques de leur condition: *capitation* (redevance due par tête, et payée annuellement) ; *formariage* (redevance payée au propriétaire lorsqu'un serf ou une serve épousait une personne étrangère à la seigneurie) ; *main-morte* (droit du maître de prendre possession de la succession de son serf mort sans laisser d'enfants). — " Il semble que les serfs formaient la masse de la population rurale dès le temps de Charlemagne. La tenure même avait fini par s'imprégner de leur condition servile et la transmettait aux gens qui venaient l'occuper: en vivant sur une tenure servile, un homme libre devenait serf... Par contre le

corvées suivant son bon plaisir; il déclare la guerre à qui bon lui semble, sans examiner si le mobile est juste ou non. Convoite-t-il la terre du seigneur voisin, ou simplement s'ennuie-t-il dans la solitude de son donjon, il envoie son gant à celui qu'il s'est choisi pour adversaire, il convoque ses hommes, et en avant le sport de la guerre ![4]

---

serf pouvait devenir libre... Les serfs achetaient leur liberté, d'abord en payant une somme, puis en s'engageant à perpétuité, eux et leurs successeurs, à payer des redevances spéciales qui rappelaient leur condition antérieure... Ils restaient les tenanciers du domaine. " — Les hommes francs, établis sur les grands domaines, étaient des métayers ou des fermiers à perpétuité. " Ils cultivaient leur tenure à leur profit, à condition de payer, soit une redevance fixe, soit une partie déterminée de la récolte.—Le servage était un résidu de l'esclavage antique et du servage germanique, fixé sur la terre et par la terre; mais il avait cessé de se recruter, parce qu'on ne faisait plus d'esclaves. A mesure qu'un village de serfs obtenait une charte d'affranchissement, le territoire du servage se rappetissait, et il ne s'agrandissait plus, car jamais une terre libre ne redevenait serve. Dans les pays les plus civilisés (l'Italie, le midi de la France, la Normandie), où l'évolution s'est faite plus rapidement, elle était déjà presque complète au 12ème siècle: il n'y restait que des paysans libres. "

En outre, " il est resté, pendant tout le moyen-âge, des paysans pleins propriétaires, indépendants des seigneurs du voisinage, soumis seulement au prince du pays, parfois même organisés en communautés: les alladiers d'Aquitaine, les montagnards du Béarn, du Bigorre et des pays basques, les hommes libres de Schwytz et d'Appenzell, les libres paysans des Alpes, de Westphalie et de Frise — sans parler des fermiers de Normandie, des franc-tenants anglais et des emphytéotes d'Italie; — mais ils ne formaient que des groupes épars de loin en loin. On se ferait une idée fausse si l'on se représentait, fut-ce le quart seulement des paysans du moyen-âge, à l'image de ces privilégiés. " — (Cf. Lavisse et Rambeau : *Histoire générale*, II, p. 2-25.)

[4] Heureusement ce n'était la plupart du temps pas autre chose qu'une sorte de sport. Voici, par exemple, Orderic Vital racontant la bataille de Brémule (1119), qui nous apprend que, sur 900 chevaliers, 3 seulement furent tués: " En effet, ajoute-t-il, ils étaient entièrement revêtus de fer et... ils s'épargnaient mutuellement, cherchant moins à se tuer qu'à se prendre. "

Cependant l'auteur de la chanson de geste intitulée *Raoul de Cambrai* nous rapporte que le héros de son poème entra un jour dans le Verman-

Toutefois, " il y a dans chaque région un seigneur plus puissant que les autres, d'ordinaire le descendant d'un ancien fonctionnaire carolingien presque toujours investi d'un titre de fonction devenu dignité (un duc ou un comte), parfois dépourvu de tout titre (comme le sire de Bourbon, le sire de Beaujeu). Il est le premier personnage du pays; il possède ou a acquis de très grands domaines, qui lui donnent un

---

dois, contrairement à tous les droits des héritiers légitimes. Il pilla, il brûla, il tua, il fut partout impitoyable. Mais c'est à Origni qu'il apparut dans tout l'éclat de sa férocité: Vous planterez ma tente au milieu de l'Eglise, dit-il à ses hommes, vous ferez mon lit devant l'autel, vous mettrez mes faucons sur le crucifix d'or. Or cette église était celle d'un moutier de religieuses. Il brûla le moutier, il brûla l'église, il brûla les nonnes. (Cf: Léon Gauthier: *La Chevalerie*). — Par bonheur, ce type de sauvage, mal converti, sans être le type unique, n'était pas le type ordinaire de la chevalerie. " A défaut de guerres, les chevaliers arrangeaient un *tournoi*. Il se formait deux troupes, qui se livraient en rase campagne une bataille aussi dangereuse que les batailles véritables. Au tournoi de *Neuss* (près de Cologne), en 1240, il périt 60 chevaliers. "

La guerre était tellement entrée dans les habitudes des nobles que pour eux l'issue normale d'un procès était le *duel*, c'est-à-dire l'appel *par bataille*. Toutefois ce régime n'était un plaisir ou un divertissement que pour les chevaliers. Pour la masse du peuple, il était la source de quantité de misères. On sait les efforts de l'Eglise et de la royauté pour le faire cesser, ou du moins l'atténuer. Hélas! malgré les décisions des conciles, imposant *la paix et la trêve de Dieu*, la paix au moyen-âge fut un état d'exception.

L'idéal du chevalier, c'était le guerrier vigoureux et hardi, le Charlemagne de la chronique du *Pseudo-Turpin*, qui, d'un seul coup de son épée, pourfend un guerrier à cheval, vêtu de son armure, du sommet de la tête jusqu'au bas, avec le cheval... Pour n'être pas appelé couard, le chevalier est capable de toutes les violences. Sa règle, c'est l'*honneur* (mot nouveau, inconnu aux anciens), sentiment fait d'orgueil et de vanité, qui va dominer la noblesse d'Europe jusqu'au 18e siècle. L'honneur oblige le chevalier à ne rien supporter qu'il suppose pouvoir être interprété comme une reculade. En pratique, c'est le devoir de se battre contre quiconque lui conteste un droit auquel il prétend. " D'autre part, la loi par excellence du chevalier, c'est la foi ou fidélité à sa parole. Le preux (*probus*) est tout ensemble fidèle et brave. Mais il arrive des causes de conflits entre hommes, ainsi unis par la fidélité: il y a alors lutte entre l'honneur et la foi. C'est le noeud de l'intrigue des chansons de geste.

(Cf: Lavisse et Rambeau, II, p. 60-61.)

revenu princier et le rendent maître de plusieurs milliers de tenanciers; presque tout le territoire relève de lui en fief [5],

---

[5] En France, chacun pouvait être à la fois seigneur et vassal. Le lien féodal n'unissait plus que des terres. Mais il y avait différents modes de posséder la terre.

L'*alleu* était la pleine propriété sans aucune charge, avec droit absolu d'aliéner.

Le *fief*, usufruit à charge de service noble. La *tenure* (divisée en *censive*, en *vilainage*, en *servage*), usufruit à charge de redevances. Ces droits de possession pouvaient coexister en se superposant: une même terre était à la fois possédée en censive, en fief, en alleu, par trois possesseurs différents. Un alleu pouvait être converti en fief par le propriétaire; un fief ne pouvait guère être converti en alleu.

Pour la succession des *fiefs*, le droit des héritiers était contrarié par le droit du seigneur. En logique rigoureuse, le fief devait être indivisible et possédé par un héritier capable de service: il passait tout entier à l'aîné et toujours à un mâle: le droit féodal était caractérisé par le droit d'aînesse et l'exclusion des femmes. — Mais le principe fléchit — plus ou moins suivant les pays — devant la coutume générale.

Quant aux alleus et aux terres non nobles, grevées de charge, elles étaient partagées entre les enfants, sans distinction de sexe. — (Cf: Lavisse et Rambaud: *Histoire générale*, II, p. 51-52.)

On ne naissait pas *vassal*, on le devenait et par une cérémonie appelée l'*hommage*. " Le futur vassal se présentait devant le futur seigneur, nu-tête et sans armes. Il s'agenouillait devant lui, mettait ses mains dans les mains du seigneur, et déclarait qu'il devenait son homme. Le seigneur lui donnait un baiser sur la bouche et le relevait. Venait le serment. Le vassal jurait, la main sur des reliques ou sur l'évangile, de rester fidèle au seigneur, c'est-à-dire de remplir les devoirs de vassal, c'était la *foi* ou *féauté*... En récompense de cet engagement, le seigneur cédait au vassal la jouissance du fief qui lui appartenait: c'était d'ordinaire une terre: ce pouvait être toute espèce d'objet ou de droit lucratif. "

L'*hommage* est un trait très caractéristique de la société du moyen-âge. A cette période de l'histoire, on n'est pas le citoyen d'une nation, ni le sujet d'un état, on est le tenancier d'un grand propriétaire ou bien l'homme d'un chef, à qui on s'est lié par un serment personnel. Tout seigneur du reste devait service à un autre seigneur plus grand que lui: tout vassal, à son tour, pouvait être seigneur d'un moindre que lui; on était tout à la fois serviteur et maître, homme d'un chef et seigneur d'un vassal. Mais comme le désintéressement n'était pas la vertu dominante dans ce monde violent, on ne jurait fidélité à un chef que dans l'attente d'un bon bénéfice, d'un bon *casement* (ainsi que l'on disait dans l'est de l'Europe). De là, pour le chef, une quasi nécessité de batailler sans cesse, et de piller ses voisins.

car les autres seigneurs ont fini par se reconnaître ses vassaux; il a ainsi pour vassaux presque tous les nobles de la province. A ces pouvoirs du propriétaire et du seigneur s'ajoutèrent des pouvoirs étrangers à la féodalité, la domination des villes anciennes, qui lui assurait un revenu et une milice, la protection des églises et souvent les droits régaliens (régale, monnaie, juifs, fleuves, trésors). Sa cour était le centre de réunion de tout le pays; là se donnaient les fêtes de chevalerie; là se tenait la cour de justice supérieure qui, dans quelques provinces, devint un Parlement,le tribunal de comptabilité, qui devint une chambre des comptes, l'assemblée des notables, qui devint les Etats. " [6]

Ainsi se formèrent ces divisions territoriales connues sous les noms de comtés et de duchés: duchés de Gascogne, d'Aquitaine, de Bourgogne, de Bretagne, comtés de Toulouse, des Flandres, d'Artois, etc...

Ces divisions " étaient d'étendue très variable, suivant les conditions géographiques et la puissance du haut seigneur. Elles n'étaient pas fixées et ne cessèrent pas de varier, s'agrandissant par des conquêtes, des mariages, des héritages, diminuant par des partages. Quelques-unes disparurent. Dans l'ensemble elles tendirent plutôt à s'agrandir. Les hauts seigneurs avaient fini (vers le 12ème siècle) par décider que leur domaine, comme leur dignité, ne serait plus partagé entre leurs enfants, et passerait tout entier à l'aîné. Désormais les Etats féodaux furent à peu près fixés et le cadre des provinces fut formé. " [7]

Mais tandis que se multipliaient les principautés et les dynasties provinciales, que devenait la dynastie royale? Au milieu de ces partitions du domaine qui était censé relever de

---

[6] Lavisse et Rambaud, II, p. 62-63.

[7] Lavisse et Rambaud, *ibid.*

la couronne, que lui restait-il? Guère autre chose que son propre duché de l'île de France. Encore avait-il fallu le conquérir.

Cependant le duc de l'Ile de France n'était pas tout-à-fait l'égal des autres seigneurs. Placé au sommet de la hiérarchie féodale, il s'en distinguait par plusieurs traits caractéristiques. Lui seul portait le titre de roi. Lui seul recevait la consécration divine. Un pacte, semblable à celui qui reliait ses hommes à chaque seigneur, rattachait à lui tous les ducs, comtes et barons de son royaume. Ceux-ci, en principe au moins, étaient ses fidèles et ses vassaux; il demeurait leur suzerain. On lui reconnaissait d'ailleurs le monopole de certains devoirs. A lui revenait la protection des faibles,des opprimés, des églises, des veuves...,etc. Il était tout au moins le trait d'union entre tous ces barons turbulents et cupides du moyen-âge. On pouvait toujours en appeler à son tribunal ou à son arbitrage. Détruire les repaires de brigands comptait aussi parmi ses fonctions.

Le roi l'eût voulu qu'il n'eût pu, comme les autres seigneurs, borner son coup d'oeil aux confins de son duché. Il était sollicité de toutes façons à s'occuper des intérêts généraux de son peuple.

A ces devoirs le monarque capétien manquait d'autant moins qu'ils étaient pour lui presque le seul moyen d'affirmer sa prééminence. Le malheur c'est que ses fidèles pouvaient impunément devenir *infidèles*, voire lutter contre lui.

Il apparut bien vite que le roi de France n'avait qu'un moyen effcace de faire prévaloir son autorité, c'était de devenir le plus grand propriétaire de son royaume. C'est à quoi il s'appliqua avec suite et constance, soit par des mariages, soit par des alliances, soit par des traités, soit par des conquêtes à main armée. Mais vers le milieu du 12e siècle, voici que

se produit un événement qui lui rend la besogne singulièrement ardue. En 1152 Alienor, femme divorcée de Louis VII, épouse le jeune roi d'Angleterre, Henri II Plantagenet. Par cette alliance " le groupe féodal de la Guyenne, du Poitou et de la Saintonge se trouve immédiatement réuni au fief limitrophe de l'Anjou et du Maine, lequel venait lui-même de se sonder à la Normandie ". En outre, comme duc d'Aquitaine, le nouvel époux d'Alienor revendiquait des droits plus ou moins fondés sur la Bretagne, le Berry, l'Auvergne et Toulouse. Il était le vassal du roi capétien, si l'on veut, mais un vassal qui possédait sur le vieux sol gaulois trois fois plus d'hommes et de territoires que son suzerain. [8]

Par bonheur, quelque trente ans plus tard, un prince aussi habile politique que vaillant guerrier montait sur le trône de France. Il s'appelait Philippe-Auguste. " Pendant les 43 ans que dura son règne (1180-1223), il ne laissa jamais

---

[8] Au temps de Louis le Gros, le petit royaume capétien courut un danger presque aussi grand qu'au temps de Charles VI et de Charles VII. Il ne fut pas loin d'être absorbé déjà par l'état anglo-normand.

" Quand on songe à l'incontestable capacité d'un roi comme Henri 1er Plantagenet, à la densité et à la valeur militaire de la population normande, à la faculté qu'avait cet ennemi d'atteindre le roi capétien au coeur de son Etat, à l'entente régulièrement établie entre le souverain anglais, le comte de Blois et la petite féodalité, hostile à Louis le Gros, on se demande avec surprise comment ce prince a pu soutenir, avec ses faibles ressources, les assauts répétés que lui a livrés son redoutable voisin. Les difficultés que rencontra Henri 1er, dans son royaume insulaire, les divisions et les rébellions de sa noblesse normande et surtout l'impossibilité où il fut de maintenir dans son alliance la Flandre et l'Anjou, pourraient expliquer la force de résistance opposée par le roi de Paris. Tenue en échec, au nord par les Flamands, au sud par les Angevins, à l'est, dans le Vexin, par les Français, la Normandie fut presque toujours obligée de disperser sur trois points ses forces militaires. C'est à cette circonstance que le faible royaume capétien dut, en grande partie, son salut. " (Lavisse et Rambaud, *Histoire générale*, II, p. 357.)

passer deux printemps sans guerroyer contre les rois d'Angleterre et leurs barons. "[9] Après la glorieuse bataille de Bouvines (27 juillet 1214), où fut écrasée la formidable coalition de Jean Sans-Terre, des barons du nord de la France et de l'empereur germanique, le successeur de Guillaume le conquérant était relégué dans ses îles brumeuses d'outre-Manche; il ne lui restait en deça que la Guyenne. La royauté capétienne commençait à exister autrement que de nom; elle acquérait ce qui lui avait manqué le plus jusque-là, la force matérielle concrétée par l'extension territoriale. " Le premier de tous les Capétiens, Philippe-Auguste s'était senti assez fort pour n'avoir pas besoin de faire couronner son fils de son vivant. Ce petit fait en dit plus long sur les progrès du pouvoir royal que toutes les considérations théoriques. Il avait fallu deux cents ans à la dynastie de Hugue Capet pour atteindre ce résultat. "[10] Sous le successeur immédiat du vainqueur de Bouvines, la couronne royale devait s'enrichir d'un superbe joyau. A la suite de la guerre des Albigeois, le Languedoc lui était cédé et solidement uni, par le traité de Meaux conclu pendant la régence de Blanche de Castille (1229).

Louis IX avait trop profondément ancré dans son âme le sentiment de l'équité, il était trop respectueux de tous les droits acquis et traditionnels, pour chercher à s'agrandir aux dépens des grands seigneurs: il se contenta de garder jalousement les droits qui lui revenaient par hérédité. Mais s'il n'apporta pas à sa maison un surcroît de domaines, il lui ajouta une incomparable auréole de justice et de sainteté, il lui assura en Europe une prépondérance qu'elle n'avait pas connue sous Philippe-Auguste. " Les hommes du 13e siècle

---

[9] Lavisse et Rambaud, II, p. 366.

[10] Lavisse et Rambaud, *ibid*, p. 373.

virent ce spectacle unique au moyen-âge: un roi de France, par la seule autorité de ses vertus, accepté comme juge universel, tranchant les questions les plus délicates, et réussissant plus d'une fois à imposer la paix. " ([11])

Sous le deuxième successeur de Louis IX nous voyons réapparaître le droit romain. Des légistes qui s'en sont imprégnés dans les écoles du midi, notamment dans celle de Montpellier, entourent Philippe-le-Bel et gouvernent plus ou moins en son nom. Mais ils ne cherchent pas à fonder un organisme constitutionnel, tel que nous le concevons aujourd'hui. Il est vrai, à cette date une révolution importante s'accomplit: les communes s'émancipent et la royauté favorise ce mouvement.

Dès le règne de Philippe-Auguste, sous prétexte de mettre fin aux discordes intestines qui ruinent et déchirent les groupements urbains, nouvellement affranchis, plus ou moins complètement, de la domination de leurs seigneurs, [12] les lé-

---

[11] Lavisse et Rambaud, II, p. 393.

[12] Dans ces petites républiques qu'étaient les communes, " le corps de citoyens se divisait, en général, en deux ou plusieurs factions groupées derrière les quelques familles qui se réservaient les honneurs publics (mairie, échevinat, trésorerie..., etc.), en se les disputant: et c'était entre elles des guerres sans fin, se transmettant de génération en génération, si acharnées que, dans plusieurs villes du midi, elles rendirent nécessaire l'institution du podestat (sorte de dictateur, investi de tout pouvoir pour gouverner, sans haine, sans faveur, sans crainte, sans profit personnel). " (Lavisse et Rambaud. II, p. 466.)

" Au cours du 13ème siècle, ces rivalités de familles se compliquèrent de troubles sociaux autrement graves. Dans toutes les villes, même là où la constitution avait eu au début un caractère démocratique, le pouvoir était aux mains de riches bourgeois, qui régnaient sans partage et sans contrôle... caste aussi exclusive, aussi étroite que la classe féodale, aussi dure pour la plèbe qui l'avait soutenue, l'accablant d'impôts, de charges,

gistes de la couronne " proclament le principe que toutes les communes du royaume, celles qui sont situées dans les seigneuries des feudataires, aussi bien que celles du domaine, sont villes royales et relèvent immédiatement du souverain. Leurs successeurs s'appliquent avec succès à faire prévaloir cette doctrine, évoquant à la cour du roi les *cas royaux*, qu'ils soustraient aux juridictions municipales, recevant en parlement les appels de leurs sentences, convoquant à l'ost du roi les milices ou communes, contrôlant l'administration des magistrats, s'immisçant dans les élections et frappant d'amendes les communes indociles. "

Stratagème plus ou moins machiavélique, mais par où la royauté fait d'une pierre deux coups: elle amoindrit la puissance des seigneurs et réussit à mettre la main sur les communes.

Il est vrai encore, pour la première fois, sous Philippe le Bel, les Etats généraux avec représentation de la bourgeoisie

---

d'injustices. Mais le peuple, qui formait la majorité des habitants, ne tarda pas à s'organiser, à former une petite commune dans la grande, une association, ayant ses règlements et ses chefs, se conjurant à son tour, fomentant des émeutes contre l'aristocratie. Ce qu'il reprochait surtout à la coterie dominante, c'était la mauvaise administration des finances municipales; à tout propos il accusait les magistrats de malversations et de vénalité, et réclamait le droit de surveiller leur gestion... En France, ce fut la royauté qui se chargea de rétablir la paix des cités et des bourgs... Soucieuse de faire droit aux plaintes populaires, de restreindre l'arbitraire de l'oligarchie, la royauté modifia souvent les constitutions au profit de la plèbe; mais elle en profita pour confisquer les libertés communales... Ruinées, agitées par les émeutes du menu peuple, tracassées par les fonctionnaires royaux, les communes finissaient par solliciter une liquidation, et cette liquidation était la suppression de leurs privilèges, de leur autonomie, de leur indépendance. Nombre de villes devaient succomber ainsi, notamment sous Philippe le Bel; et celles qui devaient survivre n'allaient conserver qu'un vain simulacre de leur ancienne condition. Cette fois encore la royauté agissait envers elles comme avec les seigneurs. " (*Id.*, *ibid.*, p. 463.)

et du Tiers sont convoqués. [13] C'est une grande innovation. Mais il ne faudrait pas assimiler ces assemblées aux chambres législatives de nos démocraties. Elles n'ont que voix consultative. Elles ne sont qu'un autre moyen pour le monarque de passer par-dessus la tête de ses rivaux de la féodalité et de venir en contact avec son peuple, d'augmenter sa popularité et par le fait même d'assurer son hégémonie. C'est vers l'absolutisme du pouvoir, et non vers sa démocratisation (ce qui d'ailleurs n'était ni désirable, ni guère possible à cette époque), que tendent les scribes de moralité vulgaire, tels que Pierre Flotte, Guillaume de Nogaret, Enguerrand de Marigny, dont Philippe le Bel a rempli sa trésorerie, sa chancellerie et son conseil d'Etat; et c'est aussi vers sa laïcisation, si je puis employer ce terme, qui, pour être nouveau dans notre vocabulaire, n'en traduit pas moins exactement beaucoup de réalités anciennes, notamment ce qui se passa au temps où un Nogaret dirigeait la politique du roi de France. Ici quelques précisions sont nécessaires.

Il ne faudrait pas croire que le monarque capétien ait eu pour souci principal de mériter son surnom de roi très chrétien et de fils aîné de l'Eglise. Les premiers représentants de la dynastie, Hugue Capet, Robert II, Henri 1er et surtout Philippe 1er, se montrèrent des fils rien moins que dociles à l'égard du pasteur suprême, soit qu'ils fussent menacés de l'excommunication à cause des scandales de leur vie privée, soit qu'ils fussent invités à favoriser la réforme de leur clergé.

Sans doute, il leur répugnait de renoncer aux profits matériels qu'ils tiraient des investitures (dont l'abus du

---

[13] Sans doute, il y avait eu auparavant des assemblées politiques, mais elles n'étaient composées que de hauts barons et de hauts prélats.

reste chez eux était loin d'être aussi criant qu'en Allemagne) ; mais peut-être craignaient-ils encore davantage de sacrifier quelque chose de leur légitime indépendance. Les rois de France se refusèrent persévéramment à graviter dans l'orbite de l'organisation théocratique, qui fut le rêve de Grégoire VII. Ce refus s'explique, en grande partie, par le fait que la papauté était plus ou moins soudée à l'empire germanique, dont elle se donnait pour la tête. Mais, quand éclata le conflit entre l'empire et le sacerdoce, les choses changèrent de face. Ce fut le roi de France qui devint alors le plus ferme appui et le plus vigoureux défenseur du pape. Cette alliance de la papauté et du royaume capétien, Philippe le Bel n'avait pas précisément l'intention de la briser, d'autant moins qu'elle était plus profitable à sa dynastie qu'au siège apostolique. Mais, imbu par ses légistes des principes de la Rome païenne, il visait, sinon à la suprématie du pouvoir civil, du moins à sa complète autonomie. Par sa triste conduite à l'égard de Boniface VIII, il devint le vrai vengeur des Césars germaniques, Henri IV et Frédéric II. Anagni fut la revanche de Canossa.[14]

---

[14] Rappelons l'incident qui déchaîna ce lamentable conflit. Saisetti, évêque de Pamiers, nommé sans l'intervention du roi, avait été envoyé par Boniface VIII à la cour pour demander l'élargissement du comte de Flandre et le départ du roi pour la Croisade. Ce prélat, qui incarnait toutes les haines encore vivaces du midi contre le souverain du nord, parla avec colère; il fut puni et cité devant la cour royale.

Boniface VIII, à son tour, publia la bulle *Ausculta*, où il privait le roi de toute subvention du clergé et le déclarait déchu de toute garantie contre les anathèmes pontificaux, etc... Dieu, ajoutait-il, en nous imposant le joug de la servitude apostolique, nous a établi audessus des rois et des empereurs pour arracher, détruire, anéantir, disperser, bâtir et planter en son nom. — Philippe le Bel ne s'effraya pas. Après avoir arraché une approbation plus ou moins équivoque aux membres d'une grande assemblée réunie à Notre-Dame de Paris, il se dispensa lui-même d'aller à Rome, où il était cité, et il interdit à ses évêques de se rendre au concile qui y était convoqué. Le concile se tint quand même, et Boniface VIII y lança la fameuse bulle *Unam sanctam*, où il déclarait et définissait "que

Toujours est-il qu'après ce triomphe sur la puissance ecclésiastique, quelque peu glorieux qu'il ait été, suivi du séjour du pape, Clément V, en France, et de la destruction de l'ordre des Templiers, Philippe le Bel ne connut plus de rivaux en Europe. Comme on se plaira à le dire un peu plus

---

toute créature humaine est soumise au pontife romain " oubliant cette fois de faire la distinction que lui-même avait faite dans d'autres circonstances, à la suite d'ailleurs d'Innocent III et des autres pontifes, ses prédécesseurs ; soumise *ratione peccati*, non pas précisément *ratione jurisdictionis vel potestatis.*

" Le 13 avril 1303, il envoyait à son légat en France des lettres qui frappaient Philippe le Bel d'excommunication, s'il résistait à une dernière sommation. Le porteur des lettres fut saisi, à Troyes, jeté en prison, dépouillé. Le 31 mai, nouvelle bulle détachant les sept provinces ecclésiastiques du bassin du Rhône, et leurs dépendances, de toute vassalité et de toute fidélité au roi capétien. " De son côté, le roi tenait une réunion de prélats et barons, où, par la bouche de Nogaret, un concile général était réclamé, qui ne pouvait cependant être convoqué qu'après déposition de Boniface VIII, accusé de ne pas croire à l'immortalité de l'âme ni à la vie éternelle, d'avoir dit qu'il aimerait mieux être chien que français, de s'être fait élever des statues dans les églises pour se faire adorer, d'avoir un démon familier qui le conseillait. Mais Nogaret avait affirmé qu'il n'y avait qu'un moyen de rendre le concile possible et d'exécuter l'appel, c'était de s'emparer de Boniface. Il était parti pour l'Italie. Installé à Florence, il avait ourdi un vaste complot, où était entré notamment un des Colonna, Jacopo dit le Sciarra, à la tête de 800 hommes. Boniface VIII était venu à Anagni d'où il comptait, le 8 septembre, fulminer l'anathème contre le roi de France. C'est la veille de ce jour qu'eut lieu l'attentat : le palais pontifical fut envahi et Boniface sommé d'abdiquer, sans pourtant qu'il y eût voie de fait contre sa personne. A toutes les accusations Boniface refusa de répondre. Dès le surlendemain, la situation changeait ; les habitants d'Anagni se tournaient contre les insulteurs du vicaire de Jésus-Christ, et ceux-ci se hâtaient de fuir. Mais Boniface, épuisé par de telles émotions, mourait quelques jours après. On sait que Philippe le Bel le poursuivit jusque par delà la tombe, voulut le faire charger d'hérésie par Clément V. Celui-ci, pour sauver la mémoire de son prédécesseur, sacrifia les Templiers.

Les légistes de Philippe le Bel aviaent lancé l'idée de la supériorité du concile général sur le pape ; elle devait faire son chemin. Cette idée et celle de la royauté de droit divin, et de sa pleine indépendance dans le domaine temporel, devaient amener la ruine de l'oeuvre de Grégoire VII et d'Innocent III.

tard, il fut empereur en son royaume, [15] beaucoup mieux en tous les cas que le titulaire de la dignité impériale ne l'était en Allemagne.

(À SUIVRE)

M. TAMISIER, s. j.

---

[15] Il tenta aussi de l'être en dehors. En 1308 " la puissance du roi de France était vraiment imposante et souveraine. A côté de la faiblesse de la papauté, de l'abaissement de l'Allemagne, on voyait de gouvernement de Philippe le Bel suivre une politique étrangère de prépondérance, avoir une diplomatie presque universelle pour le temps. Le pape vivait en France. En Italie, un capétien (de la maison d'Anjou) régnait à Naples et prétendait au trône de Hongrie. En Castille, les enfants de la Cerda étaient soutenus par le roi de France. La Navarre avait pour souverain la reine de France. Philippe le Bel avait fait de nombreuses alliances parmi les princes du Rhin, de Liège et du Brabant, de la Savoie et du Dauphiné. Charles de Valois épousait Catherine de Courtenay, héritière de l'empire latin de Constantinople. Un mariage, à partir de 1303, unissait la France et l'Angleterre. Des traités étaient conclus avec les princes les plus lointains: le kral de Serbie, le roi de Norvège, les khans des Mongols, les chefs Mongols de Syrie. " (Lavisse et Rambaud, III, p. 24.). Pourquoi le titre impérial ne viendrait-il pas couronner une telle puissance? Justement, Albert d'Autriche vient d'être assassiné, et les électeurs, divisés et incertains, n'ont pas pu lui donner aussitôt un successeur. Philippe le Bel met en avant son frère bien-aimé. Charles de Valois. Soit par lettres personnelles, soit par ambassadeurs et cadeaux, il s'efforce de lui gagner le roi de Bohème, les autres électeurs et le pape Clément V. Toutes ces démarches sont vaines. Le 15 novembre 1308, un petit prince, Henri-de-Luxembourg, est élu. François 1er aura une déception semblable. Heureusement, dirons-nous, car le roi de France n'aurait pu devenir empereur qu'aux dépens de l'unité et de la cohésion nationales en son propre royaume.

Observations typographiques

UN voyageur de commerce, faisant l'éloge de la maison qu'il représentait, disait un jour par boutade à l'un de ses compagnons :

— Notre firme écrit tellement de lettres que, si nous omettions les points sur les *i*, ce seul fait nous ferait économiser $100 000 par année sur notre correspondance.

Les points sur les *i* sont de rigueur, et la question d'économie n'est pas une raison de les supprimer, mais il est une foule de cas où les points sont inutiles et même fautifs, ce qui ne nous empêche pas de les employer à profusion. Nombre d'autres signes orthographiques, de mots, de lettres, de chiffres, etc., sont aussi de trop et ne font qu'encombrer les lettres, circulaires, cartes, menus, rapports, procès-verbaux, affiches, etc.

En les supprimant, nous aurions tout à gagner du côté de la clarté, du bon aspect de la copie et de l'économie du travail typographique.

Il est certaines notions de typographie française que tout le monde doit connaître. On imprime aujourd'hui tant de choses : programmes, circulaires, têtes de lettres, affiches, rapports d'assemblée, qu'il n'est pas excusable d'ignorer certaines règles typographiques ; de plus, la dactylographie suit exactement les mêmes règles que la typographie, et qui n'a pas, à certaines heures de la vie, un travail dactylographique à exécuter ?

De bonnes notions à ce sujet seraient très utiles, ce me semble, pour guider ceux qui ont à préparer un écrit en vue

de l'impression, quelque bref que soit cet écrit, fût-ce même une affiche ou une circulaire. Le typographe s'acquittera mieux de sa tâche et la correction des épreuves sera plus brève et plus facile si la copie est parfaitement préparée.

* * *

1. Le point est inutile :

a) Au bout d'une signature;

b) Après la dernière lettre d'une indication, d'une inscription : SECRETARIAT — ENTREZ — POUSSEZ, etc.;

c) Au bout des lignes en caractères voyants dans les annonces, cartes professionnelles, têtes de lettres, circulaires commerciales, menus, etc.;

d) Au bout du titre d'un travail écrit, tel qu'un thème, une dictée, une composition littéraire, etc. — Même chose pour le titre courant (placé au haut de chaque page d'un livre, d'un journal, etc.);

e) Avant un tiret, dans les sous-titres: *Le baptême — La confirmation — L'eucharistie, etc.;*

f) A la fin d'une abréviation contenant la dernière lettre du mot entier: St — Ste — Mr — Me (maître) — lt (lieutenant) — Mlle — Mme — Ths — Mgr—. (No s'abrège plutôt *n.*)—1o, 2o, 3o, etc.;

g) Le point abréviatif se supprime devant un deux points: Tél: Est 1572, et non Tél.: Est 1572—Ex:, et non Ex.:, etc.;

h) Après une somme ne contenant pas de sous : 2 000 (et non $2 000.).

2o Lorsque le même mot ou groupe de mots est répété dans plusieurs lignes qui se suivent, on remplace ce mot par un tiret :

Séminaire de Joliette	Collège de l'Assomption
— Sherbrooke	— Valleyfield.
— Rimouski.	

Il ne faut pas remplacer le tiret par le guillemet anglais, ce qui est malheureusement quasi-universel. Ex :

Professeurs de grec
" " *latin*

alors qu'on devrait écrire :

Professeurs de grec
— *latin*

Cependant, dans une liste de noms de famille, on répète les noms en toutes lettres :

Gagné (Louis)	Québec
Gagné (Pierre)	—
Gagné (Yves)	Longueuil

3o Il ne faut pas de trait d'union :

a) Avant le mot *général,* dans les expressions comme celles-ci : vicaire général, solliciteur général, procureur général, président général, secrétaire général, gérant général, etc. ;

Il en est de même du mot adjoint : coroner adjoint, shérif adjoint, greffier adjoint, conservateur adjoint (d'une bibliothèque, d'un musée), secrétaire-trésorier municipal adjoint, etc. ;

b) Entre les mots *anti, archi, co, extra, juxta* et le mot qui les suit et auquel ils se soudent : *anticonscriptioniste, archiépiscopal, copropriétaire, extralucide, juxtaposer.* Le contraire existe en anglais : anti-conscription, co-operative, etc.

4o On ne répète pas les abréviations *M.* — *Mme* — *Mlle* dans une liste verticale de noms, mais on met l'abréviation plurielle devant le premier nom :

MM. *Paul Roy*		M. Paul Roy
Jean Drouin	et non	M. Jean Drouin
Jacques Cyr		M. Jacques Cyr
Mmes Louis Blouin		Mme Louis Blouin
Jean Cadieux	et non	Mme Jean Cadieux
Charles Boire		Mme Charles Boire.

On ne met pas de point au bout de ces noms mis ainsi en colonnes verticales.

5o On y gagne en brièveté et en apparence en remplaçant par des parenthèses les mots *comté de.* Ex : S.-Rose (Laval), S.-Angèle (Rouville), au lieu de S.-Rose, *comté de* Laval, S.-Angèle, *comté de* Rouville. (Eviter l'abréviation à l'anglaise *Co. de...*)

6o On écrit : *10 h. 30* — *8 h. 15* — *7 h. 20*, et non 10.30 h.— 8.15 h. — 7.20 h., ni 10.30 hrs., 8.15 hrs., 7.20 hrs.

7o Le mot *de* est de trop dans : 10 *de* mars, 15 *de* juin (10 mars, 15 juin).

8o Les zéros sont de trop pour indiquer qu'il y a absence de sous dans une somme mentionnée : $2 000, et non 2 000.00.

Ex : $100 000
220 232 70
300 000
427 521 42

Dans ce cas, on ne répète pas le signe $ devant chaque somme mentionnée, mais on ne le met qu'à la première.

Le signe $ est souvent inutile dans les listes de prix, les catalogues commerciaux, les annonces de marchandises. On ne le voit plus et avec raison dans les annonces des grands magasins Dupuis frères et Goodwins publiées chaque jour dans les journaux. Le texte est ainsi plus net et on y gagne en espace.

9o En français, on écrit : *le lundi 30 octobre 1916*, sans virgules ni capitales, contrairement à l'usage anglais : *Monday, October 30, 1916.*

10. Premier s'abrège : 1er ; deuxième, troisième, quatrième s'abrègent : 2e, 3e, 4e, et non 2ème, 3ème, 4ème.

11. Pour être logique on écrit : *cinq pour cent* ou *5 pour 100*, et non *5 pour cent* ni *cinq pour 100.*

12. Les guillemets sont inutiles :

a) Dans les dialogues où l'on fait usage du tiret : — Viens-tu? — Oui, et non : — " Viens-tu? " — " Oui ";

b) Au commencement et à la fin d'une citation faite en caractère plus fin ou plus gros que celui du texte courant ou quand la citation est en texte renfoncé;

c) Aux citations mises en épigraphe en tête d'un livre, d'un chapitre, ou au texte biblique placé en tête d'un sermon, d'une homélie, etc.; aussi aux citations en vers.

13. Le tiret est inutile :

a) Dans un interrogatoire, après les lettres D. et R. (Demande et Réponse.)

Q. *Où allez-vous ?*
R. *A la messe;*

b) Après la vedette d'une lettre :

Cher monsieur,

et non, comme en anglais:

Dear Sir : —

14. Exemples de ponctuation dans les énumérations, classifications, divisions, etc.

Notre but est :

1o De nous amuser ;
2o De lire ;
3o De prier.

et non,

Notre but est,

1o *De nous amuser.*
2o *De lire.*
3o *De prier.*

On met deux points, et non une virgule, pour indiquer qu'une énumération va suivre et chaque partie se termine par un point et virgule, excepté la dernière qui se termine par un point.

Si l'on ne change pas de ligne à chaque division, on met une minuscule à la première lettre de chacune. Ex:

Il y a trois règnes: 1o le règne animal; 2o le règne végétal; 3e le règne minéral.

Si, dans la division, on se sert de lettres minuscules au lieu de chiffres, on met en italique les lettres *a, b, c,* etc. et l'on ne met qu'une demi-parenthèse après les lettres *a*), *b*), *c*) :

Il y a trois règnes :

a) Le règne animal ;
b) — végétal ;
c) — **minéral.**

15. Les parenthèses dans lesquelles on fait entrer les chiffres 1, 2, 3, indicateurs de renvois au bas des pages, sont inutiles. Ex: " Aide-toi, et le ciel t'aidera "[1], et non ... t'aidera " (1). Si les notes au bas des pages sont nombreuses, on les met en deux colonnes.

16. Dans un règlement ou les statuts d'une compagnie, société, etc., on peut se contenter de mettre *Article I* au long au premier alinéa et mettre ensuite 2., 3., 4., 5., sans répéter le mot *Article* devant chaque chiffre.

17. On n'abrège pas le prénom d'un personnage ayant le titre de *sir* et l'on dit : sir Evariste Leblanc, sir Vincent Meredith, sir Alexandre Lacoste, sir Robert Borden, et non *sir P.-E. Leblanc, sir H. V. Meredith, sir Alex. Lacoste, sir R. L. Borden.* En anglais, le mot *sir* prend toujours la majuscule. En français il prend la minuscule.

18. Dans un texte ordinaire, on écrit les nombres en lettres et non en chiffres : *Nous étions quatorze* (et non 14) ; *J'ai vu entrer cent* (et non 100) hommes, etc.

Etienne BLANCHARD, p. s. s.

331 est, Sainte-Catherine, Montréal.

A travers les faits et les oeuvres

La guerre. — *Statu quo* sur le front oriental. — Succès anglo-français sur le front occidental. — Le recul d'Hindenburg. — En Angleterre. — La convention irlandaise. — Un discours de sir Edward Carson. — En France. — Le cabinet Ribot. — La paix française. — Séances secrètes. — Une résolution significative. — Discours de M. Ribot. — Catholiques français et catholiques allemands. — La situation russe. — Relations du nouveau gouvernement avec les Alliés. — Mauvaises dispositions des révolutionnaires russes. — Les notes des Alliés. — Les perspectives s'améliorent. — La voix du pape. — Au Canada. — La conscription.

LE mois qui s'achève a apporté peu de changements dans la situation respective des belligérants. Sur le front oriental règne toujours la même inaction. La crise russe a entraîné l'inertie militaire presque absolue. Et les Allemands, heureux de cette bonne fortune, n'ont rien fait pour provoquer les Moscovites à des opérations plus actives. En Belgique et en France, les Alliés ont remporté encore des succès. Au sud d'Ypres, dans la direction d'Armentières, les Anglais ont frappé contre l'ennemi un coup terrible. Le 8 juin, ils ont assailli les lignes allemandes sur un front de neuf milles et ont enlevé plusieurs villages, entre autres Messines et Wystchaetc. Ils se sont emparé d'une série de tranchées, ont fait plusieurs milliers de prisonniers et capturé une grande quantité de canons. L'attaque avait été préparée par un bombardement intense. L'artillerie britannique avait lancé une pluie de projectiles sur les positions à conquérir. Au moment de l'assaut les Anglais ont fait sauter sous ces dernières des mines creusées de longue main et qui contenaient plus d'un million de livres d'explosifs. Les

détonations ont été tellement formidables, tellement éclatantes, que le premier ministre, M. Lloyd George, les a entendues de sa résidence, à Waltonheath, près de Londres, à cent trente milles de distance. On avait travaillé pendant douze mois à creuser et à charger ces mines. L'effet a été prodigieux. Des collines entières ont disparu. La hauteur de Messines, qui se trouvait entre les mains des Allemands depuis 1914, est un point d'une importance capitale. Subséquemment, les Anglais ont fait fléchir la ligne de défense de Hindenburg sur plusieurs points, dans l'Artois, au nord-ouest de Bullecourt. De leur côté, en Champagne, les Français ont enlevé des tranchées allemandes au nord-est de Soissons. Cependant aucune de ces opérations n'a eu l'envergure de celles que nous avons eu à signaler dans notre chronique du mois de mai. Les renforts puissants, amenés par le généralissime allemand du front oriental sur le front occidental, ont ralenti l'offensive anglo-française. Mais il ne faudrait pas en conclure que celle-ci est manquée. Elle a déjà produit des résultats énormes. Un écrivain militaire d'une haute valeur, le général Pétetin, les apprécie comme suit dans la *Croix* de Paris: " Ce qu'il convient de dégager de cette phase de la guerre, c'est que, en effectuant son recul à temps, Hindenburg a échappé à la terrible pression que nous aurions exercée sur les deux branches de la tenaille et qui aurait probablement amené un désastre pour les armées allemandes. On ne saurait qu'applaudir à la nouvelle méthode employée par les Alliés dans cette bataille, la plus vaste de tous les temps, qui ouvre si glorieusement la campagne du printemps 1917. Il s'agit, cette fois, d'une véritable offensive stratégique, c'est-à-dire qui donnera des résultats stratégiques. Espérons qu'ils ne se feront pas attendre! Les offensives précédentes — il faut bien le reconnaître — n'avaient, malgré leur ampleur, qu'un caractère tactique. Celles d'Ar-

ras et de Champagne, entamées le même jour, 25 septembre 1915, n'avaient aucune corrélation entre elles. Celle de la Somme était purement locale. D'ailleurs, les batailles à fronts parallèles n'ont, à aucune époque, abouti à la défaite totale de l'armée adverse. Il faut toujours chercher au moins l'une de ses ailes, et, lorsqu'on parvient à la déborder ou à l'écraser (Saint-Privat), on obtient alors des résultats décisifs. Notre haut commandement paraît l'avoir compris, cette fois, et notre adversaire l'a redouté. C'est pour cela qu'il a reculé! La forme même de notre front, qui s'infléchissait presque à angle droit, à Ribécourt, indiquait la manoeuvre actuellement tentée; elle nous permettra, si elle réussit, de prendre d'enfilade, et même à revers, les troupes allemandes de Laon, La Fère et Saint-Quentin. Nous voici donc rentrés dans la vérité de l'art de la guerre; persévérons-y, et les résultats tangibles apparaîtront bientôt. "

Pendant que les Alliés et les Allemands se disputent le terrain kilomètre par kilomètre sur le front occidental, ces derniers continuent leurs criminels attentats contre les populations non combattantes. Ainsi le 13 juin ils ont dirigé contre Londres un raid aérien au cours duquel ils ont bombardé une école où leurs projectiles ont tué dix enfants et en ont blessé une cinquantaine. Ils ont aussi lancé leurs engins destructeurs sur plusieurs autres localités. Quinze appareils allemands ont pris part à cette incursion. Les avions anglais leur ont donné la chasse, mais il appert qu'ils n'ont pu en abattre qu'un seul. Le nombre des victimes a été considérable. On en compte cinq cent trente-six, dont quatre-vingt-dix-sept morts et quatre cent trente-neuf blessés. Seize femmes et vingt-six enfants ont été tués: cent vingt-deux femmes et quatre-vingt-quatorze enfants ont été blessés. Il n'y a pas d'excuse pour de semblables actes. Ce n'est plus là de la guerre, c'est de l'assassinat.

* * *

En Angleterre, M. Lloyd George a annoncé la composition de la fameuse convention qui doit délibérer sur la question irlandaise. Le gouvernement s'est efforcé d'y faire entrer des représentants de tous les éléments. Les conseils de comté et les conseils des bourgs sont invités à nommer comme délégué leur président, et les conseils urbains à choisir deux représentants. La convention renfermera quatre évêques catholiques, l'archevêque de Dublin et le modérateur de l'assemblée presbytérienne. Elle se composera de cent un membres. Les nationalistes, les unionistes y seront représentés. Les Sinn Feiners sont invités à y figurer. Et, pour aplanir les voies, le gouvernement a décidé d'accorder une amnistie aux prisonniers incarcérés à la suite du soulèvement révolutionnaire dont Dublin fut le théâtre en 1915. Cette mesure a beaucoup fait pour améliorer la situation. La mort glorieuse du major Redmond, frère du leader nationaliste, tué au front, a aussi beaucoup contribué au ralliement de toutes les bonnes volontés. M. Lloyd George a fait de ce héros, dans la Chambre des communes, un magnifique éloge. Sir Edward Carson a voulu lui aussi rendre hommage à sa mémoire. Il a mentionné le fait que le défunt avait fortement préconisé l'entrée des ulstéristes dans la convention. " Si ulstéristes et nationalistes, a-t-il ajouté, pouvaient combattre côte à côte pour la grande cause de la liberté humaine, je ferai certainement tout en mon pouvoir pour aider à une solution du problème irlandais répondant à l'idéal de liberté de tous les partis en Irlande. "

Le même sir Edward Carson a prononcé dernièrement un important discours à un banquet qui lui a été donné par les producteurs de l'empire britannique. Nous y avons remarqué le passage où l'orateur a parlé de la fédération impé-

riale. " Des gens parlent follement de cette question, s'est-il écrié, sans savoir ce que cela signifie. Il ne peut pas y avoir de fédération impériale si l'on veut dire qu'un acte du parlement va lier ensemble les diverses parties de l'empire. Peu importe que le système d'association impériale ne soit que très peu rigide, pourvu que ce soit le meilleur système en pratique. Qu'on ne cherche pas à lui donner artificiellement une plus grande solidité, mais qu'on le laisse se développer de lui-même. La réunion annuelle d'un conseil impérial, sous forme de cabinet, pour la discussion des affaires de l'empire du ressort de l'exécutif, constitue la réalisation la plus grande que nous puissions obtenir, actuellement, de l'idéal auquel nous visons. "

Sir Edward Carson semble aimer fort peu le mot d'impérialisme. " Ne parlons pas trop d'impérialisme, a-t-il dit. Pour quelques personnes, ce mot évoque la domination ; pour d'autres, l'exploitation du peuple au profit de quelques-uns ou des capitalistes. Il faut leur enlever cela de l'esprit. Il faut plutôt leur parler de l'union de l'empire et de la grandeur par laquelle chaque partie est une aide et une force pour les autres. De même que le développement des affaires a ouvert parmi les ouvriers un plus grand champ à leurs énergies et a fourni de plus grandes ressources pour la hausse des salaires, de même, pour l'expansion des ressources inexploitées de l'empire, vous leur démontrerez que nous possédons de quoi leur donner de meilleurs et de plus sûrs fondements de bonheur que n'en a jamais eu le prolétariat des autres races. "

D'après ce discours, il semblerait que sir Edward Carson n'est guère favorable à l'impérialisme politique.

* * *

En France le ministère Ribot paraît avoir consolidé sa situation parlementaire. Il a pris une très ferme attitude au sujet de la participation des socialistes français au congrès

international de Stockholm. Interpellé à ce propos, le premier-ministre a fait cette déclaration: " La France ne veut qu'une paix française. On ne peut prendre part à une conférence qui pourrait en arriver à une paix partiale, à une paix boîteuse. Quand les pourparlers concernant cette conférence se seront apaisés, le gouvernement donnera aux socialistes des passeports pour se rendre en Russie. Là, ils ne courront pas le risque de rencontrer des Allemands. La paix ne peut provenir que de la victoire. "

A ces mots, la Chambre tout entière s'est levée et elle a longuement acclamé le premier ministre. Poursuivant sa pensée, il a repris: " On peut être assuré qu'aucun parti ne prendra la place du gouvernement dans les négociations de paix. La paix de demain ne peut être une paix de parti, pas plus du parti socialiste que du parti catholique. Comme la chose concerne la France, la paix devra être française. Quand l'heure sera venue, le gouvernement demandera l'avis de votre comité et il dira tout. Le gouvernement est pleinement conscient de ses responsabilités. Ce serait ridicule de penser faire croire au pays et à l'armée que la paix pourrait venir de ces conférences. Seule la victoire nous apportera la paix. Que penserait-on de nous aux Etats-Unis si nous permettions aux Américains de croire que nous sommes fatignés après trois années de guerre? Notre énergie doit se continuer indomptable. "

M. Ribot a ensuite fait allusion à certaines rumeurs relatives à des ententes secrètes que le gouvernement français aurait avec la Russie. Il a démenti énergiquement ces racontars: " Nous demanderons au gouvernement russe, a-t-il dit, de publier tous les documents en question le plus tôt possible. On va même jusqu'à dire qu'une convention spéciale, offensive et non défensive, existe avec la Russie, et qu'elle a été

conclue par le président de la république lui-même. Messieurs, cela est une infamie ! "

Un député socialiste, M. Marcel Cochin, récemment arrivé de Russie, a alors déclaré qu'on ne peut dire actuellement au pays toute la vérité. Il a ajouté qu'il désirait soumettre à la Chambre certains documents, mais seulement en séance secrète. Le huis-clos a été voté et le public n'a pu assister au débat qui a suivi, et qui a duré deux jours. Il a eu pour conclusion l'adoption de la résolution suivante, proposée, au nom de la majorité, par MM. Klotz et Charles Dumont: "La Chambre des députés, expression directe de la souveraineté du peuple français, salue les démocraties russe et autres alliées et contresigné l'unanime protestation que les représentants de l'Alsace-Lorraine, enlevée à la France contre leur volonté, ont faite à l'Assemblée nationale. Elle déclare qu'à la suite de la guerre imposée à l'Europe par l'agression de l'Allemagne impérialiste, elle veut le retour de l'Alsace-Lorraine à la mère-patrie, ainsi que la libération des territoires envahis et une juste réparation des dommages causés. Bien loin d'avoir des pensées de conquête et d'asservissement, elle s'attend à ce que l'effort des armées de la république et de ses alliés assurera, une fois le militarisme prussien détruit, des garanties de paix durables et l'indépendance des peuples grands et petits, au moyen d'une ligue des nations comme celle qui est projetée. Confiante que le gouvernement parviendra à ces fins par la coopération militaire et diplomatique de tous les alliés et rejetant tous les amendements, la Chambre passe à l'ordre du jour. "

Cette résolution était appuyée par le gouvernement, qui a demandé à la Chambre de la voter. M. Ribot a tenu à la commenter, et il s'est efforcé de préciser particulièrement le caractère de la réclamation faite par la France relativement à l'Alsace-Lorraine. Nous citons au long cette déclaration parce

qu'elle est très importante: " Le gouvernement, a dit le premier ministre, vous demande de voter pour la résolution Dumont-Klotz. Ce long débat, qui tire sur la fin, a montré de quel esprit de sincérité et de patriotisme la Chambre est animée. Cette résolution affirme notre souveraineté nationale. Elle déclare que, dans une démocratie comme la nôtre, il ne peut y avoir de diplomatie secrète. Personne ne veut ni ne peut jouer de finesse avec la souveraineté nationale. Personne n'y a jamais pensé. La politique française est la politique de la franchise et de la clarté. Lorsque sonnera l'heure des décisions suprêmes, ce sera aux représentants du peuple à déterminer les conditions de la paix. Notre désir est de faire triompher les droits des peuples et les idées de justice et de liberté. Ne nous laissons pas tromper par une formule dont les inventeurs se cachent et veulent répandre la conviction que nous cherchons à faire des conquêtes. Nous demandons seulement que ce qui nous appartient nous soit rendu. Nous demandons que les provinces qui n'ont jamais cessé d'être françaises nous soient rendues. Cette résolution que le gouvernement vous demande d'adopter exige une réparation, dont personne ne saurait contester le bien-fondé, pour d'effroyables dommages. La conscience de l'univers ratifiera ces prétentions. Nous désirons établir de façon stable la justice et le droit pour toutes les nations, des garanties pour demain afin de protéger nos enfants contre la renaissance de la barbarie. Si nous retombons dans nos discussions le danger peut être grand, mais la France unie ne peut être vaincue. Au nom du gouvernement, au nom de la France, je demande que votre vote soit unanime. "

La résolution a été adoptée à une majorité écrasante, 453 voix contre 55. Ainsi donc, il n'y a pas à s'y tromper, une des conditions de paix pour la France, c'est la restitution de l'Alsace-Lorraine qui lui a été arrachée en 1871.

Nos lecteurs ont sans doute remarqué, dans le discours prononcé par M. Ribot durant le débat qui a précédé la séance secrète, le passage dans lequel l'orateur a dit que la paix de demain ne devrait pas être une paix de parti, pas plus du parti socialiste que du parti catholique. Quelques-uns ont cru voir, dans ces derniers mots, une allusion désobligeante aux efforts pacifiques du pape. C'est, il faut le dire, une interprétation erronée. M. Ribot voulait évidemment faire allusion à une invite adressée par un groupe de catholiques allemands aux catholiques français. C'est Mgr Baudrillart qui a révélé au public cette démarche dans un article publié par la *Croix* de Paris. Nous citons l'éminent recteur de l'Institut catholique : " Le 18 mai dernier, on tenait à Olten une réunion des catholiques suisses convoquée par le chef des centristes allemands, le député Erzberger. Ce dernier obtint le concours des catholiques suisses qui devaient approcher les évêques ententistes dans le but d'amener la conclusion de la paix avec l'Allemagne. Un professeur de loi internationale à l'université de Lausanne, dont je pourrais donner le nom, fut chargé de sonder les catholiques français et même certains de nos évêques. D'autres se déclarèrent sûrs d'obtenir l'appui de certains évêques italiens. Le motif caché de Erzberger, son véritable motif, au sujet duquel il s'est exprimé devant ses meilleurs amis, était celui-ci : "L'Allemagne est à bout de ressources et elle doit obtenir la paix aussitôt que possible. "

Comment ces avances furent-elles accueillies ? Les catholiques français refusèrent d'entrer dans de tels pourparlers, et Mgr Baudrillart en donne les raisons suivantes : " Il n'appartient pas aux catholiques de quelque nation que ce soit, pas plus qu'aux socialistes et aux membres de tout autre parti, déclare-t-il, d'entrer en relations directes ou indirectes avec l'ennemi et encore moins de se substituer au gouvernement légitime et aux représentants autorisés de leur pays

en vue de discuter dans des réunions internationales la cessation des hostilités ni les conditions des hostilités. " C'était manifestement à cet incident que M. Ribot faisait allusion dans son discours.

Quelques jours après les débats dont nous avons donné plus haut un aperçu, il obtenait encore un succès considérable à la Chambre des députés. Cette fois c'était le ministère de la marine et le ministre lui-même, l'amiral Lacaze, qui étaient en cause. On leur reprochait de ne pas combattre d'une manière assez efficace les sous-marins allemands. En réponse, M. Ribot a fait observer que la guerre sous-marine a pris par surprise tous les pays alliés. Et il a demandé des crédits additionnels pour organiser plus vigoureusement la lutte contre les sous-marins. Le débat s'est terminé par un vote de confiance au ministère de 310 voix contre 178.

* * *

La situation russe est toujours l'une des préoccupations majeures des Alliés. Le gouvernement provisoire, issu de la révolution, a traversé de sombres jours. On a levé contre lui le drapeau de l'insurrection. Sous la direction d'un étudiant, le conseil local des ouvriers et des soldats s'est emparé de Kronstadt, le grand port militaire et la grande forteresse russe, et a défié pendant plusieurs jours l'autorité de Saint-Petersbourg. Des mouvements insurrectionnels et séparatistes ont éclaté sur plusieurs points. Le gouvernement a réussi à se maintenir et semble reprendre un peu d'influence et de force. Mais tout péril d'anarchie n'est pas encore écarté.

Naturellement les relations de la Russie avec les Alliés anti-germaniques se ressentent d'un tel état de choses. Au début de la révolution, on sait que l'un des esprits dirigeants du premier gouvernement provisoire, M. Milioukoff, ministre

des affaires étrangères, affirmait que rien n'était changé dans les relations extérieures de la Russie, qu'elle entendait rester fidèle au pacte qui l'unissait aux Alliés, spécialement à la France et à l'Angleterre, et qu'elle continuerait à poursuivre les mêmes fins. Mais il fallut bientôt déchanter. Les socialistes protestèrent contre cette attitude. Ils proférèrent des menaces, et M. Milioukoff dut s'effacer, emportant avec lui sa politique, qui était celle de la foi jurée. Le nouveau gouvernement est entré dans une autre voie. Il a adressé aux Alliés sa fameuse note où il était question d'une paix sans annexions ni indemnités. Presque aussitôt, le Bulletin du Conseil des ouvriers et des soldats a publié un commentaire significatif de ce document. En voici un passage : " Il est nécessaire de répondre distinctement et clairement oui ou non. Si c'est oui, cette réponse doit être immédiatement suivie de l'offre de commencer les négociations de paix. Si c'est non, les gouvernements des pays alliés assument également avec les gouvernements de l'Autriche et de l'Allemagne la responsabilité de la continuation de la guerre. Aucune réponse évasive n'est acceptable. Les déclarations faites par les gouvernements français et anglais dans leurs parlements respectifs ne satisfont pas, malgré toutes leurs salutations, et ne peuvent pas satisfaire la démocratie révolutionnaire russe. Nos ministres verront à ce que la situation soit suffisamment éclaircie pour que la question de la paix et de la guerre ne sombre pas dans la diplomatie et les faux-fuyants. "

Presque en même temps, le ministre socialiste de l'agriculture, parlant à une réunion de délégués du front, disait : " Il doit y avoir une paix sans vainqueurs ni vaincus. Il n'est pas cependant question d'une paix séparée. On a lancé des appels pour une offensive immédiate, mais l'armée doit profiter de ce moment de répit pour se réorganiser. Après cela, elle n'aura pas besoin de précipitation, elle saura ce qu'elle aura à faire. "

Revenant à la charge, l'organe du Conseil des ouvriers et des soldats publiait encore les lignes suivantes : " Nous ne devons pas tolérer de mauvaise interprétation de notre mot d'ordre. L'annexion signifie la saisie de territoires en dehors de la Russie lors de la déclaration de guerre. Sans annexion veut dire que pas une seule goutte du sang du peuple ne doit être versée pour l'occupation de ce territoire. "

Enfin, le même journal, après avoir cité deux journaux anglais qui s'évertuaient à représenter comme identiques la déclaration du gouvernement russe et le programme anglo-français pour la paix future, ajoutait ces paroles brutalement catégoriques : " Vous vous décevez vous-mêmes, messieurs, ou plutôt, vous essayez vainement de tromper vos compatriotes concernant la politique réelle de la révolution russe. La révolution ne sacrifiera pas un seul de ses soldats pour vous aider à réparer les " injustices historiques " commises contre vous. Que faites-vous des injustices que vous avez vous-mêmes commises, de votre violente oppression de l'Irlande, de l'Egypte et des Indes et du nombre considérable de vos sujets habitant tous les continents du globe ? Si vous êtes si désireux d'établir la justice et si vous êtes prêts à sacrifier des millions d'hommes pour elle, commencez donc, messieurs, par l'établir chez vous. "

Nous aimerions à savoir quelle figure ont faite, en lisant ces aménités, les parlementaires et les journalistes qui, au lendemain du 12 mars, envoyaient leurs félicitations chaleureuses aux révolutionnaires de Saint-Petersbourg ?

En réponse à la note russe, le gouvernement britannique en a adressé une au gouvernement provisoire, dans laquelle domine manifestement le désir de pallier les divergences de vues. Il y est dit : " La Grande-Bretagne n'est pas entrée dans cette guerre avec l'esprit de conquête ; elle ne la continue pas avec cet esprit. Au début, son objet était de défendre son existence et de faire respecter les engagements internatio-

naux. A ces buts on a maintenant ajouté celui de la libération des populations opprimées par la tyrannie étrangère. Le gouvernement anglais se réjouit grandement dès lors que la Russie libre ait annoncé son intention de libérer la Pologne, non seulement la Pologne gouvernée par l'ancienne autocratie russe mais également celle qui se trouve comprise sous la domination des empires teutons. Dans cette entreprise, la démocratie anglaise souhaite grand succès à la Russie. Pardessus tout, nous devons chercher un règlement qui procurera le bonheur et le contentement des peuples et qui éloignera toutes les causes légitimes de guerre future. Le gouvernement anglais se joint de grand coeur à son alliée, la Russie, dans l'acceptation et l'approbation des principes définis par le président Wilson dans son message historique au Congrès américain. Ces principes sont ceux pour lesquels le peuple anglais combat. Ce sont ces principes-là qui guident et guideront sa politique de guerre. Le gouvernement anglais croit que, généralement parlant, il a de temps à autre conclu des ententes avec ses Alliés qui sont conformes à ces principes ; mais si le gouvernement russe désire examiner et, si nécessaire, reviser ces ententes, le gouvernement anglais est prêt à accéder à ce désir. "

Le gouvernement français a envoyé à Saint-Petersbourg une note conforme aux déclarations déjà faites par lui dans des communications antérieures. De son côté le président Wilson a fait tenir au gouvernement provisoire un memorandum remarquablement rédigé. L'exposé documentaire que nous essayons de faire en ce moment, pour donner à nos lecteurs une idée aussi claire que possible de la situation, ne serait pas complet si nous ne donnions de larges extraits de cette pièce. Le président des Etats-Unis commence par mettre les choses au point. " La guerre a commencé de tourner contre l'Allemagne, dit-il, et, dans leur désir désespéré d'échapper à l'inévitable défaite ultime, les hommes constitués

en autorité en Allemagne exploitent tous les moyens possibles. Ils emploient même l'influence de certains groupes et partis, composés de leurs propres sujets, envers qui ils n'ont été ni justes, ni généreux, ni même tolérants, afin de mener des deux côtés de l'océan une propagande qui conservera leur influence à l'intérieur et leur puissance à l'étranger, au détriment des hommes mêmes dont ils se servent. "

M. Wilson dénonce ensuite la politique envahissante et dominatrice appliquée de longue main par l'Allemagne. " Les classes dirigeantes en Allemagne, écrit-il, ont commencé dernièrement à afficher des intentions analogues de libéralité et de justice — mais seulement pour conserver leur pouvoir en Allemagne et les avantages égoïstes qu'ils ont gagnés sans droit pour eux-mêmes, ainsi que leurs secrètes visées de domination depuis Berlin jusqu'à Bagdad et au-delà. Par leur influence, tous les gouvernements, les uns après les autres, se sont vus, bien que sans apparente conquête de leur territoire, enveloppés dans un réseau d'intrigues dont l'unique objet était de menacer la paix et la liberté du monde. Les mailles de ce réseau doivent être rompues. Mais elles ne peuvent l'être à moins que les torts déjà commis ne soient réparés et que des mesures efficaces ne soient prises pour empêcher que les mailles soient jamais refaites et la chaîne renouée. Evidemment, le gouvernement impérial de l'Allemagne et les hommes dont il se sert pour leur propre perte s'efforcent d'obtenir la garantie que la guerre se terminera par la restauration du *status quo ante.* Le *status quo ante,* d'où cette guerre inique est sortie, c'était la puissance du gouvernement impérial à l'intérieur de l'empire allemand, ainsi que la domination et l'influence qu'il exerçait partout en dehors de l'empire. Ce *status* doit être modifié de telle sorte qu'il ne puisse jamais en résulter les mêmes hideuses conséquences. "

Le chef du gouvernement américain énonce ensuite les conditions du règlement définitif qui devra suivre la guerre.

"Les torts doivent d'abord être réparés. Puis des garanties efficaces doivent être créées afin d'empêcher que ces torts ne se répètent. Il faut trouver des remèdes aussi bien que des déclarations de principes attrayantes et sonores. Les questions pratiques ne peuvent se régler que par des moyens pratiques. Le but ne sera pas atteint par des phrases. Il faut des rajustements efficaces et tous les rajustements nécessaires devront être exécutés. Mais ces rajustements doivent s'appuyer sur un principe, et ce principe est simple. Aucun peuple ne doit être forcé de subir une souveraineté sous laquelle il ne désire pas vivre. Aucun territoire ne doit changer de mains, sauf pour assurer à ceux qui l'habitent des promesses équitables de vie et de liberté. Aucunes indemnités ne doivent être exigées, sauf celles qui constituent la réparation de torts manifestes. Aucuns rajustements de forces ne doivent s'opérer, sauf ceux qui tendront à garantir la paix future du monde et le bien-être et le bonheur des nations. "

Enfin, pour éviter le retour d'une guerre horrible et désastreuse comme la guerre actuelle, il faudra que les peuples " se rapprochent les uns des autres par une sorte de commune alliance, par une réelle et efficace coopération, qui unira vraiment leurs forces afin d'assurer la paix et la justice dans les rapports mutuels des nations ".

Quel accueil ces notes ont-elles reçues à Saint-Petersbourg ? Dans les sphères ministérielles, elles ont produit une impression assez favorable. Mais les organes socialistes les ont dénoncées avec rage. Les récentes communications de Russie expriment cependant l'espoir que les meilleurs éléments vont prendre le dessus et que, avec le concours de la Douma, le gouvernement provisoire va pouvoir comprimer les extrémistes, maintenir l'ordre et déterminer les armées russes à reprendre l'offensive. Nous le souhaitons de tout coeur. Mais, pour le moment, nous ne pouvons nous empêcher de faire observer que " l'admirable révolution russe " a bien peu

justifié jusqu'ici les acclamations avec lesquelles les parlementaires et les journaux des nations alliées l'ont accueillie.

• • •

Au milieu du fracas des armes et des clameurs furieuses des hommes qui s'entr'égorgent, le vicaire du Prince de la paix a encore une fois élevé la voix pour solliciter la fin de l'effroyable conflit. Dans une lettre au cardinal Gasparri, le pape a rappelé ses efforts antérieurs et leur peu de résultat. Il écrit: " Notre voix demeura sans écho. La sombre marée de la haine débordante entre les nations belligérantes parut monter plus haut encore, et la guerre, enveloppant d'autres pays dans son épouvantable tourbillon, multiplia les ruines et les massacres. Et pourtant notre confiance ne fléchit point, vous le savez, monsieur le cardinal, vous qui avez vécu et qui vivez avec nous dans l'anxieuse attente de la paix désirée. Dans l'inexprimable déchirement de notre âme et parmi les larmes amères que nous versons sur les atroces douleurs accumulées sur les peuples combattants par cette horrible tempête, nous aimons à espérer qu'il n'est désormais plus éloigné le jour attendu où tous les hommes, fils du même père céleste, recommenceront à se regarder comme des frères. Les souffrances des peuples, devenues presque insupportables, ont rendu plus vif et plus intense le désir général de paix. Fasse le divin Rédempteur, dans l'infinie bonté de son coeur, que dans l'esprit des gouvernants aussi prévalent les conseils de douceur, et que, conscients de leur propre responsabilité devant Dieu et devant l'humanité, ils ne résistent plus davantage à la voix des peuples appelant la paix. "

Pour obtenir ce bienfait, le Souverain Pontife demande que " la prière de l'infortunée famille humaine monte vers Jésus plus fréquente, plus humble et plus confiante ".

* * *

Au Canada, à l'heure actuelle, la question qui prime toutes les autres, et qui les relègue toutes dans l'ombre, c'est la grave et épineuse question de la conscription. Le 11 juin, sir Robert Borden a soumis au Parlement la mesure qu'il avait annoncée. Nous ne l'analyserons pas ici. La presse quotidienne en a fait connaître les dispositions à tout le public. Elle décrète que tous les Canadiens de 20 à 45 ans, non exemptés par la loi, pourront être appelés, successivement, suivant la classe à laquelle ils appartiennent, par voie de sélection, en service actif dans les forces expéditionnaires canadiennes en Europe. Les classes définies par le projet de loi sont au nombre de dix. Ce bill a provoqué une opposition énergique au Parlement et en dehors du Parlement. Et il a déterminé une crise politique d'une intensité inouïe. Dès à présent on peut constater qu'il va modifier profondément l'aspect et l'évolution des partis. Il divise entre eux à la fois les conservateurs et les libéraux. Et il est difficile de prévoir maintenant quelles en seront les conséquences.

Le chef de l'opposition, sir Wilfrid Laurier, a proposé, lorsque le projet a été proposé en deuxième lecture, l'amendement suivant: " Que la discussion ultérieure de ce bill soit différée jusqu'à ce que son principe ait, au moyen d'un referendum, été soumis aux électeurs du Canada et approuvé par eux. " Un sous-amendement a été soumis par M. Barrette, député de Berthier, demandant que le bill soit renvoyé " à six mois ", c'est-à-dire aux calendes grecques. Le débat est engagé et promet d'être long. Nous croyons entrevoir à l'horizon des élections générales.

Thomas CHAPAIS.

Saint-Denis, 26 juin 1917.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

SAINTE PAULE (347-404), par le R. P. Raymond Génier, des Frères Prêcheurs. 1 vol. in-12 de XII-201 pages de la collection *Les Saints*. Prix : 2 fr. — Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda, éditeur, rue Bonaparte, 90, Paris.

La vie et les travaux de sainte Paule, la grande et riche héritière des Scipion, des Paul Emile et des Gracques, devenue ensuite l'une des premières héroïnes des austérités des cloîtres chrétiens, la collaboratrice de saint Jérôme avec lequel elle travailla journellement durant tant d'années à la célèbre traduction latine de la Bible, réclamaient une étude nouvelle. Nos écoles religieuses de l'Orient nous ont mieux fait connaître, en ces derniers temps, des figures de femmes contemporaines et aussi la vie des autres, les sainte Mélanie, les sainte Marcelle, les sainte Léa, les sainte Eustochium (celle-ci la propre fille de sainte Paule) qui toutes avaient passé volontairement de l'existence la plus opulente à la vie la plus laborieuse et la plus pauvre. Le résultat de toutes ces recherches a été de rajeunir chacun de ces beaux sujets. Cette fois, c'est à un Père Dominicain de notre école biblique de Jérusalem, le Père Génier, que nous devons un livre très approfondi, très docte, d'une lecture extrêmement attachante et pleine de leçons de toute nature.

* * *

LES DEUX GUERRES (1870-1871 et 1914-1916), images et souvenirs, par Henry Cochin. 1 vol. in-16. Prix : 3 frs 50. — chez Plon-Nourrit, 8, rue Garancière, Paris (6e).

L'auteur de *Lamartine en Flandre*, *Tableaux flamands*, *Jubilés d'Italie*, *le bienheureux Frà Angelico*, et nombre d'études d'art et d'histoire, est de ceux qui ont connu l'amertume de la défaite dans l'année terrible. Mais ce souvenir, se doublant pour lui d'un espoir indéfectible en la justice providentielle, l'a incité, au spectacle de la lutte prodigieuse qui se déroule sous nos yeux, à des comparaisons pleines de réconfort. Le livre qu'il donne maintenant, comme une contribution à l'action commune, crie haut, ainsi qu'il le dit lui-même, nos raisons d'espérer les réparations si longtemps attendues. La plupart des éléments qu'il rassemble ont vu le jour dans des journaux et des revues de Paris, de la province et de Bel-

gique, en 1914 et 1915, et reflètent l'actualité tragique. Ce sont, d'abord, des *Souvenirs du siège*, évocation parue dans *le Correspondant*, et combien suggestive! Puis, viennent les *Impressions d'un bourgeois de Paris pendant le siège et la commune*, qui font revivre une attachante figure d'universitaire aimé de Paul Bourget. L'auteur y a joint par une association d'idées logiques sa belle conférence sur *Lamartine en* 1914, prononcée à l'occasion d'un centenaire opportun, à la requête du directeur de la *Revue hebdomadaire*. Le recueil se clôt par une étude, insérée au *XXe siècle*, sur le piège grossier tendu aux bons Flamands par le machiavélisme teuton, et par un hymne ému à l'union sacrée en Italie placée naturellement sous les auspices de la grande mémoire de Dante.

* * *

LES AUTELS MORTS, pages de deuil et d'héroïsme, par M. Reynes-Monlaur, avec préface du Père Mainage. 1 vol. in-16, Prix : 3 frs 50. — Chez Plon-Nourrit, 8, rue Garancière, Paris (6e).

Dans le cadre mélancolique et attirant d'une vieille abbaye aveyronnaise, parmi des populations simples, profondément attachées à la foi traditionnelle, c'est un drame de conscience qu'a fait vivre et palpiter l'auteur du *Rayon*, de *Jérusalem*, de *Ils regarderont vers lui*, des *Paroles secrètes*. " On surprend là, comme l'a fort bien dit le Père Mainage dans une préface autorisée qui est un hommage au beau talent de l'écrivain catholique, le secret de ces divines transformations qui donnent à Jésus-Christ les âmes anxieuses, douloureuses, avides de lumière et de pureté." La sévère famille protestante, que nous décrit Mme Reynès-Monlaur, un instant jetée hors de ses voies par la fréquentation de la science allemande, mortelle à la vie spirituelle, y est peu à peu ramenée par la grande épreuve de la guerre, qui ramène à la vraie religion les plus jeunes de ses membres. Cette conversion émouvante s'accomplit donc avec la complicité de l'exemple, d'une solitude propice à la méditation et aux souvenirs suggestifs, et d'événements visiblement dirigés par une Providence mystérieuse. Mme Monlaur, en analysant avec une rare perspicacité cette crise d'âme, s'est naturellement élevée aux sommets de la pensée chrétienne et la fière héroïne dont elle semble détailler l'évolution intérieure d'après des confidences personnelles fait songer à Jeanne d'Arc entendant, dans son pauvre jardin, les voix qui l'appellent à la rescousse du " royaume de Dieu ".

* * *

VERITE ET VERITES, au fil de la guerre, par Mgr J. Tissier, évêque de Châlons. 1 vol. in-12, 432 pages. Prix: 3 frs 50. — Chez Téqui, 82, rue Bonaparte, Paric, (6e).

On ne saurait mieux annoncer ce volume qu'en en publiant la suggestive table des matières. La voici :

Il faut vivre dangereusement. — Les douleurs, les relèvements et les devoirs de la guerre. — La question religieuse. — Les raisons de la foi.— Qu'est-ce qu'un soldat ? — Idéales victimes. — Le rôle providentiel des épreuves. — La famille et la guerre. — Opprimons le juste. — Le brave 106. — L'initiative. — L'Eucharistie et la famille. — Le Christ ressuscité ne meurt plus. — Le miracle de Jeanne. — A la noble et fière Belgique! — *Ut filii lucis.* — A l'école de Saint-Meunnie. — *Sursum corda!* — *Unum necessarium.* — Les yeux de Notre-Dame. — Sur la tombe des héros. — La victoire de la Marne. — Les leçons religieuses et sociales de la guerre. — Les autels de la patrie. — Pour la France, s'il vous plaît! — Vers l'autre vie. — " On les aura! "

* * *

JESUS-CHRIST VEUT DES PRETRES, par Mgr J. Millot, vicaire général de Versailles. 1 vol. in-8. Prix: 1 fr. 25. — Chez Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris (6e).

Voilà un volume bien actuel qui aura sûrement beaucoup de lecteurs. Sans répéter son exquis petit ouvrage: " Serai-je prêtre? " l'auteur traite, dans ce nouveau travail, la palpitante et importante question du recrutement sacerdotal. On connaît sa manière et comment il sait, en mélangeant adroitement la théorie avec l'histoire, faire entrer les idées dans les âmes. Traduit en langue espagnole, dès son apparition, cet ouvrage a été répandu largement en Espagne par les oeuvres de vocations sacerdotales, et le cardinal-archevêque de Séville a attaché des indulgences à sa lecture. Il n'aura pas moins de succès en France où nous avons, où nous aurons tant besoin de prêtres...

* * *

Autour d'un mot fameux *

LITTÉRATURE CANADIENNE-FRANÇAISE (1760-1840)

ON ne compte presque plus le nombre des négations qu'a provoquées cette simple assertion : il existe une littérature canadienne-française. [1] La première peut-être en date, en tous cas l'une des plus exploitées depuis, c'est la phrase fameuse tirée du rapport de lord Durham : " Ils sont un peuple sans histoire ni littérature ". Dans la pensée de ceux qui la répètent comme dans celle de son rédacteur, elle s'applique au seul groupe canadien-français et à l'époque de 1760 à 1840.

* * *

Il importe d'abord de ne pas se laisser imposer par le ton tranchant de l'affirmation. La critique n'accepte aucune donnée sans l'interpréter par son contexte. Avant de prendre pour une peinture fausse la phrase du noble lord, il faut la replacer dans son cadre. Ainsi enjolivée, elle paraîtra moins grossière; elle perdra peut-être cette apparence de contre-vérité absolue que lui ont trouvée la plupart de nos écrivains.

---

*Mémoire pour la Société royale du Canada, 1ère section (session de mai 1917).

[1] Nous avons établi ailleurs (*Nouvelle-France*, septembre 1916. pp. 400-401) les distinctions que nous estimons nécessaires.

L'un des mieux renseignés même semble s'y être laissé prendre. On lit dans un de ses ouvrages [2], après une citation de la parole fameuse, cette réponse péremptoire: " Ce que Durham affirmait si catégoriquement, nous pouvons le nier avec non moins d'assurance. On ne supprime pas d'un trait de plume *l'histoire héroïque* du peuple canadien-français, ni non plus on ne sacrifie avec autant d'entrain toutes les premières et très nombreuses manifestations de notre pensée nationale. "

Que le mot de Durham sacrifie nos premières oeuvres littéraires, on a le droit d'en être convaincu. Qu'il supprime l'histoire, héroïque ou non, de notre race, c'est ce qui, selon nous, est beaucoup moins évident. Il n'y a, pour justifier le doute, qu'à lire le paragraphe entier du rapport dans son texte original et dans sa traduction, celle du *Canadien* (pp. 69-70) à peine remaniée.

On ne peut imaginer une nationalité plus dénuée de tout ce qui procure à un peuple de la vigueur et de l'élévation que celle des descendants des Français dans le Bas-Canada, parce qu'ils ont conservé leur langue et leurs usages propres. *Ils sont un peuple sans histoire ni littérature.* La littérature d'Angleterre est écrite dans une langue qui n'est pas la leur. La seule littérature que leur langue leur rende familière est celle d'une nation dont ils ont été séparés par quatre-vingts années de domination étrangère et encore plus par les changements que la révolution et

There can hardly be conceived a nationality more destitute of all that can invigorate and elevate a people, than that which is exhibited by the descendants of the French in Lower Canada, owing to their retaining their peculiar language and manners. *They are a people with no history, and no literature.* The literature of England is written in a language which is not theirs; and the only literature which their language renders familiar to them, is that of a nation from which they have been separated by eighty years of a foreign rule, and still more by those chan-

[2] Abbé Camille Roy: *Nos origines littéraires*, p. 13. C'est nous qui soulignons.

ses conséquences ont opérés dans tout l'état politique, moral et social de la France. Cependant, c'est d'un peuple que l'histoire récente, de nouvelles moeurs et manières de penser séparent d'eux si entièrement que les Canadiens français reçoivent presque toute l'instruction et l'amusement que l'on retire des livres. C'est de cette littérature entièrement étrangère, qui traite d'événements, d'idées et de moeurs qui leur sont tout à fait étrangers et inintelligibles, qu'ils sont obligés de dépendre. Leurs journaux sont pour la plupart écrits par des natifs de France, qui sont venus chercher fortune dans le pays ou que les chefs de parti y ont amenés pour suppléer à l'absence de lettrés de chez eux capables de rédiger leur presse politique. De la même manière, leur nationalité les prive des jouissances et de l'influence civilisatrices des arts. Bien qu'elle soit issue du peuple du monde qui aime le plus généralement l'art dramatique et qui l'a cultivé avec le plus de succès; bien qu'elle vive sur un continent où presque chaque ville, grande ou petite, a un théâtre anglais: la population française du Bas-Canada, isolée de tout peuple parlant sa langue, ne peut maintenir un théâtre national.

ges which the Revolution and its consequences have wrought in the whole political, moral and social state of France. Yet it is on a people whom recent history, manners and modes of thought, so entirely separate from them, that the French Canadians are wholly dependent for almost all the instruction and amusement derived from books: it is on this essentially foreign literature, which is conversant about events, opinions and habits of life, perfectly strange and unintelligible to them, that they are compelled to be dependent. Their newspapers are mostly written by natives of France, who have either come to try their fortunes in the Province, or been brought into it by the party leaders, in order to supply the dearth of literary talent available for the political press. In the same way their nationality operates to deprive them of the enjoyments and civilizing influence of the arts. Though descended from the people in the world that most generally love, and have most successfully cultivated the drama — though living on a continent, in which almost every town, great or small, has an English theatre, the French population of Lower Canada, cut off from every people that speaks its own language, can support no national stage.

Analysons brièvement ce texte. Lord Durham y parle des Canadiens français et il écrit en 1839. Il faut donc se garder, pour interpréter sa pensée,de dépasser les dates extrêmes de 1760 et 1840. Ce qu'il signale, chez notre peuple à cette époque, ce n'est pas un défaut ethnique d'aptitudes littéraires, mais plutôt une lacune occasionnelle, lacune causée par les circonstances de leur vie nationale. Il leur reproche de n'avoir pas cultivé les genres littéraires et, parmi eux, le genre le plus important aux yeux d'un Anglais, l'histoire, puis le théâtre et le journalisme. Enfin, les Canadiens français ne se sont pas familiarisés par la lecture avec la littérature anglaise; ils n'ont pas compris la littérature française de la Révolution, remplie celle-là " d'événements, d'idées et de moeurs, qui leur sont tout à fait étrangers et inintelligibles ".

De toutes ces assertions aucune n'a révolté nos susceptibilités comme celle qui commence la phrase célèbre : " Ils n'ont pas d'histoire. " Durham, homme instruit et à l'esprit assez large, ne pouvait ni ignorer les prouesses accomplies par nos pères de 1608 à 1760 ni surtout en nier l'existence. Son mot, pour être bien entendu, ne saurait donc être détaché de celui qui l'accompagne et l'explique: " Ils n'ont pas de littérature. " L'affirmation paraît devoir se lire dans le sens inverse de sa rédaction : " Ils n'ont cultivé ni les genres littéraires en général, ni en particulier le drame, la presse et surtout l'histoire. " En d'autres termes, " l'histoire ", dans la pensée comme dans la phrase de Durham, ce ne peut être l'ensemble des actes qui constituent la vie publique ou privée d'une nation. Ce n'est pas celle qui inspirait à un inconnu l'adage si connu : " Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire! ", à M. Chapais la réponse éloquente: "Les peuples qui n'ont pas d'histoire sont ceux qui n'ont pas vécu " [3] et à Sully

[3] *Discours et conférences*, I, première conférence, p. 8.

Prud'homme ce vers-proverbe :

Ceux-là n'ont pas vécu qui n'ont rien laissé d'eux.

Durham nous plaignait évidemment d'autre chose, de ne pas encore avoir trouvé chez nous d'historiens pour raconter les faits et gestes de nos ancêtres.

* * *

Cette absence de littérature historique et générale, le noble lord cherche à l'expliquer par deux motifs. D'après lui, le défaut de culture à cette époque provient de ce que nous avons " conservé notre langue et nos usages propres ". Le fait d'avoir gardé notre " nationalité " nous " prive des jouissances et de l'influence civilisatrices des arts ", particulièrement du plaisir dramatique. Il n'est pas nécessaire d'argumenter longtemps pour démontrer jusqu'à quel point, dans un cas comme dans l'autre, Durham s'est fourvoyé.

Admettons que nos ancêtres ne se soient pas distingués par " la vigueur et l'élévation ". Ces qualités, ils les eussent acquises, selon lui, s'ils avaient parlé la langue anglaise ou connu à la fois les idées et la langue de la Révolution française. Comment dès lors attribuer leur barbarie au fait pour eux d'avoir conservé leur français archaïque ? Durham le confesse lui-même, cette barbarie eut pour cause leur ignorance et de la langue anglaise et de la philosophie comme de la terminologie révolutionnaires.

De même, quel rapport peut-il bien exister entre le maintien de leur " nationalité " et la privation " des jouissances et de l'influence civilisatrices des arts" ? A première vue, on n'en aperçoit aucun. En réfléchissant, on arrive à deviner la pensée du rapporteur. Substituons au mot " nationalité " le terme " religion " et rapprochons de celui-ci l'expression précitée " leurs usages propres ". Les dires du noble lord re-

viendront à ceci : " L'Eglise catholique proscrit les dramaturges et condamne la fréquentation des théâtres. Pour être demeurés fidèles à la doctrine et aux pratiques de leur Eglise, les Canadiens français se sont donc privés des jouissances et de l'influence civilisatrices des arts. " Décidément, l'esprit de lord Durham se méprend sur la théorie, parce qu'il est hanté par le souvenir d'un fait historique mal interprété. Le fait, c'est l'incident du *Tartuffe,* dont la mise à l'affiche, en 1694, mit aux prises Mgr de Saint-Valier et le comte de Frontenac. Que l'on se reporte aux études de nos historiens sur ce point. [4] L'interdiction de la pièce, demandée alors pour des raisons très légitimes, ne saurait être transformée en une pratique courante de l'Eglise. Quant à la doctrine, si Durham avait mieux connu l'enseignement de l'Eglise concernant le théâtre, [5] il ne lui aurait pas prêté une attitude qui ne fut jamais la sienne.

Malgré l'inanité des motifs qui l'appuient, la prétention de Durham demeure intacte. De 1760 à 1840, d'après lui, les Canadiens français furent " un peuple sans histoire ni littérature" ; entendons bien qu'ils n'ont pas cultivé les genres littéraires, surtout le genre historique. Dans quelle mesure cette assertion tranchante se concilie-t-elle avec les faits ? Que vaut-elle pour l'époque de 1760 à 1840? Oui ou non, nos pères se sont-ils alors adonnés au genre historique en particulier, à la culture littéraire en général ?

• • •

Quand on examine l'état de la culture générale à cette

---

[4] Abbé Auguste Gosselin : *Mgr de Saint-Valier*, pp. 111-113. — Mgr Amédée Gosselin : *l'Instruction publique au Canada sous le régime français*, p. 312.

[5] Louis Gillet : l'Eglise et le théâtre (*Revue canadienne*, janvier 1908).

époque, un premier fait saute aux yeux. Même si nos pères avaient alors dédaigné le culte des lettres, il n'y aurait rien là de quoi étonner quiconque sait un peu leur histoire. Chez tous les peuples, la pratique et même le souci de l'art sont consécutifs au développement de l'instruction. Au temps dont nous parlons, si l'éducation élémentaire n'était pas négligée autant qu'on l'a prétendu, elle était beaucoup plus accessible aux filles qu'aux garçons. L'enseignement supérieur n'existait pas. L'instruction secondaire, deux collèges seulement la procuraient au début, ceux de Québec (1663) et de Montréal (1767). Les autres institutions du même genre, celles de Nicolet (1803), Saint-Hyacinthe (1811), Sainte-Thérèse (1825), Sainte-Anne (1827) et l'Assomption (1832), étaient encore aux prises, lors du voyage de Durham, avec les difficultés d'organisation et de recrutement. Il se produisit donc, dans l'ordre de la pratique littéraire, un phénomène analogue à celui que M. Chapais constatait un jour [6] dans l'ordre spéculatif de l'instruction : " (Après) le grand effondrement de 1760, c'est l'invasion, c'est la cession du pays à l'Angleterre, c'est l'émigration en masse de notre classe instruite, c'est la fermeture de nos maisons d'éducation, c'est l'interruption des études, c'est, durant quatre-vingts ans, la lutte pour l'existence... Durant ces quatre-vingts ans, nous n'avons pas eu et nous n'avons pas pu avoir, à cause du malheur des temps, un système efficace d'instruction publique... Nous en étions réduits à repousser des essais d'organisation scolaire, comme l'université de 1789 et l'institution royale de 1801... Il y eut bien certaines lois d'éducation adoptées par notre législature en 1824, en 1829, en 1835. Mais les luttes politiques de cette époque rendaient impossible tout mouvement d'ensemble.... L'infériorité relative que la statistique

---

[6] *Discours sur la loi de l'Instruction publique*, 1898, pp. 9-10.

constate à notre détriment est donc due à des causes historiques, à des raisons toutes spéciales et faciles à expliquer. "

La paralysie partielle des esprits, créée par le défaut d'instruction après comme avant 1760, se généralisa ensuite pour une autre raison. Après la cession, la lutte sur les champs de bataille fut presque finie. Jusqu'à 1763, au temps du régime dit militaire, on goûta un calme relatif. Cette date passée, la bataille recommença sur un autre théâtre. Les assises parlementaires, inaugurées en 1792, soulevèrent tant de problèmes constitutionnels que la question de l'éducation passa, pour ainsi dire, au second plan. Les guerres défensives de 1775 et de 1812-1815, le soulèvement de 1837-38 absorbèrent bien des énergies. L'activité nationale se dépensait tout entière dans la politique et l'organisation économique du pays. Elle ne trouva plus de loisirs pour se livrer aux travaux pacifiques de la littérature. Les malheurs de toute cette époque ont inspiré au même M. Chapais [7] ce tableau si sombre: " Les lettres ne fleurissent chez un peuple que lorsqu'il a traversé les grandes crises de la croissance nationale, la période de la lutte pour l'existence, pour l'expansion, pour l'autonomie ou pour l'hégémonie... Une fois de plus, l'histoire s'est répétée pour nous... La grande catastrophe de 1759 vint tout à coup creuser un abîme entre notre passé et notre avenir. Tous les désastres assaillirent à la fois notre malheureux pays... Au milieu de tous ces naufrages, on put se demander un moment si la langue française n'allait pas sombrer elle aussi... Pendant près de dix ans, nos collèges et nos séminaires restèrent fermés par suite du malheur des temps, de sorte qu'une génération presque entière se trouva jetée dans la vie active sans culture intellectuelle. C'est

[7] *Discours et conférences*, I, pp. 171-172, 178. Le passage entier constitue l'un des meilleurs exemples de dissertation que l'on puisse mettre sous les yeux de la jeunesse étudiante.

peut-être là le plus grand péril qui nous ait menacés au début du nouveau régime. " Si donc nos pères, bien loin de composer des Iliades, des Enéides ou des Henriades, n'avaient même pas songé à étudier les lettres anciennes, il n'y aurait pas là de quoi s'étonner.

En fait, il n'est pas vrai qu'ils aient méconnu à ce point le culte des choses de l'esprit. Reprenons une image féconde empruntée encore à M. Chapais. Ils ont alors " semé les moissons de l'avenir " en couvrant le sol de traditions, de légendes et de chansons, en faisant de la littérature " vivante et héroïque " [8]. Le mouvement littéraire, ainsi préparé de loin, ils l'ont activé immédiatement dans ces écoles et ces collèges dont nous rappelions tout-à-l'heure l'établissement. Qu'était-ce encore que ces tentatives incessantes pour former ça et là des sociétés où se réunissaient les beaux esprits du temps, la création de ces nombreux journaux, de ces revues non moins nombreuses, destinés, les uns comme les autres, à stimuler l'expression de notre pensée nationale ? [9] Tous ces efforts révèlent au moins l'ambition de pousser notre race dans les voies de l'art.

La plupart des hommes influents de l'époque s'appliquaient donc à nous créer un tempérament littéraire. Quelques-uns osèrent aborder la pratique des genres. Ici, il convient de faire à Durham une concession. Le noble lord reproche à nos pères leur ignorance des choses du théâtre. Il a raison. Satisfaits des estrades où s'ébattaient polichinelles et gavroches, riant de bon coeur devant les scènes populaires que de Gaspé a rendues célèbres par son allusion aux " trois petites Dorionne come from the marionnettes ", nos ancêtres ne se préoccupaient guère de se hisser sur les tréteaux ou de s'as-

---

[8] Voir le développement, *ibid.*, pp. 173-174.

[9] Abbé Roy : *Nos origines littéraires*, surtout l'étude sur Michel Bibaud.

seoir devant. Mais, omettant les explications générales que nous avons invoquées déjà, on a le droit de rappeler, pour leur excuse, les difficultés spéciales du genre lui-même. Si le goût du théâtre s'allie parfois avec une instruction peu raffinée, la rédaction de drames suppose une société déjà très policée. Elle n'est possible que là où la connaissance du coeur humain a presque atteint la perfection, où les loisirs des écrivains leur permettent de composer des caractères suivis. [10] Ne craignons donc pas de concéder à Durham la méconnaissance par nos pères des jouissances dramatiques.

Cette concession nous met plus à l'aise pour repousser sans crainte son assertion concernant leur mépris de la presse. A la vérité, nos premiers journalistes étaient des étrangers, venus de France ou d'ailleurs. Un Mesplet et un Jautard ne sauraient néanmoins nous faire oublier nos propres fondateurs et rédacteurs de papiers-nouvelles. Tout en se livrant aux luttes du parlement, tout en y faisant valoir leurs idées par la parole, nos hommes publics ne renoncèrent pas au moyen par excellence de gagner des adeptes à leurs doctrines politiques. Il faut croire que le don ne leur faisait pas défaut. Neilson et Bédard, Morin et Parent écrivirent avec tant de conviction et d'autorité qu'ils imposèrent à la longue la reconnaissance de nos droits et privilèges. Si la grandeur d'un journaliste se mesure à l'étendue de son influence, ces hommes et d'autres tiendront toujours une place honorable parmi les représentants de la presse américaine. On s'étonne que Durham, dont les secrétaires au moins avaient pu lire la collection du *Canadien* et de la *Minerve,* n'ait pas songé à la leur assigner.

Il a pareillement oublié d'en faire une à nos poètes. Ce

---

10 *Id.*: *Tableau de l'histoire de la littérature canadienne-française*, article sur le théâtre.

n'est pas que notre poésie alors s'élevât bien haut. Mais les *Epîtres et satires* de Bibaud remontent à 1830. Plusieurs pièces,depuis groupées par Huston dans son *Répertoire national,* avaient paru dans les journaux du temps. Avant de nier tout effort de la part des nôtres, Durham aurait pu, il aurait dû connaître ces essais timides. Ils ne lui auraient pas inspiré sans doute une grande admiration pour nos tendances poétiques. Du moins, ils l'eussent invité à mettre une sourdine au ton tranchant de ses assertions.

Le noble lord ne semble pas non plus avoir soupçonné la hauteur où nos hommes publics ont alors porté l'éloquence parlementaire. Nous ne parlons pas de leur langue, trop souvent corrompue par le mélange constant de deux stylistiques et de deux vocabulaires. Mais quels orateurs ont brûlé d'un patriotisme plus éclairé, pratiqué un oubli plus complet de soi, énoncé des principes plus nobles et appliqué plus largement leurs doctrines élevées ? Quelle passion mesurée chez le premier Papineau, chez de Lotbinière, chez Bédard, chez Neilson, chez Quesnel et même chez le Papineau fils de cette époque ! Ces hommes, qui s'étaient instruits au foyer maternel plus que dans les écoles, eurent l'intelligence assez ouverte pour comprendre du premier coup l'esprit de la constitution anglaise et le caractère du parlementarisme britannique. On les entendit même donner à leurs compatriotes saxons, la plupart cependant originaires d'Albion, des leçons de haute et saine politique. [11]

Dans le champ plus calme de la pédagogie, bien des épis attestent la fécondité de cette période prétendument inculte. La pédagogie n'ayant avec la littérature que des rapports assez lointains, passons et concluons cette première partie de

---

[11] Abbé Lionel Groulx: *La question des subsides,* conférence à Laval (Montréal), p. 8.

notre étude par une observation plus générale. Ces hommes s'adonnèrent avec assez de bonheur à quelques-uns des genres les plus relevés de l'art. Ils le firent surtout avec une droiture de conscience, avec un respect de la morale qu'on voudrait retrouver chez tous leurs émules d'autre langue. Ils ne prostituèrent pas la parole par ce dévergondage de formes creuses et grandiloquentes, éternelle tare de la littérature révolutionnaire. Ils ne la traînèrent pas dans la fange où trop de leurs contemporains la condamnèrent à souiller ses ailes. Respectueux de lui-même, leur art, si rudimentaire qu'il fût, fut au service seulement de la vérité, sinon de la beauté. La vérité, pour ne l'avoir pas recherchée dans tous les domaines où d'autres avaient le loisir de la suivre, ils lui sont du moins demeurés fidèles jusque dans l'expression. C'est un mérite assez rare, surtout alors, pour qu'on n'ait pas le droit de le passer sous silence.

* * *

Par le moyen de l'éloquence parlementaire, de la presse et de la poésie, les lettrés de 1760 à 1840 prônèrent donc la vérité politique et nationale. Peut-on prétendre qu'ils la servirent pareillement sur le champ de l'histoire ? C'est là le thème du second reproche de lord Durham à leur adresse.

Une concession d'abord s'impose. On a dit de leurs devanciers, les Français du Canada : " L'histoire, ils étaient trop occupés à la faire pour avoir le temps de l'écrire. " On peut en dire autant d'eux, pour le même motif, et leur appliquer le tableau des luttes antérieures tel que M. Chapais l'a tracé. [12] On a lu plus haut le récit, fait par le même écrivain, des agi-

[12] *Discours et conférences*, I : La nationalité canadienne-française, tout le premier point.

tations de leur époque à eux. Ils étaient constamment sur la brèche pour améliorer une constitution boîteuse, tout absorbés par la conquête de ces droits qui ont inspiré à M. l'abbé Groulx ses conférences si documentées, si émues aussi, de 1915-16 et 1916-17. Contraints de revendiquer sans cesse les titres de leur race à la vie, obligés en même temps d'empêcher que cette race ne recourût aux armes pour en obtenir la reconnaissance, ces hommes ne pouvaient pas, même matériellement, s'asseoir dans un cabinet pour relater leurs prouesses et celles de leurs prédécesseurs. A qui leur aurait demandé ce qu'ils avaient composé d'histoire ils auraient pu répondre: " L'histoire, je ne l'ai pas écrite, je l'ai faite! " ou retorquer comme Sieyès: " Pendant ce temps, j'ai vécu! " [13]

Ils ont accompli davantage. Les hommes doués du don de la parole imposaient, dans nos parlements, le respect des principes constitutionnels. Les hommes d'étude, eux, recueillaient les matériaux de l'histoire future. Indigestes ou non, leurs compilations allaient être l'arsenal où se muniraient leurs successeurs moins pressés. L'arsenal, ce fut entre autres la *Saberdache* de Jacques Viger. Archiviste patient, le premier maire de Montréal entassa,sous cette couverture au titre guerrier, les lettres, les rapports, les plans, les documents. Ses héritiers n'eurent qu'à plonger la main dans ce sac pour en tirer des trésors de renseignements. [14] Le polygraphe Bibaud l'ancien ne s'en fit pas faute. Ses diverses revues, ses *Magasins* ou ses *Encyclopédies,* ses papiers-journaux regorgèrent des munitions accumulées par son laborieux contemporain. [15] Aujourd'hui encore, quiconque veut traiter avec exactitude

---

[13] M. Chapais : *Discours sur la loi de l'Instruction publique,* 1898, pp. 9-10.

[14] Abbé Roy: *Nouveaux essais sur la littérature canadienne-française.*

[15] *Id.*: *Nos origines littéraires.* dernier article.

des faits et gestes de nos ancêtres doit demander à l'un ou à l'autre de ces historiens avant la lettre les informations nécessaires à la vérité de son oeuvre.

Non content de glaner, Bibaud engerba. Il ne sut pas toujours distinguer l'ivraie du bon grain. Exposant les actes de nos parlementaires, vu sa fausse notion du patriotisme il prit souvent pour des diatribes révolutionnaires leurs réclamations les plus justes, les mieux appuyées. Il eut du moins ce mérite d'être le premier à rassembler en faisceau les événements de notre vie nationale, anglaise et française. Il éveilla chez d'autres l'idée de reprendre en sous-main une tâche qu'il n'était pas de taille à parfaire. Eût-il seulement suscité le docteur Labrie, il faudrait lui être reconnaissant d'avoir mis sur la voie un écrivain trop timide pour se lancer lui-même de l'avant.

Le docteur Labrie, qui avait tant peiné sur son livre encore élémentaire, eut le chagrin d'en voir consumer le manuscrit dans l'incendie de Saint-Benoît, en 1837. [16] Malgré sa disparition, Durham avait pu connaître l'ouvrage par les extraits qui en avaient été publiés dans les revues de Bibaud. Il devait savoir, en tous cas, le courageux labeur auquel le médecin campagnard s'était astreint pour en recueillir les données. S'il l'ignorait, on s'étonne. Ses bailleurs d'informations, si exacts à le renseigner sur tant de sujets pour nous désagréables, pouvaient-ils se trouver à court de notes quand il s'agissait de la première manifestation vraiment historique de notre vitalité ?

* * *

Cette manifestation, comme toutes les autres d'ordre

---

[16] Lire la monographie écrite par M. l'abbé Auguste Gosselin.

proprement historique ou d'ordre littéraire, avait un caractère assez grossier encore. Il en coûte d'autant moins de l'avouer que les tâtonnements et les ébauches sont le lot de tout peuple en voie de formation. Pas plus que les autres nations nous n'avons à rougir de nos débuts dans l'art. Rome n'a pas commencé avec Virgile et Horace. Pour les avoir enfin trouvés, elle n'en conserve pas moins avec vénération le souvenir d'Ennius, de Naevius et de Lucilius. La France, la patrie de Corneille, de Bossuet et de tant d'autres génies, ne repousse ni Rabelais ni Montaigne ni un seul de leurs devanciers. Ainsi en doit-il être de nous. Lord Durham aurait pu le comprendre.

Ce sera l'honneur de nos parlementaires, de nos poètes, de nos historiens inexpérimentés, d'avoir préparé la " pacifique germination " de l'époque postérieure. Il court une légende sur l'origine de la grande synthèse de Garneau. Eût-il songé cependant à la composer, si Labrie et Bibaud ne lui avaient d'abord donné le ton ? Parent aurait-il été le solide journaliste que l'on sait, sans les efforts de Bédard, de Neilson et de Morin, son prédécesseur immédiat, pour maintenir le *Canadien?* L'Université Laval eût-elle obtenu sa charte en 1852, si les fondateurs de nos collèges n'en avaient préparé la concession en rendant nécessaire l'installation d'un foyer central où les institutions de ce genre doivent toujours converger?

Le grand mérite de tous ces hommes, c'est d'avoir été des initiateurs. C'est assez pour leur gloire. Aussi bien la leur a-t-on reconnue, dernièrement encore, dans une page [17] par laquelle se clôt naturellement cette étude critique sur un mot fameux: " Si 1860 existe, c'est que depuis soixante ans notre

---

[17] Abbé C. Roy: *le Parler français*, V. XIV, pp. 52-53, octobre 1915.

patriotisme essayait de se donner une forme littéraire; c'est que depuis 1806 le *Canadien* à Québec, le *Spectateur,* puis l'*Aurore,* puis la *Minerve* à Montréal faisaient les grandes luttes de la vie politique et imprimaient la prose ardente de nos premiers journalistes. C'est que des orateurs, tout vibrants de l'indignation causée par les injustices de la bureaucratie anglaise, secouaient l'âme populaire, lui faisaient prendre mieux conscience de sa vie et de ses ambitions nationales; c'est que Bédard, Papineau, Morin, Viger, Lafontaine attisaient sans cesse le feu des enthousiasmes français et entretenaient en leurs compatriotes la pensée haute d'une race à grandir, d'une langue à conserver, d'une religion à défendre, d'une nationalité à bâtir sur le roc solide des durs sacrifices. Si 1860 existe, c'est qu'à Montréal Michel Bibaud s'est ingénié à répandre l'idée que nous devions avoir une littérature et s'est obstiné à fonder nos premiers recueils littéraires: en 1825 la *Bibliothèque canadienne,* en 1830 l'*Observateur,* en 1832 le *Magasin du Bas-Canada,* en 1842 l'*Encyclopédie canadienne;* et c'est qu'il invitait à écrire dans ces recueils les meilleurs esprits de ce temps, Jacques Viger, le premier maire de Montréal, le vaillant capitaine des Voltigeurs, qui emplissait sa *Saberdache* des documents les plus précieux pour notre histoire, et qui consentait à la verser de temps en temps dans les périodiques de son ami; le docteur Labrie, qui eut l'ambition de devenir notre premier historien national, qui passa à Bibaud quelques pages de cette histoire, dont le manuscrit bien complété devait périr en 1837 dans l'incendie de Saint-Benoît. Si 1860 existe, c'est qu'Etienne Parent, auquel il faudrait, à coup sûr, faire remonter notre littérature canadienne, publia, de 1825 à 1840, dans le *Canadien,* les articles si vigoureux, si pleins, un peu lourds d'abord, plus alertes ensuite, de si haute tenue politique, de si solide inspiration philosophique, qui font de lui le véritable fondateur et l'une des gloires

les plus incontestables de notre journalisme; Etienne Parent, qui cessa d'être journaliste pour se faire de temps à autre le conférencier le plus goûté et qui a laissé, à l'occasion de ses conférences prononcées et publiées vers 1850, des pages de sociologie chrétienne trop ignorées aujourd'hui, écrites avec sobriété et force, et dont le style s'élève parfois jusqu'à une rare beauté artistique. "

On ne pouvait mieux synthétiser que ne le fait cette page la réponse aux prétentions de lord Durham : " Ils (les Canadiens français de 1760 à 1840) sont un peuple sans histoire ni littérature. "

Emile CHARTIER

Membre de l'Académie canadienne
(*Royal Society of Canada*).

Descente des rapides du Saint-Laurent

DE COTEAU-DU-LAC A LA POINTE-DES-CASCADES

COMME il y a longtemps de cela ! J'allais sur mes vingt ans ! Je venais de terminer ma rhétorique et je passais quelques jours chez un condisciple, sur les bords du lac Saint-François, cette admirable nappe d'eau que je ne connaissais encore que par mon traité de géographie du Canada, assez pauvre, il faut le dire. Le superbe lac avait alors, au regard de ma jeune imagination, les dimensions d'un véritable océan.

Je l'ai beaucoup fréquenté, depuis. Je l'ai vu le matin et le soir, quand il sourit avec allégresse ou avec mélancolie ; je l'ai vu, dans tout l'éclat des midis d'été ; je l'ai vu dans ses colères ; j'ai même cru, deux ou trois fois, qu'il ne me lâcherait pas vivant. Mais, toujours, j'ai trouvé que ses changements d'humeur, ses caprices valaient la peine d'être expérimentés. Sous tous ses aspects il est beau, attrayant, avec ses eaux d'un vert pâle en temps calme et couvertes de moutons bondissants quand le vent souffle, avec ses rivages bordés de massifs d'érables et de grands ormes, avec ses îles verdoyantes, avec les nombreux clochers qui lui font une si élégante ceinture, avec les cultures magnifiques qui montent en pente douce sur ses bords, et, comme fond de tableau, la masse violette ou bleue, selon l'heure, des Montagnes Blanches qui se profilent sur sa rive sud.

Son humeur, je l'ai dit, est très capricieuse. Par un temps calme et sous un clair soleil, on voit parfois, soudainement, sa face s'assombrir. Quelque chose passe dans l'air qui

vous refroidit, qui vous attriste; un nuage pointe au loin à l'horizon, s'élève, grandit, s'approche avec une rapidité incroyable, et, avant que vous ayez eu le temps de vous garer, de gagner terre, votre embacration est soulevée, secouée, ballotée par des vagues de cinq ou six pieds de hauteur, et vous avez toutes les peines du monde à vous tenir à flot.

C'est un pêcheur à la ligne qui parle. Ils ne sont pas, d'ordinaire, des héros, les pêcheurs à la ligne. Mais leur passion les entraîne souvent dans de périlleuses aventures, quoiqu'ils soient rarement bons marins et encore moins bons nageurs. Heureusement, il y a le guide, l'homme qui connait la manoeuvre, qui connait le lac, qui le pratique depuis longtemps, le guide à qui l'on se fie comme le soldat à son capitaine, et dont on exécute les commandements sans discussion, sans hésitation. Ou bien on reste en place, l'embarcation bondissant sur son ancre, ou bien on court sous le vent. Mais,ordinairement, après quelques minutes d'angoisse et de rude travail, le grain a passé et le pêcheur, quelquefois trempé, remet tranquillement à l'eau sa ligne qu'il avait rentrée en hâte. Et le lac reprend sa physionomie paisible et souriante, comme un enfant après une colère, et le pêcheur à la ligne, s'il n'est pas trop maladroit, amène un doré, un achigan, même un maskinongé, ce qui lui fait oublier les émotions de tout-à-l'heure.

Je parle ici du lac Saint-François durant la belle saison. A l'automne, après la mi-septembre, il n'est pas si facilement apaisé. Demandez-le plutôt aux sportsmen qui vont y chasser le canard et qui, des jours durant, n'osent pas s'aventurer à quelques centaines de pieds de la rive. Demandez-le surtout aux navigateurs dont les lourdes barges amènent à Montréal les grains de nos riches provinces du Nord-Ouest. Ceux-ci vous diront avec quelles angoisses ils s'y engagent, au mois de novembre, par exemple, quand les glaces commencent à se former.

Mais je me suis attardé à parler du lac que j'aime, et c'est des rapides qui lui font suite que j'avais l'intention de vous entretenir.

Ce matin-là, le lac avait sa physionomie des jours calmes et doux. Il était tout en sourires. Nous étions à la mi-juillet et il était six heures du matin quand nous abordâmes, mon ami et moi, une immense *cage* de bois de pin que le fleuve amenait à Montréal. Elle était faite de pièces de trois pieds d'équarrissage et de soixante à soixante-dix pieds de longueur, sans aubier et presque sans noeuds — du bois *clair* comme disent les *draveurs* (drivers). Hélas! on n'en voit plus de telles aujourd'hui, grâce à l'ignorance, à l'incurie et, peut-être surtout, à la cupidité de ceux qui ont, durant un siècle au moins, non pas exploité, mais saboté nos forêts, quand ils ne les ont pas rasées, au grand détriment des belles terres qu'elles recouvraient et des terres voisines, aujourd'hui exposées aux ravages des inondations qui souvent les dénudent jusqu'aux assises rocheuses.

Donc, il était six heures du matin. Nous étions sur la *cage* ou plutôt sur un *crib*. Le *crib*, c'est l'unité d'un train de bois. Il a une centaine de pieds de longueur sur une largeur de quarante pieds environ et peut être formé de deux ou trois rangs de pièces superposées et solidement reliées les unes aux autres par des harts. Quand on navigue en eau calme, sur un lac par exemple, on les réunit les uns aux autres,mais, en arrivant aux rapides, on les désassemble et chaque crib *saute* isolément. Hélas! tout cela devrait être écrit au passé, car les grands trains de bois n'existent plus. Allez donc, aujourd'hui, demander à quelqu'un une poutre de pin de trois pieds d'équarrissage et de quarante pieds de longueur ! Il faudrait aller la chercher aux sources des tributaires du Saint-Laurent, de l'Ottawa ou du Saguenay, et, quand elle arriverait à Montréal, cette poutre coûterait si cher qu'elle constituerait

un objet de grand luxe. Et pourtant il aurait été si facile de perpétuer nos grands arbres ! Pour cela, il aurait fallu, simplement, les exploiter d'une manière raisonnée, règlementer la coupe, préserver les jeunes sujets et les garantir contre le feu. On ne s'inquiétait guère de ces méthodes, il y a cinquante ans. On ne s'en est avisé que depuis quelques années et il faudra bien du temps pour réparer les dommages causés par l'ancienne incurie.

Quoiqu'il en soit, le 16 juillet 1872, le Saint-Laurent transportait encore des trains de bois formés presque entièrement de pièces gigantesques. C'est sur l'un des *cribs* de l'un de ces trains que je mettais le pied à six heures du matin, juste à la tête des rapides du Coteau-du-Lac. L'équipage était intéressant et pittoresque. Vingt ou vingt-cinq gaillards au teint bronzé par les vents et le soleil du printemps. Pas un homme gras parmi eux, mais des muscles tant qu'on en voulait et une bonne humeur, une gaieté, à faire périr un hypocondriaque.

Plusieurs *cribs* étaient déjà dans les rapides. Notre tour arrivé, un commandement bref fit lever les ancres, c'est-à-dire couper d'un coup de hache les amarres qui rattachaient le *crib* à deux ou trois grosses pierres jetées la veille au fond du fleuve, et nous voilà partis.

D'abord le courant est assez lent et les hommes manoeuvrent plutôt négligemment leurs rames d'une trentaine de pieds de longueur. Puis, petit à petit, l'appel du rapide s'accentue et, bientôt, nous apercevons les bouillons blancs. Ce sont les premiers obstacles sérieux que nous avons à franchir. Les *cageux* se mettent en garde. On sent qu'ils étreignent plus nerveusement leurs rames et se préparent à l'effort qu'il va falloir faire. Les conversations deviennent moins bruyantes, les quolibets cessent. Il y a devant nous une descente de quelques pieds entre les roches à fleur d'eau, un rapide que

rachetait, il y a quelque soixante-quinze ans, le petit canal du fort du Côteau-du-Lac, dont la cunette existe encore, mais dont les écluses ont disparu.

En deux ou trois minutes le rapide est sauté et nous sommes en eau relativement cálme. Alors, la bonne humeur revient. " Cou-donc toé, Jean-Pierre, espèce de loup-garou, qu'est-ce tu fais de ta rame? " crie un grand diable au teint de cuivre, mais d'une physionomie plutôt rassurante et qui parait exercer une sorte d'autorité sur l'équipage. " Tu vas nous faire échouer. " — " Hé, là, Batisse, un coup du côté de terre. Bon, on est passé la grosse roche. Asteure, on peut se reposer! "

En effet, nous avions atteint un élargissement du fleuve où l'eau se reposait. Mais nous allions arriver au rapide de la Jument-Blanche et à la chute des Cèdres, qui se suivent de très près. La Jument-Blanche est un saut déjà respectable,une dénivellation d'une dizaine de pieds dans une distance d'un mille environ, et ce n'est pas une mince affaire que de guider un *crib* parmi les écueils qui y surgissent de tous côtés. Pourtant, nos *cageux* n'en paraissent pas sérieusement impressionnés.

Quelques minutes plus tard, le rapide franchi, un commandement du guide rappelle tout le monde à l'ordre. " Les Cèdres! la Croix-Rouge. " Devant nous le fleuve était tout en écume; sur le rivage, une grande croix peinte en rouge se détachait nettement. Quelques minutes avant de nous engager dans les bouillons blancs, sans un commandement, sans rien qui peut faire prévoir le geste, tout l'équipage, jusque-là très bruyant et dont les propos n'étaient certes pas tirés des Ecritures, tombe à genoux; les grands chapeaux de paille, les casquettes disparaissent, toutes les têtes s'inclinent et de grands signes de croix se détachent sur les eaux tourmentées où nous allons plonger !

C'est une scène que je n'ai jamais oubliée, quoique j'en aie été témoin il y a quarante-cinq ans. Ces hommes vulgaires, menant une vie presque sauvage, devant un réel danger se recueillaient, reprenaient possession de leur âme et se confiaient en la Providence. Quoi de plus beau !

Nous abordons la chute des Cèdres. Mon ami et moi, sur un avis du guide, montons précipitamment sur la partie la plus élevée du radeau. Malgré tout, en arrivant au bas de la pente, une vague nous balaya les jambes. Un instant et nous étions en eau tranquille. Mais nous avions eu une émotion plutôt violente. A peine au bas de la chute, nos cageux, si pieux quelques minutes plus tôt, retrouvent leur vocabulaire de tous les jours, où les textes des Livres Saints sont plutôt rares, comme je le disais tantôt, et c'est, entre eux, un échange de lazzis, sinon édifiants, au moins très pittoresques. " Eh ! Batisse ", crie un petit homme, trapu et noir comme une mûre à la mi-août, à un grand gaillard, qui avait laissé aller sa rame dans la descente, "T'as mouillé tes chaussons ! " (tous les cageux étaient pieds nus et avaient retroussé leurs pantalons jusqu'aux cuisses). " Faut pas avoir peur des bouillons blancs, mon petit, l'eau, les bouillons blancs, on connait ça, nous autres; c'est ta première *drave,* l'année qui vient, tu tiendras mieux ta rame en sautant la chute. " J'ai toujours soupçonné ce petit noir-là d'avoir donné un coup de rame destiné à mouiller les pieds du monsieur de la ville qui s'était aventuré sur un *crib* pour aller du Coteau à la Pointe-des-Cascades.

Nous passons ensuite à travers les rapides du Trou-du-Moulin et des Faucilles et nous arrivons à la Pointe-des-Cascades, [1] hameau de trois ou quatre habitations faisant face,

---

[1] Il y avait autrefois, à ces trois rapides, de petits canaux, construits à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe, qui permettaient à des bateaux, tirant 2 pieds d'eau, de remonter le fleuve du lac Saint-Louis au lac Saint-François. (Les origines des canaux du Canada—*Revue canadienne*, novembre 1908, p. 429).

du côté est, aux fermes de l'île Perrot. C'est là qu'aujourd'hui débouche, dans le lac Saint-Louis, le canal de Soulanges, le plus moderne des canaux qui ont permis d'établir, sur notre grande route fluviale, cette circulation intense qui a fait de Montréal le plus grand port de mer en eau douce du monde entier.

J'ai dit, tout-à-l'heure, que le passage de la chute des Cèdres m'avait causé une émotion assez violente. Il y avait de quoi. Combien de trains de bois s'y sont brisés sur les récifs ! Combien de vies s'y sont éteintes quand les grands bois d'oeuvre de nos forêts n'avaient que cette voie pour arriver à la métropole! Je me souviens qu'un jour, toute la population du Collège de Montréal fut mise en émoi à la nouvelle que le père de l'un de nos condisciples, guide d'une longue expérience, s'était perdu avec plusieurs de ses hommes, en sautant la chute des Cèdres sur un train de grandes billes de chêne. Le bois de chêne étant plus lourd que l'eau, il fallait, pour le supporter, le mettre sur plusieurs rangs de pièces de pin, bois très léger, très *flottant*. Un tel radeau disloqué, les billes de chêne coulaient pour ne pas revenir à la surface et les *cageux* qui le montaient avaient aussi grande chance de subir le même sort.

Les dépressions creusées au pied de cette chute et de plusieurs autres, le long du Saint-Laurent, étaient et sont encore littéralement pavées de chêne. Longtemps la *pêche* des grandes pièces au pied de ces rapides a été une industrie qui donnait de jolis bénéfices. J'ai moi-même utilisé, au canal de Beauharnois, un bon nombre de ces beaux échantillons de nos arbres géants qui avaient été tirés du fond du fleuve. Ce bois pourtant, comme d'ailleurs toutes les autres essences, s'il a trop longtemps séjourné sous l'eau, perd, dans une grande mesure, les propriétés qui le faisaient tant rechercher : résistance considérable aux efforts de tension et de compression,

immunité de premier ordre contre la pourriture. Employé dans des constructions sous-marines, il peut encore durer presque indéfiniment, mais il ne faut plus l'exposer aux alternances de beau et de mauvais temps, ni au travail mécanique auquel il aurait victorieusement résisté à l'état de nature.

Ces vastes dépôts de pièces de chêne étaient naturellement exploités à la façon d'une mine. On en tirait tout ce qu'ils pouvaient donner; ils étaient morts. Pourquoi, hélas! a-t-on traité de même nos admirables chênaies vivantes, susceptibles de se perpétuer si on les avait exploitées de façon intelligente ? Et, ce que je dis des chênes est également vrai de toutes les essences des forêts canadiennes qu'on a ruinées avec une inconscience criminelle par instinct de lucre. Tout a été abattu : géants séculaires, arbres d'âge mur et jusqu'aux jeunes pousses. Supposez qu'il soit arrivé la même aventure à une famille humaine, ce qu'il y a de plus vivace au monde dans des conditions normales. Pendant combien de générations aurait-elle pu durer ? Mais le mal est fait. Il n'y a plus qu'à nous repentir et à adopter des méthodes d'exploitation plus rationnelles. On y travaille et, à ce sujet, je tiens à signaler un article de M. C.-G. Piché, dans la *Revue trimestrielle canadienne* du mois de mai 1916, où sont consignés les efforts méritoires que fait le gouvernement de la province de Québec pour établir, d'une manière scientifique, l'exploitation de nos forêts.

Nous sommes loin de la Pointe-des-Cascades, et c'est pourtant là que notre *crib* s'était arrêté avant de se lier aux autres pour descendre le lac Saint-Louis et arriver aux rapides de Lachine, qu'on appelait le Sault-Saint-Louis au temps où nous étions Français.

Il était environ trois heures de l'après-midi. Les bateaux de voyageurs, embarcations d'une trentaine de pieds de longueur, manoeuvrées par trois ou quatre paires d'avirons, in-

variablement peints d'ocre rouge, sont prestement mis à l'eau. L'équipage tout entier y monte pour gagner Melocheville, sur la rive droite du fleuve, où débouche, dans le lac Saint-Louis, le canal de Beauharnois.

Il faut savoir que l'équipage d'une cage se renouvelait à chaque point d'arrêt du radeau. Ainsi, un radeau venant de Toronto, ou de ses environs, était amené par un premier équipage jusqu'à la tête des rapides des Galops. Un deuxième l'amenait jusqu'à Cornwall, où il était remplacé par un troisième, qui le descendait, par le lac Saint-François, jusqu'à Coteau-du-Lac. Un quatrième, celui que j'ai tâché de peindre, le rendait jusqu'à la Pointe-des-Cascades. Un autre le propulsait (car, dans le lac Saint-Louis, le courant est très lent) jusqu'à Lachine, où les Iroquois de Caughnawaga en prenaient charge pour l'amener à Montréal. Là, si la cage était, et jadis cela arrivait fréquemment, en destination de Québec,il fallait un septième équipage pour l'amener jusqu'au transatlantique qui devait transporter cette précieuse marchandise en Angleterre. Le champ d'opération de chaque groupe de *cageux* était nettement délimité et aucun, parmi eux, n'aurait songé à empiéter sur le territoire (si l'on peut dire) d'un groupe voisin.

Pour nous, nous arrivions vers trois heures et demie à Melocheville, où des voitures de voyageurs nous attendaient. C'était de longues voitures à quatre roues, tirées par deux chevaux, sans ressorts, et dont les sièges étaient formés d'une planche très peu élastique.

Une station de quelques minutes avait permis à nos *cageux* et aux cochers d'ingurgiter un nombre considérable de consommations de whisky blanc (eau-de-vie d'avoine) et je vous laisse à penser à quelle allure nous avons parcouru, ce jour-là, la distance de quatorze milles qui sépare Melocheville de Valleyfield (autrefois Sainte-Cécile). Tous les os me fai-

saient mal quand je mis pied à terre. N'importe, la journée avait été fort intéressante et, même aujourd'hui, où je ne la recommencerais pas, j'en garde un souvenir précieux qui souvent me reporte aux jours joyeux de ma jeunesse.

Je les ai revus bien des fois, depuis, les admirables rapides du Saint-Laurent, je les ai revus en professionnel, en ingénieur. Ils étaient alors vierges et libres, mais aujourd'hui, l'industrialisme s'en est emparé. Leurs eaux puissantes font mouvoir les turbines de l'immense usine de la *Montreal Light Heat & Power Co,* située juste au pied de la chute des Cèdres. Heureusement, ces belles eaux sont si abondantes que, d'en détourner de quoi produire une énergie hydraulique de 160 000 chevaux, n'en a pas changé l'aspect de façon appréciable. Mais qu'est-ce que l'avenir leur réserve ?

Ernest MARCEAU,

principal de l'Ecole polytechnique de Montréal.

Comment nous sommes les héritiers de la civilisation gréco-romaine

(SUITE)

CETTE évolution de la royauté vers la pleine possession d'elle-même et l'assujettissement des seigneurs féodaux fut interrompue par la guerre de Cent ans. [1] Toutefois, si profonde qu'ait été son humiliation durant cette redoutable crise de croissance si longues qu'aient

---

[1] "Le fait précis qui amena le conflit fut l'arrivée au trône de France d'une branche collatérale de la maison capétienne. Le 1er février 1328, Charles le Bel mourait sans enfant. Mais la reine Jeanne d'Evreux était enceinte. Qui donc aurait la régence? Et si l'enfant attendu était une fille, qui donc aurait le royaume ? Les barons et les nobles furent assemblés pour régler la première question qui préjugeait la seconde. Il y eut discussion très vive. Le plus proche héritier mâle dans la descendance mâle était Philippe de Valois, petit-fils de Philippe le Hardi, cousin germain du feu roi ; le plus proche héritier mâle dans la descendance féminine était Edouard III, neveu du feu roi, par sa mère Isabelle de France. Edouard III était représenté à l'assemblée par plusieurs docteurs en droit canon et civil. Ses prétentions n'étaient pas soutenables. Si on acceptait la parenté féminine, les droits de la fille de Louis X mariée à Philippe d'Evreux devaient être supérieurs ; ils n'en furent pas moins écartés. Les barons opposèrent aux représentants du roi d'Angleterre que " la coutume de France toute commune est que femme ne succède pas au royaume de France ". C'est ce qu'on a appelé la loi salique. Le 1er avril la reine veuve accoucha d'une fille. De l'avis des barons la couronne fleurdelisée fut transmise à celui que ses droits avaient déjà fait régent, Philippe de Valois fut couronné à Reims sous le nom de Philippe VI. Tel fut le point de départ des prétentions des rois d'Angleterre au pouvoir et au titre de roi de France, si vivaces dans l'histoire qu'au 18e siècle Georges Ier se considérait encore comme l'héritier des Capétiens directs. " (Lavisse et Rambaud, III, p. 66). Cependant Edouard III ne se décida à revendiquer ses prétendus droits, les armes à la main, qu'après y avoir été poussé par Robert d'Artois, qui avait été privé de son comté pour de justes raisons, mais qui n'en nourrissait pas moins des projets de vengeance.

été ses misères et celles de son peuple, malgré des défaites comme celles de Poitiers, de Crécy, d'Azincourt, et la trahison de puissants vassaux, comme celui de Bourgogne, malgré l'incapacité ou la démence de ses représentants, la légitime dynastie française eut le mérite de ne pas succomber. C'était suffisant. Elle sortit de la formidable épreuve, " toute prête à être la vraie monarchie absolue des temps modernes. Jusque là la France n'avait encore que bien confusément pris connaissance d'elle-même. La présence constante de l'étranger, ses ravages, sa prétention à s'installer sur le sol français firent vraiment naître le sentiment national, source de cet esprit d'unité et de solidarité que représente le mot patrie. " [2] Ajoutons qu'en suscitant la merveilleuse Pucelle d'Orléans, le ciel avait manifestement pris parti pour elle et condamné les prétentions des Plantagenets d'outre-Manche.

La lutte entre Louis XI et Charles le Téméraire, prince entreprenant, " qui aimait tellement le royaume de France, qu'il eût voulu y voir six rois au lieu d'un ", fut l'épilogue de la longue rivalité anglo-française. Une fois les Anglais partis et les Bourguignons matés, le roi put travailler tranquillement à remettre son Etat " en bonne police, paix et justice ". Il n'eut pas grande peine à réduire à une complète obéissance ses *bons cousins* et leurs amis, derniers tenants de la cause féodale. [3]

---

[2] Lavisse et Rambaud : *Histoire générale*, III, p. 64-65.

[3] A la féodalité de couche initiale, indépendante, et qui était issue de l'émiettement de l'empire carolingien, devait succéder ce qu'on a appelé la féodalité *apanagiste* laquelle on peut faire remonter au successeur de Philippe Auguste, Louis VIII. C'est Louis VIII en effet qui, le premier, par testament, assigna à ses princes des territoires d'étendue considérable, morcelant ainsi de nouveau le royaume. C'est ainsi " qu'on vit se constituer, au milieu du 13e siècle, de vastes dominations princières, que des liens étroits rattachaient au domaine royal, mais qui, en dépit de la parenté et de l'hommage féodal, pouvaient créer de sérieux embarras au

Après Louis XI, Charles VIII et Louis XII, le péril issu de la confédération des grands s'est dissipé. Cette autre féodalité, qu'on a appelée la féodalité apanagiste, composée des princes du sang a été vaincue. " Bourgogne est détruit, Anjou s'est éteint, Alençon reste accablé, les duchés de Bretagne et de Bourbonnais ont pris fin. " Les études de droit romain, introduites d'Italie en France, se popularisent avec les Alciat, les Cujas, les Dumoulin, mais elles ne vont qu'à exalter le pouvoir du roi et à centraliser son administration. Le roi est vraiment maître chez lui. "Il ne compte plus de vassaux, il n'a que des sujets. Ce n'est plus un suzerain, c'est un souverain, un souverain absolu, qui peut tout, qui prévoit tout, qui attire tout à lui, petits et grands, du bas en haut de l'échelle sociale. Il n'y a plus de castes, il n'y a que les degrés d'une vaste pyramide au sommet de laquelle trône le roi, maître des corps et des âmes. " [4]

Il n'est plus question de cette autre pyramide, ébauchée par Grégoire VII, achevée par Innocent III et dont le pape forme le sommet. " Un pape n'est pas pour donner loi à un roi de France. " Telle est la formule que les nouveaux juristes transforment en axiome intangible, et dont ne se souviendront que trop bien Louis XIV et Napoléon. Libre de toute entrave féodale au dedans, le monarque français porte ses regards au dehors. Il se rappelle qu'il s'est substitué à la maison d'Anjou et d'Orléans. A ce titre il revendique Naples, les Deux Siciles, Milan avec Gênes et Asti. Telle est l'ori-

---

chef de la monarchie ". Circonstances atténuantes : il était difficile de réduire les frères du chef de l'Etat à une condition inférieure à celle des barons de premier ordre.; les apanages étaient un moyen de gouverner les pays conquis... etc. N'importe! La mesure n'en restait pas moins impolitique; elle faisait, comme on l'a dit, de la fécondité de la famille royale une calamité publique et retardait la formation de l'unité territoriale du royaume. (Cf: Lavisse et Rambaud, II, p. 377).

[4] *Id.*, *ibid.*, p. 139.

gine des guerres d'Italie qui, commencées sous Charles VIII, ne finissent que sous Henri II. Mais en mettant le pied sur ce coin de terre, si longtemps le centre autour duquel avait gravité le monde civilisé, les rois de France sont à leur tour grisés du rêve de la domination universelle. Déjà Charles VIII affecte la qualité d'un empereur d'Orient. Henri II en traitant avec les Turcs se qualifie d'empereur. François Ier reprend le projet de Philippe le Bel ; il se porte, contre Charles-Quint, candidat à la couronne impériale. Heureusement pour lui et l'unité de la France il échoue.

Toutefois, la victoire de la royauté, si complète qu'elle paraisse, est encore récente. Elle n'a pas anéanti les instincts d'indépendance féodale. Voici la Réforme et les guerres de religion qui les réveillent dans toute leur violence. On sait le rôle joué, au 15e siècle, par les Condé, les Guise, les Mayenne, les Coligny. On se serait cru revenu à l'époque de la guerre de Cent ans. Les *Lorrains* ou les *Guisards,* comme on disait,avaient remplacé les *Bourguignons,* et ce roi au pouvoir illimité, que le droit romain renouvelé avait transformé en César, ne passait plus que pour " un tyran ", dont quelques fanatiques pouvaient impunément prêcher la suppression par le poignard comme un acte méritoire.

Henri IV, par sa conversion, met fin à l'anarchie sanglante. Il rétablit le pouvoir royal dans son absolutisme qu'il tempère toutefois par sa tolérance à l'égard des hérétiques et sa sollicitude pour le peuple. N'est-il pas ce bon roi, qui veut que tout paysan puisse mettre la poule au pot chaque dimanche ? [5] Après son assassinat, qui fut bien le plus

[5] C'est un souci que n'aura pas un Louis XIV, et c'est justement ce contraste, entre le promulgateur et le révocateur de l'édit de Nantes, qui rendra si populaire Henri IV au 18e siècle. Celui-ci était bien entré dans la tradition de la famille capétienne qui était en grande partie parvenue à affirmer sa suprématie en se tournant vers le peuple, en prenant constamment parti pour les petits contre la tyrannie des grands.

injustifiable et le plus maladroit des crimes, les trouble-fête que sont les Huguenots et les seigneurs, qui regrettent les bonnes vieilles pilleries de guerre d'antan, relèvent la tête. Mais ils trouvent en Richelieu un implacable dompteur.

On peut dire que la rébellion qui suivit la mort du terrible cardinal, et qui est connue sous le nom de Fronde, fut le dernier essai d'émancipation de la féodalité princière. Avec Louis XIV, elle est disciplinée définitivement. Sous ce règne de l'absolutisme royal à son apogée les nobles n'ont plus qu'une fonction : évoluer dans l'orbite du roi-soleil en chantant ses louanges ou en lui conquérant, au prix de leur sang, de nouveaux satellites, qui contribueront à faire ressortir sa splendeur. Telle doit être aussi la préoccupation des hommes de lettres, des artistes et des savants.

L'époque de Louis XIV n'en reste pas moins un des quatre grands siècles qui honorent le plus l'histoire, et un siècle qu'on n'a pas tort de rattacher directement à ceux de Périclès et d'Auguste. C'est en effet sous le règne du grand roi que l'influence de Rome et d'Athènes se fait sentir sur la France avec le plus d'efficacité.

Le culte des anciens n'est pas moins fervent que dans le siècle précédent, et leur imitation, pour avoir cessé d'être aussi servile, n'en est que plus féconde. Au contact des chefs d'oeuvre de Sophocle, d'Euripide, d'Aristophane, de Ménandre, de Demosthène, de Cicéron et de Virgile, les écrivains du 17e et du 18e siècle deviennent avant tout curieux d'humanité ; ils s'appliquent à traduire en vers ou en prose tout ce qui tourmente ou intéresse l'homme ; leur langue acquiert cette mesure, cette harmonie, cette clarté, cette probité, qui en font rapidement la langue universelle. Ainsi la littérature française se range à côté des grandes littératures classiques de Rome et d'Athènes et peut être proclamée à son tour un des meilleurs instruments de perfectionnement humain.

Mais en politique nous ne trouvons encore rien qui rappelle les institutions libres de la Grèce et de la République romaine. Nous trouvons bien plutôt une reproduction du despotisme asiatique. Il y a une France unifiée, il est vrai. Il y a un Etat, un Etat cohérent et déjà très centralisé, quoique non parfaitement homogène. Seulement l'Etat est incarné dans un homme et dans un homme qui a, de ses prérogatives, une idée singulière. Quand Louis XIV prononce gravement que l'Etat c'est lui, il n'entend pas seulement signifier qu'il est la tête de la machine administrative, dans laquelle pas un rouage ne remue sans qu'il lui ait donné le mouvement; il veut dire que tout ce qui constitue son royaume, la terre et les habitants, sont à lui. Il s'attribue bravement le haut domaine sur le sol, les corps et les âmes. En donnant leur or pour entretenir ses courtisans ou leur sang pour illustrer son nom, ses sujets ne font que payer ce qu'ils doivent au prince.

A ce pouvoir exhorbitant pas le moindre contrepoids! Si le parlement est parfois en mal de remontrances, il ne lui est pas interdit de les faire, mais seulement après avoir enregistré les édits royaux, ce qui annihile pratiquement son ancien privilège.

De la part du clergé le grand roi veut bien recevoir certains enseignements, voire certaines leçons ressortissant exclusivement au dogme ou à la morale évangélique; mais il ne souffre pas la critique sur sa méthode de gouvernement. [6]

---

[6] Louis XIV (accordons-lui ce mérite, car c'en est un, étant donnée l'omnipotence qu'on lui reconnaissait) ne prétendait pas marcher sur les traces de Henri VIII. Il tenait à ses titres de majesté très chrétienne et de fils aîné de l'Eglise, d'où il tirait un surcroît de prestige appréciable. Nous ne pouvons oublier cependant qu'il fit preuve à l'égard d'Innocent XI d'une arrogance intolérable et que dans la promulgation des fameuses libertés gallicanes, édictées par l'assemblée de 1682, il outrepassa les limites de l'orthodoxie. Somme toute, il voulait avoir la main sur son Eglise, comme sur tout le reste qui avait existence et vie dans son royaume. La soumission même au pape lui répugnait.

Le doctrinaire en vogue auprès de lui, ce n'est pas Fénelon qui, pour s'être mêlé de tracer, dans un roman inoffensif comme le Télémaque, le portrait d'un souverain peu ressemblant à un roi absolu, se fait traiter d'esprit chimérique et reléguer loin de la cour, c'est Bossuet. Or écoutez comment, paraphrasant un texte de saint Paul, dans sa *Politique tirée des propres paroles de l'Ecriture Sainte,* l'Aigle de Meaux parle de l'institution royale: " Dieu établit les rois comme ses ministres et règne par eux sur les peuples... Les princes agissent comme ministres de Dieu et ses lieutenants sur la terre... C'est par eux qu'il exerce son empire... La personne des rois est sacrée: attenter sur eux, c'est un sacrilège. Dieu les fait oindre par ses prophètes d'une onction sacrée, comme il fait oindre les pontifes de ses autels. Mais, même sans l'application extérieure de cette onction, ils sont sacrés par leur charge, comme étant les représentants de la majesté divine, députés par sa providence à l'exécution de ses desseins... Le prince est un personnage public; tout l'Etat est en lui, la volonté de tout le peuple est enfermée dans la sienne... C'est l'image de Dieu, qui, assis dans son trône au plus haut des cieux, fait aller toute la nature... Vous êtes des dieux ; c'est-à-dire vous avez dans votre autorité, vous portez sur votre front un caractère divin. " [7] Avec de pareilles théories, il est

---

[7] Bossuet ne fait que sanctionner de son autorité d'évêque les idées courantes de son temps. Le duc de Montausier, gouverneur du dauphin, dans son *Traité sur l'éducation d'un grand prince,* écrivait: " C'est Dieu qui fait régner les rois. Personne n'est en droit de demander raison au prince ne dépendant en ce monde que de Dieu seul. Le prince est lieutenant de Dieu dans son Etat et une de ses images sur terre. "

Les gens de robe, toujours si portés pourtant à défendre leurs privilèges contre les entreprises de Richelieu et de Louis XIV, n'ont jamais cessé de proclamer l'origine divine du pouvoir royal. " Les rois sont institués de Dieu. ", écrit Le Bret dans son traité de *la souveraineté du roi* (1632). " Le siège de Votre Majesté représente le trône du Dieu vivant ", disait Omer Talon, dans le lit de justice où la régence fut donnée à Anne

inutile de chercher quelle peut être la meilleure constitution d'un Etat. Faites un bon roi, et vous aurez un bon gouvernement, un Etat parfaitement ordonné, voilà tout. Nous comprenons dès lors l'importance que prend l'éducation du dauphin. Autour de ce personnage, futur lieutenant de Dieu, de qui dépend la destinée de tant de milliers d'individus, qu'on réunisse les plus grands génies et les plus habiles directeurs de conscience, on ne fera jamais trop.

Malheureusement un fils de roi, ce roi s'appelât-il Louis XIV et fût-il le maître du plus beau royaume après celui du ciel, n'est jamais qu'un pauvre fils d'Adam, porteur d'une nature viciée, pécheur, comme le reste des mortels. L'élever ainsi au-dessus de ses compagnons de misère, ce n'est pas précisément une garantie contre l'envahissement de son âme par

---

d'Autriche; et Lamoignon adressait un jour ces mots à Louis XIV au nom du Parlement: " Cette compagnie vous regarde comme une image vivante de la divinité, " mot que La Bruyère reprendra à son compte. (Cf: Lavisse et Rambaud: *Histoire générale*, VI, p. 152-154).

Cette conception du pouvoir royal est celle que se faisaient les rois d'Assyrie et de Babylone, les derniers empereurs de Rome, les Basileus de Constantinople, et les Kalifes, successeurs de Mahomet. En la rattachant à une volonté révélée de Dieu, en lui appliquant les paroles et les rites que Jéhovah avait dites ou institués, pour la royauté d'Israël, l'auteur du *Discours sur l'histoire universelle* se trompe gravement. Israël était une théocratie unique, destinée à figurer l'Eglise chrétienne. Le véritable successeur de David c'était le pape et non un Louis XIV. Le christianisme a au contraire divisé le *pouvoir* en *pouvoir spirituel* et en *pouvoir temporel*, division dont Bossuet ne semble pas se souvenir.

Il faut distinguer entre la souveraineté royale et l'autorité. Nous devons tenir que l'autorité vient de Dieu, qu'elle a sa source en Dieu; mais qu'elle soit exercée par un seul individu ou par une oligarchie, ou par des mandataires directement issus du suffrage universel, c'est assez indifférent, pourvu qu'elle s'efforce de promouvoir les intérêts généraux de la société, le bien temporel et spirituel des individus.

En plaçant la source de l'autorité dans la volonté générale du peuple, les partisans de la souveraineté nationale errent encore plus lourdement que les avocats de l'absolutisme royal; ils méconnaissent encore plus radicalement la distinction proclamée par le Christ; rendez à César ce qui est à César, à Dieu ce qui est à Dieu.

les pires instincts. A le préserver de cet envahissement, précepteurs, gouverneurs, confesseurs peuvent être impuissants. Alors l'indépendance absolue, qu'on lui reconnaît, ne va qu'à en faire un monstre d'égoïsme et de sensualité.

Il n'est aucun intérêt sacré qu'il ne soit prêt à compromettre plutôt que de renoncer à un caprice de ses sens; alors c'est Hérode offrant la moitié de son royaume à Salomée,c'est Henri VIII sacrifiant à Anne de Boleyn l'intégrité de la foi de tout un peuple, c'est Louis XV vivant comme un sultan de Constantinople, se consolant de la défaite de ses armées de terre et de mer, de la misère de son peuple, du désordre de sa cour et de son administration,par cette maxime monstrueuse: " Après moi le déluge! "

Mais un peuple, quelque docile et peu remuant qu'il soit, à moins qu'il soit réduit à la condition des esclaves anciens ou des Asiatiques efféminés, se lasse de suer sur la glèbe pour entretenir le sérail d'un homme ou les chiens de chasse de ses courtisans. Une réaction est fatale. Plus longtemps elle a été comprimée, plus elle est violente quand elle éclate. On sait quelles circonstances l'amenèrent en France. Je n'ai pas à les rappeler, je me contente d'en indiquer le caractère.

Mises à part les violences qui l'accompagnèrent et les erreurs sur l'origine de l'autorité qui sont à sa base, la Révolution française fut bien la substitution de la souveraineté nationale à l'absolutisme royal: souveraineté se concrétisant dans l'autorité de la loi, qui est elle-même, non plus l'expression du bon plaisir d'un individu, mais celle de la volonté générale du peuple, puisqu'elle est formulée et imposée par la majorité de ses représentants. L'exercice de cette souveraineté est d'ailleurs partagé entre le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire. Seule est absolue la volonté de la nation, énoncée dans la loi, laquelle domine également tous les citoyens, quelque soit leur rang ou leur richesse, quel-

que soient les dépositaires transitoires d'une parcelle de la puissance publique.

Un régime politique fondé sur ces principes nouveaux entraînait la chute du pouvoir absolu, mais non la chute de la royauté. Il plaçait la loi constitutionnelle au-dessus du roi qui devait jurer d'en respecter l'esprit et la lettre. Il transformait le roi de France en roi des Français, il ne le supprimait pas.

Si le mouvement de 1789, qui, à en juger d'après les cahiers présentés aux Etats généraux, était une aspiration vers des libertés légitimes et désirables, [8] dévia lamentablement,

---

[8] On a dit que les Français, " n'étant pas faits pour la liberté, ne se sont pas souciés d'elle, qu'ils n'ont en aucun temps eu de passion que pour l'égalité." L'étude des cahiers dissipe cette erreur. Quand le tiers dans les assemblées de bailliage s'explique sur la future constitution, il ne parle pas autrement que la noblesse; dans les cahiers de ces deux ordres, et dans une grande partie de ceux du clergé, le plan et les moyens proposés sont identiques: les articles fondamentaux à inscrire en tête de la constitution ont pour but d'assurer d'abord le retour périodique des Etats généraux et leur droit de voter l'impôt, garantie essentielle, primordiale, contre le despotisme; ensuite, la participation des Etats au pouvoir législatif, la liberté individuelle, l'abolition de la censure, celle des commissions judiciaires et des tribunaux d'exception... Il n'est pas vrai qu'en 89 les Français n'aspirassent qu'à voir toutes les têtes courbées sous un niveau commun... Le tiers ne s'attaque pas à la noblesse : il n'y a pas chez lui ombre d'esprit égalitaire... " (Cf: Lavisse et Rambaud : *Histoire générale*, VIII, p. 45-48).

Somme toute, ce qu'on voulait en 1789, c'était, comme le disait Malouet, la disparition " des vices d'un gouvernement arbitraire dans lequel la modération du prince n'empêchait pas l'influence tyrannique de l'autorité. " D'autre part il n'y avait pas que les détracteurs de l'ancienne monarchie à constater que " tous les fléaux qu'entraînent à leur suite l'ivresse du pouvoir et l'orgueil de l'ignorance avaient accablé la nation; ...que les vieux abus existaient dans toute leur force, entourés des mille prestiges de puissance et d'opinion, essentiellement attachés et pour ainsi dire inhérents à la forme du gouvernement. " Ainsi parlait Mathieu de Montmorency. Il y avait dans la nation plus de bonne volonté que n'en supposaient les réformateurs eux-mêmes. Ceux-ci se demandaient si " l'association de toutes les provinces, se confondant sous une seule loi, s'administrant par les mêmes principes n'était pas une chimère ". Mal-

c'est qu'il fut trop brusque et ne rencontra pas d'homme d'Etat assez clairvoyant et assez énergique pour l'endiguer. La Terreur, comme tant d'autres cataclysmes de l'histoire,fut le résultat de la maladresse des uns, du roi tout d'abord, et de la malice des autres. Qu'on ne vienne pas nous dire que la liberté méritait d'être achetée à ce prix ! Du reste ce déchaînement de la basse démagogie devait ramener l'absolutisme d'un César moins de douze ans après le meurtre du dernier des Bourbons. Mais, enfin, les principes de 1789 ont triomphé des excès de la Convention et du despotisme de Napoléon. Ils ont passé dans la constitution de la plupart de nos Etats modernes. Aujourd'hui, ainsi qu'on se plaît à le proclamer, les hommes ne sont plus les serviteurs d'un autre homme, qu'il s'appelle roi ou président de république. Ils sont les citoyens égaux d'un même pays, ne se courbant que devant une seule autorité, celle de la loi.

Si, à cette réforme capitale, nous ajoutons notre culte des anciens et la reproduction de leurs meilleures qualités en art et en littérature, nous pouvons dire que nous, peuples latins, sommes les représentants et les héritiers de la civilisation gréco-romaine, modifiée toutefois par les forces nouvelles qui se sont introduites dans le tempérament et les moeurs de notre race, au cours des quinze siècles de son histoire particulière, et que je viens de décrire en un rapide tableau.

Nos démocraties modernes, ne l'oublions pas, sont de

---

gré le morcellement du royaume en petits Etats séparés appelés provinces, ou à cause de ce morcellement même, on ne répugnait pas du tout à l'unité nationale. Cette unité eût pu se faire, comme aussi un régime constitutionnel eût pu s'établir d'une façon rationnelle et sans secousse violente, si les chefs de la révolution avaient été eux-mêmes moins chimériques, s'ils n'avaient pas songé tout d'abord à légiférer pour l'homme en général et à créer de toutes pièces une nation nouvelle régénérée dans les utopies de Jean-Jacques Rousseau, et si surtout l'autorité ne s'était pas montrée aussi défaillante.

date très récente et représentent l'ascension de la classe inférieure. Je n'irai pas jusqu'à dire qu'elles sont la revanche de Spartacus et de ses esclaves, mais elles sont quelque chose de cela. Il y a à peine un siècle que le servage est aboli. Or combien de petits-fils de serfs d'autrefois sont aujourd'hui dans les grands conseils des nations? Mais ce renversement des rôles, pas plus que la déclaration des droits de l'homme ou les harangues passionnées de quelque démagogue devenu premier ministre, n'a fait rentrer dans le néant les descendants des grandes familles d'antan. Dans telle contrée, où le culte de la sainte égalité est prêché comme fondamental, les ducs, marquis, comtes et barons ne sont pas rares. Puisqu'ils vivent dans un pays libre, on ne peut leur en vouloir de garder leur opinion, de l'exprimer, de chercher même à la faire triompher par des moyens légitimes, d'exécrer le régime républicain et de lui préférer la royauté même absolue.

De là une scission profonde, une hostilité latente entre les enfants d'une même patrie. De là, chez la plèbe, aux mains de laquelle on a mis le sort des hommes d'Etat par le suffrage universel, beaucoup d'envie et la tendance à mettre de côté tout ce qui porte un nom noble, tout ce qui représente une supériorité sociale un peu marquée, à choisir pour ses mandataires des ambitieux, dont l'origine roturière est parfois le principal mérite. De là dans la classe aristocratique une disposition à se retirer sous sa tente ou dans sa tour d'ivoire, à jouir de la mauvaise marche des affaires publiques dans l'espoir qu'on finira par recourir de nouveau à ses services.

Ce n'est pas que ces divergences ne puissent et ne doivent aller s'atténuant. Déjà avant 1789, les sujets du roi très chrétien soupiraient après plus d'unité. Ils avaient hâte de pouvoir se dire tous français et non plus seulement bretons, provençaux, lorrains, normands... etc... Faire cette

unité d'ailleurs avait été la grande mission de la royauté, laquelle, jusqu'à Louis XIV au moins, avait été essentiellement populaire. Louis XVI était tout disposé à reprendre la tradition des grands Capétiens ses ancêtres. Les représentants de la noblesse ne demandaient qu'à le seconder. N'est-ce pas pour répondre à ce voeu général de la nation que, dans cette mémorable nuit du 4 août, ils avaient renoncé d'eux-mêmes à leurs privilèges et aboli la féodalité ?

Aujourd'hui que par l'évolution forcée des événements les vieux cadres sont rompus, et que, bon gré mal gré, nous sommes plus rapprochés les uns des autres, nous sentons plus vivement le besoin de nous entendre, nous souffrons davantage de nos divisions, nous comprenons mieux qu'elles sont un danger pour l'intégrité nationale.

Au lieu de nous unir autour d'un roi on veut que nous nous unissions autour d'un gouvernement démocratique, soit ! Encore faudrait-il que ce gouvernement se maintînt dans son rôle, se fît le serviteur impartial de tous et non le docile instrument d'une secte antireligieuse, acharnée à la destruction de ce qui tient le plus au coeur de la majorité de ses nationaux. Or voilà bien un autre trait caractéristique de nos démocraties contemporaines. Elles sont à base d'athéisme ou tout au moins d'antichristianisme.

Nées brusquement d'une réaction contre un régime intimement uni à l'Eglise, elles ont fait monter à la surface quantité d'éléments mauvais qui grouillaient dans les bas-fonds de la société. Elles ont déchaîné les pires instincts de cupidité, d'orgueil et de luxure. Naturellement ces instincts ont cherché à renverser les barrières qui les contenaient et, comme la principale était le christianisme, ils ont crié : *Renversons l'infâme !* Après le trône l'autel, après le roi le prêtre ! Et voilà la vraie cause de cette rage de laïcisation et de sécularisation qui semble être de nos jours inséparable de

tout régime démocratique. Songe-t-on jusqu'à quel point l'entreprise est néfaste et maladroite? C'est dans le christianisme que notre peuple a trouvé la satisfaction à son besoin religieux, à ce besoin qui n'est pas moins contraignant que celui de l'amour. En lui ravissant cette forme positive de religion, on lui enlève le seul fanal qui lui projetait quelque clarté sur l'énigme de l'univers, on le prive de toute boussole au milieu des difficultés et des déceptions de la vie, on crée dans la société un malaise très profond, inguérissable, et qui ne peut que rendre le gouvernement des hommes fort difficile pour ne pas dire impossible.

Sans doute les pires laïcisateurs n'ont pas échappé à l'influence de la religion du Christ. Ils l'ont dans le sang, eux aussi. C'est du Christ et de son Eglise qu'ils ont hérité ce respect de la personne humaine qui fait que l'esclavage antique leur paraît un crime de lèse-humanité. Mais, faute d'admettre la doctrine tout entière de l'auteur du *sermon sur la montagne,* ils tombent dans un autre excès. Ils transforment l'homme terrestre et passager en une sorte d'idole, ils le font la source de toute vérité et de toute obligation morale, ils bornent toutes ses aspirations au seul bonheur qu'il est capable d'atteindre par ses forces naturelles. Ils promettent, il est vrai, que, par les efforts de la collectivité, orientée suivant leurs principes, notre planète sera prochainement métamorphosée de telle sorte que personne ne regrettera le ciel légendaire des chrétiens, pas plus que celui des disciples de Mahomet. On reconnaît là la doctrine socialiste. Le socialisme semble le dernier stade de l'évolution démocratique. Certaines gens, ayant proclamé doctoralement la faillite du christianisme, n'hésitent pas à lui donner le socialisme pour successeur et à croire qu'avec cette nouvelle organisation l'humanité jouira enfin de ce paradis qui a été l'objet de ses rêves depuis qu'elle a paru à la lumière du soleil. C'est

une conception sociale qui n'entra jamais dans le cerveau des Grecs et des Romains, sinon peut-être dans ceux des poètes, dont la fiction est le domaine propre. Les anciens plus positifs divisaient l'humanité en citoyens libres et en esclaves : aux premiers les joies de la vie, aux seconds ses labeurs et ses misères. Pour s'attacher à la chimère socialiste d'aujourd'hui, il fallait avoir passé par les radieuses espérances du christianisme et les avoir reniées. [9]

---

[9] Les Grecs et les Romains n'avaient créé qu'une civilisation très imparfaite, puisqu'ils y avaient laissé subsister l'esclavage. C'est qu'ils n'avaient pas trouvé le moyen de se débarrasser des entraves de leurs passions égoïstes et sensuelles, dans lesquelles leur religion les confirmait plutôt qu'elle ne leur apprenait à en sortir.

Leur civilisation n'en reste pas moins un progrès, une sorte de demi-victoire de la raison sur la concupiscence, de l'humanité sur les forces brutales.

La civilisation athée, dont se glorifient nos modernes libres-penseurs, est au contraire une régression manifeste. Elle renonce aux conquêtes morales, dont notrr race s'était enrichie durant vingt siècles de luttes de l'esprit contre la chair, de la charité contre l'égoïsme, de la justice contre la violence...

Le résultat de la lutte est acquis, si l'on veut, il est fixé plus ou moins dans notre tempérament et dans nos moeurs.

Il nous paraît invraisemblable que certains abus de la société païenne réapparaissent dans notre société du 20e siècle, même si le christianisme cessait d'y avoir aucune influence. Nous avons de la dignité de l'être raisonnable une idée juste et que rien ne déracinera, pense-t-on. Non seulement nous ne songeons plus à réduire personne en servitude; mais nous rêvons pour les plus humbles et les plus déshérités un sort meilleur... etc... On aurait tort pourtant de se fier sans réserve à cette mentalité. Qu'on continue à débrider la nature dans l'homme et l'on verra les civilisés du vingt-et-unième ou du vingt-cinquième siècle reculer, je ne dis pas exactement vers les turpitudes de l'ancienne Rome mais peut-être vers quelque chose de pire quoique différent de forme. Ce recul ne se fera pas brusquement ni en un jour; il ne sera peut-être pas très sensible pendant quelques cents ou deux cents ans; mais il se fera infailliblement. La science ne sera pas une barrière suffisante; peut-être ne réussira-t-elle qu'à accélérer la marche à reculons.

Allez! La société du 30e siècle, si elle est irréligieuse, ne sera ni plus belle ni plus gaie que celle du 1er siècle avant Jésus-Christ.

On le voit : ce qui différencie le plus notre civilisation moderne de la civilisation gréco-romaine, c'est l'empreinte qu'y ont laissée la féodalité et le christianisme. Qu'elle s'affranchisse des derniers vestiges féodaux, nous n'y voyons pas d'inconvénients majeurs, ou du moins nous nous y résignons, pourvu que dans ce travail d'émancipation la justice soit respectée. Mais qu'elle secoue le joug si léger et si bienfaisant du christianisme, qu'elle se soustraie complètement à la tutelle de l'Eglise, voilà à quoi nous ne nous résignerons jamais.

Les nations modernes sont l'oeuvre de l'Eglise. Elles se sont développées dans le moule qu'elle leur a préparé. Elle est leur mère. Elle sait d'ailleurs qu'en dehors d'elle elles ne peuvent retourner qu'à une barbarie pire que celle d'où elle les a tirées, à cette barbarie scientifique dont la guerre actuelle nous révèle les horreurs. Si l'Eglise consent à briser son pacte avec les rois et les princes,ce ne peut être que pour en conclure un nouveau directement avec les nations. Ce pacte, espérons qu'elle finira par le sceller, en dépit des charlatans qui voudraient se substituer à elle, non plus pour civiliser mais pour exploiter les peuples au profit de leur fortune personnelle. Ainsi la grande force civilisatrice ne sera pas bannie de notre race, et, sur notre pauvre planète, si bouleversée par les abus de la force brutale, se lèvera peut-être quelque jour une ère de paix et de justice, qui honorera et réjouira l'humanité un peu plus que ce que nous sommes condamnés à voir de nos yeux.

M. TAMISIER, s. j.

Ballades populaires françaises au Canada

Recueillies et préparées par MARIUS BARBEAU [1]

1. HELENE [2]

Sur le pont de Londres, un bal a été donné.
— Ma très chère mère, m'y laisserez-vous aller?
— Ah non, Hélène, vous n'irez pas danser!
" J'ai fait un rêve que vous étiez noyée. "

Hélène monte *en* chambre, se met à pleurer.
Elle voit venir son frère, du Gibier.
Il lui demande ce qu'elle a*t* à pleurer.
— Mon très cher frère, n'irons-nous pas danser ?

— Ah oui! Hélène, allez vous habiller ;
Mettez robe de satin blanc brodé,
Coiffure de dentelle, cheveux poudrés,
Coiffure de dentelle, souillers bouclés.

Sur son cheval, les voilà tous deux montés,
Partis ensemble pour s'en aller danser.
N'y a plus d'étoiles; les bals sont arrêtés.
Toutes les filles ont choisi un *cavalier*.

Mais quand dessus le pont ils ont passé,
Le pont de l'île sous leurs pas a cassé.
La belle Hélène dans la mer a tombé ;
Hélène à l'eau, tous les autres sont sauvés.

---

[1] Nous prions le lecteur qui connaît des variantes de ces ballades, ou qui peut donner des renseignements sur leur diffusion au Canada, de bien vouloir les faire parvenir à C.-M. Barbeau, Musée Victoria, Ottawa.

[2] Ce texte se base sur trois versions recueillies aux Eboulements et à Tadoussac.

— Mon cher frère, m'y laisserez-vous noyer?
— Ah non! Hélène, je vais vous y sauver.
Son frère s'*y* dépouille; dans la mer s'est jeté.
Un bras sur l'autre, les voilà tous deux noyés.

Les cloches de Londres se sont mises à sonner.
La mère demande: — Qui donc s'est noyé ?
— Votre fille et votre fils bien-aimés.
— Grand Dieu du ciel ! venez m'y consoler !

---

2. LA FILLE DU VIGNERON [3]

C'est dans la ville de Chagnon.
Là il y a*t* un vigneron.
Il a*t* une fille si belle
Qu'un gentilhomme, en vérité,
Pour sa beauté l'a*t* épousée.

Les bonnes gens ont décidé
D'aller chez leur fille rester ;
Puisqu'ils ont une fille si riche,
Peut-être qu'elle leur permettra
D'aller mourir entre ses bras.

Ces bonnes gens, remplis d'amour,
En entrant lui souhaitent le bonjour.
Tout doucement sa bonne mère
S'est approchée pour l'embrasser.
Si rudement elle l'a repoussée !

Elle se retire avec fièreté :
— Ce sont des gens bien effrontés !
Je n'ai ni père, ni mère si pauvres.
Reculez-vous, mais à grands pas !
Pour moi, je ne vous connais pas.

---

[3] Recueillie à Saint-Pascal (Charlevoix), de Mme Joseph Pilotte.

Ces bonnes gens, avant la nuit,
Ont eu recours à Jésus-Christ.
Ont demandé à coucher sur la paille.
Par une grâce faite sans pitié
Sous les pommiers les a*t* envoyés.

Elle est d'une humeur inégale.
Le lendemain, elle fait un bal.
Mais tout au milieu de la danse,
Au plus beau divertissement,
La belle est morte subitement.

Où donc ira-t-on l'enterrer ?
C'est dans l'église de Saint-Valier.
Vous verrez autour de sa fosse
Quantité de flammes et de feu.
Son corps aura changé de lieu.

---

3. NOUS ETIONS TROIS JEUNES GARÇONS [4]

Nous étions trois jeunes garçons (*bis*),
Qui longtemps cherch*aient* une blonde,
Qui raviss*aient* tout le monde (*bis*).

Le plus jeune a dit au plus vieux (*bis*) :
— Toi qui es si amoureux des filles,
Luy en a*t* une qui est si joliy*e* ! "

Les trois galants l'ont accostée,
Lui demandant où elle allait (*bis*).
— J'y porte les gages à ma tante.
Ayez pitié de moi, dolente !

---

[4] Cette ballade nous vient de Louis Simard " l'aveugle ", des Mille-Vaches (côte nord).

Ils l'ont prise, ils l'ont tuée ;
Ils l'ont enterrée sous un arbre,
Tout entourée de verts feuillages.
Ils ont marché trois jours, trois nuits,
Sans pouvoir trouver de logis.

Ils ont frappé à la porte,
Chez le père dont la fille est morte.
— Monsieur, peut-on loger ici (*bis*) ?
— Ah oui, messieurs, pour de l'argent !

Montez là-haut dedans la chambre
Où je logeais ma fille grande (*bis*).
Mais quand ça vint sur le départ,
Chacun voulut payer sa part.

Le plus vieux a tiré sa bourse.
De sa poche l'anneau tomba (*bis*).
Le père s'en douta, le ramassa,
Leur demandant d'où il venait.

— Devant la porte d'une grande église (*bis*)
Nous l'avons vu, nous l'avons prise.
— Tu as menti, bien franchement !
C'est un anneau d'or et d'argent.

Ah ! c'est l'anneau d'or de ma fille (*bis*).
Faut la trouver morte ou en vie !
Le plus jeune, s'avançant, a dit :
— Dieu veut que nous soyons punis.

Allez au bois dessous un arbre ;
Elle est enterrée de feuillages.
L'un est pendu, l'autre est brûlé.
Le plus jeune a seul la vie sauve,
Pour avoir déclaré la chose.

---

4. LA TREPASSEE [5]

Voilà sept ans que ma mignonne est morte.
Voilà sept ans que sa mère la pleure ;
Tous les jeudis lui lave une chemise ;
Tous les samedis lui porte dess*ur* sa tombe.

— Ma chère enfant, viens changer de chemise.
— Ma chère mère, n'en ai pas la puissance.
— Ma chère enfant, demande à Dieu jouissance
De parler à ta mère, qui le demande.

— Mon doux Jésus, donnez-moi la puissance
De parler à ma mère, qui le demande.
Partez à midi ; venez après vêpres (*bis*).

— Ma chère mère, que souhaitez-vous me dire (*bis*) ?
— Ma chère enfant, ton mari s'est remarié.
— Ma chère mère, laissez le mariage ;
Le paradis est cent fois plus aimable.

— Ma chère mère, où est ma petite orpheline ? (*bis*)
— Ma chère enfant, sur son lit elle repose.
— Ma chère mère, donnez que je l'embrasse.

— Ma chère enfant, ton visage n'est que terre,
— Ma chère mère, le vôtre sent les roses.
La trépassée, en lumière éclatante
Au paradis monta en réjouissance.

[5] Chantée par Mme Jean Bouchard (village des Eboulements).

5. GILERE [6]

Gilère est grande ; il faut la marier.
Son cher amant, c'est le maçon des prés ;
Faut la marier à ce riche seigneur.
Ont pris Gilère, l'ont mis dans une tour,
Là où jamais on voit ni ciel ni jour (*bis*).

Le premier coup que Renaud a visé,
Il a tiré sur le maçon des prés.
Il a tué le beau maçon des prés.
Toutes les dames sont à l'enterrement.
N'y a que Gilère qui ne peut y aller (*bis*).

Ont pris Gilère, l'ont sortie de la tour ;
L'ont mariée à ce riche seigneur.
— Mon beau Renaud, donnez-moi mon congé,
Que j'aille au bois pour y voir mon verger ;
Y a bien sept ans que je ne l'ai pas vu (*bis*).

Elle n'a pas pris le chemin du verger.
Sur la fosse du beau maçon des prés
Tout droit Gilère a été pleurer.
— Mon beau maçon, tourne-toi *envers* moi !
— Ah oui, Gilère, las ! si je pouvais (*bis*).

Tout aussitôt la terre s'est ouverte.
Gilère est morte avec son cher mari (*bis*).

[6] De la même chanteuse.

Simples pensées et fragments

La vanité est loquace et se répand ; l'orgueil est taciturne et se concentre.

* * *

L'amour paternel et la piété filiale sont si naturels à l'homme, ces sentiments font tellement partie de son être, que le langage humain dit d'un père sans entrailles et d'un fils sans coeur que cet être est *dénaturé*. Ce qualificatif tient lieu de tout autre et laisse entrevoir dans son épouvantable radicalisme des profondeurs d'iniquité et de perversion qu'aucune autre épithète ne porte en ses syllabes. Ce mot ne se dit que de père sans entrailles et de fils sans coeur.

* * *

C'est une loi de l'ordre physique. Jetez deux forces ou deux matières l'une contre l'autre, c'est la guerre, le feu, la confusion. Puis, chacune de ces forces, chacun de ces éléments perdant dans cette brutale mêlée un peu de sa nature pour prendre un peu de la nature adverse, le combat mollit parce que la dissemblance n'est plus aussi grande, aussi tranchée. Les forces et les matières ennemies prennent l'une de l'autre, se pénètrent, se fondent en un nouvel élément ou s'harmonisent en une force unique et tranquille.

Les nations mêlées ensemble en sont là, les principes de l'humaine sagesse, aussi les tempéraments, toutes choses enfin.

* * *

Une montagne de plomb : qui pourra soulever cette masse ? Un homme dans le sommeil léthargique : qui pourra l'éveiller ? Pareillement : vous ne soulèverez et n'éveillerez l'âme tiède.

* * *

Par sa fonction tout mot est une limite et une borne. Ainsi le mot homme désigne tel être et le borne en ce qu'il est. Désigner c'est borner.

* * *

Dieu se désigne lui-même *Ego sum qui sum — Je suis celui qui suis.* Etre celui qui est, être soi-même et non pas un autre ! Etrange déclaration. Non. Puisque Dieu se définit de la sorte, c'est que ces mots sont infinis comme l'être défini. Cela veut dire : "Devant moi, qui suis l'infini, je subsiste dans tout mon être. Je ne suis donc pas ceci ou cela, je suis *moi, je suis.* Or devant moi on est par la sainteté. Je suis celui qui suis. Je suis la sainteté. "

Et nous?... Or sachons-le : c'est par cette règle d'infini *ego sum qui sum* que nous serons mesurés. Sommes-nous ? Serons-nous au-delà du temps ? Notre substance est notre sainteté.

* * *

Je présente une quantité de mets à un affamé. Malgré sa faim dévorante qui le précipite sur cette pâture, il ne peut même goûter à tous ces mets et son avidité fait bientôt place au rassasiement. Il n'a plus le moindre désir de ce qui reste au-delà de sa faim. Il l'abandonne sans regret. Le désir de son ventre est comblé.

Mais le coeur ! Ah, qu'il en va tout autrement de son

appétit! Chose étonnante, et qui révèle un abîme et un mystère, c'est précisément la quantité et la variété des objets dont le coeur repaît sa faim qui augmentent celle-ci et multiplient ses désirs, de telle sorte que le nombre des désirs et la capacité du coeur sont toujours audelà des objets par lesquels on tenterait de satisfaire ces désirs et de combler ce coeur. L'abîme se creuse par ce qu'on y jette ! N'est-ce pas désespérant? Chose non moins étrange, le coeur ne désire rien de ce qu'il ignore, et il sera plus heureux si, n'étant pas éperonné à désirer, il ne se porte point aux objets extérieurs. De son absence de désirs s'il n'a point goûté, comme de sa forme insatiable de l'*au-delà* s'il goûte, le coeur, cela ressort avec évidence, est fait pour d'autres viandes que les viandes creuses d'ici-bas. L'infini seul est à la mesure de son appétit.

* * *

Sainteté — *sanguine tinctus.* Le chemin royal de la sainteté est un chemin rougi de sang !

* * *

La sincérité la plus absolue, telle est encore la plus fine habileté pour se faire croire, se faire accréditer, pour réussir et pour gouverner.

* * *

Vous amènerez rarement un saint homme à mieux faire. Lui reprochez-vous certains actes en sa conduite? Il examine non point le fait mais son intention. Il a trop cru bien faire pour avoir mal fait. Sa conscience, elle, ne lui adresse aucun reproche, et il se complaît trop à écouter la voix de sa conscience qui exonère ses intentions pour entendre votre témoi-

gnage qui lui démontre le mal de son acte. Il se réfugie en Dieu et secrètement gémit un acte profond d'acceptation des injures. Grand bien vous fasse, saint homme !

* * *

S'il m'en coûte, pour atteindre l'objet voulu, de passer par les intermédiaires hiérarchiques ou de me plier aux formes disciplinaires, parce que cette filière est inutile et ne saurait avancer d'une ligne vers moi l'objet désiré mais au contraire en retarde la jouissance, jugez de ma répugnance et des soulèvements de ma raison lorsque ces intermédiaires, inutiles et de pure surcharge, se font en plus obstacles! Oh, alors, à deux mains je les briserais, et, dédaigneux, je passerais outre...

* * *

Une feuille de troisième ordre, hebdomadaire et radicale, avec quelques lecteurs à sa taille, lance une idée fausse, s'attaque à une institution. Dix journaux catholiques ne manqueront pas, en plusieurs éditions, par thèses et par bulles, de réfuter la petite feuille et d'établir à cette occasion la doctrine de l'Eglise.

Vous faites un bruit énorme pour étouffer la voix impertinente. Je crois que le silence y réussirait mieux. Par le bruit vous attirez l'attention sur la doctrine fausse et, comme toute erreur n'est erreur que parce qu'elle renferme une portion de vérité, vous lui donnez par la publicité que vous lui faites de la renommée partout et du crédit chez plusieurs. Et puis, pourquoi ce luxe de défense ? Le vulgaire est d'avis que toute doctrine ou toute institution qui se défend comporte quelque chose de faible ou de louche. Dans son esprit, mis en éveil par vous, les soupçons naissent et se fortifient de toute la vigueur de votre défense.

Regardez la feuille ennemie. Elle est plus avisée. Elle attaque plus qu'elle ne se défend. Elle ne propage pas en les dénonçant pour les combattre les doctrines saines. Elle propage seulement les siennes, ouvertement ou discrètement, et fait la sourde oreille aux attaques de l'adversaire comme à ses démentis. Ne faites donc pas son jeu par votre tactique honnête, mais inhabile, alors qu'elle pourrait être aussi honnête tout en étant plus habile. J'imagine que vos thèses—qu'il ne désire rien tant que de provoquer—lui font grand plaisir.

* * *

Fainéant — fait néant.

* * *

Certains écrivains se trouvent bien pour écrire de se mettre en de certains apparats ou de se costumer de certaine manière. Après avoir lu les pages melliflues de X..., je ne me le figure bien à sa table de travail qu'en corset et en jupe.

* * *

Me reporter au moment de ma mort. Cela est bon. Alors je serai seul.

Mais de ma mort le monde ne mourra point. Il sera, et vivra, et agira, tout comme moi vivant. La gloire, le plaisir, la vanité, l'art et les siècles marcheront sur ma tombe. Et moi-même ne mourrai pas tout entier de ma mort. Il pourra subsister de moi, avec des oeuvres, le souvenir et les discours qu'il alimentera. Chacun peut se créer cette confiance et dès lors la mort ne tue pas assez ni tout entier. Il faut donc mieux que la mort pour faire entrer dans le néant de toutes choses et détacher radicalement du monde.

Mais la fin des temps ! Ah ! Voilà qui fera entrer dans la mort non plus un homme mais l'humanité, c'est-à-dire la terre, les villes, les hommes, leurs doctrines, leurs jugements, la gloire, le plaisir, l'art, l'art, l'art, les chefs-d'oeuvres de tous et les miens... ! Fini le temps, fini le règne du monde dans le temps ! Fini de tout ! Moi seul devant Dieu comme si l'univers n'avait jamais existé ! M'enfoncer dans cette réalité suprême ! Ma mort ne fait pas le vide assez grand. Mais la mort de l'univers et moi seul vivant parmi ses débris ! Sur ma tombe trop basse je ne vois pas assez loin et j'aperçois la vie alentour. Mais debout sur la tombe de l'univers quel spectacle ! Néant partout, néant de tout, hors Dieu ! Le néant qui m'entoure est ce qui fut l'univers. Il devait arriver là. Sa forme seule est changée et ce changement l'anéantit. Il est ce qu'il était essentiellement et il n'est rien. Donc il n'était rien. La gloire ? Poussière. Le plaisir ? Poussière. La beauté ? Poussière. Poussière et néant de tout ! Le souvenir de rien !

Et cela viendra ! En devançant l'heure par la pensée je méprise tout, je me dégage de tout, je décuple mes forces. Seul avec Dieu pour me voir agir, je vais à lui en marchant sur la poussière solitaire de ce qui fut le monde dans le silence éternel des siècles éteints.

Père HUGOLIN, o. f. m.

Le français des annonces

Il y a depuis quelques mois une grande amélioration dans la rédaction et la disposition des annonces de journaux, de revues et de programmes. Nous est-il permis d'espérer que nos annonciers ne s'arrêteront pas en route et que toutes les réclames prendront de plus en plus l'aspect français avec les mots français et les tournures de phrase françaises ?

" Ce qui n'est pas clair n'est pas français ", dit-on. Enlevons donc des annonces ce qui est encombrant et inutile, comme par exemple le signe de piastre ($) devant les gros chiffres en caractère gras indiquant les prix. C'est ce qu'ont fait les maisons Goodwin's et Dupuis frères. Tout le monde y gagne : le lecteur auquel les choses paraissent moins embrouillées, le typographe dont le temps est économisé et l'annonceur qui ménage l'espace. C'est d'ailleurs la méthode suivie dans les catalogues de France.

* * *

Mobilier de vivoir remplacerait avec avantage " set de living room ". Le mot vivoir, peu connu ici, assez nouveau en France, est un mot bref et élégant qui devrait être rendu familier à nos gens par les annonces de journaux. Il a l'allure bien française des mots fumoir, lavoir, boudoir, ouvroir, dortoir.

Caisse automatique, et non *caisse enregistreuse,* est l'équivalent français de " cash register ".

COUTURIÈRE se dit des personnes qui confectionnent et vendent des vêtements de femme. Modiste se dit d'une fabricante ou vendeuse de chapeaux de femme. Tel journal a donc tort d'annoncer : Modiste *en robes* demande emploi dans famille bourgeoise.

DANS LE COMMERCE, et non sur le marché, traduction trop littérale de *on the market.*

ACHALANDAGE, CLIENTÈLE se disent de l'ensemble des clients d'une maison de commerce. Ne pas dire : *le bon vouloir* (good will) d'un magasin.

INAMOVIBLE se dit d'une partie d'un objet qui ne peut se détacher : pièce inamovible. Ne pas dire immobile.

EPEPINÉ (raisin) est un joli néologisme à répandre.

Engrenage à GRANDE VITESSE, sans FROTTEMENT, et non ...à *haute* (high) vitesse sans *friction.*

ETOFFE BLEU MARIN. Quand les mots désignant la couleur sont formés de deux adjectifs, dont le premier est modifié par le second, tous deux restent invariables. C'est donc une faute de dire : étoffe *bleu marine* ou *bleue marine.*

* * *

Les Anglais n'hésitent pas à donner l'allure française à des mots de leur langue ou même à inventer des mots qu'on jurerait être français, comme *épergne, électrolier, gazelier,* etc.

L'usage du suffixe ...*ette* est très répandu en anglais: *suffragette, marquisette, mignonette, rosette* (rosace). Et voici qu'on donne le nom de *munitionnettes* aux femmes employées aux munitions.

Il a parfois l'allure d'un diminutif: *luncheonette* (chez Almy's), *crispettes* (maïs crispé, *popcorn*), *divanette,* etc. Mais on donne surtout à ce mot le sens de *imitation de* : *sealette, leatherette* (imitation de phoque, de cuir).

Nos gens commencent à donner le même sens au suffixe ...*ette.* On voit maintenant dans les journaux: gants en *chamoisette, suit case* (porte-habit) *en cuirette,* bas *en cachemirette, en soiesette,* tissu *velourette,* reliure *basanette* (en imitation de chamois, de cuir, de soie, de velours, de basane).

Nous sommes depuis longtemps habitués au mot *flanellette.*

Faut-il encourager ou condamner cette acception nouvelle donnée au suffixe ...*ette ?*

— Condamnable, répond l'*Action française.*

Le mot SIMILI, placé avant le nom auquel il est uni par un trait-d'union, a le sens de " en imitation " dans le style français d'annonce : porte-habit simili-cuir, casque simili-phoque, tissu simili-velours, reliure simili-basane, etc.

• • •

On traduit *peanut* tantôt par pistache, tantôt par arachide.

En France, le nom vulgaire de peanut est " cacahuète " qu'on trouve sur les lèvres de presque tout le monde.

Le mot *arachide* est le terme précis, moins usité.

Pistache de terre est plus répandu que arachide, moins que cacahuète.

Bien que la pistache soit différente de la pistache de terre, on dit aussi pistache tout court, comme on dit pomme (bien qu'il s'agisse de pomme de terre) dans " bifteck aux pommes ", " pommes frites ".

Que doit-on dire : cacahuète, arachide ou pistache ?

Nos annonciers ont le choix.

Il semble cependant que le mot arachide serait préférable.

* * *

Peut-être nos courtiers en publicité s'intéresseront-ils à la rédaction des annonces suivantes prises dans l'*Echo de Paris* :

1.—*On dem. b. à t. f., mén., blanch., 22 à 30 a., 50 f. 10 f. vin. Exc. réf. exig., 42, r. d. Ecoles, matin.*

2.—*Au 45, r. Copernic (pr. pl. Victor-Hugo), à vendre vil. bes. réaliser.*

3.—*Pers. de conf., 40 a., rec., f. bien cuis., cout., dés. pl. stab. Julie, 7 r. d'Artois.*

4.—*Jne f., 25 a., bon. éduc., mus., dem. pl. demois. compag. ou gouv. enfants.*

5.—*Sténo-dactylo, travaux bureau, dem. emploi. Mlle Bouchand, 21 r. Davioud* (16e).

6.—*B. à t. f., b. réf., dem. pl. Marie-Joseph, 87, r. du Bac.*

Tout le monde lira facilement :

1.—*On demande bonne à tout faire, ménagère, blanchisseuse, 22 à 30 ans, 50 francs, 10 francs pour le vin. Excellentes références exigées, 42, rue des Ecoles. S'adresser le matin.*

2.—*Au numéro 45, rue Copernic (près place Victor-Hugo), à vendre villa. Besoin de réaliser.*

3.—*Personne de confiance, 40 ans, recommandable, fait bien la cuisine, la couture, désire place stable. Julie, 7, rue d'Artois.*

4.—*Jeune fille, 25 ans, de bonne éducation, musicienne, demande place de demoiselle de compagnie ou de gouvernante d'enfants.*

5.—*Sténo-dactylographe, travaux de bureau, demande emploi. Mlle Bouchand, 21, rue Davioud (16e).*

6.—*Bonne à tout faire,bonnes références, demande place. Marie-Joseph, 87, rue du Bac.*

A nos experts annonciers de juger s'il serait opportun d'adopter cette méthode plus économique mais moins claire de rédiger les petites annonces.

Etienne BLANCHARD, p. s. s.

331 est, Sainte-Catherine, Montréal.

A travers les faits et les oeuvres

La guerre. — Reprise d'offensive par les Russes. — Quelques succès. — Contre-offensive austro-allemande. — Déroute russe. — Guerre civile à Saint-Pétersbourg. — Triste bilan de la révolution. — Sur les autres fronts. — En Angleterre. — Remaniements ministériels. — Démission d'Austen Chamberlain. — Rentrée de Winston Churchill. — Un discours de Lloyd George. — A propos de la guerre sous-marine. — La question irlandaise. — La menace des Sinn-Feiners. — Une crise politique en Allemagne. — Démission de Bethmann-Holweg. — Un nouveau chancelier. — La situation à Ottawa. — La conscription. — La prolongation du terme parlementaire. — Les élections générales.

DURANT le mois qui s'achève, le théâtre oriental des hostilités a de nouveau fixé notre attention. Enfin les armées russes ont repris l'offensive. Eperonnées par les adjurations ardentes de M. Kerensky, l'énergique ministre de la guerre, et dirigées par des généraux d'une incontestable valeur comme Brusiloff et Korniloff, elles ont recommencé le mouvement interrompu il y a quelque dix mois. Durant les premières semaines de juillet les divisions russes ont battu l'ennemi dans une suite d'engagements heureux, lui ont fait un grand nombre de prisonniers, ont pris successivement Halicz, Kaluscz, Stanislau, et se sont avancés jusqu'à une cinquantaine de milles de Lemberg, la capitale de la Galicie. Ce réveil des armées russes et cette série de succès réjouissaient les Alliés et semblaient annoncer des résultats encore plus importants. Hélas! ces pronostics étaient trompeurs. Cette nouvelle offensive n'était qu'un sursaut d'énergie. Le moral des troupes russes, un moment relevé, marqua un nouvel affaissement. Les Allemands et

les Autrichiens, ayant dirigé sur la Galicie des renforts considérables, leur infligèrent de sérieux échecs et les forcèrent à reculer. Bientôt, la retraite de ces derniers se transforma en déroute, et la déroute dégénéra en panique. A l'heure actuelle on se demande si les Austro-Allemands ne vont pas réussir à couper toute communication entre les armées russes du nord et du sud. Evidemment la discipline chez les troupes moscovites a subi une mortelle atteinte. Les intrigues et l'espionnage allemands y ont opéré une désorganisation profonde. Les discordes intestines ont leur répercussion dans l'armée. A Saint-Pétersbourg, le gouvernement issu de la révolution en est encore réduit à se défendre contre les émeutes. Tout récemment, pendant cinq jours, la guerre civile a ensanglanté les rues de la capitale. Le premier ministre, le prince Lvof, à qui on reprochait de manquer d'énergie, a donné sa démission. Il a été remplacé par M. Kerensky, considéré comme l'homme le plus fort du nouveau régime. Défaite et déroute sur les frontières, insurrection et conflits meurtriers à l'intérieur! Jusqu'ici le bilan du triomphe de la démocratie en Russie ne nous paraît pas de nature à provoquer l'enthousiasme.

Sur le front occidental, les Allemands ont de plus rudes besognes à accomplir. Depuis plusieurs semaines ils font des efforts désespérés pour reconquérir un peu de terrain. Et ils ne réussissent qu'à faire décimer leurs meilleures divisions. Anglais et Français rivalisent d'énergie et de vaillance. Et en somme, on peut affirmer que le succès des opérations, durant le mois de juillet, leur appartient.

Sur la frontière italienne règne le *statu quo*. Du côté des Balkans, peu d'activité. La nouvelle situation grecque, après l'abdication de Constantin, l'événement du rappel de Venizelos et son accession au poste de premier ministre ont raffermi la situation des Alliés. La Grèce est désormais en

bonne intelligence avec eux, et pratiquement ils peuvent compter sur sa coopération. Mais il ne semble pas que rien d'important doive se produire sur cette frontière d'ici à quelque temps.

* * *

En Angleterre, le cabinet de Lloyd George a subi de notables modifications. L'enquête sur les incidents de la première campagne de Mésopotamie, qui se termina par le désastre de Kut-el-Amara, a mis dans une position difficile plusieurs personnages officiels, entre autres lord Hardinge, l'ancien vice-roi des Indes, et M. Austen Chamberlain, le secrétaire d'Etat pour les Indes. Celui-ci a jugé qu'il devait se tenir responsable des fautes commises par certains services relevant du ministère dont il était le chef, et il a donné sa démission. En même temps sir Edward Carson se retirait du poste de premier lord de l'amirauté, pour devenir membre du cabinet de guerre, à la place de M. Bonar Law déjà surchargé par ses fonctions de chancelier de l'échiquier et de leader de la Chambre des communes. Tout ceci a nécessairement entraîné des modifications considérables dans le personnel du gouvernement. M. Lloyd George a appelé à l'amirauté un homme nouveau, sir Eric Campbell Geddes. M. Edwin Samuel Montague est devenu secrétaire d'Etat pour l'Inde. M. Winston Churchill a été nommé ministre des munitions, à la place de M. Christopher Addison, qui a été mis à la tête d'un nouveau département, appelé le département de la reconstruction après la guerre.

Ces remaniements comportent deux grandes surprises, l'élévation de sir Eric Geddes aux fonctions de premier lord de l'amirauté et la rentrée de M. Winston Churchill au ministère. En nommant sir Eric Geddes à l'amirauté, M. Lloyd George a rompu une fois de plus avec la tradition qui

veut que les ministres soient membres du Parlement. Le nouveau chef de la marine est un homme de chemins de fer, non un politicien. Jusqu'à récemment il dirigeait le service des transports de l'armée. Subséquemment, il était devenu contrôleur de l'amirauté, spécialement chargé de la construction navale. Le voici maintenant premier lord de l'amirauté. Cette élévation rapide est un nouvel exemple de la détermination avec laquelle M. Lloyd George aime à s'affranchir des usages traditionnels.

La rentrée de M. Winston Churchill a aussi fait sensation. A deux ou trois reprises il en avait été question. Mais toujours quelque obstacle était venu se mettre en travers. Maintenant, c'est un fait accompli. On ne peut pas dire qu'il soit accueilli avec une faveur générale. Un grand journal de Londres, le *Morning Post,* rappelle les fautes que l'on a reprochées à Churchill, la malheureuse tentative pour secourir Anvers et la désastreuse expédition des Dardanelles. Et il ajoute : " Le voilà maintenant rappelé au pouvoir et nous pouvons compter qu'il va continuer à commettre des bévues colossales aux dépens de la nation. Dans l'affaire des Dardanelles, il a été condamné non seulement par l'opinion publique, mais par un tribunal constitué expressément pour juger son cas... Qu'avec un tel dossier il soit fait de nouveau ministre de la couronne, cela prouve que nos politiciens ont un mépris manifeste pour tous les plus sûrs principes d'administration et toutes les convenances de la vie publique. " Le *Post* déclare que, si l'on n'a pas encore inventé le navire insubmersible, on a toutefois découvert le politicien insubmersible.

La nomination de sir Edward Carson comme membre du cabinet de guerre est aussi vertement critiquée. Le *Daily Chronicle* déclare qu'il ne connaît rien de la guerre et des affaires internationales et qu'il ignore la science de l'homme

d'Etat. " La seule justification de son entrée au cabinet de guerre, dit ce journal, est une justification politique. Il occupe cette position parce que le parti unioniste est un facteur en politique, et parce que lui-même, à titre d'organisateur de sédition dans l'Ulster il y a quelques années, est un facteur dans le parti unioniste. "

Comme on le voit le ministère de M. Lloyd George n'est pas à l'abri de la critique. Mais le premier ministre semble tenir peu de compte des contradictions que soulèvent certaines de ses décisions. Ce qui le caractérise c'est la détermination et la ténacité. Nous sommes loin d'admirer toutes ses idées et toutes ses tendances. Mais il a des qualités que nous ne méconnaissons pas, entre autres la netteté des déclarations et des attitudes.

Dans un discours qu'il a prononcé dernièrement à Glasgow il a affirmé avec énergie sa foi dans le succès final et dans la bonté de la cause soutenue par les Alliés. " La Grande-Bretagne, a-t-il dit, a tenu tête à l'orage. Elle a suivi sa course avec succès sur les flots. Mais la tempête n'est pas terminée, et il faudra tous les efforts, toute la patience, tout le courage, toute l'endurance de l'équipage pour atteindre le port sans être abîmé dans les profondeurs de la mer en courroux. Cependant si tout le monde fait son devoir, nous pouvons une fois encore triompher des éléments. C'est une satisfaction de savoir que la Grande-Bretagne n'est en rien responsable de ces terribles événements. Jamais le rôle d'un pays dans une guerre n'a été plus honorable ni plus chevaleresque que le nôtre dans la guerre actuelle. Notre peuple doit être soutenu par l'inébranlable conviction qu'aucune part de responsabilité dans cet effroyable carnage ne pèse sur la conscience de notre patrie. L'histoire des premiers jours de la guerre n'est pas celle du loup et l'agneau. L'Allemagne, s'attendant à rencontrer un agneau, a rencontré un lion. "

Le premier ministre a parlé des pertes causées par la guerre sous-marine. " Après avoir pesé tous les risques et toutes les possibilités, a-t-il dit, le gouvernement en est venu à la conclusion, fondée sur les meilleurs avis, que les sous-marins ne peuvent pas plus nous affamer à l'intérieur que forcer nos armées à abandonner la partie sur le champ de bataille. Nos pertes durant les mois de mai et de juin ont été lourdes, mais elles restent de plusieurs centaines de mille tonnes au-dessous des prévisions de l'amirauté. Nous commençons à atteindre ces pirates. Des arrangements ont été faits pour les frustrer aussi bien que pour les détruire. Je n'ai aucune hésitation à déclarer que, si nous faisons tous ce que nous devons, les sous-marins allemands seront un aussi grand fiasco que les zeppelins allemands. Si nous ne gaspillons pas, nous ne mourrons pas de famine. Nous avons réussi à augmenter notre production alimentaire et nous sommes à exécuter un grand programme de construction navale pour des fins de combat et de transport. "

M. Lloyd George n'a pas la réputation d'être un optimiste. Cependant, si l'on en croit certains chiffres publiés récemment, la situation créée par les sous-marins serait plus alarmante que son discours ne l'indique. M. Charles H. Grasty, correspondant à Londres du *Times* de New York, a envoyé à ce journal une dépêche dans laquelle il affirmait ce qui suit : " Les pertes infligées par les sous-marins s'élèvent à 600,000 tonnes par mois, soit deux ou trois fois plus que le chiffre total de la construction mensuelle. " Ces chiffres sont déjà assez inquiétants. Mais, faisant des siennes, le télégraphe a transmis celui de 1,600,000 tonnes au lieu de 600,000. On conçoit la sensation. L'erreur a été signalée et corrigée dans les vingt-quatre heures. Le total revisé du tonnage détruit est quand même de nature à faire réfléchir. Dans une entrevue qu'il a eue avec M. Grasty, lord Charles Beresford

a déclaré que les Alliés ne se rendent pas compte de la gravité de la situation.

* * *

La question irlandaise est un des sujets qui donnent le plus d'inquiétude aux esprits avisés en Angleterre à l'heure actuelle. Le phénomène que nous avons déjà signalé s'accentue. Les *Sinn Feiners,* c'est-à-dire les extrémistes, les outranciers, sont en passe d'enlever au parti nationaliste la direction du peuple irlandais. Trois élections partielles coup sur coup ont eu pour résultat l'élection d'un Sinn Feiner contre un nationaliste, candidat de John Redmond. La dernière a été celle de la circonscription est du comté de Clare. Le siège était occupé précédemment par le frère de John Redmond, le major William Redmond, glorieusement tué sur le champ de bataille. Le candidat nationaliste était M. Joseph Lynch. Le candidat Sinn Feiner était le professeur Edward de Valera, qui venait de sortir de prison où il était détenu pour crime de rébellion. Il l'a emporté par près de 3,000 voix de majorité, ayant eu 5,011 voix contre 2,035. Cette élection est considérée comme un événement menaçant pour le règlement de la question irlandaise. La Presse associée nous a apporté quelques-uns des commentaires des journaux d'Irlande. Le *Irish Independent* dit : " Sur six électeurs qui ont voté pour le Sinn-Feiner vainqueur, cinq l'ont fait par dégoût de la politique avachie et rampante du parti irlandais et des bourdes de ses chefs. " Le *Irish Times* considère que le comté d'East Clare a voté pour un programme de révolution. " Jusqu'ici la politique des Sinn-Feiners n'a à son crédit que de la destruction et des menaces pour la paix de l'Irlande. Pourtant, cette politique a triomphé de la mémoire d'un soldat admirable (le major William Redmond) et a balayé les

nationalistes d'un comté qu'ils détenaient sans opposition depuis vingt ans. " L'*Express* de Dublin dit que cette victoire est la chose la plus importante de l'histoire politique moderne de l'Irlande. " Il est évident, dit le journal, que les nationalistes ne pourront guère faire autre chose à une convention que d'enregistrer leurs opinions. "

Il est certain que cette défaite est cruelle pour John Redmond et son parti. Ils se voient menacés d'être débordés et supplantés par les partis extrêmes. Ceux-ci n'ont pas pour objet le *Home Rule*. M. de Valera, durant sa campagne électorale, a invité les électeurs à voter pour une république irlandaise ayant une indépendance absolue. C'est une rupture complète avec la tradition d'O'Connell et de Parnell. Dans de telles conditions quel pourra bien être le résultat de la convention irlandaise ? Les Sinn-Feiners y sont convoqués; mais ils ne veulent pas le *Home Rule*, ils veulent la sécession et l'indépendance souveraine. Les Ulstérites n'en veulent pas davantage, ils veulent le maintien de l'union politique et parlementaire. Les nationalistes seuls en veulent, mais on se demande s'ils représentent maintenant autre chose qu'une minorité. Nous voudrions espérer que ces élections malheureuses sont accidentelles et que John Redmond va ressaisir son influence sur ses compatriotes. L'Irlande sera criminelle envers elle-même si elle tourne le dos à ses vrais représentants pour se jeter entre les bras des outranciers qui ne sauraient la conduire qu'aux aventures désastreuses.

* * *

L'Allemagne a eu sa crise politique. Depuis quelques mois, il y avait une vive agitation au sujet des réformes électorales et parlementaires. Des groupes et des organes influents réclamaient des modifications profondes dans le ré-

gime intérieur de la Prusse et d'autres Etats confédérés. D'autre part on demandait des déclarations plus précises, quant aux projets de paix de l'Allemagne. Cet état d'esprit faisait présager que la session du Reichstag, qui s'ouvrait le 5 juillet, serait orageuse. Ces pronostics n'ont pas été trompeurs. Dès les premières séances du comité principal du Reichstag on put constater que la situation du chancelier von Bethmann-Holweg était menacée. Le leader du centre, M. Mathias Erzberger, prononça un discours considéré comme hostile au chancelier. Il y attaquait la politique navale et les chiffres et arguments donnés officiellement comme ayant trait à la guerre sous-marine. Il y réclamait aussi une déclaration fondée sur celle qu'avait faite le chancelier au début de la guerre et écartant toute idée d'annexion. Cette attitude, coïncidant avec celle du parti socialiste, rendait la situation du chancelier très difficile. Il essaya de tenir tête à l'orage. Voici le résumé de son discours, en réponse à l'orateur du centre, d'après un grand journal de Berlin : " Nous devons continuer la guerre avec toutes nos énergies. Je ne nie pas que nous avons de grandes difficultés à surmonter, mais nos ennemis en ont également. Nous verrons qui de nous a les plus grandes. Je suis certain que nous pouvons vaincre si nous tenons bon. Rien n'est plus éloigné de ma pensée que de vouloir absolument rester à mon poste, mais actuellement la question en jeu c'est la protection de la patrie contre ce qui pourrait lui causer du tort, et c'est pour ce motif que je considère qu'il est nécessaire que je reste à mon poste. " Le chancelier a fait une sortie violente contre Mathias Erzberger, le chef du parti du centre catholique, qui attaqua les partisans de l'union de tous les Allemands (Pangermains) lors de son discours prononcé devant le comité principal, la semaine dernière, et qui parla en faveur d'une paix sans annexions et sans indemnités. " L'attitude de M. Erzberger, déclare Bethmann-

Hollweg, est antipatriotique. Je répète que la formule de paix sans annexions est impossible. Nous ne pouvons pas faire connaître publiquement nos conditions de paix. Nous devons lutter et triompher. "

Après ce débat dans le comité du Reichstag, le kaiser convoqua une réunion à huis-clos du Conseil de l'empire. Elle dura trois heures. D'après le *Tageblatt* elle aurait accusé une différence d'opinion presque irréconciliable entre Bethmann-Holweg et la majorité des ministres prussiens au sujet des réformes intérieures. La crise devenait de plus en plus aigüe. Guillaume II manda le prince impérial et le feld-maréchal Hindenburg dans la capitale pour délibérer avec eux. Subséquemment il promulgua un rescrit comportant que le projet de loi qui sera ultérieurement soumis à la diète prussienne devra avoir pour base l'égalité des droits de suffrage. Mais cet acte ne put mettre fin à la crise. Et le 14 juillet la majorité du Reichstag décida de suspendre les travaux parlementaires jusqu'à ce que la situation se fût éclaircie. Ceci laissait en suspens le bill relatif aux crédits de guerre. Finalement le chancelier, impuissant devant l'attitude du Parlement, résolut de se retirer. Il envoya sa démission au kaiser, qui l'accepta et nomma comme son successeur le Dr George Michaelis. Le nouveau chancelier est un bureaucrate de l'ancienne école. Entré dans le service civil prussien en 1879, à l'âge de vingt-deux ans, il remplit diverses fonctions administratives, plus ou moins importantes jusqu'en 1909. Il fut nommé alors sous-secrétaire au ministère des finances. Au mois de février 1917, il devint en outre commissaire de l'alimentation en Prusse. Il serait difficile de voir dans sa nomination une victoire pour le parlementarisme allemand. Beaucoup de journaux signalent dans son avènement une manoeuvre du prince impérial et du parti militaire et autocratique, qui trouvaient Bethmann-Holweg

trop modéré dans ses vues. D'autres feuilles prétendent que la retraite de l'ancien chancelier et l'accession du nouveau sont le résultat d'un compromis.

Quoiqu'il en soit, ce dénouement ministériel a mis fin à la crise, au moins pour le moment. A la séance du Reichstag, le 19 juillet, le Dr Michaelis a prononcé son premier discours officiel, impatiemment attendu. Cette pièce ne contient rien de saillant. Elle débute par un éloge chaleureux de M. de Bethmann-Holweg. On y rencontre les ritournelles obligées sur l'origine de la guerre, imposée à l'Allemagne par la mobilisation russe. On y trouve ensuite une justification laborieuse de la guerre sous-marine, et des pronostics optimistes sur ses immenses résultats qui devront, d'après l'orateur, forcer les Alliés à demander la paix.

Dans l'ordre militaire tout va bien pour les empires du centre, si l'on croit le chancelier: " La question brûlante pour nous, a-t-il ajouté, c'est celle de la durée de la guerre. L'Allemagne n'a pas désiré la guerre pour faire des conquêtes, et conséquemment elle ne prolongera pas la guerre d'un seul jour simplement pour faire des conquêtes, si elle peut obtenir une paix honorable. La paix doit offrir le fondement d'une réconciliation durable des nations. Elle doit, comme l'exprime votre résolution, empêcher les nations d'être plongées dans d'autres conflits par un blocus économique et offrir la garantie que la ligue armée de nos ennemis ne dégénèrera pas en une alliance offensive contre nous dans le domaine économique. Nous pouvons atteindre ces fins en nous tenant dans le cadre de votre résolution, telle que je l'interprète. Nous ne pouvons pas offrir la paix de nouveau. Nous avons déjà tendu loyalement la main. Nous n'avons pas reçu de réponse. Mais toute la nation allemande, l'armée et ses chefs, étant d'accord sur cette déclaration, le gouvernement sait que si nos ennemis veulent renoncer à leur soif de conquêtes et enta-

mer des négociations, nous écouterons de bonne foi et avec empressement leurs propositions. D'ici là, nous devons tenir avec calme et patience. "

Sur les questions de politique intérieure, le Dr Michaelis s'est tenu dans une prudente réserve, alléguant qu'il n'était entré en fonctions que depuis cinq jours. Ce discours du chancelier avait été précédé d'une résolution adoptée dans le Reichstag par un vote de 214 contre 116. Nous croyons opportun d'en donner ici le texte à titre documentaire : "Comme au 4 août 1914, ainsi au seuil de cette quatrième année de guerre, le peuple allemand maintient toute sa confiance en ces paroles du discours du trône : "Nous ne sommes conduits par aucun esprit de conquête ! " L'Allemagne a pris les armes pour la défense de sa liberté et de son indépendance et la liberté de ses territoires. Le Reichstag cherche à faire la paix et à ramener une entente mutuelle et la conciliation désirée parmi les nations. Des acquisitions de territoire forcées et des violations politiques, économiques et financières, sont incompatibles avec une telle paix. Le Reichstag rejette tout projet tendant à une paix économique et à l'agitation du sentiment d'inimitié au sein des peuples après la guerre. La liberté des mers doit être assurée. Le Reichstag veut énergiquement promouvoir la création d'un tribunal international d'objections. Aussi longtemps, cependant, que les gouvernements ennemis ne voudront point accepter une telle paix, aussi longtemps qu'ils menaceront l'Allemagne et ses alliés de conquêtes et de violations, le peuple allemand restera debout comme un seul homme, il tiendra toujours sans être ébranlé et combattra jusqu'à ce que ses droits et ceux de ses alliés de vivre et de se développer soient assurés. La nation allemande unie est invincible. Le Reichstag sait que cette déclaration est bien celle des vaillants qui défendent la patrie dans des combats héroïques. Il est assuré de la reconnaissance éternelle de toute la nation. "

Nous tenons à mettre en vedette dans ce document cette phrase impudemment mensongère: " L'Allemagne a pris les armes pour la défense de sa liberté et de son indépendance, et la liberté de ses territoires. " Qui donc, au 1er août 1914, menaçait la liberté de l'Allemagne? Qui donc menaçait son indépendance? Qui donc menaçait ses territoires? L'audace et l'inconscience germaniques sont vraiment incommensurables !

Commentant le discours du chancelier allemand, les journaux anglais soutiennent que c'est un discours de guerre et non de paix. Le ministre du blocus, lord Robert Cecil, y signale le rejet définitif de la formule " pas d'annexions, pas d'indemnités. " Il est bon, suivant lui, que les pays de l'Entente sachent ce qui en est, et ce discours leur sera certainement utile. " Il vaut peut-être mieux, a-t-il ajouté, traiter avec un homme franc comme le nouveau chancelier qu'avec von Bethmann-Holweg, qui a toujours jeté un voile d'hypocrisie sur les véritables visées de la Prusse militariste. "

* * *

Après avoir jeté un coup d'oeil sur la situation canadienne, telle que nous l'a faite le bill de conscription, nous terminions notre dernière chronique par cette phrase: "Nous croyons entrevoir à l'horizon des élections générales. " Aujourd'hui ce pronostic est devenu une certitude. Et voici comment. Le projet de loi concernant la conscription a été adopté à la Chambre des communes par une très forte majorité. Il y avait d'abord devant la Chambre un amendement et un sous-amendement. Sir Wilfrid Laurier proposait " que la discussion ultérieure de ce bill soit différée jusqu'à ce que son principe ait, au moyen d'un referendum, été soumis aux électeurs du Canada et approuvé par eux ". M. Barrette, député de Berthier, proposait en sous-amendement que le bill fût

renvoyé à six mois. Cette motion semblait devoir obtenir l'adhésion de tous les députés qui considéraient la mesure de sir Robert Borden comme inopportune, impolitique, contraire au véritable intérêt national. Il n'en fut rien. Elle ne réunit que neuf votes. Celle de sir Wilfrid, proposant un referendum, fut rejetée par un vote de 111 contre 62, majorité hostile de 49 voix. A la dernière minute surgit un amendement inattendu, celui de M. Copp, demandant l'ajournement du bill jusqu'à ce que l'on ait augmenté l'allocation aux familles des soldats. Il fut repoussé par 115 voix contre 55, soit par une majorité de 60 voix. Enfin la deuxième lecture du bill fut adoptée à une majorité de 63 voix, 118 contre 55. Ce résultat était dû au fait que vingt-deux députés libéraux avaient voté avec le gouvernement sur cette mesure. Le projet fut ensuite étudié par toute la Chambre constituée en comité. Ce travail eut pour effet de rendre son exécution plus rigoureuse.

Cependant, il y avait à l'ordre du jour une autre proposition très importante. C'était celle qui avait pour objet l'extension du terme parlementaire. L'an dernier le gouvernement l'avait obtenue pour un an. Mais le terme devait expirer le 7 octobre prochain. Au début de la session le discours du trône avait annoncé que le gouvernement demanderait une nouvelle prolongation. Lorsque le travail en comité sur le bill de conscription fut à peu près terminé, sir Robert Borden saisit la Chambre de cette autre question. Et le 17 juillet il proposait l'adoption d'une adresse au parlement britannique lui demandant de voter une loi en vertu de laquelle " la durée du douzième parlement du Canada serait prolongée jusqu'au septième jour d'octobre 1918 ". En soumettant sa motion, le premier ministre a invoqué les raisons qu'il avait déjà invoquées l'an dernier, lorsqu'il avait présenté une proposition analogue. Il a fait ressortir les inconvénients qui doivent nécessai-

rement résulter de la tenue d'une élection générale pendant la guerre. Et, comme il y a un an, il a ajouté : " Il faut, à mon avis, un vote unanime ou pratiquement unanime de notre législature pour régler cette question. Si cette résolution n'est pas remportée par un vote unanime ou pratiquement unanime de la Chambre, je m'en tiendrai alors à l'opinion que j'exprimais le 8 février 1914 et je n'insisterai pas sur son adoption par la Chambre. "

L'année dernière cette unanimité désirée avait été obtenue. Sir Wilfrid Laurier, le chef de l'opposition, avait acquiescé à la résolution d'extension, et son parti avait accepté se décision. Mais cette année pouvait-il en être ainsi ? Sir Robert Borden lui-même semblait en douter, car, après avoir prononcé les paroles citées plus haut, il s'exprimait comme suit : " J'admettrai que les circonstances actuelles ne sont pas précisément les mêmes que celles qui existaient lorsque j'ai proposé la même résolution en février 1916. Le Parlement et le pays se sont demandé par quels moyens ils procureraient les renforts nécessaires à nos troupes au front. Le très honorable chef de l'opposition n'a pas envisagé la question du même oeil que moi. " Sir Robert Borden comprenait évidemment la différence des cas. L'obstacle à la prolongation, cette année, c'était le bill de conscription. Imposer la conscription, refuser le referendum, et obtenir ensuite une seconde extension du terme parlementaire par la force d'un vote de parti, c'était une chose impossible. Et l'on ne pouvait espérer l'unanimité. Comment ceux qui avaient affirmé par leur vote la nécessité du referendum pouvaient-ils appuyer une résolution dont l'objet était d'ajourner encore la consultation populaire décrétée par la constitution ? Bien plus, pouvait-on compter que tous les libéraux qui avaient voté pour la conscription témoigneraient au gouvernement assez de confiance pour prolonger encore d'un an son règne sans recours à l'électorat ? Cela était plus que douteux.

On constata bientôt que l'opposition allait reformer ses rangs sur cette question de prolongation. Immédiatement après le discours de sir Robert Borden, M. Graham proposa un amendement qui avait pour but d'écarter la proposition d'extension et de demander l'adoption de mesures ayant pour objet de faire contribuer à la guerre les richesses accumulées, et d'organiser les ressources agricoles, industrielles et naturelles du Canada, pour les mêmes fins. M. Graham eut pour second M. Pardee. Tous deux s'étaient séparés de sir Wilfrid sur la question de la conscription. Après un court débat, le vote fut pris. L'amendement Graham fut rejeté par 17 voix seulement. Puis vint la motion principale, celle de sir Robert Borden. Et sir Wilfrid Laurier déclara que, dans les circonstances présentes,il croyait devoir s'y opposer catégoriquement. Le vote donna au gouvernement une majorité de vingt voix, 82 contre 62. On était bien loin de l'unanimité. A la séance suivante, sir Robert Borden l'a constaté, et il a annoncé que le gouvernement n'irait pas plus loin et qu'il tenait la résolution de prolongation comme non avenue. Ceci signifie que le terme du parlement actuel expirera le 7 octobre prochain, et que d'ici là nous aurons des élections générales.

Le bill de conscription a été voté en troisième lecture par 58 voix de majorité. Dans quelques jours il sera voté par le Sénat. Quelques mesures nécessaires relatives à la franchise électorale et au règlement de la question des chemins de fer seront adoptées aussi rapidement que possible. Et au mois de septembre nous serons en pleine élection générale.

Thomas CHAPAIS.

Saint-Denis, 28 juillet 1917.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Nous avons déjà annoncé ici (*Revue canadienne* — décembre 1916), par le Père Lejeune, o. m. i., professeur à l'Université d'Ottawa. 233 pages, grand et large format. Edité par l'*Action Sociale* limitée, à Québec. Prix: $1.00. — En vente chez l'auteur, au Juniorat du Sacré-Coeur à Ottawa et chez les libraires. 1917.

Nous avons déjà annoncé ici (*Revue canadienne* — décembre 1916) annoncé et recommandé les deux premiers fascicules (1500-1600 et 1600-1700) de cette importante compilation sous forme de tableaux historiques des faits et des choses de notre histoire nationale. " C'est un travail, disions-nous, évidemment fait de longues et patientes recherches, conduites avec autant de sagacité que de vue très claire et très nette des choses de notre histoire. " Le troisième fascicule, qui parait aujourd'hui, est bien le frère des deux déjà parus. Naturellement, le dix-huitième siècle étant pour nous plus plein de faits, les *tableaux* se chargent d'autant. Et toujours avec la même sûreté, l'auteur analyse, ordonne et range ces faits à leur date et à leur place, les appréciant ou les jugeant succinctement, comme il convient à son but. Il nous donnera plus tard le fascicule de 1800-1900, puis un autre sur l'Acadie et Terre-neuve 1604-1760 et un dernier qui sera l'abrégé de l'ensemble. Nous ne craignons pas de l'écrire, c'est un vrai travail de Bénédictin que l'érudit et savant Oblat a entrepris là et qu'il réussit à merveille. Son nom se placera dans nos annales à côté de ceux de Garneau, de Ferland, de Casgrain et de quelques autres, et ses *tableaux* ne dépareront pas, au contraire, le rayon de nos bibliothèques où se mettent les précieux volumes de ces historiens nationaux. Une fois de plus, nous adressons nos félicitations les meilleures et nos remerciements les plus vifs au laborieux et si sympathique Père Lejeune. Que Dieu nous le garde longtemps! Ses connaissances si vastes et sa bonne plume d'historien nous sont si utiles. E.-J. A.

* * *

KANTISME ET MODERNISME, par l'abbé Van Loo. 1 vol. in-12. Prix : 3 frs. — Chez Téqui, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris (6e).

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE. — Coup d'oeil général sur la vie et la philosophie de Kant. — Luther et le subjectivisme religieux. — Luther et le subjectivisme absolu.

LIVRE PREMIER. — *Le Kantisme*

PREMIÈRE PARTIE. — *La Critique de la raison pure.*

CHAPITRE PREMIER. — *Exposé de la critique de la raison pure.* § 1. Jugement analytique .— L'acte essentiel de l'intelligence est le jugement synthétique *a priori.* § 2. Phénomène et noumène. — Positivisme et agnosticisme. § 3. Facultés cognitives. Matière et forme de la connaissance.— Premier acte synthétique de l'esprit. — Formes *a priori* de la sensibilité. § 4. Second acte synthétique de l'esprit. — Les catégories, formes *a priori* de l'entendement. — Subjectivité et phénoménisme. § 5. Formes *a priori* de la raison. — Les idées de la raison pure. § 6. Théorie kantienne de la science: idéalisme transcendantal. — Résumé de la critique de la raison pure.

CHAPITRE II. — *Critique et réfutation de l'hypothèse kantienne de la connaissance.* § 1 L'hypothèse criticiste a pour base des principes inadmissibles. § 2. L'hypothèse criticiste est arbitraire et indémontrable. § 3. L'hypothèse criticiste se contredit elle-même. § 4. L'hypothèse criticiste est démolie par les faits.

CHAPITRE III. — *Critique de la dialectique transcendantale.* — I. Psychologie rationnelle. — II. Cosmologie rationnelle. — III. Théologie rationnelle. — Obscurités et contradictions du criticisme. § 1. Phychologie rationnelle. § 2. Cosmologie rationnelle. § 3. Théologie rationnelle.

CHAPITRE IV. — *Légitimité de la métaphysique.* Evolution du " noumène " kantien: Fichte et le " moi pur ". — Schelling et l' "Absolu". — Hegel et l' "Idée". — Feuerbach et Dieu égal à l' "homme objectivité". — Schopenhauer et la " Volonté ". — Hartmann et l' "Inconscient".

DEUXIÈME PARTIE. — *La Critique de la raison pratique.*

CHAPITRE PREMIER. — Exposé du Criticisme ou formulaire moral de Kant.

CHAPITRE II. — Critique générale du formalisme moral kantien.

CHAPITRE III. — Critique détaillée du formalisme moral kantien.

CHAPITRE IV. — Kant et la liberté. — L'homme phénomène et l'homme noumène.

CHAPITRE V. — Le formalisme moral est athée. — La métaphysique des moeurs et le Contrat Social.—La religion dans les limites de la raison.

CHAPITRE VI. — Diffusion du criticisme. — Les néo-kantiens : Renouvier. Vacherot. Payot. Boutroux. — La critique allemande. — Les "notes" du Criticisme.

LIVRE DEUXIEME — *Le Modernisme*

CHAPITRE PREMIER. — Le modernisme est d'origine kantienne. — Sa base philosophique : l'agnosticisme.

CHAPITRE II. — Jacobi. — Schleiermacner et la religion du sentiment. — Ritschl et la théorie du royaume de Dieu. — L'expérience personnelle.— Les jugements de valeur. — Méthode particulière d'interprétation exégétique et dogmatique de Ritschl. — Méthode employée par les modernistes.— Le nominalisme.

CHAPITRE III. — Le sentiment et les modernistes. — Conception catholique et conception moderniste de la religion. — L'immanence. — La vie " critère " de la vérité. — Le symbolisme. — L'évolutionnisme.

CHAPITRE IV. — Le rôle de l'expérience dans le domaine de l'histoire, d'après Kant. — Réfutation de cette théorie. — Comment les modernistes l'appliquent à l'histoire de l'Eglise. — La critique historique, l'immanence vitale et l'évolution dans " l'histoire de la foi ".

CHAPITRE V. — Kantisme. — Modernisme. — Catholicisme.

CHAPITRE VI. — Un essai de mouvement catholique kantien.

APPENDICES

APPENDICE I. — Extraits de l'ouvrage de Henri Heine : *De l'Allemagne.*

APPENDICE II. — Le Pragmatisme.

APPENDICE III. — Quelques extraits du panégyrique de saint Thomas d'Aquin prononcé à Saint-Sernin de Toulouse, par M. l'abbé Birot, vicaire général d'Albi, le 7 mars 1897.

* * *

BENOIT XV ET LA GUERRE (1914-1917), par l'abbé E. Duplessis. 1 vol. in-12. Prix : 1 fr. — Chez Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris (6e).

TABLE DES CHAPITRES. — I. *Les débuts.* — Le Conclave, l'élection de Benoît XV. Ses premiers actes. — II. *L'allocution consistoriale du 22 janvier* 1915. — Tactique des adversaires. Devoirs des catholiques. L'allocution pontificale. — III. *La prière pour la paix.* — Ce que c'est que la paix. La prière pontificale. Pacifiques et pacifistes. — IV. *Du Consistoire à l'interview.* Quelques gestes du pape. L'offrande au Secours Na-

tional. L'interview accordée à M. Latapie. — V. *L'Allemagne blâmée.* — Une conséquence de l'interview. Lettre du ministre de Belgique. Réponse du cardinal Gasparri. — Le *Temps* et les *Etudes.* — VI. *Quelques faits nouveaux.* — Une visite au Vatican. La dépêche de Lourdes. Le " point de vue " du pape. — VII. *Le Consistoire de décembre* 1916. — Coup d'oeil d'ensemble sur la politique pontificale au cours de la guerre. L'allocution du cardinal Amette.

* * *

LES VOIES DE DIEU... *Histoire d'une conversion*, par B. Mine-Julien, avec une préface, par le R. P. Mainage. 1 vol. in-12. Prix: 1 fr. 50. — Chez Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris (6e).

Cet émouvant récit contient l'un des cas les plus étranges dont l'histoire des convertis nous réserve la surprise. Une jeune femme, élevée dans l'athéisme, trouve la foi en se livrant aux pratiques de l'occultisme. — Ce récit a été écrit primitivement pour le prêtre qui devait diriger cette âme convertie. Il est donc absolument authentique... Mais il a semblé plus tard à de bons juges qu'il était utile d'en faire part au public. Puissent, selon le désir de l'auteur, ces pages pleines d'amour et de reconnaissance faire connaître Dieu et lui gagner des coeurs !

* * *

LES APPRETS DU BEAU JOUR DE LA VIE, 35e édition 1917, augmentée du Décret *Quam singulari* sur l'âge d'admission à la première communion, par l'abbé Fliche. 1 vol. in-18. Prix: 1 fr. '50. — Chez Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris (6e).

Ce petit volume, déjà ancien, reste un excellent manuel de préparation à la première communion solennelle. En un style aisé, imagé, un peu fleuri même, sous une forme originale et souvent piquante, merveilleusement adaptée au goût des enfants, l'abbé Fliche résume tout l'essentiel du dogme et de la morale catholiques. D'abondants souvenirs d'histoire sainte, des anecdotes nombreuses, d'ingénieuses comparaisons donnent à l'exposé la vie et l'attrait et fixent l'attention des jeunes lecteurs. La façon inattendue dont l'auteur présente la morale ne manquera pas de frapper les imaginations enfantines. Le livre est suivi d'un examen de conscience détaillé et de prières pour la communion.

* * *

Les coquelicots

Aux Franciscaines de Grotta Ferrata

Frêles coquelicots, vous que notre pied foule,
Vous qui mettez aux prés une sanglante houle :
Papillonnets de flamme ou pétales de feu,
Souriez-moi toujours, " fioretti " de Dieu.

* * *

Tout le long des sentiers, aux bords de la grand'route,
Sur la cîme des monts comme au coeur des ravins,
Au milieu de la lande enclose où l'agneau broute,
Dans les épis qu'un vent léger met en déroute,
Les coquelicots sont des sourires divins.

Et comme tout sourire est beau dès qu'il console,
Le doux coquelicot sème sa joie au vent ;
Des palais, des villas que la ruine isole,
Il fleurit du balcon la dernière console
Et met une couronne au front du vieil auvent.

Aux crevasses des murs du fier Castel Saint-Ange,
Sur les débris épars du Forum de Trajan,
Aux flancs du Palatin, sa fraîche beauté venge
De leur chute les arts de cet empire étrange,
Qui vit régner Néron et proscrire saint Jean.

Près des vasques de marbre, aux Grottes d'Egérie,
Aux Thermes de Titus ou de Caracalla,
Et jusqu'au Capitole, il met sa broderie
De pourpre sur la mousse, et l'on dirait qu'il rie
Sur le tombeau muré de la *gens* Metella.

Dans l'atrium lépreux des riches basiliques.
Aux arceaux du narthex, à ses frises à jours,
Comme aux cloîtres déserts des ordres monastiques,
Ornant les chapiteaux, les écus symboliques,
On le trouve partout, on le trouve toujours.

Avec le géranium, le seringa, les roses,
Il prodigue ses dons à l'humble pauvreté
Dont il pare les toits et les gites moroses,
Mettant un oeil rieur à des fenêtres closes,
Où, sans lui, ne luirait jamais d'autre gaîté.

C'est encor peu d'offrir ses jours à la vieillesse,
Aux brisés de la vie, un divin memento ;
Il demeure avec ceux qu'ici-bas tout délaisse,
Comme le souvenir, le regret, il se dresse
Près des tombes sans noms du blanc *Campo Santo*...

Coquelicots, partout, souriez de tendresse !

* * *

Pourtant je t'aime encore — et je ne puis le taire —
Parce que tout là-bas, près d'Assise, je crois
Voir saint François, ému, penché jusqu'à la terre,
Que son pied va fouler... Car le val solitaire
Lui paraît teint du sang dont s'empourpra la croix.

Ton feuillage menu, ta tigelle argentée
Avaient charmé son oeil par les larmes meurtri ;
Ta corolle de gaze, en l'aurore enchantée
De l'Ombrie, où, le soir, par le vent tourmentée,
Captiva son regard par l'extase attendri.

Dans son besoin d'aimer tout ce que l'on dédaigne,
Le saint cherchait une âme en l'être inanimé ;
Et lorsqu'il vit, tendu vers lui, ton coeur qui saigne :
" Frère coquelicot — a-t-il dit — nous enseigne
A redire en pleurant : " L'Amour n'est pas aimé. "

Et pour cela, je crois qu'à la Portioncule
Tu fus l'heureux témoin du divin concerto
Enivrant sa grande âme, et dont l'écho circule
Dans tous ses jours, de l'un à l'autre crépuscule,
Faisant un paradis du noir Rivo Porto.

Tu te trouvas sans doute, en la nuit séraphique,
Près du Père, au sommet du rocher glorieux,
Lorsque sur lui, nouvelle et sainte *Véronique,* [1]
Le Sauveur mit ses traits — ô privilège unique —
Pour rester ici-bas, sans déserter les cieux.

" Voyez — a-t-il pu dire un jour — fils de mon âme,
Ce frère tout petit, vivre selon mon voeu.
Du limon, un peu d'eau, jamais plus ne réclame :
Il est né pour fleurir ; sa corolle de flamme
C'est toute sa beauté, sa vie, et c'est pour Dieu.

" Frère coquelicot, qui grandis sans culture,
Haussant vers le ciel bleu tes désirs ingénus
Saturés de soleil, leur seule nourriture :
Reçois-moi pour ton fils, Père en miniature —
Puis vivons et mourons, tous les deux, inconnus. "

La fleur sourit encor de joie à la nature.

* * *

Vous faisiez l'autre jour, pour les fils de la France,
D'une gerbe cueillie en vos jardins fermés, [2]
Un drapeau : " Des oeillets tout blancs, ma préférence,
Des bleuets — disiez-vous — coupés aux cieux, je pense,
Et des coquelicots, puisque vous les aimez. "

Jamais les fleurs d'azur ne m'ont paru si belles,
Jamais les oeillets blancs ne m'ont semblé si doux,
Et la pourpre jamais n'eut de nuances telles,
Pour symboliser mieux les ferveurs immortelles
De l'amour de la France, au pays de *chez nous.*

---

[1] On croit que le nom de Véronique est formé de deux mots signifiant " Vraie image ".

[2] Les Franciscaines missionnaires de Grotta Ferrata.

Et lorsque je revis, dans la lande romaine,
Les ruines crouler dans votre flot croissant,
Coquelicots, j'ai cru voir fauchée par la haine
La jeunesse des Francs, fleur de la gloire humaine,
Qui tombe au champ d'honneur, dans un ruisseau de sang.

J'ai cru voir le soldat dans un fossé de boue,
Votre fleur rouge au front, s'endormir consolé :
Le fier adolescent tendre sa chaude joue
Au froid baiser du fer dont son amour se joue,
Et sourire en mourant, pour la France immolé.

Et j'ai cru voir encor l'enfant trois fois fidèle [3]
Fidèle à sa patrie, à son nom, à son Dieu,
Qui porte dans ses bras — la croix-rouge, qu'est-elle ? —
L'officier qui succombe à l'atteinte mortelle
Tombé sur lui, marqué de l'étoile de feu.

Je te contemple, ainsi, vision de Pérouse,
Avec tes boucliers, tous marqués de la croix :
Car la bravoure veut que sur une humble blouse
D'infirmier franciscain, parfois la gloire couse
La croix jadis promise aux soldats de François.

Fils du Poverello, chantons avec l'histoire
Le " Cantique au Soleil " devant l'humanité :
C'est un hymne d'amour, c'est un chant de victoire,
Que tu devras garder, ô France, en ta mémoire,
Dans tes siècles de paix et d'immortalité...

Et vous, coquelicots, vous sourirez de gloire.

Le frère GILLES, o. f. m.

Rome, 1917

---

[3] Allusion à notre Père Fidèle Cloarech, tué au front, en relevant son officier blessé.

Mgr Baudrillart et l'effort canadien

NOTE DE LA RÉDACTION. — *Mgr Baudrillart, recteur de l'*Institut catholique *de Paris, donnait, le jeudi,* 8 *mars* 1917, *dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, une conférence sur* l'effort canadien, *qui est sûrement, prise dans son ensemble, l'une des études les mieux faites et les plus solides, qui aient été publiées sur la participation du Canada à la guerre qui désole le monde depuis trois ans. La brochure qui nous apportait cette conférence, il y a quelques semaines, contient un peu plus de trente pages. L'éminent recteur a divisé son travail en quatre parties :* l'effort politique et moral, l'effort militaire, l'effort civil *et* l'effort hospitalier et charitable. Il *nous a semblé que ce travail avait naturellement sa place marquée dans les pages de notre* Revue canadienne. *L'auteur nous pardonnera, nous en sommes sûr, de nous l'approprier sans son aveu. Çà et là, nous aurions pu sans doute, et peut-être dû, faire quelques réserves de détail sur telle ou telle appréciation d'un homme ou d'un fait. Nos lecteurs les feront d'eux-mêmes, en restant d'ailleurs comme nous convaincus que l'étude de Mgr Baudrillart constitue vraiment l'une des belles pages de notre histoire contemporaine. Nous donnons aujourd'hui le texte de la première partie :* l'effort politique et moral. *Dans nos prochaines livraisons, nous publierons les autres parties :* l'effort militaire, l'effort civil *et* l'effort hospitalier et charitable. — E.-J. A.

L'EFFORT CANADIEN [1]

LE Canada ! ce nom ne résonne pas comme tous les autres noms aux oreilles françaises. Chaque fois qu'il est prononcé, et quel que soit l'auditoire, il éveille un écho dans notre sensibilité. En vain les années s'égrènent, les unes par dessus les autres, depuis qu'en 1763 le traité de Paris céda cette terre française à l'Angleterre, il semble qu'elle fasse toujours partie de notre chair. Le Canada, c'est un frère séparé, mais c'est toujours un frère !

---

[1] Cette conférence de Mgr Baudrillart était sous la présidence de M. Etienne Lamy, secrétaire perpétuel de l'Académie française, qui, avant de présenter le conférencier, a fait l'allocution suivante :

La guerre dure depuis trente-deux mois. Elle met aux prises onze peuples, elle s'étend sur presque toute l'Europe, une partie de l'Asie, toutes les mers, et elle n'a pas fini d'attirer dans son mouvement les nations d'abord neutres. Déjà elle est la plus grande de l'histoire, par l'étendue des espaces où elle sévit, des multitudes offertes à ses coups et des tâches imposées au génie humain. N'être pas surpris par elle, en coordonner le prodigieux travail, en concerter le multiple effort, en adoucir à force de méthode les souffrances inévitables, s'épargner par les manoeuvres des négociations les ennemis superflus, ne se tromper ni sur la place, ni sur le moment, ni sur les moyens des violences décisives, voilà les devoirs.

Nul ne conteste qu'ils aient été inégalement accomplis, que l'imprévoyance, l'incertitude, l'impéritie aient parfois siégé dans les conseils et gouverné dans l'action. Politique, diplomatie, pouvoirs civils et militaires rendront leurs comptes, quelques-uns lourds, quand la justice envers les personnes cessera d'être un danger pour l'Etat. Mais si envers les arbitres des événements et les responsables de l'avenir elle se réserve, elle n'a pas à retarder l'hommage dû à d'autres à la fois les moins constitués en autorité et les plus considérables en nombre. Elle a à honorer deux multitudes. L'admiration universelle a sacré la femme et le soldat : le soldat, parce que victime de toutes les fautes il a tenu contre toutes à force de courage ; la femme parce qu'en des jours où l'homme devenait féroce et la science même barbare elle a sauvé la pitié. La femme et le soldat de France ont obtenu l'hommage du monde entier ; la France doit retourner l'hommage aux femmes et aux soldats de ses alliés, et parmi ces alliés aucun n'a, à l'égal du Canada, atteint à la perfection des vertus bienfaisantes pour nous.

Et cependant, le sentiment qu'il provoque en nous ne ressemble en rien à celui que, jusqu'au jour où le drapeau français redescendit les Vosges au mois d'août 1914, faisait naître dans nos coeurs l'évocation de l'Alsace-Lorraine. Il n'y entre ni douleur, ni ressentiment, ni revendication. Le Canada est devenu partie intégrante de l'empire britannique et nous y consentons, non pas seulement en vertu de la néces-

---

On se méprendrait si l'on savait gré à l'Angleterre seule qu'elle nous ait, dans son alliance, apporté par surcroît l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du sud et le Canada. Les Etats, qu'elle appelle ses "Dominions", ne combattent pas parce que l'Angleterre l'a ordonné, mais parce qu'ils l'ont voulu. Peuplés par elle, comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ou conquis malgré eux, comme le Canada et l'Afrique du sud, tous les Etats que l'Angleterre élève à la communion britannique deviennent participants à ses franchises, et il est de ces franchises que les *domaines* lointains et forts se gouvernent eux-mêmes. Instruite par la révolte des vieilles colonies qu'elle a perdues pour les avoir taxées sans leur consentement, elle se contente d'un pouvoir plus reconnu qu'exercé et sur ces empires laisse flotter le drapeau et les rênes. Chaque Dominion était libre de ne pas se joindre à la lutte. Il n'a été engagé que par le vote de son Parlement. Sa collaboration est une offrande volontaire, non seulement de l'Etat, mais de chaque homme : car la loi n'oblige pas, comme en Angleterre, à servir, et nul n'est dans les rangs sinon de son plein gré. Que des volontaires se soient trouvés en tel nombre pour échanger leur habitudes et leur sécurité contre nos épreuves, voilà la plus généreuse des libéralités et ce qui nous fait à jamais débiteurs envers chacun d'eux.

Des Dominions, l'un surtout nous est cher. Le Canada fut nôtre jusqu'en 1763. Soixante mille paysans, surabondance de notre race, gardiens de l'ancienne fécondité, ont aujourd'hui pour descendant trois millions de Canadiens français. Ils ne suffisaient pas à remplir un contingent où affluèrent les Anglais, parce qu'ils y étaient chez eux, les Américains, parce qu'ils se trouvaient tout près, les Irlandais, parce que, victimes sur la terre natale, ils voulaient mettre du vide entre eux et leurs oppresseurs. Ces Canadiens qu'on appela anglais, s'accroissaient à la fois par l'immigration et par les naissances. Ils finirent par l'emporter en nombre sur les Canadiens français, auxquels l'ancienne patrie n'envoyait plus de colons et qui se multipliaient seulement par les mariages. Ces Canadiens anglais dépassent aujourd'hui quatre millions. Ils étaient donc les plus nombreux au Parlement qui a voté la guerre, comme ils sont plus nombreux dans les corps volontaires qui la soutiennent.

sité passée qui nous imposa cet assentiment, non pas seulement en vertu de la sagesse présente qui l'exige, mais de notre plein gré et, si je l'ose dire, de bon coeur. Pourquoi ? Ah ! c'est que si jadis nos frères ont souffert, depuis longtemps les plus dures de leurs peines ont cessé ; c'est que l'Angleterre, après la révolte de ses colonies d'Amérique, comprit qu'elle devait faire très large l'autonomie de ses nouveaux sujets, qu'elle devait respecter leurs traditions et leurs affec-

---

Mais deux sangs et deux langues ont ici créé l'unité, et ces soldats tous semblables et toujours égaux semblent, par leurs élans et par leurs résistances, avoir mêlé les dons de leurs deux races. Entre eux pourtant notre reconnaissance distingue. Les Canadiens anglais, sans être nos parents, sont venus à notre aide par haine de la force inique. Ce qui les a décidés, ce n'est pas l'attachement à la France mais l'attachement au droit. Et moins il entre de préférence pour nous dans le secours donné par eux à notre cause sur notre sol étranger pour eux, plus nous leur devons. Les Canadiens français nous sont autre chose. Ils sont les fils de notre passé. Ils n'aiment pas seulement le droit, mais les moeurs, mais la tradition, mais la personne de la France. Et sans moins de gratitude, nous vouons plus de tendresse à ces combattants qui, sur notre sol, ne se croient pas sur un sol étranger, et à ces morts tombés, pour nous, sur la terre de leurs aïeux.

Et comment penser à eux, sans penser à vous, femmes canadiennes, dont la générosité aussi dépasse les habituelles mesures? L'ordinaire est que les femmes témoignent du dévouement aux soldats de leur pays. Et cette sollicitude, plus désintéressée déjà, n'est pas encore insolite, quand les femmes d'un pays neutre répandent sur les combattants étrangers les secours que ne réclament pas des détresses proches. Mais que des femmes d'une nation en guerre, malgré tout angoissées par le sort de leurs fils, de leurs maris, de leurs frères, élèvent leurs coeurs au-dessus des afflictions domestiques, aient pitié d'étrangers, les compagnons de ces frères et de ces fils, et traitent ces étrangers comme elles traitent leurs plus proches, voilà l'extraordinaire et voilà l'habituel pour les femmes du Canada. Leurs dons inépuisables chargent leurs navires, emplissent nos entrepôts. Là encore se sont unies les vertus des deux races pour compléter l'oeuvre. Elle emprunte à la libéralité britannique la largesse, la prévoyance, la précision et cette plénitude des actes auxquels nulle parole ne saurait ajouter. Et pourtant les paroles aussi sont inspirées à la sensibilité des Canadiennes françaises et un prix nouveau est donné aux actes par cette langue du coeur, soit que dans des déclarations publiques elles soient inspiratrices d'élans et semeuses d'oeuvres,

tions; c'est que, très éloignés de leurs nouveaux comme de leurs anciens maîtres, ils ont pu devenir une nation; c'est qu'ils ne sont pas la province arrachée au corps même de la patrie, impuissante par sa situation et par sa petitesse à vivre de sa vie propre, livrée à des gouvernants incapables de comprendre et d'admettre cette fidélité du coeur et des souvenirs, qui est l'honneur de certaines races et qui peut s'associer à un

---

soit que, enfermées dans chaque envoi, et par un mot, elles transmettent aux destinataires inconnus et présents l'expression toujours dévouée, selon les conditions et les âges d'une bonté toujours touchante, et ajoute à la valeur des dons la grâce de donner.

Nos gratitudes trouvèrent en Mgr Baudrillart le meilleur interprète, et à cause de ce qu'il est, et à cause de ce qu'il fait.

Le Canada excluait de son amour pour la France l'immoralité et l'athéisme qu'on nous reprochait. Ce mauvais renom était notre oeuvre, car nous avions des propagateurs — souvent les mêmes — de licence et d'incrédulité, et était surtout l'oeuvre de nos ennemis qui présentaient les excès de deux minorités, gens de plume et gens de tribune, comme le sentiment de la nation même. Et l'imposture trouvait quelque prétexte dans l'attitude des catholiques français, que le Canada jugeait trop passifs, trop silencieux, trop absents. La guerre a remis en leur place les hommes et les doctrines. Dans la gravité et le deuil des événements, l'impudence voluptueuse a eu honte de sa morale et a disparu. Les tranchées se sont garnies de croyants, à qui la vue de la mort laissait leur calme et rendait leur foi. Et le péril national a inspiré aux catholiques la plus méritoire des revanches: rappeler à l'univers catholique leur nombre et leur force, taire le mal fait chez eux à leurs doctrines et ne pas reprocher les iniquités de la paix à ceux qui, dans la guerre, représentaient la France.

Mgr Baudrillart compte parmi les chefs dans ce clergé français qui a été l'apôtre et le témoin de nos croyances renouvelées par l'épreuve. Il dirige la principale des universités, où l'on travaille à affermir ces croyances par l'éducation du savoir. Il est le plus actif organisateur de la propagande où, par l'affirmation de ses croyances, les catholiques servent les intérêts de la patrie. Sa présence ici rappellera ce que sa parole s'abstiendrait de dire. Où doit parvenir l'expression de nos sentiments sa voix parviendra comme un gage de cette renaissance chrétienne que, non seulement le zèle ardent des Canadiennes françaises, non-seulement la foi intacte des Canadiens français, mais le protestantisme religieux des Canadiens anglais, attendent, désirent, appellent, comme l'accord de notre vie morale avec la leur et avec nos propres traditions.

loyalisme politique nouveau. Le symbole tant de fois évoqué du monument qui unit dans un culte commun Montcalm, l'héroïque vaincu, et Wolfe, le noble vainqueur, représente au Canada une réalité. Supposez qu'à Strasbourg une image de ce genre eût rapproché le vainqueur et le vaincu de Reichshoffen, eût-il symbolisé autre chose qu'un mensonge ? "Nous aimons l'Angleterre d'un amour de raison, a pu écrire au cours de cette guerre le *leader* du nationalisme canadien-français et, si on me permet, ajoute-t-il, d'exprimer ma pensée personnelle, je dirai que j'aime l'Angleterre d'un amour d'admiration. " [2] En des vers célèbres, le poète Louis Fréchette n'a pas hésité à chanter les deux drapeaux :

Regarde, me disait mon père,
Ce drapeau vaillamment porté.
Il a fait ton pays prospère,
Et respecte ta liberté.

C'est le drapeau de l'Angleterre.
Sans tache, sur le firmament,
Presque à tous les points de la terre,
Il flotte glorieusement...

Longtemps ce glorieux insigne
De notre gloire fut jaloux...

Oublions les jours de tempêtes,
Et, mon enfant, puisqu'aujourd'hui
Ce drapeau flotte sur nos têtes,
Il faut s'incliner devant lui.

Mais, père, pardonnez si j'ose...
N'en est-il pas un autre à nous?
— Ah! celui-là, c'est autre chose:
Il faut le baiser à genoux!

---

[2] Ces paroles de M. Bourassa sont tirées d'un article intitulé: *La langue française et le maintien de la confédération*, publié au début de l'année 1917.

I

L'EFFORT POLITIQUE ET MORAL : L'INTERVENTION

Et voici que maintenant les deux drapeaux de France et d'Angleterre flottent côte à côte et mêlent leurs couleurs. Les deux mères patries des Canadiens défendent les mêmes droits et la même civilisation contre la même injustice et la même barbarie. Canadiens anglais et Canadiens français peuvent écouter les uns et les autres la voix du sang : elle les appelle dans le même camp.

C'est le 2 août 1914, date à jamais solennelle dans l'histoire du monde, que cet appel se fit entendre. Porté de vague en vague, le tocsin qui sonnait aux églises de France vint faire vibrer les cloches des villages français d'outre-mer, tandis qu'à la même heure la nouvelle de la neutralité belge violée soulevait l'indignation des fils généreux de la vieille Angleterre. Qu'allait faire le Canada? Singulière question, me direz-vous ! Le Canada, pouvait-il choisir ? Comme l'Algérie suit la France, ne devait-il pas suivre l'Angleterre et donc faire la guerre si l'Angleterre la faisait ?

Eh bien, non ! messieurs. Le Canada, pas plus que l'Australie et la Nouvelle-Zélande, pas plus que l'Afrique australe, n'est une colonie. C'est une puissance, un *Dominion,* un Etat autonome, rattaché à la métropole par la volonté commune, par la présence d'un gouverneur investi d'attributions à peu près honorifiques, un Etat doué d'un parlement et d'un ministère indépendants. Les *Dominions* ne sont obligés de fournir à la mère-patrie ni subsides, ni contingent militaire. Si le gouvernement de Londres leur en demande,ils sont libres de refuser. Suivant l'heureuse expression du premier ministre actuel, sir Robert Laird Borden, " le Canada travaille comme une nation autonome dans le reste de l'empire britan-

nique. " [3] S'il lui plaît d'agir avec l'Angleterre, ce ne peut être qu'en vertu d'une action concertée et consentie. Et, c'est bien dans cette pensée que l'ancien premier ministre, sir Wilfrid Laurier, s'était rencontré avec celui d'aujourd'hui, alors chef de l'opposition, lorsqu'en 1911 il avait admis " qu'en cas de péril, la flotte canadienne devait coopérer avec la flotte britannique ", mais en réservant " la décision du Canada pour chaque cas particulier ". [4] Trois ans plus tard, le cas particulier se présentait et dans quelles conditions !

Mais c'étaient des conditions très simples, penserez-vous peut-être encore. Ne venez-vous pas de nous montrer les Canadiens français et les Canadiens anglais, mus chacun par un sentiment différent, nous l'accordons, mais en définitive tendant vers le même but et capable de provoquer une même résolution? Ne nous hâtons pas de conclure. Ici-bas,surtout quand il s'agit de politique, et plus encore de cette chose effroyable qu'est la guerre, le sentiment n'est pas, ni ne peut, ni ne doit, être tout. Et de plus, l'identité des sentiments n'entraîne pas nécessairement l'identité des conceptions et des résolutions. On peut différer beaucoup sur la manière de rendre service à un ami qu'on veut servir.

Le Canada n'est pas un pays homogène. Physiquement, c'est une contrée vaste comme l'Europe — plus de neuf cent millions d'hectares! — partagée en trois régions: le Canada proprement dit, bassin lacustre et fluvial du Saint-Laurent, avec les îles et presqu'îles de son embouchure, l'un des plus beaux pays du monde; les grandes plaines du nord, sillonnées par les abondantes rivières qui se jettent dans la baie d'Hudson; à l'ouest,descendant les pentes des Montagnes Rocheuses, la Colombie britannique,que prolonge l'île de Vancouver. Bas-

---

[3] Cité par l'*Illustration*, 5 août 1916.

[4] André Beauchesne. Le très honorable Robert Laird Borden, premier ministre du Canada. Montréal 1912; p. 25.

sin de l'Atlantique, bassin de l'Océan glacial, bassin du Pacifique; plaines fertiles et plaines glacées, montagnes arides, riches et riantes collines; prairies et forêts; pays de grande culture, pays de chasse et pays de pêche ; royaume du blé, royaume des fourrures, royaume des poissons; pays continental et pays maritime; pays agricole et qui peut devenir industriel, qui aspire à une vie économique intense et qui en a besoin : voilà le Canada. La troubler, cette vie, la troubler par la guerre, n'est-ce pas exposer le pays tout entier à la ruine, n'est-ce pas paralyser son essor, alors qu'il ne demande qu'à vivre, à multiplier sa population, dix fois trop faible pour son territoire ? Et pourquoi ? La terre natale est-elle menacée ? Par contrecoup ? Oui ! Mais, à part quelques politiques, qui le voit ? L'ennemi est-il aux portes ? Non. Il s'agit de se solidariser avec des nations chères sans doute, mais si lointaines.

Encore, si ce pays qui, physiquement, n'est pas homogène, l'était politiquement par la race qui l'habite, par ses traditions, par une longue histoire. Mais non ! Sans doute, il y a deux éléments antiques et fonciers, les descendants des colons français qui peuplent en majorité le Bas-Canada, presque aussi grand que la France, et les descendants des colons anglais, maîtres du Haut-Canada, habitués à vivre ensemble, tout en se suspectant quelque peu. Mais, à côté de ces vieilles provinces, il y en a de toutes neuves, à côté des Canadiens de naissance, il y a aussi des Anglais proprement dits, des Ecossais, des Irlandais, des Français, des Italiens, des Américains du nord et du sud, des émigrants, venus de toutes les parties du monde, il y a des Allemands, des Allemands qui, là comme partout, poursuivent leur active propagande.

Entre tous ces hommes, que de raisons de ne pas s'entendre, que de causes de luttes, sociales, politiques, religieuses ! Ici des conservateurs, là des libéraux, des radicaux, des socia-

listes. Ici des catholiques, là des protestants, là des francs-maçons. Même entre catholiques la question des races et celle des langues creusent un fossé que la parole du pape parvient à peine à combler. [5] Fût-ce entre Canadiens français, l'accord est loin d'être parfait. Sans doute, quand ils ont su la France en danger, leur coeur a palpité. Mais voici que l'orateur qui les enchante, le chef du parti nationaliste, celui que l'on avait cru pouvoir appeler le plus français des Canadiens, Henri Bourassa, dit à ses frères qu'il faut regarder plus loin que le jour présent, qu'engager le Canada sous le drapeau de l'Angleterre dans la guerre d'aujourd'hui, c'est courir le risque d'avoir à la suivre plus tard même contre la France. [6] Et, en même temps, dans ce pays où le clergé a été l'élément conservateur du patrimoine français, une partie des prêtres est désorientée par la réputation de guerre à la religion que la France n'a que trop contribué à s'acquérir et que perfidement l'ennemi a exploitée et aggravée. La France dont ils descendent, la France dont ils se souviennent, la France qu'ils aiment, c'est celle d'Henri IV, de Richelieu, de Louis XIV. Or cette France-là, peuvent-ils la reconnaître dans la France d'aujourd'hui? Ah oui! messieurs, mainte-

---

[5] Lettre de Benoit XV aux archevêques et évêques canadiens, publiée dans la *Croix* du 12 novembre 1916. Cf. l'*Action Catholique*, de Québec, 5 décembre 1916.

[6] Voir la collection du journal *Le Devoir* et *Hier, Aujourd'hui, Demain, Problèmes nationaux*, par Henri Bourassa, Montréal 1916; notamment la 3e partie : *Le Canadien et la guerre européenne. Pour qui nous battrons-nous ? France ou Angleterre?* p. 87. — Dans son remarquable article de la *Nouvelle Revue*, du 15 juillet 1915, M. Edmond Buron examine cette attitude de M. Henri Bourassa, p. 89. Voir aussi les brochures: *Les langues et les nationalités au Canada*, par un *Sauvage*, avec préface de M. Henri Bourassa. Montréal 1916. — *Où allons-nous? Le nationalisme canadien*. Montréal 1916. Il faut lire également dans les *Débats des Communes* (officiel) Ottawa, 18 janvier 1916, un admirable discours de M. Casgrain, ministre des postes, où tous ces points de vue sont envisagés.

nant, nous oserons le dire, ils le peuvent! La vieille France a revécu en tout ce qu'elle avait de plus sublime. C'est la France immortelle qui s'est manifestée au monde! Mais avait-on lieu de le conjecturer en août 1914? Non, la question n'était pas si simple qu'elle a pu vous le paraître.

Et sans doute, à la réflexion, un catholique devait-il se dire qu'une nation qui garde le culte de l'Eucharistie, du Sacré-Coeur, de la Vierge et des saints, comme le fait la nôtre, qu'une nation dont le clergé s'est laissé dépouiller de tous ses biens plutôt que de ne pas obéir à un mot du Souverain Pontife, qu'une nation dont, en dépit de toutes les persécutions, les oeuvres chrétiennes vivent, prospèrent, se multiplient, et de qui les missionnaires parcourent toutes les routes du monde, qu'une telle nation ne saurait être rayée du nombre des nations catholiques, et qu'au surplus, il suffit qu'elle défende la cause du droit pour n'être pas indigne d'être soutenue. Et de même, le plus fougueux nationaliste devait-il penser que ce qui importe, quand la vie d'une mère est menacée, c'est de la sauver à l'heure présente et non de se demander si plus tard on n'aura pas à combattre l'allié qui aujourd'hui nous aide à la sauver. Au surplus, après tout ce qui s'est passé dans le monde depuis deux ans et demi, un tel retournement ne semble guère à prévoir, et, s'il fallait prophétiser, ne verrait-on pas plutôt se projeter sur l'écran de l'avenir une Europe occidentale fédérée en face de l'Europe centrale, et les alliés d'à présent unis pour de très longs jours? Nous le croyons. Et nous estimons que c'est tout cet ensemble de considérations qui, joint à un certain instinct et au sentiment du danger couru par la civilisation française, a opéré le rapprochement de toutes les fractions éparses de la race française et les a unies à la mère-patrie.

Mais nous reconnaissons qu'il y fallait la réflexion et que, pour la provoquer, cette réflexion, et pour démontrer

aux Canadiens que cette guerre devait être et était la guerre du Canada, [7] ce n'était pas trop des efforts combinés de ces conducteurs de peuples que sont les hommes d'Etat et les hommes d'Eglise. Honneur aux Borden, aux Casgrain, aux Laurier, aux Bégin, aux Bruchési, et à tous les autres, politiques ou évêques, qui ont assuré à la cause de la justice et de la civilisation le concours précieux de la nation canadienne, entrée par eux et avec eux dans la grande histoire, en même temps que dans la guerre mondiale !

Celui à qui incombait, au mois d'août 1914, la lourde responsabilité d'y engager le Canada, le très honorable sir Robert Laird Borden, était un Canadien d'origine anglaise, qu'une tradition, pour ne pas dire une légende, rattache à des ancêtres français, les Bourdon, de notre midi. [8] Instituteur, professeur, avocat, député d'Halifax, il avait pris rapidement, à la Chambre des communes, par sa courtoisie, sa droiture, sa pondération, son énergie, servies par une belle parole, la tête du parti conservateur. Enfin, le 21 septembre 1911, il avait conduit son parti à la victoire et terrassé l'éloquent, le fin, le souple, l'habile lutteur, le grand Canadien français, sir Wilfrid Laurier, chef du parti libéral, qui, depuis si longtemps, détenait le pouvoir. Le 9 octobre, sir Robert Borden s'était vu chargé de la constitution du nouveau ministère. [9]

Brusquement mis en face du redoutable problème de la guerre, alors que le Parlement était en vacances et que lui-même parcourait les Etats de l'ouest, il n'hésita pas, et c'est

---

[7] L'expression est de M. Casgrain, discours du 18 janvier 1916. *Débats des Communes*, p. 49.

[8] André Beauchesne. Le très honorable Laird Borden.

[9] André Beauchesne. Le très honorable Laird Borden, et *Mes contemporains*, par L.-O. David, étude sur Wilfrid Laurier, p. 78-98. Montréal 1894.

en toute vérité, qu'accusé de faiblesse, le 22 janvier dernier, par le chef de l'opposition, sir Wilfrid Laurier, son adversaire et pourtant son ami, il était en droit de riposter par cette fière réponse : " Avant même d'avoir pu réunir mes collègues au moment de la déclaration de guerre en août 1914, je télégraphiai à Londres que le Canada se jetterait dans la guerre à côté de la mère-patrie, pour y vaincre ou périr. Et je suis prêt, ajoutait-il, à soumettre ma décision et mon attitude au jugement du peuple et à vaincre ou à périr moi-même sur cette question. " A la Chambre des communes, convoquée en hâte, le 18 août 1914, il avait demandé un crédit de cinq cent millions et promis de lever, s'il le fallait, jusqu'à cinq cent mille hommes. Des taxes spéciales sur les banques, sociétés financières, chemins de fer, compagnies de navigation, dépêches télégraphiques, devaient assurer le complément de ressources indispensables. [10] Le premier ministre terminait son discours par ces nobles et fermes paroles : " Quant à notre devoir tous nous sommes d'accord. Dans cette querelle nous nous tiendrons épaule contre épaule avec la Grande-Bretagne et les autres Dominions britanniques et ce devoir nous ne manquerons pas de le remplir comme l'honneur du Canada le demande, non par amour de la bataille, non par désir de conquête, non par appétit de possession, mais pour défendre la cause de l'honneur, pour tenir des engagements solennels, pour soutenir les principes de liberté, pour réduire les forces qui voudraient convertir le monde en un camp armé. Oui, au nom même de la paix que nous cherchons à n'importe quel prix sauf celui du déshonneur, nous sommes entrés dans cette

---

[10] "Canada at War". Special session of the Dominion Parliament. August 1914, Speech by Hon. Sir Robert Laird Borden. Cf., pour le rôle de M. Borden, les deux brochures Canada at War. Speeches delivered by Rt. Hon. Sir Robert Laird Borden before Canadian Clubs (December 1914) ; in England, Canada and the United States. July-December 1915.

guerre. Et profondément conscients des résultats immenses qui sont en cause et de tous les sacrifices qu'ils réclament, nous ne reculerons pas devant eux et nous attendrons l'issue."

En même temps, devant le clergé et les communautés religieuses réunis le 8 août, à l'occasion de l'anniversaire de son sacre, l'archevêque de Montréal, Mgr Bruchési, cet ancien élève de notre séminaire français à Rome plus d'une fois applaudi à Paris, ce prélat fin, distingué, ouvert, éloquent, que toutes les circonstances ont trouvé à la hauteur de son rôle d'évêque et de citoyen, faisait entendre, en ce pays profondément religieux, la grande voix de l'Eglise: " Et nous, Canadiens, nous ne sommes pas étrangers à la lutte qui s'engage de l'autre côté des mers. L'Angleterre y a été entraînée malgré elle. Il est manifeste qu'elle eût voulu l'éviter à tout prix. Elle s'est montrée admirablement patiente. Nulle provocation n'est venue de sa part et l'histoire enregistrera la fière protestation de son premier ministre: " Jamais aucun " peuple n'a entrepris une guerre avec une conscience plus " nette et une conviction mieux arrêtée. Nous nous battons " pour un principe dont dépend la civilisation du monde. " C'est notre devoir à tous de donner à l'Angleterre notre loyal et généreux appui. Notre peuple n'y manquera pas. La voix de la religion le sollicite autant que l'amour de la patrie. La mobilisation de nos volontaires est déjà commencée. Nous avons notre territoire à protéger tout d'abord. Nous avons à organiser des secours et à nous montrer charitables. S'il faut aller combattre de l'autre côté des mers, nos braves jeunes gens seront prêts et l'on retrouvera en eux la vaillance de leurs pères. " Par une délicate pensée, il se tournait vers nos congréganistes français, " appelés à défendre le drapeau de leur bien-aimée patrie ". Il tenait à les encourager et à les bénir. " Un devoir sacré vous commande, leur disait-il, et vous voulez y être fidèles. Que le Sacré-Coeur de Jésus, que la Vierge

Immaculée vous protègent et vous gardent, et puis, revenez-nous, votre rude tâche achevée, reprendre ici vos apostoliques travaux, après la grande victoire que nous demandons au ciel de nous donner ! " [11]

Ainsi fut décidée sur l'initiative du premier ministre, par le vote unanime du Parlement, et avec le concours d'une grande force morale, l'intervention du *Dominion* dans la guerre. Ce fut le premier effort du Canada, celui duquel tous les autres devaient dépendre, l'effort moral et politique pour triompher de répugnances qui n'étaient pas injustifiées et s'exposer à de terribles risques par fidélité pour deux mères-patries unies elles-mêmes dans la défense du droit.

(À SUIVRE)

---

[11] *Semaine religieuse* de Montréal, 17 août 1914.

La lecture expliquée des auteurs classiques [1]

APPLICATION DE LA MÉTHODE A UN PASSAGE DE LA BIBLE

LE distingué promoteur et organisateur de cette semaine pédagogique m'a confié la tâche de choisir un passage de la Sainte Ecriture et de l'expliquer comme j'aurais à le faire dans une classe de seconde et de rhétorique. Ce sont les propres termes de son invitation. Durant ce modeste entretien, je l'entendrai sans cesse qui fera résonner à mon oreille cet avertissement : " Des maîtres rompus de vieille date à l'art d'enseigner, et qui pourraient te faire la leçon, t'écoutent, mais c'est à des écoliers que tu parles. Donc, pas d'érudition vaine et encombrante, pas d'effort de style ou de composition pour te hausser au niveau intellectuel de tes collègues dans l'enseignement. " Oui, que le bon maître donne toujours une haute idée de lui-même ! Les enfants vivent de confiance. Mais il n'importe pas tant au professeur d'étaler sa science, quand il en a, que d'en ouvrir la voie aux autres. Avant tout qu'il soit clair, captivant, solide et pratique. L'efficacité de son art est à ce prix. Selon que son enseignement manifeste ou non ces qualités essentielles, tel professeur marquera d'une empreinte profonde l'âme de ses élèves ou leur laissera à peine le souvenir de son nom.

---

[1] Conférence prononcé à l'occasion des cours de vacances de l'Université Laval de Montréal, le jeudi 2 août 1917.

Voilà, messieurs, comment je comprends les intentions de ceux qui ont organisé cette série de conférences pédagogiques. Et c'est pour m'y conformer que je vous demande la permission de jalonner la route que nous parcourrons ensemble. Supposons qu'il s'agisse de la classe d'ouverture pour l'*explication des auteurs*, au début de la seconde ou de la rhétorique. Après quelques remarques générales sur cet exercice littéraire, j'essaierais d'en montrer aux élèves le but à atteindre, la méthode à suivre et l'application de cette méthode à un texte déterminé, par exemple à un passage de la Bible.

I

Il faut tout d'abord, mes chers jeunes gens, vous prévenir d'une chose. L'explication des modèles constitue, avec l'exercice de la composition française, la partie la plus difficile, la plus délicate, mais aussi la plus profitable, de l'enseignement des belles-lettres. J'oserais dire qu'il faut presque autant de réflexion, de pénétration et de goût — le génie mis à part — pour comprendre un chef-d'oeuvre que pour le faire. Voilà pourquoi cet exercice relève surtout du professeur. C'est une affaire d'initiation. Sans de longues études, n'ayant encore que peu d'expérience de la vie, en belles-lettres ou en rhétorique, vous n'êtes pas capables de saisir par vous-mêmes toute la psychologie d'une page de Racine, tout l'atticisme chrétien d'une belle phrase de Louis Veuillot. Ce n'est qu'après avoir suivi maintes fois, et très attentivement, le travail d'analyse et d'appréciation d'un professeur expérimenté que vous pourrez recevoir quelque impression personnelle de plaisir esthétique en lisant un chef-d'oeuvre et donner quelque raison de ce plaisir. L'explication des auteurs, surtout dans les classes de lettres, ne consiste pas à

s'exclamer après la lecture d'une belle page classique : "C'est beau, c'est excellent, c'est parfait ! " Il appartient au professeur de vous aider à vous rendre compte de cette beauté, de cette excellence, de cette perfection. " Les beautés artistiques, a dit Pascal, se sentent plutôt qu'elles ne se voient et l'on a des peines infinies à les faire sentir à ceux qui ne les sentent pas d'eux-mêmes. " Tout cela n'est pas dit pour vous décourager, mes chers amis. Je ne réussirai peut-être pas à vous faire sentir les beautés de telle lettre de Louis Veuillot. Mais ce que je vous en dirai vous préparera à juger, à goûter, à admirer les beautés que vous rencontrerez vous-mêmes dans les ouvrages que vous lirez. Selon les aptitudes de chacun de vous à saisir le beau artistique, j'aurai contribué à l'éducation de votre goût. Et si le goût tient à la fois du jugement, de l'imagination et de la sensibilité, j'aurai donc travaillé au développement de ces grandes facultés de votre âme, en un mot à vous rendre plus hommes. C'est la fin principale des belles-lettres.

Voici une dernière remarque que je vous confie une fois pour toutes. Quand on voyage, dans la vieille Europe surtout, on ne rencontre pas toujours, dans les musées, sur les places publiques ou ailleurs, des choses édifiantes. De même, en parcourant les oeuvres classiques, quelquefois très belles du point de vue de l'art, on se trouve en face de tableaux ou de situations plus ou moins indécentes. N'en soyez pas surpris, puisque la littérature est l'image de la société dans laquelle le mal occupe la plus large place. Mon intention, chers amis, sera toujours de vous respecter et d'être digne. Mais si j'étais obligé d'appuyer parfois sur certain détail légèrement scabreux ou scatologique pour mieux faire comprendre une oeuvre littéraire, j'espère que vous m'écouterez en jeunes gens sérieux, respectables et chrétiens.

II

Le but où l'on tend, par l'explication des auteurs, n'est pas l'*érudition littéraire* de nos élèves, bien qu'il ne faille pas la négliger, mais la discipline de leurs facultés. Du point de vue intellectuel, toute l'éducation classique se réduit à ceci : développer le plus possible la vigueur de l'esprit par la culture littéraire, afin de préparer le jeune homme à faire de fortes études philosophiques et scientifiques,et,par cela même, l'armer de pied en cap pour résoudre toutes les difficultés et remplir tous les devoirs de la vie. La volonté de l'élève joue sans doute un rôle considérable dans l'étude minutieuse des modèles et en retire un apport immense d'énergie; mais ce que l'on y cherche surtout pour nos jeunes gens, c'est : — 1o l'*habitude* de la précision rigoureuse dans les opérations de l'esprit,une qualité bien française qui s'oppose au vague, à l'à-peu-près, au nuageux, et qui s'obtient par l'exercice de l'analyse ; 2o le *développement* du goût, par lequel on finit par saisir ce qui est vraiment beau dans une oeuvre et le motif de ses impressions—"Il s'agit, après qu'on a beaucoup lu et étudié, de regarder, de sentir, d'apprécier et d'exprimer par soi-même; loin de nuire à la culture du goût ce genre d'études peut et doit y aider de très efficace manière." (P.Fernessole) ; 3o l'*acquisition* de mille connaissances de détail que la mémoire entasse dans ses greniers. Ces notions diverses que nécessite l'intelligence complète d'un passage littéraire font l'ornement et la richesse d'un esprit cultivé.

On pourrait citer bien d'autres avantages à retirer de l'explication des modèles, comme la lente initiation au travail pénible de la composition française, le premier éveil du talent d'observation par lequel le jeune homme s'habitue à regarder au dedans et autour de lui, le soin continuel de rattacher des connaissances nouvelles à celles qu'on possède déjà, le goût

des nobles pensées, des sentiments généreux, des images neuves et justes, le souci du style, le mécanisme de la phrase, des remarques instructives sur la langue, le vocabulaire, la grammaire, et d'autres profits encore. D'une façon insensible il est vrai, mais très réelle, toutes ces formes de progrès intellectuel ressortent de l'étude des chefs-d'oeuvre. Mais toutes peuvent être ramenées aux trois grands résultats généraux que j'indiquais tout à l'heure : la précision de l'esprit, la culture du goût et l'érudition de bon aloi. Dans la manière d'expliquer les auteurs, le maître devrait constamment avoir en vue ces trois fruits inappréciables de l'enseignement secondaire.

III

Comment pratiquer l'exercice de l'explication des auteurs ? Avec méthode et discernement. Il faut aussi donner à son enseignement beaucoup de vie, d'entrain et d'enthousiasme. Permettez-moi un souvenir personnel.

Après avoir fait d'assez bonnes études classiques, à ce que je croyais modestement, et enseigné un an ou deux dans mon collège, je me trouvai étudiant à l'Ecole des Carmes à Paris. Un jour, j'assistai pour la première fois au cours d'explication latine de M. Gaston Boissier, au Collège de France. Le vieux savant traduisait et commentait, cette fois-là, la page du IVe livre de l'Enéide où Virgile raconte le départ nocturne d'Enée qui devait plonger Didon dans un si fatal désespoir. Il lisait quelques vers avec solennité, traduisait en donnant aux mots de valeur la plénitude de leur sens, se moquait du pieux Enée tirant son épée flamboyante, tâchait de nous faire sentir tout le décousu du discours passionné de Didon se préparant au suicide, puis terminait l'explication du passage en nous montrant comment Virgile s'y était pris

pour élever cet épisode romanesque des amours d'Enée pour Didon à la hauteur de la grande épopée. J'étais ravi. C'était pour moi une révélation dans l'art pédagogique. Pour la première fois m'apparaissait la différence profonde entre une traduction sèche, superficielle, grammaticale, et une explication qui fait revivre à nos yeux les personnages et devient une résurrection émouvante du passé. De retour au collège, dans ma classe de seconde, j'avais la tâche d'expliquer le VIe livre de l'Enéide, l'un des plus captivants du poème. Il va sans dire que je m'évertuais à copier la manière du vieux Gaston Boissier. Chaque jour, je consacrais beaucoup de temps à faire comprendre et admirer, dans ses grandes lignes et en détail, cet étrange épisode de la *descente d'Enée aux enfers*. Les élèves écoutaient bouche béante. Quand l'heure de l'examen fut venue, un examinateur m'arriva tout essouflé, la tête congestionnée, parce qu'il avait pris une partie de la nuit à repasser la matière de l'examen à l'aide d'une traduction juxtalinéaire de la librairie Hachette. L'épreuve fut déplorable. Mes élèves ânonnaient leur traduction. J'avais oublié de la leur faire apprendre ! Mais en revanche, ils s'étaient vivement intéressés à Virgile. Ils avaient pris goût au grand classique. Leurs âmes s'étaient maintes fois émues au contact de son génie. Quinze ans plus tard, quelques-uns de ces élèves me rappelaient les classes intéressantes où nous expliquions le divin Virgile.

L'explication des auteurs, je le répète, comme l'ensemble du cours classique, n'est qu'une initiation, un apprentissage, une direction des efforts de l'élève. Elle doit être, aussi, appropriée à son degré de développement intellectuel.

Dans les deux premières classes de grammaire (6e et 5e). l'explication sera presque exclusivement littérale. Elle portera surtout sur le *style*. Le professeur étudiera avec l'élève,

dans le morceau choisi qu'il aura appris par coeur, une *Fable* de La Fontaine par exemple, les particularités grammaticales, les gallicismes, l'orthographe, le sens des mots rares, la propriété des termes. — Dans les classes de 4e et de 3e, il sera bon d'ajouter à l'explication littérale un commencement de remarques littéraires sur les *pensées,* les *images* et les *sentiments* qui méritent une attention spéciale. On tâchera de faire saisir par l'élève l'*idée générale* du morceau. Tels seront ses premiers essais d'analyse. — Enfin, dans les classes de *seconde* et de *rhétorique,* on complètera ces premiers rudiments d'explication en exigeant des élèves une analyse détaillée du morceau, la mise au jour du plan et de la liaison des idées, le genre littéraire auquel appartient le texte étudié, ses principales qualités littéraires, les rapprochements auxquels il donne lieu et,en fin de compte, sa valeur morale.

Voilà comment il faut échelonner l'explication des auteurs tout le long du cours d'études, quel qu'il soit. Mais j'entends murmurer une objection sur les lèvres de tous ceux qui ont quelque expérience de l'enseignement. Cette étude minutieuse des modèles demande un temps considérable qu'il faut dérober aux exigences de bien d'autres matières. Assurément. Voilà pourquoi je prétends qu'il n'est pas possible d'expliquer plus d'une dizaine de morceaux français, assez courts, durant toute une année. Voilà pourquoi je soutiens que le professeur, surtout dans les classes de lettres, doit suppléer à cette insuffisance d'explication littéraire par ce que nous appellerons la *lecture expliquée des grands écrivains* et qui peut se pratiquer de la manière suivante.

Je suppose que l'année scolaire est divisée en trimestres. Au premier, le professeur ne lira que des auteurs grecs. Disons qu'il est arrivé à Sophocle. Voici la marche qu'il suivra ordinairement: 1o Il rappelle les détails biographiques les

plus saillants du grand tragique et énumère les titres de ses principaux ouvrages; — 2o Pour donner une idée du génie de Sophocle, il prend la pièce d'*Oedipe-Roi,* il résume la légende d'Oedipe et ses relations avec le sphinx, il analyse la tragédie dans ses grandes lignes, puis il en lit quelques passages; — 3o Il essaie de faire comprendre à ses élèves pourquoi cette pièce est belle, pourquoi on la regarde comme le chef-d'oeuvre du théâtre profane, ce qui caractérise l'art de Sophocle, en même temps que l'art vraiment classique en général—c'est la partie difficile, mais féconde en idées générales, ce qui manque toujours à nos jeunes gens, quand ils se mettent à écrire—; 4o Faire, s'il y a lieu, quelques rapprochements littéraires.

Toute cette causerie sur Sophocle peut se bâcler en une heure. De temps en temps, le professeur pose quelques questions aux élèves pour éveiller leur attention et constater ce qu'ils ont retenu de leurs manuels. Voilà ce que j'appelle la *lecture expliquée des auteurs.* Si le professeur trouve le temps de répéter cette lecture sur cinq ou six auteurs *grecs* au I trimestre, sur le même nombre d'auteurs *latins* au II, et sur un égal nombre toujours d'auteurs *français* au III ; s'il ajoute la dizaine de morceaux choisis appris par coeur et étudiés en détail au cours de l'année, comme nous l'avons dit plus haut, il aura développé chez ses élèves selon leurs aptitudes toutes les qualités intellectuelles qu'on est en droit d'attendre de la littérature dans notre cours classique.

IV

Appliquons maintenant cette méthode au chapitre III du *Livre de Ruth* que nous avons choisi pour modèle.

Disons en quelques mots seulement quel est l'auteur de ce livre sacré, le résumé du sujet, le but religieux et moral.

a) Nous ignorons quelle est la main qui a tenu la plume sous la dictée de l'Esprit-Saint. C'est probablement Samuel, mais peu importe! L'auteur vrai de cette histoire réelle, c'est Dieu lui-même. Il ne faut donc pas étudier ce texte, comme on étudierait Homère ou Virgile, avec les seules lumières de la raison. Nous devons en demander le sens au magistère infaillible de l'Eglise et traiter ces paroles divines avec le même respect religieux, ni plus ni moins, que nous aurions pour les espèces sacramentelles de l'Eucharistie.

b) Cette histoire de Ruth est bien simple. Une famille de Bethléem s'expatrie dans la terre de Moab, afin de vivre plus aisément, comme tant de nos familles canadiennes qui émigrent aux Etats-Unis. La mère Noémi, devenue veuve, veut revenir en Judée, et Ruth, sa bru, une Moabite, veuve elle aussi, s'attache à la fortune de sa belle-mère: " Votre peuple sera mon peuple, votre Dieu sera mon Dieu." Ruth devient l'épouse de Booz, un parent de sa belle-mère, Noémi. Elle donne le jour à un fils, nommé Obed, qui sera l'ancêtre de David et du Messie lui-même.

c) Le but principal du livre de Ruth paraît bien être de nous faire connaître comment le Sauveur descend de Judas et comment s'est accomplie la prophétie de Jacob (Gén., 49, 10) " En même temps, il nous enseigne comment Dieu prend sous sa protection ceux qui lui obéissent et se confient totalement en lui en mettant de côté leurs intérêts personnels. "

d) Le chapitre III qui nous occupe a souvent scandalisé des lecteurs dont l'esprit se tourne trop aisément vers le mal. Pour des coeurs honnêtes, cet incident de l'histoire de Ruth n'a rien que de fort respectable. Il s'agit tout simplement d'une demande en mariage faite selon les moeurs juives de l'époque. La veuve Noémi veut assurer le bonheur de sa belle-

fille Ruth et faire revivre le nom de son mari défunt dans l'héritier de son patrimoine. Toute famille de Juda pouvait espérer compter le Sauveur parmi ses descendants. Noémi envoie Ruth, toute parfumée, vers le champ de Booz, avec instruction d'attendre que celui-ci soit endormi tout près de ses monceaux de blé et de se coucher à ses pieds. La jeune veuve obéit à sa belle-mère. Au milieu de la nuit, Booz est saisi d'effroi en constatant qu'une femme se trouve près de lui. Un dialogue s'engage. Dans la langue imagée des Orientaux, Ruth demande à Booz de la prendre pour épouse : *Etendez votre manteau sur votre servante, car vous êtes mon proche parent.* — Et Booz lui dit : *Tu es bénie par le Seigneur, ma fille.* Il n'est pas scandalisé, parce qu'il sait qu'il n'a pas affaire à une femme de mauvaise vie : *Ne crains donc point, mais je ferai tout ce que tu me diras, car tout le peuple sait que tu es une femme de vertu. Je suis ton proche parent, mais il y en a un autre plus proche que moi, qui a droit par conséquent avant moi d'acheter ton héritage et de te prendre pour épouse. Il faut qu'il renonce à ses droits avant que je prenne sa place. Dors jusqu'au matin et pars avant qu'il fasse trop clair pour ne scandaliser personne.* Booz lui donne en présent six boisseaux d'orge. Ruth raconte à Noémi tout ce qui s'est passé et Noémi lui dit : *Les affaires vont bien. Attendons ; car cet homme ne se reposera que lorsqu'il aura accompli tout ce qu'il a dit.*

e) Du point de vue *littéraire* et *moral*, nous devons admirer dans ce récit la *simplicité* des temps antiques qui s'y révèle dans tout son charme et dans toute sa naïveté. Louons encore la *rapidité* du conteur qui va droit à son but, sans digression oiseuse ni détail inutile. Que de minutieuses descriptions un romancier moderne ne nous aurait-il pas faites de la beauté de Ruth, du repas copieux des moissonneurs après la

journée faite, du spectacle de cette nature exotique par une belle nuit d'été ! Dans le récit sacré au contraire, tout est sobre, mesuré, bien choisi. L'écrivain note en passant les sentiments essentiels qui rendent cette scène absolument vivante. Booz est devenu plus gai après le repas. C'est à une époque où la tempérance laissait encore quelque plaisir à la vertu. Il est saisi d'effroi, en s'éveillant au milieu de la nuit. Il craint ensuite d'exciter de mauvais propos sur son compte : *Prends garde,* dit-il à Ruth, *que personne ne sache que tu es venue ici.* Tous les personnages de cette scène nous sont sympathiques, chacun pour des motifs différents. Booz, c'est l'homme riche et charitable ; appréciateur de la vertu chez les autres, il respecte les droits du prochain même quand ils contrarient ses désirs, observe les lois de son pays, enfin montre beaucoup de calme et de prudence dans sa conduite ; Ruth reste un modèle d'affection pour son mari, de dévouement pour sa belle-mère, de modestie et de patience industrieuse, tandis que Noémi est la mère de famille attachée à ses devoirs et tendant à son but avec ténacité. En un mot, pour la simplicité du récit, la sobriété des détails, le naturel des sentiments, la peinture des caractères, la noblesse du ton, la couleur locale du style—comme cette façon paysanne de désigner cette heure de la nuit où l'on ne distingue pas encore nettement les objets : *Elle se leva donc avant que les hommes se reconnussent mutuellement*—pour toutes ces qualités, rien ne ressemble plus à cette page biblique qu'une idylle de Théocrite, le prince de la poésie pastorale, ou qu'une scène de l'*Odyssée* d'Homère, le modèle des conteurs familiers et touchants.

" Comme *enseignement moral,* nous voyons en Ruth le dévouement amplement récompensé. Elle a quitté sa famille, son pays, ses dieux, a préféré un vieillard aux jeunes gens ; mais la bénédiction du ciel se répand sur elle et elle mérite

d'être comptée parmi les ancêtres du Sauveur. " (L'abbé Clair, *passim*. Introd. au *Livre de Ruth,* La Sainte Bible, édit. Lethielleux).

f) Je ne puis finir sans rapprocher de cette scène biblique la pièce en vers de Victor Hugo tirée de la *Légende des siècles* et intitulée *Booz endormi.* Le poète ne développe qu'un détail du récit biblique: le sommeil de Booz. Il nous crayonne un portrait très élogieux de cet homme juste. Puis il imagine que Booz a un rêve dans lequel il voit sans le comprendre qu'il sera un des ancêtres du Messie. Il ignore encore qu'une femme est à ses pieds. Ruth, elle, rêve les yeux ouverts. Elle contemple les étoiles et le croissant de la lune. Terminons par ces deux strophes qui vivent dans toutes les mémoires :

Tout reposait dans Ur et dans Jérimadeth ;
Les astres émaillaient le ciel profond et sombre;
Le croissant fin et clair parmi ces fleurs de l'ombre
Brillait à l'Occident, et Ruth se demandait,

Immobile, ouvrant l'oeil à moitié sous ses voiles,
Quel Dieu, quel moissonneur de l'éternel été,
Avait, en s'en allant, négligemment jeté
Cette faucille d'or dans le champ des étoiles.

F.-Z. DECELLES, ptre.

A travers les faits et les oeuvres

La guerre. — Recul russe. — Victoires franco-anglaises sur le front occidental. — La situation. — Un exposé de M. Lloyd George au parlement britannique. — La guerre sous-marine. — La question des subsistances. — Les opérations militaires. — A propos du congrès de Stockolm. — La démission d'un ministre. — Au parlement français. — Déclarations de M. Ribot. — Un grand événement. — La note du pape aux Puissances. — Sa portée. — Son influence. — Au Canada. — La conscription.

DURANT le mois qui s'achève, sur le front oriental, les Allemands ont continué à faire reculer devant eux les armées russes désorganisées par l'indiscipline et l'esprit révolutionnaire. Pendant qu'à Saint-Pétersbourg se succèdent les crises ministérielles, et que les gouvernements issus de l'insurrection disputent aux factions déchaînées des lambeaux de pouvoir, sur les frontières les régiments se débandent, refusent d'obéir aux chefs et laissent remporter à l'ennemi de faciles victoires. Ah! la glorieuse révolution russe et l'ineptie de ceux qui l'ont acclamée !

Sur le front occidental, Dieu merci, autre spectacle! Les Français et les Anglais ne cessent de porter aux Teutons des coups terribles. En Flandre, dans le nord, sur la Meuse, l'offensive anglo-française inflige aux Allemands de lourdes pertes, leur arrache des positions puissamment défendues, et les force à reculer lentement, mais incessamment. En ces derniers temps, les Français ont dirigé contre leurs adversaires, dans la région de Verdun, des attaques victorieuses. Et nous avons vu reparaître dans les bulletins des noms célèbres, comme celui de la colline du Mort-Homme, si tragique-

ment illustrée l'année dernière. Evidemment les Alliés ont l'avantage. Ils ont acquis et ils conservent la supériorité d'initiative et de tactique. Mais ils ne l'ont pas encore dans une mesure assez décisive pour chasser irrésistiblement l'ennemi des régions qu'il opprime depuis trois ans. Ah! puissions-nous voir bientôt luire le jour de la délivrance et de la victoire totale !

* * *

Ce jour ne sera peut-être pas encore très prochain. Cependant, en dépit des fâcheux événements de Russie, la situation a bien des aspects encourageants pour les Alliés, au début de la quatrième année de la guerre. C'est ce que le premier ministre britannique s'est efforcé de faire ressortir dans un discours prononcé devant la Chambre des communes, le 17 août. Il a surtout parlé de la guerre sous-marine, de la question des approvisionnements et des exploits de l'armée anglaise. La campagne de destruction maritime à outrance a commencé en février, et en avril l'Angleterre avait perdu 560,000 tonnes en un seul mois. Les chiffres officiels allemands représentaient que l'Angleterre perdait de 450,000 à 500,000 tonnes par mois, déduction faite de la construction courante. Le chiffre brut de la perte, pour le mois d'avril, était de 500,000 tonnes. En juin le chiffre brut était tombé à 320,000 tonnes. En même temps la construction s'accélérait. En 1915, le nouveau tonnage représentait 688,000. En 1916, il était de 538,000 tonnes. Pour les six premiers mois de l'année actuelle, il était de 480,000 tonnes. Le premier ministre a déclaré que les pertes nettes en tonnage sont bien au-dessous de ce que les Allemands représentent. Elles ne sont que de 250,000 mensuellement, et si la présente amélioration se maintient, la perte nette pour juillet et août ne sera que de 175,000 tonnes par mois. M. Lloyd George espère que les pertes vont encore diminuer. Il est sûr que la construction

va augmenter son rendement, si l'on a besoin de plus de vaisseaux. Si les Etats-Unis donnent leur maximum d'effort, comme on peut en être certain, il y aura un tonnage total suffisant non seulement pour tout 1918, mais encore, au besoin, pour tout 1919.

Passant à la question des subsistances, le premier ministre a informé la Chambre que l'an dernier, à la même époque, le stock de blé en Angleterre était de 6,480,000 quarts et maintenant il est de 8,500,000. Le stock d'orge et d'avoine est aussi plus considérable. D'autre part, il y a eu une grande diminution dans la consommation du pain. Le nombre d'acres cultivés en blé accuse une augmentation de 1,000,000. Les perspectives de la récolte sont bonnes. En résumé la situation, pour ce qui concerne l'alimentation, est très satisfaisante. Sans doute, il faut encore pratiquer l'économie vu la situation générale relativement au blé. Plus la Grande-Bretagne économisera, moins elle devra puiser aux réservoirs du Canada et des Etats-Unis, d'où la France et l'Italie doivent aussi tirer des denrées alimentaires. Quant au travail nécessaire pour la moisson, il ne fera pas défaut. Au printemps il y aura en Angleterre 8,000 tracteurs mécaniques. Le premier ministre a terminé sa revue par ces mots: " Avec une économie raisonnable, il n'y a aucune chance d'affamer le peuple de nos îles. "

Pour ce qui est des opérations militaires, M. Lloyd George a déclaré qu'il n'entendait pas entrer dans des détails complets. Il a admis naturellement le mécompte que les événements de Russie ont infligé aux Alliés. Le grand mouvement convergent que l'on avait espéré n'a pu avoir lieu. Les Allemands ont pu transférer sur le front occidental toutes leurs meilleures divisions du front oriental. Et cependant, ils n'ont pu tenir bon devant la campagne des Alliés en Flandre, dans le Nord et en Champagne. Dans de telles circonstances, l'armée britannique a accompli des prodiges. " Tout ce que

l'Allemagne peut faire maintenant, a dit le premier ministre, lorsque la nation qui était pratiquement son plus puissant adversaire au début des hostilités est paralysée par des discordes intestines, c'est de ne pas succomber aux attaques des Anglais et des Français. Et encore, peut-elle à peine résister. Au contraire, cette année elle a perdu plusieurs grandes batailles, subissant de lourdes pertes et laissant dans nos mains des centaines de canons, ce qui est un excellent criterium pour juger de la perte ou du gain d'une bataille. Avec la Russie réorganisée et l'Amérique entrée en ligne, les Allemands pourront penser à ce qui les attend. " L'ancien premier ministre Asquith a pris la parole et manifesté un sentiment de confiance égal à celui que venait d'exprimer M. Lloyd George.

Ce dernier a eu quelque ennui au sujet de l'attitude prise par M. Henderson, son collègue dans le cabinet de guerre, relativement au congrès de Stockolm. On sait que ce fameux congrès est celui que les socialistes des différents pays de l'Europe ont organisé pour délibérer sur la cessation des hostilités et les conditions de la paix. Les gouvernements français, anglais, italien sont défavorables à la participation des socialistes de leurs pays aux actes de cette espèce de parlement international. Ils considèrent comme inadmissible que des citoyens des nations alliées aillent se concerter avec des citoyens des empires ennemis, par-dessus la tête des autorités politiques de leurs Etats respectifs. Après avoir assisté en France à une réunion des socialistes français, M. Henderson, de retour en Angleterre, est allé porter la parole devant une assemblée plénière des socialistes anglais, et il s'est prononcé, contrairement à ce que l'on augurait, en faveur de la participation aux assises panachées de Stockolm. Cette ligne de conduite a rendu impossible sa situation comme membre du cabinet de guerre, et il a dû donner sa démission. M. Lloyd George l'a acceptée en exprimant son regret et sa surprise de

l'attitude que son collègue avait cru devoir prendre lorsqu'il savait que le gouvernement dont il faisait partie désapprouvait la conférence de Stockolm. Cet incident a entraîné un remaniement ministériel et provoqué un débat dans la Chambre des communes. A la fin du discours qu'il a prononcé en réponse aux explications du ministre démissionnaire, M. Lloyd George a fait la déclaration suivante: " Les quatre puissances alliées en sont venues à la conclusion définitive que, si les termes de paix doivent être discutés, cela doit se faire pour chaque pays par les représentants de toute la nation. Je serais le dernier homme à dire quelque chose de dérogatoire au pouvoir et à l'influence du travail, mais les citoyens appartenant à cette classe ne sont pas toute la nation. " Cette attitude, il faut en convenir, est absolument correcte. Comment les gouvernements pourraient-ils admettre que, derrière leur dos, quelques hommes nommés par une seule classe allassent délibérer avec des ennemis, à l'étranger, sur la question vitale de paix ou de guerre ? Le sentiment de la Chambre des communes s'est affirmé dans ce sens d'une manière non équivoque.

• • •

A la Chambre française, le même sujet a été discuté à la suite d'une interpellation faite par M. Renault, un député socialiste. Dans son discours il avait prononcé ces paroles : " Les ministères précédents ont exprimé leur surprise en prenant connaissance des offres de paix des empires du centre. Ils auraient dû faire une exposition des conditions de paix de la France. La politique des socialistes ne s'étaye pas sur des questions de nationalités. Je maintiens qu'une déclaration des puissances alliées en faveur de la création d'une société de nations forcerait l'Allemagne à lever son masque. " M. Ribot, le premier ministre, lui a répondu comme suit: " Que serait la paix aujourd'hui pour nous? Nous serions forcés de

renoncer à l'Alsace-Lorraine et de restaurer les provinces dévastées. On permettrait de vivre à une France ruinée qui doit marcher à la tête de la civilisation; mais nous aurions à nos côtés le formidable bloc des empires du centre, qui seraient nos vrais maîtres. On ferait l'aumône à la Belgique ; mais nous deviendrions des esclaves. Nous devons remporter la victoire. Et que l'on sache bien que nous n'y arriverons pas en prêchant la désunion. Nous ne croyons pas qu'une conférence puisse nous donner cette paix. C'est pourquoi le parti socialiste français a refusé de se rendre à Stockholm pour délibérer avec les Allemands. "

Ici des députés socialistes ont fait entendre des interruptions. M. Ribot a laissé se rétablir le calme, puis il a continué en ces termes : " Vous êtes du même avis que moi lorsque vous désirez la création d'une société de nations. Nous pouvons poursuivre cette politique parce que nous avons le droit de notre côté; mais pensez-vous qu'on puisse en attendre la réalisation d'un échange de télégrammes ? Oui, nous poursuivons ce but; mais l'Allemagne ferait de nos paroles ce qu'elle a fait des traités, elle s'en moquerait. Je dis donc, en face de cet empressement de notre ennemi en faveur de cette politique des nationalités, que c'est de l'hypocrisie. Comme l'a fait remarquer M. Lloyd George, il n'appartient pas à un seul parti de décider des conditions de paix. "

Au cours d'une autre séance, M. Ribot a donné un démenti à une déclaration faite par le chancelier allemand devant le comité principal du Reichstag. Il s'agirait d'une entente secrète entre la France et la Russie, en vertu de laquelle le tsar se serait engagé à soutenir les prétentions de la France au territoire allemand de la rive gauche du Rhin. Après avoir fait justice de ces allégations, et répété que la France ne réclame que l'Alsace-Lorraine, M. Ribot s'est écrié : "Qui ose maintenant dire au monde que nous voulons des annexions ? Ces manoeuvres sont trop évidentes pour tromper

personne, en particulier les masses démocratiques du peuple russe que l'on cherche vainement à détacher de ses alliés en les abusant sur les véritables sentiments de la démocratie française. Quel est le but du chancelier ? Il cherche à dissimuler l'embarras qu'il éprouve à définir les buts de guerre de l'Allemagne et ses conditions de paix. Il cherche surtout à détourner l'attention de la terrible responsabilité qui retombe sur la conscience du kaiser et de ses conseillers. C'est au lendemain de la publication des décisions prises le 5 juillet à un conseil tenu à Potsdam, et au cours duquel les conséquences de l'ultimatum à la Serbie ont été discutées et dont devait résulter la guerre, que le chancelier tente cette diversion. Il y a quelque chose d'éhonté à demander quelles sont nos intentions quand on est chargé de pareilles responsabilités. Assurément ce n'est pas à l'Allemagne que nous nous adressons, mais à tous les témoins et les acteurs de la lutte soutenue depuis trois ans et qui savent qu'au fond de l'âme française il y a un profond attachement aux principes de justice,du respect pour les droits des peuples, et je puis ajouter, au risque d'être incompris de nos ennemis, une vraie générosité. " La Chambre a unanimement applaudi ces déclarations.

* * *

Le grand événement du mois, c'est assurément la solennelle intervention du pape auprès des puissances belligérantes pour hâter la fin de l'effroyable conflit qui désole l'univers. Plusieurs fois déjà nous avons eu à signaler des démarches, des adjurations du Souverain Pontife en faveur de la paix. Mais jamais encore le Vicaire de Jésus-Christ n'avait donné à ses pacifiques appels la forme d'un acte diplomatique directement adressé aux chefs des Etats qui sont aux prises. Jamais encore, croyons-nous, il n'avait parlé avec autant de force, de conviction persuasive et de précision. Nous ne som-

mes plus seulement en présence de l'émouvante effusion d'un coeur de père devant les plus horribles scènes de carnage et de destruction. Nous n'entendons plus seulement un pathétique appel à la pitié, à l'humanité, aux sentiments d'équité et de modération. C'est un acte de souverain que vient de faire le pape, c'est une proposition de monarque désintéressé, et, ardemment, essentiellement pacifique, qu'il vient d'adresser aux chefs des nations qui, depuis trois ans, s'entr'égorgent. Il a choisi le roi d'Angleterre comme intermédiaire auprès des puissances alliées antigermaniques avec lesquelles il n'a pas de relations officielles. Voici dans quels termes le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat pontifical, a fait cette communication à Sa Majesté George V :

" Votre Majesté — Le Saint-Père, désireux de tout faire pour mettre fin au conflit qui, depuis trois ans, ravage le monde civilisé, a décidé de soumettre aux chefs des peuples belligérants des propositions de paix concrètes exposées dans un document que j'ai l'honneur d'attacher à cette lettre. Dieu fasse que les paroles de Sa Sainteté produisent, cette fois, l'effet désiré pour le bien de toute l'humanité. — Le Saint-Siège n'ayant pas de relations diplomatiques avec le gouvernement français, ou le gouvernement italien, ou le gouvernement des Etats-Unis, je prie très respectueusement Votre Majesté d'avoir la bonté de transmettre une copie de l'appel de Sa Sainteté au président de la république française, à Sa Majesté le roi d'Italie et au président des Etats-Unis. Veuillez ajouter douze autres copies et que Votre Majesté soit assez bonne pour les remettre aux chefs des nations amies des Alliés à l'exception toutefois de la Russie, de la Belgique et du Brésil auxquels le document a été envoyé directement. — En exprimant à Votre Majesté mes sincères remerciements pour cette extrême bonté, je suis heureux de profiter de l'occasion de vous offrir l'hommage de mes sentiments, du très profond respect avec lequel j'ai l'honneur de m'inti-

tuler le très humble et dévoué serviteur de Votre Majesté. "

Avec cette lettre, le secrétaire d'Etat envoyait au roi d'Angleterre une note signée par le Saint-Père lui-même et adressée " aux chefs des peuples belligérants ". Benoît XV y rappelle que, depuis le début de la guerre, il a eu en vue, par-dessus tout, trois objets: garder une parfaite impartialité envers tous les combattants " comme il convient à celui qui est le père commun "; tenter continuellement de faire le plus de bien possible à tous, sans distinction de race ou de religion, suivant l'obligation universelle de charité que lui a confiée le Christ; enfin, conformément à sa mission pacifique, ne rien omettre pour hâter la fin de cette calamité. Le Souverain Pontife peut se rendre le témoignage d'avoir été fidèle à ce programme. C'est à bon droit qu'il écrit: " Quiconque a suivi notre oeuvre durant les trois pénibles années écoulées, a pu facilement reconnaître que, si nous sommes toujours resté fidèle à notre résolution d'absolue impartialité et à notre attitude charitable, nous n'avons pas cessé d'exhorter les belligérants frères à redevenir des frères, bien que la publicité n'ait pas été donnée à tout ce que nous avons fait pour atteindre ce très noble but. "

Le pape rappelle ici ses exhortations antérieures, restées infructueuses. Malgré ses instances, la guerre s'est continuée désespérément, avec toutes ses horreurs. " Elle est devenue même plus cruelle et s'est répandue sur toute la terre, sur mer et dans les airs, et l'on a vu la désolation et la mort descendre sur des villes sans défense, sur des villages paisibles et sur leurs habitants innocents, et personne ne peut se figurer comment les souffrances vont augmenter si d'autres mois, ou pis encore, d'autres années, vont s'ajouter à ces trois années sanglantes. Est-ce que ce monde civilisé ne sera plus qu'un champ de mort? Est-ce que l'Europe si glorieuse et si florissante, comme frappée par une folie universelle, va courir à l'abîme et consommer son suicide ? "

Devant une situation si terrible, en présence d'une menace si sérieuse, le pape, dégagé de toute ambition politique, de tout intérêt et de tout sentiment de partialité, accomplit un devoir suprême, comme père commun des fidèles. "Par la voix même de l'humanité et de la raison, dit-il, nous poussons encore une fois le cri de paix et nous renouvelons un pressant appel à ceux qui tiennent dans leurs mains les destinées des nations. Mais, pour ne plus parler en termes généraux,comme les circonstances nous l'avaient prescrit dans le passé, nous désirons faire des propositions plus concrètes et plus pratiques, et inviter les gouvernements des peuples belligérants à une entente sur les points suivants qui semblent constituer la base d'une paix juste et durable, leur laissant la tâche d'analyser et de compléter ces points. "

Comme on le voit ce n'est plus un simple cri vers la paix que pousse en ce moment le pape. Il va plus loin qu'il n'était allé jusqu'ici. Il prend le rôle et le ton d'un médiateur. Il indique un terrain de rencontre. Il trace les grandes lignes du programme d'entente qui peut faire cesser l'effusion des flots de sang dont la malheureuse Europe est inondée. Ecoutons ce qu'il propose: " Le premier de tous les points fondamentaux doit être la substitution à la force brutale des armes de la force morale du droit, d'où surgira une équitable entente de tous pour la diminution simultanée et réciproque des armements, selon des règles et des garanties qui seront établies dans une mesure suffisante pour maintenir l'ordre public dans chaque Etat; puis, aux armées, la substitution de l'institution de l'arbitrage, avec sa haute fonction pacificatrice, suivant des règles qui seront tracées et des sanctions qui seront imposées à l'Etat refusant soit de soumettre une question internationale à l'arbitrage, soit d'accepter la décision arbitrale. "

Ainsi le premier article du programme pontifical, c'est la substitution de la force du droit à celle du droit de la force, et

l'institution de l'arbitrage permanent pour remplacer les recours aux armes, à l'égorgement et à la destruction. Le pape signale immédiatement le premier résultat d'un tel état de choses. " Une fois que la suprématie du droit aura ainsi été établie, dit-il, tous les obstacles aux moyens de communication des peuples disparaîtront en assurant, par des règlements à déterminer plus tard, la vraie liberté et le commun usage des mers, ce qui contribuerait à la suppression de nombreuses causes de conflit et ouvrirait aussi à tous de nouvelles sources de prospérité et de progrès. "

Un autre point important, dans la question de la paix, c'est celui des réparations et des indemnités. Le Saint-Père l'aborde de front. Et il semble considérer comme impossible l'exaction des indemnités de guerre. " Quant à la réparation des dommages et aux dépenses de guerre, écrit-il, nous ne voyons pas d'autre moyen de résoudre la question qu'en soumettant, comme principe général, le pardon complet et mutuel, lequel serait justifié en outre par le bénéfice immense qu'on retirerait du désarmement, à tel point que personne ne peut comprendre la continuation d'un semblable carnage, uniquement pour des raisons d'ordre économique. Si pour certains cas il existe des raisons particulières, elles seront l'objet d'une délibération juste et équitable. "

Cependant une telle délibération et les immenses avantages qui devraient en résulter seraient impossibles, si, avant toute chose, on ne décrétait pas la restauration réciproque des territoires actuellement occupés. Le pape explique nettement sa pensée sur ce point. Nous le citons: " Conséquemment, dit-il, de la part de l'Allemagne, évacuation complète de la Belgique en lui garantissant une complète indépendance politique, militaire et économique; l'évacuation du territore français. De la part des autres parties belligérantes, restitution de même nature des colonies allemandes. "

Mais outre les conquêtes récentes, il y a les conquêtes et

les annexions anciennes, que la grande guerre européenne a remises en question. Il y a par exemple l'Alsace-Lorraine, le Trentin, Trieste et ce qui constitue l'*Italia irrédenta*. Benoît XV n'oublie pas cet aspect de la situation, et voici comment il l'envisage : " Au sujet des questions de territoires, comme celles, par exemple, soulevées entre l'Italie et l'Autriche et entre l'Allemagne et la France, il est raisonnable d'espérer qu'en considération des immenses avantages d'une paix durable les parties en conflit voudront bien les examiner avec un esprit de conciliation, prenant en considération, comme nous l'avons antérieurement exprimé, les aspirations des peuples et les intérêts spéciaux et le bien-être général de la grande société humaine. Le même esprit de justice et d'équité devrait être suivi dans l'examen des autres questions territoriales et politiques, notamment celles qui intéressent l'Arménie, les Etats balkaniques et les territoires formant partie de l'ancien royaume de Pologne, dont les nobles traditions historiques et les souffrances qu'il a spécialement endurées au cours de cette guerre devraient attirer les sympathies des nations. "

Après être entré dans ces diverses considérations, qui devront influer sur la nature de la paix désirée, le pape exprime la conviction que, si elle est faite dans un esprit de justice et d'équité, elle sera durable et bienfaisante. " Telles sont, déclare-t-il, les bases principales sur lesquelles nous croyons que la réorganisation future des peuples devrait reposer. Elles sont de nature à rendre impossible le retour de semblables conflits et à préparer une solution de la question économique si importante pour l'avenir et la prospérité matérielle de tous les Etats belligérants. Ainsi en nous présentant à vous, qui dirigez présentement les destinées des nations belligérantes, nous sommes animé de la pensée de les voir acceptées et d'amener ainsi la fin, à une date rapprochée, du terrible conflit qui apparaît de plus en plus comme un massacre inutile. "

Enfin le Souverain-Pontife adjure les chefs de nation de prêter l'oreille à sa voix, qui est celle de la raison, de l'humanité et du sens chrétien. Sa parole prend un accent plus émouvant et plus solennel : " Le monde entier, s'écrie-t-il, reconnaît que l'honneur des armes des deux côtés est sauf. Prêtez donc l'oreille à notre prière. Acceptez l'invitation fraternelle que nous vous adressons au nom du divin Rédempteur, du prince de la paix. Réfléchissez à la très lourde responsabilité que vous portez devant Dieu et devant les hommes. De votre décision dépendent le repos et la joie d'innombrables familles, la vie de milliers de jeunes gens, en un mot le bonheur d'un peuple dont il est de votre absolu devoir de procurer le bien-être. Que le Seigneur inspire votre décision selon sa très sainte volonté. Que Dieu vous accorde la faveur que, tout en méritant la confiance de vos contemporains, vous obteniez aussi des générations futures le grand nom de pacificateurs. Pour nous, intimement uni dans la prière et la pénitence avec toutes les âmes fidèles qui soupirent après la paix, nous implorons pour vous la lumière et le conseil de l'Esprit-Saint. "

Cette intervention du pape, au début de la quatrième année du sanglant fléau qui ravage l'Europe, ne pouvait manquer de produire une impression profonde. Quels que soient les préjugés, les passions, les intérêts, on est bien forcé de reconnaître que le pontife de Rome ne peut être inspiré que par les motifs les plus nobles et les plus élevés, qu'il est pur de tout calcul, de toute convoitise, de toute ambition terrestre, qu'il plane dans une sphère supérieure, au-dessus des haines, des rivalités jalouses, des âpres cupidités. Quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, le cri de paix qu'il fait entendre a son écho dans les coeurs. Et quel que soit le langage des chancelleries, ses paroles de sagesse et d'apaisement ont leur répercussion dans l'âme des peuples épuisés.

L'accueil fait au document pontifical dans les sphères

officielles indique qu'on s'en rend compte. En somme, c'est avec un respect universel que l'on apprécie la démarche du pape. Çà et là, on a bien essayé de dire qu'elle était inspirée par des sympathies teutonnes. Mais cette note a été beaucoup plus restreinte que dans les occasions antérieures. En général on rend hommage à l'impartialité du Souverain Pontife.

Sans doute, il ne faut pas s'attendre à un résultat immédiat. Les gouvernements alliés ont annoncé qu'ils allaient se concerter pour faire une réponse conjointe. On peut s'attendre à des réserves et, sur certains points, à des fins de non recevoir. Mais nous serions surpris si cette réponse constituait un rejet pur et simple de la note papale. En agissant ainsi, les Alliés commettraient une lourde faute. Le pape est assurément l'interprète des meilleurs sentiments de l'humanité en demandant que cette épouvantable guerre cesse le plus tôt possible. Sa lettre peut servir de base à des ouvertures de paix raisonnables. Que sur tel ou tel point le programme indiqué par lui puisse être modifié, élargi ou circonscrit, Benoît XV, on doit en être convaincu, serait le premier à l'admettre. Il n'a pas prétendu rédiger un protocole, il a voulu indiquer un terrain d'entente possible. Qu'on puisse discuter la question d'une indemnité raisonnable pour les destructions injustifiables, que la France soit recevable à exposer ses vues relativement à l'Alsace-Lorraine, qu'il y ait d'autres observations et d'autres représentations à faire, c'est parfaitement admissible. Mais, dans leur ensemble, les propositions du pape ne sauraient être écartées comme inopportunes.

Parmi les appréciations qu'elles ont provoquées, on pouvait s'attendre à ce qu'il y en eût d'inspirées par la mauvaise foi. C'est ainsi que, dans une dépêche de Londres, publiée dans le *Star* du 16 août, nous lisons une tirade indignée au sujet d'une phrase de la note aux Puissances. Le pape a écrit :

" Le monde entier reconnaît que l'honneur des armes des deux côtés est sauf. " Là-dessus le correspondant s'emballe et se met en frais d'éloquence. Ecoutez-le : " Ainsi donc, l'honneur de l'armée qui a envahi la Belgique, qui a massacré les femmes et les enfants, qui a fusillé Edith Cavell, qui a déporté des hommes et des femmes sans défense pour les réduire en esclavage, qui a sauvagement dévasté les champs fertiles et les vergers de France dans sa récente retraite stratégique, l'honneur de cette armée est mis au même niveau que celui des armées de France et d'Angleterre combattant pour la défense de leurs foyers, pour leur honneur national et contre une autocratie dont l'étreinte menace d'enlacer le monde. " Quel gaspillage de véhémence ! Non, correspondant surchauffé, le pape ne s'est point proposé de justifier les massacres, la déportation et les spoliations. Quand il a parlé de l'honneur des armes, il a évidemment parlé dans un sens purement militaire. Il a entendu signifier la valeur, l'intrépidité, l'endurance des troupes, l'habileté et la science technique du commandement. Il a voulu dire que, de part et d'autre, sur les champs de bataille, les armées en présence ont conquis une égale illustration. Et c'est absolument vrai. Les Allemands ont remporté de grands succès et ont déployé une fois de plus leurs indéniables qualités de discipline, d'entraînement, de solidité au feu. Les Anglais et les Français de leur côté, pour nous occuper uniquement du front occidental, ont fait preuve d'une admirable bravoure, d'une inébranlable ténacité. La défense de Verdun, à elle seule, suffirait pour rendre à la France tout son prestige militaire. Oui, si la paix était conclue demain, on pourrait dire, qu'au point de vue strictement militaire, les honneurs sont partagés. C'est cela que le pape a voulu dire, c'est cela qu'il a dit, et il a eu raison, n'en déplaise aux folliculaires affligés d'exacerbation nerveuse. Heureusement que tous les journaux des nations alliées n'ont pas fait preuve de la même mentalité. On peut signaler entre

autres l'un des organes les plus importants de l'opinion anglaise, la *Westminster Gazette,* qui a publié, au sujet de la note papale, un article très judicieux et très pondéré. Quoi qu'il en soit de l'accueil fait par les Alliés à la démarche du Souverain Pontife, elle n'en restera pas moins un acte d'une haute portée et d'une généreuse inspiration. Elle pourra servir de base aux négociations futures. Elle exercera son influence et une influence heureuse sur le dénouement de la grande et douloureuse guerre. Encore une fois le pape n'a pas prétendu fixer tous les détails du traité à venir. Il a voulu arborer de nouveau aux regards du monde l'étendard de la paix et rallier autour de ses plis toutes les bonnes volontés. Puisse sa noble initiative hâter le jour béni où prendra fin le cauchemar sanglant qui oppresse l'humanité !

* * *

Au Canada, la situation politique est pleine de confusion et d'incertitude. Jamais nous n'avons assisté à un tel spectacle. La question de la conscription, posée à l'improviste devant l'opinion, a provoqué une série de crises qui n'est pas encore terminée. Elle a fait éclater des divergences de vue profondes, et porté un rude coup à l'unité nationale. Les partis sont disloqués, les anciennes combinaisons se dissolvent, les passions se déchaînent, les classes ouvrières s'agitent. Tout cela est-il de nature à fortifier l'action canadienne, à accroître le prestige canadien ?

Thomas CHAPAIS.

Saint-Denis, 26 août 1917.

Chronique des Revues

SOMMAIRE. — LA TROISIÈME ANNÉE DE GUERRE (Bilan général—le *Devoir* de Montréal, 28 juillet 1917). — LA VILLE-MARRAINE DE L'AMÉRIQUE (Article de M. Emile Hinzelin—le *Gaulois* de Paris, 10 avril 1917). — UN MÉCONNU — LOUIS XVI ET L'INDÉPENDANCE DES ETATS-UNIS (Article de M. Frédéric Masson, de l'Académie française, 11 juin 1917). — A PROPOS DU 4 JUILLET 1776 (Article de A. T., la *Croix* de Paris, 4 juillet 1917). — CE QUE LES ETATS-UNIS ONT GARDÉ DE LA FRANCE ET DE SES INSTITUTIONS (Allocution de M. Guthrie en présence de M. Viviani, à New York, 11 mai 1917). — L'AMBULANCE MORALE DES SOLDATS ET DU PEUPLE (A propos d'une allocution de Mgr Tissier, évêque de Châlons, 30 mai 1917). — L'ASCENSION FRANÇAISE (A propos de la réception à l'Académie française de M. Alfred Capus par M. Maurice Donnay et d'un livre *La famille française* de M. Henri Lavedan—Communication du *comité catholique de propagande française à l'étranger*, juillet 1917).

LA TROISIÈME ANNÉE DE LA GUERRE (Bilan général — du *Devoir* de Montréal—28 juillet 1917). — La guerre sévit toujours. En dressant le bilan de la troisième année de cette horrible guerre, le *Devoir* de Montréal donnait, l'autre jour, un aperçu général des événements,qu'il nous parait intéressant au plus haut point de retenir ici pour l'histoire. M. Chapais, dans sa chronique mensuelle, a déjà, sans doute, tenu nos lecteurs au courant. Mais, si fastidieux qu'il soit de revenir sur les mêmes faits, il est utile toujours et instructif d'en reconstituer l'ensemble ou d'en revoir, comme dans un coup d'oeil, la marche ou la trame essentielle.

La troisième année de la guerre, constatait d'abord le grand quotidien de Montréal, se termine à l'avantage des Alliés de l'entente. Les empires centraux ont subi des reculs importants, depuis douze mois, au double point de vue militaire et politique. Au début de cette quatrième année, sur le

front occidental et sur le front oriental, les Allemands et leurs alliés se trouvent sur la défensive. Entre temps, de nouveaux ennemis—en particulier les Etats-Unis—ont été entraînés dans le conflit. Des événements politiques, qui resteront mémorables dans l'histoire de tous les temps, ont accentué la progression des Alliés vers leur objectif ultime. Ce furent la chute de Nicolas de Russie et celle de Constantin de Grèce. La retraite du chancelier allemand — Bethmann-Hollweg — a amené, au Reichstag, une discussion ouverte de la paix. En Angleterre, on remarque la rentrée dans le cabinet Lloyd-George de Winston Churchill. Le Portugal et la Roumanie se sont rangés du côté de l'Entente. Les Etats-Unis sont intervenus en avril, suivis par Cuba et Libéria. Le Panama a promis son concours. Costa-Rica a mis ses bases navales à la disposition de la république américaine. La Chine, la Bolivie, le Guatémala et le Brésil ont rompu avec l'Allemagne. L'Uraguay a exprimé sa sympathie aux Etats-Unis. Bref, de plus en plus, le monde entier se tourne contre l'Allemagne.

Un calcul fait deux mois avant la fin de la troisième année de la guerre—qui a été donné par M. Henderson, du cabinet anglais—évalue à *sept millions* le nombre des tués depuis le mois d'août 1914. M. Henderson estime en plus que le nombre des hommes mis hors de combat, depuis la même date, dépasse *quarante-cinq millions*. C'est effrayant, tout simplement! Le même bilan général remarque que les deux premiers contingents américains ont débarqué en France les 26 et 27 juin. Il ne dit pas quel est leur chiffre d'hommes. Il précise seulement qu'environ dix millions d'Américains, d'âge militaire, se sont enrôlés le 5 juin, en vertu de la loi de conscription par sélection, et qu'on choisira parmi eux l'effectif des grands contingents qu'on se propose d'envoyer en Europe. Il nous semble bien qu'il y a là encore quelque aléa à attendre.

Voici maintenant comment l'article que nous citons ré-

sume les événements de la troisième année de la guerre 1o pour le front occidental, 2o pour le front oriental, 3o pour l'Italie et pour les Balkans et 4o enfin pour la guerre sous-marine. Nous conservons ces divers titres pour plus de clarté et nous citons textuellement.

Le front occidental. — Les combats sur le front occidental durant la troisième année de la guerre peuvent généralement se diviser en six phases, dont deux se placent dans la dernière partie de 1916, avant l'arrivée de l'hiver, et les quatre autres après l'offensive des Alliés, au printemps dernier. — A la fin de la deuxième année, les Allemands ne consentaient pas encore à admettre la faillite de leurs opérations autour de Verdun. Après le 3 août 1916, les Français reprirent le dessus et capturèrent les forts de Douaumont, Thiaumont et Vaux, des milliers de prisonniers et des canons. Au mois de novembre, les Français étaient encore une fois en possession complète des défenses de Verdun. — La deuxième phase date du commencement de l'offensive franco-anglaise — la première bataille de la Somme — en juillet 1916. Vers la mi-septembre, cette offensive avait atteint de telles proportions que les Allemands ont dû amener 7 nouvelles divisions contre les Anglais et 5 contre les Français. On estime que 38 divisions allemandes, soit, en se basant sur les effectifs des unités allemandes à cette époque, environ 750,000 hommes, faisaient face aux Anglais et aux Français sur un front de 20 milles. Dans cette bataille les Tommies affirmèrent leur suprématie aérienne. En novembre, les Anglais et les Français avaient pris Saint-Pierre-Divion, Beaumont-Hamel, et Beaucourt et ils avaient pénétré dans les positions allemandes, sur une profondeur de 6 milles. — Au printemps, les Allemands, anticipant une reprise des opérations de la Somme, ont commencé ce qui est maintenant connu sous le nom de victorieuse retraite d'Hindenbourg et se sont établis sur de nouvelles lignes. Dans cette deuxième bataille de la Somme, les Allemands ont perdu Bapaume, Irles, Péronne, Nesle, Fayette, Gricourt, Vaux, Roye, Tergnier, Ham et des centaines d'autres positions. Au cours de cette évacuation que les critiques français regardent comme mémorable, les Allemands ont laissé des traces d'une dévastation qui a soulevé l'indignation universelle. Les Anglais réclament la prise en trois mois de près de 5,000 prisonniers, durant la retraite allemande, sur une profondeur de 5 à 15 milles, et sur un front d'environ 46 milles. — En avril, les Anglais ont dirigé leur offensive vers le nord-est d'Arras, forçant von

Hindenbourg à redistribuer ses troupes sur un front de 15 milles. Les Canadiens ont joué un rôle historique dans cette bataille. Monchu-le-Preux a été pris. Vimy a été capturé après une des plus sanglantes batailles. Les Canadiens maintinrent la crête malgré des contre-attaques désespérées. Ce succès à l'est d'Arras a déplacé le pivot septentrional de la ligne d'Hindenbourg, et les critiques anglais le considèrent comme l'un des plus beaux faits d'armes de l'armée anglaise durant la guerre actuelle. Cette offensive continuée a permis aux Anglais de prendre de flanc la ligne Hindenbourg, et les Allemands ont battu en retraite sur des positions à un mille ou deux à l'ouest de la ligne Drocourt-Queant. Ils s'y maintiennent à la fin de la troisième année. — Dans l'intervalle, les batailles de la Champagne et de l'Aisne se sont continuées par les Français qui, en avril, ont capturé Auberive. Dans les premiers jours de l'offensive de Champagne, eut lieu l'une des plus grandes batailles de la guerre où les Allemands ont subi des pertes évaluées à 100,000 tués, blessés et prisonniers. La lutte se continue, après trois mois, dans ces régions, et les Français ont avancé d'un à cinq milles, sur un front de cinquante milles. La ligne française actuelle s'étend du nord-ouest de Soissons à Auberive, en passant par Reims. — En juin 1917, les Anglais ont commencé une attaque contre Messines et Wuyschaete, afin de redresser le saillant d'Ypres. Là encore, les aviateurs anglais dominèrent. Les Anglais avaient passé une année entière à miner le terrain pour cette offensive, laquelle fut commencée par une explosion si terrible qu'elle fut entendue de loin. Par delà Messines, sur une profondeur de deux milles à l'est et au nord est,les Anglais ont progressé et consolidé le terrain conquis, capturé plus de 7,040 prisonniers et de vastes magasins d'artillerie. S'étant emparé des objectifs désignés, ils se sont établis sur les deux rives du canal Ypres-Commines, après une avance de trois milles sur un front de huit milles. Les troupes portugaises et belges ont pris part à cette offensive. Depuis quelques jours, la lutte se borne à des incursions. — On estime que durant les mois d'avril, de mai et de juin, les Allemands ont perdu 350,000 hommes mis hors de combat sur le front occidental.

Le front oriental. — Les Russes ayant commencé en juin 1916 une offensive s'étendant des marais du Pripet à la frontière roumaine, ont capturé promptement Czernowitz et le reste de la Bukovine, ainsi que Bondy en Galicie, et, au mois d'août, ils entrèrent à Stanislau pour la troisième fois depuis le début de la guerre. Ces opérations ont forcé les

Austro-Allemands à abandonner les lignes qu'ils avaient occupées durant l'hiver de 1915-1916. La tête de pont d'Halicz tomba en septembre, mais l'avance subséquente sur Lemberg ne fut pas poursuivie parce que la détresse de la Roumanie exigea le retrait de troupes russes pour venir en aide à leur alliée des Balkans. — Après la révolution russe, les Moscovites ont fait une offensive sur Pinsk pour couvrir les opérations actuelles reprises en juillet contre Lemberg. La bataille a lieu sur un front de 18 millees et demi. Connues sous le nom de " régiments du premier juillet", ces troupes, animées d'une nouvelle vigueur par le sentiment de la liberté politique, confondirent les prophètes militaires allemands par la magnitude et l'étendue de leur offensive. — Conduits par Kerensky, ministre de la guerre, et sous les yeux d'officiers de l'armée américaine, les " régiments du premier juillet " firent évacuer Brzezany et ils capturèrent plusieurs postes importants, y compris le territoire situé à l'ouest et au sud de Halicz ainsi que des positions puissamment défendues au nord-ouest de Stanislau. Le 11 juillet, Halicz était pris, brisant ainsi le front austro-allemand entre Brzezany et les Carpathes. — Les opérations de l'armée russe prirent de l'extension vers la mi-juillet; elles s'étendirent du golfe de Riga jusqu'au front roumain, soit une distance de 800 milles. Des rapports disaient alors que les Allemands transportaient en hâte des troupes des fronts italien et français. Une vague d'enthousiasme envahit toute la Russie. L'effet moral sur les puissances de l'Entente fut énorme.

En Italie et dans les Balkans. — L'Italie, en déclarant la guerre à l'Allemagne, à la date du 28 août, commença à poursuivre avec plus de vigueur sa première offensive contre l'Autriche. Avec une rapidité dramatique, la troisième armée, sous le commandement du duc d'Aoste, courut à l'assaut de Goritz, considérée jusqu'ici comme imprenable, et s'en empara. Le 1er janvier, les Italiens s'étaient rendus maîtres de 1 200 milles carrés. Après un hiver de duels d'artillerie, l'Italie reprit son offensive sur le front du Carso en dirigeant ses efforts vers Trieste. Dans l'espace d'un mois, les lignes autrichiennes étaient brisées à partir de Castagnavizza jusqu'à la mer. L'Italie infligea des pertes de 85,000 hommes aux Autrichiens. Elle eut aussi beaucoup à souffrir de la part de ces derniers. L'Autriche fit alors venir plusieurs renforts du front russe. Dans le Trentin, les Italiens prirent l'offensive en juin et, après une terrible bataille, s'emparèrent des positions autrichiennes de Monte Ortigara et de la passe Aguello. Mais ils furent forcés de les abandonner cependant devant les contre-attaques des Autrichiens. — Dans les Balkans, les progrès

militaires accomplis au cours de l'année sont au crédit des Teutons qui occupèrent la Roumanie — succès d'une grande valeur économique à cause des puits de pétrole et des terres ensemencées de grain de ce pays. L'armée roumaine, réorganisée, coopère maintenant avec l'armée russe. La Bulgarie remporta de son côté des succès d'une assez grande importance, y compris la prise du port grec de Kavala. L'armée serbe, nouvellement équipée, arriva à Salonique au mois d'août et commença une offensive qui fut couronnée par la prise d'Ostrovo, sur le chemin de Monastir. Cette offensive, reprise au printemps avec l'aide des troupes de l'Entente et des troupes vénizélistes, conduisit à la prise de Monastir et de Cerna. En Grèce, parmi les opérations militaires des troupes de l'Entente il faut comprendre le blocus de ce pays et l'occupation temporaire d'Athènes par les Français. — Une brillante campagne anglaise en Mésopotamie assura la prise de Kut-el-Amara, en février, et celle de Bagdad, terminus du chemin de fer Berlin-Bagdad, en mars. La prise de Bagdad eut un effet moral considérable en Orient, surtout en Arabie, où plusieurs indigènes voulurent se débarrasser du joug de la Turquie. Les Russes, en Perse, prirent Hamadan, et, plus au nord, dans l'Arménie turque, la ville de Van. En Terre Sainte, les Anglais ouvrirent une nouvelle ère à l'histoire de l'Orient. Leur avance les a conduits près de Gaza. Leur objectif est Jérusalem, que les Turcs, disent les rapports, ont évacuée en partie au cours du mois de juin.

La guerre sous-marine. — Les experts trouvent très peu de choses à dire sur la situation navale au cours de l'année dernière, si ce n'est sur les opérations des sous-marins. — L'Allemagne continue de compter sur ses submersibles. Cette politique l'a conduite à faire une guerre sans restriction, qui a finalement entraîné les Etats-Unis dans le conflit. Les sous-marins ont coulé nombre de navires jaugeant environ 4 000 000 de tonnes. Le tonnage des navires anglais coulés à partir du 25 février jusqu'au 1er juillet représente le chiffrre de 2 000 000. La flotte des destroyers des Etats-Unis est arrivée dans les eaux anglaises au mois de mai. Sans perdre un seul navire ni même un seul homme, les navires de guerre américains ont transporté le premier contingent de troupes des Etats-Unis en France. Les sous-marins se sont cependant attaqué deux fois aux transports. Finalement l'un d'entre eux fut coulé. Les navires américains ont remplacé les navires anglais et français qui faisaient la patrouille sur les côtes de l'Amérique. Le Brésil a mis sa marine à la disposition des Alliés dans l'Amérique du sud. Les villes, de Bagdad à Londres, ont été l'ob-

jet de plusieurs raids. Les plus considérables sont ceux des zeppelins et des aviateurs sur Londres. Au cours de quatre de ces raids en Angleterre, en mai, juin et juillet, 287 personnes ont été tuées et 837 blessées.

La ville-marraine de l'Amérique (Article de M. Emile Hinzelin, dans le *Gaulois* de Paris—10 avril 1917). — L'Amérique, nous voulons dire surtout les Etats-Unis, ont donc déclaré, eux aussi, la guerre aux empires centraux de l'Europe. Cela a produit, naturellement, qu'on a beaucoup parlé de l'Amérique, en Europe, en ces derniers temps. Nous avons sous les yeux une quantité incroyable de "coupures" de revues et de journaux qui chantent la gloire, la richesse et la puissance de l'oncle Sam. Il se pourrait qu'on déchanterait un jour. C'est du moins notre avis. En attendant, recueillons quelques traits intéressants.

Par exemple, savez-vous quelle est la petite ville de France qui se flatte d'être la ville-marraine de notre continent, ou, ce qui revient au même, qui revendique l'honneur d'avoir *baptisé* — uniquement en lui donnant un nom, bien entendu ! — cette partie du monde que nous habitons ? C'est Saint-Dié-en-Vosges, une modeste petite ville qui a d'ailleurs, disons-le en passant, beaucoup souffert de la guerre. M. Hinzelin nous apprend, en effet, qu'à la veille même de la déclaration des hostilités, on avait célébré, à Saint-Dié, de grandes fêtes américaines. Le ministre des affaires étrangères de France et l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris étaient allés en personne présider cette manifestation qui avait pour but de rappeler à l'univers que Saint-Dié a *baptisé* l'Amérique, ou, pour mieux dire, lui a donné son nom. La chose vaut d'être contée par le menu. Contons-la, en nous en rapportant aux dires de M. Hinzelin.

C'est, en effet, à Saint-Dié que le mot d'Amérique a été prononcé et imprimé pour la première fois. Au commencement du seizième siècle, les savants de cette gracieuse ville lorraine avaient formé une société *gym-*

nasium vosagense (le gymnase vosgien), où se rencontraient le chapelain et le secrétaire du duc de Lorraine, René II, Vautrin Lud, son neveu, Nicolas Lud, Pierre de Blaru, l'auteur du poème latin *La Nancéide*, Jean Basin, Jean Aluys, le médecin Symphorien Champier. Le *gymnase vosgien* disposa d'une imprimerie, la première de la région, laquelle lui était gracieusement offerte par l'éditeur alsacien Mathieu Ringmann. Né au Val-de-Villé, exquise région alsacienne de langue française, Ringmann, après avoir étudié à Strasbourg et à Paris, après avoir été maître d'école à Colmar, s'était rendu à Saint-Dié, sur le souhait du *gymnase vosgien*, et imprimait non seulement des livres mais des cartes admirables. Aux fêtes américaines de Saint-Dié, une plaque commémorative fut posée à la place où se trouvait le *gymnase vosgien*. C'était sur l'ancienne place de la Pierre-Hardie, ainsi nommée à cause d'une pierre taillée en plate-forme où jadis se rendait la justice. Elle se nomme présentement place Jules-Ferry.

Parmi les travaux entrepris en 1507 par l'imprimerie de Saint-Dié figurent les ouvrages de l'astronome Ptolémée. Pour les rendre plus clairs le *gymnase vosgien* les avait fait précéder d'une *introduction géographique* — on disait alors *cosmographique*. — Un beau soir, Vautrin Lud annonça à ses amis du *gymnase*: " Le duc de Lorraine vient de recevoir de Gênes une relation des *Quatre voyages maritimes d'Americ Vespucce*." — "Mon Ptolémée, s'écria Ringmann, ne saurait avoir une meilleure préface ! " En tête de la traduction latine que Jean Bazin fit du texte italien d'Americ Vespucce, Ringmann imprima ces lignes, en 1507 : " La nouvelle partie du monde, comment l'appeler, sinon *America*, puisque son inventeur s'appelle Americ? Qu'elle ait un nom d'homme, rien de plus naturel. Les autres, Europe, Asie, ont bien des noms de femme. "

Depuis ce beau soir de 1507, on s'est souvent demandé : " N'est-ce pas là une iniquité criante à l'égard du véritable découvreur? S'il fallait un nom d'homme, *Colombie* eût été un nom aussi harmonieux et plus juste."

En vérité, ni Americ Vespucce, ni le *gymnase vosgien* ne mérite le moindre reproche à ce sujet. Colomb, opérant pour la cour d'Espagne, avait reçu l'ordre de se taire sur son voyage. Il ne devait pas révéler le chemin des terres d'or. D'ailleurs, il ne se rendait pas compte de sa découverte. Pour lui, n'étaient-ce pas toujours les Indes ? Pauvre et abandonné, il mourut en 1506. Americ Vespucce vécut jusqu'en 1512. Géographe savant autant qu'habile pilote, Vespucce revendiquait l'honneur d'avoir découvert le continent laissant à Colomb la gloire d'avoir abordé

aux îles. Ajoutons qu nos bons chanoines lorrains avaient sous les yeux les " relations de voyage " rédigés par Americ Vespucce et que Colomb n'avait rien écrit. Ringmann, en 1507, dans sa *cosmographie*, puis, en 1508, dans sa *mappemonde*, avait nommé le nouveau monde America. Tout de suite, le monde ancien et le nouveau adoptèrent ce nom. De son côté, le *gymnase vosgien* faisait lui aussi une découverte: il proclamait que la terre que Vespucce avait abordée n'était nullement une côte ouest des Indes, mais une " quatrième partie du monde " (*quarta orbis pars*).

L'Amérique se rattache encore à Saint-Dié par un lien antérieur. Colomb lui-même, qui avait médité sur tous les ouvrages traitant de la forme de la terre, avait reçu l'impulsion d'un livre composé au commencement du quinzième siècle par le grand-prévôt de Saint-Dié, Pierre d'Ailly: *Imago mundi—L'image du monde.* Colomb y avait lu que le monde entier est habitable, que d'autres terres existent, encore inconnues de l'Europe mais non moins peuplées, et que, pour y atteindre, il suffit de sortir d'un port espagnol et d'aller vers l'ouest par un temps favorable. A sa thèse si raisonnable et si féconde Pierre d'Ailly mêlait des rêveries dont l'extravagance ferait sourire le plus ignorant de nos contemporains. Mais les rêveries elles-mêmes stimulaient l'imagination de Colomb. Elles allumaient sur ses lèvres l'éloquence dont il avait besoin pour persuader le roi et la reine d'Espagne. On croyait ce monde nouveau très rapproché de l'ancien. On le représentait plein de richesses miraculeuses. On y entrevoyait une mystérieuse montagne au pied de laquelle s'étendait, fleuri et grand ouvert, le paradis, le véritable paradis terrestre.

Des Américains, notamment l'ex-président Roosevelt, possèdent la luxueuse reproduction de la *géographie* publiée par les chanoines de Saint-Dié. A New York, un journal, le *Saint-Dié*, glorifie pieusement la cité lorraine, marraine d'un continent. La *Saint-Dié Society*, de New York, est, depuis de longues années, en rapport avec Saint-Dié. Pieusement, elle garde l'image de la vieille maison déodatienne où, suivant son expression, l'*Amérique a été baptisée*, Elle a entrepris de faire connaître, voire de faire découvrir, la ville où, pour la première fois, fut écrit le nom d'Amérique.

Aujourd'hui, au bruit du canon tonnant au Ban-de-Sapt comme à la Chapelotte, Sint-Dié, prmi ses ruines tragiques, tend les bras à sa filleule qui revient vers elle, drapeau déployé. A ce drapeau des Etats-Unis, Saint-Dié des Vosgs attache, parmi les étoiles qui le décorent, un rameau de ses sapins fauchés par la bombe du récent taube. La filleule contribuera à venger sa marraine par le triomphe de la justice et de la liberté.

Un méconnu — Louis XVI et l'indépendance des Etats-Unis (Article de M. Frédéric Masson, de l'Académie française—12 juin 1917). — Mais l'Amérique est redevable à la France,et non pas seulement à Saint-Dié,non point uniquement de son nom — qui aurait bien pu être celui de *Colombie* beaucoup plus justement que celui d'*América,* quoiqu'en aient pensé et écrit, ces bons chanoines du XVIe siècle — mais aussi de son indépendance, qui remonte à 141 ans passés, soit au 4 juillet 1776. Et c'est évidemment plus sérieux, et de beaucoup. Puisqu'on était amené, par l'intervention des Etats-Unis dans la guerre actuelle, à parler, en France, des amitiés franco-américaines, les noms des héros français de la guerre de l'indépendance, ceux de La Fayette et de Rochambeau, celui de La Fayette surtout, sont revenus souvent à l'affiche. En bon historien qu'il est et en monarchiste impénitent qu'il n'a pas cessé d'être non plus, M. Frédéric Masson, de l'Académie, a protesté qu'on ne faisait pas la part assez large à Louis XVI et à son ministre Vergennes. Comme question de fait, il y a bien une localité quelque part dans le Vermont qui s'appelle Vergennes — où M. Campeau, autrefois économe du Collège de Montréal, fut longtemps curé — et l'on conserve sans doute, dans les archives de Washington, le nom et le souvenir du roi-martyr de 1793. Mais lisez l'article, vigoureux et incisif, et très au point comme tous ceux qu'il écrit, de M. Masson, et demandez-vous, après tout ce qui s'est publié en France et aux Etats-Unis, si on rend justice, en effet, au roi Louis XVI et à son ministre Vergennes.

Certes, il y eut La Fayette. Mais ce jeune homme de vingt ans, qui, après avoir été inscrit à quatorze ans sur le contrôle à la deuxième compagnie des mousquetaires, avait obtenu à seize une sous-lieutenance dans Noailles, à dix-sept une compagnie, et à dix-neuf s'était fait réformer, ne pouvait apporter aux *insurgents*, en échange du grade de major-général qu'il réclamait, que des talents et des connaissances militaires dont l'é-

preuve était à faire ! L'on serait mal venu, pourtant, à penser qu'il n'y avait point quelque aptitude, car il avait passé, en diverrses fois, près de six mois en sa garnison de Metz. Il n'était point de ces aventuriers qui s'empressaient à chercher fortune en Amérique. Par sa femme, Mlle d'Ayen, et, par lui-même, il possédait bien près de 140 000 livres de rente, soit près de 700 000 francs d'aujourd'hui, et il en mettait une partie au jeu, car c'était à son compte qu'il nolisait la *Victoria*, sur laquelle il s'embarqua avec une douzaine d'officiers dont le zèle fut moins bien récompensé que le sien, La Fayette était-il le premier, comme on a dit, à venir se battre pour les *insurgents* ? Non, certes. Car les représentants officieux du *congrès* en France, Sileas Deane et Franklin, s'étaient efforcés à attirer des étrangers, en leur concédant des grades, des emplois, des émoluments peu en rapport souvent avec leur mérite, et déjà plusieurs volontaires étaient rendus sur place, dont un au moins, Du Buysson, rendit des services. D'ailleurs, on ne conteste pas que La Fayette, par son nom, ses alliances, une sorte de notoriété philosophique qui l'avait empêché de réussir à la cour, apporta, mieux que son épée et sa fortune, une force d'opinion.

Seulement, c'eût été peu de chose si l'année d'avant quelqu'un ne s'était point trouvé pour offrir la force efficace: l'argent, les armes, les uniformes, les canons. Ce fut Louis XVI, roi de France, simplement. Lorsque, en 1776, son ministre des effaires étrangères, M. de Vergennes, lui soumit la question de faire participer la France, soit officiellement, soit officieusement, à la guerre qui s'engageait entre l'Angleterre et ses colonies, Louis XVI prononça. Entraînée par lui, l'Espagne devait engager sa fortune dans la guerre, sous le couvert de Beaumarchais, toujours prêt à faire des affaires, qui créa, pour centraliser les envois, la maison Hortalès et compagnie. Et le *Congrès* reçut des rois de France et d'Espagne un subside de deux millions de livres, deux cents canons, des armes de toute espèce prises dans les arsenaux français, quatre mille tentes, des uniformes pour trente mille hommes et toute sorte d'objets utiles, mais point de plumets que La Fayette s'empressa de réclamer par la suite.

Cet envoi de 1776 précède de près d'une année le départ de La Fayette. Et ce ne furent point ses hauts faits qui déterminèrent le roi, le 17 décembre 1777, à faire aviser Franklin qu'il avait décidé de reconnaître l'indépendance des Etats-Unis et de signer avec le nouvel Etat un traité d'amitié et de commerce. Et l'Espagne ne se décidant pas encore à la guerre ouverte, le ministre des affaires étrangères, sur l'ordre du roi, signa le traité le 8 février 1778.

Il y a dans ce traité deux articles qui sont pour plaire singulièrement au président Wilson et qu'il doit être permis de souligner. Voici l'article 2 : "Le but essentiel et direct de la présente alliance défensive est de maintenir efficacement la liberté, la souveraineté et l'indépendance absolue et illimitée des dits Etats-Unis, tant en nature de gouvernement que de commerce. " Passons à l'article 6. Qu'on remarque que la France avait subi quinze annés auparavant le traité de Paris et qu'elle y avait perdu une partie notable de ses colonies d'Amérique. En entrant en guerre elle paraissait vouloir se venger et reconquérir les territoires cédés si fâcheusement. Et pourtant l'article 6 est ainsi conçu : " Sa Majesté Très Chrétienne renonce pour jamais à la possession des îles des Bermudes ainsi qu'à celle d'aucune partie du continent de l'Amérique septentrionale, qui, avant le traité, a été reconnue comme appartenant à la couronne de la Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis ci-devant appelés colonies britanniques ou qui est à présent ou a été récemment sous le pouvoir du roi et de la couronne de la Grande-Bretagne. "

Il se peut que des plénipotentiaires du *Congrès* eussent souhaité cet article par suite de vues plus ou moins lointaines sur le Canada et les anciennes possessions françaises, mais l'acquiescement de " Sa Majesté Très Chrétienne " signifie clairement que les buts de guerre qu'elle se propose ne sont pas des annexions forcées et par là l'on peut recommander cet article à la démocratie américaine. Car quant à l'objet précis que se propose le roi, le voici : " Il s'engage à ne pas mettre bas les armes avant que l'indépendance des Etats-Unis ne soit assurée formellement ou tacitement par le traité ou les traités qui termineront la guerre. " On s'explique assez bien, dès lors, que l'armée et le Congrès américain aient acclamé le roi de France comme *le protecteur du genre humain.*

Il peut paraître que d'Estaing, Bouillé, Suffren, La Motte-Picquet, Guichen, de Grasse, Rochambeau, Rochambeau surtout, avaient quelques droits à partager au moins la gloire de La Fayette, mais sauf Rochambeau, dont le nom paraît quelque peu en Amérique, La Fayette absorbe tout. Il ne semble point qu'un seul Américain ait eu la pensée d'honorer d'un pèlerinage les cendres de Gravier de Vergennes, le ministre dont la signature figure au bas du traité de 1778, comme au bas du traité de 1783. Ce n'est rien là encore. La grande injustice, c'est qu'ils aient mis en oubli le souverain qui voulut l'indépendance des Etats-Unis, qui en fit la base de sa politique, qui jura de ne point déposer les armes avant que l'Amérique fût libre et qui tint parole.

A défaut de porter des couronnes à Saint-Denis, dans le musée banal des sépultures royales sur un cercueil peut-être suspect, les ambassadeurs des Etats-Unis pourraient venir à la chapelle expiatoire, là où l'on jeta à la chaux vive le corps du roi de France ! Ils pourraient venir saluer la mémoire de celui qui, bien plus efficacement à coup sûr que M. de La Fayette, procura leur indépendance aux *insurgents*, qui leur montra ce que valent la loyauté, le désintéressement et l'idéalisme français, et reçut d'eux un titre qui rappelle celui dont le sénat et le peuple romain avaient acclamé l'empereur Titus — *les délices du genre humain !*

A PROPOS DU 4 JUILLET 1776 (Article de *A. T.*, la *Croix* de Paris—4 juillet 1917). — Est-ce l'article de M. Frédéric Masson qui a porté ses fruits, ou bien, plutôt, l'occasion donnée, a-t-on été plus à l'aise pour raconter au long le fait d'histoire, en rendant hommage tout ensemble à Louis XVI, à Vergennes, à La Fayette, à Rochambeau et à d'autres encore ? Toujours est-il que l'article que publiait la *Croix* de Paris, deux semaines après celui de M. Masson, à la date même de la fête de l'indépendance, le 4 juillet dernier, ne semble rien laisser dans l'ombre. Nous le reproduisons également, cet article, en entier. Il est trop intéressant pour nous, fils de France, qui, selon plusieurs, nous en allons fatalement vers l'*annexion* aux Etats-Unis, nos puissants voisins. Si jamais nous devenons *Américains,* dans le sens restreint fixé par l'usage, il sera bon de savoir exactement ce que l'Amérique — c'est-à-dire les Etats-Unis — doit à la France et au dernier (ou presque) de ses rois. Ceci posé, voici l'article de la *Croix.*

Les Américains célèbrent aujourd'hui le 141e anniversaire de la proclamation de l'Indépendance des Etats-Unis. Cette année, la France s'associe plus étroitement encore que d'habitude aux cérémonies traditionnelles qui fêtent à Paris l'*Independance day.* Nous saluerons, comme une des manifestations les plus touchantes de cette sympathie, l'acte par lequel les descendants des officiers français qui servirent dans l'armée de Rochambeau, dans les escadres de Grasse, d'Estaing, de Guichen, se sont associés, pour offrir au général Pershing un fanion de commandement, qui lui sera remis solennellement dans la cour d'honneur des Invalides.

Ces cérémonies empruntent aux circonstances actuelles un caractère particulièrement émouvant. Il y a un siècle et demi, nous avons aidé les Américains à conquérir leur liberté. Les voilà aujourd'hui sur la terre de France, venus combattre à nos côtés pour défendre notre civilisation et notre existence nationale. Il faut voir dans cet acte un des faits les plus remarquables de la guerre actuelle, comme l'intervention de Louis XVI en faveur des colonies américaines fut, tant en elle-même que par ses conséquences, un des grands événements de l'histoire de la France et du monde. Dans les deux cas, le gouvernement, pour décider après mûre réflexion un acte d'une immense portée politique, s'est appuyé sur l'enthousiasme qui entraînait la nation vers une noble cause. D'ailleurs, on retrouve dans les déclarations que les alliés ont faites maintes fois au sujet de la guerre un écho des fières et graves paroles de la proclamation d'indépendance des colonies américaines, affirmant qu'elles se battaient pour la défense de leurs droits et de leur liberté.

En 1776, il y avait désaccord dans le ministère français sur l'opportunité de secourir ouvertement les *insurgents* d'Amérique. Turgot penchait pour la neutralité. Il dut céder à Vergennes qui, avec les vues d'un grand homme d'Etat, décida la participation de la France à la guerre. Louis XVI entraîna le roi d'Espagne. A la cour et dans le peuple, on se passionnait pour les Américains. Leur cause fut admirablement servie par la popularité de Franklin. Il avait dans tous les milieux un succès prodigieux, fait d'estime pour le savant, de sympathie pour le philosophe honnête homme et ami de la tolérance si fort à la mode, de curiosité mondaine pour l'original qui allait dans les salons en souliers ferrés. La noblesse, imbue des idées nouvelles, s'enthousiasmait pour les colons soulevés pour le droit et la liberté. On voyait dans notre intervention un moyen de venger de pénibles défaites, si bien qu'à la cour et à l'armée la fleur des jeunes officiers s'empressèrent pour partir en volontaires ou servir dans le corps expéditionnaire.

Sur l'autre rive de l'océan, il n'y eut au début aucune attirance vers nous. Les Américains partageaient les préjugés que les Anglais avaient répandus contre tout ce qui était français. Ils craignaient que nous ne cherchions à profiter des circonstances pour reprendre le Canada. Washington lui-même, qui avait fait ses premières armes contre la France pendant la guerre de Sept Ans, ne l'aimait pas. En homme supérieur, il sut profiter des leçons de l'expérience et modifier ses idées personnelles d'après les faits. L'alliance françaisee, dès qu'il en eut compris la nécessité, n'eut pas de plus chaud partisan.

Il est certain que la reconnaissance par les Français de l'indépendance des Etats-Unis et le traité d'alliance du 6 février 1778, triomphe de l'habileté diplomatique de Franklin et du sens politique de Vergennes, donnaient aux Américains la certitude du succès dans la lutte inégale qu'ils soutenaient si péniblement, et, en 1780, des transports de joie saluèrent l'arrivée de l'aide étrangère, que Washington et son armée eussent vue naguère avec tant de défiance.

On pouvait craindre que les rapports ne fussent difficiles entre des hommes partis de si loin pour se rencontrer, et que séparaient de si profondes différences d'éducation, d'habitudes et de condition sociale. Il n'en fut rien. Il y eut bien au début quelques étonnements de part et d'autre, mais qui n'allèrent jamais jusqu'aux froissements, et les relations les plus cordiales s'établirent facilement entre les officiers de carrière de l'armée française et les colons qui avaient pris les armes. La Fayette contribua d'abord à dissiper les préjugés qui régnaient en Amérique contre les Français. Sa générosité, son désintéressement, le respect filial qu'il témoignait à Washington, le rendirent très populaire parmi les Américains, si bien que sa renommée éclipsa souvent celle de Rochambeau. Les contemporains ont pourtant rendu justice à ce dernier. Le général Mathieu Dumas, qui fut un de ses aides-de-camp et devint un des meilleurs divisionnaires de Napoléon, a dit justement que si La Fayette avait eu l'honneur de former les liens entre les deux pays par son généreux dévouement, c'est à Rochambeau qu'il fallait faire hommage de l'opinion favorable qu'on a prise des Français dans toute l'Amérique septentrionale. Il ajoute qu'on ne saurait trop louer sa conduite, fruit de sa sagesse et du mûr examen des choses presque contraires qu'il avait à concilier. " Il a ainsi forcé les circonstances, et, toujours fidèle à son plan, il a su faire respecter le nom français en s'assujettissant aux lenteurs et à tous les détails de l'administration démocratique et aux lois les plus choquantes pour nous... "

Que la tâche de Rochambeau fût difficile, les expériences que nous venons de faire au cours de ces trois années de guerre où nous avons combattu aux côtés de nos alliés le montrent clairement. Il n'eut pas un faible mérite à accepter la situation effacée qui lui fut imposée par les convenances diplomatiques et à consentir à ne paraître en Amérique que comme commandant de l'armée " auxiliaire ", alors qu'il était lieutenant général français et avait fait ses preuves sur les champs de bataille de la guerre de Sept Ans. D'ailleurs, Washington le tenait dans une si haute

estime qu'il paraissait toujours le consulter plutôt que le commander. Après la guerre, il lui écrivit : " Nous avons été confrères et collaborateurs au service de la liberté, et avons vécu ensemble, comme le doivent des frères, dans une amitié harmonieuse. " Ce témoignage rendu par le général américain au général français fut jugé si flatteur pour leur mémoire à tous les deux, qu'il fut gravé sur le socle de la statue de Rochambeau, inaugurée le 24 mai 1902, en face de celle de La Fayette, près de la Maison Blanche.

Les officiers français sympathisaient d'autant plus facilement avec leurs compagnons d'armes qu'ils appréciaient le caractère aristocratique et les qualités militaires de ces hommes habitués à vivre en maîtres sur leurs domaines et à prendre part au gouvernement, et qui, presque tous, avaient déjà porté les armes. Quant au simple soldat, que les Américains appelaient, je ne sais pourquoi, " le bonhomme Richard ", il était admiré pour sa belle tenue et sa coquetterie, autant que pour sa discipline parfaite, étonnement de ceux qui voyaient les pommiers couverts de fruits dans un verger où nos troupes bivouaquaient depuis six mois. Surtout, le régiment des Soissonnais, quand il faisait à Boston et à Philadelphie des entrées triomphales avec ses parements couleur de rose et la plume blanche et rose qui ornait le bonnet de ses grenadiers, avait un grand succès. Dans les villages, les habitants des campagnes accouraient au camp pour entendre le concert, et les Américaines venaient danser au son des musiques françaises.

Les amitiés solides qui se nouèrent entre Français et Américains survécurent aux circonstances qui les avaient fait naître.

Ceux-ci n'ont pas oublié. Plus d'une fois, au cours des trois derniers mois, ils se sont plu à nous dire que leur gratitude envers la France, si elle avait sommeillé si longtemps, était bien vivante. De tous les discours qui furent échangés à l'occasion de leur participation à la guerre européenne, il n'en est pas un où ces sentiments aient été exprimés avec plus de cordialité que dans celui où M. William-D. Guthrie, répondant à M. Viviani, au nom du barreau de New York, a rappelé la vieille amitié entre la France et son pays, qui date non pas de cette guerre terrible, ni même des sympathies engendrées par l'héroïsme et les souffrances de nos compatriotes, mais de la naissance des Etats-Unis comme nation indépendante : " Elle a été créée par les services, les sacrifices et la générosité de la France de La Fayette, de Rochambeau, de Grasse et de Louis XVI. Gravée en nos coeurs inaltérablement est la gratitude que Wash-

ington a vouée à la France pour l'éternité le lendemain de la bataille de Yorktown. La France recueille au XXe siècle ce que La Fayette et ses compagnons ont glorieusement semé au XVIIIe. "

CE QUE LES ETATS-UNIS ONT GARDÉ DE LA FRANCE ET DE SES INSTITUTIONS (Allocution de M. Guthrie en présence de M. Viviani, le 11 mai 1917). — Puisque nous sommes à nous instruire au sujet des relations historiques des Etats-Unis avec la France, citons encore au complet le piquant et savoureux commentaire qu'a donné, dans l'*Action française* de Paris, M. Charles Mauras, de ce discours, auquel il vient d'être fait allusion, de M. William-D. Guthrie, prononcé devant M. Viviani, lors de son passage à New York en mai dernier. C'est plein de choses et plein d'esprit en même temps.

Le 11 mai 1917, M. René Viviani était reçu à un déjeûner d'honneur par la ville de New York. Un de ses hôtes, M. William D. Guthrie, avocat, lui souhaita la bienvenue au nom du barreau de New York, et lui dit, entre autres paroles cordiales, charmantes et gonflées d'un beau sens: " Notre amitié est bien vieille. Elle n'est pas le fruit de cette guerre terrible qui, depuis presque trois ans, bouleverse le monde entier, ni de la sympathie engendrée par l'héroïsme et les souffrances de vos compatriotes et les atrocités de vos ennemis. Elle date de notre naissance comme nation indépendante, et provient d'une reconnaissance impérissable. Elle a été créée par les services, les sacrifices et la générosité de la France de La Fayette, de Rochambeau, de Grasse et de Louis XVI. Gravée en nos coeurs inaltérablement est la gratitude que Washington a vouée à la France pour l'éternité le lendemain de la bataille de Yorktown. La France recueille au XXe siècle ce que La Fayette et ses compagnons ont glorieusement semé au XVIIIe siècle. " Et l'on ne sait ce qui est le plus beau, de l'initiative des semeurs, de la vigueur du germe ou de la sainte fidélité du terreau !

M. William-D. Guthrie a paré son discours d'heureux traits de comparaison et de filiation. Celui-ci, par exemple, qui ne contredit pas ce que nous avions lu chez M. Charles Benoist des origines royales de la Haute-Cour de justice américaine: " Il serait particulièrement intéressant de

faire remonter à la France notre conception constitutionnelle qui élève les lois fondamentales et les droits de l'homme au-dessus de tout pouvoir gouvernemental, soit d'un roi, soit des représentants du peuple, et de retrouver dans les parlements de France, sous l'ancien régime, les prototypes de notre cour suprême à qui appartient le droit de déclarer nul— de refuser d'enregistrer — tout acte de pouvoir exécutif ou législatif qui violerait nos lois fondamentales. " — M. William-D. Guthrie ne pouvait rien dire de plus. Mais M. Viviani a dû avoir grande envie d'ajouter que, depuis la dissolution de nos vieux parlements par 1789, nous ne possédons plus aucun organe juridique investi du " droit de l'homme et du citoyen ", qui consiste à juger et reviser la loi populaire ou royale.

M. William-D. Guthrie a adressé aussi son hommage " ...au barreau français, à cette renommée noblesse de robe, qui, après la conquête de l'Angleterre par les Normands, avait instruit nos aïeux dans les principes du droit et dans l'art de la plaidoirie et qui a fourni les plus beaux exemples d'éloquence juridique". L'éloge de d'Aguesseau est toujours vrai que l'ordre des avocats français est " aussi ancien que la magistrature, aussi noble que la vertu, aussi nécessaire que la justice ". Il a rendu hommage aux avocats tombés les armes à la main pour la France: " L'encens de la messe rouge, célébrée en mémoire d'eux à la Sainte-Chapelle, et à laquelle assistait l'illustre président de la république française — l'encens de cette messe rouge a traversé l'océan pour manifester à tous l'union sacrée des partis et des sectes, dont vous nous avez parlé si éloquemment, la sainte union qui a rendu la France invincible et qui sera l'espoir et le soutien de la paix réparatrice et régénératrice. — Mais l'héroïsme que nous acclamons dans l'avocat français caractérise également toutes les classes du peuple français: le laïque comme le prêtre, l'artisan comme l'homme des professions libérales, le paysan comme le bourgeois, le pauvre comme le riche, les vieillards, les femmes et les enfants comme les soldats héroïques. De tous côtés, nous entendons le même cri d'amour pour la patrie, nous découvrons la même volonté de sacrifice, nous sentons la même foi dans les destinées éternelles de la France. "

— Alors, cet Américain est réactionnaire ? — Point du tout, cher monsieur. Mais c'est un étranger qui, en aimant la France, s'est mis en devoir de nous aimer tous et de nous envelopper dans le même souvenir que nos pères, que tous nos pères. Il voit la nation française révêtue de la tunique sans couture de son unité historique.

Nous cherchions une réalité? Eh! bien, la voilà. Il ne faut pas couper

l'histoire de France ni l'histoire d'Amérique. Il ne faut pas ratatiner les deux nobles nations aux petites mesures d'un compartiment politique, qu'il soit de démocratie ou d'aristocratie. Quand M. William-D. Guthrie répète la prophétique parole de Rochambeau "Entre eux et nous, c'est à la vie et à la mort," quand nous la reprenons de tout coeur après lui, nous sommes obligés de concevoir ce qui dépasse et les volontés, et les voeux, et les votes des générations éphémères: une *constante* nationale, un élément franco-américain, qui ne varie pas, se présente nettement ou confusément à tous les esprits. C'est cette *constante* qu'il importe de saluer de tout notre respect et de tout notre amour.

L'AMBULANCE MORALE DES SOLDATS ET DU PEUPLE (A propos d'une allocution de Mgr Tissier, évêque de Chalons, prononcée à l'Institut catholique de Paris, le 30 mai 1917). — Donc il y a un peu d'histoire de France dans l'histoire de l'Amérique, comme il y en a beaucoup dans notre histoire à nous, et passablement aussi dans l'histoire du monde entier. De cela, tout homme qui a du sang français dans les veines sera toujours fier. Nous en avons fini avec les citations que nous avions glanées à propos des amitiés franco-américaines dans l'histoire ancienne. Nous allons passer maintenant à cette histoire contemporaine de France où s'écrivent toujours, malgré le malheur des temps, de si belles pages.

Il existe à Paris une société, dont le but est éminemment chrétien et patriotique. Ce n'est pas la seule sans doute. Mais nous tenons à parler à nos lecteurs de celle-là, parce que, peut-être, on pourrait avec avantage créer chez nous des associations similaires. Il s'agit de la *Société bibliographique.* Son objet, c'est de signaler les bons livres et de stigmatiser les mauvais, puis aussi de répandre l'exemple du bien, de l'héroïsme, du sacrifice à la patrie. Elle a plusieurs organes ou moyens d'action: la *Revue,* le *Bulletin mensuel,* l'*Almanach du bon Français* et d'autres encore. Reconnaissons que nous avons déjà quelques bons organes dans ce sens au Ca-

nada. Nous n'en aurons jamais trop et nous ne les encouragerons jamais assez. A cela, le discours que prononçait, le 30 mai dernier, l'éloquent évêque de Châlons, Mgr Tissier, à l'assemblée générale de la *Société bibliographique* française, tenue à l'Institut catholique de Paris, pourra nous encourager et nous aider, nous Canadiens, tout aussi bien que les Français de France. Après donc qu'on eut lu les rapports des travaux de l'année, la parole fut donnée à Mgr de Châlons, qui s'exprima à peu près dans les termes que voici—car nous ne pouvons que reproduire un compte rendu de journal.

Vous avez voulu, messieurs, savoir la pensée de guerre d'un évêque du front. Je vous la dirai sans ambages, avec la franchise du soldat sur le champ de bataille. Mais où donc est-il le vrai champ de bataille? Sans doute, il est là-bas, dans ma Champagne dévastée, sur cette sanglante ligne de fer qui va de Belfort à l'Yser, dans la boue des tranchées, sous les soleils de Salonique, sur la mer où rodent les pirates. Mais n'est-il pas aussi à l'arrière, dans toutes les usines de guerre ? N'est-il pas dans tous les sillons du pays, où nos admirables femmes préparent, avec les vieux et les petits, la moisson de demain? N'est-il pas dans tous les asiles de la douleur, où la charité multiplie ses prodiges?...

En vous écoutant tout à l'heure, je me demandais si vous, champions de la pensée, historiens et gardiens de l'âme française, n'étiez pas plutôt les vrais défenseurs et chevaliers de la patrie! Tout n'est pas dans le triomphe nécessaire et glorieux de la force. Ceux qui, semant à pleines mains les idées libératrices, préparent la moisson d'idéal font peut-être l'oeuvre la plus haute et la plus précieuse. D'autres secourent les corps meurtris par la bataille. Vous, vous êtes faits les infirmiers spirituels des âmes blessées! En marge du service de santé de l'Etat, vous êtes devenus l'ambulance morale des soldats et du peuple! Vous avez pensé que le poilu dans sa tranchée a devant la mort menaçante l'âme ouverte à l'infini, que la nostalgie du prisonnier, que la détresse du réfugié, que l'âme nouvelle du petit Alsacien libéré avaient besoin de la parole de foi et de vérité venue de la France. Votre tâche est noble entre toutes. Mais elle n'est pas finie. La guerre aura posé sur tous les principes domestiques, sociaux et religieux, une question précise qu'il faudra résoudre ; elle aura

créé dans les longues méditations des tranchées des vides imprévus qu'il faudra combler. Là est le champ d'activité et d'émulation où la foule attend l'influence de l'élite. Le premier devoir de cette élite, comme le premier des champs de bataille, il est là, dans la restauration au coeur de cette foule des grandes idées rédemptrices, sous peine de retomber demain dans les mêmes luttes stériles, dans les mêmes divisions fratricides. Cet apostolat de l'idée, c'est la raison d'être de votre société. Quelle tâche pour vous de substituer la vérité à l'idée fausse, la vérité persévérante et douce qui guérit la volonté malade, fait reculer l'erreur savamment insufflée, donne les convictions fortes et les vertus naturelles! C'est votre tâche. Et elle fait de vous les défenseurs et les libérateurs de la patrie. La guerre a rendu vivante l'idée de patrie traînée aux gémonies. Il faut maintenant qu'au-dessus de tout revivent à nouveau les idées morales et, tout en haut, l'idée religieuse et spirituelle.

Souvent, parmi les ruines de mes églises, la dévastation de notre terre, les éclairs du canon et le bruit formidable de ses rafales, je me demande ce qui naîtrait de ces sacrifices épiques et sublimes si demain une élite ne se dévouait pas pour faire sur la foule rayonner l'idée rédemptrice et divine. De vous savoir là, c'est une espérance, une consolation et une sécurité. La France a deux grandeurs suprêmes: son épée au service du droit des peuples, sa pensée féconde et généreuse par où toute vérité doit rayonner sur le monde. A son épée, nos soldats ont acquis une gloire immortelle. A vous l'honneur plus grand peut-être encore d'être les anges gardiens de l'âme de la France.

L'ASCENSION FRANÇAISE (A propos de la réception à l'Académie française de M. Alfred Capus par M. Maurice Donnay, et d'un livre *La famille française* de M. Henri Lavedan—Communications du *Comité catholique de propagande française à l'étranger*). — Cette élite, dont parle Mgr Tissier, qui doit constituer pour l'avenir " l'ambulance morale des soldats et du peuple ", suivant l'expression, aussi jolie que hardie, qu'il emploie dans l'allocution que nous venons de citer, la trouvera-t-on vraiment en France, assez nombreuse et assez forte, au lendemain de la guerre, " pour faire sur la foule rayonner l'idée rédemptrice et divine " ? Les informations et

renseignements que nous fournit l'actif *Comité catholique de propagande française à l'étranger* nous donnent vraiment lieu de l'espérer. Ce *Comité,* dont Mgr Baudrillart est le président et M. François Veuillot le vice-président,nous adresse presque chaque semaine de courtes études, analyses ou discussions de faits, qui tendent tous à prouver que les hommes de France,en très grand nombre, depuis le modeste soldat et le petit ouvrier d'usine jusqu'au chef d'armée et jusqu'au penseur de l'Académie, sont sur le bon chemin : celui qui mène, s'il ne s'y trouve pas déjà, dans les domaines où l'idée religieuse brille, éclaire et réchauffe les âmes. [1]

Le 28 juin dernier, M. Maurice Donnay recevait à l'Académie française M. Alfred Capus. Chacun d'eux naturellement prononça son discours. A quelques jours de là, M. Henri Lavedan, un autre académicien, publiait un livre intitulé *La famille française.* Ces trois écrivains, très connus et très populares depuis longtemps, avaient surtout fait profession jusqu'à la guerre d'être des amuseurs publics. Tous les trois écrivaient pour le théâtre. C'étaient des auteurs peu scrupuleux, c'est le moins qu'on puisse dire. "Or, écrit M. François Veuillot, le parallèle entre les oeuvres auxquelles ces trois dramaturges ont dû leurs premiers succès et le langage qui leur vaut aujourd'hui la sympathique approbation du public est merveilleusement représentatif de l'ascension française. " En d'autres termes, tous les trois ont évolué vers les hauteurs, vers l'idéal, vers le bien—disons le mot, vers " l'idée rédemptrice et divine " dont nous entretenait tout-à-l'heure Mgr Tissier.

---

[1] Le comité a déjà distribué plus de *deux millions* de publications diverses, livres, brochures, tracts ou bulletins. Il a fait à *onze mille* journaux du monde entier *vingt-quatre* services de presse. Il a au Canada soixante-quinze propagandistes. — E.-J. A.

Il y a trois ans—nous citons M. Veuillot—la réception académique d'un Capus par un Donnay eût été surtout un assaut d'esprit. Sans doute, à la solennité de l'autre jour, ni l'humour, ni le trait n'ont manqué. Mais ils ont été dominés de très haut, dans l'un et l'autre discours, par la grave et presque austère élévation des pensées. La spiritualité, le patriotisme ont inspiré les deux orateurs. Le sujet, à vrai dire, en même temps que les circonstances, les entraînaient vers ces hauteurs.

Le personnage éminent, que M. Alfred Capus a remplacé à l'Académie, ne prête pas aux commentaires légers ni aux observations superficielles. C'est Henri Poincaré, mathématicien et philosophe. Ce qui fit la gloire et presque la popularité de ce savant, ce ne furent point ses travaux purement techniques en dépit de leur transcendance. Par leur nature, ils échappaient, non seulement à la foule, mais encore, dans l'élite même, à tous les esprits étrangers aux mathématiques. C'est surtout par ses oeuvres philosophiques qu'Henri Poincaré connut le renom jusqu'à la vogue. *La science et l'hypothèse*, *La valeur de la science*, *Science et méthode*, ces grands ouvrages, clairs et vigoureux, jetèrent un éclat imprévu dans les nébuleuses accumulées par les adorateurs de la science. Des maîtres qui excellaient dans le champ de leurs connaissances particulières, mais qui se donnaient le tort d'en dépasser étourdiment les limites — Hoeckel en Allemagne, Berthelot en France — avaient prétendu que *la certitude scientifique* suffisait à fonder *la loi morale*. Et ils avaient recruté de nombreux disciples dans cette foule impatiente et jouisseuse qui, sous le manteau de la théorie nouvelle, espérait démolir la religion. Sans gravir, hélas! jusqu'au faîte les sommets de la vérité, l'illustre mathématicien eut la clairvoyance et le courage de s'élever au-dessus de ce brouillard trompeur et malsain. Ce savant incontesté remit la science à sa place. Il sut en montrer tout à la fois le vaste domaine et les frontières infranchissables. Et sa parole, aussi convaincante en son cours qu'autorisée dans sa source, eut le bonheur de dissiper le mirage. Ainsi rendit-il à la cause du vrai l'un des plus précieux services que réclamaient les tendances et les préjugés du temps. Il procura, sans le vouloir, à l'apologie chrétienne, des arguments précis dont Dieu, nous l'espérons, l'a récompensé à l'instant suprême. C'est ce rôle que M. Alfred Capus a mis en relief avec une conviction et une autorité que ses comédies de jeunesse ne permettaient pas de prévoir. Il a esquissé un heureux parallèle entre la courageuse loyauté scientifique de son prédécesseur et les recherches sincères et anxieuses de Littré — de Littré, cet autre célè-

bre et puissant incrédule, à qui Dieu permit d'aborder au port de la foi. Littré, devant l'énigme de la destinée humaine, confessait un jour, avec une éloquence magnifique et douloureuse que " Sur l'océan de ces mystères dont la vue est aussi salutaire que formidable, nous n'avons ni barque ni voiles... " Henri Poincaré, cette lumière de la science humaine, aurait pu signer le même aveu. Ces évocations et ces remarques ont donné au discours du nouvel académicien un accent ému et grave. Les préoccupations de l'heure présente ont trouvé naturellement leur place dans l'éloge de ce philosophe qui, naguère, en nous débarrassant d'une idole spécieuse et redoutable, était, à son insu l'un des artisans de l'esprit nouveau qui allait fleurir au souffle de la mort. Et M. Capus lui-même a reçu l'impression de cet esprit nouveau. Ne l'a-t-il pas délicatement indiqué, quand, dépeignant en termes généraux les répercussions intimes de la grande épreuve, il a souligné ce trait, qui est peut-être une confidence personnelle: " Pour chacun d'entre nous, il n'est point jusqu'aux souvenirs de jeunesse qui ne reviennent à la mémoire chargés d'un autre sens. "

Mais il n'appartenait pas au *nouvel* académicien de parler de soi-même. Ce rôle incombait à l'*ancien* chargé de le recevoir. M. Maurice Donnay, naturellement, a loué, chez son nouveau collègue, le très spirituel et très agréable auteur dramatique. Mais, lui aussi, il a voulu atteindre, au-dessus des comédies d'hier, le niveau des drames d'aujourd'hui. Et c'est sans effort, avec aisance, avec élan, qu'il a réalisé cette ascension. Son sujet, autant que ses pensées profondes, l'aidait, d'ailleurs, à monter. Car ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que M. Capus s'élève au-dessus de la satire. Journaliste, il est devenu, dès les premiers temps de la guerre, un des échos de l'esprit public et, en même temps, l'un de ses conseillers. Plus d'une fois, ses articles brefs, énergiques et sages, ont exalté la bravoure et inspiré la confiance. Et, même avant l'heure tragique, il avait entrepris cette compagne. Monnayant sa verve dramatique en articles brillants, il avait déjà tiré des aventures et des événements contemporains des leçons utiles à notre santé nationale, M. Donnay l'en a particulièrement félicité. A la veille de la guerre, lui a-t-il dit, " vous devenez attentif au grand mouvement patriotique qui se dessine dans la jeunesse, comme si elle pressentait que l'heure devait sonner bientôt, à l'horloge qu'on ne voit pas, l'heure terrible de la guerre formidable... " Et l'orateur ajouta ce souvenir émouvant: " On découvre en vous des respects que l'on ne soupçonnait pas, ou que l'on connaissait mal. Vous m'avez raconté que votre mère, à son lit de mort et tandis que vous lui teniez la

main en pleurant, vous avait dit: " Mon enfant, ne pleure pas, tu ne sais " pas où je vais et tu ne te doutes pas de la félicité qui m'attend. " Un homme qui a entendu de telles paroles, dans de telles circonstances, ne peut jamais être irrespectueux envers la foi sincère. " On conçoit que, sur un tel plan de pensées, M. Maurice Donnay n'ait pas eu de peine à opérer la soudure entre le panégyrique d'un Henri Poincaré et l'éloge d'un Alfred Capus. Car c'est la coutume, au Palais Mazarin, que l'académicien chargé d'accueillir le nouvel élu ajoute sa palme aux rameaux dont celui-ci doit couvrir son prédécesseur. Derechef, on a donc entendu, en termes pénétrants, l'apologie du mathématicien philosophe. Je n'y reviendrai pas, sauf pour reproduire une citation, qui relie plus étroitement le savant mort en 1912 à la génération de 1914. Un jour, Henri Poincaré constatait l'embarras que nous pouvons ressentir à justifier, par la froide raison, notre patriotisme... " Mais, reprenait-il aussitôt, que nous nous représentions par la pensée notre armée vaincue et la France envahie, tout notre coeur se soulèvera, les larmes nous monteront aux yeux et nous n'écouterons plus rien. Et si certaines gens accumulent aujourd'hui tant de sophismes, c'est sans doute qu'ils n'ont pas assez d'imagination, qu'ils ne peuvent se représenter tous ces maux. Si le malheur ou quelque punition du ciel voulait qu'ils les vissent de leurs yeux, leur âme se révolterait comme la nôtre... "

M. Henri Lavedan, qui fut, dans l'art de divertir, le rival de M. Maurice Donnay et de M. Alfred Capus, monte encore plus haut qu'eux, estime M. Veuillot, vers les sommets de l'idée et de la morale. Sous ce titre évocateur *La famille française*, M. Lavedan vient de réunir en volume toute une série d'articles écrits depuis la guerre. Or voici, toujours d'après M. Veuillot, ce qu'il convient de penser du livre et l'évolution qu'il marque chez son auteur.

Le dramaturge qui, autrefois, contribua pour sa part à la dépression de la moralité, tient désormais un bon rang parmi les restaurateurs de l'âme française. Il poursuit des campagnes réformatrices, où son autorité s'exerce avec une action convaincante. Cette fois, notamment, il appuie avec succès le mouvement rénovateur de la famille française. Nous n'avions

pas attendu l'épreuve et le danger de ces terribles hécatombes pour reconnaître que la diminution de la natalité menaçait la race et le pays. Dès avant la guerre, un grand nombre d'esprits clairvoyants et fermes avaient entrepris, pour le relèvement de la famille, une propagande qui, déjà, remuait les âmes et déssillait les yeux. La grande épreuve a intensifié cet effort. Dans tous les camps de l'opinion, des hommes se sont levés, des associations se sont établies pour conjurer le fléau et pour préparer, à la France de demain, des foyers féconds. Le gouvernement, très favorable à ces initiatives, a déjà pris bien des mesures de détails en vue de les seconder. Les administrations privées, l'industrie, le commerce ont suivi cet exemple, que, parfois même, ils avaient devancés. Une association créée sous le nom de *La plus grande famille*, et qui n'admet dans ses rangs que des pères ou mères de cinq enfants au moins, a déjà groupé des milliers d'adhérents en ce pays qu'on disait stérile. Tout permet d'espérer que la vitalité française comblera bientôt les vides creusés par la mitraille et la chimie allemandes. Les tombes engendreront les berceaux. Le beau livre de M. Lavedan aura puissamment contribué à ce résultat.

Sa pénétrante observation psychologique lui permet de dépeindre avec justesse et avec esprit les différents milieux, d'analyser finement leur mentalité, de préciser par quels moyens chacun d'eux peut être averti, éclairé, relevé. Il y a donc un peu de tout dans son livre. Mais toujours, la préoccupation morale anime les tableaux et les conclusions. Et, aux chapitres essentiels, quand l'auteur pénètre aux sources de la maladie ou qund il expose les principes du remède, il atteint, d'un coup d'aile aisé et puissant, les sommets religieux. Telles les pages émues et fortes qu'il consacre au célibat ecclésiastique. Il a tenu, dans une feuille profane et mondaine (l'*Illustration*), à traiter à fond ce sujet méconnu. Il a voulu réduire à néant tous les préjugés que l'anticléricalisme a l'adresse d'imposer à l'indifférence. Ainsi rappelle-t-il, avec netteté, que le célibat n'est prescrit par l'Eglise " que dans le cas unique et spécial où la personne se consacre à Dieu, et qu'il n'a rien de commun avec l'autre célibat sans observance ni retenue qui est l'état ordinaire des gens non mariés ". Et, après avoir souligné ce principe, M. Lavedan démontre à quel point il est justifié. "Le célibat religieux, dit-il, permet le développement plus profond et plus étendu de la vie intérieure, il rompt toutes les attaches... La famille du religieux, du prêtre, de la religieuse, c'est son prochain... Leurs enfants, ce sont leurs actes, leurs oeuvres, qu'ils conçoivent, créent, mettent au monde, élèvent, nourrissent et protègent sans interruption jusqu'à l'épuise-

ment total de la vieillesse. " L'auteur va plus avant encore, dans cette étude. Il met, en effet, en lumière des points de vue qui révèlent une méditation et une clairvoyance vraiment surnaturelles. En se condamnant au célibat, fait-il observer, les âmes consacrées à Dieu ont voulu prier pour ceux qui ne prient pas. " C'est un droit si pur, si élevé, si redoutable, qu'on ne peut pas le refuser à ceux qui l'achètent par le total abandon de tous les biens d'ici-bas. " " Au surplus, conclut-il, les sociologues les moins dévots ont admis que jadis, au strict point de vue qui nous occupe, la vocation religieuse favorisait même la natalité... " Et il ajoute: " S'il fallait dresser une statue au saint de la paternité, c'est à Vincent de Paul qu'on l'offrirait! " Plus loin, quand l'auteur résume les causes du fléau, il a le courage d'affirmer que " l'affaiblissement dans le peuple, sinon de la croyance religieuse, du moins de la pratique, est pour les trois quarts du mal ". Et M. Lavedan tient à devoir d'ajouter cet hommage aux sacrements de l'Eglise: " Ne craignons pas de le dire à l'honneur de la confession, si injustement attaquée par les ennemis du catholicisme, c'est au confessionnal, au tribunal de la pénitence, que le prêtre vraiment rigoureux, ayant toujours en vue l'enfant et n'accordant que lui, l'impose aux deux époux. " Enfin, quand l'écrivain passe à l'énumération des remèdes,après avoir invoqué la souveraine collaboration du prêtre, il précise énergiquement: " Les familles ne seront fécondes que dans la mesure où elles écouteront la voix du devoir et, cette voix, il est certain qu'elle vient d'en haut et que seule la religion est capable de lui donner cet accent et cette autorité par où elle plane et s'impose. " Ce n'est pas que la religion enlève au devoir ses épines et ses charges. " Non, reconnaît l'auteur, elle n'empêche pas les maux de nous frapper, elle ne les diminue pas non plus; mais elle nous les *signifie* et nous permet de les endurer, sinon toujours complètement, du moins avec plus de résignation, de courage et d'espérance... " D'ailleurs, M. Lavedan remarque à propos que les faits sont d'accord avec sa thèse: " Les moralistes de tous les temps, insiste-t-il, les grands penseurs, les sociologues impratiaux n'ont cessé, en dehors du point de vue confessionnel, de reconnaître et d'affirmer cette vérité: Les contrées les plus religieuses de la France sont celles où la natalité est la plus élevée et se maintient régulière... La diminution de la natalité coïncide avec le fléchissement de la morale et de la famille. Partout où le sentiment religieux se relâche, la natalité baisse. "

De telles paroles, conclut M. François Veuillot, écrites par un prêtre

ou un sociologue religieux, dans un organe confessionnel, ne perdraient assurément rien de leur justesse ni de leur valeur, mais elles n'auraient pas la portée de signification, la force représentative que leur communiquent et la personnalité de l'écrivain qui les formule et le caractère de la publication qui les insère. C'est M. Henri Lavedan, auteur dramaturge autrefois osé et frivole, qui a la clairvoyance et l'énergie de tenir ce langage. C'est l'*Illustration*, journal mondain, profane, ouvert à toutes les opinions, lu dans tous les milieux, qui a répandu ces réflexions, avant qu'elles ne fussent rassemblées dans un volume, aujourd'hui connu et goûté de toutes parts. Ces constatations et ces appels expriment donc la pensée d'un très grand nombre parmi les Français qui observent et qui réfléchissent. C'est à ce titre surtout qu'elles sont symboliques et que j'ai voulu les souligner.

Elie-J. AUCLAIR,

Professeur à l'Université Laval,
secrétaire de la rédaction.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

LA QUESTION SOCIALE ET NOS DEVOIRS DE CATHOLIQUES, par le Père Joseph-Papin Archambault. — Montréal, 1917.

Ce bon beau petit livre, qui contient tant de choses justes et bien écrites en ces 112 pages, a été édité par l'*Ecole sociale populaire* de Montréal. C'est le soixante-sixième *tract* de la collection déjà si riche et dont tout catholique canadien qui pense et qui veut vivre sa foi devrait avoir sous la main tous les petits volumes. Celui-ci, mieux que d'autres, a été bien annoncé et, déjà, très heureusement commenté. Nous ne voulons ici qu'accuser réception à l'auteur et le remercier, une fois de plus, de tout le bien qu'il fait aux jeunes... et aux vieux, à la Villa Saint-Martin, dans les journaux... et ailleurs encore. Ce Père Archambault, c'est un apôtre, un vrai, qui a de qui tenir de plus d'une façon. C'est un jésuite et un patriote de la meilleure trempe. Lisez sa *Question sociale* et vous vous sentirez pousser des ailes.—E.-J. A.

* * *

CHANTS DU SOIR, par Adolphe Poisson, imprimerie de l'*Union*, Arthabaska.

Avec notre Pamphile Lemay, le poète Poisson est un de nos anciens. Nous avons lu de leurs vers alors que nous abordions les jardins fleuris de la classe de seconde, il y a longtemps! Mais l'on sait assez que les poètes ne savent pas vieillir. Les muses restent toujours jeunes et leurs vrais amis aussi. Ces *Chants du soir*, on le sent parfaitement, le vieux poète, en les modulant, pense au *chant du cygne*, ce dernier chant, vous savez bien, qui est le plus beau. En le remerciant de son envoi à la vieille Revue— qu'il a honorée déjà de sa collaboration — et en attendant que l'un d'entre nous parle, plus pertinemment que je ne saurais le faire, de ce dernier beau volume de vers parfois si touchants, nous tenons à dire à M. Poisson que nous espérons bien qu'il " chantera " encore longtemps — puisqu'il est admis qu'un poète c'est un chantre — et que si, peut-être, il daigne " chanter " pour nous et nos lecteurs, il sera chez nous le bienvenu ! En tout cas, nos félicitations et nos meilleurs voeux ! E.-J. A.

• • •

MELANGES HISTORIQUES ET LITTERAIRES, par L.-O. David, chez Beauchemin, à Montréal, 1917. — Ce sont bien des "mélanges" que publie l'honorable sénateur. Il y a de tout dans ce livre si canadien. M. David a beaucoup écrit depuis soixante ans. Sur le soir de sa vie lui aussi, il a relu ses oeuvres et en a extrait les meilleures pages. La première date de 1858, la dernière de 1916. Nous n'aurons pas la témérité de porter, en quelques lignes, un jugement sur cet ensemble. Disons seulement, pour l'instant, que l'homme qui incarne depuis un demi-siècle le patriotisme canadien-français restera devant la postérité l'un de nos plus vivants publicistes. Ses portraits d'hommes illustres — Chapleau, Laflamme, Bourget, Trudel et tant d'autres — sont de vrais portraits. C'est le genre où il excelle. Ses idées, son libéralisme impénitent ont été discutés âprement. Il n'importe. M. David a le très grand mérite d'être sincère, et la sincérité est chose si rare en ce pauvre monde. C'est un métier difficile de dire ce que l'on pense des hommes et des choses, des hommes surtout. On ne saurait penser comme tout le monde. Il y a toujours là quelqu'un — de ceux parfois qui ne sauraient écrire cinq lignes qui se tiennent — qui, pour un trait ou un mot qui ne lui va pas, nous prend en grippe, nous en veut et nous en garde rancune! C'est égal, c'est une jouissance de camper un homme devant sa plume et, tout en rendant hommage à ses talents et à ses qualités, de lui dire son fait. Cette jouissance-là, M. David la connaît bien. Nous estimons que ce genre du "portraitiste" va mieux à l'honorable sénateur que celui de l'homme à thèse. Ses portraits sont toujours bien venus, ils paraissent ressemblants. Ses thèses sont parfois risquées en quelque endroit. Mais le souffle patriotique, la sincérité de l'écrivain, sa foi très vive qui perce partout, son désir d'être utile et de faire du bien en font l'un des publicistes canadiens qui plaisent et intéressent au plus haut point. Son nouveau livre aura du succès et est assuré de vivre.—E.-J. A.

LA PROVIDENCE (1917), par S. Em. le cardinal Amette, archevêque de Paris. In-12, 32 pages. Maison de la Bonne Presse, 5 rue Bayard, Paris-VIIIe.

"En face de l'effroyable drame qui ensanglante l'Europe, écrit Son Eminence, au milieu des douleurs du présent et des inquiétudes de l'avenir, nous avons plus que jamais besoin de ranimer notre foi en la Providence divine et de nous redire qu'un Dieu tout-puissant, sage, juste et bon, régit souverainement tous les événements de ce monde. Mais, d'autre part, le spectacle de tant de maux, de tant d'odieuses iniquités, de tant de souffrances imméritées, soulève dans nos âmes d'angoissants problèmes et menace de troubler la sérénité de notre foi." Ainsi débute cette belle lettre pastorale, si opportune. L'archevêque de Paris définit ensuite la Providence, montre que Dieu gouverne le monde en vue de la fin dernière, qui est sa gloire procurée par le salut éternel des âmes, et laisse d'ordinaire agir les causes libres dont il respecte la liberté. A la lumière de ces deux lois, l'étude des "énigmes du gouvernement divin" devient facile, et la conclusion, toute d'actualité, se dégage aisément.

* * *

LA PREMIERE ANNEE DE GUERRE: L'HISTOIRE DE LA GUERRE (tableaux extraits de l'*Etoile noëliste*). Un beau vol. petit in-folio de 64 pages. Prix, 1 fr. 50. — Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-VIIIe.

Il a paru une immense bibliothèque d'ouvrages sur la présente guerre. Par contre, il en existe très peu de destinés à la jeunesse. Celui-ci est put-être le meilleur, et, pour la période qu'il embrasse, le plus complet. Il ne comprend pas moins de 519 dessins à la plume, dont chacun est accompagné d'une légende précise et claire. La déclaration de guerre, les premiers succès en Alsace, la guerre sur les fronts alliés, la guerre sur mer, les mots de la guerre: telles sont les principales choses que groupe cette première série très intelligemment constituée. Ajoutons que les nombreux personnages officiels, les principaux monuments, les vues des villes dont il est question, ont été dessinés d'après des photographies et non pas "de chic", ce qui donne à cet ouvrage une valeur documentaire véritable. Six grandes reproductions historiques d'après des tableaux de maîtres nous montrent la France d'hier en face de celle d'aujourd'hui.

* * *

LA PAIX ET LE DEVOIR ACTUEL DE GUERRE (1917), par Mgr Quilliet, évêque de Limoges. In-12, 32 pages — Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-VIIIe.

Jamais il ne fut davantage parlé de paix qu'en ce temps où se sont livrés, où se poursuivent les combats les plus étendus et les plus meurtriers. Il importait donc que la doctrine catholique sur ce sujet fût mise en lumière. C'est ce que fait, en une récente lettre pastorale, Mgr l'évêque de Limoges. Voici le sommaire de cette brochure, tel que l'indiquent les nombreux sous-titres qui en facilitent la lecture: *Idée générale de la paix — la paix individuelle et intime de l'homme — la paix sociale — la paix naturelle et surnaturelle — les principes de la paix du côté de l'homme et du côté de Dieu.* Dans une conclusion aussi ferme que pratique, le prélat montre enfin quels sont les devoirs actuels des Français pour mériter et pour conserver cette paix naturelle et surnaturelle.

* * *

LES SIX FEMMES ET L'INVASION (août 1914—février 1916) par Marguerite Yerta. Volume in-16. Prix 3 fr. 50. Chez Plon-Nourrit, 8, rue Garancière, Paris-IIe.

"En 1914, nous fîmes la guerre. C'est-à-dire que vous la fîtes, vous, les hommes, et nous, les femmes, nous dûmes la subir." Ces simples mots, qui ouvrent le récit de l'invasion dans un coin arcadien de l'Ile-de-France, à Morny, un bourg de Sonnois, expriment bien, avec une concision tragique, l'angoisse surhumaine qui pesa sur les populations désarmées, courbées sous la botte des barbares. La narratrice, seule avec sa belle-mère et ses quatre belles-soeurs, après une fuite désordonnée et inutile à la première nouvelle de l'approche de l'ennemi, tint tête aux menaces, aux perquisitions, aux caprices irritants, à la politesse perfide, plus dangereuse que sa colère, de l'envahisseur. Enfermée dans un cercle de fer, elle connut, par les divers échantillons d'officiers qui tyrannisèrent sans contrôle le pays, l'infinie bassesse d'une race qui eleva la cruauté et l'immoralisation à la hauteur d'un système. Dans une série de scènes et de tableaux d'une implacable sincérité, ces officiers, "élite masculine de la Germanie", défilent, tous pareils au fond par la qualité de l'âme, se différenciant par des nuances : il y avait les em-

busqués tire-au-flanc, les sentimentaux portés à la prédication, les grandiloquents, qui s'affirmaient à tout propos les représentants d'un type supérieur d'humanité, les sybarites, qui dévastaient les mobiliers, les caves et les basses-cours, les brutes, affligés d'une mentalité préhistorique, les noceurs, qui transformaient les maisons honnêtes en bouges. On suivra avec une émotion un peu crispée l'histoire du long martyre infligé à une pauvre commune rurale et des atroces brimades dont les femmes étaient l'objet. C'est un document à ajouter au dosssier épatant des crimes allemands.

* * *

LES CAPTIFS DELIVRES (Douaumont — Vaux — 21 octobre — 3 novembre 1916), par le capitaine Henry Bordeaux. Volume in-16, prix 3 fr. 50. Chez Plon-Nourrit, 8, rue Garancière, Paris-VIe.

La bataille de Verdun marqua certainement l'arrêt de la puissance germanique, le point culminant de la grande guerre. Là se réalisa, suivant l'expression de M. Henry Bordeaux, une "geste" glorieuse, digne d'être comparée à celle de Roland. On dira plus tard le "cycle de Verdun", comme on dit maintenant le "cycle de Charlemagne" et le "cycle de Guillaume d'Orange". Deux faits dominent cette épopée récente: sur les trente forts qui gardent notre vieille forteresse, deux avaient été faits prisonniers, Douaumont le 25 février 1916 et Vaux le 7 juin, au cours de la ruée des soldats du kronprinz; les captifs ont été délivrés, Douaumont le 24 octobre et Vaux le 3 novembre. Dans les *Derniers jours du fort de Vaux*, l'auteur a évoqué en traits saisissants l'image de la résistance française acharnée à sauver l'honneur. Aujourd'hui il nous offre le récit de la victoire qui acheva la longue et dure bataille de Verdun. Ici l'illustre romancier, devenu un historien attentif et ému, a su recueillir les témoignages directs de ces actions prodigieuses, décrire la physionomie exacte des héros qui luttèrent dans cette vaste arène, l'aspect des lieux aussi qui encadrèrent leur rude effort. Le portrait du commandant Nicolay qui prit Douaumont égale celui du commndant Raynal enseveli dans Vaux. Les régiments, les compagnies d'assaut vivent d'une admirable vie collective. Et la vérité, écrite avec dévotion, donne à cette oeuvre l'accent d'une chronique des croisades.

* * *

Science et Foi [1]

Deus scientiarum Dominus est.
I Reg., 2, 3.

Messeigneurs,

Messieurs les professeurs,

Chers élèves.

VOTRE présence au pied de cet autel est la reconnaissance de la vérité exprimée dans le texte de la Sainte-Ecriture que je viens de citer. C'est parce que, en effet, vous savez que Dieu est le souverain seigneur de la science aussi bien que de la nature, que vous venez en ce moment courber votre front sous sa bénédiction et ouvrir votre intelligence à sa lumière divine — *Deus scientiarum Dominus est.*

Je vois en même temps dans votre honorable démarche une protestation implicite contre ce postulat de la libre-pensée, si universellement proclamé hors de l'Eglise dont nous sommes les enfants, c'est à savoir que la pensée moderne doit jouir d'une liberté illimitée, que l'acquisition de la science devient impossible si l'esprit ne se sent libre et indépendant de toute contrainte dogmatique.

---

1 Allocution prononcée à la messe du Saint-Esprit, pour l'ouverture des cours de l'Université Laval, par monsieur Léonidas Perrin, p. s. s., le 3 octobre 1917.

C'est mon dessein, messieurs, dans cette courte allocution, d'examiner avec vous la valeur de cette affirmation.

Messieurs, la liberté illimitée de la pensée est une chimère ; elle est impossible et de fait elle n'existe nulle part dans ce monde. L'esprit humain est nécessairement limité par la vérité et, plus le domaine de ses connaissances se dilate et se perfectionne, plus l'intelligence se sent dominée et étreinte par le vrai : étreinte bienheureuse, liens précieux du savoir conquis à force de labeur et d'efforts, bienheureux esclavage qui fait l'ornement, la noblesse et la grandeur de l'homme.

Lorsque la science libre-penseuse réclame pour elle-même une liberté sans bornes et sans contraintes, que prétend-elle? Que veut-elle en réalité ?

Elle s'en est assez souvent expliqué par les discours et par les écrits de ses plus illustres représentants pour que tous le sachent clairement.

Pour ses maîtres, la liberté de l'esprit scientifique ne signifie qu'une chose : la négation formelle du surnaturel, du miracle, de la mission divine du Christ et de son Eglise. Le croyant, répètent-ils sur tous les tons, ne peut être homme de science ; les dogmes fixes et immuables, qui font le fond de sa croyance, sont des préjugés, des idées préconçues qui enlèvent tout essor à son intelligence, qui entravent cette liberté d'examen et de critique, qui est la condition nécessaire à l'acquisition de la science.

Tout d'abord, messieurs, le savant libre-penseur, lui, est-il privé de toute idée préconçue ? Le rationalisme serait-il une garantie contre tout préjugé intellectuel ?

Pour répondre à cette question, parcourons rapidement l'histoire lamentable de la pensée philosophique anti-chrétienne, depuis la Réforme jusqu'à nos jours.

Luther rejeta l'autorité infaillible de l'Eglise, gardienne autorisée de la vérité révélée; il ne voulut s'en tenir qu'à l'Ecriture et au jugement privé. Bientôt, Kant paraîtra, qui proclamera la faillite du surnaturel, qui rejettera avec la Bible toute religion positive, qui déclarera la raison autonome et indépendante, qui, partout, installera le rationalisme dans les universités de son pays. Mais, comme la raison laissée à elle-même et privée des protections que la foi lui assure est le plus puissant dissolvant de toute certitude rationnelle, on glissera rapidement sur la pente facile jusqu'au fond du gouffre béant.

Kant avait nié le surnaturel, Hegel par son étrange philosophie de l'identité des contraires proclamera à son tour la faillite de la raison elle-même et la déchéance de la divinité. L'athéisme le plus révoltant, sous le nom de monisme, pourra désormais s'asseoir en souverain dans la plupart des chaires d'enseignement supérieur et l'un de ces docteurs, dont le nom serait un outrage pour cette chaire sacrée, prononcera cette parole blasphématoire : le christianisme est la honte éternelle du genre humain.

En 1892, lorsqu'on discuta les lois scolaires au parlement impérial allemand, le chancelier affirma que la question se posait désormais entre le christianisme et l'athéisme. Il disait vrai et, dans la plupart des universités d'Etat de ce pays, et hors de ce pays, c'est l'athéisme qui triomphe, parcequ'il est indispensable à la science *moderne* de jouir d'une indépendance, d'une liberté illimitée: plus de place pour le Dieu créateur, et, à plus forte raison, pour le Dieu rédempteur !

Voulez-vous voir, maintenant, messieurs, comme l'esprit de ces soi-disant libres-penseurs s'est dépouillé de tout préjugé, de toute idée préconçue? Ils affirment sans preuves, et

comme postulats nécessaires, l'impossibilité du miracle et du surnaturel, l'éternité indépendante de la matière, la génération spontanée, l'origine simienne de l'homme, la similitude essentielle entre l'âme de l'animal et celle de l'homme. Ils affirment que le Christ n'est qu'un homme, que l'Eglise vivante et enseignante n'est qu'une société humaine. Les coryphées de cette science infidèle, en face des faits, ont dû admettre que tous ces postulats sont arbitraires et répudiés par la science réfléchie qui repose sur les données de l'observation ; et, cependant, ils y adhèrent parce qu'ils leur sont indispensables pour combattre le surnaturel et pour donner une base aux systèmes philosophiques auxquels l'esprit moderne prodigue ses faveurs.

Bien plus, comme il faut toujours une idole aux esprits qui ont renié Dieu, l'idole, ou plutôt les idoles de notre temps épris de lecture et de savoir, ce seront ces systèmes qui depuis la Réforme se succèdent, s'opposent et se multiplient indéfiniment ; et, ironie étrange pour les esprits progressifs de notre époque, la plupart de ces systèmes exposent, avec des mots nouveaux, les antiques erreurs que combattait jadis Aristote dans les gymnases de la Grèce ou qui florissaient avant lui dans les écoles de l'Orient.

La voilà, messieurs, cette science indépendante et progressive, cette divinité qui devait porter dans son sein la lumière, le bonheur et la paix des nations ! Saint Paul l'a caractérisée en deux mots : *Oppositiones falsi nominis scientiae* (Tim., 6, 20.) — Contradictions d'une science mensongère", et saint Jean dans l'*Apocalypse* (2, 24) l'appelle : "Les profondeurs de Satan — *Altitudines Satanae.* Du domaine des idées, ces doctrines sont descendues dans la pratique de la vie. Depuis des années l'enseignement officiel européen a banni des âmes l'idée de Dieu et avec elle tout a croulé, parce

que Dieu, et Dieu seul, est le fondement nécessaire de tout ordre, de toute autorité, de toute justice, de toute morale. Et le résultat c'est que nous voyons sous nos yeux, dans ce siècle de lumière et de civilisation, se dérouler le plus horrible carnage dont fassent mention les annales de l'humanité, preuve nouvelle, expérimentale, concluante, que c'est bien plutôt la rectitude morale que le progrès scientifique qui assure le bonheur des peuples. "Ils ont perdu le bien de l'intelligence", pourrions-nous dire avec le grand poète italien—*Hanno perduto il Ben dell' Intelligenza,* et avec l'apôtre : " *Sapientia huius mundi stultitia est* (I Cor., 3, 19.) — La sagesse de ce monde n'est que folie. "

Reportez maintenant, messieurs, vos regards sur le savant chrétien. Il n'a besoin d'aucun postulat arbitraire pour asseoir l'édifice de ses connaissances. Dans ses spéculations philosophiques, il prend pour prémisses les vérités primordiales que lui imposent les lois de la logique. Dans l'ordre admirable qui resplendit partout où la liberté humaine n'intervient pas, il saisit la révélation naturelle et éloquente d'une intelligence suprême ordonnatrice de tout ce qui est ; de la contingence évidente des êtres qui l'entourent, il remonte sans effort à l'existence de l'être nécessaire, éternel, immuable, source inépuisable et glorieuse de toute réalité,de toute beauté, de toute bonté. Des opérations intimes qu'il constate en lui-même et de leur nature, il déduit la spiritualité, la liberté, l'immortalité de son âme, et, de ces conclusions variées, jaillit la nécessité de la loi naturelle, de la morale et de la religion.

Veut-il donner à sa foi une base scientifique ? Il soumettra les Livres Saints aux lois ordinaires de la critique historique ; il concluera à leur authenticité. Les prophéties et les miracles que ces livres contiennent lui révéleront la divinité

du Christ et, sur le témoignage du Sauveur, il acceptera le dépôt entier de la Révélation.

Pour le savant croyant, la vérité, le devoir et la justice auront un caractère absolu et immuable, parce que ces notions ne sont en nos âmes que la réflexion de la loi éternelle, c'est-à-dire de l'intelligence de Dieu. Que l'on proclame la raison de l'homme autonome, aussitôt, ces augustes idées de vérité, de droit, de devoir revêtiront les caractères changeants et arbitraires de l'esprit humain pour se confondre avec les idées païennes d'utilité, de jouissance ou de force brutale.

Oui, messieurs, le savant chrétien croit aux dogmes et il trouve dans cette croyance le couronnement de ses connaissances naturelles en même temps qu'une protection pleine de sollicitude divine contre le danger de l'erreur. Et en quoi sa foi pourrait-elle ralentir, enrayer l'essor de sa raison vers l'acquisition du savoir humain ? Est-ce que les axiomes des sciences exactes sont un obstacle à l'étude des sciences morales ou historiques ? L'illustre Cauchy, la gloire des sciences mathématiques, qui avait le coeur d'un saint uni à l'intelligence d'un ange, l'immortel Pasteur qui confessait humblement que, s'il eût été plus savant, ce ne serait pas la foi du Breton qu'il aurait eu, mais celle de la Bretonne,ont-ils jamais trouvé dans leurs croyances un obstacle à la recherche scientifique ? Ils savaient que l'indépendance, hors de Dieu, est la licence et la révolte, que la liberté n'est pas pour l'homme le but suprême de la vie, mais qu'elle lui a été donnée pour acquérir le vrai, pour se conformer au bien et pour parvenir ainsi au bonheur qui lui est réservé.

Et que dire des sentiments de joie profonde qui éclatent dans le coeur du savant croyant, chaque fois qu'il lui est donné de soulever le voile mystérieux de la nature et de saisir dans une de ses lois une pensée du créateur? Quels accents

de reconnaissance font alors vibrer l'âme et les lèvres d'un Képler, d'un Newton, d'un Linnée, d'un Ampère !

Il n'est pas rare que la science athée conduise à la tristesse et même au désespoir. L'univers lui est une énigme indéchiffrable, l'origine et le but de la vie lui apparaissent enveloppés des plus sombres ténèbres, le tombeau n'est qu'un trou béant, terrible, mystérieux. Le savant croyant, lui, marche le front baigné dans la lumière ; sa vie ici-bas, nous dit la Sainte-Ecriture, est semblable à une lumière qui grandit toujours, jusqu'au jour parfait et éternel où il contemplera à jamais en Dieu la plénitude de la vérité, dont les rayons épars et affaiblis ont enchanté et quelquefois ébloui les années de son pèlerinage sur terre.

C'est la douce espérance que je vous souhaite de tout coeur, vénérés professeurs et chers élèves — *Amen !*

Les œuvres d'art mutilées [1]

LA direction du Petit-Palais vient d'organiser l'exposition la plus tragique et la plus émouvante qu'il soit possible d'imaginer : celle des oeuvres d'art mutilées par la guerre ou ravies à grand'peine à la dévastation des régions envahies, au gouffre de feu qui depuis vingt-sept mois engloutit toutes choses sur notre front.

Cette exposition est à la fois artistique et sentimentale, je veux dire que des chefs-d'oeuvre y voisinent avec des objets qui ont surtout pour nous un caractère de reliques.

Plus déchirante, plus affreuse que la vue d'un cimetière est la promenade que l'on fait en ce moment dans le Petit-

---

[1] M. Edmond Jaloux, le romancier déjà célèbre de l'*Ecole des mariages* et de *Le reste est silence*, appartient à la génération qui suivit immédiatement le symbolisme.

Venu assez tard à Paris, c'est en province, dans cette vieille province française si sérieuse et si pittoresque, qu'eut lieu toute sa formation intellectuelle, et c'est sans doute à ses longues méditations devant les paysages de Provence et au milieu d'une société extrêmement vivante et particulière qu'il dut de développer en lui, à un degré égal, et sa connaissance de la vie bourgeoise et son aptitude au rêve, enfin sa culture très solide et très étendue.

C'est pourquoi son oeuvre, déjà très abondante, embrasse des aspects de la vie intellectuelle qu'on n'a point l'habitude de voir réunis ensemble : il a signé d'admirables romans décoratifs et lyriques comme le *Jeune homme au masque* et le *Démon de la vie*, riches d'une sensibilité frémissante et exubérante et que l'on retrouve plus pure encore et plus essentielle dans les pathétiques poèmes en prose du *Boudoir de Proserpine*. Enfin, au cours de longues et méthodiques lectures, il est devenu un connaisseur parfait de toute la littérature européenne, et certaines de ses *chroniques* au *Gaulois* l'ont placé au premier rang des critiques synthétiques et vivants de sa génération.

L'étude que nous publions aujourd'hui a été spécialement écrite pour être insérée dans une publication canadienne. — *La Rédaction.*

Palais. En un cimetière, on se dit que, si jeunes qu'ils aient été ravis à ce monde, ceux qui dorment sous ces dalles et cette herbe, entre-mêlés aux racines des cyprès, sont cependant nés pour aboutir à ce coin de sol bénit. Ce repos leur était dès toujours promis. Mais ces oeuvres sorties de la main de l'homme, ces oeuvres faites pour durer, qui avaient survécu aux guerres, aux révolutions, on pouvait les croire éternelles, et voici qu'il nous faut les voir à demi ruinées, parce qu'un peuple a décidé d'infliger aux autres le plus affreux fléau qui soit.

Nous ne pouvons examiner en détail tout ce que M. Henry Lapauze et ses collaborateurs ont rassemblé, mais il nous faut cependant nous arrêter devant les plus significatives des oeuvres sauvées du cataclysme.

Voici d'abord le revêtement du choeur de la cathédrale de Verdun enlevé à grand peine pendant le bombardement. La fumée et l'humidité l'ont étrangement patiné, ont communiqué à sa couleur de boiserie je ne sais quelle teinte grisâtre à demi cinéraire. Il a été entièrement sculpté par un maître menuisier de Toul, nommé Lacour, en 1760. On y voit le plus délicieux arrangement d'attributs religieux et d'autres à demi galants comme dans les décorations de Watteau; à côté de symboles comme le Phénix et l'Agneau, les rubans et les coquilles se répètent, entre des encensoirs et des ostensoirs et certains objets usuels ajoutés naïvement par le décorateur comme des faisceaux de margotins.

On doit la conservation de ce magnifique choeur au sous-préfet de Verdun qui, avec l'aide de trois pompiers, alla sous le bombardement en dévêtir les murailles. La première pièce enlevée, tout vint comme se pèle un fruit, chaque morceau ne tenant l'autre qu'à l'aide de délicates chevilles, sans clou, ni vis. C'est ainsi qu'on a pu le remonter dans le Petit-Palais. Quelle belle leçon offrent ces sculptures aux ouvriers d'au-

jourd'hui ! Comme on y voit l'artisan amoureux de son métier, comme l'étaient ceux du Quattro-Cento !

Au milieu de ce choeur sont rangées des Vierges de bois peint qui proviennent des niches des murailles de Verdun. Replacées sur des socles, elles semblent s'étonner du silence et de la solitude qui les entourent, maintenant qu'elles sont loin de la vie populaire, de la douce vie des rues à laquelle elles présidaient.

Signalons aussi une Vierge du XVIème siècle, humble et douce, faisant la moue et portant un enfant joufflu et repu, fort à l'aise dans ses bras. Tout ce XVIème siècle provincial est en France si naïf, si gauche encore, si peu influencé par la Renaissance et tout près encore des images frustes du XIVème siècle et du XVème siècle !

Et puis, c'est une Vierge encore de bois peint, couronne en tête, le manteau rouge sur le dos, ayant l'air d'une reine de jeu de cartes, d'une Pallas ou d'une Argine! Elle vient d'un lieu dit Chapelle Sainte-Fine dont les communiqués ont parlé souvent.

Les plus étranges souvenirs se trouvent ainsi rassemblés. Voici, par exemple, l'enseigne de l'hôtellerie du Coq-Hardi dont les Verdunois sont si fiers. Il est tombé sous les obus, ce coq, mais il est à peine abîmé, tout son plumage s'ébouriffe, son oeil est rond et vif. Piété encore, il semble crier d'une voix sonore et riche à laquelle l'avenir va répondre. Et à côté, ce sont des canons offerts en 1873 par le gouvernement à la ville de Verdun pour honorer sa belle défense. Ils ont l'air démodé et pompeux, ces canons à haute roue. On les prendrait pour des canons de Louis XIV, sortis d'un tableau de guerre de Lebrun. On dirait que deux siècles les séparent de nos agiles et souples 75.

Nous ne pouvons nous attarder à chaque souvenir, devant chaque oeuvre d'art, mais il nous faut saluer cependant

cet humble morceau de bronze en forme de pilon. C'est le battant de l'église de Vauquois. C'est même exactement tout ce qui reste de l'église du village de Vauquois. De ce village pris, repris, farouchement disputé, rien ne demeure. Mais quand on dit rien, c'est vraiment *rien*. On ne sait même plus la place exacte de Vauquois, le sol est pilé, émietté, rompu comme s'il avait été écrasé par un gigantesque rouleau compresseur, réduit à un tel état de nivellement qu'il a cédé de cinquante centimètres environ. C'est une dévastation absolue et définitive.

Mais quel est cet étrange objet ? Il pend comme une longue grappe de fruits coloniaux, couleur de raisin de Corinthe, comme une chaîne tressée, une stalactite rougeâtre, rugueuse et bossuée. C'est une larme de plomb provenant de la toiture en fusion de la cathédrale de Reims qui a passé par une gargouille où elle s'est coagulée. Cet objet étrange et inhumain, cette forme pétrifiée de la douleur, c'est vraiment une larme de l'auguste cathédrale que les siècles d'ignorance avaient laissée debout et qui n'a pu résister à une ère de science et de progrès !

Mais l'image la plus terrible s'offre maintenant à la vue, c'est le calvaire du village de Revigny !

Qu'on imagine une croix à peu près nue, dont la partie médiane atteinte par le feu est noire et carbonisée jusqu'à une certaine profondeur du bois; elle ne tient debout que par miracle. Du Christ, il reste les deux pieds; le bas des jambes fendu à-demi dresse deux lames qui semblent deux tibias sanglants. D'une main clouée, on ne voit que la paume et trois doigts, et l'autre clou soutient le bras rompu, désarticulé à l'épaule et qui pend !

Cette vision est effroyable, c'est comme le symbole tragique de cette exposition. On dirait qu'avec ce Christ à peu près disparu toute pitié, toute charité, toute espérance ont quitté ce monde, chassées par ce peuple qui a voulu la guerre,

malgré tout et contre tous. Pour tracer une image de ce calvaire, toute photographie serait impuissante : il y faudrait Goya.

Oui, il faudrait la pointe de Goya pour rendre sensibles toutes les abominations de cette époque et toutes les tristesses répandues en ce moment dans le Petit-Palais. Lui seul a su montrer l'horreur de ces dévastations sous le ciel livide et tragique de ses eaux-fortes. Quel artiste aujourd'hui pourrait nous attendrir à son exemple avec ces lamentables choses qu'il nous faut voir ici, ces cloches rompues, pareilles à de grandes coquilles fossiles, ce Lion de beffroi d'Arras, à demi coupé et toujours furieux qui semble se débattre dans une agonie rugissante, ces chemins de croix en lambeaux, ces Christ aux membres déchiquetés, ces statues mutilées ?

Tous ces objets semblent devenus humains, à force de misère et de souffrance. Ils porteront témoignage devant l'avenir du martyre enduré par la France pour avoir trop cru en l'humanité et pour avoir, ayant amour de la paix, voulu écarter du monde le fléau qui le dévaste aujourd'hui !

Edmond JALOUX.

Grammaire historique du français

SON EMPLOI DANS L'ENSEIGNEMENT [1]

LA grammaire historique est une science qui étudie les origines, la formation et les développements de la langue.

Cette simple définition indique combien est vaste le champ de cette science. Par elle, nous apprenons que notre doux parler français est du latin qui a passé par diverses évolutions dont elle retrace les lois. Ainsi, elle montre comment les sons latins, sur les lèvres des Gaulois sont devenus d'abord des sons romans, puis des sons français. Son domaine s'étend d'abord à cette partie de la linguistique qu'on appelle la *phonétique,* science qui étudie les sons, ou mieux encore, les phonèmes.

Avec les sons on forme des mots. La source primitive de nos vocables est le vocabulaire du latin populaire tel qu'il était parlé en Gaule. Mais ce fonds primitif de la langue s'est enrichi de termes nouveaux, dûs à divers procédés, tels, entre autres: les emprunts, la dérivation et la composition. Cette science, qui s'occupe de la formation et de la forme des mots, s'appelle *morphologie.* C'est elle qui nous renseigne notamment sur l'histoire et le rôle des préfixes, des suffixes, des flexions, sur la place des termes, leur juxtaposition, leur com-

[1] Conférence prononcée, le 31 juillet 1917, à l'Université Laval de Montréal, durant les cours de vacances.

position, les doublets, et même les variations de sens (*sémantique*).

Mais les mots ne doivent pas être jetés au hasard dans le discours, ils suivent le fil de la pensée, sont rangés suivant un ordre logique. La science qui traite de cet ordre des mots a reçu le nom de *syntaxe*. Dans la grammaire historique, la syntaxe ne nous indique pas seulement d'une manière sèche les règles propres à chaque partie du discours, elle nous en donne la raison, le pourquoi.

Voulons-nous encore une vue d'ensemble de la langue, désirons-nous connaître ses débuts, ses diverses étapes, ses triomphes ? Recourons à la grammaire historique.

Ainsi, la grammaire historique embrasse la phonétique, la morphologie, la syntaxe, la sémantique. Elle fait partie de cette haute science appelée *philologie* qui, dans son acception la plus vaste, comprend, d'après un célèbre philologue, " l'étude de toutes les manifestations de l'esprit humain dans l'espace et dans le temps ".

La grammaire historique est donc riche, et le professeur qui sait l'exploiter avec habileté peut en tirer de précieuses ressources pour son enseignement.

* * *

D'abord elle sert à donner une intelligence plus nette de la langue et à en rendre l'enseignement plus instructif en même temps que plus attrayant. Joindre l'utile à l'agréable, n'est-ce pas un des premiers principes pédagogiques ?

Beaucoup d'élèves ont étudié les règles de la grammaire, les préceptes littéraires, les oeuvres des grands écrivains, et se sont eux-mêmes exercés à écrire quelques pages. Néanmoins, ils ont quitté le collège ou l'école sans savoir d'où venait la belle langue qu'ils maniaient, comment elle s'était for-

mée et développée. D'autres, plus curieux, plus ouverts, se sont posé des questions, ont cherché la solution de certains problèmes linguistiques sans obtenir de réponse. N'y a-t-il pas là des lacunes ? Oui, et elles peuvent être comblées par le professeur qui, à propos, fournira des éclaircissements. Mais cela exige une certaine initiation. Voilà pourquoi nous poserons quelques jalons de nature à guider dans les études instructives et attachantes de grammaire historique.

L'une des premières questions à élucider, au sujet de la langue, est celle de son origine. Relativement aux origines de la nôtre, les opinions ont été longtemps divergentes. A l'époque de la renaissance, les hellénisants prétendaient, en s'appuyant sur des étymologies bizarres, qu'elle était originaire du grec. Maintenant il n'y a plus de contestations sur ce point. Par les méthodes scientifiques, on est parvenu à établir d'une manière incontestable que le français vient du latin, ou mieux encore, que c'est du latin évolué, c'est-à-dire qui a subi une série de changements successifs et presque insensibles. Ainsi, le verbe français *voir* n'est rien autre chose que le verbe latin *videre* qui a d'abord produit *veir,* puis *veoir,* et finalement *voir*.

Les Romains ont fait la conquête de la Gaule au 1er siècle avant Jésus-Christ et y ont introduit l'usage de leur langue. C'est surtout par l'intermédiaire des soldats, des colons, des marchands, que le latin a pénétré en Gaule. Mais ces conquérants parlaient plutôt le *sermo plebeius,* c'est-à-dire le langage populaire, que le *sermo urbanus,* c'est-à-dire le latin littéraire. En effet, pour le langage, il existait à Rome des différences entre les classes élevées et les classes inférieures. Les patriciens se servaient du *sermo urbanus,* tandis que les artisans et les esclaves employaient le *sermo plebeius* ou *popularis*. C'est le latin populaire qui est devenu du roman d'abord, puis du français, sous l'influence des habitudes phonétiques et physiologiques des peuples gaulois.

L'évolution phonétique, suivant laquelle les sons latins sont devenus des sons français, n'a pas été brusque, mais inconsciente, graduelle et régulière. Elle a été *inconsciente*. Comme toute évolution phonétique, elle s'est produite indépendamment des individus. Elle ne fut pas le résultat d'un effort voulu. Elle se développa en vertu de conditions physiologiques auxquelles nous nous plions instinctivement. L'évolution phonétique a été *graduelle*. Selon la grande loi du moindre effort, les vocables s'altérèrent d'une génération à l'autre par une série de nuances imperceptibles. Ce n'est que lentement que *augustum* est devenu *août*. Conséquemment, dire que notre langue est née du latin est une expression impropre. Le français est du latin arrivé à une certaine période de son évolution dans un milieu donné. Notre langue est certainement loin du point de départ, et Cicéron ne l'entendrait plus. Mais Cicéron eût compris Quintilien, Quintilien Lactance, Lactance Grégoire de Tours, et ce dernier eût compris le scribe inconnu qui a transcrit le texte du *serment de Strasbourg*. L'évolution a été *régulière;* elle a obéi à des lois constantes. Etudier la phonétique du vieux français, c'est rechercher d'après quelles lois les sons du latin vulgaire ont abouti à d'autres sons dans notre langue,comment *ambulare,* par exemple, a produit *ambler*. Ces lois sont maintenant précises, de flottantes et conjecturales qu'elles ont été longtemps. Il sera bon d'en exposer quelques-unes et d'en faire l'application.

La phonétique comprend l'étude des voyelles et des consonnes. Dans une voyelle nous distinguons plusieurs éléments : la durée, l'accent, la position relative, le timbre. Nous ne nous arrêterons qu'à l'élément qui a tenu le principal rôle dans le développement du gallo-romain : l'accent. Dans l'accent on distingue encore la hauteur et l'intensité. L'accent de hauteur ou accent musical, qui existait chez les Grecs et les

Latins, consistait en une élévation de la voix résultant de la tension plus ou moins grande des cordes vocales. Bien qu'il ait exercé un rôle en latin comme en vieux français, nous ne pouvons nous y arrêter, car il est impossible d'en déterminer les caractères d'une manière précise.

L'accent d'intensité est une sorte de *forte* qui détache certaines syllabes dans la prononciation. C'est l'élément qui a le plus influé sur la formation de la langue.

On doit différencier en latin deux sortes d'accent d'intensité : l'accent principal et l'accent secondaire. L'accent principal est celui qui repose sur la tonique. L'accent secondaire est un renforcement de la voix sur toute syllabe initiale d'un polysyllabe. Moins intense que l'accent principal, il a, néanmoins, exercé une certaine influence sur le gallo-romain. Quand les Romains prononçaient le mot *bonitatem,* ils appuyaient plus fortement sur la syllabe *ta* que sur *bo,* et glissaient rapidement sur *ni* et *tem.* En résumé, tout polysyllabe latin est partagé, pour l'accent, en deux parties : une première qui porte un accent secondaire suivi ou non d'une ou deux atones, une deuxième qui commence par l'accent principal suivi d'une ou deux atones.

Ces préliminaires posés, on peut établir la loi générale suivante. Les syllabes accentuées en latin demeurent en roman, puis en français, les atones disparaissent. Exemple : tabulam, table ; bonitatem, bonté. Pour les lois particulières, il est impossible de les donner en détail. Voici les plus compréhensives : 1o La tonique latine demeure toujours en français comme tonique. Exemple : porticum, porche ; 2o Les protoniques non initiales tombent, c'est-à-dire que les syllabes latines qui précèdent la tonique et ne commencent pas le mot disparaissent en français. Exemple : bonitatem, bonté ; 3o Les posttoniques, c'est-à-dire les syllabes qui suivent la tonique, tombent, excepté la finale terminée par *a* qui aboutit à un *e* muet.

A l'aide de ces principes, il serait presque aussi facile de montrer les transformations du latin en français que, pour un chimiste, de faire voir que l'eau est un composé d'hydrogène et d'oxygène. Pour une expérience complète, il faudrait traiter chaque voyelle et chaque consonne individuellement : cela n'est pas possible dans une seule leçon. L'expérience faite avec la voyelle *a* tonique suffit à donner une idée de la phonétique et du traitement que chaque son peut recevoir. Ainsi : *a* tonique libre aboutit à *è* ou *é*. Exemple : m*a*re, m*er* ; *a* tonique entravé demeure tel quel : *arb*orem, *arb*re ; *a* tonique précédé d'une palatale (c, g, k, q) donne *ie* ramené à *e* : c*a*put, ch*ie*f, ch*e*f ; *a* tonique suivi d'une palatale devient *ai* : f*a*ctum, f*ai*t ; *a* tonique suivi d'une seule nasale produit *ain* : p*a*nem, p*ain*.

L'application de ces quelques principes de phonétique est suffisante à établir scientifiquement l'origine du français. Sur cette démonstration le professeur pourra appuyer les affinités que nous avons avec le génie latin. Ses affirmations auront de la solidité et du poids.

Les vocables résultant du latin populaire évolué constituent le lexique primitif de notre langue. Mais le lexique gallo-romain ne s'est pas pétrifié, il s'est développé comme tout être vivant qui croît. Il est tout naturel qu'un peuple comme celui de la Gaule, en contact perpétuel avec l'étranger, pénétré par les invasions, en activité constante, ait modifié sa manière de penser. De là, pour lui, la nécessité d'employer des mots nouveaux. Ces termes, il les a empruntés à l'étranger qui lui apportait quelque chose de ses moeurs et de ses institutions, ou bien encore il les a créés selon le besoin. Aussi nombreux sont les idiomes dont notre langue est tributaire : le gaulois, le breton, l'allemand ancien et moderne, l'italien, l'espagnol, l'anglais et un grand nombre d'autres.

Le gaulois, dominé de bonne heure par le latin, a fourni

des termes d'abord romanisés appartenant surtout à la vie rurale, tels que : arpent de *arependum,* charrue de *carruca.* Au breton nous devons, en particulier, des expressions maritimes, ou encore, des termes désignant des objets propres à la Bretagne. Exemples : goëland, dolmen, menhir. Les mots empruntés au grec, même ceux de formation populaire, sont très nombreux. Dans bien des cas, il est difficile de savoir s'ils sont entrés dans la langue directement, ou indirectement en passant par la forme latine. Exemples : baptême de *Baptisma,* baptisma, église de *Ecclesia,* ecclesia. Les rapports des Gaulois avec les peuples d'outre-Rhin, et surtout l'invasion des Francs au Ve siècle, ont introduit en Gaule une foule de termes qui ont trait notamment à la guerre et à la vie rurale. Exemples : balafre, bannière, canif, fief, etc. C'est particulièrement par le commerce et l'industrie que l'anglais s'est infiltré dans notre langue : budget, chèque, confortable, etc. A l'italien nous sommes redevables des mots concernant la musique, le chant et les arts : alto, carnaval, piano, etc. Pour signaler tous les emprunts, il faudrait parcourir la plupart des idiomes, même indiens, qui ont laissé des traces dans notre langue. Les emprunts qu'il importe de remarquer, ce sont ceux des savants qui, à partir du XVe siècle, ont tiré du latin et du grec les mots techniques et scientifiques, tels que : anatomie, télégraphe, aluminium.

Le français ne s'est pas contenté d'emprunter, il a aussi créé. Ses moyens de création sont la dérivation et la composition.

Des divers procédés de dérivation, le plus fécond réside dans l'emploi des préfixes et des suffixes. Par préfixes, on entend certaines particules, telles que *de, par,* qui, placées devant un mot, en modifient le sens ou en créent un nouveau : *dé*faire, *par*faire. Les suffixes sont des syllabes qu'on ajoute à la suite d'une racine pour en indiquer la nature : *ment*

ajouté à *facile* donne *facilement; age* joint à *coeur,* du latin *cor,* aboutit à courage. On peut encore créer des mots nouveaux en réunissant deux ou plusieurs vocables pour leur faire exprimer une idée qui se présente comme simple à l'esprit: chef-d'oeuvre, gentilhomme, timbre-poste.

Le lexique d'une langue et même sa syntaxe peuvent changer, mais elle demeure substantiellement la même tant qu'elle garde ses formes grammaticales, qui consistent surtout dans le système des déclinaisons et des conjugaisons.

Le latin exprimait la fonction des mots dans la phrase, non point par leur place ni au moyen de prépositions, mais par les flexions ou terminaisons. Pour marquer la possession, la langue latine se sert d'un cas appelé génitif: liber Petr*i,* le livre de Pierre. Ainsi, dans *liber Petri,* la terminaison *i* du génitif indique que le livre appartient à Pierre et sert à traduire l'idée exprimée par la préposition *de* en français. De bonne heure, les six cas de la déclinaison latine se réduisirent à deux, qui persistent en vieux français jusqu'au XIVe siècle. Finalement, c'est l'accusatif seul, la forme la plus usitée, qui survit dans le français moderne. La substitution des prépositions aux flexions résulte de trois causes: 1o La tendance des langues romanes à l'analyse, à l'emploi d'autant de mots qu'il est nécessaire pour traduire l'idée; 2o L'affaiblissement des finales qui ne se faisaient plus entendre dans la prononciation; 3o L'analogie qui a ramené tous les cas à l'accusatif, en vertu de sa propension à unifier la forme des mots.

Quant aux formes grammaticales des verbes français, ce sont celles des verbes latins, mais modifiées sous la pression de deux forces considérables: la phonétique et l'analogie. La connaissance de ces formes sera très utile pour expliquer l'orthographe et autres particularités. Quand je conjugue le verbe *vouloir,* au présent de l'indicatif: je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent; je remarque que la

forme change du singulier au pluriel. La raison de ce changement me sera fournie par la grammaire historique. C'est encore elle qui rendra compte du sens des voix, des modes, des temps, de leur formation, de leur classement, de leur emploi. Sur les graves questions linguistiques, la concordance des temps et des modes, l'origine du conditionnel et son équivalence, la grammaire historique nous livre des secrets précieux, des réponses longtemps cherchées.

A cause de ses formes flexionnelles, le latin jouissait d'une assez grande liberté pour ordonner ses mots dans la phrase. La syntaxe latine est plus souple que la syntaxe française. Ainsi, le latin peut construire : *Deus creavit coelum et terram,Coelum et terram Deus creavit,Coelum et terram creavit Deus* (Dieu créa le ciel et la terre). En latin, que le sujet soit placé avant le verbe ou après, on n'est pas embarrassé pour le distinguer, il suffit de reconnaître la terminaison du génitif. Ce sont donc les flexions qui, en latin, servent à indiquer le rôle des mots dans la phrase.

Le français ne possède pas les mêmes ressources. Dans notre langue, nous reconnaissons le sujet et le régime surtout par leur position. Fénelon, dans sa *Lettre sur les occupations de l'Académie française*, exprime d'une manière pittoresque notre ordre syntaxique un peu raide : " On voit toujours, dit-il, venir d'abord un nominatif substantif qui mène son adjectif comme par la main. Son verbe ne manque pas de marcher derrière, suivi d'un adverbe qui ne souffre rien entre deux, et le régime appelle aussitôt un accusatif, qui ne peut jamais se déplacer. " Le correctif à ce jugement ironique sur la construction française a bien été apporté par Voltaire : " Le génie de cette langue (la française) est la clarté et l'ordre. " Il n'en demeure pas moins vrai que l'allure de notre syntaxe pourrait être encore plus dégagée. L'usage de ranger au gré les mots dans la phrase, usage encore en honneur dans le

vieux français, a disparu de la langue moderne. Il n'est plus loisible de construire comme dans le *serment de Strasbourg*, le plus ancien monument de la langue romane : *in quant Deus savir et podir me dunat* (autant que Dieu savoir et pouvoir me donne).

Quant aux multiples règles et particularités de morphologie et de syntaxe, il est réellement impossible de les exposer. Il sera avantageux de les étudier dans les ouvrages spéciaux pour mieux pénétrer le génie de notre langue, et, partant, pour l'enseigner d'une manière plus lumineuse.

* * *

Nous possédons une vue d'ensemble de la grammaire historique et de son emploi. Comment l'enseigner ?

D'abord, nous ne devons pas songer à l'enseigner d'une manière assidue et régulière comme une matière fondamentale. Les programmes, qu'on regarde comme surchargés, ne le permettent pas. Vouloir, dans l'enseignement même secondaire, imiter les universités européennes qui consacrent à l'étude du vieux français et de la grammaire historique une heure par semaine, ce serait donner dans l'excès. Bien qu'elle soit très utile, la grammaire historique doit s'en tenir à son rôle d'auxiliaire. C'est plutôt occasionnellement que le professeur s'en servira soit pour piquer la curiosité de ses élèves, soit pour leur fournir la clé de certaines difficultés linguistiques.

Le principal emploi se fera dans l'explication des textes ; l'enseignement d'une langue n'est vivant et pratique que s'il repose sur les meilleurs auteurs. Un élève qui a passé par les classes de lettres peut-il se flatter de connaître sa langue s'il ne comprend pas les auteurs du moyen-âge et des siècles qui ont préparé l'époque classique ? Il est convenable qu'un

jeune humaniste possède des notions scientifiques, au moins rudimentaires, sur les origines, la formation et les développements de la langue. Un bachelier ès lettres devrait être en mesure de démontrer scientifiquement que le parler apporté sur les rives laurentiennes par les colons et les seigneurs du XVIIe siècle est réellement du français.

L'enseignement de la grammaire historique, comme tout autre d'ailleurs, doit être gradué et proportionné à l'intelligence des élèves. Dans les classes de grammaire, par exemple, on fera un court historique de chacune des parties du discours, pour que le sens en soit mieux saisi. Au chapitre de l'article, on expliquera pourquoi ce mot sert à déterminer. Le professeur dira que l'article provient d'un démonstratif latin. Comme les Romains l'employaient à défaut d'article, quand ils voulaient déterminer un nom, l'article a fini par prendre la valeur d'un déterminatif. A l'aide du tableau noir, on pourra faire entendre, même à de jeunes élèves, que l'article *le* est la dernière syllabe de *illum, lum* évoluée; *du* est la contraction de *de le* qui a abouti d'abord à *del,* puis à *deu,* enfin à *du.* Des explications analogues, et plus instructives encore, sur les parties les plus importantes du discours, mettront du jour dans l'esprit des élèves.

Dans les classes d'éléments latins et de syntaxe latine, l'on est obligé, pour donner l'intelligence du grec et du latin, de disséquer les éléments des mots : radical, préfixes, suffixes, désinences ou flexions. On y pourra donc plus aisément traiter de la formation des vocables. Ne serait-il pas facile d'exercer les élèves à former des mots avec des préfixes et des suffixes ? Ce travail constitue un exercice de vocabulaire très fructueux dans les classes inférieures. Si on sait y mettre de la vie et de l'intérêt, il contribue à délier l'esprit. Par des questions soigneusement préparées, le professeur obtiendra facilement la formation d'un grand nombre de vocables. Qu'il

écrive au tableau noir, et en colonnes, une série de suffixes, par exemple, *sse, té*: qu'il place devant chacun un adjectif qui suggèrera un substantif, et qu'ensuite il demande qu'on en forme d'autres sur ce modèle. Il verra les petites têtes entrer en activité, puis les dérivés s'aligner nombreux. N'est-ce pas là un moyen efficace d'enrichir ce vocabulaire dont on déplore la pauvreté ? Le même exercice, accompli avec les préfixes ou par le procédé de la juxtaposition, ne serait ni moins fructueux ni moins intéressant.

Dans la classe de versification, on fera marcher de front l'explication des règles de la quantité et de l'accent: le professeur jouira ainsi d'une plus grande facilité pour exposer quelques lois fondamentales de phonétique et en faire l'application.

C'est surtout dans les classes d'humanités qu'on pourra tirer parti de la grammaire historique en l'appliquant aux textes. Sans les explications qui reposent sur la grammaire historique, les textes anciens, si intéressants par leur richesse verbale et leur originalité, demeurent énigmatiques et, partant, sans attrait. Des éclaircissements sur certains points particuliers aideront à mieux comprendre le parti qu'on peut tirer de cette science.

La locution *bachelier ès lettres* tombe sous les yeux de nos élèves. Nous en profitons pour leur demander, afin de mieux fixer leur attention, le sens de *ès*. Comme ils l'ignorent, nous leur répondrons que *ès* est le résultat de la contraction de *en les*, devenu *els*, puis *ès*. Finalement, la préposition *en* ayant été remplacée par *dans*, la locution, *bachelier ès lettres*, signifie " bachelier dans les lettres ".

Une autre fois, ce sont les expressions *grand'mère, grand' route*, que nous rencontrons. Des renseignements sur l'origine du féminin dans les adjectifs aideront les élèves à comprendre que l'adjectif *grand* peut s'employer avec un nom

féminin. A l'appui de cet allégué, nous citerons un exemple tiré de l'ode de Ronsard à du Bellay :

> Nous avons, du Bellay, *grand faute*
> Soit de biens, soit de faveur haute.

Dans les adjectifs latins se déclinant à l'accusatif féminin singulier sur *bonum*, *m* final est tombé; puis *a* final de bon*a* est devenu *e*; puis *n* a été doublée, d'où *bonne*. Il y avait d'autres adjectifs qui se déclinaient sur *fortis* dont l'accusatif singulier marculin et féminin est *fortem;* la finale *em* disparaissant, il reste *fort* pour le masculin et le féminin. C'est pourquoi, dans l'ancienne langue, *grand* devant *route* est le féminin régulier. Plus tard, vers le XVe siècle, les savants ont ajouté une apostrophe pour compenser, en quelque sorte, la suppression de l'*e* muet. C'était une erreur et une preuve d'ignorance. Dans l'ancienne langue, ce n'était pas une faute de supprimer l'*e* muet, c'était la formation régulière. Dans le parler moderne, *e* a été rétabli, dans les adjectifs français venant d'adjectifs masculins qui se déclinaient sur *fortis*, à l'accusatif *fortem*. En vieux français on disait régulièrement et correctement, *femme fort, grand mère, grand route,* sans e muet et sans apostrophe. Donc, l'orthographe moderne de ces mots n'est qu'un vestige de l'ancienne langue, qui avait ses lois et son orthographe tout aussi logiques que celles de notre parler actuel.

Le touriste qui voyage en Suisse entend assez fréquemment ces mots: septante, nonante, pour soixante-dix, quatre-vingt-dix. C'est par analogie avec les formes quarante, cinquante. Pourquoi *délices* est-il masculin au singulier et féminin au pluriel ? Il est féminin au pluriel, parce qu'en latin, il s'employait surtout au pluriel; en vieux français, il prenait donc le genre du mot *delicias*, qui est féminin. Il est mascu-

lin au singulier, parce que le singulier vient du neutre *delicium*, auquel les savants ont attaché le genre masculin.

Vous avez souvent entendu prononcer une *estatue*, un *escapulaire*. Comment cette prononciation s'est-elle introduite? Sous l'influence de l'analogie. Un *e* prosthétique fut placé, pour le besoin de la prononciation, devant les mots commençant par *s* suivie d'une consonne, comme *scala* qui a produit *eschelle*, puis *échelle*. Cet usage a amené, dans la prononciation populaire, un *e* prosthétique devant les mots de formation savante comme *statue*, tiré directement du latin *statua*. Lorsque nos paysans prononcent *estatue*, ils ne sont pas si coupables; ils ne font qu'appliquer la grande loi de l'analogie, employée souvent d'une manière bien plus inopportune.

Quand on lit les oeuvres des écrivains du XVIe siècle, écrites suivant l'orthographe alors usitée, on remarque des bizarreries. Ainsi, dans la description de la *Vallée de Chamonix* par saint François de Sales, on trouve les mots: *savait* et *moi* écrits *scavait* et *moy*. Ces graphies étranges s'expliquent par l'influence de la tradition et des savants. Au XVe siècle, les latinisateurs introduisent dans les vocables des voyelles et des consonnes pour attester leur parenté avec les mots latins. Ils oubliaient que ces mots avaient passé par les diverses étapes de l'évolution régulière. Bien plus, les scribes, dont les goûts étaient souvent artistiques, se plaisaient à remplacer la lettre *i* par *y*, qui se prêtait plus docilement aux fioritures et aux enjolivements.

Dans sa conférence intitulée *la Langue française au Canada*, et lue devant l'*Union catholique* de Montréal, le 10 mars 1901, M. J.-P. Tardivel a démontré péremptoirement que nos Canadiens du XVIIe siècle et du XVIIIe parlaient la langue alors usitée à Paris et même à la cour de Louis XIV. Quand nos *habitants*, il y a vingt-cinq ans et même à une époque plus reculée, prononçaient *dret*, je *cré*, je *crayais*, qu'ils

prononcent encore de même, ils étaient et ils sont dans la vieille tradition. Les preuves que le directeur de la *Vérité* apporte, reposant en majeure partie sur les témoignages, sont extrinsèques. A l'aide de la grammaire historique, on peut fournir des preuves intrinsèques. On peut démontrer scientifiquement que le langage de nos aïeux était réellement du français. L'expérience faite sur les deux mots *dret,* je *cré,* pourra être appliquée aux autres vocables. *Dreit* vient du latin *directum. E* tonique entravé aboutit à *e* ouvert, c'est-à-dire *à,* d'où *dret.* Je *crei* origine du latin *credo.* La finale tombe et la tonique *e* libre aboutit à *ei,* puis *oi.* C'est pourquoi on a d'abord prononcé je *crei,* puis je *croi,* sans *s,* enfin on a ajouté une *s* analogique.

Un commentaire, même bref, d'un texte qui n'est pas des plus anciens, démontrera l'utilité de la grammaire historique à qui veut goûter la langue si savoureuse des écrivains antérieurs à la glorieuse époque classique. Le huitain est extrait du *Testament,* poème capital de Villon, l'un des poètes les plus populaires du moyen-âge, quoique en ait dit Boileau :

Je plaings le temps de ma jeunesse,
Ouquel j'ay plus qu'autre gallé,
Jusqu'à l'entrée de viellesse,
Qui son partement m'a celé.
Il ne s'en est a pié allé,
N'a cheval ; hélas ! comment don ?
Soudainement s'en est vollé
Et ne m'a laissié quelque don.

Plaings: ne vient pas de *plango,* qui aurait donné en français *planc;* le *g* n'a aucune raison d'être, c'est le *g* de plangire; l'*s* finale est analogique.

Ouquel: est mis pour *en lequel,* développement de *in quo* latin. On devrait avoir *elquel. El* devant une consonne se

vocalise en *eu;* comme *eu* est atone et proclitique, il devient *ou;* voilà pourquoi Villon a écrit *ouquel* pour *lequel.*

Ay: graphie du XVe siècle pour *ai.*

Gallé: signifie s'amuser. C'est un mot d'origine germanique, *wall,* s'agiter. Le *w* germanique aboutit en français à un *g.*

Entrée: D'après la mesure de ce vers, le deuxième *e* qui est muet doit se prononcer, ce qui est interdit par notre métrique actuelle. C'est un exemple du caractère traditionnel du vers français; l'*e* muet joue encore un rôle.

Viellesse: Cette graphie indique la mouillure de *l* représentée par la double l (*ll*). Ce son de *l* mouillée n'existe pas en latin; le français tâtonne encore pour rendre un phonème relativement nouveau dans notre langue.

Qui: se rapporte à *temps.*

Partement: Substantif composé d'après le verbe *partir,* primitivement *se partir* qui signifie se séparer, se diviser. Conséquemment, le poète veut faire entendre que le temps s'est séparé de lui, qu'il s'est enfui.

Dans les quatre premiers vers de ce huitain, Villon exprime donc la tristesse plaintive qu'il éprouve à voir fuir le temps de sa jeunesse, où il s'est amusé plus que tout autre.

Ne: Négation originaire du latin *nec* qui a abouti à *ne,* puis à *ni.*

Pié: Pour pied; le *d* final était tombé et il n'est pas encore rétabli; il faudra attendre la Renaissance pour que les lettres étymologiques soient restituées.

A pié, intercalé entre *s'en est* et *allé,* est une construction calquée sur le latin et qui marque que notre langue est plus proche de ses origines.

S'en est allé: Dans toutes les langues romanes, on peut conjuguer les verbes intransitifs avec le pronom réfléchi, ce qui nous reporte au bas latin. Par le pronom réfléchi, on indi-

quait le caractère plus intense de l'action restant en communication avec le sujet. C'est une sorte de transposition populaire de la voix moyenne. Au moyen-âge, on pouvait conjuguer *se fuir* pour *fuir, se courir* pour *courir*. Avec les verbes de mouvement comme *aller* on se sert de l'adverbe *en* pour les renforcer. Cette méthode ne s'est pas généralisée au moyen-âge.

Ce vers est un trait d'originalité rappelant bien le poète bohème qui a erré à pied sur les routes. Pour un pauvre hère, qu'y a-t-il de plus triste que de voir le temps de la belle et allègre jeunesse s'en aller ainsi, pédestrement, à l'époque de la caducité ?

Hélas: Interjection, dans laquelle on reconnaît l'interjection *hé,* puis l'adjectif *las* qui signifie " abattu ". *Hélas* équivaut donc à : *Hé que je suis las.* Cette interjection est à comparer avec l'expression : de guerre lasse.

Don: Pour *donc;* le *c* étymologique ne sera rétabli que plus tard. *Donc,* rimant avec le substantif *don,* nous aide à comprendre pourquoi les Français prononcent un peu faiblement ces lettres étymologiques. La mollesse avec laquelle les Français laissent tomber certaines finales est justifiée par de longues habitudes phonétiques et physiologiques.

S'en est vollé: Mis pour *s'est envollé.* L'adverbe *en,* séparé de *vollé* par *est,* forme une thèse, figure qui indique qu'un mot a été, pour ainsi dire, partagé en deux tronçons, par un autre mot qui s'interpose. Virgile use et abuse de ce tour.

Laissié: Du latin *laxare.* Pour expliquer la transformation du vocable *laxare* en *laissié,* il faut recourir aux lois de la phonétique, que nous avons exposées sommairement au début de cette conférence. *A tonique,* placé devant une palatale, aboutit à *ie; a* protonique suivi d'une palatale produit *ai.*

Quelque, à la place de *aucun*. Nous construirions aujourd'hui : " Ne m'a laissé *aucun* don ".

Dans les deux derniers vers de cette strophe, le poète lyrique exprime le regret d'avoir gaspillé follement sa jeunesse ; il ne lui reste plus rien, aucun don, de ses dissipations. Quelle amère tristesse !

Villon, le poète vagabond, donne donc à réfléchir aux frivoles, aux viveurs ; il les invite, par le néant qu'il fait planer sur les plaisirs éphémères, à mieux profiter du temps.

Le commentaire, même rapide, de cette strophe, nous rendra mieux compte de l'intérêt que nos élèves prendraient aux études de textes, pourvu qu'elles fussent faites de manière à les instruire et à les captiver.

* * *

Une science qui ouvre des horizons nouveaux sur la langue, qui permet d'en saisir le génie avec plus de netteté et d'en savourer les finesses, mérite à bon droit l'attention des professeurs et des éducateurs consciencieux. Telle est la grammaire historique. Par elle, l'élève, connaissant mieux la noble origine de sa langue et ses affinités glorieuses, l'aimera davantage et saura la défendre, à l'occasion, avec plus de conviction. Quand on viendra lancer à la face d'un jeune humaniste canadien-français renseigné en matière de langue cette affirmation, aussi erronée que grossière, que nos aïeux ne parlaient qu'un vulgaire patois, il pourra se dresser hardiment, corriger le mensonge et prouver scientifiquement que le parler de ses ancêtres était le français de Corneille et de Bossuet.

Mettre dans l'enseignement de notre langue une dose convenable de grammaire historique, ce n'est donc pas seulement faire l'oeuvre du savant et du pédagogue soucieux d'appliquer

les méthodes les plus efficaces; c'est encore agir en patriote sage et résolu à ne rien négliger pour tremper fortement l'âme de notre jeunesse canadienne-français. Que l'enseignement du français dans nos classes fasse de nos élèves des Canadiens français plus fiers de leur race et de son verbe si pur, c'est notre ambition à tous. A cette oeuvre, à la fois éducative et patriotique, la grammaire historique peut apporter un précieux appoint. Souhaitons qu'elle coopère efficacement à la conservation du doux parler des aïeules et des aïeux sur les lèvres fraîches de nos neveux et arrière-petits-neveux.

Père D. CHARETTE, c. s. v.,
séminaire de Joliette.

Sciences naturelles au Canada *

L'ÉTUDE DES SCIENCES NATURELLES
SON DÉVELOPPEMENT CHEZ LES CANADIENS FRANÇAIS

PLAIDER la cause délaissée des sciences naturelles et faire sur ce sujet l'examen de conscience détaillé des Canadiens français, telles sont—le titre l'indique d'ailleurs — les deux idées qui forment le cadre très simple de cette étude.

Il est notoire pour tous ceux qui ont abordé ce sujet que nos compatriotes sont, en général, absolument indifférents à ce genre d'études. Nous voudrions d'abord indiquer brièvement: que cette indifférence est injustifiable ; qu'elle est nuisible et a nui en effet au progrès économique dans la province de Québec ; qu'enfin les sciences naturelles ont une haute valeur éducative qui leur assure une place importante et bien déterminée dans la culture générale.

1. *L'indifférence à l'égard des sciences naturelles est injustifiable*

Est-il nécessaire de le démontrer? Nous habitons un pays merveilleusement favorisé par la nature, qui doit le meilleur de sa richesse et de son développement à ses productions naturelles, à la fécondité de son sol. L'histoire géologique de ce pays se confond avec celle de la naissance du globe, et personne n'ignore que, malgré l'appellation de *Nouveau-*

*Conférence prononcée à l'Université Laval de Montréal, le jeudi 2 août 1917, à l'occasion des cours de vacances.

Monde, la région laurentienne, ce que l'on appelle le *bouclier canadien,* est la plus ancienne formation terrestre. Cette formation archéenne, les géologues du monde entier la connaissent et l'étudient. Pendant qu'à l'étranger une multitude d'hommes de science ou simplement cultivés connaissent par exemple l'*Eozoon canadense* de Dawson, s'intéressent à cette controverse qui prétend dater l'apparition de la vie sur le globe, combien parmi les Canadiens français, hommes instruits, professeurs même,ont vu des échantillons de ce célèbre pseudo-fossile, ou pourraient en causer pertinemment pendant deux minutes ?

Notre flore et notre faune sont extrêmement riches et variées. Les naturalistes des Etats-Unis, voire même de simples touristes, consacrent des mois d'étude à notre sol québecquois, pendant que nous faisons de l'auto ou de la pêche à la ligne ! Sait-on que, depuis quinze ans environ, l'université Harvard, de Cambridge, travaille à l'exploration systématique de la flore de la Gaspésie, de la côte nord et des îles de la Madeleine ? Sait-on que la géologie de la région gaspésienne fait l'objet d'études spéciales de la Commission géologique de l'Etat de New York, et que M. George Henry Clarke a publié aux frais de cette institution un luxueux in-quarto auquel nous n'avons rien à comparer ? Sait-on enfin que, depuis nombre d'années, l'*Arnold Arboretum,* établissement dépendant de la même université Harvard, poursuit ici même sur l'île de Montréal des études importantes sur l'un des groupes les plus importants de la flore américaine ? Je veux parler des aubépines, des vulgaires " cenelliers ", le nid de guêpes de la botanique sur ce continent. Les espèces en sont nombreuses — plus de 1 000 à l'heure présente — extrêmement instables ou variables, et leur distribution géographique comme leur distinction spécifique posent de multiples problèmes que la science s'emploie laborieusement à résoudre.

Or, il appert que notre pays est terre d'élection pour ces végétaux. Le savant Charles Sprague Sargent, l'auteur de l'incomparable *Silva of North America,* nous écrivait un jour: " Votre vallée laurentienne, et particulièrement les environs de Montréal, est l'un des endroits les plus riches du monde entier en espèces d'aubépines. " Ajoutons que ce botaniste a déjà décrit, figuré, publié au moins une cinquantaine d'espèces sur l'île de Montréal et ses environs.

Que faisons-nous pendant ce temps ? Je sais bien tout ce que l'on peut répondre et objecter : que le principal passe avant l'accessoire, que le pays est jeune, que les grandes luttes nationales et religieuses, la question capitale de la survivance absorbent l'activité des meilleurs esprits. Ces objections ne font qu'exprimer différemment les faces d'une même idée dont nous prétendons, au contraire, tirer un argument puissant. Précisément, une question angoissante se pose en ce pays. Y a-t-il, y aura-t-il une science française en Amérique ? Nous sommes, il faut l'avouer, en mauvaise posture. Parcourez la liste des membres de notre Académie canadienne, la *Société royale du Canada.* Où sont,dans la section scientifique, les noms des Canadiens français ? Et dans la collection des *Mémoires* où sont leurs travaux ?

Et cependant tout se tient dans la vie d'un peuple. N'allons pas oublier les leçons de l'histoire ! Rappelons-nous que dans le célèbre " Rapport " où il concluait à la nécessité de la fusion des races en ce pays, lord Durham écrivait cette phrase: " Ils sont un peuple sans histoire et sans littérature. " La première partie, si on l'entend de certaine façon, était une calomnie; la seconde était une demi-vérité, dont M. l'abbé Chartier a dit récemment ce qu'il faut penser. [1] Mais ce coup de fouet doit nous réveiller, cette leçon nous profiter. Pour

[1] Emile Chartier, *Autour d'un mot fameux.* — *Revue Canadienne,* août 1917.

survivre il nous faut être dignes de vivre, et, au milieu des races positives qui nous entourent et nous guettent, imposer dans tous les domaines des preuves irrécusables de notre activité et de notre génie particulier, ce génie français qui, certes, n'est pas rebelle à la culture scientifique proprement dite.

N'oublions pas non plus que chaque nouvelle incursion de la science étrangère sur notre sol, si elle ajoute au capital intellectuel de l'humanité, est en quelque sorte irréparable du point de vue national. La loi de priorité des découvertes scientifiques est inviolable dans tous les pays civilisés, et même quand la province de Québec comptera vingt millions de francophones, même quand, dans notre université Laval, chaque branche des sciences naturelles aura sa chaire spéciale, il y a telle gentille fleurette de chez nous qui portera, rivé comme un boulet, un vocable anglo-saxon, latinisé de force. Tout cela parce que nous dormions ou nous chicanions au moment où, par des mains étrangères et à notre insu, la science botanique se bâtissait chez nous. Les empiètements, les envahissements de l'anglais sur le français dont nous nous plaignons dans le commerce, l'industrie et les services publics, ne sont rien à côté de ceux dont fatalement, et uniquement par notre incurable indifférence, nous sommes affligés sur le terrain scientifique.

2. *Notre indifférence à l'égard des sciences naturelles a nui à notre développement économique*

On n'en saurait douter. Nos vraies richesses, celles qui ne sont pas factices, qui ajoutent à la richesse générale, se tirent évidemment du sol, de l'agriculture et des industries connexes, des pêcheries et des mines.

Qui oserait dire que l'agriculture est une science avancée chez nous ? Que ceux-là répondent qui, avec une compétence

et un courage dignes d'un meilleur succès, essaient de secouer l'apathie du cultivateur et de le faire sortir de la routine séculaire. Or, il serait oiseux de montrer les liens étroits qui unissent la science primordiale de l'agriculture aux sciences naturelles. Que d'insectes nuisibles on pourrait rendre anodins avec une connaissance plus exacte de leurs mœurs, de leur évolution et de leurs ennemis ! Il n'est pas besoin de rappeler les ravages de la *doryphore à dix lignes* dans nos cultures de pommes de terre, ni les millions que le *Nematus Erichsonii* a fait perdre à l'industrie forestière. Que de plantes indigènes inconnues ou considérées comme sans valeur et qui pourraient devenir source de richesse pour des régions jusque-là délaissées ! Ouvrons ici une parenthèse pour illustrer notre pensée.

L'usage du thé est une coutume anglaise que nous nous sommes laissé imposer depuis à peine un siècle. Le thé coûte cher et ne vaut peut-être pas grand'chose pour notre tempérament particulier. Pourquoi ne pas tenter de lui substituer un produit indigène ? Il y a dans la flore du Québec au moins cinq ou six plantes qui remplaceraient avantageusement le thé chinois sans bouleverser nos habitudes gustatives. Citons la *spirée à feuilles de saule* qui couvre tant de terrains incultes, le *lédon du Groënland* qui prospère dans toutes nos tourbières et dont la culture mettrait en valeur d'immenses étendues aujourd'hui complètement perdues. Pourquoi n'étudie-t-on pas scientifiquement cette question et d'autres analogues ?

La guerre actuelle a montré combien la routine, la force acquise sont tyranniques. Sous l'énergique impulsion de la nécessité l'on a, en effet, cherché des substituts, des succédanés à nombre de produits réputés indispensables. Et voici qu'en beaucoup de cas le succédané s'est trouvé, à l'expérience, supérieur à la denrée primitive dont l'usage sera peu à peu abandonné. C'est à ce genre de recherches que se livre le

fameux *Bureau des industries végétales* de Washington. Il nous souvient avoir lu que, lors de la création de ce bureau, une partie de la presse agricole américaine trouva que c'était bouillie pour les chats et réclama la disparition de ce coûteux organisme gouvernemental. L'on s'accorde aujourd'hui à reconnaître que les millions qu'a coûtés l'établissement de cette institution sont infimes en regard des immenses bénéfices qu'en ont retirés les agriculteurs.

Et pour toucher d'un mot à l'industrie forestière, est-ce qu'une connaissance plus exacte des conditions écologiques de nos précieux bois de commerce n'aurait pas, en servant de base à une sage législation, empêché leur destruction inconsidérée ?

3. *Valeur éducative des sciences naturelles*

On nous permettra d'insister sur ce point. Derrière l'enseignement, l'éducation reste toujours l'oeuvre par excellence, l'oeuvre qui, au fond, nous tient le plus à coeur. Aucun de nous, professeurs chrétiens, n'est partisan de la science purement objective, de la science pour la science. La poursuite loyale de la vérité et, pour particulariser, la connaissance toujours plus approfondie de notre royaume sous le ciel, nous apparaissent comme un facteur puissant de perfectionnement moral. Aussi y a-t-il lieu d'étudier quelle contribution l'étude des sciences naturelles peut apporter à la grande oeuvre de l'éducation.

Parlons d'abord de l'éducation physique. On ne peut nier que, en raison des conditions défavorables où nos élèves sont le plus souvent placés, la plupart des études auxquelles nous les appliquons ne se fassent plus ou moins au détriment de leur santé. Gratry a un mot sévère pour le régime scolaire des pays dits civilisés : " Ce régime, dit-il, auquel les hommes

soumettent les enfants, et qu'ils ne voudraient pas s'imposer à eux-mêmes. " [2] Dure nécessité, inhérente aux conditions factices de la vie moderne! Mais voici au moins une science privilégiée, une science de plein air, dont les secrets se lisent à même les pages fleuries du grand livre du bon Dieu! Quoi de plus hygiénique, de plus revigorant que ces courses au hasard des bois et des champs — la vraie méthode des sciences naturelles ! Avec le goût de la nature, nulle promenade de collège n'est ennuyeuse, nulle villégiature monotone. L'enfant, le jeune homme, la jeune fille sont attirés dehors. A chaque pas, ils rencontrent des objets connus, étudiés déjà, mais qui se présentent sous des aspects nouveaux ; à côté, ils en découvrent d'inconnus, mais qui généralement s'organisent dans les cadres déjà construits. Nouvelles inquisitions, nouvelles jouissances, nouvelles sources d'idées ! L'homme est ici dans le milieu naturel que Dieu a fait pour lui, bien différent de celui qu'il s'est créé socialement. Rien de bien étonnant si, chez le naturaliste en campagne, les fonctions physiques sont dans le meilleur équilibre possible.

L'éducation physique n'est pas tout, mais ce bel équilibre qu'elle établit contribue merveilleusement à préparer l'esprit et le coeur à l'oeuvre plus haute de l'éducation intellectuelle et morale. Et l'on ne saurait croire combien, mis à cette dilatante école de plein air, les enfants et les jeunes gens écoutent et retiennent, observent et découvrent. Anatole France, qui est parfois bon psychologue, revenant sur les souvenirs de son enfance, écrit " que l'on n'apprend qu'en s'amusant ", [3] et cette affirmation, que les professeurs du type sévère trouveront paradoxale, contient beaucoup de vrai. Au cours des jeux on peut battre les enfants comme plâtre:

---

[2] Gratry, *Les Sources.*

[3] Anatole France, *Le crime de Sylvestre Bonnard.*

c'est pour rire! Au cours des promenades on peut leur enseigner ce que l'on veut: ce n'est pas une leçon! L'attirail professoral produit souvent sur l'élève l'effet désastreux de la vue de leur plume chez certains hommes de lettres.

Les sciences naturelles contribuent à l'éducation intellectuelle en développant l'esprit d'observation et le sens esthétique; en fournissant une base solide aux études supérieures, aux sciences philosophiques et morales. Nous ne ferons que toucher légèrement quelques-uns de ces points.

Les sciences naturelles sont essentiellement des sciences d'observation et, comme l'écrivait l'abbé Provancher, " leurs règles fondamentales ne sont nées que de l'observation et ne se soutiennent que par l'observation ". [4] Leur méthode constitue donc la plus excellente gymnastique pour développer cette faculté d'observation si nécessaire à l'acquisition des autres sciences, si précieuse pour la conduite pratique de la vie.

Dans un livre qui est partiellement autobiographique, un écrivain contemporain [5] fait dire à un enfant au sujet de l'éducation qu'il reçut de son père: " Le ciel de la nuit, par les beaux mois d'été, devenait une espèce de carte qu'il déchiffrait pour mes yeux de dix ans, et où je distinguais l'étoile polaire, les sept étoiles du *Chariot, Véga* de la *Lyre, Sirius,* tous ces univers inaccessibles et formidables dont la science connaît le volume, la position et jusqu'aux métaux. Il en était de même des fleurs qu'il me dressait à ranger en herbier, des cailloux que je cassais sous sa direction avec un petit marteau de fer, des insectes que je nourrissais ou que je piquais suivant le cas. Bien avant que l'on ne pratiquât dans les collèges les leçons de choses, mon père appliquait à mon éducation première sa grande maxime : Ne rien rencon-

---

[4] *Naturaliste Canadien*, Vol. I, No 1, 1868.

[5] Paul Bourget, *Le disciple.*

trer que l'on ne s'en rende compte scientifiquement — conciliant ainsi la paysannerie de ses premières impressions avec la précision acquise dans ses études mathématiques. J'attribue à cet enseignement le précoce esprit d'analyse qui se développa en moi dès cette précoce adolescence. "

Tous ceux qui ont pratiqué les enfants et même les " anciens enfants " savent comme la plupart d'entre eux sont peu observateurs et combien la multitude des phénomènes qui se passent sous leurs yeux leur échappent. De là, la nécessité d'utiliser tout ce qui peut développer cette faculté d'observation, et, en tout premier rang, l'histoire naturelle.

La cour, le jardin, le potager, le pré voisin, les arbustes de la haie, le bord de la rivière, la mare aux canards recèlent d'innombrables mystères pour nos élèves. Faites-les regarder, observer, expérimenter.

Voici, par exemple, quelques rangées de pommes de terre. Les *bêtes à patate* s'y nourrissent en liberté. Vous avez généralement là tout ce qu'il faut pour montrer les métamorphoses des insectes. Faites observer d'abord les petits oeufs jaunes symétriquement disposés au revers des feuilles, puis, sur les pousses tendres, les larves molles marquées de points noirs. Nous savons tel agronome blanchi sous le harnais qui refuse d'admettre l'identité spécifique des *bêtes molles* et des *bêtes dures !* Suggérez à l'un ou l'autre de vos élèves d'enfermer dans une petite boîte avec un peu de terre quelques larves adultes, et de suivre les transformations successives de la larve en nymphe et de la nymphe en insecte parfait. Une fois initiés à ce genre d'expériences, beaucoup deviennent extrêmement curieux et habiles à découvrir eux-mêmes les voies admirables de la nature.

L'histoire naturelle a aussi son mot à dire dans la culture du sens esthétique. Dans la création, le beau est partout, dans les plus petits objets comme dans les plus grands, dans

les spectacles d'ensemble et dans les menus détails. Faire voir, faire admirer le beau de première main, dans la nature, constitue une éducation du sens esthétique beaucoup plus rationnelle que celle obtenue par l'étude plus ou moins intelligente d'un manuel, ou la copie servile d'un modèle stéréotypé, le tout servi entre quatre murs nus avec un horizon de toits et de cheminées d'usine.

Dans un ordre d'idées particulier, dans le domaine de l'esthétique littéraire, il n'est pas douteux que la voie nouvelle de la littérature canadienne est dans la peinture de nos mœurs intimement associées au cadre de la nature laurentienne, à ses grands aspects et à ses paysages de détail. Avec *Chez nous* et les *Rapaillages* nous sommes entrés dans cette voie qui nous promet toute une floraison d'oeuvres savoureuses et reposantes. Et cela amène tout naturellement à déplorer l'air banal, enfantin, et parfois parfaitement ridicule, que donne à notre pauvre littérature descriptive notre insondable ignorance de l'histoire naturelle de notre pays.

Je défie bien un étranger cultivé de saisir la vraie physionomie de la nature laurentienne par l'ensemble de nos productions littéraires. Quand on sait avec quelle conscience les grands maîtres contemporains de l'autre côté de l'eau se documentent avant de décrire la moindre chose, on reste déconcerté devant la légèreté avec laquelle la plupart de nos écrivains font de la peinture littéraire du fond de leur cabinet, sans étude préalable, servis seulement par la rhétorique de tout le monde et par des lectures étrangères plus ou moins abondantes. Nous l'écrivions récemment quelque part[6], ces misérables ont habitué le lecteur canadien — amoureux cependant

---

[6] Fr. Marie-Victorin, *Les fougères laurentiennes — La Grande Revue*, No 4, p. 5.

des incomparables paysages dont son pays est largement fait —à tourner d'un pouce dédaigneux les pages de description quand, par hasard, il s'en trouve quelqu'une dans un livre de chez nous. Qu'avons-nous besoin, en effet, de relire, audacieusement pastiché, ce que nous avons lu dix fois chez Lavedan, Bordeaux, Bertrand et Bourget ?

Tout récemment, on a crié au chef-d'oeuvre lorsqu'un jeune Français a écrit ce délicieux et simple livre qui a pour titre *Maria Chapdelaine*. Louis Hémon a simplement fait ce que font tous ceux de là-bas, qui tiennent sérieusement une plume: il s'est documenté d'abord, il a écrit ensuite. Je sais qu'au point de vue spécial où nous sommes placés, l'auteur n'a pas tout décrit, n'ayant probablement pas tout vu, et son préfacier, M. Louvigny de Montigny, lui reproche aimablement de réduire, "dans un récit aussi sylvestre", la flore du pays à sa plus simple expression. Mais ce livre, qui aurait dû être signé par quelqu'un de chez nous, marque un réel progrès et donne une utile leçon.

On croira peut-être que, placé à un point de vue trop technique, nous exagérons les torts de nos hommes de lettres envers l'histoire naturelle, et donc envers la vérité et la couleur locale. Il n'en est rien et nous pouvons préciser. Fidèle à la méthode des naturalistes, nous présenterons quelques observations faites à l'oeil nu dans deux volumes de poésie canadienne, choisis au hasard. Nous ne voulons taquiner que les morts, laissant aux vivants le soin de trouver et de détester leurs péchés !

Voici les *Fleurs Boréales* de Louis-Honoré Fréchette. Le titre promet et nous allons sans doute nous trouver chez nous parmi les fleurs du nord. Et cependant à peine avons-nous tourné quelques pages que nous tombons sur des vers comme ceux-ci :

Non, c'est un être humain ; c'est l'enfant des savanes
Qui vient parfois la nuit rêver sous les platanes. [7]

Or l'auteur nous a dit, en débutant,

Nous sommes sur les bords du Saint-Laurent sauvage.

Pourquoi alors faire rêver sa dernière Iroquoise sous des platanes, arbres qui n'appartiennent pas à notre flore indigène? N'avons-nous donc plus d'érables, de peupliers, de bouleaux, de pins et d'épinettes ? C'est évidemment la rime, *savane, platane,* qui est la cause de tout le mal.

Dans la même pièce, le poète nous montre

.....la brune indienne
Quand elle suspendait à la frêle liane
Et balançait au vent sa mouvante nâgane
Berceau d'un guerrier à l'oeil noir. [8]

Il faut beaucoup de bonne volonté pour trouver des lianes dans nos forêts, et, pour suspendre la nâgane autrement qu'à une rime, le poète avait mille ressources s'il eût été suffisamment familier avec la flore de nos bois.

Toujours dans la *Dernière Iroquoise* nous rencontrons cette autre perle :

Plongeant dans les ajoncs et les algues verdâtres,
Une roche là-bas baigne ses flancs grisâtres.

Comme presque tous nos gens de plume, Fréchette confond ici *ajonc* et *jonc,* deux plantes aussi différentes que possible et qui, dans la classification botanique, appartiennent à deux classes très éloignées l'une de l'autre. Les *joncs,* très abondants dans notre province, sont des monocotyles sans

---

[7] Loc. cit., p. 45.

[8] Loc. cit., p. 48.

fleurs voyantes, que l'on trouve surtout dans les lieux humides. Les *ajoncs*, au contraire, sont des dicotyles, de la famille des légumineuses, et pourvues de fleurs apparentes. En Europe, ces plantes occupent les landes et les lieux incultes. Ici, elles sont absolument inconnues. Il ne faut donc jamais parler d'*ajonc* en décrivant un paysage canadien malgré toute la valeur euphonique du mot.

Dans *Renouveau* [9], il est déplaisant aussi d'entendre parler de *lande*. Ce terme a sa signification propre et désigne une formation végétale européenne qui n'a pas son équivalent en Amérique. On dit *lande* là-bas comme on dit *savane* ici. De grâce, à chacun le sien !

Ouvrez n'importe quel recueil de vers canadiens et vous êtes sûr de rencontrer, généralement au bout des lignes, les inévitables *primevères* et les non moins fatales *pervenches*. Ces deux mots sont harmonieux, commodes et complaisants pour la rime. Malheureusement ici encore, nous avons affaire à des plantes étrangères à notre flore. Il y a des primevères dans la vallée du Saint-Laurent, mais ce sont des plantes insignifiantes, très rares, confinées aux falaises du golfe et aux plateaux labradoriens. Il faut que nos poètes en fassent le sacrifice ! Plus de *primevère* pour faire passer *solitaire* et *douleur amère*, plus de *pervenche* pour rimer avec *elle se penche* et *sa main blanche*. C'est vraiment dommage !

Ecoutez Fréchette, toujours dans le même ouvrage, donner avec entrain dans le panneau :

> Et nous pourrons, d'un oeil charmé,
> Voir éclore aux rayons de mai
> Les primevères. [10]

---

[9] Loc. cit., p. 81.

[10] Loc. cit., p. 92.

Et ailleurs :

> Ah ! c'est que le bonheur que vous fit le destin
> Rayonne en vos beaux yeux bleus comme des pervenches. [11]

Dans *Vieille histoire* Fréchette nous conte encore confidentiellement que

> C'était un lieu charmant, une roche isolée
> Seule, perdue au loin dans la bruyère en fleur.
>
> En écartant du pied la luzerne odorante
> Tout rêveurs, elle et moi, nous allions nous asseoir. [12]

Nous demandons pardon de conduire ainsi le lecteur au royaume du tendre, mais nous ne pouvons laisser passer la *bruyère* et la *luzerne.* La *bruyère* est une bien jolie plante des lieux incultes d'Europe qui fait donner aux lieux où elle domine le nom de *bruyère.* Mais, cet arbrisseau n'existe pas en Amérique, ou si peu que rien, et par conséquent la *terre de bruyère* non plus. La *savane,* le *brûlé,* le *pelé,* le *désert,* appellations qui sont loin d'être synonymes, la remplacent. Et la malheureuse et inodore *luzerne,* nous aimerions savoir ce qu'elle vient faire là, en ce lieu inculte et désert ? Qui ne sait qu'en ce pays c'est une plante cultivée, et très peu cultivée? Vraiment, dans ce petit poème, la *luzerne* fait l'effet grotesque d'un chou dans un parterre en fleur !

Avant de fermer les *Fleurs Boréales,* je vous présente

> .....les monts sauvages, le matin,
> A l'heure harmonieuse et pleine de mystère
> Où le brouillard des nuits, rafraîchissant la terre,
> Perle en bruine d'or au feuillage du thym. [13]

---

[11] Loc. cit., p. 250.

[12] Loc. cit., p. 124.

[13] Loc. cit., p. 229.

Très joli, le thym; cela vous rappelle la chèvre de monsieur Séguin, mais tout de même, mon cher poète, vous n'avez jamais vu cela sur nos Laurentides !

Faut-il parler de Chapman? Oui, sans doute, car l'ombre de Fréchette qui fut toujours importune à l'auteur du *Lauréat* et des *Rayons du Nord* se lèverait pour protester. Rien qu'une petite incursion dans les *Aspirations*. Notons d'abord que Chapman ne décrit guère et que, quand il s'essaie dans ce genre, il est banal, vague et imprécis. On sent qu'il n'a pas vu, qu'il ne voit pas, qu'il aligne les mots au hasard de la sonorité et de la rime. Du point de vue de la documentation il vaut à peu près son rival Fréchette. Comme lui d'ailleurs, il nous offre une pièce intitulée *Renouveau*. Nous y lisons que

> Le printemps sourit à la terre charmée
> Et mai fait reverdir les prés et les forêts. [14]

Jusque-là tout va bien.

> La mousse au bois déroule à longs plis son satin.

Ce n'est pas très bien observé. *Peluche* serait beaucoup plus réaliste. Mais il n'y a pas crime encore. Cela ne saurait tarder, pourtant. Ecoutez bien :

> Et parmi les ajoncs la source qui rayonne...

Toujours les éternels *ajoncs* ! Notons que voici un point où Fréchette et Chapman s'entendent ! Deux lignes plus bas, une autre gaffe :

> Le coteau verdoyant luit comme l'émeraude
> Le coteau verdoyant luit comme l'émeraude ;

---

[14] Loc. cit., p. 250.

Il faut vraiment n'avoir jamais mis les pieds à la campagne pour s'imaginer que le *lis blanc,* le lis immaculé, le lis parfumé, croît ailleurs que dans nos jardins et nos serres ; nos lis des champs sont petits, rouges, inodores et maculés de noir ! On ne pouvait être plus malheureux !

Plus loin, notre auteur fait dire à la charrue, la charrue canadienne :

> Et je tue à regret le beau genêt doré. [15]

Nombreuses sont les jolies plantes que la charrue de chez nous, quand elle ouvre la terre neuve ou défonce le pâturage, renverse et tue, mais le *genêt* est absent du sol de l'Amérique. Encore un mot bien sonnant à remiser avec *ajonc, primevère, pervenche, bruyère* et les autres.

Croira-t-on que le même Chapman, décrivant un lac, un lac laurentien, s'il vous plaît, a écrit ce quatrain ?

> Le silence partout s'étend comme un linceul,
> Et le flot, le pétrel, la mauve, la bruyère,
> Le nid et le rameau, l'ajonc et le glaïeul
> Ont un calme sans nom qui semble une prière. [16]

Le poème qui enchasse cette perle s'intitule *Dans l'ombre,* et, en vérité, ce n'est pas très clair ! On rassemblerait difficilement en quatre alexandrins autant d'inexactitudes. Sans être ornithologiste, nous n'oserions pas faire nicher les *pétrels* en pareil lieu. Et puis nous avons les inévitables *bruyères,* les *ajoncs* toujours ! et le *glaïeul,* encore un illustre absent de notre flore. Et dire que les rivages de nos lacs laurentiens présentent tant de si charmantes fleurs, et bien à nous ! Quiconque a vu et admiré nos iris d'azur, nos églantiers, nos lobélies cardinales n'a plus qu'un dédain deux fois motivé pour l'*ajonc* et la *bruyère.*

---

[15] Loc. cit., p. 266.
[16] Loc. cit., p. 328.

On pourrait encore chicaner Chapman au sujet des *cyprès,* [17] qu'il plante malencontreusement sur la tombe de son père, puisque le vrai *cyprès* n'existe pas dans notre pays, et que le *pin de Banks,* auquel on applique improprement ce nom en certaines parties de la province, n'est jamais planté dans les cimetières. Mais à quoi bon? Il est par trop évident que le poète n'a nul souci de l'exactitude et que sa description de la nature n'est autre chose qu'agencement de mots pour lui sans signification précise.

Nous avions pensé ouvrir *Les Feuilles volantes* et *La Légende d'un peuple,* puis passer chez Crémazie et quelques autres, mais nous risquerions de fatiguer. Et d'ailleurs, ces quelques exemples ne suffisent-ils pas à nous persuader que nous avons quelque chose à faire pour donner la couleur locale indispensable à nos productions littéraires, que les livres ne dispensent pas de l'observation directe, et qu'être un poète plus ou moins authentique ne donne pas le droit de colporter l'erreur scientifique ?

Cette longue digression était, croyons-nous, nécessaire, et nous revenons à notre sujet pour préciser d'un mot le rôle des sciences naturelles dans l'éducation morale et religieuse.

Les éducateurs qui nous lisent connaissent mieux que personne la frivolité des amusements qui occupent notre jeunesse et accaparent son activité. Ils savent combien les conditions de la vie moderne ont réagi sur les populations urbaines surtout, et nous ont donné une génération chez qui l'excitabilité extrême du système nerveux, n'étant plus balancée par la vigueur des muscles, se résout, suivant la puissante expression de Paul Bourget, en une " effrénée intempérance de désir ". On sait que le cinéma est en train de faire dans le

---

[17] Loc. cit., p. 347.

monde une révolution analogue à celle qu'amena l'invention de l'imprimerie, qu'il menace de tuer et de remplacer tout ce que nos pères ont aimé et respecté : la morale, la religion, la littérature, l'art véritable et jusqu'au théâtre lui-même.

Il faut à tout prix tirer l'enfant de ce milieu essentiellement artificiel et surchauffé pour le replacer dans les conditions normales de sa nature. On a beau être né en plein XXe siècle, on est quand même physiquement et intellectuellement un animal, raisonnable, à fin surnaturelle, religieux comme on l'a dit, oui ! mais un animal quand même, bâti pour vivre ici-bas parmi les pierres, les fleurs et les bonnes bêtes du bon Dieu. Le goût, l'étude des sciences naturelles offrent un dérivatif précieux et adéquat à ce mal social. Rien ne contribuera davantage à aérer les cerveaux surmenés et à rétablir l'équilibre rompu que cette reprise de contact avec la bonne nature.

L'abbé Provancher a indiqué dans son prospectus de lancement du *Naturaliste canadien* un argument qui n'est pas à dédaigner et qui, après cinquante ans, garde encore toute son actualité. " Etudiez l'histoire naturelle, dit-il, par un nouveau motif que nous allons vous proposer : c'est dans le but de fuir l'oisiveté. Le sage nous dit que l'oisiveté est la mère de tous les vices, que l'homme occupé est à l'abri de beaucoup de dangers. Mais l'esprit, comme un arc, ne peut pas toujours être bandé ; les études sérieuses, qui demandent beaucoup d'application, ne peuvent pas toujours nous occuper ; il nous faut des moments de relâche, il nous faut des récréations, quelque variété dans nos occupations. Or, ce sont ces instants de relâche que nous voulons vous engager à consacrer à l'histoire naturelle. Que de moments précieux perdus pour l'étude qu'on emploie souvent, en vue de fuir l'ennui, à des conversations dont on ne retire aucun profit ! C'est, par exemple, un jeune ministre des autels, un institu-

teur, un jeune médecin nouvellement fixé à la campagne; ils se trouvent avoir de trop longs moments d'inoccupation, ils ne savent comment fuir l'ennui. Eh bien! qu'ils se livrent à l'étude de la nature, et bientôt ils trouveront dans cette étude un véritable moyen de se recréer, en même temps qu'un utile passe-temps. Un quart d'heure d'entretien avec les herbes du chemin ou les insectes de la forêt leur en apprendra davantage que tout ce que pourraient leur débiter les commères du village avec la langue la plus exercée. Nous disons que cette étude deviendra une récréation, parce qu'en effet, elle est si attrayante que ses aspérités sont comptées pour rien par celui qui est véritablement épris de ses charmes. "

Il avait infiniment raison, le bon abbé Provancher, et, de plus, ces quelques lignes laissent percer la connaissance qu'avait ce grand travailleur de ce que je ne crains pas d'appeler, après tant d'autres, la paresse intellectuelle des Canadiens français.

Nous avouons, pour notre part, ne pas bien comprendre la page suivante, extraite du chapitre intitulé *Invasion des sciences* et écrite, dans un livre d'ailleurs admirable, par Louis Paul de Castegens. [18] L'auteur y raconte sa visite à un pensionnat de jeunes filles en examen. " Après de longues promenades à travers les branches du savoir humain, dit-il, vint le tour des sciences proprement dites, car les sciences ont fait invasion là comme ailleurs. A propos de zoologie on posa à une enfant de dix ans, fort intelligente du reste, cette question : " Mon enfant, voudriez-vous me dire ce que c'est que le coeur de l'homme ? " — L'enfant répondit que c'est un muscle creux qui, par des mouvements de dilatation, aspire le sang qui lui arrive, et par des contractions chasse et pousse ce

---

[18] L.-P. de Castegens, *Après le collège. — Les horizons intellectuels.* Vol. 2, pp. 311-312.

liquide dans l'aorte, et partant, dans tous les vaisseaux qui en émanent. La maîtresse applaudit d'un sourire. Si j'avais pu parler, continue Castegens, j'aurais dit: " Mon enfant, ceux qui vous ont enseigné cela ont menti! Le coeur, voulez-vous savoir ce que c'est ? Le voici : le coeur, c'est l'organe des plus nobles affections et des sentiments héroïques; le coeur, c'est Jésus pleurant sur le tombeau de Lazare; le coeur, c'est votre mère veillant nuit et jour près de votre berceau,; le coeur, c'est Jeanne d'Arc... le coeur, c'est la soeur de charité..., etc., etc. " Ce sont évidemment de jolies phrases, dont l'accumulation fait très bel effet, mais que prouvent-elles? Pour que nos enfants, nos jeunes gens soient sensibles à l'amitié, à l'affection, à l'amour humain et divin sous toutes ses formes nobles et pures, est-il vraiment indispensable qu'ils ignorent l'histoire naturelle, qu'ils soient persuadés, par exemple, que c'est leur coeur qui souffre quand ils ont encouru une indigestion, ou encore qu'ils confondent à l'occasion d'un rhume le poumon avec l'estomac ?

Non, loin de là ! Et ceci m'amène à l'éducation religieuse, à la valeur apologétique de la connaissance de la nature, de ses lois, de ses secrets et de ses harmonies. La contemplation de l'univers a toujours fourni la première preuve de l'existence de Dieu, celle qui ne vieillit pas, qui ne s'infirme pas et qui s'impose aux yeux qui ne la cherchent pas. Elle devient plus lumineuse à mesure que l'homme pénètre dans cet édifice dont il n'a vu si longtemps que le dehors, à mesure aussi qu'il vérifie ce qu'écrivait l'auteur des *Sources*: " Il y a de l'harmonie, de la métaphysique, de la géométrie, de la morale dans tout. " Si nous n'en sommes plus aux harmonies un peu naïves de Bernardin de Saint-Pierre, l'admiration enthousiaste des vrais savants n'a pas baissé. Ne voulant pas nous étendre sur ce sujet, contentons-nous de recueillir un témoignage contemporain, celui de cet incomparable Fabre, découvreur

du Nouveau-Monde des insectes. A quelqu'un, qui l'interrogeait directement sur sa croyance en Dieu, l'illustre naturaliste répondit: " Je ne puis pas dire que je *crois* en Dieu: je le *vois*. Sans lui, je ne comprends rien, sans lui tout est ténèbres. Non seulement, ajouta-t-il avec un sourire, j'ai conservé cette conviction,mais je l'ai... aggravée ou améliorée, comme vous voudrez. Toute époque a ses lubies. Je considère l'athéisme comme une lubie. C'est la maladie du temps présent. On m'arracherait la peau plutôt que la croyance en Dieu. " [19]

---

[19] Cf. *Les Conférences*, 21 août 1913.

(À SUIVRE)

Fr. MARIE-VICTORIN,
des E. C.

Les missionnaires au Canada

AUX DEBUTS DE LA COLONIE

I

LES Français qui allaient chercher des fourrures dans le Haut-Canada, de 1634 à 1648, n'y séjournaient pas longtemps chaque fois,et les Iroquois le savaient bien. Ceux-ci n'avaient à craindre que les Hurons. Pour ce qui est des six ou huit *Robes noires* qui demeuraient tout à fait dans la contrée, ces Sauvages les prenaient pour les principaux commerçants français, donc les premiers qu'il fallait détruire. Ce fut là tout le mobile de l'Iroquois dans son acharnement à poursuivre les missionnaires ; car d'idée de religion il n'eut jamais et, sur ce point, il est resté aussi inférieur que la brute. L'Iroquois étant un être tout matériel ne se trompait pas sur ses intérêts les plus proches; c'est pourquoi, voulant s'emparer du trafic, il anéantit les Hurons qui le gênaient et s'acharna de même contre les hommes blancs qui favorisaient ses ennemis héréditaires en achetant leurs castors. Les prêtres n'eussent probablement pas été inquiétés, si les traiteurs n'avaient pas été vus à leurs côtés. C'est presque invariablement le commerce qui allume la guerre entre les peuples. Les autres causes sont très rares. En dernière analyse, le bureau militaire est l'agent du comptoir.

La tranquillité, la paix publique, l'harmonie entre les tribus huronnes, dont les missionnaires avaient besoin avant tout pour gagner la confiance des Sauvages autour d'eux, ne

dura que deux années : de l'été de 1634, moment de leur arrivée, à l'automne de 1636, alors que commencèrent à se répandre parmi les Hurons des idées superstitieuses, hostiles aux *Robes noires,* dont les moeurs et les coutumes, les enseignements, les origines mystérieuses (à leurs yeux) tenaient d'un monde qui les effrayait. Le contact avec les premiers Français apparus dans les bourgades avait déjà inquiété vivement ces peuples primitifs. Ils se demandaient d'où pouvaient bien venir ces êtres qui ressemblaient à des hommes et qui pourtant exerçaient une sorcellerie jusqu'alors inconnue — celle de la civilisation, c'est-à-dire celle du christianisme. Incapables de résoudre ce problème, les Sauvages, en général, tremblaient moralement et se demandaient si c'étaient là de *bons* ou de *mauvais esprits,* selon la manière qu'ils avaient de définir l'état de tout ce qui vit, homme ou bête. N'était-ce pas énorme déjà que d'avoir près d'eux de vulgaires européens si différents des peaux-rouges ? La supériorité des prêtres, ouvertement reconnue par les blancs, impressionnait bien davantage les moindres de ces pauvres gens, comme aussi les chefs des tribus. Ces derniers ne manquaient pas d'une certaine clairvoyance qui les portait à conjecturer et à réfléchir. Après la rencontre qu'ils avaient faite des Hollandais et des Anglais, plus d'un soupçon s'élevaient dans leur esprit. La classe des missionnaires n'existait point à Albany. Ensuite les blancs n'étaient qu'une famille divisée, en pleine hostilité même. Par conséquent, il fallait savoir où se trouvaient les bons, et où, les mauvais. De ce doute, de ce flottement d'opinion, naissait la doctrine de se tenir sur ses gardes. Nous ne savons pas si les Français dénigraient les Hollandais, mais ce qui est incontestable, c'est que ceux-ci minaient, dans l'estime des Sauvages, le respect qui eût dû s'attacher au nom des européens en général. Les Français se hasardaient à des distances fabuleuses au milieu de races inconnues, tandis que les

Hollandais et les Suédois, leurs voisins, attendaient chez eux la visite des chasseurs attirés par la traite. Les uns faisaient tous les sacrifices de voyage, risques de vie, fatigues et dépenses d'argent, les autres voyaient tranquillement venir et profitaient de tout. Entre les deux genres, le Sauvage ne distinguait guère et il se tenait sur la réserve. Aussi, dès que le Hollandais avait excité l'imagination de l'homme des bois contre le Français, s'il survenait quelque chose comme une crise, un moment de péril, une cause d'appréhension, c'était le Français qui en ressentait les effets, parce qu'il se trouvait au centre même des peuplades ainsi remuées. Il y avait gloire et danger à vivre au lac Simcoe. Il y avait profit et quiétude à demeurer sur l'Hudson. Le caractère chevaleresque des Français a offert, ici comme en Europe, un contraste frappant avec les habitudes des autres peuples.

II

Ce qui a manqué aux premiers missionnaires de l'Acadie, des bords du Saint-Laurent et des grands lacs, c'est d'abord l'aide de leurs compatriotes et, de plus, l'exacte compréhension des procédés à employer dans l'oeuvre d'évangélisation. Les historiens se contentent presque tous de l'examen des apparences et ils en concluent que les missions, étant peu ou point supportées par la mère-patrie, devaient nécessairement produire un maigre résultat. C'est indiquer la maladie sans remonter à la cause.

Reprenons les choses de loin. Avec de Monts et Champlain arrivèrent en Acadie (1604) cent vingt hommes, levés dans les faubourgs des villes, c'est-à-dire tous incapables de se procurer par eux-mêmes quoi que ce fût dans un pays sauvage. Ne sachant ni bûcher du bois, ni chasser, ni pêcher, habil-

lés à la légère, ignorant jusqu'à l'art de faire cuire leurs aliments, ils débarquèrent avec eux du lard salé, du biscuit, de la farine, des pois et ne surent jamais se procurer de venaison, de légumes ou de poisson. Les froids de l'hiver, la famine, le scorbut en firent mourir trente-six. Au printemps, il n'en restait que onze valides. Ceux-là, remarque le Père Biard, étaient " des chasseurs qui, en gaillards compagnons, aimaient mieux la picorée (chercher leur nourriture) que l'air du foyer, et battre (pècher) un étang que de se renverser paresseusement dans un lit; ou, encore, pétrir les neiges (à la raquette) en abattant le gibier, que non pas de deviser de Paris et de ses rôtisseurs auprès du feu ". Marc Lescarbot écrit à ce sujet qu'il " trouverait bon l'usage des poêles tels qu'ils sont en Allemagne, au moyen desquels ils ne sentent point l'hiver ".

Est-ce croyable ? Avoir sous la main de l'eau fraîche, des arbres, du gibier, du poisson, le tout en abondance et ne pas savoir s'en servir ! Ces faits nous montrent où s'étaient recrutés les hommes de de Monts. La majorité d'entre eux n'avaient connu que les villes où l'on gagnait alors trente sous par jour (valant $1.50 de notre monnaie) qui s'en allaient chez l'épicier, le boucher, le mercier, le boulanger. Ils ignoraient tout le reste de la vie pratique. L'initiative, si familière aux populations de la campagne, leur faisait complètement défaut. A Québec, en 1629, cet état de choses n'avait pas varié.

Chauvin, entrepreneur de traite, débarqua seize hommes à Tadoussac en 1599 et les y laissa pour retourner en France, comptant les retrouver au printemps. Mais lorsqu'il revint tous étaient morts de froid et de faim.

C'est Pontgravé qui, vers 1625, conseilla aux hivernants de Québec de couper du bois dans la forêt voisine, de le faire sécher durant la belle saison, afin de s'en servir l'hiver pour

faire un feu qui réchauffe. " Le froid est parfois si violent, disait un missionnaire, que nous entendons les arbres se fendre dans le bois et, en se fendant, faire un bruit comme des armes à feu. Il m'est arrivé qu'en écrivant, fort près d'un grand feu, mon encre se gelait et, par nécessité, il fallait mettre un réchaud plein de charbons ardents proche de mon écritoire, autrement j'eusse trouvé de la glace noire au lieu de l'encre. "

Charlevoix écrivait en 1720 : " Le Canada n'enrichit point la France ; c'est une plainte aussi ancienne que la colonie, et elle n'est pas sans fondement. " Quoi d'étonnant à cela ? On n'avait cherché, jusqu'à ce moment — et l'on ne se départit jamais de ce faux système — qu'à ramasser des pelleteries. Les idées de Champlain, si justes et si praticables, étaient repoussées par tous les Français. La France ne sait pas coloniser. Elle ne vise qu'à la récolte immédiate de certains articles de négoce. Le Canada s'est fondé contre les intentions des rois, des ministres de la couronne et des marchands. Le cultivateur a tout fait, sans l'aide des autorités.

Charlevoix résume très bien les opérations accomplies de 1535 à 1720 : " On ne trouve point d'habitations riches dans cette colonie. Est-ce la faute du pays et n'y a-t-il pas beaucoup de celle des premiers colons ? C'est sur quoi je vais tâcher de vous mettre à même de prononcer. La première source du malheur des provinces qu'on a honorées du beau nom de Nouvelle-France est le bruit qui se répandit d'abord dans le royaume qu'elles n'avaient point de mines (or ou autres matières précieuses). On ne fit pas assez d'attention que le plus grand avantage qu'on puisse retirer d'une colonie est l'augmentation du commerce ; que, pour parvenir à ce dessein, il faut faire des peuplades ; que ces peuplades se font peu à peu et sans qu'il y paraisse dans un royaume tel que la

France (sans le dépeupler) ; et que les deux seuls objets qui se présentèrent d'abord, dans le Canada et dans l'Acadie, je veux dire la pelleterie et la pêche, demandaient que ces pays fussent peuplés. "

Voilà la note juste : colonisation pour commencer, le reste vient par surcroît. Si la plupart des écrivains, au lieu de célébrer la course aux fourrures et les découvertes qui en résultaient — et qui retardèrent constamment la marche de la colonie — avaient censuré la fausse conduite de l'administration, nous n'aurions pas tant de livres si étrangement conçus, si insupportables, si opposés au sens commun, et la Nouvelle-France se serait moqué de toutes les tentatives de conquête. " Jamais peut-être le génie (le caractère) de notre nation n'a mieux (ou plus mal) paru qu'à ce sujet ", ajoute Charlevoix.

Le génie anglais, plus pratique, vise tout d'abord à assurer les ressources de l'avenir. Le Français, moins soucieux des oeuvres de longue haleine, n'établit que des comptoirs de traite pour râfler les profits du moment.

III

Par une illusion fort naturelle à l'âme enthousiaste des missionnaires, on s'imaginait que les Sauvages ne se le feraient pas dire deux fois pour devenir chrétiens, et l'on partait, en toute confiance, sans préparatifs suffisants. Aussi la surprise et le désappointement d'un grand nombre étaient-ils extrêmes lorsqu'ils s'apercevaient que les indigènes ne ressemblaient en rien à l'image qu'on s'en était formée.

Nous avons lieu de nous étonner à notre tour, non pas précisément de cette première déception, mais en voyant l'erreur dans laquelle on persista. Aucun ne semble avoir eu le

dessein d'un nouveau plan, adapté aux circonstances de lieux et de personnes. C'est pour avoir été invariables dans leurs procédés enfantins que les Français n'ont pas fondé une colonie solide et n'ont pas civilisé les Sauvages. Ils ont seulement gagné l'amitié de ceux-ci par leur camaraderie.

Le roi de France et ses conseillers, les gouverneurs du Canada, et leur entourage ne comprirent pas qu'il est impossible de transformer les Sauvages du jour au lendemain. Il faut pour y parvenir un long travail — deux ou trois générations — et encore doit-on savoir profiter de leurs misères dans toutes les occasions où le besoin les rapproche de nous. Après trois quarts de siècle d'entreprises avortées, Louis XIV en était à répéter naïvement, comme ses prédécesseurs : " Je ne suis pas satisfait. Comment ! tant d'argent dépensé, tant d'efforts restés inutiles ! Les Iroquois ne parlent pas français, ils ne sont pas chrétiens ! " Et il se désintéressa de la colonie du Bas-Canada, des missions et de tout. Les Iroquois, libres dans leur pays, vivant grassement, conquérant les nations autour d'eux, ne se faisaient pas chrétiens et ne parlaient pas français — est-on assez bête de s'occuper des colonies ?

M. l'abbé Maurault (*Histoire des Abénakis,* p. 39) fait observer que les Sauvages de la Nouvelle-Angleterre apprenaient aisément la langue anglaise. Chez nous, les seuls qui ont appris le français étaient des réfugiés, des débris hurons ou algonquins, chassés par la guerre, la famine, les maladies.

Dans l'ardeur de leur foi et de leur générosité apostoliques, prévenus aussi de l'idée que les Sauvages s'empresseraient de se jeter dans leurs bras, les premiers missionnaires de l'Acadie ne songèrent pas à se préparer suffisamment contre les éventualités d'une entreprise sans précédent. Ils partirent oubliant jusqu'à leurs habits d'hiver — comptant que là où vit l'homme de la nature là aussi peut vivre l'Européen.

C'est en 1604 que cet idéal fut atteint en sens contraire par un prêtre nommé Aubry. Six ans plus tard, un autre ecclésiastique appelé Fléché tenta pareillement l'aventure. Tous deux se convainquirent par expérience que non seulement les indigènes ne venaient pas à eux, mais que ces pauvres misérables mouraient de faim dans leurs poétiques domaines de la forêt.

MM. Aubry et Fléché annoncèrent donc que, sans la connaissance de la langue du pays, on ne se fait pas comprendre des gens. Mais personne ne semble avoir attaché d'importance à cette objection. Ils déclarèrent aussi que, pour résister au froid intense de ces régions, il faut des logements bien clos et des vêtements étoffés. Mais on traita ces deux points comme de pures bagatelles. Ensuite, pour subsister uniquement de provisions apportées de France, il fallait, au moins, que ces victuailles arrivassent à temps régulier et toujours en quantité et qualité suffisantes, ce qui était presque impossible. Alors, on devait se résoudre à vivre, comme les bêtes des bois, de bourgeons et de racines. Ceci passa inaperçu. Trente ans plus tard, à Québec, on mourait de faim faute des arrivages de France, mais on se gardait bien de cultiver cette terre promise du Canada, trop barbare pour féconder le blé et les légumes de la civilisation ! — du moins on se l'imaginait...

La fierté du Sauvage est grande. Dès le premier jour, il conçut du mépris pour ces hommes qui semblaient ne rien entendre de tout ce qui lui était familier, qui ne parlaient pas sa langue, se laissaient mourir de faim à côté des rivières poissonneuses, des forêts remplies de gibier et ne pouvaient se contenter d'une cabane comme tout bon fils de la nature.

L'inexpérience, autant que la privation des choses indispensables, contribua à perdre les missionnaires dans l'esprit des Sauvages, qui, d'ailleurs, étaient absolument inaptes à

pénétrer la noblesse de leurs motifs et à apprécier la grandeur du dévouement de ces âmes d'élite. Ils n'en voyaient que les côtés défectueux, dûs à l'insuffisante organisation de l'entreprise.

L'important était d'aviser à un changement de système, Mais comme nul en France ne se faisait une idée exacte des conditions et des nécessités de ce milieu, les misères, les déboires, les sacrifices inutiles continuèrent à se succéder.

Ne nous trompons pas, cependant. Si les missionnaires étaient victimes de fausses conceptions, bien souvent les chefs de colonie eux-mêmes échouaient pareillement et pour les mêmes causes. L'erreur était générale. Elle le fut bien longtemps. Elle exista tant que dura le régime français.

Les promoteurs des découvertes et du trafic des pelleteries, les bienfaiteurs des missions évangéliques ont écoulé, dans ces trois formes d'activité, assez d'argent pour faire vivoter leurs entreprises. Mais tout cela fut sans résultat pratique et durable. Plus tard, on a recommencé des colonies, refait des missions, toujours selon les mêmes méthodes, n'ayant rien appris du passé et marchant encore à tâtons.

Lorsque, à l'automne de 1610, on fit des arrangements pour envoyer cette fois des Jésuites aux missions de l'Acadie, les Pères Biard et Masse s'embarquèrent littéralement à la grâce de Dieu. Ils apportaient quelques petits présents pour les chefs sauvages, mais eux-mêmes n'avaient que les habits de tous les jours et ne pouvaient compter sur aucun logement convenable pour la saison d'hiver ! Ils allaient cependant entrer dans un pays où il n'y avait ni culture, ni élevage, ni à plus forte raison un seul des aménagements de la vie civilisée. Il faut lire le récit de leurs souffrances au cours des années 1611-1613 !

A part le baptême des enfants à l'article de la mort, ils durent se résigner à ne rien faire, tout en subissant la famine et les rigueurs du climat. L'histoire s'est contenté de dire que, en 1613, le virginien Argall détruisit la mission de Saint-Sauveur et que tout fut arrêté par cette catastrophe. La mission aurait pu être transportée ailleurs si la base eut existé dans le voisinage, mais elle était à mille lieues de distance. C'est en Acadie qu'il fallait créer des ressources pour les avoir sous la main et les employer selon le besoin. Commencer par se procurer sur place la nourriture, puis construire un fort, des demeures commodes, spacieuses, que les Français apprécieraient et que les Sauvages aimeraient à visiter, apprendre la langue avant de hasarder la prédication, initier quelques chefs, les plus voisins, aux coutumes civilisées, procéder pas à pas, avec mesure, allant d'un progrès à un autre — voilà la règle de conduite qu'il convenait d'adopter. Mais nul ne paraît s'être rendu compte de cette chose si simple, et tous agissaient aveuglément d'après un semblant de système élaboré par ceux qui connaissaient le moins la situation du pays. Le Père Biard fait exception,car il parle comme un sage qui a des vues très claires. Champlain et lui se ressemblent en cela. Leurs écrits restent pour nous édifier et honorer leur mémoire.

Les Sauvages se rendaient compte également de l'état de pénurie de ces étrangers. Loin de les plaindre, ils s'en moquaient. Si vous ne manifestez pas votre supériorité sur ces primitifs, ils n'auront aucune estime pour vous. Ce n'est donc pas en périssant de faim et de froid sur les côtes de l'Acadie que l'on pouvait espérer de transformer les aborigènes.

Depuis deux ans l'Acadie était abandonnée, lorsque Champlain amena (1615), au poste de Québec, trois Frères Récollets pour s'occuper de la conversion des Sauvages. Le résultat

fut le même. Lorsque survinrent les Anglais (1629) rien de durable n'avait été fait. Il n'y avait pas de Sauvages instruits, parce que l'on n'avait pas encore eu recours à des moyens efficaces pour cela. Les religieux s'imposaient des fatigues inouïes, sans autre avantage que le mérite de servir Dieu. La colonie agricole était à naître. Une affreuse misère paralysait tous les efforts de Champlain. Les directeurs de l'entreprise — par delà l'Atlantique — faisant la sourde oreille aux représentations, ne pourvoyaient le poste que le moins possible.

Le mode qui a toujours dominé dans les écrits des historiens consiste à décrire les travaux des missionnaires sans jamais se demander à quoi ils ont abouti. Car enfin, c'est pour atteindre un but qu'agissaient ces hommes. Ont-ils atteint ce but? Nous savons bien que non. En ce cas, d'où provenait leur mécompte ? De ce que l'on persistait à ne leur fournir que des moyens illusoires. Les prêtres pouvaient à peine se rencontrer avec les Sauvages une ou deux fois par année au temps de la traite. Aussi voyons-nous qu'il était hors de question de les catéchiser. Au Canada, comme en Acadie, on se bornait à baptiser les enfants mourants.

(À SUIVRE)

Benjamin SULTE.

A travers les faits et les oeuvres

La situation militaire. — Les événements de Russie. — Guerre civile ; discordes intestines. — En Angleterre. — Un discours de Lloyd-George. — La marotte démocratique. — La convention irlandaise.— Pronostics favorables de sir Horace Plunkett. — Une crise ministérielle en France. — Démission du ministère Ribot. — Un cabinet Painlevé. — La réponse de M. Wilson à la note pontificale. — Un réquisitoire contre l'Allemagne. — Attitude extraordinaire. — M. Wilson ne veut pas traiter avec les gouvernements. — Enormité diplomatique. — Les réponses de l'Allemagne et de l'Autriche. — Prorogation de notre session fédérale. — La question de la conscription. — Les opinions en présence.

DURANT les dernières semaines, les opérations militaires ont apporté peu de changement à la situation. Sur le front oriental les Russes ont continué à reculer devant la puissante offensive allemande. Ils ont dû évacuer Riga, qui est tombée au pouvoir de l'ennemi, et celui-ci s'est avancé en Livonie à la poursuite des troupes moscovites en déroute. Cependant, ces dernières semblent s'être ralliées, depuis quelques jours, et opposent actuellement aux envahisseurs une résistance plus efficace. Naturellement les crises politiques et les dissensions intestines, dont nous parlerons tout à l'heure, affectent désastreusement la défense russe.

Sur le front occidental, les Anglais viennent de frapper un nouveau coup. Après une préparation d'artillerie intense, ils ont attaqué les lignes allemandes, au sud-est d'Ypres, sur une étendue de dix milles. Les rapports officiels annoncent

que les troupes britanniques ont conquis des positions importantes, fait un grand nombre de prisonniers, et infligé aux Allemands de lourdes pertes. En Champagne plusieurs attaques de l'ennemi contre les lignes françaises ont complètement échoué. Sur la frontière autrichienne les Italiens ont continué à remporter des succès appréciables. Au résumé, tout compte fait, on peut dire que les belligérants sont restés dans le *statu quo*.

* * *

L'été de 1917, le quatrième de la guerre, s'achève, et les Alliés n'ont pu porter aux empires du Centre les coups décisifs qu'ils espéraient frapper. La pierre d'achoppement a été l'effondrement russe. La révolution, saluée avec un si naïf enthousiasme, ou un tel excès d'allégresse diplomatique, par les hommes d'Etat anglais et français, a profondément modifié la situation militaire au profit de l'Allemagne et de l'Autriche. Ce qu'on devait prévoir est arrivé. Le renversement du régime impérial en pleine guerre a déchaîné le conflit des factions, ouvert la porte à l'anarchie, à la désorganisation et à l'indiscipline. L'esprit révolutionnaire a envahi l'armée et exercé sur elle son action dissolvante. A l'heure actuelle, après six mois de régime démocratique, la Russie est encore en proie aux discordes intestines et se voit sans cesse menacée de la guerre civile. Le gouvernement provisoire, dont le chef est le socialiste Kerensky, vient à peine de triompher d'une insurrection militaire extrêmement périlleuse. Pendant qu'il travaillait péniblement à se réorganiser, après une crise provoquée par les partis extrêmes, le général Korniloff, dont le prestige militaire était considérable, par suite de ses victoires en Galicie, s'est révolté contre ceux qui détiennent le pouvoir à Saint-Petersbourg, et a marché sur la capitale pour

y introniser une nouvelle administration. Il a lancé une proclamation où se lisaient ces lignes: " Russes, notre grande patrie périt. Sous la pression de la majorité bolsheviki des conseils, le gouvernement agit dans un accord complet avec les plans de l'état-major général allemand. La conscience du péril imminent de la patrie me force, à cette heure menaçante, de faire appel à tous les Russes pour sauver la patrie en voie de périr. Que tous ceux qui ont un coeur russe dans la poitrine, que tous ceux qui croient en Dieu, accourent au temple et prient Dieu d'accomplir un grand miracle, le miracle du salut du pays. Moi, général Korniloff, fils de paysan et cosaque, je déclare à tous que je n'exige rien pour moi, sauf le salut de la puissante Russie, et je jure de conduire le peuple sur le chemin de la victoire, à une assemblée constituante, au cours de laquelle la nation décidera de son propre sort et choisira l'organisation de sa propre vie politique. " Cependant, en face de cette révolte, qui pouvait avoir de si grands résultats, Kerensky, dont l'énergie et le courage sont indéniables, a pris des mesures vigoureuses. Il a destitué le général Korniloff, et envoyé contre lui le général Alexieff, nommé commandant en chef des armées moscovites. Bientôt le général insurgé s'est vu abandonné par quelques-uns des corps qui l'avaient d'abord suivi. Il a été arrêté dans sa marche, enveloppé par des forces supérieures, et finalement il a été forcé de se rendre. Le premier résultat de cette tentative de *pronunciamento* a été la proclamation formelle de la république en Russie. Le gouvernement provisoire a lancé le manifeste suivant: "La rébellion du général Korniloff a été réprimée. Mais cela a créé une grande confusion et grand est le péril qui menace encore la patrie et sa liberté. Tenant pour nécessaire de mettre fin au caractère indéfini de l'organisation de l'Etat, se rappelant l'approbation unanime et enthousiaste qui a accueilli l'idée de république exprimée à la conférence

de Moscou, le gouvernement provisoire déclare que la forme de gouvernement qui constituera désormais le régime de l'Etat russe sera la république, et il proclame la Russie une république, par la présente. "

Ce manifeste était signé: " Kerensky, ministre et président. " On s'est demandé ce que cela signifiait. Il est probable que cette formule a pour objet de désigner M. Kerensky comme président du ministère. Il ne saurait être question pour lui de se proclamer de son autorité privée, ou de celle de ses collègues, président de la république. Le gouvernement provisoire a ensuite décrété que toutes les affaires de l'Etat seraient confiées à cinq ministres. Voici le texte du communiqué officiel à ce sujet : " En attendant la formation définitive d'un cabinet et vu les circonstances extraordinaires actuelles, toutes les affaires de l'Etat ont été confiées à M. Kerensky, premier ministre; à M. Terestchenko, ministre des affaires étrangères; au général Verkhovsky, ministre de la guerre; à l'amiral Verdervski, ministre de la marine; et à M. Nikitin, ministre des postes et des télégraphes. " Les dépêches annoncent en même temps que les élections pour l'assemblée constituante sont de nouveau ajournées, parce que le travail d'organisation dans tout le pays n'est pas encore achevé. Elles sont fixées au 12 novembre, et les députés devront se réunir le 28 novembre.

Une observation s'impose. L'assemblée constituante, élue soi-disant pour décider quel sera le nouveau régime de la Russie, va se trouver en face d'un fait accompli quant à la forme même de ce régime. Le gouvernement provisoire a proclamé la république, et il a ainsi tranché la question qui, normalement, devait être le principal objet des délibérations et de la décision souveraine de l'assemblée constituante. Qu'est-ce qu'une assemblée constituante à qui l'on dérobe d'avance le principe constitutif du gouvernement qu'il s'agit d'instituer? Les hom-

mes qui dirigent en ce moment la Russie nous font vraiment assister à de singuliers spectacles.

* * *

Leurs agissements et le chaos dans lequel ils se débattent semblent avoir ramené le premier ministre britannique à une appréciation moins aveuglément optimiste de la situation russe. Dans un discours qu'il a fait récemment à Birkhenhead, M. Lloyd George a prononcé ces paroles : " Les nouvelles de Russie ne sont pas bonnes, depuis quelques jours. Quand la révolution a éclaté, je pensais que cela aurait pour résultat de retarder la victoire, mais je comptais sur un rétablissement plus prompt. Toutefois, nous devons tous faire preuve de patience. Les chefs de la Russie sont des hommes braves et patriotes. Ils savent que l'effort allemand dans la région de Riga affecte le sort de la révolution, dont ils chercheront à défendre de leur mieux les fruits. Sous le feu de l'ennemi, les chefs moscovites réparent la machine qui s'est brisée, et j'ai confiance qu'en fin de compte ils réussiront. Ce qui me préoccupe le plus, ce n'est pas l'effet que la déconfiture de la Russie produira sur la guerre, mais l'effet nuisible qu'elle aura pour la cause de la démocratie dans le monde. "

Ici nous demandons la permission d'exprimer notre étonnement. La dernière phrase du premier ministre nous paraît surprenante à l'extrême. Nous confessons candidement qu'à nos yeux l'issue de la terrible guerre où nous sommes engagés semble d'une importance plus angoissante que la répercussion possible de la révolution russe sur les destins de la démocratie dans le monde. Conjurons d'abord l'effroyable péril de la domination germanique, et laissons à la démocratie mondiale le soin de régler ensuite ses comptes avec la démocratie russe.

Détournant ses regards du front oriental, M. Lloyd George a déclaré que partout ailleurs la situation est bonne pour les Alliés. " Si sombres que soient les nuages sur le ciel russe, a-t-il dit, le soleil éclaire les drapeaux des Alliés sur tous les autres fronts. L'Allemagne peut se vanter de ses victoires, sur le front oriental, contre un ennemi qui ne résiste pas, mais elle reçoit la réplique dans les succès des Alliés, dans l'ouest, en particulier dans les récents succès des Italiens. Les Etats-Unis, qui sont maintenant entrés dans le conflit, n'ont jamais connu la défaite et, cette fois encore, avec leurs alliés, ils triompheront de leur ennemi. Pour toutes ces raisons, je vous demande d'être résolus. Il y a peut-être encore plusieurs chemins rocailleux à monter, mais nous les monterons. Notre chemin est peut-être taché de sang, mais nous atteindrons les hauteurs. "

Le premier ministre a aussi affirmé l'exactitude des chiffres donnés par lui dans un discours antérieur au sujet de la guerre sous-marine. Ces chiffres sont incontestables, et ils doivent mettre un terme aux espérances allemandes.

La politique proprement dite chôme actuellement en Angleterre. Et pendant ce temps la convention irlandaise poursuit assidûment ses travaux. Son président, sir Horace Plunkett, écrivait récemment une lettre dont certains passages ont été rendus publics. Elle est de nature à faire espérer une solution favorable. " Le mode de procédure que nous avons adopté, dit sir Horace Plunkett, s'il offre le seul espoir d'arriver à régler la question irlandaise d'une manière durable, requerra nécessairement beaucoup de temps pour y arriver. Nous prenons maintenant à tour de rôle tous les systèmes de gouvernement qui sont sérieusement proposés pour l'Irlande et nous avons d'admirables débats sur le pour et le contre de chacun d'eux. J'ai confiance que graduellement nous éliminerons tous ceux qui ont trop de restrictions, et nous commencerons

à édifier un système de gouvernement colonial autonome, en faisant les changements nécessaires. Les discours tenus à la convention se sont maintenus à un niveau étonnamment élevé. "

Espérons que les pronostics du président de la convention irlandaise auront leur vérification dans les faits.

* * *

La France s'est encore payé le luxe d'une crise ministérielle. Il est difficile d'en préciser de loin les causes. La retraite forcée de M. Malvy, ministre de l'intérieur, en a été le premier incident. M. Ribot, après consultation, a cru opportun d'opérer un remaniement de son cabinet. Il a conséquemment donné sa démission, et a été immédiatement chargé par le président de reconstituer l'administration. Il s'est mis à l'oeuvre, mais s'est heurté au refus des socialistes de collaborer avec lui, ce qui entraînait la disparition de M. Albert Thomas comme ministre des munitions. Au premier moment, M. Ribot a cru pouvoir passer outre. Mais M. Painlevé, ministre de la guerre, l'a convaincu que c'était chose impossible, et alors il s'est désisté. Le président a fait appel à M. Painlevé lui-même, et ce dernier a accepté. Il avait d'abord réussi à constituer un ministère, mais à la dernière minute les représentants du parti socialiste, MM. Albert Thomas et Varenne, qui avaient été désignés comme chefs des services des munitions et de l'instruction publique, ont fait faux bond, et M. Painlevé a annoncé qu'il abandonnait la partie à son tour. Cependant le président Poincaré ayant insisté pour qu'il fît un nouvel effort, il y consentit et parvint à former un gouvernement dont voici la composition : Painlevé, premier ministre et ministre de la guerre ; Ribot, ministre des affaires étrangères ; Raoul Peret,

ministre de la justice; Jules Steeg, ministre de l'intérieur; C. Chaumet, ministre de la marine; Louis Loucheur, ministre des munitions; Louis Klotz, ministre des finances; René Besnard, ministre des colonies; Albert Claveille, ministre des transports; Daniel Vincent, ministre de l'instruction publique; André Besnard, ministre du travail; Etienne Clémentel, ministre du commerce; Fernand Daniel, ministre de l'agriculture; Maurice Long, ministre des subsistances; Franklin-Bouillon, ministre de propagande ou des missions à l'étranger. En outre, quatre ministres d'Etat sont membres du conseil de guerre; ce sont MM. Louis Barthou, Léon Bourgeois, Paul Doumer et Jean Dupuy. Il y a de plus onze sous-secrétaires d'Etat. C'est un personnel extrêmement nombreux: quinze ministres, quatre ministres d'Etat, et onze sous-secrétaires, soit une administration de trente membres. MM. René Viviani et Albert Thomas ne font pas partie de la nouvelle combinaison. En définitive, les socialistes unifiés ont refusé d'accepter une représentation dans le cabinet, et M. Painlevé a formé son ministère sans eux, ce qu'il avait représenté comme impossible à M. Ribot, inconséquence, qui se rencontre souvent dans les crises politiques ! Au dernier moment, les radicaux-socialistes ont failli faire échouer la constitution du nouveau cabinet en déclarant qu'ils s'opposaient à la nomination des ministres d'Etat et voulaient que leur président, M. Renault, fut ministre des finances. Par leur premier ultimatum ils entendaient surtout éliminer M. Barthou, qui n'est pas auprès d'eux *persona grata* depuis ses luttes contre M. Caillaux.

Les divers incidents de cette crise ne sont pas de nature à rehausser le lustre du parlementarisme. Un journal républicain, l'*Opinion,* déclarait, en les commentant: " Nos parlementaires ne le réalisent peut-être pas, mais ils jouent leur dernier atout. "

* * *

Dans notre dernière chronique, nous avons longuement analysé et commenté la note du Souverain-Pontife aux gouvernements des nations belligérantes. La première réponse qu'elle ait reçue, réponse qu'on serait presque tentée de trouver hâtive, vu la gravité du sujet, a été celle du président des Etats-Unis. Elle est datée du 17 août, mais elle n'a été rendue publique que le 28 du même mois. Elle est signée par M. Robert Lansing, secrétaire d'Etat, mais c'est le président qui l'a dictée. Il débute en rendant hommage aux sentiments et aux motifs du Saint-Père : " Tout coeur qui n'a pas été aveuglé et endurci par cette terrible guerre, dit-il, ne peut qu'être touché de l'émouvant appel de Sa Sainteté le pape, et ne peut qu'apprécier la dignité et la puissance des motifs humains et généreux qui l'ont inspiré et doit désirer ardemment que nous puissions suivre la voie vers la paix qu'il nous indique avec tant de persuasion. "

Cependant le président se demande si cette voie est la plus sûre. "Ce serait folie de la suivre, écrit-il, si elle ne doit pas, en fait, nous conduire au but qu'il propose. Notre réponse doit être appuyée sur la froide logique des faits et sur rien autre chose." Ce que Sa Sainteté souhaite, ce n'est pas une simple trève, c'est une paix solide et durable. Il ne faut pas que l'effroyable cataclysme se renouvelle. Voilà la préoccupation qui doit primer toutes les autres.

Le président résume les propositions du Souverain-Pontife, que nos lecteurs connaissent. Puis il continue : " Il est manifeste qu'aucune partie de ce programme ne peut être exécutée avec succès à moins que le rétablissement du *statu quo* ne lui fournisse une base ferme et adéquate. L'objet de cette guerre est de délivrer les peuples du globe de la menace et de la puissance actuelles d'un

gigantesque établissement militaire dépendant d'un gouvernement irresponsable qui, après avoir secrètement fait le projet de dominer le monde, s'est voué à l'exécution de ce projet, sans tenir aucun compte ni des obligations sacrées des traités, ni des pratiques séculaires ou des principes si longtemps reconnus du droit et de l'honneur internationaux, qui a choisi son moment pour la guerre, qui a asséné son coup soudainement et avec férocité, qui n'a été arrêté par aucune barrière, soit de droit, soit de pitié, qui a baigné tout un continent non pas dans le sang des soldats seulement,mais aussi dans le sang innocent des femmes et des enfants, des faibles et des pauvres, et qui, maintenant, se trouve être l'ennemi arrêté, mais non vaincu, des quatre-cinquièmes du monde. "

Ce formidable réquisitoire contre le gouvernement allemand est assurément justifié par les faits. L'histoire impartiale, nous en sommes convaincu, trouvera fondées toutes ces accusations, d'autant plus accablantes qu'elles sont portées par le chef d'une nation résolument neutre au début des hostilités, et maintenue persévéramment dans cette neutralité pendant plus de deux ans en dépit de multiples provocations.

Mais après avoir posé ces prémisses, M. Wilson exprime ses conclusions, et, nous devons déclarer qu'elles nous paraissent absolument extraordinaires. Le président tient *mordicus* à sa fameuse distinction entre le gouvernement et le peuple allemands, énoncée dans un document antérieur. La puissance malfaisante qu'il dénonce ce n'est pas le peuple allemand, c'est le maître absolu de ce peuple, c'est le kaiserisme, c'est le gouvernement impérial. Et il ne saurait être question, suivant lui, d'entamer des pourparlers pacifiques avec ce gouvernement. Il faut citer textuellement: " Traiter avec ce pouvoir par le moyen de la paix, suivant le plan que propose Sa Sainteté le pape, ce serait, à notre avis, lui permettre de renouveler sa puissance et de reprendre la suite de son

projet. Cela rendrait nécessaire la création d'une coalition permanente de nations hostiles contre le peuple allemand, qui est son instrument. Cela comporterait l'abandon de la nouvelle Russie aux intrigues, aux multiples et subtiles interventions et à une contre-révolution certaine que tenteraient les malignes influences auxquelles le gouvernement allemand a, en ces derniers temps, habitué le monde. La paix peut-elle être fondée sur le rétablissement de sa puissance, ou sur une parole d'honneur qu'il pourrait donner dans un traité de paix et de règlement général?... Donc, la pierre de touche de tout projet de paix est celle-ci : est-il fondé sur la bonne foi de tous les peuples qu'il intéresse, ou seulement sur la parole d'un gouvernement intrigant et ambitieux, d'un côté, ayant en face de lui un groupe de peuples libres? Ceci est une épreuve qui va à la racine même du sujet,et c'est ce que nous allons appliquer... Nous ne pouvons prendre la parole des gouvernants actuels de l'Allemagne comme garantie de quoi que ce soit de durable, à moins qu'elle ne soit complètement appuyée sur une manifestation concluante de la volonté et de la détermination du peuple allemand lui-même, cette manifestation devant être telle que les autres nations du monde puissent être justifiées de l'accepter. Sans cette garantie, tout traité, tout règlement, toute convention de désarmement, tout engagement d'accepter l'arbitrage au lieu du recours à la force, toute rectification de frontière, toute reconstitution de petites nations, si c'est le gouvernement allemand qui les signe, seront pour toute autre nation absolument inacceptables. Il nous faut attendre une nouvelle manifestation de la volonté et des vues des grands peuples des empires centraux. Dieu veuille qu'elle se produise bientôt et de telle sorte qu'elle fasse renaître la confiance de tous les peuples dans la bonne foi des nations et dans la possibilité d'une paix scellée par des engagements. "

Ainsi donc, c'est clair et catégorique, le président des Etats-Unis déclare au pape qu'il ne peut être question de paix, de négociation avec les gouvernements actuels de l'Allemagne et de l'Autriche. C'est avec les peuples allemands seuls — nous sommes surpris qu'il n'ait pas prononcé le grand mot de " démocratie " — que M. Wilson entend traiter! D'ailleurs si le mot n'y est pas, la pensée est nettement exprimée. Arrière les gouvernements, la parole est aux démocraties! Nous avouons que, venant du chef responsable d'un grand pays, cela nous renverse. Comment! Le gouvernement des Etats-Unis déclare qu'il refuse de parler de paix, qu'il poursuivra implacablement la guerre tant qu'il n'y aura pas eu un changement de régime, soyons précis, tant qu'il n'y aura pas eu de révolution en Allemagne et en Autriche! On reste confondu devant une telle énormité diplomatique.

Et s'il n'y a pas de changement, s'il n'y a pas de révolution, si, comme nous le croyons, le peuple allemand, y compris la majorité des socialistes, se tient solidaire de son gouvernement, uni à lui par le lien tout-puissant de l'orgueil et de la passion patriotiques, alors, il faudra continuer indéfiniment la guerre, se battre sur terre, sur mer, sous les flots et dans les airs, pendant cinq ans, sept ans, dix ans, parce que M. Wilson ne voudra pas mettre sa signature à côté de celle de Guillaume d'Allemagne et de Charles d'Autriche! C'est insensé, qu'on nous passe l'expression. Et nous concevons qu'au Vatican on ait été surpris de la réponse de M. Wilson. On a dû l'être d'autant plus que, sur plusieurs points, les idées du président se rapprochent étonnamment de celles du pape, comme l'a fait remarquer l'*Osservatore Romano*. Qu'on lise, par exemple, ce passage de la note présidentielle: " Les vues des Etats-Unis dans cette guerre sont connues du monde entier, de tous les peuples à qui on a permis à la vérité de parvenir. Il n'est pas besoin de les énoncer de nouveau. Nous

ne recherchons aucun avantage matériel d'aucune sorte. Nous croyons que les maux intolérables causés dans cette guerre par le pouvoir brutal et furieux du gouvernement impérial allemand doivent être réparés, non pas aux dépens de la souveraineté d'un seul peuple, mais plutôt en revendiquant pour eux la souveraineté, aussi bien pour ceux qui sont faibles que pour ceux qui sont forts. Les indemnités imposées en punition de dommages, le démembrement des empires, l'établissement de ligues économiques égoïstes et exclusives, nous considérons tout cela comme inopportun et, en fin de compte, plus que futile. Et cela ne peut être la base convenable de toute sorte de paix, ni surtout d'une paix durable. Cette paix doit être établie sur la justice, l'équité et les droits communs de l'humanité." Quand on relit la note pontificale, on constate une grande analogie entre certains passages qui s'y rencontrent et ce texte de M. Wilson. Le pape et le président semblent spécialement du même avis relativement à la question des indemnités. Mais évidemment il ne pouvait entrer dans l'esprit du Souverain-Pontife de faire appel à la révolution pour mettre fin à la guerre internationale.

Nous émettons le voeu que les gouvernements alliés évitent, dans leur réponse au pape, de commettre le même impair que M. Wilson. Cela ne pourrait les conduire qu'à une humiliante inconséquence quand le moment de traiter sera venu.

Moins hâtifs que le gouvernement américain, mais plus prompts que les Alliés, les empires du Centre ont répondu presque en même temps à la note du Saint-Père. L'empereur d'Autriche a signé lui-même celle du gouvernement austro-hongrois. Le chancelier Michaelis a signé pour Guillaume II celle de l'Allemagne. Les deux documents, de ton très respectueux et très sympathique au Saint-Père, sont rédigés de propos délibéré en termes généraux et imprécis. Ils se rallient au désir exprimé par Benoît XV du rétablissement

de la paix. Ils adhèrent à l'idée du pape relativement aux relations futures des peuples, à la substitution du droit à la force, à l'institution de l'arbitrage obligatoire qui conduirait à la diminution simultanée des armements. Ils expriment l'espoir que l'intervention du Souverain-Pontife pourra préparer les voies aux négociations préliminaires d'une paix durable. L'une et l'autre note, l'allemande et l'autrichienne, ne sortent pas des généralités et évitent assez naturellement de se compromettre quant aux détails du programme indiqué par le pape. La lettre de l'empereur d'Autriche est particulièrement respectueuse.

En somme les réponses des empires du Centre indiquent que ces derniers seraient très disposés à faire la paix en ce moment. Et cela se conçoit. Car ils ne peuvent que perdre au délai. A l'heure actuelle, il semble bien qu'inévitablement, si l'on s'en rapporte aux leçons du passé, à l'expérience des guerres et des négociations dont est pleine l'histoire de l'Europe, la paix serait plutôt austro-allemande que franco-anglaise. Et c'est sans doute ce qui retardera le dénouement.

Cependant il nous paraît qu'insensiblement il se rapproche. Nous croyons que l'effort généreux du Saint-Père n'aura pas été stérile. Suivant nos pauvres calculs humains — hélas! très bornés — quelques victoires françaises et anglaises sur le front occidental et un nouveau recul allemand hâteraient la fin du drame sanglant dont les péripéties se déroulent depuis le mois d'août 1914.

* * *

Notre session fédérale s'est terminée le 21 septembre courant. Elle a duré plus de huit mois, et on la signale comme la plus longue de notre histoire parlementaire. Elle restera aussi comme l'une des plus mémorables par la gravité des

questions qui y ont été débattues et décidées. Durant ces dernières semaines, le bill de conscription, adopté à la chambre des communes par une majorité considérable, l'a été au sénat par une majorité plus forte que le gouvernement ne s'y attendait. Sur cette question les liens de parti se sont relâchés. On a vu des conservateurs voter contre le cabinet et des libéraux en grand nombre voter pour la mesure ministérielle.

Cette question du service militaire obligatoire pour les fins de la guerre européenne a soulevé des controverses passionnées. En faveur de la conscription on a invoqué la grandeur du péril que court la liberté du monde, les conséquences dangereuses qui peuvent résulter d'un triomphe allemand pour l'empire britannique et le Canada en particulier,la nécessité de soutenir l'effort que nous avons fait jusqu'ici et de ne pas laisser sans secours les troupes que nous avons envoyées au front. Parmi les opposants à la conscription on distingue des nuances marquées. Les uns se déclarent hostiles en principe à la participation du Canada aux guerres européennes. Ils disent que le devoir des Canadiens, citoyens d'une colonie, se borne à la défense de leur territoire national et qu'on n'a pas le droit de les envoyer se battre sur des champs de bataille étrangers. Les autres ont, dès le début de la guerre, pris une attitude différente. Ils ont pensé que, dans cette crise mondiale provoquée par l'Allemagne, où le sort de la France, notre ancienne mère-patrie, et de l'Angleterre,notre métropole actuelle, avec qui nous avons tant d'intérêts communs, était en jeu, le Canada ne pouvait rester indifférent, ni se borner à manifester de loin ses sympathies et à encaisser des bénéfices à titre de fournisseur. Ils ont pensé qu'une situation extraordinaire et exceptionnelle nous imposait un devoir extraordinaire et exceptionnel, et que tout un ensemble de circonstances spéciales, sympathies anciennes, liens politiques pré-

sents, désir de concourir à la défense du droit, légitime souci de notre renommée, devait nous empêcher de rester à l'écart, surtout lorsque tout le reste de l'empire britannique s'ébranlait pour conjurer le péril germanique. Ils ont donc approuvé délibérément la participation active du Canada à la guerre actuelle, et l'envoi de soldats canadiens, enrôlés librement et volontairement, pour combattre, à côté des soldats de la France et de l'Angleterre, les hordes qui se ruaient à la conquête de la domination universelle. Ce qu'ils ont cru, ils le croient encore. Ce qu'ils ont approuvé, ils ne cessent pas de l'approuver aujourd'hui. Mais ils estiment que notre effort doit avoir une limite raisonnable et que nous avons atteint cette limite. Ils tiennent pour incontestable qu'il y a une gradation dans les devoirs et que le nôtre n'est pas de la même nature ni de la même redoutable urgence que celui dont l'effroyable cataclysme impose à la France d'abord et à l'Angleterre ensuite la sanglante obligation. Ils pensent qu'une petite nation de sept millions d'hommes, après avoir envoyé 425 000 soldats se battre pour la justice à trois mille milles de leur patrie, après avoir accru sa dette de 600 millions, après avoir expédié là-bas des vivres, des munitions, des vêtements, des secours de toute espèce, ne saurait être accusée de ne pas faire sa part. Ils sont persuadés que notre population, nos ressources, notre situation économique nous interdisent de pratiquer encore une coupe de 100 000 hommes dans la virilité nationale. Ils soutiennent que la mesure de conscription, cette main mise violente sur la jeunesse canadienne, contraire à nos traditions, à notre mentalité, à nos moeurs, à l'esprit de nos institutions, et non exigée par les circonstances, est excessive, inopportune, funeste aux intérêts vitaux de notre peuple. Et ils déplorent qu'en voulant aller aux extrêmes, en dépassant la limite de l'effort rationnel, en imposant une loi de coercition, en violentant sans nécessité réelle la liberté

du citoyen, on porte atteinte à l'union nationale, on provoque les dissensions et la discorde, on compromette notre avenir.

Il ne nous appartient pas de nous ériger ici en juge du débat. Nous sommes convaincu que, de part et d'autre, il peut y avoir de la sincérité, de la conviction, en même temps que de l'illusion, de l'exagération, du parti-pris et de l'outrance. Ce qui est certain, c'est que la Providence, dans ses impénétrables desseins, a infligé à la nation canadienne une cruelle épreuve en soulevant ce problème angoissant. Puisse-t-elle nous le faire trancher sans désastre, et inspirer aux Canadiens de toutes les races assez de clairvoyance, de calme, de fermeté, de sagesse et de dévouement au bien public, pour en conjurer les effets !

Thomas CHAPAIS.

Saint-Denis, 27 septembre 1917.

L'ÉTUDE DE LA MÉDECINE

ET SES

DIVERSES ETAPES [1]

Monseigneur,

Monsieur le doyen,

Messieurs les professeurs,

Messieurs,

POUR la quatrième fois, la Faculté de médecine de l'Université Laval ouvre ses portes au milieu des inquiétudes, des deuils et des horreurs de la plus terrible des guerres dont ait parlé l'histoire des temps connus.

Et aujourd'hui, comme aux débuts, de tous les gouvernements partent des appels pressants, les uns à l'adresse de la jeunesse et de l'âge mûr, pour demander à ceux qui le doivent de prendre les armes et de défendre la patrie en danger ; les autres, aux populations prises en général, pour les inviter à la pratique des vertus qui font les nations fortes : le travail intense, l'économie et l'abnégation.

Les lois de la plupart des pays belligérants veulent qu'au lieu de porter les armes, les élèves qui se destinent à la profession médicale se hâtent de terminer leurs études, afin d'être, le plus tôt possible, en état d'aider leur pays par leurs connaissances techniques.

C'est que la médecine si nécessaire en tout temps l'est davantage dans les temps sombres, dans les temps de désas-

---

[1] Conférence prononcée à l'ouverture des cours de la Faculté de médecine de l'Université Laval à Montréal, le 3 octobre 1917.

tre. De même que dans les épidémies, ainsi sur les champs de bataille, les nations s'attendent à ce que le corps médical soit à son poste, au milieu des scènes de carnage et de mort, et qu'il y apporte l'espérance toujours et la vie souvent.

Quel que soit l'avenir que la Providence vous destine, soit que vous soyez appelés à aller, sur les champs d'outre-mer, donner à vos frères malades ou blessés les secours de votre art, soit que vous deviez remplir la tâche moins glorieuse peut-être, mais aussi utile, de remplacer au milieu des populations civiles vos confrères partis pour combattre sous les drapeaux, vous commencez aujourd'hui votre rôle de citoyens. Et ce rôle sera d'autant plus beau et plus utile à la patrie que vous le remplirez avec tout le sérieux et toute la constance que requièrent les conditions de notre époque. Le monde attend de vous qu'appuyés sur les solides principes que vous avez puisés dans nos collèges, vous deveniez par le savoir et l'ensemble de vos qualités des médecins supérieurs.

Le savoir ! Nous vivons à une époque où le domaine de la science s'agrandit sans cesse. La médecine ne s'éclaire plus seulement aux lumières de l'anatomie et de la physiologie. Elle réclame le secours de sciences auxiliaires. Et ces secours ne lui ont pas manqué. Les sciences métaphysiques et mathématiques ont contribué à son avancement, puis, et surtout, les sciences naturelles, tant les sciences physiques que les sciences biologiques.

" On peut comparer, a écrit un auteur de notre temps, l'investigation de l'être humain à une mine, dans laquelle les ouvriers pénètrent par des galeries, ouvertes de différents côtés, jusqu'à ce qu'enfin l'on distingue, à travers la roche, les coups de pioche des compagnons venus d'une autre galerie. "

Nos écoles de médecine, fidèles à leur devise d'être non-seulement des foyers de recherche mais encore des vulgari-

satrices des idées scientifiques, ont fait un partage de ces trésors selon leur valeur. Ce que vous apprendrez ici sera la mise au point méthodique et précise des connaissances médicales actuelles. Votre séjour parmi nous se partagera en plusieurs étapes et il n'est pas sans intérêt que nous posions dès aujourd'hui les jalons de la route que vous aurez à parcourir. On ne saurait vous inculquer une idée plus juste de l'importance des études que vous entreprenez qu'en vous montrant, dès aujourd'hui, la suite et l'union des différentes sciences qui constituent celle de la médecine.

* * *

C'est par l'amphithéâtre d'anatomie que vous commencerez vos travaux. Si l'étude de la structure du corps humain sert à l'observateur pour se bien connaître lui-même, pour n'être pas en quelque sorte un étranger chez lui, quelle n'est pas la nécessité de cette même étude pour celui qui se destine à l'art de guérir? Voulez-vous vous occuper de médecine générale? Ce sont vos connaissances d'anatomie qui vous révéleront le siège des maladies, les changements de forme, de volume et de rapport que les organes malades ont pu subir. Vous destinez-vous plutôt à la pratique de la chirurgie ? L'anatomie encore sera votre flambeau. Elle donne, en effet, au corps humain la transparence du cristal. Elle dirigera votre main et souvent vous inspirera cette heureuse audace qui, à travers des organes dont la lésion serait dangereuse ou mortelle, vous permettra d'aller chercher ce vaisseau qu'il faudra lier ou cette tumeur qu'il faudra extirper. Il n'y a pas une seule d'ailleurs des spécialisations qui se partagent aujourd'hui la médecine qui n'ait pour base l'anatomie. Et c'est ce cadavre, étendu sur les froides dalles de nos salles de dissection, qui vous révélera les mystères de la structure des corps.

Souvent la nomenclature des diverses parties de ce corps humain vous paraîtra fastidieuse et bien aride. Elle l'est, c'est vrai. Mais cherchez alors à interpréter l'organe que vous étudiez. Ne vous contentez pas de savoir son nom, ses propriétés physiques ou ses rapports avec les organes voisins. Demandez-vous en plus le comment et le pourquoi de son existence. Quel chef-d'oeuvre d'hydraulique, par exemple, n'avons-nous pas dans le coeur et dans le système circulatoire ? D'autre part, les sens sont comme des sentinelles avancées qui, par la " correspondance " active et incessante des nerfs, transmettent au cerveau ce qui se passe dans le monde extérieur. Quel problème que celui du cerveau, cet organe-roi, où réside la conscience que l'on a de soi et de ses responsabilités ? N'est-ce pas l'asile de la raison, le foyer des plus lumineuses conceptions et, par conséquent, l'atelier du savoir ? Et puis, cette charpente osseuse, qui permet à l'homme de se tenir debout, attitude qui est un signe de sa noblesse, que de réflexions elle suggère ! Ne rappelle-t-elle pas que Dieu nous commande de regarder vers le ciel ? *Os homini sublime dedit et erectos jussit ad sidera tollere vultus*, a dit le poète latin — *L'homme, atome, mais atome pensant, atome dont les yeux, guidés par la pensée, ont mesuré les cieux!* Sur votre esprit le souffle inspirateur passera, quand, sous votre scalpel, ces muscles, ces nerfs, ces os même s'animeront. Votre intérêt sans cesse tenu en éveil vous fera surmonter avec courage les difficultés de l'étude du cadavre. Votre mémoire conservera les notions que vous aurez apprises avec un zèle proportionné à leur importance.

Depuis un siècle, les découvertes anatomiques les plus importantes ont été faites à l'aide du microscope. Tandis que l'anatomie enseigne l'architecture du corps humain, l'histologie est l'étude détaillée des matériaux qui servent à la construction de cet édifice. Avant que le microscope eut acquis la puissance qu'il possède de nos jours, la nature sem-

blait vouloir refuser à la science l'entrée de ses laboratoires organiques ; des nuages profonds entretenaient le mystère sur la composition des tissus. Dès que cet instrument fut suffisamment perfectionné, Schwann démontra que tous les tissus sont composés de cellules et que chaque cellule possède les caractéristiques de la vie. Les unes sont fixes, elles forment les charpentes organiques. D'autres qui paraissent libres, et ne le sont pas, sont les pourvoyeuses de l'économie. Poussées par le coeur, elles parcourent l'organisme sans repos. Dans ce long voyage, elles ont de nombreux ports d'arrêt. Elles portent aux divers organes les éléments nécessaires à leur subsistance. Elles en enlèvent les détritus inutiles. Chose incroyable, certaines cellules ont pour fonction spéciale de lutter contre l'envahisseur, quel qu'il soit, microbe ou atome minéral ! Et il n'y a pas de phénomène plus intéressant que celui de la phagocytose, qui n'est rien autre chose que la manoeuvre stratégique de la cellule contre l'ennemi.

C'est pour nous, catholiques, disons-le en passant, un sujet d'orgueil de constater que non seulement les premiers travaux, mais encore un grand nombre des plus importants et des plus fertiles, sur la cellule sont sortis des catholiques universités de Liège et de Louvain.

Pour celui qui se destine à l'exercice de la médecine, la connaissance de l'anatomie et de l'histologie des êtres vivants ne prend de véritable importance que si elle est complètée et animée par celle de leur fonctionnement. Or cette étude des fonctions organiques, on l'appelle la physiologie. Dans cette science toujours en évolution, les recherches des cinquante dernières années ont mis en lumière une foule de vérités nouvelles. Les expériences faites sur les animaux vivants, le microscope appliqué aux phénomènes de la vie, les méthodes vigoureuses d'observation substituées aux incertitudes et souvent aux illusions des sens, les appareils enrégistreurs qui révèlent les moindres variations des forces qui

s'agitent au sein de la matière vivante, les progrès rapides et incessants de la chimie organique et dans ces dernières années ceux de la radiologie ont donné un large essor à la physiologie. Chaque jour qui s'écoule, pourrait-on dire, ajoute quelque chose aux acquisitions de la veille et lève un autre coin du voile qui cachait la pensée de Dieu. Les grandes fonctions organiques n'ont plus en vérité de mystères pour les savants.

C'est surtout dans l'accroissement de nos connaissances sur les fonctions du système nerveux que le progrès a été surprenant. Non seulement la science expérimentale nous a fourni des données certaines sur les localisations de fonctions cérébrales déterminées et sur le trajet des impulsions sensitives ou motrices, elle nous a encore ouvert des horizons entièrement nouveaux sur le rôle des cellules nerveuses dans la mise en action des différents organes et des cellules cérébrales, dans l'extériorisation, si l'on peut dire, des facultés mentales.

Que de lumières la chimie n'a-t-elle pas apportées à la physiologie ! Elle a réussi à décomposer les êtres organiques en leurs parties constituantes, moléculaires et même atomiques. Elle a fait davantage. Elle poursuit ces éléments dans leur évolution à travers la nature organisée et, dans bien des cas, elle a réussi à indiquer leur rôle dans les phénomènes vitaux : science essentiellement conquérante, non seulement dans le domaine de la médecine, mais dans celui de tous les arts, et jusque dans celui de la guerre *odieuse à nos mères — bella matribus detestata.* Et nul ne peut dire où s'arrêteront ses progrès.

L'anatomie et la physiologie sont, de toutes les sciences, celles qui devraient exciter le plus l'intérêt des hommes. Si, à bon droit, le géologue et le botaniste se passionnent pour l'étude d'une pierre ou pour celle d'une fleur, quelle ne doit pas être l'ardeur du physiologiste pour l'étude de l'homme, ce chef-d'oeuvre de la création, dont la structure délicate et

puissante à la fois nous montre tant d'harmonie dans l'ensemble et tant de perfection dans les détails ! A la vue de cette merveilleuse organisation où tout a été prévu et coordonné avec une intelligence et une sagesse infinies, comme on comprend le mot de Galien, qui, au sortir d'une longue observation anatomique, laissait échapper son scalpel et s'écriait: "O Dieu qui nous as faits, en composant ce travail si saint sur l'homme je crois chanter un véritable hymne à ta gloire! Je t'honore plus en découvrant la beauté de tes ouvrages qu'en te sacrifiant des hécatombes de taureaux ou en faisant fumer tes temples de l'encens le plus précieux! La véritable piété consiste à me connaître moi-même, ensuite à enseigner aux autres par l'étude de l'homme, ton chef-d'oeuvre, quelle est la grandeur de ta bonté, de ton pouvoir et de ta sagesse ! "

* * *

Après l'étude du corps humain sur un cadavre, votre deuxième étape à vous, étudiants en médecine, se doit faire dans un musée. Plût au ciel que ce fût toujours dans un musée des progrès artistiques de l'esprit humain! A l'entrée, vous avez lu: *Salle Bichat — Anatomie pathologique.* —Vous êtes dans le musée des misères humaines!Vous venez y apprendre le secret des symptomes que vous observerez plus tard. Devant vos regards surpris et, disons-le, attristés, se déploiera la longue série des déformations et des anomalies que peut produire la maladie soit dans la charpente soit dans les organes de ce corps dont vous venez de terminer l'étude. Le microscope vous permettra de découvrir la source des altérations jusque dans la cellule. Que de variétés dans les formes morbides? Combien nombreux sont ces spécimens, tous différents, chacun représentant un type clinique particulier? Et chaque jour, la salle d'autopsie, fidèle fournisseuse, ajoute à la valeur de la sombre collection.

Pour celui qui se destine à l'étude de la science tout ce qui peut conduire à la vérité n'est-il pas beau ? Voici des cerveaux avec la série des lésions qui produisent les différents types de paralysies. Voilà un coeur dont les valvules durcies par l'infection gênaient les fonctions; peu à peu le muscle a cédé et l'asystolie a emporté le malade. Plus loin, ce sont des parties du tube digestif, dont les parois sont déchiquetées, les unes par l'ulcère rond, les autres par des néoplasmes. Plus loin encore, vous voyez des poumons troués par la tuberculose, des os marqués des stigmates de la syphilis.

Examinons ce foie malade. Nos connaissances anatomiques nous permettent de constater qu'il est plus volumineux qu'à l'état normal. Sa couleur est devenue gris-jaunâtre. La consistance du parenchyme est notablement accrue. L'étiquette qui indique le diagnostic porte ce mot qui jette l'effroi : cirrhose. L'histoire clinique qui s'y rapporte est triste. Jeune homme brillant, arrivé à la ville plein d'espérances et de forces; fait bientôt connaissance avec de bons et joyeux compagnons; tous les soirs, réunion dans des chambres d'amis; veilles prolongées, chant, musique, discussions souvent sérieuses, plus souvent, par malheur, arrosées d'une liqueur trop généreuse; dès lors, habitude néfaste de l'alcool avant les repas; se marie bien; mène une vie heureuse pendant quinze ans ; bientôt apparition de troubles digestifs persistants; de temps à autre, légère teinte selbictérique, affaiblissement progressif; médecin appelé diagnostique rapidement une ciritiose du foie, d'origine alcoolique; enfin, malgré tous les repos, toutes les diètes, tous les traitements, la maladie a fait son oeuvre inexorable; au bout de quelques mois, le malheureux est mort, laissant de jeunes enfants qu'il aurait tant voulu voir grandir et guider dans la vie. — Votre pratique vous apprendra que c'est là une histoire de tous les jours. Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait !

* * *

En sortant de ce musée, nous passons à la salle de bactériologie, la salle des infiniments petits. C'est de la brillante démonstration de Pasteur en 1861 que date, non seulement l'origine de la bactériologie, mais encore la ruine scientifique de la croyance à la génération spontanée. Qu'il s'agisse de parasiticisme ou de fermentation, les causes animées ont conquis leur place dans la pathogénie. C'est tout un monde d'atomes vivants que le microscope découvre à nos yeux. L'air en est rempli. Les eaux de nos fleuves en transportent des légions et des légions. On en rencontre dans le sang et dans tous les organes humains. Un grand nombre sont déjà bien connus. Des savants ont étudié leurs formes et les phases successives de leur développement. Les uns sont inoffensifs. D'autres, pendant leur vie de quelques heures, produisent des fermentations qui déroutent les chimistes les plus éminents. Il en reste encore un grand nombre à étudier, qui ne sont aujourd'hui connus que par les effets spécifiques qu'ils déterminent dans l'organisme vivant. Pour qui possède l'amour de la science, il y a là des champs immenses à explorer. Dans une goutte d'eau, le bactériologiste trouve une vie aussi variée que celle qui s'agite dans nos champs. Cultivez cette science avec intérêt. Dans nombre de cas, elle vous permettra de donner des solutions plus certaines à vos problèmes de clinique. Peut-être même vous fournira-t-elle un jour l'occasion de contribuer efficacement au progrès de la science. Les grandes découvertes sont dues toujours aux praticiens observateurs.

Saluons le grand nom, bien français et bien catholique, de Pasteur, le créateur de la microbiologie. Son oeuvre est immense. Le temps ne fera qu'en accroître l'importance, car c'est une oeuvre fondée sur des faits positifs et elle est consacrée par des milliers d'expériences qui se renouvellent tous les jours. Dans l'histoire des sciences, on ne peut guère comparer à Pasteur que Lavoisier, un autre grand Français, qui a

créé la chimie. Pasteur, ai-je dit, était un croyant sincère, un vrai catholique. A son école, vous apprendrez que l'homme de science, qui sonde les mystères de la nature, n'en conclut pas qu'il faille en renier l'auteur, ni qu'il soit nécessaire de fermer l'oeil de la foi pour mieux voir dans le monde des infiniment petits. Bien au contraire, la vraie science mène à la foi, dont elle fait mieux sentir le besoin, à la foi du Breton, disait ce même Pasteur, et, quand on étudie davantage, à la foi de la Bretonne.

* * *

Nos étapes préliminaires sont parcourues. Nous entrons maintenant dans les grandes avenues qui conduisent tout droit à l'exercice de la médecine.

La pathologie est la science de l'homme souffrant. Elle nous montre ses douleurs et ses infirmités. Elle en explique l'origine, la marche et les terminaisons. Enfin, elle indique les moyens, sinon de les guérir, au moins de les soulager.

Les cours théoriques de pathologie exposent nos connaissances actuelles sur les maladies. Pour les constituer, tels qu'ils se donnent aujourd'hui, on a dû faire appel à l'expérience des siècles, recueillir les faits de tous les âges, les comparer et les classifier. Ces faits, on les a passés au creuset de la clinique et de l'expérimentation, puis, par la synthèse de ceux qui avaient victorieusement subi l'épreuve, on est arrivé à la description exacte des maladies, à la connaissance précise de leurs lois, de leurs causes et de leur évolution, en deux mots, à des résultats positifs pour leur thérapeutique.

Cette synthèse est l'introduction nécessaire, non seulement aux études cliniques, mais aussi aux recherches de laboratoire. C'est elle seule qui peut donner cette idée générale de la science qui permet de voir sous leur vrai jour et d'apprécier à leur juste valeur les faits que l'on observe. Sans cette

vue d'ensemble, quel que soit le travail que l'on s'impose, on ne saurait avoir de la médecine qu'une conception restreinte et limitée. Des faits nombreux, quelque bien observés qu'on les suppose, ne constitueront jamais une science. Ils n'en sont et n'en peuvent être que les matériaux. Comme les blocs de pierre ou de marbre qui doivent entrer dans la construction d'un édifice, chacun d'eux possède sans doute sa valeur intrinsèque; mais tant qu'ils sont épars ils ne servent à rien. Ils n'acquièrent définitivement toute leur valeur que lorsque le génie de l'architecte, les coordonnant dans une même pensée pour une destination commune, en fait un monument.

Les cours théoriques sont un des éléments nécessaires au progrès des travaux de recherches. L'esprit humain ne s'élance pas d'un bond, d'une première observation des faits à la vérité scientifique; sa faiblesse ne le lui permet pas. Il faut qu'il fasse une première généralisation pour pouvoir s'élever à une seconde, une seconde pour pouvoir s'élever à une troisième, et ainsi de suite. Chaque généralisation et chaque théorie qui en découle sont pour l'esprit comme un relai, où il doit prendre de nouvelles forces et de nouveaux guides pour continuer sa route vers le progrès et finalement vers la vérité scientifique.

L'histoire de la chimie fournit un long et éclatant témoignage à l'appui de ces vérités. Aussi longtemps que, sous le nom d'alchimie, elle n'a pu qu'entasser des faits et enregistrer des formules, elle n'avait pas même la conscience de son objet et de son but et se limitait à la poursuite de deux chimères : la *pierre philosophale* et la *panacée universelle*. Tous les hommes sérieux la reléguaient, avec l'astrologie et la magie, parmi les folies de l'esprit humain. Mais dès que la théorie eût rassemblé ces faits épars, objets de son étude, tout a changé. La chimie est née de ce moment, parce que, de ce moment, elle a pris connaissance de son domaine et de ses limi-

tes, elle s'est senti une direction et un but, elle est devenue une science.

Sans cette synthèse qui est l'objet des cours théoriques, les sciences n'auraient point d'objet défini et ceux qui en entreprendraient l'étude n'y rencontreraient que des matériaux épars. L'élève qui se contenterait de suivre les cours théoriques, sans fréquenter les cliniques de nos hôpitaux, pourrait assurément devenir un savant. Mais il lui faudrait de longues années de pratique, pleines de déboires et de désillusions, avant de devenir un bon médecin. C'est que la médecine est non seulement une science, mais qu'elle est aussi un art, et que l'art ne s'apprend que par l'exercice: *fabricando fit faber.*

L'examen des malades, l'appréciation des symptomes, la découverte des indications thérapeutiques constituent la partie artistique de la médecine. C'est la maîtrise de cet art qui fait le médecin habile. On dit parfois que le tact médical est un don naturel, un effet de l'inspiration. N'en croyez rien. Le tact médical est le fruit de l'étude attentive. C'est la connaissance acquise et non l'inspiration spontanée des rapports qui lient les symptomes aux lésions. Cette science des rapports n'est pas un don de la nature à tel individu. Sans doute, selon qu'on est plus ou moins bien doué, on l'acquiert plus ou moins vite. Mais tenez pour bien démontré que sans l'étude pratique, assidue, sans un travail quotidien au lit du malade et sous la direction des maîtres, vous ne l'acquerrez jamais. Ce n'est qu'à la suite d'examens nombreux et répétés, avec des guides sûrs, qu'on peut parvenir à reconnaître les particularités de chaque cas, soit pour le diagnostic, soit pour le pronostic, soit pour le traitement. Nos soldats qui font si brillamment le service d'outre-mer ont-ils été dirigés au front avant d'avoir pratiqué le maniement des armes? Avant de les lancer dans la vie des tranchées ou dans la mêlée des combats,

ne les a-t-on pas soumis à de longs entraînements sous la conduite d'officiers qui avaient été au feu ? La clinique, une clinique abondante et prolongée, non seulement dans les salles de nos hôpitaux et de nos maternités, mais encore dans les dispensaires, voilà le complément nécessaire des études théoriques et la préparation indispensable à la vie professionnelle. C'est en suivant une clinique pratique et méthodique qu'on apprend à surprendre les positions de l'ennemi, c'est-à-dire de la maladie, et à démasquer ses batteries. Et alors, quand on a réduit ses canons au silence, quelles victoires thérapeutiques on a remportées !

Quelqu'étonnantes qu'aient été les découvertes étiologiques du siècle dernier, il n'est pas présomptueux de dire que les conquêtes thérapeutiques n'ont pas été moindres. A peine les microbes étaient-ils connus que l'antisepsie et l'asepsie venaient révolutionner la chirurgie et l'art obstétrical. Les sérums et les vaccins encore dans l'enfance jugulaient nombre de maladies infectieuses. L'électricité, déjà reine de tant d'industries, agrandit chaque jour son domaine. Elle s'attaque à la maladie dans la cellule même. Et il n'y a pas de doute qu'avant quelques années les rayons Roentgen seront un traitement curatif du cancer. Est-il un symptome que nous ne puissions efficacement combattre ? Est-il une fonction physiologique que nous ne puissions modifier dans un sens favorable ?

* * *

Que dire de la chirurgie ? Son audace et sa puissance augmentent sans cesse. Dans cette horrible guerre d'Europe, où tout a été mis à contribution pour la mutilation de l'homme et pour la destruction de sa vie, on serait porté à prendre en mépris l'humanité tout entière, si la chirurgie ne nous forçait à constater que la science et l'art ont été plus préparés

que jamais à prévenir les infirmités et à conserver la vie. L'impulsion que les dures nécessités de cette lutte gigantesque pour la suprématie sur le monde ont donnée à l'art chirurgical est une des bonnes choses qui en soient sorties. Chaque jour, soit à l'arrière des armées qui combattent, soit dans les hôpitaux de France ou d'Angleterre, la chirurgie accomplit des choses incroyables. De ces formes horribles, lacérées par les obus, brûlées par les gaz, elle refait des hommes. Elle fait plus que les sauver de la mort. Elle répare ces loques humaines de manière que la vie ne soit, ni pour le soldat mutilé, ni pour sa famille, un fardeau trop dur à supporter. Vos confrères de retour du front, ces jeunes gens qui, dans leur hâte héroïque d'aider la patrie, sont partis comme simples sous-officiers, et qui reviennent aujourd'hui prendre leurs grades, vous diront combien noblement nos chirurgiens canadiens font leur part dans ces travaux glorieux.

* * *

La science médicale fait plus que traiter les malades et les blessés. Elle poursuit les germes de la maladie jusque dans leurs retranchements, et elle les détruit avant qu'ils ne puissent exercer leurs ravages. Où sont les fléaux d'autrefois, ces pestes qui, dans une année, décimaient le monde entier, ces épidémies qui suivaient les armées et faisaient périr plus de malheureux que les boulets de l'ennemi ? Ils sont disparus devant le progrès incessant de la science. C'est l'hygiène qui conduit l'homme à l'assaut des germes meurtriers. Non contente d'indiquer à chacun son rôle individuel dans la lutte, elle guide les administrations des foules humaines, dans les villes ou dans les camps. Sa puissance est invincible et, sous son égide protectrice, les peuples vivent et prospèrent.

* * *

Vos études seraient incomplètes, si la déontologie médicale ne vous rappelait quelle doit être l'élévation morale de votre formation. Vous connaissez l'adaptation du serment d'Hippocrate. C'est ce serment — que nous voudrions voir plus chrétien — que l'on prête encore au sortir de nombre d'universités. Après avoir promis qu'il conservera à son *Alma Mater* une reconnaissance éternelle, et que ses rapports avec ses confrères seront ceux d'un gentilhomme, le futur médecin continue: " Je jure d'exercer ma profession avec toute la science que je puis acquérir et tout le dévouement dont je suis capable. Je promets de conserver religieusement l'intégrité de ma vie et l'honneur de mon art. Puissé-je, fidèle observateur de mon serment, recueillir le fruit de mes travaux et parcourir une vie heureuse sans cesse embellie par l'estime générale. *Adsit mihi lumen!* "

Cultivez, dès à présent, dans le champ encore restreint de vos travaux, ces qualités que l'on exigera toujours de vous: le dévouement et la moralité. Ministre de l'humanité, le médecin doit voir dans l'homme, non la qualité, mais la maladie, non l'homme social, mais l'homme souffrant. Tout être souffrant a le droit imprescriptible de requérir le secours de son ministère. La douleur et les souffrances sont les titres qui établissent ce droit inaliénable de l'humanité. Dans les salles, n'oubliez jamais le respect qui est dû à l'être qui souffre. Etudiez chaque cas, comme vous voudriez qu'on s'intéressât à vous. Toujours, devant le patient, soyez discrets et réservés dans l'énoncé de votre diagnostic et de votre pronostic. On ne sait jamais le chagrin que peut concevoir, à propos d'un mot d'autant plus mal interprété qu'il est mal compris souvent, un pauvre malade avide de savoir le sort qui l'attend et de se faire une idée de l'opinion que l'on peut concevoir sur son salut ou sur sa perte. Rien n'est plus respectable qu'une telle crainte. Quand nous ne pouvons pas guérir ceux qui nous

sont confiés, nous leur devons au moins un encouragement qui les soutienne et qui les console. Dans nos salles, même au milieu de tant de malheureux, les pauvres gens qui les peuplent sont isolés, sans une main amie dont le serrement les encouragerait et les rassurerait. Pensez-y bien! Leur mort, solitaire et sans larmes, est déjà assez triste. Qu'ils trouvent, dans votre réserve et votre compassion, quelque soulagement à leur angoisse !

• • •

A chaque partie de la médecine se rattachent des questions philosophiques ou morales. Les vérités qui sauvent les nations et les erreurs qui les font périr se livrent bataille dans le champ des sciences médicales aussi bien qu'ailleurs. La biologie moderne prétend avoir accompli cet exploit audacieux d'expliquer la vie par le seul moyen des forces physiques et chimiques et d'avoir ainsi démontré la superfluité d'une âme distincte de la matière. A la manière de certaines herbes grimpantes qui étendent leurs rameaux sur les plantes des champs, qui s'y enlacent, y étouffent toute autre production, et parfois finissent par y régner en uniques maîtresses, la théorie matérialiste a rapidement envahi le champ de toutes les connaissances humaines. Dans le champ de la médecine surtout, elle a fait des ravages énormes. Au sein de notre profession, une école agissante s'est élevée de nos jours qui ne voit dans l'homme que l'organisme et dans la vie que la résultante de forces aveugles, inconscientes et fatales, diversement combinées. Il est aussi une école absolument différente qui, dans le corps humain, voit le temple d'une âme, et qui, par déduction, fait de la science médicale un hymne à la gloire de Dieu, et de la profession de notre art, un ministère de respect, de charité et de dévouement. C'est à cette école que vous appartiendrez.

Partout l'erreur matérialiste fait rage. Elle donne naissance, chaque année, aux opinions les plus hardies, aux nouveautés les plus téméraires, aux systèmes les plus subversifs. Semblables à des barques entraînées loin du rivage et n'ayant plus de pilote sur une mer sans horizon, les esprits vont a l'aventure selon les théories de chaque jour. Les projets les plus chimériques sont tour à tour proposés comme nécessaires au bien-être de l'humanité. Des sociétés se sont fondées qui ont pour but l'amélioration des races humaines par la culture exclusive de l'homme physique. Elles croient pouvoir obtenir une race idéale—le surhomme—sans s'occuper des droits de l'âme humaine. Déjà elles ont proposé, comme solution à différents problèmes médico-psychiques, le divorce, le néo-malthusianisme, la stérilisation de certaines catégories d'individus. D'autres sociétés se sont fondées qui ont pour but la suppression de la douleur par la mort. Et l'on a vu, proposée sérieusement, cette année même, devant des sociétés médicales, l'idée de pouvoir donner légalement aux vieillards, aux infirmes et à ceux qui souffrent de maladies incurables, une mort douce sans douleur et sans angoisses. Nouveaux Prométhées, les savants matérialistes ont cru pouvoir dérober les feux du ciel. Mais ils n'en ont rapporté que la boîte fatidique de la déesse Pandore, avec tous les maux qu'elle déversait sur l'humanité aux temps mythologiques. Le désordre de toutes ces théories est devenu tellement considérable qu'un des hommes les plus éminents de notre époque, l'ancien président Roosevelt, avec ce viril bon sens qui le caractérise, a proclamé que l'application de ces doctrines ne constituait rien de moins que le suicide des races.

Il est nécessaire que vous ayez le noble souci de ces problèmes et des dangers qu'entraînent fatalement ces solutions erronées. Vous manqueriez à votre devoir, si, après avoir reçu le bienfait d'une éducation libérale, vous arriviez à l'exercice

de la médecine sans avoir appliqué votre esprit à l'étude de ces questions vitales, et si, indifférents aux angoisses de l'humanité, vous entriez dans la vie sans avoir lesté du poids de convictions fermes et de principes certains le navire qui portera vos destinées.

Ces convictions et ces principes, comment les acquerrez-vous? "C'est," dit un grand théologien de notre époque et de notre pays, Mgr Paquet, " en étudiant les principes de la philosophie, en les approfondissant et en nous éclairant à leur lumière, que nous saurons, dans la vaste mêlée intellectuelle de notre époque, discerner le vrai du faux, l'élément sain des éléments dangereux. " La philosophie sera le phare sur lequel nous nous guiderons dans la solution de ces graves problèmes, qui intéressent non seulement l'individu mais l'humanité tout entière. " Le jour viendra, " disait naguère Mgr d'Hulst, recteur de l'Université catholique de Paris, " où la société, sentant la nécessité de remonter la pente qui l'entraîne aux abîmes, cherchera si quelque part ne se sont pas formés des hommes de tête et de coeur, capables de prendre en main ses destinées. Elle ne s'adressera plus aux faux sages qui ont trompé ses espérances. Elle regardera du côté des hommes de principes. Et elle les trouvera mûrs pour l'oeuvre du salut populaire parce que, seuls, ils auront gardé les vérités qui sauvent et les vertus qui régénèrent. "

Vous entrez dans l'arène, les voies vous sont ouvertes. Puissiez-vous les parcourir avec succès et répondre victorieusement aux grandes espérances que fondent sur vous la religion et la patrie !

Dr L.-E. FORTIER,

professeur à la Faculté de médecine.

Sciences naturelles au Canada *

L'ÉTUDE DES SCIENCES NATURELLES
SON DÉVELOPPEMENT CHEZ LES CANADIENS FRANÇAIS

(SUITE ET FIN)

En indiquant notre indifférence et notre insuffisance sur le terrain scientifique proprement dit, nous avons annoncé un examen de conscience, c'est-à-dire un inventaire de notre bibliographie scientifique. Entrons-y tout de suite.

Le champ des sciences naturelles comprend la géologie et la minéralogie d'une part, et de l'autre la zoologie et la botanique—toutes deux comprises dans la biologie générale.

Dans le domaine de la géologie il y a quatre grands noms, et les trois premiers, Dawson, Logan et Bell, sont des noms canadiens-anglais. Le troisième, celui de Mgr Laflamme, brille seul parmi les francophones. Nous vivons cependant dans un pays où nos compatriotes de langue anglaise, soit dans un but pratique, soit dans un but scientifique, se sont fait une spécialité de cette science. Dawson et Logan, deux savants de premier ordre, ont attaqué avec compétence et persévérance les multiples problèmes de la géologie canadienne. Le nom du premier passera à la postérité avec l'*Eo-*

*Conférence prononcée à l'Université Laval de Montréal, le jeudi 2 août 1917, à l'occasion des cours de vacances.

zoon canadense et celui du second vivra toujours dans l'appellation de *Faille de Logan* donnée à l'un des traits géologiques les mieux marqués de la province de Québec.

Mgr Laflamme comme géologue a eu son domaine et son mérite propres, et nous croyons utile d'esquisser la vie et les oeuvres du savant et regretté recteur de l'Université Laval.

Joseph-Clovis Kemner-Laflamme naquit à Saint-Anselme, comté de Dorchester, le 18 septembre 1849. Il commença ses études au petit séminaire de Québec en 1862 et, après un brillant cours classique, entra au grand séminaire en 1868. Il fut successivement maître de salle, préparateur de chimie, puis il fut nommé professeur de minéralogie et de géologie en 1870. L'année suivante il recueillait la succession de l'abbé Ovide Brunet au cours de botanique. Il devait enseigner la minéralogie, la géologie et la botanique durant 39 ans.

" Dès le début de son professorat, écrit l'abbé Simard,[1] l'abbé Laflamme se mit à l'oeuvre avec ardeur et joie, car il avait le culte et la passion des sciences naturelles. On le vit alors employer ses loisirs, ses jours de congé et ses vacances, à herboriser, à pratiquer l'analyse minéralogique et à étudier sur le terrain les couches géologiques de la province. Plusieurs séjours aux Etats-Unis et en Europe, où il fréquenta de grands maîtres, achevèrent sa formation. Il ne se contenta pas d'une érudition livresque. Il voulut sortir des sentiers battus et, par ses travaux personnels et ses études constantes, il acquit des connaissances étendues et une valeur scientifique qui le mirent en mesure de contribuer au développement de la science canadienne. Le nom de l'abbé Laflamme fut bientôt populaire dans le monde savant de notre pays. Les remarquables conférences qu'il donna

---

[1] Cf. *Nat. Can.*, XXXVIII, pp. 21-28, 33-43.

à l'Université Laval et à l'Institut Canadien de Québec, les chroniques scientifiques qu'il publia dans diverses revues et journaux, les relations nombreuses qu'il établit avec les hommes de science du Canada et de l'étranger achevèrent de consacrer sa réputation. "

En 1882, il était parmi les membres fondateurs de la *Société royale* du Canada, et il devenait président de cette société en 1891. En 1883, la *Commission géologique* du Canada le nommait membre-adjoint et lui confiait d'importants travaux d'exploration, notamment au Saguenay. Puis, il recevait à diverses époques des nominations de membre de la *Société géologique de France,* de la *Société géologique d'Amérique,* de la *Société française de physique,* de la *Société scientifique de Bruxelles.* Enfin, en 1898, il devenait chevalier de la Légion d'honneur. Mgr Laflamme, outre celui de la prélature, connut encore d'autres honneurs. Il fit plusieurs sessions à la tête de l'Université Laval et, ayant représenté le Canada au *Congrès international de géographie,* à Saint-Petersbourg, il y prit une part tellement active qu'il en fut élu vice-président.

Mgr Laflamme a relativement peu écrit. Malgré l'importance et la valeur intrinsèque de ses travaux, ils se résument en quelques communications à la *Commission géologique* du Canada, à la *Société royale,* à des articles de revue et à un manuel de géologie et de botanique. Du point de vue des recherches personnelles, son titre de gloire sera certainement son travail sur la géologie de la région du Saguenay et du lac Saint-Jean. Il a beaucoup contribué à établir l'histoire rationnelle de la formation de cet étonnant *canon* et à ruiner le roman fantaisiste édifié d'une plume légère de chroniqueur par cet enfant terrible d'Arthur Buies. [2]

---

[2] Arthur Buies, *Le Saguenay,* p. 258 et seq.

C'est en 1910 que Mgr Laflamme est mort et, maintenant que le concert d'éloges s'est tu sur sa tombe, on ne voit pas encore bien qui, chez les Canadiens français, relèvera le flambeau.

Les autres sections de l'histoire naturelle, zoologie et botanique, s'identifient chez nous avec l'abbé Provancher. Mais il est juste de dire que ce savant a eu quelques émules et que, en ce qui concerne la botanique, il a toute une liste de précurseurs. Même — et peut-être surtout — sous le régime français, cette science reçut quelque attention.

Si les créateurs de la botanique, Linnée, Jussieu et Tournefort, n'ont pas fréquenté nos rivages laurentiens, nous avons reçu quelques-uns de leurs plus fervents et distingués disciples. L'on conçoit que le Nouveau-Monde avec ses innombrables formes aussi intéressantes qu'imprévues devait alors attirer les naturalistes. Ils cédèrent largement à cet attrait, et c'est précisément l'une des raisons de la difficulté des études taxonomiques en ce pays: les types primitifs auxquels nous devons toujours nous rapporter sont en grande majorité dans les anciens herbiers à Paris, à Londres, à Berlin et à Stockholm.

Négligeant les quelques observations de détail que contiennent les récits de voyage de Jacques-Cartier (1534), Champlain (1608), Cavelier de la Salle (1679-82), La Hontan (1703), nous trouvons d'abord l'*Histoire naturelle et véritable de la Nouvelle-France* de Pierre Boucher (1661). L'auteur y parle d'une façon assez naïve des animaux remarquables, des minéraux et des plantes du Canada. Le sieur de Dièreville qui visita la côte de l'Amérique en 1706 apporta en France un certain nombre de plantes qui furent soumises à Tournefort, lequel nomma *Diervilla* l'une de nos plus remarquables caprifoliacées de montagne. Le Père Lafitau de la

Compagnie de Jésus a laissé (1716) un mémoire très élaboré sur " la plante du gin-Seng de Tartarie " qu'il venait de découvrir. Ce mémoire contient également des notes sur diverses plantes médicinales employées par les Sauvages. En 1635, Jacques Cornut de Paris publiait une liste de plantes canadiennes avec des planches excellentes.Nous savons aussi que le docteur Sarrazin de Québec envoya en Europe de nombreux spécimens, parmi lesquels se trouvait la plante-cruche, sans contredit la plante la plus excentrique de notre flore. Tournefort la dédia au découvreur sous le nom de *Sarracenia*. Nous arrivons au suédois Kalm qui, en 1749, s'arrêta assez longtemps à Québec où il se lia au comte de la Galissonnière, lui-même grand amateur de botanique. C'est à Québec aussi que Pierre Kalm connut le sieur Gaulthier auquel il fit honneur de la nouvelle plante qu'il y découvrit, la *Gaultheria*, universellement connue aujourd'hui chez nous sous le nom de " thé des bois ". Kalm, dans son grand ouvrage [3], fait ce bel éloge du comte de la Galissonnière : " Quand je pense à toutes les belles qualités qui brillaient en lui, je ne puis en faire assez d'éloges. Il a des connaissances étonnantes dans toutes les sciences, mais surtout dans les sciences naturelles, où il est tellement versé que quand il commençait à me parler sur ce sujet, je m'imaginais voir notre grand Linnée sous une nouvelle forme... Jamais l'histoire naturelle n'a eu en ce pays un plus grand protecteur, et il est douteux qu'on revoie ici son pareil. " [4] Les travaux de Kalm donnèrent une réelle impulsion à la botanique canadienne, et ses collections — il est bon d'insister sur ce point — sont la base principale des espèces américaines de Linnée. Pour cette raison, Kalm doit être regardé comme le père de la botanique au Canada.

---

[3] *Travels into North America.*

[4] Ferland, *Histoire du Canada*, II, p. 496.

Au fort de la révolution française, en 1792, nous arrive à Montréal, après avoir étudié la flore des Etats-Unis pendant sept années, l'un des plus ardents disciples de Bernard de Jussieu, j'ai nommé André Michaux. Comme son prédécesseur Kalm, il était en mission officielle, et la sienne consistait à recueillir des plantes nouvelles pour les jardins royaux. Il est permis de croire que les événements qui se déroulaient en France, en faisant perdre de vue les jardins du malheureux roi Louis XVI, modifièrent le genre d'études du distingué naturaliste. André Michaux parcourut toute la vallée du bas Saint-Laurent, se rendit au lac Saint-Jean et, de là, à la baie d'Hudson par le lac Mistassini. Voyage considérable et hardi pour l'époque ! Les matériaux recueillis servirent à la publication de son grand ouvrage, *Flora boreali-americana,* qui eut deux éditions (1803 et 1820) et dans lequel il décrit plus de 1700 espèces. Dans son voyage, André Michaux s'employa à fixer la limite septentrionale des principaux arbres de l'Amérique tempérée.

On remarque qu'à cette époque les noms français disparaissent. Depuis longtemps le Canada a changé d'allégeance et les botanistes des jardins royaux de Kew, en Angleterre, descendent sur nos rives. Nommons d'abord Frédérick Pursh qui mourut à Montréal en 1820, après avoir vu les grandes collections,faites dans notre province,détruites dans un incendie. Il avait publié en 1816 un ouvrage en deux volumes intitulé: *Flora americae septentrionalis.* En même temps que Pursh, vivait à Montréal le docteur Holmes, botaniste zélé, dont les collections sont à l'Université McGill et dont M. Sargent a voulu conserver le nom dans la science en lui dédiant l'une de nos plus belles espèces d'aubépines. D'autres noms s'associent encore à nos origines scientifiques. Ce sont ceux de Titus Smith, de John Goldie, de David Douglas (1824), de Bachelot de la Pylaie, des deux Hooker et de Robert Brown.

Nous avons encore concernant directement la province de Québec quelques études et publications partielles du docteur Holmes, celles du docteur Thomas sur les plantes de la Rivière-du-Loup et de l'île d'Orléans, quelques petits manuels et des articles de revue, par l'abbé Ovide Brunet, de l'Université Laval de Québec, la liste des plantes des comtés d'Argenteuil et d'Ottawa, par W.-S. d'Urban (1861), les notes du docteur Maclagan, le *Catalogue of Canadian Plants* et les *Contributions from the Geological Survey Herbarium* de J. Macoun, une thèse du docteur Joseph Schmidt sur l'île d'Anticosti, quelques articles de J.-G. Jack, C.-S. Sargent, Rev. Robert Campbell, A.-T. Drummond, J.-A. Allen, R. Bell, D.-P. Penhallow, M.-D. Saint-Cyr, conservateur du musée de l'Instruction publique de Québec. [5]

Pour ne pas avoir à y revenir, citons tout de suite l'ouvrage de l'abbé Moyen, p. s. s., qui contient un *Traité de botanique* avec une petite *Flore des principales espèces.* Le laconisme des descriptions rend cette *Flore* difficilement utilisable, d'autant qu'avec les années elle est devenue très incomplète. En revanche les clefs analytiques sont généralement fort bien faites et l'abbé Moyen nous a donné la première clef en langue française pour le vaste genre *Carex.* Certains détails de facture attestent que notre flore était familière à l'abbé Moyen, savant distingué d'ailleurs, qui a laissé en France d'importants travaux sur les champignons.

Dans le domaine de l'entomologie, en dehors de Provancher, il y a peu à dire, et nous nous contenterons de citer quelques lignes de M. le chanoine V.-A. Huard qui résument la question.[6] "Dans la province de Québec, le premier nom que

---

[5] Cf. John W. Harshberger, *Die Vegetation der Erde*, Vol. XIII, p. 4.

[6] Chanoine V.-A. Huard, *L'Entomologie dans la province de Québec*, *Nat. Can.*, XLIII, nos 11 et 12.

l'on rencontre dans l'histoire de l'entomologie est celui de William Cooper, qui résida dans plusieurs de nos grandes villes vers le milieu du siècle précédent. Il semble avoir été le premier à faire à Québec une collection d'insectes. On trouve des articles écrits par Cooper dans le *Canadian Entomologist* et le *Canadian Naturalist.* — William Stewart d'Urban paraît être un citoyen de l'Angleterre qui passa quelques années à Montréal jusqu'en 1861. On lui doit quelques articles sur les lépidoptères et les coléoptères. — George Barston, officier de la compagnie de la Baie d'Hudson, résida à Montréal durant plusieurs années. Nous voyons que, en 1860, il publia un *Catalogue of Colcoptera collected in the Hudson's Bay Territory.* "

A mentionner encore la *Liste des coléoptères du Canada.* de Jos.-I. Beaulne, les listes de nos lépidoptères et diptères, préparées par MM. A.-F. Wynn et Germain Beaulieu, l'ouvrage de M. W. Lockhead, *A synopsis of Economic Entomology,* quelques articles de M. Firmin Létourneau, du Fr. Ouellette, de l'institut des Clercs de Saint-Viateur, et du Fr. Germain, de l'institut des Frères des Ecoles chrétiennes.

Dans cette rapide esquisse de bibliographie, nous n'avons pas cru devoir faire la distinction des Canadiens français et des étrangers. On fera facilement le départ des uns et des autres et l'on en tirera les conclusions qui s'imposent.

Deux autres sections de la zoologie, l'ornithologie et la mammalogie, ont fait l'objet de travaux importants de la part d'un Canadien français. *Les oiseaux de la province de Québec* et *Les mammifères de la province de Québec,* de M. C.-E. Dionne, sont deux ouvrages remarquables et fort utiles. Au nom de C.-E. Dionne peut-être pourrait-on joindre celui de sir James Le Moine, dont les écrits ont souvent trait à l'ornithologie.

Nous avons dit plus haut que, chez nous, la botanique et la zoologie s'identifient avec l'abbé Provancher. Le moment est venu de répondre à cette question qui, sans doute, se pose à l'esprit du lecteur étranger aux sciences naturelles : " Qu'est-ce donc que cet abbé Provancher qui, à lui presque seul, forme la science botanique et zoologique canadienne-française? " Il s'appelait Léon, et naquit à Bécancour le 10 mars 1820. Il fit toutes ses études au séminaire de Nicolet, alors comme aujourd'hui en grande réputation dans le pays, et c'est dans cette maison qu'il prit,par hasard, la passion des sciences naturelles. Un vieux bouquin de botanique lui tombe entre les mains; il le dévore. Quand il veut faire l'application de ses nouvelles connaissances sur les fleurs qui entourent le séminaire, il échoue sans que personne puisse le tirer d'embarras. Nicolet faisait alors partie du diocèse de Québec. Provancher est ordonné dans cette ville avec des collègues qui deviendront Mgr Langevin, de Rimouski, et Mgr Racine, de Sherbrooke. De 1844 à 1847, l'abbé Provancher est vicaire à Bécancour, à Saint-François de Beauce, à Sainte-Marie de Beauce. Puis, c'est une page héroïque qui s'ouvre. Le jeune prêtre en 1847 court à la Grosse-Isle remplir auprès des immigrants irlandais l'oeuvre de charité qui sera toujours la gloire du clergé canadien-français. Provancher échappe néanmoins à la contagion. L'épidémie passée, il fait encore du vicariat à Saint-Gervais, puis occupe successivement les cures de Saint-Victor de Tring, de l'Ile-Verte, de Saint-Joachim et de Portneuf. C'est à Saint-Joachim qu'il commence à publier. C'est d'abord son *Traité élémentaire de botanique* (1858), et le *Tableau chronologique et synoptique de l'histoire du Canada* (1859). De Portneuf, en 1862, Provancher publie sa grande oeuvre, *La flore canadienne,* à laquelle vient bientôt faire suite, la même année, le *Verger canadien,* premier ouvrage du genre au Canada et qui avait déjà, en 1885, cinq éditions.

L'abbé Provancher était un homme d'une activité et d'une initiative incroyables. Que l'on en juge par la simple énumération suivante ajoutée à la liste de ses publications botaniques. A Portneuf, il réussit à opérer l'extinction de la dette paroissiale. Il introduit l'harmonium à l'église — innovation qui fit sensation dans le temps!—Il établit le système administratif des marguilliers. Il y fonde, en 1866, la première fraternité du tiers-ordre franciscain qu'il y ait eu en ce pays, et fait même des démarches pour obtenir le retour au Canada des fils de saint François. Ce n'est pas tout ! Il organise vers le même temps une compagnie de navigation entre Québec, Portneuf et autres lieux ; fonde une pépinière considérable et couronne le tout en formant une compagnie de milice ! Au milieu de tous ces travaux, il trouvait le temps de lancer la seule revue scientifique que nous eûmes en ce pays jusqu'à l'apparition de la *Revue trimestrielle,* je veux parler du *Naturaliste canadien,* fondé en 1868, que Provancher dirigea vingt années et que son savant disciple,le chanoine Huard,continue depuis bientôt trente ans. En 1869, Provancher se retire du ministère et vient résider à Saint-Roch de Québec, puis au Cap-Rouge où, loin de se reposer, il trouve le temps de collaborer régulièrement à la *Minerve,* de fonder la *Semaine religieuse de Québec* (1888), et de publier ses grands travaux entomologiques qui s'intitulent modestement *Petite faune entomologique du Canada,* mais qui n'en forment pas moins quatre solides volumes ! Celui qui traite des coléoptères compte à lui seul 786 pages.

L'abbé Provancher est mort le 23 mars 1892, à 72 ans. Ses collections entomologiques sont partie au collège de Lévis et partie au musée de l'Instruction publique à Québec. Son herbier qui, à vrai dire, ne vaut pas grand'chose, appartient à l'Université Laval de Québec, sauf un volume, propriété — contestée, il est vrai — du couvent de Sillery, près de Québec. Sa riche bibliothèque scientifique a été incor-

porée à la bibliothèque du palais législatif de Québec. Si un mot peut caractériser Provancher et son oeuvre, c'est bien ce qu'écrivait de lui le chanoine Huard dans une notice biographique qu'il lui consacrait récemment dans la *Semaine religieuse de Québec* : " Son nom a pu devenir inconnu de la masse de nos contemporains, mais on le connaît dans le monde savant de l'univers où il a donné une voix à notre Canada. " [1]

J'ajoute que la *Flore canadienne* était un ouvrage étonnant pour le temps où il parut, et que seul un bourreau de travail comme le curé de Portneuf était capable d'achever. Rappelons-nous que la science botanique naissait alors en Amérique avec Asa Gray, Torrey, Nuttall ; que Provancher travaillait loin des grandes bibliothèques techniques et des laboratoires; que, de plus, personne dans son pays ne s'intéressait à ses travaux. Il est peut-être utile de faire une rapide analyse de ce livre qui, après cinquante années, reste unique dans notre littérature scientifique. Cette analyse n'a jamais été tentée, croyons-nous, par un homme du métier et l'on nous pardonnera la subjectivité des jugements que nous devrons exprimer. *

Le titre est vraiment un peu long et trop prometteur. Il décèle la satisfaction et le sentiment de paternité affectueuse de l'homme qui après avoir longtemps peiné sur un travail ingrat prend enfin la plume pour résumer sur la couverture l'idée plus ou moins complexe à laquelle il a donné le corps de son choix. La préface de la *Flore canadienne* est particulièrement intéressante. Elle nous fait connaître les conditions où se trouvait placé son auteur, les difficultés qu'il a eu à vaincre, le but qu'il s'est proposé en l'écrivant et enfin ses idées particulières sur la nomenclature et la distribution des espèces végétales de ce continent.

---

[1] *Loc. cit.*, 22 mars 1917.

*Voir la gravure ci-contre.

FLORE CANADIENNE

OU

DESCRIPTION DE TOUTES LES PLANTES DES

FORETS, CHAMPS, JARDINS ET EAUX

DU

CANADA

DONNANT

LE NOM BOTANIQUE DE CHACUNE, SES NOMS VULGAIRES FRANÇAIS ET ANGLAIS, INDIQUANT SON PARCOURS GÉOGRAPHIQUE, LES PROPRIÉTÉS QUI LA DISTINGUENT, LE MODE DE CULTURE QUI LUI CONVIENT, ETC.

ACCOMPAGNÉE

D'UN VOCABULAIRE DES TERMES TECHNIQUES

ET

DE CLEFS ANALYTIQUES

PERMETTANT DE RAPPORTER PROMPTEMENT CHAQUE PLANTE À LA FAMILLE, AU GENRE ET À L'ESPÈCE QUI LA DÉTERMINENT.

ORNÉE DE PLUS DE QUATRE CENTS GRAVURES SUR BOIS.

Par l'Abbé L. Provancher, curé de Portneuf.

Volume I.

Québec:

JOSEPH DARVEAU, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,

No. 8, rue Lamontagne, Basse-Ville.

1862.

(Fac-similé de la page-titre de la *Flore Canadienne.*)

Les conditions où Provancher se trouvait placé, j'y ai touché plus haut. Il s'agit d'un simple curé de campagne, surchargé de travail pastoral, ardent à cette oeuvre, évoluant dans un milieu indifférent ou hostile, à une époque où la science botanique est encore à l'état embryonnaire. Que même la plupart de ceux qui avaient fait des recherches fragmentaires lui refusèrent leur concours, l'auteur le laisse suffisamment entendre par les lignes suivantes : " Si vous jetez les yeux sur la préface d'une Flore quelconque, vous ne manquerez pas d'y voir une longue énumération sinon de collaborateurs, du moins d'amis de la science qui, de tous les points du pays, embrassés par l'ouvrage, se sont empressés de communiquer leurs observations ou leurs découvertes à l'auteur. Mais pour nous, il en a été tout autrement. Nous avons été abandonné à peu près à nos seules lumières. Ce n'est pas que nous n'ayons fait des demandes, mais le nombre encore restreint des connaisseurs en cette branche des sciences, l'apathie et l'indifférence d'un côté, d'un autre une affection pour l'enfant de recherches qu'on se croyait seul capable de faire (*sic*), tellement aveugle et déréglé que la moindre caresse ou même le regard sur ce fruit d'orgueil en aurait blessé l'auteur—et que sachons-nous encore?—ne nous ont permis de profiter de secours étrangers que dans une mesure tout à fait restreinte. " Ce coup de lanière assez vif paraît s'adresser à l'abbé Ovide Brunet avec qui il avait eu une polémique au sujet du *Traité de botanique*.

Les idées de Provancher sur la géographie botanique américaine sont exposées dans le paragraphe où il circonscrit le domaine de la *Flore canadienne* : " En prenant tout le Canada pour champ de nos études, dit-il, nous entendons nous borner au sud à sa pointe la plus méridionale qui, dans le comté de Sussex, s'étend sur le lac Erié, vers le 42e parallèle, et au nord, aux côtes du Labrador,

bordant le golfe Saint-Laurent vers le 52e parallèle, comprenant ainsi une étendue de pas moins de huit degrés de latitude. Les bords des lacs Erié et Ontario et la chaîne des Alleghanys qui circonscrit le bassin du Saint-Laurent seraient notre limite au sud-est, et le sommet de la chaîne des Laurentides, qui borne le même bassin de l'autre côté, serait notre limite au nord-ouest. Cependant en jetant un coup d'oeil attentif sur la carte de l'Amérique du nord, il est facile de comprendre qu'on peut ranger dans les mêmes limites,comme ne différant pas assez sous le rapport du climat pour imprimer un caractère différent aux plantes qu'ils produisent, toutes les provinces anglaises du golfe, les Etats du Maine, du Vermont, du New Hampshire, du Massachusetts, les trois-quarts de celui de New York et le territoire du Nord-Ouest jusqu'aux Montagnes Rocheuses. "

Les travaux et les découvertes des cinquante dernières années ne permettent plus d'intituler l'ouvrage de Provancher *Flore canadienne,* d'autant plus que, du fait de la Confédération, le mot " Canada " a reçu une tout autre signification. En 1862, Provancher ignorait, et devait ignorer, que la flore du Canada, d'un océan à l'autre, comprend plusieurs zones distinctes, aussi bien dans le sens des méridiens que dans celui des parallèles. Ces flores locales diffèrent autant entre elles, on peut le dire, que chacune diffère de la flore européenne ou asiatique. En somme, sauf de rares indications de détail, la *Flore* de Provancher est la flore de la partie moyenne de la province de Québec, telle que connue et interprétée de son temps.

Pour la classification, Provancher fait profession de suivre la méthode de De Candolle, et sa nomenclature des espèces suit, d'une façon assez impersonnelle, croyons-nous, les auteurs du temps : Gray, Torrey, Michaux, Hooker, Sullivant,

Wood. Les quelques changements qu'il a faits ont été en général assez malheureux, parce que procédant d'ignorances ou de principes arbitraires qui seraient la ruine de toute nomenclature scientifique. Le cas du *sureau rouge* est typique et fera bien comprendre la manière de Provancher. Cet arbrisseau, si abondant sur nos collines montérégiennes et vers l'est de la province, fut décrit par Linnée, en 1753, dans le *Species Plantarum* sous le nom de *Sambucus racemonsa.* Mais Michaux, dans sa *Flora Boreali-Americana,* ayant décrit en 1803, sous le nom de *Sambucus pubens,* un sureau qu'il croyait distinct du type linnéen, notre arbrisseau passait généralement sous ce nom au temps de Provancher. Par une inconséquence, une fantaisie, dont ne sont pas toujours exempts à leurs heures les esprits les plus systématiques, voilà que notre auteur se dit que *sureau de montagne* conviendrait baucoup mieux que *sureau pubescent,* et, incontinent, il abolit le nom linnéen et celui de Michaux, pour lui substituer celui de son choix *Sambucus montana.* Pareilles substitutions sont absolument inadmissibles, et, si Provancher n'était pas descendu de ce cheval, il aurait dû remanier un fort pourcentage des noms des plantes, conservés uniquement pour sauvegarder la règle de priorité et pour empêcher la confusion des noms — déjà très suffisante — d'emmêler davantage l'aimable science de la botanique. On pourrait dire la même chose de la substitution de *Perdicesca* à *Mitchella* pour désigner la petite plante connue chez nous sous le nom de " pain de perdrix ", de l'abolition de " cerisier de Pennsylvanie " en faveur de "cerisier du Canada" pour désigner l'arbre qui produit les " petites merises ". Il y a cependant un cas fort curieux où Provancher sans le vouloir et sans le prévoir---toujours obéissant au même principe arbitraire—a failli se faire attribuer accidentellement la paternité scientifique de l'une des plantes les plus remarqua-

bles de l'Amérique du nord. Il s'agit en l'espèce du grand nénuphar jaune connu au temps de Provancher sous le nom de *Nuphar advena Ait,* ce qui signifie littéralement " nénuphar étranger ". " Ce nom, se dit notre auteur, donné par un botaniste européen à notre plante est un contresens pour nous ", et il lui substitue celui de *Nuphar americana Prov.* Or, en 1912, deux botanistes, MM. Miller et Standley, revisant les nénuphars américains, découvrirent que le nénuphar jaune de la côte atlantique diffère de celui du Canada par beaucoup de ses caractères, le nôtre, par exemple, ayant les feuilles strictement flottantes, tandis que l'autre dresse le plus souvent ses feuilles hors de l'eau. Ces deux taxonomistes, en fouillant la littérature spéciale du genre, découvrirent que Provancher avait, dès 1862, donné un nouveau nom à la plante canadienne: *Nuphar americana* et conclurent à lui attribuer la paternité de l'espèce. C'est pourquoi la monographie des nénuphars américains, luxueusement publiée par la *Smithsonian Institution,* dans la série des *Contributions from the United States National Herbarium,* désigne officiellement notre jolie plante sous le nom de *Nuphar americana,* Prov. Mais ce brin de gloire ne dura hélas! qu'un matin. Le distingué professeur d'Harvard, M. M.-L. Fernald, eut vite fait de découvrir le pot aux roses. Dans un article de la revue botanique *Rhodora* (août 1914), il n'eut pas de peine — vu sa connaissance du français que MM. Miller & Standley paraissent avoir ignoré profondément — à établir péremptoirement les points suivants : 1o Que Provancher n'avait pas eu l'intention de proposer une nouvelle espèce et qu'il ne soupçonnait pas la distinction spécifique de la plante du nord et de celle du sud ; 2o Que la description de la *Flore canadienne* s'applique aux deux espèces, car l'imprudent auteur, tout de suite après avoir écrit "feuilles luisantes,flottantes", continue en ajoutant " ou le plus souvent dressées ". Pour nous,

il est clair que, dans ce texte, Provancher a voulu concilier ses propres observations avec les indications des manuels qu'il avait sous la main, tous écrits par des auteurs familiers avec la plante du sud. De la sorte, après bien des péripéties et après avoir beaucoup fait parler de lui, notre beau nénuphar, sans avoir pour cela changé sa façon splendide d'orner nos lacs laurentiens, s'appelle aujourd'hui *Nuphar variegatum* Engelm, le " nénuphar panaché ", allusion à la pourpre dont les pétales sont marqués. [8]

Nous demandons pardon au lecteur de l'avoir entraîné sur la rocaille de la nomenclature, mais nous avons voulu — tout en appréciant les procédés de Provancher — donner, à ceux qui ne sont pas familiarisés avec ce genre d'études, une idée du travail effarant qui dût s'accumuler devant le vaillant curé de Portneuf, quand il écrivit son grand ouvrage, et du travail encore plus grand qui s'imposera à celui qui voudra refaire, en y incorporant les résultats scientifiques des cinquante dernières années, la flore de la province de Québec.

Avant de quitter ce sujet et de conclure à propos de la *Flore canadienne,* nous devons dire un mot de l'illustration de cet ouvrage et de la mésaventure qu'elle attira à son auteur. La *Flore* " est ornée de plus de quatre cents gravures sur bois ", est-il dit à la fin du long titre du livre, mais ces gravures sont réunies par groupes de 5 à 10, de sorte que le nombre total des planches ne dépasse pas la cinquantaine. Le chanoine Huard qui a accès à la correspondance de Provancher nous apprend [9] que celui-ci — homme pratique s'il en fut — trouva le secret d'épargner au moins les frais du dessinateur. La lettre suivante, que nous traduisons, et qu'il reçut de Asa Gray, le célèbre botaniste, va nous apprendre ce secret :

---

[8] Cf. Rhodora, XIX, p. 92.

[9] Nat. Can., XXVI, pp. 21, 41, 82.

Cambridge, Mass., 13 février 1863.

Mon cher monsieur,

J'ai reçu il y a deux jours les deux beaux volumes que m'annonçait votre lettre du 27 janvier. — Je désire vous remercier du fond du coeur de l'obligeance que vous avez eue de me faire ce cadeau. — Autant que j'ai pu en prendre connaissance d'un simple coup d'oeil jeté à travers les pages du premier volume, l'ouvrage me paraît très bien fait. Il est trop tard à présent pour en faire un compte rendu dans la livraison de mars du *Silliman's Journal*. Mais je vais en préparer un pour le numéro de mai de ce périodique, où je donnerai mon impression sur votre ouvrage.—Les gravures, dont la vue m'est familière, de mon manuel de botanique, me paraissent assez étranges, avec cet encadrement de texte français. Je n'ai encore trouvé nulle part, ni dans votre préface, ni ailleurs, une indication de la provenance de ces gravures. S'il en est fait mention, veuillez me dire en quel endroit elle se trouve. — Très sincèrement, votre obéissant serviteur, ASA GRAY.

La lettre parle d'elle-même, et il est évident qu'ici, Provancher, qui envoie candidement un exemplaire de son ouvrage à Gray, dont il a emprunté les gravures, est victime d'un manque d'expérience dans les questions de propriété littéraire plutôt que de malhonnêteté ou de mauvaise foi. Il paraîtra peut-être intéressant de prendre connaissance de la note bibliographique que Gray a consacrée à la *Flore canadienne*. En voici la traduction : [10]

FLORE DU CANADA

Il est agréable de constater que la botanique attire assez l'attention dans le Bas-Canada pour amener la publication d'une flore canadienne en langue française ; et le fait d'avoir publié un ouvrage comme celui dont il est ici question, d'une exécution aussi réussie et d'une impression aussi remarquable, parle hautement en faveur du zèle et de l'esprit d'entreprise de l'abbé Provancher. Sans doute cet ouvrage n'est qu'une oeuvre de compilation et son auteur est évidemment un novice, médiocrement familier avec les plantes de son voisinage. Mais il fait un beau début avec un

[10] *Silliman's Journal*, Ser. II, Vol. XXXV.

livre qui, pour le présent, peut très bien avoir l'utilité éducationnelle que l'on avait en vue. La flore critique du Canada et des autres provinces est encore à écrire et sera d'un genre différent. — Les gravures sur bois, " plus de 400 " qui illustrent les ordres et à qui leur encadrement français donne un aspect si nouveau, ont toutes été prises dans le *Gray's Botanical Text-Book* excepté les cinq gravures des Fougères qui proviennent du *Manual;* c'est un choix qui fait honneur au bon goût de l'abbé plus que ne fait son omission de l'indication de leur provenance.

C'est un éreintement en règle, mais juste dans l'ensemble, du moins si nous nous plaçons au point de vue d'Asa Gray.

Pour notre part, après avoir longtemps pratiqué Provancher, l'avoir comparé à ses modèles, et surtout avoir surpris sa méthode de travail en examinant ses herbiers à l'Université Laval de Québec, nous avons acquis la conviction que le Provancher de 1862 n'était pas botaniste, qu'il a appris la botanique en écrivant sa *Flore canadienne,* c'est-à-dire que cet ouvrage, au lieu d'être le couronnement de sa carrière scientifique, n'en est que le début. Il est certain que si Provancher eut écrit sa *Flore canadienne* en 1892, nous aurions un ouvrage de tout autre valeur.

Que vaut aujourd'hui la *Flore* de Provancher comme instrument d'étude ? Ici, distinguons. D'une part elle contient des renseignements précieux, des notes utiles, des étymologies difficiles qui font que le botaniste de carrière devra toujours l'avoir à portée de sa main. D'autre part, elle ne peut guère servir à un débutant à étudier sûrement la flore de la province de Québec. Les clefs analytiques sont souvent imparfaites, semées de transpositions de chiffres qui les rendent parfois inutilisables. La classification est surannée et la suite des espèces très incomplète et parfois absolument enchevêtrée. Certains genres, attentivement étudiés depuis, ont révélé une richesse insoupçonnée de formes spécifiques. Nous

avons touché plus haut à la question des aubépines. Provancher en décrit quatre ou cinq espèces. De ce nombre une seule description vaut quelque chose, celle de l'aubépine ponctuée. Les autres ne s'appliquent à aucune espèce existante. C'est entre 50 et 75 que se chiffreront les espèces dans la prochaine *Flore*, et il faut plaindre sincèrement le malheureux qui aura à débrouiller cet écheveau. On pourrait dire la même chose des antennaires, des astères,des verges d'or,des violettes et des *Carex*. Enfin l'ouvrage est devenu rare et coûteux, et petit à petit les bons exemplaires s'en vont prendre place sur les rayons des grandes bibliothèques scientifiques du monde entier. Il paraît donc inutile au débutant de faire la dépense assez forte de la *Flore canadienne*.

Tout cela, il faut le dire et le répéter, n'enlève rien au mérite de Provancher, et la *Flore* reste jusqu'à présent, avec les ouvrages entomologiques de son auteur, un des rares monuments de la science canadienne-française. Reprocher à l'auteur ces erreurs, ces omissions, serait aussi peu raisonnable que de chercher noise à ces vieux auteurs de chimie qui nous enseignent que le fer est un composé de soufre, de vitriol et de terre! On a parlé à diverses reprises de rééditer l'oeuvre de Provancher. Ce serait, croyons-nous, onéreux, inutile et déplorable, puisque ce serait perpétuer d'innombrables erreurs. Il nous faut une oeuvre nouvelle, bâtie sur un plan moderne, et capable d'incorporer la totalité des découvertes et des études critiques du dernier demi-siècle.

Fr. MARIE-VICTORIN,
des E. C.

Mgr Baudrillart et l'effort canadien *

(SUITE)

MAIS, pour défendre le droit, il faut la force : sans l'effort militaire, ce premier effort n'était rien. De cet effort militaire le Canada était-il capable ?

Certes le Canada est une terre de braves. Les exploits des ancêtres font encore vibrer les coeurs et provoquent le désir de glorieuses imitations. Sont-ils oubliés ce Dollard des Ormeaux et ses seize compagnons, ou bien encore, ces sept frères, originaires de Rouen, les Macchabées du Canada, qui s'illustrèrent à l'envi sur terre et sur mer, du temps que MM. d'Argenson et de Frontenac gouvernaient glorieusement la Nouvelle-France ? Ne se conte-t-elle pas encore l'extraordinaire histoire de la petite Madeleine de Verchères, Mlle Magdelon, cette enfant de quatorze ans, qui, vers la fin du XVIIe siècle, organisa seule et à l'improviste la défense d'un fort, brusquement assailli par les Iroquois, et, avec l'aide de deux hommes, puis de quatre, réussit à le sauver? [12] Se sont-ils battus autrement que ces héros, les soldats canadiens qui, près de Courtrai, arrachaient en 1915 ce cri d'admiration au correspondant d'un journal: " Ils se battent comme des démons! "

---

*Voir la *Revue canadienne* de septembre 1917. — Cette intéressante étude de l'éminent recteur des facultés catholiques de Paris, sur la participation du Canada à la guerre d'Europe (Conférence à la Sorbonne — 8 mars 1917), se divise, avions-nous dit, en quatre parties: *l'effort politique et moral* — *l'effort militaire* — *l'effort civil* — et *l'effort hospitalier et charitable*. Nous publions, dans cette livraison, la deuxième partie, soit *l'effort militaire*. — LA RÉDACTION.

12 Voir *le Correspondant* du 10 août 1912.

Bon sang ne peut mentir. Ainsi pensait, en 1777, le vieux maréchal de Noailles, lorsque, parlant des Canadiens, il écrivait: " Je ne suis pas surpris s'ils ont tant de valeur. La plupart descendent d'officiers et de soldats qui sortaient eux-mêmes des plus beaux régiments de France. " Et n'est-ce pas précisément, bien que cette origine militaire puisse être contestée, le sentiment qu'exprime la seconde strophe du chant canadien ?

Nos pères sortis de France
Etaient l'élite des guerriers ;
Et leurs enfants, de leur vaillance,
Ne flétriront pas les lauriers. [13]

Mais, si la bravoure personnelle certes n'est pas rien, même dans les guerres d'aujourd'hui — nos héroïques soldats le démontrent tous les jours— cependant elle est loin d'être tout, et que peut-elle sans l'organisation, sans la préparation, sans l'entraînement, sans l'armement ? Or, depuis longtemps, le Canada n'était plus un peuple militaire. Pays neuf, pays démocratique, pays prospère, pays pacifique, il songeait bien plus à développer ses richesses que son armée. Sur une population de sept millions deux cent six mille habitants, l'armée régulière ne dépassait pas huit mille hommes auxquels on pouvait joindre trente mille hommes de milices. Et il s'agissait d'improviser, de créer de toutes pièces une véritable armée! Et cela, malgré une extrême liberté d'opinion et de discussion, malgré des intérêts privés fort puissants, malgré des motifs d'ordre national ou particulariste, comme il en existait en Irlande ou dans telles parties de la Grande-Bretagne ! N'était-ce pas demander presque un miracle ? Ce

[13] Voir tous ces textes dans l'*Illustration* du 5 août 1916. *L'effort canadien*, p. 132.

miracle, le loyalisme canadien et le génie organisateur du ministre de la guerre, le général Hughes, réussirent à l'accomplir. En sept semaines, le Canada avait créé son premier instrument de guerre, l'armée qui, quelques mois plus tard, devait tant contribuer au salut de Calais, sur les champs de bataille du saillant d'Ypres. [14] C'était un corps d'élite de 33 000 hommes, dont 25 000 volontaires, rigoureusement choisis dans la masse de ceux qui s'étaient présentés, rassemblés et formés, dans le camp de Valcartier, à l'ouest de Québec.

A la fin de septembre, ils défilaient devant le duc de Connaught, gouverneur du Canada, la duchesse sa femme, et leur fille, la princesse Patricia. Le 3 octobre, ils s'embarquaient pour la France. Jamais pareille armée n'avait traversé l'Atlantique en un seul voyage: infanterie, cavalerie, artillerie, génie, services télégraphiques, ambulances, matériel sanitaire ! Des ateliers et des bureaux, des campements forestiers, des champs de céréales de l'ouest, des vergers de l'est, des pentes des Montagnes Rocheuses, des rivages de la baie d'Hudson et des vallées minières de la Colombie,hommes mûrs et jeunes gens étaient venus et maintenant ils étaient portés vers les rives que leurs ancêtres avaient quittées—celles de l'Angleterre et celles de la France:

> Vous partez, et bientôt, voguant vers la patrie,
> Vos voiles salueront cette mère chérie...
> On vous demandera, là-bas, si les Français
> Parmi les Canadiens ont retrouvé des frères,
> Dites-leur que, suivant les traces de nos pères,
> Nous n'oublierons jamais leur gloire et leurs bienfaits. [15]

Le 14 octobre, les transports convoyés par des vaisseaux de guerre entraient à Plymouth et y recevaient un accueil

---

[14] Aitken, *Les Canadiens en Flandre*, chapitre 1er.

[15] *Les voix du passé*, par Octave Crémazie, cité par Aitken, ch. 1er.

enthousiaste. Le corps canadien devait séjourner quatre mois dans les camps de la plaine de Salisbury, où le roi vint par deux fois lui rendre visite, et où lord Roberts, la dernière fois qu'il fut donné à ce grand soldat de paraître en public,résuma dans une harangue ce premier effort militaire du Dominion : " Il y a trois mois, nous nous sommes trouvés engagés dans une guerre que nous n'avons pas cherchée, mais que ceux qui ont étudié la production intellectuelle et les aspirations de l'Allemagne savaient être une guerre à laquelle nous aurions à faire face un jour ou l'autre. La prompte résolution du Canada de nous donner une assistance aussi précieuse nous a touchés profondément. Cette résolution a été mise à exécution en un espace de temps merveilleusement court, grâce à l'activité stimulante et aux qualités d'organisation de votre ministre de la milice, mon ami le major général Hughes. " [16]

Dans ce très louable effort, quelle fut la part des Canadiens français? C'est une question que nous sommes naturellement amenés à nous poser. N'a-t-elle pas soulevé une assez chaude controverse entre Canadiens anglais et Canadiens français, controverse qui ne peut qu'exciter notre gratitude à l'égard des uns et des autres, puisqu'elle prouve une glorieuse émulation au service des Alliés? [17] S'il semble à première vue, disent les Canadiens français, que nos frères les Canadiens anglais aient donné plus que nous, il n'y a là qu'une apparence et elle s'explique aisément. Comment se décompose la population totale du Dominion, qui est de 7 206 543 habitants? — 5 619 682 sont nés au Canada ; 784 526 dans les Iles Britanniques ; 803 335 sont des émigrants français, belges, russes, allemands, autrichiens, balkaniques

---

[16] Aitken, op. cit. p. 10-11.

[17] Sur cette controverse, nous avons consulté le discours très précis et très loyal du ministre M. Casgrain, dans les *Débats des Communes*, Ottawa, 18 janvier 1916, les articles parus dans *Le Soleil* de Québec, 4 octobre 1916, et dans *L'Action Catholique* de Québec, 6 décembre 1916.

de diverses nationalités. Or, dans les statistiques, les Canadiens anglais comptent comme leurs tout ce qui n'est pas canadien-français, notamment tous les Anglais et Irlandais de naissance, et même une partie de la population française, celle qui est disséminée dans les provinces en majorité anglaises. Il faut de plus considérer que le recrutement volontaire, sollicité par l'attrait des hautes payes (le moindre soldat canadien touche 5 fr. 50 par jour), s'exerce surtout dans les milieux urbains, là où il y a beaucoup d'ouvriers, d'employés, de célibataires, tandis que les provinces canadiennes-françaises sont composées surtout de paroisses rurales où les hommes se marient jeunes, ont beaucoup d'enfants et dirigent des exploitations que leur absence compromettrait gravement. Comparez par exemple les deux provinces d'Ontario et de Québec. La première a 2 200 000 habitants, la seconde 1.900.000; le chiffre de la population urbaine est de 1.328.422 dans l'Ontario, de 970.096 dans le Québec; le nombre des célibataires est de 762.330 dans la première de ces provinces, dont 265 176 hommes de vingt ans et plus, de 637.113 dans la seconde, dont 151.036 de vingt ans et plus; dans l'Ontario, 497 154 enfants mâles au-dessous de vingt ans, 260 000 au-dessous de cinq ans, dans le Québec, 486 077 enfants mâles au-dessous de vingt ans, 291.000 au-dessous de cinq ans; enfin l'Ontario compte un nombre beaucoup plus considérable d'émigrants de la Grande-Brfetagne, classés, nous l'avons dit, avec les Canadiens anglais. Si l'on met en ligne tous ces éléments d'appréciation, on devra reconnaître que le contingent canadien-français est proportionnellement à peu près égal au contingent canadien-anglais. Et nous ne saurions en outre ne pas être touchés de cette considération que l'idée de venir au secours de la France toujours chère a été déterminante pour tant de Canadiens français qui au-

raient eu de si valables raisons pour ne pas s'engager, car, ne l'oublions jamais, il s'agit d'engagements volontaires. [18]

Dès le début de la guerre, il s'était trouvé un ministre pour proposer que fût directement envoyée en France une légion canadienne-française. Le gouvernement y vit quelques inconvénients. Les descendants des cadets des Royal-Roussillon, Reine-Mère, Béarn et Carignan-Salières obtinrent pourtant de constituer un régiment purement français, le *royal canadien français* qui fut incorporé aux contingents du Dominion fournis aux Alliés. [19] C'est dans une assemblée publique tenue à Montréal dans les grands bâtiments du Parc Sohmer, le 15 octobre 1914, que cette décision fut prise. Devant une foule immense, le capitaine Mignault, aujourd'hui colonel, prit le premier la parole: " Mon seul désir, dit-il, a été de fournir à mes compatriotes l'occasion de montrer leur vaillance, de prouver au prix de notre vie, s'il le faut, notre fidélité à l'Angleterre, qui nous a donné le régime bienfaisant dont nous jouissons, et notre amour à la France, à

---

[18] On dit parfois que l'Ontario (Canada anglais) a fourni 150.000 volontaires et que le Québec (Canada français) en a fourni 5.000; c'est un grossier trompe-l'oeil. En effet, sur les 150.000 volontaires de l'Ontario, il y a 107.250 hommes nés dans les Iles Britanniques; il reste donc seulement 42.750 Canadiens natifs de l'Ontario, dont quelques-uns de race française. Or les Canadiens français ont fourni, avec le premier contingent, 5.000 volontaires de la province de Québec (c'est le chiffre qu'on se plaît à citer), plus 7,200 qui ont constitué six bataillons canadiens-français, plus 25 p. c. des bataillons dits anglais et écossais de la province de Québec, soit 7,000 hommes, plus un bataillon de langue française des provinces maritimes, 1 200, plus 3 000 Acadiens français, plus 4 000 Canadiens français de l'Ontario et des provinces de l'Ouest, plus un contingent de 10.000 forestiers, hommes du train des équipages et du génie, soit 37 400. Enfin, au contingent français du Canada on peut joindre 10.000 réservistes français ou belges, qui, établis au Canada, ont répondu à l'appel.

[19] E. Buron. *Les Canadiens et la guerre*, dans la *Nouvelle Revue*, 15 juillet 1915, p. 98.

laquelle nous devons le sang qui coule dans nos veines et les belles traditions qui ornent notre histoire, enfin notre dévouement à l'infortune des nations qui ont subi les assauts de la sauvagerie et de la barbarie. Nous avons pensé que l'envoi au secours de nos amis et parents d'outre-mer d'un régiment uniquement canadien-français répondrait mieux à l'idée que nous voulons exprimer que la présence des Canadiens français dispersés çà et là dans des régiments anglais. Il est nécessaire que le régiment français que nous allons envoyer sur le continent puisse être cité comme le plus beau, le mieux constitué de l'armée. A cette fin, nous avons choisi la fleur de notre jeunesse, les plus beaux hommes, les meilleurs soldats..." L'ancien premier ministre, sir Wilfrid Laurier, parla avec sa magnifique éloquence de la nécessité qui s'impose à tous les Français de bouter les Allemands hors de France et du double honneur que les Canadiens français trouveraient à prendre place à côté des Alliés, réfutant avec énergie l'opinion de ceux qui disaient: *A quoi bon envoyer quelques soldats en France?* Aux applaudissements de tous, il cita la lettre d'une parente, de son nom Louise Laurier, qu'il s'était découverte en Charente, de qui tous les proches étaient au front et qui adressait aux Canadiens le merci ému, l'appel confiant d'une Française. "Quand nous portons nos yeux sur notre ancienne mère-patrie, la France, s'écria le ministre des postes, M. Casgrain, n'est-il pas vrai que nous sommes tentés de nous jeter à genoux devant elle et d'admirer profondément la vaillance, l'héroïsme de ses enfants? " [20]

L'appel fut entendu et non pas seulement des habitants de la province canadienne-française, mais de tous les Canadiens français jusque dans l'extrême-ouest. Lorsqu'en janvier 1917 le colonel Mignault visita successivement Edmon-

[20] Sur l'assemblée du Parc Sohmer, voir l'article de E. Buron, p. 98-102.

ton, Calgary, Vancouver, Regina, Winnipeg, pour se rendre compte de l'état du recrutement et l'activer au besoin, il constata qu'aucun régiment n'avait été formé dans l'ouest sans un fort contingent de Canadiens français, et que ceux-ci avaient même constitué tout un régiment, le 233me, ainsi qu'une grande partie du corps fourni par la province de Saskatchewan. Canadiens anglais et Canadiens français rivalisèrent de courtoisie à son égard, comme ils avaient rivalisé de patriotisme. [21]

En ce même mois de janvier, sir Robert Borden déclarait à la Chambre que le Canada avait fourni aux Alliés depuis le commencement de la guerre 434.529 hommes répartis comme il suit :

Force expéditionnaire canadienne	397.647
Soldats de la milice active	9.052
Force permanente du Canada	2.470
Service naval canadien	3.310
Service naval anglais	1.600
Transport impérial des munitions	1.200
Usines anglaises	3.000
Réservistes de l'armée anglaise	2.750
Réservistes de la marine	1.000
Réservistes français	5.000
Réservistes russes	7.500
Réservistes italiens	5.000
Total	434,529 [22]

C'est le 5 février 1915 que le premier contingent canadien, commandé par le lieutenant-général Alderson, quitta l'Angleterre pour la France. Il était composé d'hommes superbes et courageux. Mais, comme l'avait remarqué lord

[21] *L'Action catholique*, 30 janvier 1917.

[22] Ces chiffres ont été publiés par *L'Action catholique*, janvier 1917.

Roberts, ces hommes n'en étaient pas moins des civils de la veille qu'il s'agissait d'opposer à la plus formidable machine de guerre qui eût jamais été montée. Et la plupart de ceux qui les commandaient étaient hier encore des professeurs, des hommes de loi, des hommes d'affaires, des éleveurs.

Les Canadiens prirent position dans le triangle compris entre les ruines d'Ypres au nord-est, Saint-Omer à l'ouest, Béthune au sud-est, espace où tenait alors toute l'armée britannique en France, rudiment de cette magnifique armée que nous voyons maintenant à l'oeuvre et dont nous admirons les exploits couronnés de succès. Le front était formé par une ligne concave de tranchées qui descendait d'Ypres à Givenchy près Béthune, 50 kilomètres environ: tranchées boueuses, envahies par l'eau, dans ce sol si plat, coupé de rivières et de ruisseaux. De part et d'autre de ces tranchées, des milliers d'hommes qui ne se voyaient pas! La première armée anglaise à laquelle se rattachait le corps canadien était commandée par sir Douglass Haig. Le quartier général était à Estaires, sur la Lys, au-dessus d'Armentières. "Mes enfants, dit le général Alderson à ses soldats la première fois qu'ils prirent les tranchées, mon ancien régiment, le *Royal West Kent,* a été ici depuis le commencement de la guerre et il n'a jamais perdu une tranchée. L'armée dit d'eux: "Le *West Kent* jamais ne recule..." Je suis fier de cette gloire de mon vieux régiment et j'y vois un heureux présage. Je suis des vôtres maintenant et vous êtes des miens, et avant peu l'armée dira: "Les Canadiens jamais ne reculent..." [23] Cette fière devise, les Canadiens devaient en effet s'efforcer de ne lui infliger nul démenti.

La première bataille où les Canadiens se trouvèrent mêlés fut celle de Neuve-Capelle, [24] entre Béthune et Lille (mars

---

[23] Aitken. *Les Canadiens en France*, p. 31.

[24] Aitken, ch. III.

1915). Le maréchal French, dans une dépêche, résuma ainsi leur rôle: "Les Canadiens ont tenu une partie de la ligne défendue par la première armée, et, bien qu'ils n'aient pas été engagés dans l'attaque principale, ils ont été d'une aide précieuse, en gardant l'ennemi activement employé sur le front de leurs tranchées. " Cette bataille, qui avait fait naître de grandes espérances, et pendant laquelle le bruit courut à Paris que les Anglais allaient entrer dans Lille, demeura sans résultat décisif, parce qu'on ne put s'emparer de la crête d'Aubers, d'où l'on eût en effet dominé la grande cité du nord.

Le mois suivant, avril 1915, devait être singulièrement plus redoutable aux Canadiens. La bataille par laquelle ils défendirent pendant plusieurs jours le fameux saillant d'Ypres, saillant dangereux comme tous les saillants, mais que les Alliés avaient les plus graves motifs de conserver, cette bataille, dis-je, fut meurtrière, au prix même où on évalue les batailles dans cette guerre atrocement homicide. Ces jours-là, les Canadiens conquirent le droit de prendre rang à côté des troupes superbes qui, lors de la première bataille d'Ypres, avaient défait et chassé devant elles la fleur de la garde prussienne. [26] Ils occupaient à côté des Français un front de cinq kilomètres. Le combat s'engagea le 20 avril par un des plus formidables bombardements qu'Ypres eût encore supportés. Le 22, les Français furent surpris par une effrayante projection de gaz asphyxiants, aidés par un vent favorable, et furent refoulés sur une étendue considérable. Les Canadiens virent passer devant eux ces malheureux, le visage angoissé, les traits tordus, haletants, suffocants, torturés de spasmes, s'efforçant en vain

---

[26] Sur les batailles du saillant d'Ypres, Aitken, ch. IV, et major Becles Willson, *In the Ypres salient*.

de se soulager par des vomissements. Ceux qui purent articuler quelques mots déclarèrent aux Canadiens que les troupes algériennes avaient laissé des morts sur un front de 6 kilomètres. [27] Le recul des Français et la brèche qui en résultait sur la gauche étaient graves pour les Canadiens qui durent étendre leur propre front. Pendant deux jours et deux nuits, ils livrèrent de merveilleux assauts. Surtout à Saint-Julien ils accomplirent des prodiges de vaillance. Enfin, malgré quelques pertes de terrain, ils eurent le bonheur de rétablir notre ligne. Mais une de leurs brigades, la troisième, avait, elle aussi, été victime des gaz asphyxiants. "Dans les annales militaires du Canada, écrit l'historien de la campagne canadienne en Flandre, cette défense rayonnera d'un éclat comparable à celui des plus beaux exploits des armées européennes enregistrées par l'histoire. " [28] Et il ajoute: "La vague qui s'abattit sur nous autour d'Ypres a donné au Dominion le rude baptême qui fit de lui une nation." Souscrivons à ce jugement!

La redoutable expérience des gaz asphyxiants ne porta pas la moindre atteinte au courage des Canadiens. Le mois de mai et le mois de juin de la même année 1915 devaient les retrouver prenant une part active à l'offensive d'Artois. Festubert, Givenchy, La Bassée augmentèrent le patrimoine de gloire de ces braves. Mais hélas l'offensive de l'armée anglaise qui, cette fois encore, avait Lille pour objectif, ne réussit pas mieux que celle de mars. A Festubert, le feu d'innombrables mitrailleuses avait totalement brisé l'élan des troupes assaillantes. [29] Cet échec ouvrit les yeux aux Anglais. L'opinion vivement émue comprit enfin que la guerre

---

[27] Aitken, ch. VI.

[28] Aitken, p. 47.

[29] Aitken, p. 49.

était une guerre de canons et de munitions et elle mit le gouvernement en demeure d'agir en conséquence. Le Canada fit comme la métropole. Un mouvement populaire se dessina en faveur de l'acquisition ou de la fabrication d'un grand nombre de mitrailleuses. La seule ville d'Ottawa donna spontanément cent mille francs à cet effet. Quelques mois plus tard, un mouvement analogue se produisit en faveur de l'artillerie lourde et des autos blindés. [30]

Cependant les contingents canadiens ne cessaient de s'accroître. La campagne de 1916 nous les montre, sur le front de la Somme, toujours plus entreprenants, toujours plus héroïques, à Bazentin, à Courcelette, à Contalmaison. [31] Leurs lettres rappellent, à s'y méprendre, celles des meilleurs de leurs cousins de France. Un journal canadien, l'*Action catholique,* en publiait une, le 23 décembre dernier, d'un nommé Félix Martin, qui est des plus pittoresques. L'esprit chrétien, la bravoure la plus simple, l'humour s'y mêlent de la façon la plus attachante. Nous sommes à la fin de septembre 1916, entre l'Ancre et la Somme. Notre brave nous apparaît d'abord travaillant sur une route et faisant du macadam à un mille des Boches, offrant à chaque obus qui point son âme au bon Jésus. Puis, le voici qui traverse les ruines d'un village, sous les poutres et les pierres effondrées. Il aperçoit de nombreux cadavres et les *Requiescant in pace* sautent aux lèvres du soldat. " J'ai souvent ajouté: *Mon Dieu, ayez pitié de l'âme de ces pauvres misérables.* C'est bien peu faire pour ces braves, mais la circonstance ne nous permet pas de faire plus." Après de pénibles marches, il

---

[30] Voir dans les *Débats des Communes*, Ottawa, 28 et 31 janvier 1916, la délibération sur les marchés relatifs aux munitions, etc.

[31] Depuis que cette conférence a été écrite, on sait de quelle gloire les Canadiens se sont couverts par la prise de la crête de Vimy (avril 1917).

arrive aux tranchées de première ligne. Il est fatigué: " Bombarde... ou bombarde pas, je dors! Je reçois quelques morceaux de fonte sur le *coco,* mais mon casque d'acier sert bien son maître!" Et le lendemain matin, Félix se réveille tout entier. A midi, on commence à bombarder les Allemands: "Imagine-toi, 128 mitrailleuses crachant 400 balles à la minute et 400 à 500 canons de tous calibres qui tapent tous ensemble. Je pensais que la terre allait s'ouvrir, tous nous engouffrer et que le toit du firmament était pour nous tomber sur la tête en mille miettes. Mais après quelques minutes on s'y habitue et même on en rit, puisque ce sont les Boches qui reçoivent les obus." L'assaut à la baïonnette: "Je saute le parapet et enfin je vois ce que notre bombardement a fait. Tous ces Boches mitrailleurs et autres abattus, ça fait moins de balles à affronter! Mais les obus ennemis éclataient partout autour de nous, c'est presque un miracle si je ne fus pas frappé... Ce qui m'a paru le plus extraordinaire de tout, c'est le calme avec lequel j'ai pris cela, moi d'un tempérament nerveux. J'ai avancé là, au pas, sans me soucier du danger qui me faisait face. De tous côtés, je voyais étendus dans la mort des hommes que j'avais vus vivants quelques minutes auparavant..." Enfin l'entrée dans la tranchée ennemie: "C'était un spectacle que je n'oublierai jamais de ma vie ! C'était rien qu'un beau Boche qui se sauvait en avant de nous et nous n'avions qu'à les tirer comme dans une galerie de tir, et, sur notre gauche, il y avait une tranchée de communication qui était tout simplement remplie de Boches, nous n'avions qu'à viser et à tirer. "

A Courcelette, ne vit-on pas un Canadien ramener, à lui seul, 32 Allemands respectueux et dociles ? Exaspérés par le courage avec lequel ces hommes se battent, les Allemands ont eu souvent recours à de cruelles vengeances. Plus d'une fois, ils ont massacré leurs prisonniers ou achevé

des blessés abandonnés. Près de Saint-Julien, ils ont cloué à un arbre un soldat du 16e bataillon. Et, au dire de plusieurs journaux sérieux, se fondant sur les témoignages de soldats, ils en ont crucifié un autre sur une porte. Une admirable et sinistre carte postale de Dorville a popularisé l'image de ce forfait. [32]

De février 1915 à décembre 1916, les pertes de l'armée canadienne se sont élevées à 70 263, savoir: tués à l'action, 10.854; morts de blessures, 4.010; morts de maladies, 949; présumés morts, 1.108; blessés, 48,454; disparus, 2.970; prisonniers, 3.373.

Simples jusque dans la mort, ces braves gens, si l'on s'en rapporte à cette épitaphe lue sur une tombe canadienne :

> Notre pauvre Bill a quitté ces lieux
> L'arme au bras et le sourire radieux,
> I'n' s'en fait pas, pourvu qu'un gars solide
> S'engage et vienne prendre sa place vide. [33]

Ils méritaient pourtant une autre oraison funèbre. Elle ne leur fut pas refusée.

Le 26 octobre 1916, à Montréal, dans la vénérable église de Notre-Dame, se déroulait un spectacle impressionnant et grandiose. Il fallait, disait-on, remonter jusqu'au départ des zouaves pontificaux du Canada, en 1868, pour trouver une scène comparable. Une foule immense était venue assister au service célébré pour les Canadiens tombés sur les champs de bataille de France et de Belgique, notamment pour les combattants de ce 22e qui restera, disait la *Semaine religieuse de Montréal,* "l'honneur de notre siècle, comme jadis les régiments de Carillon et de Châteauguay le furent d'au-

---

[32] Revue *Canada*, de Londres, 8 mai 1915; *Canadian Gazette*, 20 mai 1915. Le *Times* a confirmé le fait. Sur les autres cruautés, *Canadian Gazette*, du 5 juillet 1916.

[33] Cité en anglais par la *Canadian Gazette*, 24 février 1916.

tres âges." [34] L'archevêque, Mgr Bruchési, prit la parole: "Ils s'étaient enrôlés volontairement, généreusement, nos soldats du 22e, convaincus qu'ils se dévouaient à une grande cause, justement définie la cause de la civilisation, du droit et de l'humanité, convaincus que c'était leur patrie qu'ils allaient protéger et défendre. Il y a juste deux ans, à pareille date, ils formaient et complétaient leur bataillon. Ils étaient jeunes, ils étaient forts. On ne pouvait les voir sans les admirer. Et quand, plus tard, l'Angleterre et la France les virent, ce fut pour les acclamer: "Se pouvait-il trouver, disait-on, un régiment d'hommes plus beaux et plus valeureux?..." Puis, évoquant, près du sanctuaire, deux étendards du 22e: "Ce sont des reliques, s'écriait l'orateur, car le 22e n'existe plus! Il a été décimé. Il est disparu dans des combats horribles. Les survivants ne sont plus qu'une petite poignée. Tous les autres sont morts en véritables héros... Les postes périlleux ne leur firent jamais peur. Ils les regardaient comme les postes les plus honorables. Ils ont pris part aux plus meurtriers assauts. Combien de lettres d'évêques et de prêtres français ont vanté leur magnanime courage! "Les Canadiens savent mourir" a écrit l'un d'eux, mort lui-même peu de temps après. Et il disait vrai. Tous ont fait grand le nom de leur patrie, et grand le nom qu'ils portaient. Ils se sont immortalisés dans l'histoire et le Canada a été immortalisé avec eux." Et après avoir parlé en évêque des consolations éternelles et de la puissance du sacrifice, en une superbe envolée, avec une incomparable énergie, l'orateur disait pourquoi nous comptons que la mort de ces héros n'aura pas été vaine: "Nous avons l'espérance au coeur, parce que nous croyons au Dieu de toute justice. — Non, ils ne triompheront pas ces hommes qui, pendant quarante ans, ont préparé savamment le conflit qui a ensan-

---

[34] *Semaine religieuse* de Montréal, 6 novembre 1916.

glanté l'Europe et bouleversé le monde. Ils ne triompheront pas ceux qui ont décidé et déclaré cette guerre sans un grief à faire valoir, sans un droit à défendre, sans une menace à écarter. Ils ne triompheront pas ceux qui ont déchiré comme un vil chiffon de papier un pacte qu'on avait raison de regarder comme sacré et auquel eux-mêmes avaient solennellement apposé leur signature. Ils ne triompheront pas ceux qui ont envahi, violé cette noble et vaillante Belgique, dont l'unique faute fut de rester fidèle à l'honneur. Ils ne triompheront pas ceux qui n'ont pas craint de recourir à des moyens de destruction auxquels l'humanité même païenne n'avait jamais pensé et qui ont fait de la guerre actuelle une boucherie épouvantable comme l'histoire n'en a jamais connu. Ils ne triompheront pas ceux qui ont incendié les cathédrales et bombardé les villes ouvertes, sachant qu'ils lançaient la mort parmi des femmes et des enfants sans défense. Je ne peux pas tout dire. Mais non! ils ne triompheront pas !... Et, dans la grande oeuvre accomplie, nous pourrons affirmer que le Canada, tout le Canada, chacune de ses provinces, notre province de Québec en particulier, et, dans cette province, les Canadiens français, auront fait leur noble part. "

Je devrais maintenant, si je prétendais être complet, couronner ce tableau de l'effort militaire des Canadiens par l'exposé de ce qu'ils firent pour l'aviation, l'armement, la flotte, la construction des chemins de fer, notamment dans le nord de la France. Mais le temps nous presse, et, avant de vous faire admirer, avec quelque détail, l'effort hospitalier et charitable du Dominion, il importe que je vous dise un mot de l'effort civil, qui a répondu à l'effort militaire, puisqu'aussi bien aujourd'hui la mobilisation des civils doit, en tout pays, s'ajouter à celle des soldats.

(À SUIVRE)

LES OFFICIERS D'ÉTAT-MAJOR

DES GOUVERNEMENTS DE QUÉBEC, MONTRÉAL ET TROIS-RIVIÈRES

SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

UN MOT D'EXPLICATION

Sous l'ancien régime, la colonie du Canada, pour les fins militaires comme pour les fins judiciaires, était divisée en trois gouvernements: Québec, Montréal et les Trois-Rivières.

Dans son *Mémoire sur les plans des seigneuries et habitations des gouvernements de Québec, les Trois-Rivières et Montréal*, fait en 1712, Gédéon de Catalogne nous donne les grandes divisions de ces trois gouvernements.

" Comme le gouvernement de Montréal, dit-il, est le premier de qui le plan a esté levé, je le m'est à la teste. Il s'estant depuis le haut du lac Saint-Pierre en remontant au sud-ouest jusques au lac des deux montagnes, où est la teste des habitations et où se termine l'Isle de Montréal une des plus belles Seigneuries du pays.

" Le gouvernement des Trois-Rivières comprend depuis les Isles de Richelieu jusques à Ste-Anne des Grondines... le lac St-Pierre et les Rivières qui y tombent font la teste du gouvernement...

" Le gouvernement de Québec commence du costé du nord en descendant aux Grondines, et du costé du sud de la, Rivière-du-Chesne au haut de Losbinière. " [1]

---

[1] *Bulletin des recherches historiques*, vol. XXI, pp. 265, 298 et 321.

L'état-major de chaque gouvernement était composé d'un gouverneur particulier, d'un lieutenant de roi et d'un major.

Comme Québec était le lieu de résidence du gouverneur général, le gouvernement de Québec n'avait pas de gouverneur particulier. Le gouverneur général recevait, en même temps que sa commission de gouverneur et lieutenant général pour tout le pays, une commission de gouverneur particulier pour le gouvernement de Québec.

Quelles étaient les attributions des gouverneurs particuliers ?

Loyseau, dans son *Traité des offices,* donne quelques renseignements sur les fonctions des gouverneurs particuliers. " Ils n'avaient d'autres pouvoirs, dit-il, que ceux conférés aux capitaines de places et châteaux, et seulement en ce qui concernait les armes. Ils consistaient à recevoir et loger garnison, fournir de vivres, munitions, pionniers et autres choses nécessaires pour la guerre... avoir et tenir l'oeil ouvert à la garde, sûreté et conservation des dites places, châteaux et forteresses, et pourvoir aux choses pour ce requises et nécessaires. "

Les gouverneurs particuliers n'observaient aucune formalité de justice, comme de verbaliser et rédiger par écrit leurs procédures et ordonnances.

Ils n'avaient pas de droit de vie et de mort.

Une ordonnance du roi du 7 mai 1679 défendit même aux gouverneurs particuliers d'emprisonner leurs administrés et de les condamner à l'amende.

" Sa Majesté, est-il dit dans cette ordonnance, ayant établi un conseil souverain en la ville de Québec, en Canada, pour y administrer la justice à ses sujets qui y sont habitués, et ayant été informée que quelques-uns des gouverneurs particuliers du dit pays ont quelquefois pris l'autorité d'arrêter et de constituer prisonniers aucuns des dits habitans, ce qui

est entièrement contraire au bien et à l'augmentation des colonies du dit pays, à quoi étant important de remédier, Sa Majesté a fait et fait très expresses défenses aux gouverneurs particuliers du dit pays de faire arrêter et mettre en prison à l'avenir aucun des français qui y sont habitués, sans l'ordre exprès du gouverneur et lieutenant général du dit pays, ou arrêt du conseil souverain; défend pareillement Sa Majesté aux dits gouverneurs particuliers de condamner aucun des dits habitans à l'amende, et de rendre pour cet effet aucun jugement de leur autorité privée, à peine d'en répondre en leur propre nom. " [2]

Subordonnés aux gouverneurs et lieutenants généraux, les gouverneurs particuliers étaient tenus de faire exécuter leurs ordonnances. [3]

Les lieutenants de roi étaient plutôt les lieutenants des gouverneurs particuliers. Ils s'occupaient surtout de la partie militaire, des troupes et des fortifications et suppléaient les gouverneurs en leur absence.

Quant aux majors ils remplissaient à peu près les fonctions des *town majors* de l'armée anglaise de nos jours. Ils avaient charge de la police des troupes et voyaient aux détails de l'administration militaire.

Si les pouvoirs des officiers d'état-major étaient peu étendus, en retour ils avaient droit à beaucoup d'*honneurs*.

Les droits honorifiques des officiers d'état-major des gouvernements de Québec, Montréal et Trois-Rivières sont spécifiés dans un règlement royal du 27 avril 1716.

Citons les principaux articles de ce règlement :

" Le lieutenant de roi de la ville de Québec aura un banc dans la cathédrale après le prie-Dieu du gouverneur général.

" En l'absence du gouverneur général du gouvernement

---

[2] *Edits et ordonnances*, vol. I, p. 233.

[3] *Mémoires et documents publiés par la Société historique de Montréal*, troisième livraison, p. 125.

particulier où l'intendant se trouvera, le gouverneur particulier ou lieutenant de roi, en son absence, aura la première place dans les cérémonies publiques, et l'intendant n'aura que la deuxième, s'il s'y trouve; mais quand le gouverneur général sera dans l'étendue du dit gouvernement particulier, et qu'il ne pourra assister aux cérémonies publiques pour quelque cause que ce soit, l'intendant y aura la première place, et le gouverneur particulier et le lieutenant de roi n'auront rang qu'après lui.

" Quand le gouverneur général sera absent du gouvernement de Québec, le lieutenant de roi, quand il voudra se trouver aux processions, marchera seul avant le conseil, à une certaine distance, et sans faire corps avec lui.

" Dans les églises paroissiales des villes de Montréal et des Trois-Rivières, les gouverneurs, lieutenants de roi, et les officiers de la jurisdiction auront un banc dans les dites églises, hors du choeur; celui du gouverneur sera le premier à droite, et celui du lieutenant de roi ensuite, et vis-à-vis ce dernier, à gauche, sera le banc des officiers de la jurisdiction. "

Le même règlement indiquait les formalités qu'on devait observer à la distribution du pain bénit :

" Dans l'église cathédrale de Québec, il sera présenté d'abord au gouverneur général, à l'intendant, ensuite au lieutenant de roi et aux marguilliers en charge...

" Quand le gouverneur général sera absent du gouvernement particulier de Québec, il sera présenté au lieutenant de roi ou autre officier commandant dans la dite ville...

" Dans les églises paroissiales de Montréal et des Trois-Rivières, il sera présenté au gouverneur et au lieutenant de roi, et aux officiers de la jurisdiction, ensuite aux marguilliers en charge... "

Pareillement, le règlement du 27 avril 1716 fixait le cérémonial à suivre aux feux de joie :

" Aux feux de joie qui se feront à Québec, il sera présenté

trois torches, une au gouverneur général, une autre à l'intendant, et la troisième au lieutenant de roi.

" Quand le gouverneur général sera absent du gouvernement particulier de Québec, il ne sera présenté que deux torches, l'une au lieutenant de roi ou à l'officier commandant dans la ville, et l'autre à l'intendant.

" A ceux qui se feront à Montréal ou aux Trois-Rivières, pareille chose s'exécutera par rapport au gouverneur général, et à l'intendant, quand ils y seront; et il sera en outre présenté deux torches, l'une au gouverneur particulier, et l'autre au lieutenant de roi, et en cas d'absence de l'un et de l'autre, il en sera présenté une à l'officier qui commandera. " [4]

Le gouvernement de Québec, sous le régime français, eut neuf lieutenants de roi (1692-1759), et treize majors (1669-1759) ; celui de Montréal, dix gouverneurs (1641-1759), dix lieutenants de roi (1697-1759) et quatorze majors (1648-1759) ; et le gouvernement des Trois-Rivières quatorze gouverneurs (1663-1759), dix lieutenants de roi (1715-1759) et quinze majors (1692-1759).

La liste des gouverneurs, lieutenants de roi et majors des gouvernements de Québec, Montréal et des Trois-Rivières, que nous donnons ici a été faite d'après les pièces officielles. Il est toutefois important de remarquer que la date de nomination d'un officier d'état-major ne signifie pas toujours son entrée en fonctions. Les officiers d'état-major étaient nommés par le roi. Sous le régime français, les communications entre la France et le Canada n'étaient pas aussi rapides et fréquentes que de nos jours. Les commissions ou lettres de nomination parvenaient aux titulaires cinq, six et quelquefois sept mois après avoir reçu la signature du roi, ce qui explique qu'on voit souvent des officiers d'état-major exercer encore leur charge plusieurs mois après la nomination de leurs successeurs.

---

[4] *Edits et ordonnances*, vol. I, p. 352.

GOUVERNEMENT DE QUÉBEC

LIEUTENANTS DE ROI

FRANÇOIS PROVOST, 29 février 1692.
ANTOINE, MARQUIS DE CRISAFY, 28 mai 1699.
CHARLES-GASPARD PIOT DE LANGLOISERIE, 1er juin 1703.
LOUIS DE LA PORTE DE LOUVIGNY, 27 avril 1716.
FRANÇOIS LE VERRIER DE ROUSSON, 15 mai 1725.
JEAN-BAPTISTE DE SAINT-OURS DESCHAILLONS, 1er avril 1733.
FRANÇOIS-PIERRE DE RIGAUD DE VAUDREUIL, 2 février 1748.
PAUL-JOSEPH LEMOYNE, CHEVALIER DE LONGUEUIL, 1er mai 1749.
JEAN-BAPTISTE-NICOLAS ROCH DE RAMEZAY, 1er mai 1757.

MAJORS

FRANÇOIS PROVOST, 14 mai 1669.
FRANÇOIS DE GALLIFFET, 6 février 1692.
CHARLES-GASPARD PIOT DE LANGLOISERIE, 28 mai 1699.
LOUIS DE LA PORTE DE LOUVIGNY, 1er juin 1703.
JEAN BOUILLET DE LA CHASSAIGNE, 27 avril 1716.
FRANÇOIS MARIAUCHEAU D'ESGLY, 7 mai 1720.
CLAUDE-MICHEL BEGON, 23 avril 1726.
JEAN-BAPTISTE DE SAINT-OURS DESCHAILLONS, 5 février 1731.
JACQUES-HUGUES PEAN DE LIVAUDIERE, 1er avril 1733.
PAUL-JOSEPH LEMOYNE, CHEVALIER DE LONGUEUIL, 2 février 1748.
JEAN-BAPTISTE-NICOLAS ROCH DE RAMEZAY, 1er mai 1749.
JEAN-DANIEL DUMAS, 1er mai 1757.
LOUIS LE VERRIER, 1er janvier 1759.

GOUVERNEMENT DE MONTRÉAL

GOUVERNEURS

PAUL DE CHOMEDEY DE MAISONNEUVE, 1641. [5]
FRANÇOIS-MARIE PERROT, 13 juin 1669.
LOUIS-HECTOR DE CALLIERES, 10 avril 1684.
PHILIPPE DE RIGAUD, MARQUIS DE VAUDREUIL, 28 mai 1699.
CLAUDE DE RAMEZAY, 15 mai 1704.
CHARLES LEMOYNE, PREMIER BARON DE LONGUEUIL, 9 sept. 1724.
JEAN BOUILLET DE LA CHASSAIGNE, 16 juin 1730.
JOSUE BOISBERTHELOT DE BEAUCOURS, 1er avril 1733.
CHARLES LEMOYNE, DEUXIEME BARON DE LONGUEUIL, 15 fév. 1749.
FRANÇOIS-PIERRE DE RIGAUD DE VAUDREUIL, 1er mai 1757.

LIEUTENANTS DE ROI

ANTOINE, MARQUIS DE CRISAFY, 13 février 1697.
FRANÇOIS DE GALLIFFET, 28 mai 1699.
CHARLES LEMOYNE, PREMIER BARON DE LONGUEUIL, 5 mai 1710.
JEAN BOUILLET DE LA CHASSAIGNE, 7 mai 1720.
JEAN-LOUIS DE LA CORNE, 23 avril 1726.

---

[5] Pendant ses absences en France, M. de Maisonneuve fut remplacé par les *commandants* suivants: Louis d'Ailleboust, 1645-1646; Charles-Joseph d'Ailleboust des Musseaux, 1651-1653; Lambert Closse, 1655-1657; et Zacharie Dupuis, 1662. Le 20 juin 1664, M. de Mézy nommait Etienne Pézard de la Touche, capitaine de la garnison des Trois-Rivières, *gouverneur* de Montréal et commandant de la garnison. M. Pézard de la Touche ne semble pas s'être prévalu de cette nomination. A tout événement, on voit le nom de M. de Maisonneuve avec le titre de gouverneur de Montréal dans les actes de l'état civil de cette ville aux dates du 6, du 13 et du 20 avril 1665. A peine arrivé dans la Nouvelle-France, au printemps de 1665, M. de Tracy, prévenu d'avance, destitua M. de Maisonneuve. Dans l'intervalle compris entre la destitution de M. de Maisonneuve et l'arrivée de M. Perrot, deuxième gouverneur de Montréal, les *commandants* de Montréal furent: Zacharie Dupuis, 1665; la Fredière, 1666; Zacharie Dupuis, 1666; Pierre de Saint-Paul de la Mothe, 1669; Michel-Sidrac Dugué de Boisbriand, 1670.

CLAUDE-MICHEL BEGON, 1er avril 1733.
FRANÇOIS DE GANNES DE FALAISE, 1er mai 1743.
CHARLES LEMOYNE, DEUXIEME BARON DE LONGUEUIL, fév. 1748.
GASPARD ADHEMAR DE LANTAGNAC, 23 mai 1749.
CHARLES-JOSEPH D'AILLEBOUST, 17 mars 1756.

MAJORS

LAMBERT CLOSSE, 1648.
ZACHARIE DUPUIS, 1662.
JACQUES BIZARD, 1er mai 1677.
CHARLES-GASPARD PIOT DE LANGLOISERIE, 15 avril 1694.
MICHEL LENEUF DE LA VALLIERE, 28 mai 1699.
CHARLES LEMOYNE, PREMIER BARON DE LONGUEUIL, 27 mai 1706.
JEAN BOUILLET DE LA CHASSAIGNE, 5 mai 1710.
FRANÇOIS LE VERRIER DE ROUSSON, 27 avril 1716.
JACQUES-CHARLES SABREVOIS, mai 1725.
FRANÇOIS DE GANNES DE FALAISE, 16 mars 1728.
CHARLES LEMOYNE, DEUXIEME BARON DE LONGUEUIL, 1er avril 1733.
GASPARD ADHEMAR DE LANTAGNAC, 6 mars 1748.
PIERRE-JACQUES CHAVOY DE NOYAN, 23 mai 1749.
FRANÇOIS DUPLESSY-FABER, mars 1756. [6]

---

[6] Dans une lettre au ministre, du 10 octobre 1754, le gouverneur Duquesne l'informe qu'il a fait descendre M. de Céloron de Détroit pour lui confier la majorité de Montréal. Le ministre ne goûta pas ce projet et les choses en restèrent là. On ne peut donc compter M. de Céloron parmi les majors de Montréal.

GOUVERNEMENT DES TROIS-RIVIÈRES

GOUVERNEURS

PIERRE BOUCHER DE GROSBOIS, 28 octobre 1663. [7]
RENE GAULTIER DE VARENNES, 6 juin 1672. [8]
CLAUDE DE RAMEZAY, 1er juillet 1690.
FRANÇOIS PROVOST, 28 mai 1699.
ANTOINE, MARQUIS DE CRISAFY, 1er juin 1703.
FRANÇOIS DE GALLIFFET, 5 mai 1710.
CHARLES LEMOYNE, PREMIER BARON DE LONGUEUIL, 7 mai 1720.
LOUIS DE LA PORTE DE LOUVIGNY, 26 décembre 1724.
JEAN BOUILLET DE LA CHASSAIGNE, 23 avril 1726.
JOSUE BOISBERTHELOT DE BEAUCOURS, 16 janvier 1730.
PIERRE DE CAVAGNAL DE VAUDREUIL, 1er avril 1733.
CLAUDE-MICHEL BEGON, 1er mai 1743.
FRANÇOIS-PIERRE DE RIGAUD DE VAUDREUIL, 1er mai 1749.
PAUL-JOSEPH LEMOYNE, CHEVALIER DE LONGUEUIL, 1er mai 1757.

LIEUTENANTS DE ROI

JACQUES L'HERMITTE, 10 mars 1715.
FRANÇOIS MARIAUCHEAU D'ESGLY, 23 avril 1726.
CLAUDE-MICHEL BEGON, 6 février 1731.
FRANÇOIS DE GANNES DE FALAISE, 1er avril 1733.

---

[7] Il est bon de noter que M. Boucher n'eut jamais de commission du roi comme gouverneur des Trois-Rivières. M. Boucher semble avoir exercé la charge de gouverneur de 1653 à 1658. Nous donnons ici la date du 28 octobre 1663 parce que c'est la date de sa première commission connue.

[8] Les lettres de nomination du roi en faveur de M. de Varennes sont du 6 juin 1672, mais, dès 1669,M. de Courcelles lui avait donné une commission de gouverneur des Trois-Rivières.

LOUIS LIENARD DE BEAUJEU, 31 mai 1743. [9]
PIERRE, CHEVALIER DE SAINT-OURS, février 1748.
MICHEL, CHEVALIER DE GANNES DE FALAISE, 1er avril 1752. [10]
CHARLES-JOSEPH D'AILLEBOUST, 1er avril 1754.
PIERRE-JACQUES CHAVOY DE NOYAN, 1er avril 1756.
NICOLAS-JOSEPH DE FLEURIMONT DE NOYELLES, 1er janvier 1759.

MAJORS

LAMBERT BOUCHER DE GRANDPRE, 1692.
LOUIS DE LA PORTE DE LOUVIGNY, 20 avril 1700.
MICHEL GODEFROY DE LINCTOT, 1er avril 1702.
RAYMOND-BLAISE DES BERGERES, 5 mai 1710.
JOSEPH DESJORDY DE CABANAC, 18 juin 1712.
JEAN-LOUIS DE LA CORNE, 12 mai 1714.
FRANÇOIS MARIAUCHEAU D'ESGLY, 2 janvier 1716.
FRANÇOIS DESJORDY MOREAU DE CABANAC, 7 mai 1720.
FRANÇOIS DE GANNES DE FALAISE, 11 avril 1727.
CONSTANT LEMARCHAND DE LIGNERY, 16 mars 1728.
JACQUES-CHARLES RENAUD DUBUISSON, 1er avril 1733.
FRANÇOIS-PIERRE DE RIGAUD DE VAUDREUIL, mai 1741.
NICOLAS-ANTOINE COULON DE VILLIERS, février 1748.
NICOLAS-JOSEPH DE FLEURIMONT DE NOYELLES, juin 1751.
CHARLES DE SABREVOIS, 1er janvier 1759.

Pierre-Georges ROY.

(À SUIVRE)

---

[9] Laffilard donne Charles Lemoyne, deuxième baron de Longueuil, comme lieutenant de roi aux Trois-Rivières à partir de mai 1743. Le baron de Longueuil n'a pas été lieutenant de roi aux Trois-Rivières, mais M. de Beaujeu, lors de sa nomination, était malade et en congé. C'est le baron de Longueuil qui le remplaça pendant son congé.

[10] Le chevalier de Gannes était major de l'île Royale lors de sa nomination à la lieutenance de roi des Trois-Rivières. Il mourut à Louisbourg, le 23 octobre 1752, avant de prendre son poste.

A travers les faits et les oeuvres

La guerre. — Nouvelles défaites russes. — Victoires anglo-françaises. — L'armée de Salonique. — L'anarchie russe. — Une déclaration allemande. — Impudence et inconscience. — Le chancelier allemand.— Une séance dramatique au Reichstag. — Mutinerie dans la flotte allemande. — Des députés socialistes accusés. — En France. — L'affaire Daudet-Malvy. — Un ancien ministre dénoncé pour trahison. — Un article de Maurice Barrès. — Nouvelle crise ministérielle. — Le congrès socialiste de Bordeaux. — La conférence de Stockolm. — L'interdiction gouvernementale. — Un programme de paix. — La question de l'Alsace-Lorraine. — Au Canada.

L'OFFENSIVE allemande contre la Russie s'est encore accentuée en ces dernières semaines. La chute de Riga, qui a rendu les Teutons maîtres du golfe de ce nom, leur a permis d'adopter et d'exécuter un nouveau plan. Leur flotte est entrée en scène. Ils ont débarqué un corps d'armée sur l'île de Oesel, qui commande l'entrée du golfe, et s'en sont emparé malgré la défense russe. De là, ils ont gagné l'île de la Lune, qui est également tombée entre leurs mains. Enfin l'île Dago a subi le même sort, et la flotte russe, qui un moment a paru embouteillée dans le détroit, entre l'île de la Lune et la terre ferme, a failli être interceptée par eux. Ils menacent actuellement Revel, le principal port russe à l'entrée du golfe de Finlande, dont les habitants ont déjà commencé à s'enfuir. Cette ville prise, l'Esthonie va devenir pour eux une proie facile, et alors la route de Saint-Petersbourg leur est ouverte, pendant que leur flotte, écrasant la flotte russe dans le golfe de Finlande, ira foudroyer Kronstadt. L'horizon est sombre pour la Russie. Le gouvernement se prépare à quitter Saint-Petersbourg pour Moscou, qui deviendra comme autrefois la capitale. Pour se réconforter, les officiels russes disent qu'ils vont imiter l'atti-

tude du gouvernement français, qui s'est retiré temporairement à Bordeaux au début de la guerre. Hélas! peuvent-ils espérer que l'analogie ira jusqu'à leur donner une autre victoire de la Marne ?

Les Allemands éprouvent moins de satisfaction sur le front occidental. Dans les Flandres, à l'est d'Ypres, les forces anglo-françaises ont attaqué les lignes allemandes avec un succès marqué. Elles ont atteint tous leurs objets et infligé à l'ennemi de lourdes pertes. Elles menacent le chemin de fer de Menin à Roulers. Suivant les dépêches, l'offensive a été dirigée vers l'est, à partir de Poelcapelle, et au nord-est à partir de Broodseinde, le but définitif étant le chemin Ostende-Lille. L'intention des Alliés dans cette région semble être de refouler les Allemands jusqu'à un point où le fléchissement de leur front les forcera à évacuer Ostende et Zeebrugge, bases navales précieuses pour leurs sous-marins dans la mer du Nord. Malheureusement les pluies torrentielles des dernières semaines ont forcément ralenti les opérations du maréchal Haig dans cette région de Poelcapelle et de Zonnebeke.

Sur le front italien les troupes du général Cadorna progressent lentement mais sûrement. Dans les Balkans, l'inactivité des forces alliées pourrait bien faire place d'ici à quelques semaines à un grand mouvement d'offensive. On assure que bientôt il y aura là une armée de 1 200 000 hommes prête à marcher en avant. Les Anglais et les Français ont, dit-on, 500 000 soldats à Salonique. D'ici à une couple de mois, la Grèce, débarrassée de son roi germanique, aura 600 000 hommes, parfaitement équipés et prêts à l'action. Sous la direction de M. Venizelos, le gouvernement grec est en parfaite harmonie avec les Alliés et décidé à coopérer énergiquement aux opérations. Le contingent serbe est de 150 000 hommes. Ces forces imposantes devraient être capables de changer la face des choses dans les Balkans.

* * *

Lorsqu'on examine la situation, et que l'on récapitule les échecs subis par les Allemands quand ils ont été aux prises avec les Français et les Anglais, on se dit que le résultat de la campagne de 1917 aurait peut-être été décisif si la Russie n'avait pas jugé opportun de faire une révolution, au lieu de se battre contre l'ennemi commun. Maintenant peut-on espérer qu'elle redeviendra, d'ici à la fin de cette guerre, un facteur militaire appréciable? C'est difficile à croire. La nation russe est menacée de dislocation. Sept mois se sont écoulés depuis la chute du tsar, et elle n'a pas encore de gouvernement stable et sûr du lendemain. Les factions se dénoncent, se combattent et se disputent les lambeaux du pouvoir. Les aspirations particularistes s'affirment de toutes parts. Et le gouvernement, toujours provisoire, reste sans autorité et sans force. Les cabinets se forment, se dissolvent et se reforment, sans que l'on puisse comprendre réellement la signification et la portée de tous ces changements à vue. Le dernier en date est celui que M. Kerensky a constitué au moment où siégeait, à Saint-Pétersbourg, le congrès démocratique qui prétendait posséder l'autorité d'un parlement. Cet homme politique, qui joue un rôle si actif depuis quelques mois, a réussi à grouper des hommes appartenant à différents partis. Nous renonçons à donner leurs noms, qui ne diraient pas grand'chose à nos lecteurs. Les principaux membres de ce gouvernement de coalition sont M. Kerensky, premier ministre, M. Terestchenki, ministre des affaires étrangères, M. Nikitin, ministre de l'intérieur, M. Konovaloff, ministre du commerce et de l'industrie, et vice-président du conseil. Les dépêches ont annoncé que M. Kerensky a remporté une victoire sur l'espèce de parlement issu du congrès démocratique, qui voulait essayer de rendre le gouvernement responsable envers lui, mais qui a fini par se borner à agir comme

conseil en matière législative. Le nouveau gouvernement a annoncé qu'il se propose de suivre une politique étrangère, dont le but sera de signer la paix, " d'accord avec nos alliés", le plus tôt possible. La déclaration ministérielle affirme que le gouvernement a trois buts principaux: améliorer l'efficacité de l'armée et de la marine, rendre l'ordre au pays en combattant l'anarchie, appeler l'assemblée constituante dans le plus court délai. De loin, il nous semble étrange que cette assemblée constituante prenne autant de mois à se constituer.

* * *

Dans notre dernière chronique, nous avons signalé la réponse de l'Allemagne à la note pacificatrice de Sa Sainteté Benoît XV. Cette réponse a été supplémentée depuis par une communication verbale faite au nonce papal à Munich. Cette communication est typique. Nous tenons à en donner ici le texte : " 1o L'Allemagne consent au rétablissement de l'indépendance de la Belgique ; 2o L'Allemagne contribuera au paiement des compensations payables à la Belgique pour les dommages qui lui ont été causés par la guerre ; 3o La Belgique devra garantir que, dans l'avenir, toute menace comme celle qui a assailli l'Allemagne en 1914 sera exclue; 4o La Belgique devra conserver la séparation administrative entre les Flandres et la Wallonnie, séparation qui correspond au désir de la majorité de la population belge et à laquelle l'Allemagne est intéressée en raison de l'analogie ethnique entre les sentiments de la Belgique et ceux de l'Allemagne ; 5o L'Allemagne devra posséder le droit de développer librement ses entreprises économiques en Belgique et surtout à Anvers."

L'impudence de cette déclaration est prodigieuse. "L'Allemagne *consent* au rétablissement de l'indépendance belge. " Elle est bien bonne, en vérité ! Cette indépendance est garantie par des traités solennels dont la Prusse est l'une des signataires ! " L'Allemagne contribuera au paiement des compen-

sations. " Contribuera avec qui ? Ce n'est pas la France, ce n'est pas l'Angleterre, ce n'est pas la Russie, qui ont envahi traîtreusement la Belgique, qui l'ont dévastée et pressurée, qui ont détruit ses places fortes, brûlé ses villes et ses universités, déporté ses citoyens. C'est l'Allemagne qui a commis tous ces forfaits. Et elle déclare benoîtement qu'elle veut bien contribuer au paiement des compensations ! A-t-on jamais vu pareille inconscience ? " La Belgique devra garantir " que l'Allemagne ne sera plus assaillie comme elle l'a été en 1914 ! Voyons, est-ce que les hommes qui tiennent un tel langage ont perdu complètement la tête ? Ne voilà-t-il pas quelque chose de colossal ? La Belgique responsable de l'assaut subi par l'Allemagne en 1914 ! C'est l'Allemagne qui a subi un assaut! Et c'est la Belgique qui en est responsable !

D'un bout à l'autre cette communication verbale est renversante. De quel droit l'Allemagne prétend-elle, par exemple, dicter à la Belgique restaurée la forme de son organisation administrative ? De quoi se mêle-t-elle en décrétant d'avance la séparation permanente des Flandres et de la Wallonnie ? Ce sera à la Belgique indépendante à régler librement ses affaires internes. En somme cette déclaration insolente équivaut à celle que faisait le Dr Spalm, chef du Centre allemand, en avril 1916 : " Il faut veiller à ce que ce pays tombe politiquement, militairement et économiquement, en notre main. "

* * *

Sans doute, ceux qui parlent au nom de l'Allemagne ne dévoilent pas toujours aussi franchement leur pensée. Ils adoptent souvent des formules vagues, comme on l'a vu dans les notes allemandes et autrichiennes en réponse à celle du pape, et comme le chancelier en a donné un échantillon récemment devant le Reichstag. Répondant à ceux qui critiquent comme un symptôme de faiblesse la résolution de paix du 18

juillet dernier, il a prononcé ces paroles: " Nous devons continuer la lutte jusqu'à ce que l'empire allemand ait établi ses positions sur le continent et sur les mers; nous devons faire en sorte que l'alliance armée de nos ennemis ne se change pas en une formidable alliance économique; nous ne négocierons qu'une paix qui pourrait garantir au paysan le rendement de sa terre, à l'ouvrier la récompense qu'il mérite, aux industries les marchés dont elles ont besoin, à nos navires la liberté de parcourir les mers et de s'approvisionner de charbon dans tous les ports du monde — une paix en un mot, qui assurerait le plus grand développement à l'Allemagne et à ses alliés du point de vue de l'économie et de la culture. " Le chancelier a ajouté que l'Allemagne peut attendre. Le temps est avec elle. " Jusqu'à ce que les Alliés constatent qu'ils doivent être moins exigeants, les sous-marins continueront leur oeuvre. Alors la paix viendra. "

C'est durant cette session du Reichstag qu'a été mise au jour la mutinerie parmi les marins de la flotte, dont les dépêches ont récemment parlé. Cet événement grave a eu lieu il y a environ un mois. On prétend qu'il a " eu tout le caractère d'une révolte étendue et organisée qu'on n'a pu réprimer qu'avec les plus grandes difficultés ". L'un des cuirassés où des troubles se sont produits était le *Westfallen*. Le capitaine a été jeté par-dessus bord et s'est noyé. Il y a eu aussi, paraît-il, un soulèvement à bord du *Nurnberg* en mer. Les marins ont saisi les officiers et se sont dirigés vers la Norvège dans l'intention de se faire interner. Des destroyers ont entouré le navire et l'ont forcé à se rendre. Une dépêche donne l'information suivante: " Le kaiser s'est rendu à Wilhelmshafen et a ordonné qu'un sur sept des mutins fût fusillé. Le chancelier, M. Michaelis, a protesté, avec le résultat que trois hommes seulement ont été exécutés. Les autres ont reçu une rigoureuse condamnation. Le chancelier s'est objecté à

l'exécution de l'ordre de l'empereur en alléguant qu'il ne pouvait assumer pareille responsabilité devant le Reichstag. L'une des raisons de la mutinerie était une nourriture mauvaise et insuffisante. "

Le ministre de la marine, le vice-amiral Capelle, a saisi le Reichstag de ces faits et a porté en même temps une accusation extrêmement sérieuse contre trois députés socialistes, qu'il a représentés comme des fauteurs de la révolte. " C'est malheureusement un triste fait, a-t-il dit, que la révolution russe a tourné la tête à quelques hommes dans notre marine et a introduit des idées révolutionnaires parmi eux. Leur plan consistait à choisir des représentants dans la flotte, les hommes d'équipage devant refuser d'obéir pour paralyser la flotte et forcer le pays à signer la paix. Il est prouvé que le principal agitateur a conféré dans ce parlement avec la faction des socialistes indépendants au Reichstag, a expliqué ses plans aux députés Ditmann, Haase et Vogtherr, et a obtenu leur approbation. Les députés ont attiré l'attention sur le caractère dangereux du complot et ont conseillé la plus grande prudence, mais ont consenti à fournir des documents de propagande. " Les députés socialistes ont ici interrompu l'orateur par des cris de dénégation. Les trois représentants incriminés ont nié avoir encouragé la mutinerie tout en reconnaissant que l'agitateur en question était venu leur exposer les griefs des marins mais sans leur révéler ses plans. Un débat très acrimonieux s'en est suivi. Un député du Centre a déclaré qu'il y avait là une question de haute trahison. Un autre s'est écrié : " Si les accusations sont fondées, il n'y a pas de mots assez forts dans la langue allemande pour flétrir une telle action. " Un des chefs du parti socialiste a protesté énergiquement contre le discours du ministre de la marine. Il a déclaré " que le gouvernement aurait dû prendre en considération l'effet que devaient produire de si graves accusa-

tions sur la politique intérieure et étrangère". Il a ajouté que les faits cités par le vice-amiral ne justifient pas l'accusation portée contre les socialistes indépendants et que le chancelier a mis un parti au ban,au moment où les difficultés de la situation demandent l'union la plus grande. "Nous considérons de notre devoir de combattre de toutes nos forces un gouvernement qui suit une telle politique", a dit M. Ebert en concluant.

Ce débat a eu de prime abord pour résultat de désarçonner l'opposition dont les différents éléments se préparaient à livrer un assaut au chancelier. Mais il semble que ce n'est que partie remise. Le gouvernement n'a pas osé traduire devant les tribunaux les députés accusés, et, quelques jours après l'incident, l'amiral Capelle a donné sa démission. On dit maintenant dans les cercles politiques de Berlin que le chancelier ne pourra se maintenir d'ici à la prochaine réunion du Reichstag au mois de décembre.

* * *

En France, le parlement a eu des séances orageuses, à la suite des accusations de trahison portées contre un ancien ministre, M. Malvy, par Léon Daudet, le directeur de l'*Action française*. Celui-ci a adressé à M. Poincaré, président de la république, une lettre dans laquelle il a fait les déclarations suivantes: " Monsieur Malvy, ancien ministre de l'intérieur, est un traître. Il a trahi la défense nationale pendant trois ans avec la complicité de M. Leymarie et de quelques autres. Les preuves de sa trahison surabondent. Il serait trop long de vous les soumettre. Laissez-moi vous affirmer seulement que M. Malvy a tenu l'Allemagne parfaitement renseignée sur nos plans diplomatiques et militaires, en particulier par la bande d'espions du *Bonnet rouge*... C'est ainsi que le haut commandement germanique a connu, point par point, pour ne citer qu'un exemple, le plan d'attaque du Che-

min-des-Dames... Sachez aussi que des documents d'une indiscutable authenticité nous montrent la main de M. Malvy et de la sûreté générale (qui relève du ministère de l'intérieur) dans la mutinerie militaire et les tragiques événements de mai 1917. Il vous appartient, M. le président, de vérifier les fondements de ces accusations par une prompte enquête." M. Poincaré a communiqué cette lettre à M. Painlevé, le premier ministre, qui en a donné connaissance à M. Malvy, afin de mettre celui-ci en demeure de se défendre. L'ancien ministre a fait une déclaration devant la Chambre au milieu d'un grand tumulte. Il s'est inscrit en faux contre les accusations de M. Daudet. M. Painlevé a promis que la justice suivrait son cours et que M. Daudet serait appelé à fournir la preuve de ses affirmations. En même temps éclatait l'affaire Bolo-Pacha, dans laquelle le nom d'un sénateur, M. Humbert, propriétaire du *Journal,* était impliqué. Puis un député, M. Turmel, voyait se dresser contre lui l'accusation d'avoir reçu d'une banque suisse des fonds dont la provenance paraissait suspecte. Toutes ces révélations ont surexcité l'opinion française, qui voyait dans tout cela se révéler l'action de la propagande allemande et de l'or allemand. M. le capitaine Bouchardon a été chargé de l'instruction dans l'affaire Daudet-Malvy. M. Léon Daudet lui a soumis tout un dossier de preuves documentaires.

Au milieu de l'émotion causée par ces révélations, M. Caillaux a soudain montré sa figure peu sympathique. Concurremment avec d'autres députés, le consort de la personne qui a tué Gaston Calmette a soumis une demande de modification à la loi de 1881 règlementant la liberté de la presse. Ceci a provoqué un terrible article de Maurice Barrès dans l'*Echo de Paris.* Le célèbre académicien y accuse M. Malvy d'être responsable, par son peu d'énergie, de l'existence dans la presse française de cet élément pro-allemand qui est dirigé

par des gens tarés, chassés de leur propre pays pour vols et faux. " Ils cherchent, dit-il, à rabaisser les hommes chargés de la conduite de la guerre, ils cherchent à montrer que la victoire est impossible, ils traitent de menteurs ceux qui s'efforcent de maintenir la confiance et l'unité dans le pays et essayent de pousser au pouvoir des hommes agréables à l'Allemagne. M. Malvy connaissait les projets de ces hommes. Pourquoi leur a-t-il permis de continuer leurs agissements?" Après avoir déclaré que la loi proposée par M. Caillaux, demandant que l'on impose le silence aux journaux sur ce sujet, est complètement inadmissible, il continue: " Nous ne pouvons admettre que l'initiative qui a fait la lumière sur Almereyda, Duval, Bolo, Turmel, Landau et Margulies soit muselée. Si d'autres journaux ont reçu des fonds allemands, si d'autres Malvys ont encouragé d'autres Almereydas,si d'autres Leymaries ont conseillé de montrer des faveurs à d'autres Duvals, si d'autres Turmels ont fait d'autres voyages en Suisse, nous demandons que ce soit découvert. Nous avons échappé à ce complot étranger grâce à des journaux honnêtes. Nous ne voulons pas de lois faites contre eux au profit de la presse stipendiée. "

On conçoit l'agitation que ces tristes incidents provoquent en France dans les milieux politiques. Voici maintenant que les dépêches nous apportent la nouvelle qu'une autre crise ministérielle menace d'éclater. M. Painlevé aurait donné sa démission, on ne nous dit pas pour quel motif. Le président de la république l'a, paraît-il, refusée, en se fondant sur le fait que le cabinet, pas plus tard que vendredi dernier, a obtenu de la Chambre des députés un vote de confiance à une majorité considérable.

* * *

Les socialistes ont eu leur congrès à Bordeaux. Il s'agissait surtout de refaire dans le parti l'union compromise par

la question d'assistance au fameux congrès de Stockolm. Le printemps dernier, le conseil national avait décidé par 1 549 contre 1 389 qu'il n'était pas opportun de renouer les relations internationales entre socialistes à la conférence de Stockolm. Mais la minorité n'avait pas accepté sans révolte cette décision et avait continué à agiter la question. A une réunion subséquente, deux délégués, qui avaient été envoyés à Pétrograd pour dissuader les socialistes russes de participer à cette conférence, vinrent déclarer qu'ils revenaient de leur mission gagnés à la politique de participation. Cette volte-face compliqua singulièrement la situation et finalement le parti socialiste français décida de prendre part au congrès international. Le gouvernement Ribot annonça alors qu'il refuserait aux délégués les passeports nécessaires pour se rendre en Suède. En conséquence de cette attitude, lors de l'avant-dernière crise ministérielle, les socialistes refusèrent de coopérer à la formation du gouvernement et restèrent en dehors de l'administration. Au congrès de Bordeaux, la majorité a adopté une motion réaffirmant la décision de participer à la conférence de Stockolm et définissant la pensée du parti quant aux conditions de paix possibles. Commentant cette déclaration, le *Journal des Débats* ne s'en montre pas trop mécontent en somme et affirme qu'on ne saurait méconnaître sa tendance nettement patriotique. " La motion, dit-il, a le mérite de ne pas sacrifier les réalités présentes aux idéologies éventuelles. Elle formule le devoir de défendre le patrimoine national, de sauvegarder le droit des peuples libres, non pas contre un capitalisme indéterminé et impersonnel, mais contre un impérialisme parfaitement connu et saisissable. Sur ce point les minoritaires pensent comme les majoritaires. Et qui ne pense pas ainsi à part quelques illuminés qui se piquent de dédaigner tout ce qui n'est pas guerre de classes, comme si l'issue de la guerre actuelle ne devait pas dominer souverainement l'avenir économique et social du

monde ? Chacun est libre d'avoir sa conception politique et sociale pour demain, mais aucune conception socialiste démocratique ou simplement libérale n'est réalisable sans la victoire aujourd'hui sur l'immense force de compression qui menace l'univers civilisé. "

Maintenant le gouvernement français va-t-il persister à refuser des passeports aux délégués socialistes ? Le ministère Ribot, qui avait pris cette décision, a cessé d'exister. Le ministère Painlevé, son successeur, vient, lui aussi, de se démettre. Le futur cabinet maintiendra-t-il l'interdiction ? Suivant nous, M. Ribot avait absolument raison de s'opposer à ce qu'un parti français allât délibérer à l'étranger, en temps de guerre, avec un parti allemand, sur des questions vitales que seuls, le gouvernement, le parlement et le peuple français ont le droit de trancher. Lorsque les armées sont aux prises sur les champs de bataille, il est inadmissible qu'un groupe quelconque de citoyens d'une des nations belligérantes aille fraternellement conférer, derrière le dos du gouvernement national, avec un groupe de citoyens de la nation ennemie. C'est la première fois qu'au milieu d'une grande guerre on voit un pareil spectacle. Hélas! nous en voyons et nous en verrons probablement bien d'autres !

En attendant, le comité d'organisation de la conférence de Stockolm vient de publier une sorte de programme de paix, destiné sans doute à servir de canevas aux délibérations prochaines. L'idée-mère de cette pièce c'est que la guerre devra se terminer sans qu'il y ait de vainqueurs ni de vaincus. Aucune nation ne devrait réclamer d'annexions ni d'indemnités, si ce n'est, sur ce dernier point, la Belgique, qui devrait être non seulement rétablie dans son indépendance parfaite, mais indemnisée par l'Allemagne, d'après une évaluation déterminée par le tribunal de la Haye. S'inspirant peut-être de la communication allemande au représentant du pape, dont nous avons parlé plus haut, le document mentionne comme sti-

pulation nécessaire l'autonomie des Flandres et de la Wallonnie, ce qui constitue, nous l'avons vu, une immixtion injustifiable dans l'administration interne du peuple belge. Quant à l'Alsace-Lorraine, le comité de Stockolm déclare que la question devrait être réglée par un plébiscite auquel il serait procédé après la paix. Nous nous demandons ce que feront les socialistes français en présence de cette proposition.

* * *

A notre idée, cette question sera l'une des plus grosses pierres d'achoppement lorsque l'heure des négociations aura sonné enfin. Le gouvernement français a proclamé son intransigeance absolue sur ce point. Et le gouvernement allemand, par l'organe du ministre des affaires étrangères, von Kuellman, vient de déclarer catégoriquement que jamais il ne fera de concessions à la France sur ce point. De son côté le premier ministre britannique a affirmé la résolution inébranlable de l'Angleterre d'appuyer les revendications de son alliée sur les provinces arrachées à son territoire en 1870. M. Lloyd George a prononcé ces paroles, le 21 octobre, en présence d'une nombreuse délégation d'assureurs. " Toutes nos ambitions, a-t-il dit, doivent être dirigées vers la défense de la liberté qui requiert une grande énergie. Nous verrons la fin de cette guerre qui sera très rude. Quand se terminera-t-elle? Je ne puis le prédire mieux qu'en me fondant sur l'assertion du secrétaire des affaires étrangères,von Kuehlmann,qui a déclaré que jamais l'Allemagne ne rendra à la France l'Alsace-Lorraine. Alors, aussi longtemps que la guerre durera, la Grande-Bretagne entend demeurer aux côtés de sa vaillante alliée la France, tant qu'on ne lui aura pas rendu ses enfants opprimés par le joug des tyrans. Cela veut dire que toute la nation doit être prête à tous les dévouements et doit centraliser tous ses efforts vers la victoire. "

Une dépêche de Londres, datée du 15 octobre, nous appor-

tait le commentaire suivant de ce discours du premier ministre de la Grande-Bretagne: " La déclaration faite par M. Lloyd George, à savoir que l'empire britannique se battra pour rendre l'Alsace-Lorraine à la France, et la réponse sans équivoque à l'assertion de von Kuehlmann, ministre des affaires étrangères d'Allemagne, que l'Allemagne ne songera jamais à faire des concessions à la France, au sujet de l'Alsace-Lorraine, sont regardées ici comme extrêmement importantes, parce qu'elles font connaître l'opinion des principaux belligérants sur une des graves questions à régler, avant qu'il y ait accord entre les puissances belligérantes, ou avant que les conditions de paix soient discutées. Les paroles de von Kuehlmann au sujet des anciennes provinces françaises ont indubitablement mis la question de l'Alsace-Lorraine au premier plan, comme l'a affirmé M. Asquith, et pour le présent du moins amoindri l'importance que l'Allemagne s'efforce d'attacher à la détermination annoncée de rendre la Belgique à certaines conditions, à une époque où les grandes ruées du feld-maréchal Haig font tomber aux mains des Anglais d'importantes lisières du territoire belge. " Le discours de M. Asquith, auquel il est ici fait allusion, a été prononcé le 11 octobre à Liverpool devant une assemblée relative aux buts de guerre. Voici le passage dont il s'agit. L'ancien premier ministre, signalant la déclaration de von Kuehlmann au sujet de l'Alsace-Lorraine, a prononcé ces paroles: " La diplomatie allemande n'est pas renommée pour sa précision, mais même dans ses annales il serait difficile de trouver une manoeuvre plus lourde ou plus transparente que cette maladroite tentative de semer la discorde entre nous et nos alliés les Français. Von Kuehlmann relègue la question belge au second plan. J'ai formellement demandé si l'Allemagne était prête à restaurer la Belgique dans le seul sens acceptable aux Alliés, mais je n'ai pas reçu de réponse et von Kuehlmann qui peut parler avec une bruyante précision de

l'Alsace-Lorraine garde à l'égard de la Belgique un silence continuel et significatif." La dépêche que nous citions plus haut ajoute que ces déclarations de von Kuehlmann, de Lloyd George et d'Asquith, constituent une impasse qui rend peu probable la perspective d'obtenir à brève échéance une paix appuyée sur un compromis. Il est pourtant bien évident que jamais un traité de paix ne pourra être signé sans que, ça et là, il se produise de compromis.

* * *

Au Canada, les pourparlers depuis longtemps entamés pour la formation d'un gouvernement d'union ou de coalition ont enfin abouti. Plusieurs chefs libéraux importants de l'ouest, de l'Ontario et des provinces maritimes, ont accepté les propositions de sir Robert Borden, et le cabinet fédéral a été réorganisé de la manière suivante: sir Robert Borden, premier ministre et secrétaire des affaires étrangères; W.-N. Rowell, président du conseil; C.-J. Doherty, ministre de la justice; sir Thomas White, ministre des finances; le général I.-C. Mewburn,ministre de la milice locale; sir Edward Kemp, ministre de la milice d'outre-mer; J. Reid, ministre des chemins de fer; M. Burrell,secrétaire d'Etat; F.-B. Carvell,ministre de la marine, des pêcheries et du service naval; Arthur Meighen,ministre de l'intérieur; A.-L. Sifton,ministre des douanes; sir George Foster, ministre du commerce; F.-A. Crerar, ministre de l'agriculture; J.-A. Calder, ministre de la colonisation et de l'immigration; T.-W. Crothers, ministre du travail; Edouard Blondin, ministre des postes; C.-C. Ballantyne, ministre des travaux publics; Albert Sévigny, ministre des contributions indirectes; Frank Cochrane, sir James Lougheed, A.-K. McLean et le sénateur Robertson, ministres sans portefeuille; Hugh Guthrie, solliciteur général. Les nouveaux ministres représentant l'élément libéral anglais dans l'administration reconstituée sont MM. Sifton, Calder, Crerar, Bur-

rell, Guthrie, Ballantyne, Carvell, McLean, Mewburn et Robertson.

Le nouveau ministère a naturellement publié un exposé de son programme. En voici le début: " Le présent ministère d'union a été organisé, dit le manifeste, en vue de donner une représentation à tous les éléments de la population qui appuient l'effort du Canada pour la guerre. Son personnel comprend des représentants des deux partis politiques. Et nous avons l'intention d'y donner immédiatement au travail organisé un représentant comme cela a été fait pour l'agriculture. Pénétrés de l'urgente nécessité de mettre de côté toute considération secondaire, d'éviter toute divergence de parti et de présenter un front uni aux exigences de ce moment solennel, les membres du gouvernement se sont solidarisés devant le devoir de servir les intérêts nationaux. "

Le programme ministériel se compose de douze articles parmi lesquels on remarque ceux qui demandent la poursuite énergique de la guerre par la mise en vigueur immédiate de la loi du service militaire, la réforme de l'administration extérieure, l'abolition du patronage, la reconnaissance du droit de suffrage aux femmes, etc.

On annonce que les élections générales auront lieu entre le 15 et le 20 décembre. Sir Wilfrid Laurier, abandonné par la plupart de ses lieutenants de langue anglaise, demeure chef de l'opposition et se prépare à faire la campagne devant l'électorat.

La proclamation appelant la première classe de citoyens astreints au service militaire,d'après la récente loi, a été émise le 13 octobre. Les bureaux médicaux pour l'examen des hommes sont en plein fonctionnement. Les tribunaux chargés de statuer sur les demandes d'exemptions ont été formés, et les appelés ont jusqu'au 10 novembre pour se présenter ou exprimer leur demande.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 24 octobre 1917.

Trois professeurs soldats [1]

QUAND l'historien des moeurs veut étudier quelqu'un de ces grands mouvements qui bouleversent un peuple ou parfois l'humanité entière, son premier souci, au milieu de la complexité des faits, des idées et des âmes, est de choisir des témoins. Il y a des hommes qui représentent leur groupe, qui pensent pour leur pays, sur la pensée et la vie desquels d'innombrables hommes s'efforcent de régler leur pensée et leur vie. C'est à ceux-là qu'il faut s'adresser pour comprendre la signification des faits. Et voilà pourquoi nous interrogerons ce soir trois acteurs du grand drame qui se joue depuis plus de trois ans sur le sol de France; modestes tous les trois par le rang subalterne qu'ils occupaient, mais très grands au regard de l'esprit, car, après avoir fortement pensé leurs convictions religieuses et patriotiques, ils ont lutté pour elles jusqu'au suprême sacrifice. Ce sont des témoins; et puisque tous trois sont morts pour la sainte cause qu'ils défendaient, il n'est que juste de leur appliquer la

[1] Cette étude sur trois professeurs soldats, que M. René Gautheron, le distingué professeur de littérature française à l'Université Laval de Montréal, a donnée en conférence, à la Bibliothèque Saint-Sulpice, le 30 octobre dernier, est pour nous et nos lecteurs une riche aubaine. Que M. le professeur veuille bien accepter tous nos remerciements. Successivement, M. Gautheron avait entretenu ses auditeurs de Joseph Lotte, professeur au lycée de Coutances, mort au champ d'honneur le 27 décembre 1914, de Maurice Masson, professeur à l'université de Fribourg, mort au champ d'honneur le 16 avril 1916, et de Philippe Gonnard, professeur au lycée de Lyon, mort au champ d'honneur le 29 octobre 1916. Nous publions aujourd'hui ce qui a trait à Joseph Lotte. Nous donnerons, dans nos prochaines livraisons, les deux autres parties — sur Maurice Masson et Philippe Gonnard — du travail de notre estimé collaborateur.

LA RÉDACTION.

parole de Pascal : " Je crois volontiers des témoins qui se font égorger. "

Si d'ailleurs, parmi tant d'autres qui ont tout donné de la même manière pour les mêmes idées, je les ai choisis tous trois dans l'Université de France, c'est que chacun parle de ce qu'il connaît le mieux ; que ces trois-là sont parmi les saints de notre chapelle ; que, pour préparer ce que j'ai à vous dire, j'ai revécu les plus belles années de notre austère et magnifique jeunesse.

Tous trois écrivaient bien. Ils avaient cette vibration particulière de l'âme qui fait que l'on possède un style à soi. Et vous l'éprouverez tout à l'heure, quand je leur demanderai de parler. Mais ce serait singulièrement rétrécir notre sujet que de nous tenir dans les limites d'une étude littéraire. A travers leurs écrits, dans le témoignage de ceux qui les ont connus, dans la résonnance de mes propres souvenirs, c'est le secret de leur vie intérieure que nous nous efforcerons de surprendre.

C'est une étude d'âmes que nous allons faire.

JOSEPH LOTTE

Le plus âgé des trois, lorsqu'il tomba au champ d'honneur, avait trente-neuf ans. C'était notre aîné. Il était même devenu, pour beaucoup d'entre nous, une façon de directeur de conscience. Vous allez voir comment.

Il y a sept ans déjà, au mois de décembre 1910, un très grand nombre de professeurs de l'Université de France recevaient une lettre imprimée qui commençait par ces mots :

Mon cher collègue,

Je viens vous prier d'adhérer au " Groupe des professeurs catholiques de l'Université " qu'avec quelques amis nous nous proposons de fonder.

Nous nous groupons... afin de créer entre nous, dont beaucoup s'ignorent les uns les autres, un lien d'amitié, une aide mutuelle de foi et de prières.

Cela était signé: Joseph Lotte, professeur de sixième au lycée de Coutances.

Le langage était nouveau. Il ne s'agissait pas d'un groupement professionnel pour la défense de nos intérêts et privilèges. Il ne s'agissait même pas d'une société intellectuelle, d'un cercle d'études et de vaines discussions. Non; ce que voulait fonder ce professeur de grammaire, c'était un centre de vie spirituelle et religieuse intense: rien de plus mais rien de moins. Une dure expérience lui avait appris que la pensée n'est qu'un des aspects de la vie, qu'avant toute chose il importe de vivre sa foi et de se soutenir les uns les autres. Pour dégager le sens de l'action qu'il se proposait d'exercer, il n'allait pas chercher dans Bossuet, dans saint Thomas ou dans saint Augustin, quelque belle devise à la louange de la raison humaine; non, il pénétrait directement au coeur de la vie chrétienne et arborait à la première page du modeste bulletin, qui devait être pour ses fidèles le signe de ralliement, cette parole de saint Jean : " Mes bien-aimés, aimons-nous les uns les autres, car la charité est de Dieu; et toute personne qui aime est née de Dieu et connaît Dieu. "

Qu'était-ce donc que ce nouvel apôtre et d'où venait-il ? Comme beaucoup d'apôtres,il venait de très loin. Mais voyons-le d'abord.

Joseph Lotte était, dans sa trente-cinquième année, un homme de belle stature, à la barbe très noire, aux traits fermes et réguliers, au regard loyal et doux, au rire mâle et franc. Il respirait l'énergie et la santé de l'âme. Une sensibilité vibrante mais pas de rêverie. On l'eût pris pour un de ces Français du midi en qui revit l'atavisme latin. Pourtant, Breton par son père, Normand par sa mère, il appartenait doublement à la France occidentale.

Il était fils d'un officier mécanicien en chef de la marine. Ses cinq frères étaient officiers. Seul de sa famille, il avait préféré la vie de l'étude à celle de l'action. A l'âge de dix-neuf ans, il était venu de sa province au collège Sainte-Barbe, pour se préparer à l'Ecole normale.

Il avait manqué le concours d'entrée à l'Ecole, mais il avait rencontré Péguy, et cette rencontre avait décidé de sa vie entière.

Lorsqu'on écrira l'histoire de notre temps, beaucoup de gens seront stupéfaits de voir l'importance de certains hommes dont ils avaient à peine entendu prononcer le nom. Je ne crois pas qu'il soit possible d'exagérer l'influence de Péguy sur notre jeunesse. Même ceux qui aimaient le moins la végétation broussailleuse de son style puissant n'échappaient guère à l'emprise de sa pensée.

Or, en 1895, Péguy était incroyant. Naïvement confiant dans les destinées de la science qui devait organiser le monde sur un plan nouveau, il avait remplacé son catholicisme natif par une espèce de socialisme mystique et poétique. La religion qu'il avait adoptée était celle du salut temporel des masses plongées dans l'ignorance et la misère imméritées. Il y consacrait toute l'ardeur de ses vingt-quatre ans. " La première fois que je le vis, dit Lotte, il détruisit du coup le concept de l'élégance normalienne qu'en ma province j'avais complaisamment formé. C'était un homme petit, carré d'épaules, serré dans un veston étriqué, d'énormes souliers ferrés aux pieds, un étroit chapeau mou sur la tête, une face claire de paysan où brillaient deux yeux aigus... " Il me faut de l'argent, disait Péguy, pour la grève de..." Il y avait toujours une grève quelque part, et il fallait toujours de l'argent à Péguy. " Lotte fut séduit par ce prophète mal vêtu qui demandait de l'argent pour les autres. Il le suivit dans la voie déserte du socialisme désintéressé. Mais il lui fallait une

métaphysique, une conception du monde et de la vie. Péguy ne lui en fournissant pas, il s'adressa à Lucrèce : " Nous nous affirmions, dit-il, matérialistes et athées pour mieux marquer l'abîme qui nous séparait du catholicisme. "

Ses aspirations vers la justice trouvèrent bientôt un emploi inattendu. Dès que la culpabilité du capitaine Dreyfus eut été mise en doute, Péguy se lança à corps perdu dans la bataille. " Il ne voulait pas, disait-il, que la France, en endossant une injustice, fût constituée en état de péché mortel. " Lotte le suivit. J'imagine que, dans cette aventure, ils coudoyèrent bien des gens qui ne leur plaisaient pas. Comme je les revois leurs compagnons d'alors ! Ils affluaient de Russie, de Suisse et de Norvège; d'Allemagne surtout. Ils venaient exploiter notre générosité naïve, notre hospitalité et nos fautes. Ils fouillaient, de leur grossière curiosité, nos affaires de famille. Ils se nommaient Brandès, Nordau, Bjoernson... Tous ceux d'entre eux qui survivent sont aujourd'hui ce qu'ils n'ont jamais cessé d'être : les plus féroces ennemis de la France.

Tant qu'il y eut des coups à recevoir, Lotte et Péguy demeurèrent au poste de combat. Et ils eurent enfin la joie d'assister au triomphe de leurs idées. Mais la joie fut courte. Bientôt ils s'aperçurent que leurs camarades avaient combattu non pour la justice mais pour le pouvoir, et qu'ils retournaient contre l'Eglise, ses chefs et ses membres, les procédés injustes dont le capitaine Dreyfus avait été victime. Péguy se retira écoeuré; Lotte le suivit, comme toujours. "Nous autres, écrivit-il plus tard, nous luttions contre l'injustice de la raison d'Etat pour un innocent illégalement condamné ; nous étions trop Français pour admettre que le salut de la France exigeât le supplice d'un innocent. Nous combattions pour la France autant que pour la justice. Or quelle ne fut pas notre infortune ! A peine vainqueur voilà que le dreyfu-

sisme, par un retournement subit, exerça contre la justice et la France les plus mortelles atteintes... Quelle faillite, quelle sale et frauduleuse faillite! "

Du moment où l'Eglise fut persécutée, elle cessa de lui être antipathique; mais pour vous faire mesurer la distance qui le séparait du sanctuaire, il suffit de dire qu'en ce temps-là il ne faisait pas baptiser ses enfants.

Pourtant des inquiétudes graves tourmentaient son esprit. D'abord il constatait que l'affaiblissement de toutes les énergies nationales, que la diminution de la fierté française allait de pair avec la guerre au christianisme. Or il n'avait jamais cessé d'être ardemment patriote. En 1905, au lycée de la Roche-sur-Yon, ayant été chargé du discours de distribution des prix, il fit de son année de service militaire, une évocation joyeuse et d'autant moins attendue qu'il avait choisi un sujet dont l'énoncé, à lui seul, provoque le bâillement: " Les théories du comte de Gobineau sur l'inégalité des races humaines. " Vous savez que ce diplomate français, qui est considéré en Allemagne comme un grand philosophe, divise l'humanité en quatre catégories: les brutes, qui sont l'immense majorité, les drôles qui les exploitent, les imbéciles qui les gouvernent, et enfin l'élite, les fils de roi qui se tiennent à l'écart. Or écoutez de quel ton allègre le grammairien Joseph Lotte, sergent de l'armée territoriale, va nous montrer que, dans l'armée, les fils de roi surgissent du milieu de ceux que Gobineau appelle dédaigneusement les brutes.

" Il y avait dans mon peloton, dit-il, un groupe de cinq amis, de cinq " poteaux ", comme l'on dit là-bas, de poteaux fermes et droits comme des hêtres. Je compris par eux cette idée gobinienne que l'élite est tout, la masse, rien, et que la masse ne vaut que par l'élite qui l'anime. Combien de fois, à la fin de longues marches, en manoeuvres, lorsque les dos s'arrondissaient sous la tension du havresac, que les jambes

molles s'allongeaient sans énergie sur la route et que dans toutes les têtes alourdies une seule image subsistait encore, celle de la grange hospitalière et des bottes de paille luisantes où on allait bientôt s'étendre, combien de fois une voix jeune, claironnante, vibrante de vie et d'entrain, a balayé, comme un coup de vent frais, la fatigue appesantie sur les membres! Certes ce n'était pas la chanson qui produisait ce miracle: la chanson était généralement stupide. Mais pourquoi les pieds écorchés frappaient-ils fermement le sol ? D'où venait cette force qui levait les têtes pendantes et cambrait les reins harassés? Elle venait de la voix claire des fils de roi épars dans la section. C'était leur force à eux qui rayonnait, leur énergie surabondante qui s'infusait dans les muscles épuisés des " brutes "; c'était leur âme joyeuse, altière, indomptable, qui nous versait le bon cordial, l'âme du charron LeGouillec, du serrurier Yaouang, de l'électricien Rabatel, et surtout du noble et grand Pétour, maraîcher de Roscoff, caporal de la huitième escouade, le plus puissant fils de roi que j'aie jamais admiré. "

L'intelligence de ces réalités qui se nomment la patrie et l'armée, et, d'une façon générale, le goût de la réalité, prédisposait Lotte à comprendre cette autre réalité qui se nomme l'Eglise.

Ce fut, il nous l'a dit lui-même, un travail lent, profond et obscur. Bien des causes y contribuèrent ; mais il faut citer en premier lieu la philosophie de Bergson. Je parle du Bergson de notre jeunesse, de celui qui écrivit l'*Evolution créatrice*. Ce n'était pas alors un auteur à la mode et les dames du faubourg Saint-Germain n'envoyaient pas encore leurs valets de pied retenir leurs places à son cours du Collège de France.

On peut dire de la philosophie de Bergson tout le mal qu'on voudra; et il est certain en effet que, par sa théorie de

l'intuition, il risque de détruire la valeur objective du raisonnement. Mais il n'en reste pas moins vrai qu'il a libéré du scientisme de Taine et de l'intellectualisme de Renan quelques-uns des plus nobles esprits que nous ayons connus.

Lotte fut l'un d'eux. Il nous l'a assez dit pour que nous puissions le redire. Bergson lui rendait la liberté intellectuelle. Par sa philosophie de la vie il lui permettait de s'échapper du système clos dans lequel le déterminisme absolu avait enfermé le monde et l'esprit humain. L'âme, la liberté, Dieu redevenaient possibles.

Il ne restait plus qu'à constater que ces possibles étaient réels. C'est encore par la vision directe de la vie que Lotte en acquit la certitude. Lorsqu'il était professeur au lycée de la Roche-sur-Yon, Lotte rencontra Baumann. Emile Baumann, l'auteur de *Trois villes saintes,* de l'*Immolé,* de la *Fosse aux lions,* est un romancier de grande valeur et un penseur profond. C'est surtout un chrétien complet, un chrétien du XVIIe siècle, un peu rude et âpre, qui vit intégralement sa foi. Lotte se dit en le voyant: " Le christianisme vécu, cela existe; donc cela est possible. "

La vie devait continuer d'instruire Lotte et de la façon la plus douloureuse. Au mois de mars 1908, alors qu'il était professeur au lycée de Brest, sa femme mourut après trente jours de souffrances atroces devant lesquelles toute la science des médecins était demeurée impuissante. Dans un récit d'une admirable et sombre beauté, qu'il faudra bien que Baumann publie un jour intégralement, Lotte a raconté à son ami l'agonie d'Henriette. Relisons les dernières lignes de ce document inestimable. Aucune analyse ne pourrait mieux nous faire comprendre l'état d'âme de Lotte à ce moment-là.

" A dix heures, ce lundi, le médecin est venu. Je lui montrai au bras, le long de la veine, une bande bleuâtre et des taches roses éparses sur la peau. Il ne dit rien, et comme elle

recommençait à souffrir, il lui fit une piqûre de morphine. Je compris qu'il abandonnait la lutte...

" Elle resta quatre jours sous l'influence de la morphine. Elle avait de rares moments de faible connaissance. Je lui fis donner l'extrême-onction. Elle pria.

" Le matin de sa mort, le vendredi, elle m'appela du geste; elle parlait difficilement. " Je voudrais des fleurs, " me dit-elle. J'allai lui chercher des lilas blancs, des oeillets et des roses. Elle les prit sur son lit, y promena les doigts ; un sanglot lui serra la gorge, et elle murmura: " Elles sont bien belles, je ne verrai plus les fleurs. "

" Le médecin vint et la piqua à la morphine. A six heures et demie du soir, elle me fit appeler par la soeur. J'étais sorti un moment, je me trouvais seul dans la pièce voisine, je fumais une cigarette. Il faut vous dire que, depuis quatre jours, depuis l'aube incertaine où elle m'avait vraiment parlé pour la dernière fois, toute vie était suspendue en moi. Je mangeais, je fumais, j'allais et je venais; mais je ne sentais plus rien, j'étais sec comme un morceau de bois, je ne sentais mon coeur vivre qu'aux rares instants où elle arrêtait ses yeux éclaircis sur moi. Elle m'appela donc à six heures et demie du soir et,m'entourant le cou du bras, elle me dit adieu. Puis elle me fit signe de m'écarter et elle dit des prières avec la soeur. Elle balbutia les dernières paroles, puis prit une respiration plus rauque et perdit connaissance. Elle mourut à dix heures et demie.

" Voilà, mon pauvre ami. La vie ne nous avait guère été clémente, mais on s'aimait bien, et c'est du bonheur de souffrir ensemble. Maintenant, c'est le grand vide de l'absence éternelle... "

Le croyait-il vraiment ? Avait-il bien regardé jusqu'au fond de lui-même? Il était dit que, là encore, Lotte ne se découvrirait tout entier qu'à la lumière de Péguy. La minute

décisive de sa vie c'est auprès de son ami qu'il allait la vivre. Il nous l'a racontée simplement, à sa manière accoutumée, avec ces détails de vulgaire réalité qui donnent un si grand prix à de tels aveux: " Chaque année, en septembre, dit-il, j'allais voir Péguy. En 1908, je le trouvai couché, épuisé, malade. Toute l'énorme fatigue soutenue depuis douze ans, l'écrasait enfin. D'immenses malheurs m'avaient frappé moi-même. Il me dit sa détresse, sa lassitude, sa soif de repos : une petite classe de philosophie dans quelque lycée lointain, près de moi, en pleine province; il pourrait enfin sans heurts, sans traverses, sans angoisses, produire ce qu'il portait en lui... A un moment, il se dressa sur le coude et les yeux remplis de larmes: " Je ne t'ai pas tout dit... J'ai retrouvé la foi... Je suis catholique. " Ce fut soudain comme une grande émotion d'amour; mon coeur se fondit, et pleurant à chaudes larmes, la tête dans les mains, je lui dis, presque malgré moi: " Ah! pauvre vieux, nous en sommes tous là. "

Il en était là par l'esprit, par le coeur et par le désir. Mais pour " en être là " par la volonté, la vie et l'action, il fallut encore près de deux ans.

C'est alors que nous reçûmes la lettre circulaire dont j'ai parlé tout à l'heure.

On a dit que M. Brunetière éprouvait trop vivement le plaisir d'être catholique contre quelqu'un. Du jour où il fut converti, Lotte n'éprouva que le besoin d'être catholique avec tout le monde. Comme il savait bien que ce n'était pas la discussion qui l'avait amené à la vérité, il avait une parfaite horreur de la discussion. Aussi voulut-il que le bulletin qu'il fonda ne fût à aucun degré un organe de polémique, mais tout simplement un foyer de vie chrétienne où chacun apporterait sa bûche. Car ce qui retient souvent à la porte de l'Eglise tant d'honnêtes gens qui pensent, ce sont les vices et les trahisons des croyants. " Il faut être aveugle, disait-il,

pour ne pas voir que l'irréligion est à bout, que nos pauvres frères incroyants en ont assez, qu'ils en sont saouls, qu'ils veulent autre chose. Je les connais, j'étais des leurs. La vue des ruines qu'ils ont accumulées leur serre la gorge; les menaces de l'avenir, qu'ils ont préparé, les épouvantent. Ils se méfient encore des " curés ", comme ils disent. On se méfie toujours de ses victimes. Mais nous, les catholiques, ils nous examinent avec sympathie. Plusieurs ont applaudi à notre entreprise, plusieurs sont de nos abonnés. Qu'allons-nous leur offrir ? Est-ce en nous la vue de leurs propres infirmités ? Est-ce la vue de la vigueur chrétienne?...

" Ce que les catholiques doivent poursuivre, en ces temps d'incroyance et de stérilité, c'est l'enrichissement de leur vie spirituelle. Il faut que chaque catholique devienne un centre de foi et de charité. Les objections, intellectuelles, rationnelles, historiques, prétendues scientifiques, que les scientistes modernes lancent contre notre religion, tomberont toujours à côté si notre vie témoigne pour elle. Jamais un argument n'a rétorqué un acte. Quand toute notre conduite sera pénétrée de charité, quand nous aurons cessé de nous aimer pour aimer vraiment Dieu et les autres, il est impossible que Dieu ne nous vienne pas en aide et que les autres ne soient pas attirés vers nous. "

Lotte avait admirablement bien vu que ce qui nous aliène davantage les esprits ce sont les polémiques inutiles et incessantes; car elles ne se nourrissent que d'aigreurs et de méchancetés, car elles ne servent que des intérêts de clientèle et des institutions humaines, non les idées et les âmes. Cette théorie ne manqua pas de déplaire à certains qui vivent de la polémique et sont ravis de se faire détester avec les idées qu'ils prétendent défendre. Mais d'autres, en grand nombre, y trouvèrent la formule de conduite qu'ils rêvaient. Lotte nous citait là-dessus une lettre bien curieuse d'un curé de

campagne. Ce brave homme était ébahi qu'il y eût tant de foi chez les universitaires. (Je crois bien ! Il n'en avait probablement jamais vu un seul, et les journaux de son parti n'avaient pas pour mission de lui apprendre à les connaître !) " L'exemple que donne votre groupement, disait-il, m'a fait réfléchir. Je me demande si nous ne nous sommes pas laissé parfois entraîner à des injustices et, dans nos luttes contre l'école laïque, si nous n'oublions pas trop l'âme des instituteurs. "

C'était à l'âme que Lotte pensait d'abord, à la vie de l'âme. La vie ce n'est pas la formule, ce n'est pas l'étude de la vie, ce n'est pas le raisonnement qui amuse et ne nourrit pas. " Il ne faut pas faire le malin, disait-il. Il faut se regarder d'un oeil naïf, dans sa vie d'homme, dans sa dure vie d'homme, au milieu des obscurités où s'empêtrent nos efforts, des obscurités où tâtonne notre vouloir. Il faut se surprendre dans le tiraillement des tendances adverses, dans ce tumulte des passions les plus sales et des sentiments les plus purs, dans notre égoïsme si ingénieux à se satisfaire, dans notre amour si avide de se donner. Il faut se saisir dans l'irréparable des fautes commises ou des espoirs déçus, dans les misères qui vous serrent la gorge, dans la mort qui vous vide les bras. Alors on n'a pas envie de faire le malin. Car la vie ne nous apparaît plus, ne peut plus nous apparaître, que comme une farce sinistre et l'on sombre dans le désespoir, ou comme une lutte héroïque et l'on tend les bras vers Dieu. "

Voilà pourquoi sans doute il préférait, dans le catholicisme, les grands mystiques aux grands raisonneurs et la liturgie à la théologie. " Nous remarquons, disait-il, que d'un paroissien, il sera toujours aisé de tirer une théologie ; il y suffirait de quelques mois et d'une demi-douzaine de docteurs. Et allez donc tirer un paroissien de toutes les thèses de théologie du monde ! "

N'était-ce pas encore de son ami Péguy qu'il tenait cette

tendance-là ? " Une parole de saint Louis ou de Jeanne d'Arc, disait Péguy, met tout saint Augustin par terre. " Il exagérait évidemment, mais enfin il savait bien ce qu'il voulait dire et que les paroles de Jeanne d'Arc sont la vie jaillissante, tandis que celles de saint Augustin sont le plus souvent une transcription de la vie en style oratoire. Péguy n'aimait pas les docteurs, par haine de ceux qui avaient condamné Jeanne d'Arc en 1431 : " Ah ! les docteurs ! s'écriait-il. C'était comme de nos jours. Les drôles n'ont pas changé. Jeanne d'Arc apportait une forme de sainteté qui n'était pas étiquetée, catalogguée. Pas une fiche qui correspondent à son cas ! Alors c'était bien simple, c'était une démoniaque. Ah ! les crétins ! Tous les mêmes, ces intellectuels ! "

Or, parmi ceux qui suivaient avec sympathie le mouvement de Lotte il y avait des intellectuels que ce langage nouveau mettait mal à l'aise. Soyons francs : les premiers numéros du bulletin m'avaient absolument déçu. Accoutumé à la procédure des apologistes traditionnels, j'attendais de belles et impersonnelles dissertations sur les grands problèmes religieux du moment et l'on nous mettait en face d'un tempérament énergique d'apôtre. Je ne tardai pas toutefois à comprendre la valeur unique de ce que Lotte nous apportait : une expérience. Sur l'état d'âme de l'incroyant, il ne fallait pas lui en conter. Il en connaissait la misère pour y avoir passé tout récemment. " A la suite de ma conversion, écrivait-il un jour, et de l'approbation du bulletin, j'ai reçu de mon vieil ami Brenn une lettre qui me reproche mes *oremus* et mon *reniement*. Cette lettre est remplie d'une hostilité farouche contre notre Eglise : *catholique romain, papiste, Vatican, exclusivisme et anathèmes catholiques, flammes inquisitoriales....* ces mots, à chaque phrase, éclatent comme des injures. Il semble qu'il y ait entre nous haine inexpiable, irrévocable divorce. Eh bien ! j'apprendrais dans huit jours que Brenn

est devenu papiste, que je n'en serais pas étonné du tout. Il y a tant d'incertitude, d'angoisse et de détresse au fond des coeurs de nos frères incroyants, que, pour se donner l'illusion de la force, ils sont obligés de prendre cette attitude abrupte, choquante, et surtout si menteuse, pour qui connaît la bonté de leur coeur et la droiture de leur intelligence. "

Il disait encore : " Devant l'indécision de certains amis qui voudraient bien croire tout en s'y refusant, et qui s'y refusent tout en protestant qu'ils voudraient bien, il m'est arrivé parfois, impatienté, de leur dire à l'un ou à l'autre : " Voici une feuille de papier, je vous laisse deux heures seul ; jetez-moi donc là-dessus votre conception du monde et de la vie. " Inutile de dire que la feuille ne fut jamais noircie. "

L'expérience que Lotte nous apportait ne se limitait pas à la vie morale et religieuse. Toutes les nuées de notre temps, il les a successivement balayées du souffle de sa gaîté robuste. Suffrage universel, souveraineté du peuple, progrès indéfini, humanitarisme, enfin tous ces grands mots qui recouvrent le vide, l'obscurité, l'égoïsme, l'exploitation de la misère et de la sottise, avec quelle éloquence libératrice il nous en montrait le fastueux néant !

Mais il est un sentiment que Lotte affirmait avec une particulière énergie, celui même auquel il avait toujours été fidèle : le patriotisme. Ah ! qu'elle était sensée et française cette pauvre petite feuille sans apparence qui n'avait pas cinq cents abonnés fermes, mais dont chaque abonné exerçait une influence profonde sur des milliers et des milliers de Français. Lotte est de ceux dont nous disons aujourd'hui : " Si nous les avions crus ! "

Car nous avons été tous unis au jour du danger, car nous voulons demeurer unis toujours pour la grandeur du pays et le salut de la civilisation ; mais cela ne nous empêche point de donner des rangs dans notre estime à ceux qui ont prévu

le danger et à ceux qui l'ont nié, à ceux qui nous ont armés et... aux autres.

Or quinze mois avant la guerre, en mai 1913, Lotte imprimait ceci : " Il est de toute évidence que nous assistons à des événements comme on n'en a jamais vu et que nous allons culbuter sur des événements d'une amplitude inouïe. C'est bien la vieille querelle du monde antique contre les barbares. " Dans le même temps M. Seignobos, professeur d'histoire à la Sorbonne, pariait un déjeûner avec M. Marcel Prévost que nous n'aurions pas la guerre.

Le professeur de sixième au lycée de Coutances considérait la chose comme trop grave pour en faire l'objet d'un pari. Mais il invitait ses amis à recueillir leurs forces morales, à se tenir prêts. " La patrie est en danger, écrivait-il. Jusqu'à ces dernières années, c'était là des mots que nous lisions dans les livres ; désormais c'est une saisie immédiate de la réalité. Nous ne pouvons même plus prier, comme d'habitude, et pour les nôtres et pour nous, sans que du fond de notre coeur, plus impérieuse, plus angoissante, monte pour le pays une prière qui submerge tout. Je me suis toujours *su* patriote, mais je n'avais jamais, comme en ces temps derniers, mesuré la puissance de ce sentiment. Je m'aperçois qu'il prend sa source à des profondeurs que je ne soupçonnais pas...

" Tant de fois nous nous sommes vus à la veille de quitter femme, enfants, métier, que maintenant l'épreuve est faite, le sacrifice consommé, et que sans forfanterie nous pouvons dire : nous sommes prêts. Et certes, malgré quelques poils blancs en plus et pas mal de cheveux en moins, je crois que nous ferions encore une fameuse piétaille. "

Il était prêt. Il avait conservé intacte en lui, il voulait restaurer en tous la mentalité militaire. A ces professeurs qui niaient, ou ne voulaient pas voir, l'oeuvre du soldat français, il rappelait que le rayonnement de la pensée française

est mesuré par la quantité de terre où l'on parle français et que la quantité de terre où l'on parle français est mesurée par le soldat. " Le temporel, disait-il en employant le vocabulaire de Péguy, le temporel est essentiellement militaire... C'est le soldat qui fait qu'on parle français de Dakar à Bizerte et de Brest à Longwy. C'est le soldat qui fait que l'on parle français à Mulhouse et à Colmar. Et c'est le soldat qui fait que l'on parle français à Paris. "

Aussi ne perdait-il aucune occasion de dénoncer le mensonge meurtrier du pacifisme. Vous vous rappelez: on parlait beaucoup alors de *la paix par le droit.* Il y avait même une revue pleurarde et fumeuse qui portait ce titre. Or écoutez ce que Lotte écrivait à ce sujet (mais ici, de plus en plus j'entends la voix de Péguy) :

" *La paix par le droit.* Il faut être ce qu'on appelle un niais quand on veut être poli, et ce qu'on appelle un imbécile quand on n'a pas la même préoccupation, pour croire que l'on peut présenter et vouloir introduire un point de droit sur la surface de la terre, sans qu'aussitôt il en naisse, en même temps, en cela même, par cela même, un point de guerre. Le droit ne fait pas la paix, il fait la guerre... Quelle folie donc de vouloir lier à la déclaration des droits de l'homme une déclaration de paix ! Comme si une déclaration de justice n'était pas en elle-même et instantanément une déclaration de guerre; comme si un seul point de revendication pouvait apparaître dans le monde et ne point devenir aussitôt un point de trouble, un point d'origine de guerre; comme si tout point de revendication de droit n'était point en lui-même et instantanément un point de rupture d'équilibre. "

Si le droit désarmé est impuissant à maintenir la paix et si les réclamations du droit produisent la guerre, sur quoi fallait-il donc compter pour prévenir cet horrible fléau? D'aucuns voulaient nous rassurer en disant que le bon peuple alle-

mand était pacifique, que le bon peuple allemand forcerait la main à son empereur. Lotte répondait : " Tout le monde sait le contraire. Tout le monde sait que sur les quatre millions de voix socialistes allemandes, il y en a trois millions qui ne refuseront rien ni au militarisme ni à l'impérialisme... Et sur le million qui reste combien de déchet ! Quant à la force insurrectionnelle, quant à l'instinct révolutionnaire, tout le monde sait qu'il n'y en a pas autant dans toute la sociale-démocratie allemande qu'il n'y en avait dans le dernier trompette de l'escadron des Cent-Gardes. "

Il n'y avait donc qu'à se tenir prêt. Il fallait donc avoir non pas l'âme d'un civil qui éventuellement peut être appelé à revêtir l'uniforme militaire, mais l'âme d'un soldat qui, permissionnaire, s'est mis " en civil ". Lotte avait cette âme de soldat comme il en avait toutes les allures. Combien de fois ne lui est-il pas arrivé, au cours d'une démonstration, d'employer ces belles métaphores militaires qui résonnent toujours si bien dans les coeurs français, lorsqu'ils n'ont pas dégénéré ! Savez-vous ce qu'est la vie chrétienne ? Ecoutez. Le lieutenant Lotte, mort au champ d'honneur, va vous le dire :

" Nous sommes sur la ligne de feu. Notre chef est là-bas, très loin. Nous ne le voyons pas, nous n'avons pas besoin de le voir. Nous le verrons le jour de la victoire. En attendant, nous savons sa volonté : il s'agit de marcher et d'aller de l'avant et de ne pas caler et de ne pas s'affaisser dans les fossés. Et quand il faut enlever une crête, on enlève la crête. Il nous doit des balles et du pain ; nous avons les sacrements et la prière. Et de temps en temps un ordre du jour — une illumination intérieure — nous dit sa satisfaction et rajeunit notre courage. "

L'homme qui vit de cette vie-là en temps de paix ne saurait être surpris par la guerre. Quand l'ordre de mobilisation fut lancé à travers la France, Lotte écrivit à sa mère

une lettre rapide qui se terminait par ces mots : " Sois fière de donner tes six fils à la patrie. " Puis il partit joyeux et grave pour rejoindre son régiment.

C'était dans la petite ville de Saint-Lô. Simple sergent alors, le professeur se trouva immédiatement très à l'aise avec ces Français de son âge dont l'immense majorité lui étaient inférieurs par l'éducation, mais qui lui paraissaient tous grands par le coeur. " C'est vraiment une belle race, écrivait-il, que ces gars normands, intelligents, ingénieux, lents et précis, et d'une gaîté goguenarde tout à fait savoureuse... Un patriotisme profond les anime tous d'ailleurs ; même ceux qui pleurent d'avoir quitté femme et enfants (qui pleurent quand on leur en parle) feraient de ces troupes qui ne plient pas. "

Il pense à maintenir très haut le moral de ses hommes et sa gaîté naturelle lui est d'une précieuse ressource. " Il y a en moi, dit-il, une sorte de bon fumiste qui se déploie ici sans vergogne; je me sens un bagout intarissable... Quand arrivent les dépêches officielles, on me demande des explications; je ne taris pas sur l'histoire, la géographie, les plans de notre état-major qui n'a pas de secrets pour moi, les moeurs germaniques, les dessous diplomatiques. Je fais parler Poincaré, Barthou, Edouard VII, Nicolas II. J'ai dans la main tous les secrets des cours, des chancelleries, des ministères; et cette main s'ouvre sans cesse. "

Instruire et distraire, cela ne pouvait lui suffire. Il pensait aussi à l'âme de ses hommes et à leur donner très simplement l'exemple d'une vie soutenue par la foi. " Je fais ma prière sur la paille le soir, écrit-il, et cette attitude est pour beaucoup dans la sympathie dont je sens que tous m'entourent. "

Vers la fin du mois d'août, la classe à laquelle Lotte appartenait fut provisoirement libérée. Il alla retrouver ses

enfants à Belle-Isle. Mais il avait l'âme inquiète. Il se demandait si son devoir d'intellectuel et d'apôtre n'était pas de donner un grand exemple et de partir avant l'appel pour la ligne de feu. Enfin, le 17 septembre, il reçut l'ordre de rejoindre à nouveau.

Je n'oublierai jamais l'émotion qui nous étreignit ce jour-là même, lorsque les journaux nous apportèrent la nouvelle de la mort de Péguy. Je me revois lisant avec stupeur les premières lignes de l'article de Barrès dans l'*Echo de Paris*: "Il est mort frappé d'une balle. Nul moyen d'en douter... " Oui, c'était bien fini. Péguy, l'écrivain puissant, étrange et tourmenté, le grand mystique, le pur chevalier de Jeanne d'Arc, Péguy n'était plus. Je me reprochais alors amèrement de ne connaître Péguy que par son oeuvre, de n'avoir eu avec lui que de brèves et banales rencontres, d'avoir trop compté sur les jours incertains pour parfaire connaissance avec un héros qui n'avait plus désormais que l'immortalité devant lui. Puis une pensée me vint qui adoucit un peu ma tristesse. Je me dis: " Heureusement il nous reste Joseph Lotte pour nous parler de lui. "

Or, à la même heure, en gare de Redon, le sergent Joseph Lotte apprenait comme nous la terrible nouvelle par la même voie banale des journaux. La grande douleur produisit en lui la résolution héroïque: il décida qu'il partirait tout de suite pour remplacer et venger Péguy. " Cet acte de ma part était nécessaire, écrivit-il, d'une nécessité que dès le début de la guerre j'avais sentie. Quand on s'est battu avec la plume, il faut, le moment venu, savoir se battre avec l'épée, sinon on n'est rien qu'un phraseur. "

Dès lors il se donna tout entier à la guerre. Et la guerre le prit.

L'Université de France a inscrit à son livre d'or la citation à l'ordre de l'armée qui fut méritée par le sous-lieutenant Joseph Lotte, du 136e régiment d'infanterie. La voici :

" Professeur au lycée de Coutances et appartenant à l'armée territoriale, a été, sur sa demande, affecté à un régiment actif avec son grade de sergent. Depuis son arrivée au front, le 26 septembre 1914, a donné l'exemple des plus belles qualités militaires. Nommé sous-lieutenant à titre temporaire le 21 octobre 1914, a été frappé mortellement d'une balle en plein front le 27 décembre 1914,alors qu'il étudiait, par-dessus un mur, l'itinéraire à faire suivre à l'une de ses patrouilles au cours de la nuit suivante. "

Quelques jours avant sa mort, dans une lettre à un de ses amis, Joseph Lotte avait écrit ces mots : " Péguy était tout pour moi, mais quel couronnement que cette mort pour son oeuvre et pour lui-même ! " Ce jour-là ne donnait-il point la vraie formule par laquelle il convient de terminer sa biographie? Oui, sa pensée nous était précieuse et son exemple réconfortant, mais à sa vie d'éducateur et d'apôtre, si brève et si remplie, quel couronnement que cette mort de soldat !

(À SUIVRE)

René GAUTHERON,

professeur de littérature française
à l'Université Laval.

Mgr Baudrillart et l'effort canadien *

(SUITE ET FIN)

III

L'EFFORT CIVIL

COMME partout, l'effort civil—je ne parle pas ici de la force d'âme en face des épreuves—fut d'abord presque exclusivement un effort financier. A vrai dire, pendant les deux premières années de la guerre, il n'eut rien de trop pénible pour les contribuables.

Les engagements n'avaient pas diminué d'une manière sensible la main-d'oeuvre agricole ou industrielle ; la production n'avait pas cessé de croître. De nouvelles usines surgissaient de tous côtés pour répondre aux premiers besoins des armées alliées ; on réalisait de beaux bénéfices.

Cependant les dépenses budgétaires grossissaient et, pour y subvenir, il parut nécessaire, en 1915, d'augmenter le revenu annuel de 125 millions.

Le gouvernement y pourvut par des droits de douane de 7 fr. 50 % sur le commerce général et de 5 % sur les échanges entre le Canada et l'Angleterre, puis par un droit de 1 % sur les opérations des crédits fonciers.

---

*Nous continuons et terminons, dans cette livraison de décembre, la publication de l'importante et si intéressante conférence sur l'*effort canadien* dans la grande guerre d'Europe, que Mgr Baudrillart donnait à la Sorbonne de Paris le 8 mars 1917. Les premières parties, l'*effort politique et moral* et l'*effort militaire* ont paru dans notre *Revue canadienne* en septembre et en novembre. Nous donnons, cette fois-ci, les deux dernières parties — l'*effort civil* et l'*effort hospitalier et charitable* — et la conclusion. — LA RÉDACTION.

En 1916, le gouvernement lança un emprunt de 500 millions. Enfin, au début de cette année 1917, le président du conseil annonçait le projet d'une avance de deux milliards et demi au gouvernement impérial de Londres, pour permettre à celui-ci de solder ses engagements en Amérique sans trop obérer le change anglais.

L'initiative privée rivalisait avec celle de l'Etat et organisait des caisses régionales pour assurer des allocations aux familles des engagés canadiens. Les villes et les particuliers firent aussi des dons d'importance pour l'artillerie, l'aviation, la flotte.

A la fin de 1916, les choses allaient changer au Canada, comme en tout autre pays, et le concours demandé aux civils devenir plus onéreux. Le 23 octobre, sir Robert Borden adressait au peuple canadien en faveur du *service national* un appel qui devait produire la plus vive émotion. Après avoir rappelé la justice de la cause des Alliés et les services déjà rendus par le Canada, il montrait, avec une rude franchise, l'immensité de la tâche qui restait à accomplir et concluait en ces termes : " Notre force peut être très effectivement jetée dans ce conflit par l'utilisation — dans toutes les catégories de notre activité nationale, pour soutenir la stabilité agricole, industrielle et commerciale du Canada — de ceux qui, en raison de leur âge, ou de leur état physique, ne sont pas disponibles pour servir au front... Il est impérieux que les hommes et les femmes du Canada, individuellement et par l'entremise de leurs sociétés, servent la nation dans les fonctions où leurs services peuvent être de la plus grande valeur... Sous les responsabilités qui m'incombent et au nom de l'Etat que nous sommes tous appelés à servir, c'est mon devoir de faire appel et j'en appelle maintenant instamment au peuple du Canada pour que tous assistent et collaborent avec le gouvernement et les

directeurs du *service national* dans cet effort... Aux hommes d'âge militaire je m'adresse pour qu'ils se placent d'eux-mêmes au service de l'Etat pour remplir leur devoir militaire. A tous les autres je demande qu'ils se mettent d'eux-mêmes librement à la disposition de leur pays pour servir comme ils seront jugés le plus aptes à le faire. Quant aux femmes du Canada, dont l'âme a été si magnifique et si pleine d'exemples dans cette heure de dévouement et de sacrifices, je souhaite bonne chance aux oeuvres innombrables de charité auxquelles elles se consacrent actuellement et je les prie de participer encore plus à toutes les oeuvres de service national auxquelles elles peuvent se sentir aptes. " [35] Un questionnaire, dit du *service national,* comportant vingt-quatre questions, fut distribué dans tout le Dominion. Les hommes de 16 à 65 ans étaient tenus d'y répondre. Cette dernière disposition, rapprochée de quelques-uns des termes du manifeste de sir Robert Borden, fit croire à l'opinion que cette mobilisation civile n'était que le prodrome d'une mobilisation militaire et de l'introduction prochaine du service militaire obligatoire adopté par l'Angleterre. Aussi l'opposition se dessina-t-elle très vive, surtout dans le monde ouvrier " anti-militariste par principe", dit la déclaration du club ouvrier de Montréal. A Ottawa, capitale fédérale, à Winnipeg, capitale du Manitoba, à Regina, capitale de la Saskatchewan, à Vancouver, capitale de la Colombie, à Toronto, capitale de l'Ontario, les associations ouvrières interdirent à leurs membres de répondre au questionnaire. A Edmonton, capitale de l'Alberta, le conseil des métiers et du travail daigna laisser chacun libre de suivre sa conscience. Dans les autres classes de la population, on répondit avec plus ou moins de bonne volonté. Mais il ne fal-

---

[35] Au peuple canadien, Ottawa, le 23 octobre 1916. — Cf. *Le Devoir*, 4, 5, 8 janvier 1917.

lut pas moins, pour exciter le zèle, qu'une énergique intervention des évêques. On la sollicite bien, même chez nous, en certains cas analogues. " Vous devez conseiller à vos paroissiens, écrivit à ses curés le vénérable cardinal Bégin, de répondre exactement aux questions posées, afin de se rendre au désir de l'autorité civile. La demande qui est faite paraît juste et raisonnable. Elle est motivée par des raisons d'intérêt public et fait simplement appel à la bonne volonté des citoyens. Elle mérite donc l'attention de tous, et il est à espérer que les fidèles de ce diocèse ne chercheront pas de futiles prétextes pour se soustraire au devoir qui incombe à tout bon citoyen. " [36]

IV

L'EFFORT HOSPITALIER ET CHARITABLE

J'arrive à la dernière partie de ma tâche, la plus douce et, par un certain côté, la plus difficile. La plus douce, d'abord. Quelle satisfaction plus intime en effet, pour tout homme qui sent battre dans son coeur l'amour de ses frères, à plus forte raison pour un ministre du Dieu d'amour, que d'arrêter ses regards, au milieu des horreurs de cette guerre, sur la plus sublime floraison d'entreprises charitables qui se puisse concevoir ! Quel contraste, au sein de ce cataclysme effroyable, entre l'infernale imagination des Allemands, toujours en quête d'atrocités plus raffinées, que, par une méphistophélique ironie, ils osent couvrir du prétexte d'humanité, et les évangéliques vertus qui se sont manifestées parmi les Alliés et chez quelques-uns des neutres, pour adoucir tous les maux infligés, bien au delà des nécessités de la guerre, par ces déserteurs de

---

[36] Lettre du 4 janvier 1917 : Cf. Lettre de Mgr Bruchési, 3 janvier.

l'esprit du christianisme à leurs malheureuses victimes ! Or, entre tous les Alliés, les Canadiens se sont signalés par la surabondance de leur charité. Mais c'est précisément ce qui rend aussi ma tâche plus difficile. Comment essayer d'être complet, et, si je ne le suis pas, comment échapper aux reproches d'injustice et d'ingratitude ? Je voudrais nommer toutes les villes, toutes les sociétés, tous les personnages qui ont pris l'initiative de quelque oeuvre bienfaisante et je m'arrête impuissant devant l'immensité du nombre. Ma conscience pourtant demeure en paix. Car ce que je ne puis faire ici, des voix et des plumes françaises l'ont fait et achèveront de le faire ailleurs. L'été dernier, l'illustre historien et homme d'Etat, le fondateur et le président du comité *France-Amérique,* M. Gabriel Hanotaux, au cours d'une réception en l'honneur des ministres canadiens présents à Paris, disait, en termes éloquents, la reconnaissance de notre patrie. Déjà, tout un fascicule de la revue *France-Amérique,* section *France-Canada,* [37] fascicule qui sera bientôt suivi d'un autre,a donné, province par province, l'impressionnant tableau des oeuvres hospitalières et charitables fondées au Canada pour secourir les Alliés. Un bel article de l'*Illustration,* [38] paru cet été, une étude personnelle, documentée, vivante de la *Nouvelle Revue,* [39] signée d'un Canadien français, élève de notre Ecole normale supérieure, M. Edmond Buron, ont mis à la portée du grand public les renseignements les plus nécessaires et les plus intéressants.

Quelle que soit l'éloquence des chiffres, je m'abstiendrai donc de dresser aucune liste. Et quand j'aurai donné le nom de ces quelques grandes oeuvres, la *Croix-Rouge* avec tout ce

---

[37] Septembre-décembre 1916.
[38] 5 août 1916.
[39] 15 juillet 1915.

qui concerne le service hospitalier, fondation et entretien, le *Fonds de secours patriotique canadien,* l'*Aide à la France,* le *Comité France-Amérique,* le *Comité de secours à la Belgique,* l'*Aide aux réfugiés des régions envahies de la France,* les chapitres de l'*Ordre impérial des femmes de l'empire,* qui, par mille moyens ingénieux, se font les auxiliaires des autres oeuvres — je me bornerai à faire saisir par quelques traits d'ensemble la beauté de l'oeuvre accomplie et l'étendue de notre dette.

Ce qui caractérise l'effort hospitalier et charitable du Canada, c'est d'abord sa généralité, c'est ensuite l'importance et l'abondance des dons, c'est enfin la délicatesse dans la générosité. Généralité de l'effort — et dans son but — et dans sa source. Dans son but, il n'oublie personne: Canadiens, Anglais, Français, Belges, Russes, Italiens, Serbes, Monténégrins, bientôt sans doute Roumains, si ce n'est déjà fait, combattants et civils, blessés,réfugiés, prisonniers.—Dans sa source, ici nulle distinction à faire entre Canadiens anglais et Canadiens français, même en ce qui concerne l'*Aide à la France* patronnée par le *Comité France-Amérique.* Sans doute, le mouvement prit naissance dans la province de Québec. Dès le mois de septembre 1914, répondant à un appel de M. Gabriel Hanotaux, M. le sénateur Dandurand demandait aux Canadiens de secourir au plus tôt la France éprouvée. Le cardinal-archevêque de Québec, Mgr Bégin, ce prélat de qui la physionomie respire la bonté, l'archevêque de Montréal, dont nous avons signalé plus haut les vigoureuses initiatives, bientôt tous les évêques de la province, faisaient entendre le plus touchant appel à la charité. Les Sulpiciens de Montréal, déjà chargés d'oeuvres, donnaient l'exemple par une souscription de 25 000 livres sterling. Les autres villes, les moindres villages de la province rivalisèrent de générosité avec Québec et Montréal. Mais, dès qu'il fut évident que la cause de la

France était bien celle du droit et de la civilisation, la province anglaise d'Ontario montra le même élan, notamment à Toronto et à Hamilton. Dans les autres provinces, des comités se fondaient à Winnipeg, à Sainte-Catherine, à Halifax. Quant à la capitale du Dominion, Ottawa, elle avait très vite constitué le sien sous le haut patronage de S. A. R. le duc de Connaught, gouverneur général du Canada, et la présidence de l'honorable juge Brodeur, de la cour suprême. Et le mouvement entraînait toutes les classes de la population, les plus modestes fortunes aussi bien que les plus grandes.

En second lieu, ai-je dit, l'importance et l'abondance des dons. Au mois de juillet dernier, la *Croix-Rouge* canadienne avait déjà souscrit en argent plus de 25 millions de francs, et pour une valeur de 40 millions de dons en nature, objets de pansement, literie, habillements, douceurs de toutes sortes, tabac, livres, dont la répartition est assurée par le colonel Hodgetts, délégué pour l'Europe, et le fut plus particulièrement pour la France par l'honorable commissaire général du Canada à Paris, M. Philippe Roy, que nous sommes heureux de saluer et de remercier aussi chaleureusement qu'il le mérite. Par son dépôt de Paris, la *Croix-Rouge* ne distribue pas moins de deux mille caisses chaque mois. L'*Aide à la France* par le *Comité France-Amérique* a distribué en France plus de six millions de vêtements et d'abondantes denrées. Le *Comité de secours à la Belgique,* outre les objets en nature, a recueilli 40 millions de francs. Le 10 février dernier, l'élite de la société de Montréal se réunissait en une grande assemblée, où Mgr Bruchési prenait la parole, afin d'inaugurer une campagne de quelques " journées de quête " en faveur des oeuvres du *Fonds patriotique* et de la *Croix-Rouge.* La première journée a rapporté plus de 8 millions. [40] Il suffit! Je m'arrête,

[40] Il est vrai qu'on ne quête pas sou par sou comme chez nous; on admet les souscriptions.

non pourtant sans avoir fait remarquer que de telles sommes sont offertes par une population qui ne dépasse guère sept millions d'habitants.

Encore n'ai-je point parlé de l'effort hospitalier, et cependant j'ai sous les yeux une liste de plus de trente hôpitaux considérables fondés, en France ou en Angleterre, par des universités, des associations ou même des particuliers. Je manquerais à tous mes devoirs de bon Parisien, si je n'accordais une mention spéciale à l'*Hôpital canadien de Saint-Cloud,* installé sur le célèbre champ de courses, et qui a utilisé d'une façon si originale les bâtiments de la société. Qui donc, il y a trois ans, eût imaginé que, quelques mois plus tard, un aumônier militaire canadien, le chanoine Sylvestre, de Montréal, célébrerait la messe sur le petit comptoir de cuivre du bureau où se déposaient alors les télégrammes destinés à apprendre au monde le nom de ce qu'on appelait en ce temps une victoire—celle d'un cheval !—les pertes et les gains du pari aux courses? [41] Qui se fût représenté cette magnifique terrasse, d'où la vue s'étend sur Paris et la plaine de Meudon à Nanterre, couverte de baraques démontables dont chacune est une salle d'hôpital? Et qui l'eût, comme moi, parcourue l'hiver par un temps de neige, et se voyant entouré de Canadiens français, ne se fût-il pas cru transporté miraculeusement en plein Canada, en plein hiver canadien? En tout cas,ce qui caractérise l'*Hôpital canadien de Saint-Cloud,* c'est, suivant une juste remarque de M. Ferdinand Roy, " qu'il met en présence l'une de l'autre la mère-patrie et la fille ". Cet hôpital fut offert par le gouvernement du Dominion au président de la République, lors du voyage de sir Robert Borden en France, au mois de septembre 1915. Le personnel médical et

---

[41] Sur le départ de M. le chanoine Sylvestre comme aumônier, voir *Semaine religieuse* de Montréal, 31 août 1914 : *Nos soldats aumôniers.*

infirmier ne compte que des Canadiens français placés sous les ordres du médecin-chef, le colonel Mignault, de Montréal, du lieutenant-colonel Le Bel, de Québec, et du commandant-major Le Moyne de Martigny, qui fut longtemps l'assistant du docteur Carrel. La formation actuelle comportait jusqu'ici 520 lits, un don de l'Université Laval de Montréal va permettre de porter ce chiffre à 1 500. [42] Et ce sont aussi des infirmières canadiennes qui se penchent sur nos blessés pour soigner leurs plaies. Jusqu'à quel point est poussée l'union ? Vous pouvez en juger par ce trait : à plusieurs reprises, il a fallu, à Saint-Cloud, tenter la transfusion du sang ; chaque fois, un Canadien s'est spontanément offert pour le salut de son camarade français. Quel symbole !

Après tout ce que je viens de dire, il pourrait paraître superflu de chercher à mettre en lumière le troisième caractère de l'effort charitable canadien : la délicatesse dans la façon de donner. Et pourtant, j'en veux encore apporter deux ou trois preuves touchantes. Ecoutez en quels termes le *Devoir,* journal de M. Henri Bourassa, présente l'appel destiné à procurer aux combattants français et à leurs familles des vêtements chauds pour le premier hiver. [43]

" Aide à la France ! " — C'est écrit en belles lettres blanches dans une porte vitrée, au troisième étage d'un édifice gigantesque et familier. Quatre mots qui vous accueillent avec éloquence au sortir de l'ascenseur. Et, tout de suite, l'ambiance mercantile et banale du lieu disparaît et se transforme en une chaude atmosphère d'active et souriante charité... Comme il est doux de penser que le souple vêtement, tricoté

---

[42] Sur la générosité de l'Université Laval dans l'oeuvre hospitalière, voir *Semaine religieuse* de Montréal, 20 septembre 1915, 27 mars, 26 juin 1916.

[43] *Le Devoir*, 30 novembre 1914, cité par E. Buron, *Nouvelle Revue*, 15 juillet 1915.

d'une main alerte et entendue par l'accorte ménagère canadienne, s'en ira, tout imprégné de bonne grosse affection à la française, tenir chaud au vaillant soldat, au vieillard grelottant ou à la future jeune mère qui n'a plus peut-être ni mari ni foyer! Et voilà, des deux côtés de l'Atlantique, des coeurs précieusement français, qui ne se connaissent pas, qui ne savent pas à quel point étonnant ils se ressemblent, à quel degré ils sont marqués d'indescriptible parenté, malgré les siècles et malgré la distance, et qui battront à l'unisson. Tout le charme émouvant, en un mot, du bienfait offert et accepté! Faut-il tout de même que le sang de la vieille France soit riche et généreux, pour qu'il tressaille ainsi, aux jours d'épopée, jusque dans nos veines! Ah! ma soeur canadienne-française, alerte et gaie, courageuse et souriante,

Bien allante et venante et sans étourderie,

comme a dit le bon poète Péguy, qu'une balle au front vient d'emporter,vous ne savez pas combien vous lui ressemblez,par toutes vos chères qualités, à votre soeur de France, si durement éprouvée aujourd'hui. Et vous ne savez pas non plus quelle chose sainte et belle vous faites, lorsque, pour soulager quelque sombre et lointain malheur, vous incarnez, dans le travail magique de vos doigts jamais las, toute la poésie du soir d'automne canadien et tout le charme intime et sanctifié qui plane, grâce à vous, sur tous nos chers foyers prédestinés de la Nouvelle-France. " Ce délicieux billet est signé : *Un canadien errant.* [44]

Au journal la *Patrie,* quotidien de Montréal, c'est une femme qui bat le rappel en ces termes gracieux : " Donner est toujours un plaisir, mais donner à la France, c'est deux fois

---

[44] *Le Devoir*, 28 octobre 1914, cité par E. Biron, *Nouvelle Revue*, 15 juillet 1915.

un plaisir, puisque c'est payer la dette de gratitude et satisfaire à un désir de coeur... Rallions-nous donc, Canadiennes françaises, autour du bleu-blanc-rouge qui abrite tant d'héroïsmes! " [45]

L'archevêque de Québec ayant, par une lettre à son clergé, encouragé les dons à la France, les curés se sont mis à créer des ouvroirs dans chaque paroisse. Les femmes y ont travaillé à l'envi pour notre pays. Les enfants ont bouleversé les tiroirs pour envoyer à leurs petits frères de France et de Belgique leurs souliers, leurs bas, leurs jouets. On cite tel village qui expédia à lui seul vingt-sept caisses d'une valeur de près de dix mille francs.

" Je me suis institué zélateur de l'oeuvre si belle, si noble, à laquelle vous vous intéressez, écrit au *Devoir* l'abbé Chamberland, curé de Saint-Thuribe, et j'ai tout empaqueté moi-même. C'est vous dire que je travaille jour et nuit depuis une huitaine de jours. J'aurais voulu voir mes pauvres paroissiens faire les choses royalement. Leurs moyens relativement restreints ne leur ont permis que de se montrer généreux... J'ai fait faire presque tout depuis quelques jours. C'est vous dire que tout est neuf... *Ah! mesdames, comme nous sommes fiers ici d'être français ! Je le redisais encore ces jours derniers à mes chers paroissiens : Avant tout nous sommes français !* Ce n'est pas l'épithète de canadiens qui change notre nature, car il est vrai et il le sera toujours que le sang qui coule dans nos veines est le plus pur sang de France. Nous sommes fiers de le dire, nous le sentons bouillir d'indignation quand on le méprise, comme aussi nous le sentons frissonner de joie quand nous voyons nos chers frères de là-bas remporter des succès, compter des victoires. Vive la France! Vive Dieu qui aime et protège la France! Nous continuerons de

---

[45] *La Patrie*, du 14 novembre 1914, cité dans le même article, p. 92.

prier pour le succès de votre grande cause et, si nos chers éprouvés de là-bas nous tendent encore la main, eh bien ! nous saurons nous priver du nécessaire, s'il le faut, pour partager nos pauvres guenilles avec nos chers cousins de la mère-patrie. " — " Si nous étions M. Poincaré, ajoute le *Devoir* en publiant cette lettre, nous enverrions la Légion d'honneur au curé de Saint-Thuribe. " — Vous penserez, comme moi, qu'elle brillerait sur la poitrine d'un bon Français.

Il est une dernière forme de charité, charité d'autant plus précieuse qu'elle est à base de justice, forme délicate entre toutes, que le Canada a pratiquée à notre égard et sur laquelle je veux finir : nos frères d'outre-mer ont compris la France et ils ont su le lui dire. A quel point la France était sévèrement jugée au dehors, quelque peu par sa faute il faut l'avouer, mais aussi par l'effet des calomnies intéressées de ses ennemis, on le sait aujourd'hui. Dès que la guerre eut éclaté, la vertueuse Allemagne tenta de persuader au monde chrétien que la défaite de la France serait la revanche de la morale et de la religion. Des catholiques français entreprirent de réduire à leur exacte valeur les griefs élevés contre leur patrie et de montrer de quel côté était le plus grand péril pour le christianisme et pour l'Eglise. Les catholiques allemands se déclarèrent victimes d'une odieuse agression et dénoncèrent au monde les catholiques français comme des calomniateurs et des fauteurs de schisme. Ils parlaient très haut, ils affirmaient très fort. Entre les assertions des uns et celles des autres, beaucoup demeuraient hésitants. Le cardinal Bégin eut le courage de se prononcer et d'approuver publiquement une brochure qui donnait raison aux catholiques français, " défenseurs de leur patrie et de la notion traditionnelle du droit chrétien contre les catholiques allemands, trop fascinés — ce sont les propres expressions du cardinal — par les théories ambitieuses du germanisme ". Et il ajoutait : " Cette contro-

verse nous intéresse vivement et comme catholiques et comme français de langue et de tradition et comme sujets britanniques justement engagés dans le cruel et regrettable conflit actuel pour la défense du droit et de la saine liberté des peuples. La brochure qui la résume aidera à comprendre et à aimer jusqu'au dévouement la beauté et l'importance souveraine de la grande cause — la protection du monde menacé par le germanisme — pour laquelle nos soldats canadiens combattent si vaillamment avec ceux d'Angleterre, de France et de Belgique. " [46]

C'est à la France tout entière, " à la France plus grande que la guerre — à Paris redevenu le miroir fidèle de la France ", que, le 16 décembre dernier, dans la salle de l'*Institut canadien* de Québec, M. Ferdinand Roy, revenant de notre pays, rendit le plus émouvant hommage. [47] Et de son côté, le journal l'*Action catholique* ne craignait pas de déclarer que " si c'était la France, notre ancienne mère-patrie, qui avait dû subir les coups les plus rudes, c'était elle aussi qui avait trouvé le rayonnement de la plus pure et de la plus grande gloire ". Il n'attribuait pas, comme tant d'autres, ces mérites à une subite et totale conversion de notre pays: " Dans cette résistance merveilleuse de la France, mal préparée et prise à l'improviste,contre un ennemi plus nombreux et mieux armé, qui avait choisi son heure et qui bondissait sur elle du côté où l'on devait moins l'attendre, un écrivain anglais célèbre, Edmond Gosse, voit le résultat inévitable du long entraînement que l'esprit français a subi depuis des siècles et l'ef-

---

[46] *La Controverse de guerre entre catholiques*, par un religieux canadien; publié par l'association civile de recrutement de Québec. La lettre du cardinal Bégin est du 6 novembre 1916.

[47] La conférence de M. Ferdinand Roy a été publiée dans le *Parler français*, bulletin de la *Société du parler français au Canada*, No de janvier 1917, sous ce titre: *La résistance française*.

fet de ce trésor spirituel passé de main en main par une longue lignée d'ancêtres. "[48] — A M. Ferdinand Roy il fut donné de parcourir, à l'arrière de nos lignes, les champs de bataille de la Marne, tout pleins des souvenirs de la bataille libératrice, tout vivants des préparatifs de celles qui la couronneront par un succès définitif. " Troupes allant au combat, troupes encore chaudes de la bataille, nous avons respiré l'atmosphère de sobre héroïsme qu'elles créent sur leur passage. La voix de ces soldats de France, nous l'avons entendue. Nous avons vu leur figure. Et nous avons compris pourquoi ces routes qu'ils illuminent, ces routes qui, le long de la Meuse, de l'Ornain, mènent à Verdun, on ne les appelle plus que des routes sacrées. "

Non moins touchante dans sa familière simplicité est cette lettre[49] qui nous a été communiquée, d'une Canadienne française du Minnesota au Père Bénier, venu en France comme prêtre-soldat: " Cher père, en repassant en imagination les scènes dont vous êtes témoin, nous envions votre sort qui est celui de l'ange au jardin des Olives, de l'ange dans la prison de saint Pierre et saint Paul. Qui dira le bien que fait le prêtre français dans les armées durant la guerre ? Nous ne le comprendrons bien que dans l'autre monde, en paradis, en voyant le grand nombre d'âmes qu'il y aura envoyées. Nous nous inclinons devant toute personne qui donne sa vie pour une bonne cause. Mais devant le prêtre qui, à la guerre, risque sa vie chaque jour pour encourager, consoler et absoudre, nous devons nous incliner trois fois. Je vous salue donc, soldat aumônier de France,avec un sentiment de respect aussi grand que le coeur humain peut en concevoir, à cause des grandes choses que vous accomplissez là-bas, à cause de votre tâche

---

[48] *L'Action Catholique*, 31 janvier 1917.

[49] Du 13 octobre 1916.

sublime et héroïque. Nous joignons nos prières aux vôtres, oui, soyez-en sûr, afin qu'un jour, après la victoire, nous ayons l'honneur de serrer cette main qui aura absous tant de héros martyrs, afin que nous ayons le bonheur de nous entendre raconter les souffrances et les miracles de cette belle France sanglante, ainsi que de la fière Belgique, unies comme deux soeurs, sublimes toutes les deux dans un même sacrirfice suprême, donnant des milliers de vies tous les jours pour ne pas mourir. Comme l'âme humaine est grande, quand elle travaille pour une cause divine! Nous, Canadiens français, sommes si fiers de vos " poilus " et de vos " pioupious " que nous nous sentons grandir de plusieurs pouces à chacune de leurs victoires. " — Est-il Française de France qui eût trouvé de plus beaux accents ?

CONCLUSION

Maintenant, il me faut conclure et, tandis que je cherche pour le faire des termes dignes des services rendus, voici que s'évoque dans ma mémoire une autre page admirable de Ferdinand Roy, devant laquelle s'efface celle que j'avais moi-même commencé d'écrire.—"Et pourtant," se demande-t-il, ému de la reconnaissance des Français à l'égard des Canadiens, tandis qu'il parcourt les villages cruellement éprouvés de la Champagne, "et pourtant, pouvions-nous faire moins ? En vérité, ne sommes-nous pas du même sang ? Et ne devons-nous pas en être fiers ? — Les églises en ruines nous ont répondu. Jamais peut-être une âme canadienne n'a vibré sous l'émotion de se sentir, par les fibres les plus intimes, toujours attachée aux racines enfoncées dans le sol de France, comme cet après-midi de Pâques 1916 où notre promenade à travers les tristes rues de Sermaize nous a conduit à la vieille église romane dont les Vandales en fuite n'ont laissé debout que les

murs... Au moment où nous entrons nous mêler à la foule compacte de soldats, de femmes, d'officiers, les vêpres s'achèvent, un choeur d'enfants chante l'hymne de la résurrection. Puis le curé vient à la balustrade conter à ses paroissiens l'histoire de leur église... Sur ce chemin qui est celui de toutes les invasions, sept fois l'incendie ou le bombardement ont fait écrouler sa voûte... La grande Française, Jeanne d'Arc, est venue prier sur ses dalles... Après chaque désastre, ses piliers restant debout, la vieille église de Sermaize est ressuscitée... Nos yeux de Français déraciné contemplent les statues brisées, ces uniformes vengeurs, ce prêtre consolateur. Nos réflexions se mêlent au récit. Combien de fois, depuis dix siècles, n'a-t-on pas dit que la France se mourait, et ses morts, c'est debout qu'on les a vus; que sa foi, elle l'avait reniée, et c'est à ce Christ, dont l'image a été violée par les soldats d'une autre race que ces officiers et ces soldats viennent dire leur *morituri te salutant;* que sa race agonisait, et voilà que ses armées sont les plus vaillantes du monde, voilà que des fils de son sang, séparés d'elle par l'espace, les siècles, les allégeances étrangères, perpétuent au Nouveau Monde ses traditions, sa langue, ses croyances, et prennent leur part de ses malheurs... La France qui est une idée n'est pas ensevelie sous les décombres... Fille aînée de l'Eglise immortelle,l'âme de sa Jeanne d'Arc continue d'enlever la pierre de son tombeau. "

Frères du Nouveau Monde, Canadiens français, Canadiens anglais, merci de vous être unis à nous, merci d'avoir versé votre sang pour nous et avec nous, merci de nous avoir secourus dans nos détresses, merci d'avoir vu clair dans nos âmes, merci de nous avoir aidés par tous vos efforts à préparer pour demain, avec la victoire du droit, le triomphe de la grande France ressuscitée !

Le Noel d'un tambour en garnison d'hivernage à Ville-Marie (1665)

(EN MARGE DE L'HISTOIRE DE MONTREAL)

Claude du Mousson, tambour au régiment de Carignan-Salières, en garnison d'hivernage à Ville-Marie, écrit à sa mère, la marquise douairière du Mousson, à la Rochelle.

Ville-Marie, ce 25ième jour de décembre, 1665.

Jolie marquise ma mère:

JE vous mande que monsieur de Chomedey, le fondateur de Ville-Marie, a bien voulu, la veille de son embarquement à Québec, cet automne, [1] pour l'Europe, prendre cure de vous faire tenir de moi plusieurs lettres.

Je l'en ai puissamment remercié.

Je savais au reste le sieur de Maisonneuve courtois et serviable gentilhomme, pour l'avoir vu à Versailles, quand il

---

[1] M. de Maisonneuve quitta la Nouvelle-France, pour n'y plus revenir, à l'automne de 1665. Il mourut onze ans plus tard, à Paris; soit en 1676, au mois de septembre.

y vint il y a huit ans, [2] alors que j'étais dans les pages de Sa Majesté Anne, la reyne-mère.

Son navire a du toucher le môle de la Rochelle, ou autre quelconque port de France, au cours de ce présent mois de décembre... Vous avez alors lu mes écritures, qui vous ont été remises par lui.

Dans ces épîtres, marquise, je vous fais savoir, par le menu, comment je partis de l'ancien continent pour le nouveau, le 26ième du mois de février de l'an passé (1664), en qualité de page, mais cette fois de monsieur de Prouville, marquis de Tracy, et vice-roy des possessions françaises d'outre-mer. [3]

De plus, je vous y apprend comment nous cinglâmes d'abord vers les îles du golfe du Mexique, et mîmes par la suite le cap sur la Nouvelle-France, où nous mouillâmes dans la rade de Québec, le 30ième jour de juin dernier (1665) [4] soit environ dix-huit mois après que nous eûmes quitté la digue rochelloise.

Je me rappelle encore l'entrée dans le hâvre en liesse de notre escadre toutes voiles tendues à la brise et sur laquelle avaient été hissés les grands pavois; je me rappelle, dis-je, notre arrivée triomphale devant Québec, aux clameurs joyeuses et aux acclamations des Français sur la berge, des sauvages en canots, autour de nos nefs, et du tonnerre des canons du fort Saint-Louis. Et puis, sur la rive, après l'atterrissement, je me revois, en beaux hauts-de-chausses et pourpoint de velour garnis d'or, précédant le vice-roy, au milieu des

---

[2] On sait, qu'en 1655, M. de Maisonneuve, sur la fin de l'année, passa en Europe, et qu'il fut absent de la Nouvelle-France, jusqu'à l'été de 1657.

[3] *Cours d'histoire*, Ferland : vol. II, p. 32.

[4] *Journal des Jésuites*, juin 1665.

vingt-quatre gardes, portant les couleurs de Sa Majesté, et d'une partie des troupes du régiment.

Ah! marquise, avec quelle fierté, au son des flûtes et des tambours, flamberges au vent, nous gravîmes les chemins escarpés, qui mènent sur les sommets du cap Diamant.

Puis, c'est notre arrivée à l'église, dans la haute-ville, où sous le portail, monsieur de Pétrée, l'évêque, nous attend, mître en tête, avec tous ses beaux ornements, et suivi de son clergé.

Quelle pompe, ma mère ! ! !

Il fallait voir aussi la joie des colons et le ravissement des naturels au spectacle de tant de magnificence. Qu'aurait-ce été, si le régiment complet s'y fut trouvé, avec le nouveau gouverneur, monsieur de Courcelles et monsieur l'intendant Talon? qui n'arrivèrent cependant que deux mois après avec le reste des troupes. [5]

Mais je vous ai narré toutes ces choses avec force détails marquise jolie... Par quelle occurrence, je suis à Ville-Marie, et au surplus dans les tambours, vous l'allez voir par la suite des événements.

Au cours du voyage d'arrivée ici (songeant que j'étais âgé de dix-sept ans et que je ne pouvais être page toute ma vie), souventes fois j'avais dit au vice-roy: " Monseigneur, que ne me donnez-vous de l'emploi dans le régiment? " Et lui de sourire et de répondre: " Par la sambleu! mon petit, tu veux donc te faire manger par les Agniés ou les Tsonnontouans? Sais-tu bien que si le régiment de Carignan a été envoyé en la Nouvelle-France, c'est qu'il est des plus aguerris, ayant fait la campagne de Hongrie contre les Turcs?"...

---

[5] *Journal des Jésuites*, septembre 1665.

Cependant, après force requêtes, il me permit d'entrer dans les tambours, et comme ma compagnie, au mois de novembre, partait pour Ville-Marie en garnison d'hivernage, avec notre colonel, monsieur de Salières, [6] je la suivis en cette place, où j'arrivai sept jours plus tard.

Or sus, c'est donc aujourd'hui Noël.

J'allai cette nuit, à la messe, dans l'oratoire de l'Hôtel-Dieu, ou se font les cérémonies religieuses de la paroisse.

Cette petite église bâtie de pierre en 1656 [7] est la seconde construite à Ville-Marie; puisqu'il en exista une première faite de bois, dans l'enceinte du fort, dès les commencements de ce poste. Mais, déjà les proportions par trop modestes de l'église d'aujourd'hui n'accommodent plus la population. Cette nuit à la messe, les habitants de Ville-Marie la remplissaient toute; et je pense bien que à cause de cette exiguité, plusieurs ont dû aller aux messes du jour.

Quoiqu'il en soit, c'est là l'église de la paroisse, en attendant qu'on en élève une plus idoïne sur la Place-d'Armes, un peu à l'arrière de cet hôpital. [8] Et ce ne sera pas sans que besoin soit. Ville-Marie compte maintenant (1665) six-cent

---

[6] Monf. de Salières s'embarque pour aller hyuerner à Mon-réal. — *Journal des Jésuites*, novembre 1665.

[7] ...les seigneurs en 1656, firent construire, en grande partie à leurs frais, la nouvelle église paroissiale. Ils la joignirent à l'hôpital, afin qu'elle servit tout à la fois aux citoyens et aux malades, en attendant que les circonstances permissent d'en construire une autre... — *Histoire de la colonie française au Canada.* Faillon: vol. II, p. 201.

[8] De fait, cette église fut commencée, en 1672, sur l'emplacement qui fait face à l'église de Notre-Dame actuelle, là-même, au milieu de la rue, où passent les tramways. L'église de Notre-Dame qui nous est contemporaine, et qui remplaça celle de 1672, fut ouverte au culte en 1829. Mgr Lartigue, premier évêque de Montréal, y officia pontificalement le 15 juin de cette année.

vingt-cinq Français, de plus des religieux, de la soldatesque et des sauvages.

Au demeurant, la chapelle était bien ornée, avec un beau tabernacle, des bougies à foison, des fleurs d'or et d'argent disposées agréablement sur l'autel par les hospitalières. Puis avec les rideaux de lin aux fenêtres, les tentures cramoisies, quelques gonfanons et autres petits drapeaux, aussi la belle nappe en dentelle, cela était d'un arrangement merveilleux.

Vous serait-il agréable, ma mère, de connaître ceux des notables et des colons qui étaient à la solennité; tous en leurs beaux ajustements?... Oui?... Alors je vais vous en nommer quelques-uns; vous croirez les voir et y être vous-même.

A l'avant, à la droite et à la gauche de monsieur le major Dupuy, commandant de Ville-Marie, le sieur de Sailly, juge de la Sénéchaussée Royale, le sieur des Musseaux, juge de la cour des seigneurs (Messieurs de Saint-Sulpice), puis notre colonel de Salières, et le procureur du Roy, le sieur Charles Le Moyne. En arrière d'eux, les cinq juges de police, élus par les habitants, sur l'ordonnance de monsieur de Mésy, l'ancien gouverneur décédé au printemps. Ce sont, Louis Prudhomme, Jacques Le Moyne, le sieur du Clos, Jean Leduc, et le sieur de la Brie. Là de même, le sieur Picoté de Bélestre, Jacques Le Ber, dame Elizabeth Moyen, veuve du major Lambert Closse, tué par les sauvages il y a trois ans (1662).

Puis encore: mademoiselle Mance et les trois premières hospitalières, les soeurs de Bresoles, Massé, et Maillet. Aussi, les soeurs Marguerite Bourgeoys, Crolo et Raisin de la Congrégation, qui est une communauté établie ici, depuis peu, pour l'instruction et l'éducation des filles...

Et au hasard, dans l'église avec leurs femmes et leurs enfants: (peut-être reconnaîtrez-vous des noms de notre province, marquise ma mère), Jean Desrochers, Urbain Jetté,

Nicolas Hubert, Marin Heurtebise, Hugues Picard, Jean Cadieu, Pierre Papin, Mathurin Thibodeau, Pierre Benoist, Jacques Beauvais, Antoine Brunet, Urbain Tessier, Pierre Lachapelle, Jean Descarris [9] et sûrement six-vingt autres.

De plus, il s'y voyait des sauvages, en vêtements de peaux de chevreuils, ornés de porcelaines et de pelleteries.

Tout ce monde à genoux, priait fort dévotement; la plupart se préparant à recevoir la Sainte Communion.

Messire l'abbé Souart, le supérieur et le représentant des messieurs de Saint-Sulpice, seigneurs de l'île, officiait. Pierre Gadois, un de mes amis, servait la messe, en belle soutane rouge. L'abbé du Bois, notre aumônier, [10] était au sanctuaire en beau surplis.

Quant à la musique, elle fut chantée de façon honnête par un choeur composé de colons, d'habitants et de soldats, avec force accompagnement. Monsieur de Bransac, le commis général de la Compagnie des Indes Occidentales, jouait du luth; maître Bénigne Basset, le notaire, aussi; deux soldats de la viole; le chirurgien Bouchard du théorbe; et moi de la petite flûte.

Aussi, un peu avant la messe, vers le quart de minuit, l'orsque messire l'abbé entonna le *Te Deum,* et que le choeur répondit avec basses et dessus et les musiques, l'harmonie en plut puissamment. Je pense même que monsieur Lully, n'eut pas été marri de nous ouir.

Il est vrai, que nous avions faits force préparations auparavant.

---

[9] Cette nomenclature est extraite du recensement de Ville-Marie, fait au printemps de 1666. Donc, au mois de décembre 1665... Il en est de même du chiffre de la population entière, mentionné plus haut.

[10] L'abbé du Bois d'Egriselles était l'aumônier du régiment de Carignan-Salières, et avait fait la traversée avec ces troupes.

Le *Kyrie* et le *Gloria,* furent d'une messe de Palestrina et les autres parties de l'office en faux bourdon ; de même que le *Salvum fac Regem.* A l'offertoire, c'est votre fils, marquise, qui chanta un beau motet de monsieur Cambert, [11] que lui-même m'avait appris à la Cour, lorsqu'il était le surintendant de la musique de Sa Majesté la Reyne-Mère ; avant qu'il n'aille à Londres. Au fait, est-il encore chez le Roy d'Angleterre, Charles II?... Mais qu'importe.

Aux messes d'aurore et du jour, quelques cantiques furent chantés en français et aussi en algonquin, par une bande venue de la rivière aux Outaouais. Je voudrais marquise que vous les eussiez pu entendre. Ils chantent honnêtement, les femmes surtout. Au surplus, les guerriers de cette nation sont les amis des Français.

Quant aux chanteurs en général, et aux joueurs de musiques, on les complimenta. Et tous de dire qu'ils n'avaient de longtemps oui chanter aussi mélodieusement.

Après la cérémonie, nous fûmes tous invités à un festin fort civil, par messire l'abbé, qui nous reçut au chateau seigneurial [12] et avec nous vinrent quelques notables convives.

Messire l'abbé nous régala d'une pièce de patisserie bourrée de pigeonneaux. Un pâté d'ortolans n'eut pas été meilleur. Et ma foi, nom d'un tambour ! j'estime que le maître

---

[11] Robert Cambert, né à Paris, en 1628. Fut surintendant de la musique à la cour de France. On lui doit la musique de la première oeuvre lyrique française, *la Pastorale.* Il écrivit aussi des airs de cour, des motets, des airs bacchiques maintenant perdus. Remplacé par Lulli, il passa en Angleterre, et devint le surintendant de la musique de Charles II. Il mourut à Londres, en 1677.

[12] Ce chateau, construit par M. de Maisonneuve, qui l'occupait à titre de résidence, était devenu en 1665 la demeure et le séminaire des messieurs de Saint-Sulpice, seigneurs de l'Ile de Montréal. Il s'élevait alors sur le site actuel des cours de Frothingham & Workman (Limited), quincailliers, rue Saint-Paul.

d'hôtel du prince de Condé, Vatel lui-même, en eût été content. Nous eûmes aussi du pain sucré avec du raisin dedans et des écorces de citrons confits. Aussi, pour boire, du vin et de la bière.

Puis au moment de nous quitter, nous vidâmes, messire l'abbé nous y invitant, une tasse de vin d'Espagne, à la santé du Roy, de la Reyne, de la Reyne-Mère, et de toute la famille royale. Après, ce fut le tour des Puissances absentes à savoir : du marquis de Tracy le vice-roi, de monsieur de Courcelles le gouverneur, de monsieur l'évêque ; qui tous sont à Québec, et puis ensuite de la hiérarchie ecclésiastique en général et de messire l'abbé Souart notre emphytrion en particulier.

Enfin, monsieur le major ayant levé sa tasse en disant : " A la santé de monsieur de Colbert ! ", nous répétâmes avec lui " A la santé de monsieur de Colbert ! "... et ajoutâmes : " à la santé aussi de son lieutenant en la Nouvelle-France, monsieur Jean Talon ! "...

Hé hé ! palsanguienne ! ma mère, monsieur Talon que vous connaissez, et que vous avez dû rencontrer au Louvre, alors qu'il était intendant du Hainaut, est un homme remarquable. De lui je voudrai toujours écrire de ma plus belle encre. Sa Majesté n'a pas de sujet plus féal, marquise. Dites-le au Roy. Notre ministre des finances le sait bien d'ailleurs.

Mais pour en revenir à notre fête, quand nous eûmes honoré toutes les Puissances et toutes les Armoiries, elle prit fin.

Chacun s'en alla en son logis, après avoir chanté l'hymne *Dieu sauve le Roy,* que monsieur Lully, à la Cour, a mis en musique.

Ce matin, on ne sonna pas la diane, afin de donner loisir aux soldats, et moi un peu avant la grand'messe, je fus avec mon tambour, accompagné par des flûtes du régiment, don-

ner des aubades au commandant de la place, au colonel, et au représentant des seigneurs, messire l'abbé Souart.

Noël! Noël! Noël!...

Il est quatre heures, le jour baisse rapidement, et il en était deux, quand je commençai cette lettre, à mon arrivée du Hangar du Roy, où j'étais allé faire ripaille avec la garnison.

Cette missive, je vous l'écris de l'Hôtel-Dieu, [13] grâce à la sollicitude de la bonne demoiselle Mance, fondatrice et administratrice de la maison, qui me baille plume, encre et papier. Cependant, je me demande quand vous la recevrez. De science certaine, je ne le sais pas; car les glaces nous ferment, en cette saison, la route de la haute mer.

Au mois de juillet? Peut-être bien. Plus tard? Il se peut encore...

Je suis dans la salle des hommes, ou il y a trois malades. Le premier, souffre d'une blessure à la tête, faite par un agnièronnon, qui a essayé de le scalper, mais duquel il a pu fuir... Ces sauvages, marquise, sont des marauds! Le second a eu un pied gelé; quant au troisième, il est pris d'un grand *reume* et d'une fièvrote. Monsieur le chirurgien Bouchard vient de lui faire une petite saignée bénigne, pour calmer la chaleur du sang.

Dans la pièce à côté, celle des femmes, il n'y a qu'une sauvagesse, plutôt vieille que malade, et à travers la cloison de bois, j'entend la voix de la Mère des Bresoles qui lui traduit dans sa langue barbare les premières paroles du *Notre Père*.

Au moment ou je trace ces mots, je regarde par la fenêtre, de l'autre côté du sentier, mademoiselle Mance, qui sort du logis de la soeur Bourgeoys, laquelle habite au-dessus de l'école qu'elle fonda il y a huit ans (1657), la première de

---

[13] Emplacement: angle nord-est des rues Saint-Paul et Saint-Sulpice.

Ville-Marie. Cette maison était autrefois une étable, surmontée d'un colombier, que lui donna monsieur de Maisonneuve. Aujourd'hui, l'étable c'est l'école, le colombier son gîte. [14]

D'ici, j'aperçois, à quelques centaines de perches vers l'ouest, le manoir des seigneurs de l'île de Montréal, qui est aussi le séminaire. Un peu plus loin, à l'avant, sur une pointe de terre formée par le Saint-Laurent, et une petite rivière dénommée Saint-Pierre, le vieux fort de la compagnie de Notre-Dame [15] sommeille dans la neige.

Du côté de l'est, à travers les arbres dépouillés, je devine, plutôt que je ne vois, la chapelle, que la soeur Bourgeoys érigea il y a six ans, (1659) sous le vocable de Notre-Dame de Bonsecours. [16]

Un peu au de là, le drapeau blanc à fleurs de lys d'or flotte sur la redoute, qui domine la forêt, sur son monticule.[17]

Dans le lointain, c'est le fleuve immobile, un désert de froidure... Puis la mer... Puis toujours plus loin, les rives de la patrie absente, où je vois, ainsi qu'à travers un brouillard, le castel de mes pères, dans la campagne de la Rochelle.

Entrant par l'esprit, dans la grande salle boisée de chêne, tapissée de portraits d'ancêtres, j'y contemple une jolie marquise à cheveux d'argent.

---

[14] Cette maison, la première des Dames de la Congrégation, était située de l'autre côté de l'hôpital, un peu plus à l'est.

[15] Site actuel de l'édifice des douanes, L'endroit fut longtemps connu sous le nom de Pointe-à-Callières.

[16] Sur l'emplacement que nous connaissons, trois chapelles ont été successivement érigées: la première, celle dont il est ici question, au cours des années 1657-8-9; la seconde en l'an 1673 et la troisième en 1771. C'est cette dernière, laquelle fut restaurée en 1888, dont la vue nous est familière.

[17] Ancienne Place Dalhousie.

Elle parle à des enfants d'un grand frère en service du Roy en la Nouvelle-France, votre fils, qui vous embrasse tous bien tendrement.

Adieu, bonne et chérie marquise ma mère,

Je vous baise avec respect les mains,

CLAUDE DU MOUSSON,

Tambour au régiment de Carignan-Salières,
en service de Sa Majesté Louis XIV,
en la Nouvelle-France.

Pour copie conforme,

Louis-Raoul de LORIMIER.

Ballades françaises recueillies au Canada

Par MARIUS BARBEAU

1. LE FLAMBEAU D'AMOUR [1]

C'est une fille de quinze ans. Grand Dieu, qu'elle était amoureuse !
Son pèr(e) la fait mettre à la tour,
Pour qu'elle renonce à ses amours.

Son amant la suit pas à pas, ses yeux fondant, baignés de larmes.
— La belle, s'ils vous mettent à la tour,
J'irai vous y voir tous les jours.

— Mon cher amant, mon cher amant, j'allumerai un flambeau pour [enseigne.
— Quand le flambeau est allumé,
Dedans la tour vous y viendrez. —

Arrivant l'heure de minuit, le flambeau d'amour s'alluma.
Son amant a voulu passer ;
Dedans la mer il s'est noyé.

Mais quand ça vint au matin jour, la bell(e) parut à la fenêtre ;
Ell(e) regarda de haut en bas ;
Y vit son amant au trépas.

—Amant, amant, très cher amant, que tu causes à mon coeur de [peine !
Si je le pouvais, de mon sang
Je ressusciterais mon amant.

[1] Bien connue en France, où elle a d'abord été signalée par Gérard de Nerval, cette ballade nous vient de Tadoussac, des Eboulements et de Lorette, où quatre chanteurs nous l'ont redite en des formes assez différentes.

Avec la pointe de mes ciseaux je percerais mes douces veines.
Ah ! j'y ferais couler mon sang,
Pour l'amour de mon cher amant.

O mer, mer pleine de courroux, tu as tué mon Alexandre ;
Tu as tué mon serviteur
Tu m'arraches l'âme et le coeur.

Ni père ni mère n'ont voulu ; ce mariag(e) n'ont pas permis.
Ah ! mourons pour l'éternité.
C'est dans le ciel qu'on peut aimer.

---

2. LE PRISONNIER ET LA FILLE DU GEOLIER [2]

C'est la fille d'un géolier. Vrai Dieu, qu'elle est jolie !
Elle est jolie et faite au tour.
Un prisonnier lui fait l'amour.

C'est par un dimanche au matin, s'en va trouver le juge ;
A ses genoux s'est jetée :
— Donnez sa grâce au prisonnier ! —

Le juge l'a pris par la main : — Levez-vous, Marguerite !
Le prisonnier, il en mourra.
Un autre amant il vous faudra. —

De là la belle s'en est allée au logis de son père ;
Leva le traversin du lit,
Les clefs de la prison a pris.

En courant la belle aussitôt s'en va ouvrir les portes.
— Amant, sortez de la prison !
Les portes en sont à l'abandon.

---

[2] Texte tiré de deux versions, recueillies de Mme Mathilde Audet (Eboulements, Charlevoix) et d'Edouard Hovington (Tadoussac).

— Asseyons-nous dessus ce banc ; parlons d'amour ensemble. —
Tourna la tête ; derrière lui
Aperçut le bourreau venir.

— C'est donc ici, chère Marguerite, qu'il me faudra mourir.
Prends cet anneau d'or de mon doigt.
Choisis un autre amant que moi.

— D'un autre amant ne voudrai pas, Jules, mon ami Jules.
Je veux mourir entre tes bras ;
Ne puis survivre à ton trépas. —

Mais en montant sur l'échafaud, aperçut Marguerite.
Le prisonnier dit au bourreau :
— Couvrez ma mie de mon manteau. —

Le bourreau répondit céans :—Tu pens(es) encor à ta mie ?
Un bout de corde à mon côté
Te la fera vite oublier. —

Mais quand il fut sur l'échafaud, la belle a tombé, morte.
Les anges ont fini par s'entendre :
— Voilà des amours tendres !

Qu'on donne grâce au prisonnier,
Que dans la ville en soit parlé ! —

---

3. DANS LISBONNE [3]

Quand nous sommes partis de rade, ne somm(es) pas partis sans [regrets,
Dire adieu à nos femmes, à nos petits enfants;
Dire adieu à la reine, à la ville de Rouen.

---

[3] Chantée par Edouard Hovington, un vieux coureur des bois de 90 ans, résidant à Tadoussac.

Mais quand nous fûmes en pleine mer, dess*ur* la mer bien éloignée,
Survint une tempête. On vit ces matelots
Qui faisaient leur devoir pour sauver le vaisseau.

Nous sommes entrés dans Lisbonne, tous en avant, prenant repos.
Les Espagnols s'étonnent de voir devant leurs portes
Une si jolie frégate, le toit verni en or.

Les pavois vont vent en arrière, fort bien polis, fort bien garnis.
Tout autour d'eux les hûnes parées de fleurs de lis.
Ça nous *barra* les *remarques* de ce grand roi Louis.

---

4. DANS LES GALERES [4]

C'est dans la ville de Paris,
Là où j'ai tant eu de plaisir.
Mais à présent il faut partir
Pour le chemin de Langrisse.
Ma pauvre vie est condamnée
Pour y languir dans la misère.

J'étais entré dans la galère
Avec mon habit de velours.
Le capitaine se mit à dire :
— Coquin, viens-t'en ! dépouille-toi ; (*bis*)
Prends cet habit de toile verte. —
Je voyais bien qu'au changement
Certes ! j'avais bien de la perte.

J'avais une belle chaîne d'or
Que ma mignonne m'avait donnée ;
Aussi*t* une belle ceinture,
Qui m'environnait les côtés, (*bis*)
Mais de la largeur d'une écharpe.
Le capitaine a dit : — Brigand,
Chaîne et ceinture quitte céans ! —

[4] Recueillie à Tadoussac, d'Edouard Hovington.

J'avais une blonde chevelure,
Que je peignais cent fois le jour.
Mais à présent on me la rase
Comme un enfant de deux jours.
Ma barbe ne servira plus
Pour embellir mon blanc visage ;
Tous les trois mois on me la rase.

— Dis-moi, mon ami La Ramée,
Que ferons-nous toujours, ici ? (*bis*)
Toujours y vivre dans l'ennui ?
Car si c'était en mon pouvoir,
Si je pouvais gagner ces plaines,
Je leur ferais bientôt voir
Mes talons, aussi mes semelles.

Dis-moi, mon ami La Ramée,
Quand donc pars-tu pour Rouen ?
Si tu y vois ma bien-aimée,
Tu lui feras des compliments.
Tu lui diras fidèlement
Que ma santé, elle est très bonne.
Tu lui diras qu'en peu de temps
Là-bas j'irai voir sa personne. —

---

5. CHEZ LES SAUVAGES

(Ballade canadienne, avec réminiscences françaises) [5]

Le six de mai dernier,
Je me suis engagé (*bis*)
Pour faire un long voyage,
Pour aller au pays,
Parmi tous les sauvages.

[5] Chantée par Edouard Hovington, de Tadoussac.

Ah ! que l'hiver est long !
Que ce temps est ennuyant !
Nuit et jour, mon coeur soupire
De voir venir le printemps.
Ce beau et doux printemps,
C'est lui qui les console,
Les malheureux amants
Avec leurs amours folles.

Beau printemps tout aimable !
Ce joli mois d'avril
Nous fait mettre les voiles,
Nous fait quitter l'ennui.
Ah ! je retourne enfin
Pour aller voir ma mie,
Qui est la plus jolie.

Qui(i) en a fait la chanson ?
C'est un jeune garçon
S'en allant à la voile,
La chantant tout au long.
Elle est bien véritable.
Adieu, pays d'ennuis !
Adieu, tous les sauvages !

Marius BARBEAU.

Victoria Museum, Ottawa, Canada.

A travers les faits et les oeuvres

Un mois fertile en événements. — Le gâchis russe. — Anarchie et guerre civile. — Une déclaration de M. Kerensky. — Redressements nécessaires. — La ruée austro-allemande en Italie. — Une série de défaites. — Crise ministérielle à Rome. — Les Alliés à la rescousse. — Un conseil militaire inter-allié. — Le discours de M. Lloyd George à Paris. — Vive émotion en Angleterre. — Un dramatique débat. — Interpellation de M. Asquith. — Réponse énergique de M. Lloyd George. — Triomphe oratoire. — La chute de M. Painlevé. — Avènement imprévu de M. Clemenceau. — Sa déclaration ministérielle. — Victoires anglaises dans le Cambrésis. — Au Canada.

LE mois qui s'achève a été plein d'événements importants et graves: accentuation de l'anarchie russe, défaites italiennes, victoires anglo-françaises, création d'un conseil de guerre inter-allié, crise ministérielle en France, avènement d'un cabinet Clemenceau, assaut parlementaire contre Lloyd George, qui en est sorti vainqueur. Nous allons essayer d'analyser et de commenter successivement tous ces sujets.

Dans notre dernière chronique nous avions indiqué combien la situation était tendue entre le gouvernement provisoire russe et les énergumènes connus sous le nom de Bolshesikis. Au moment où nous écrivions, M. Kerensky avait réussi à former un ministère de coalition et à faire échouer les manoeuvres du congrès démocratique, dont la prétention était d'accaparer le pouvoir. Le nouveau gouvernement avait formulé sa politique étrangère et annoncé que son but était de signer la paix, "d'accord avec les Alliés", le plus tôt possible.

Subséquemment, M. Kerensky a fait pour la presse associée une déclaration d'une nature extraordinaire. Avant les événements qui se sont précipités ensuite à Saint-Pétersbourg, et qui ont si lamentablement empiré une situation déjà déplorable, nous avions noté dans cette pièce certains passages qui nous semblaient provoquer la critique. Malgré ce qui est survenu depuis, nous croyons opportun de leur consacrer quelques observations, qui s'appliquent au cas de la Russie quels que soient ses gouvernants éphémères. M. Kerensky aurait dit entre autres choses : " La Russie a combattu pendant dix-huit mois de plus que l'Angleterre. Elle s'est battue toute seule et elle se bat toute seule... La Russie en avoir fini avec la guerre ? C'est une question ridicule. La Russie prend une part énorme à la guerre. On n'a qu'à se rappeler l'histoire. La Russie a commencé la guerre pour les Alliés. Elle combattait quand l'Angleterre se préparait et quand les Etats-Unis observaient. Au début elle a porté tout le poids de la lutte, sauvant l'Angleterre et la France. "

C'est là se permettre trop de liberté avec les faits. Qu'au début la Russie ait pris dans la guerre une part plus importante que la Grande-Bretagne, c'est admis. Qu'elle se soit bien battu, tout le monde le reconnaît. Mais qu'elle se soit battu toute seule, qu'elle ait commencé la guerre pour les Alliés, qu'elle ait, en 1914, 1915 et 1916, porté tout le poids de la lutte, sauvant la France et l'Angleterre, c'est trop fort, et cela ne peut passer sans protêt. La Russie n'a pas commencé la guerre pour les Alliés. Ce sont les Alliés qui sont entrés dans la guerre pour la Russie. Quel intérêt direct la France et l'Angleterre avaient-elles dans la question serbe, au mois de juillet 1914? Est-ce entre l'Autriche et la France que le *casus belli* s'est posé, après l'ultimatum autrichien au gouvernement de Belgrade, ou bien entre l'Autriche et la Russie ? Les chefs de la révolution russe s'imaginent-ils qu'ils

vont pouvoir escamoter les réalités? Nous sommes bien convaincu que la Russie ne pouvait, sans déchéance, s'abstenir de protéger la Serbie. Mais c'est précisément à cause de l'intervention russe, inévitable, provoquée par l'Autriche et l'Allemagne, que la France, liée par un traité, est entrée en scène, et que l'Angleterre, non liée, mais les yeux ouverts sur les dangers d'un triomphe germanique, est venue se ranger à côté d'elle. C'est à propos de la question serbe, question qui intéressait surtout la Russie, que la guerre a éclaté. Et ce qui est tragiquement douloureux et d'une poignante ironie, en ce moment, c'est que cette guerre où nous avons été jetés pour empêcher la Russie d'être humiliée, d'être écrasée par l'Allemagne et l'Autriche, les démagogues russes nous signifient maintenant qu'ils en ont assez, et nous adressent, pour brocher sur le tout, des sommations impertinentes.

Cette autre affirmation de M. Kerensky que la Russie a supporté au début tout le poids de la lutte, sauvant la France et l'Angleterre, doit être aussi relevée. L'homme politique russe a-t-il entendu parler de la bataille de la Marne ? Et l'Aisne, et Arras, et Ypres, et Dixmude, et Verdun, et la Somme ? La vérité, c'est qu'en étant fidèle à l'alliance, en respectant la foi jurée, en tirant l'épée au mois d'août 1914, la France a sauvé la Russie ; et, de plus, c'est que, si la Russie, au lieu de se payer le luxe intempestif d'une révolution au mois de mars 1916, eut continué à se battre contre les Teutons, la victoire finale et la paix honorable seraient bien près d'être obtenues à cette heure.

M. Kerensky venait à peine de faire la déclaration que nous venons de commenter qu'une nouvelle explosion révolutionnaire se produisait à Saint-Pétersbourg. Les éléments les plus démagogiques déclaraient ouvertement la guerre au gouvernement provisoire, le renversaient, s'emparaient de l'administration, emprisonnaient quelques ministres, met-

taient les autres en fuite et entreprenaient d'administrer les affaires. Une fois de plus, la guerre civile a ensanglanté les rues et les avenues de Saint-Pétersbourg. Un peu partout les factions se sont livré bataille. Le sang a coulé dans Moscou, la ville sainte. Les corps d'armée, au lieu de combattre l'ennemi commun, se sont heurtés dans des luttes fratricides. Léon Trotsky et Lenine, deux anarchistes, devenus détenteurs du pouvoir dans la capitale, ont organisé une sorte de gouvernement communard, qui ne saurait donner à la Russie ni la stabilité, ni l'ordre, ni la discipline, ni la réorganisation dont elle a besoin.

Rien de plus navrant, assurément, que la situation russe à l'heure actuelle. La Russie est virtuellement sortie de la guerre, et l'Allemagne peut désormais réduire à sa plus simple expression son effort sur le front oriental. C'est ce qui lui a permis de frapper un coup aussi formidable qu'inattendu sur la frontière italienne.

* * *

Depuis quelques semaines, les nouvelles qui nous venaient de ce côté étaient excellentes. Les Italiens avaient infligé aux Autrichiens plusieurs défaites et se rapprochaient graduellement de leur but, Trieste. Tout à coup, dans les derniers jours d'octobre, les dépêches commencèrent à nous annoncer qu'une redoutable offensive austro-allemande se dessinait sur le front de l'Isonzo. Et les mauvaises nouvelles se succédèrent avec une rapidité déprimante. L'aile septentrionale italienne, au nord de Tolmino, fléchit devant des forces supérieures. L'Isonzo fut traversé par l'ennemi. L'aile méridionale, se voyant menacée d'enveloppement, dut reculer à son tour, et la situation devint très grave. Sans cesse exposé au mouvement tournant de l'ennemi, le général Cadorna se

vit forcé de battre en retraite en livrant constamment de sanglants combats d'arrière-garde. L'offensive teutonne était formidable. Plusieurs divisions allemandes, probablement transportées du front russe à celui des Alpes, y étaient engagées à fond, avec une artillerie puissante. Les Italiens durent évacuer Goritz, abandonner la ligne de l'Isonzo, et faire une retraite précipitée, au cours de laquelle les Allemands et les Autrichiens leur enlevèrent des milliers de prisonniers et capturèrent plusieurs centaines de bouches à feu. Successivement Cividale, Udine, Romans, Palmanova tombèrent entre les mains des envahisseurs. Il sembla d'abord que les armées italiennes allaient pouvoir établir un front nouveau sur les bords du Tagliamento, et y arrêter l'avance austro-allemande. Mais cet espoir fut déçu, et la retraite continua à travers les plaines de la Vénétie jusqu'à la Piave, dernière ligne de défense possible, avant d'abandonner à l'ennemi cette province tout entière, avec Trévise, Vicence, Vérone et Venise, la reine de l'Adriatique. Heureusement, dans ces positions nouvelles, sur un front raccourci de cent soixante à environ soixante milles, entre la mer et les Alpes Dolomites, les armées italiennes, qui, à part quelques divisions désemparées au début par la brusquerie de l'attaque, ont fait preuve d'une vaillance et d'une solidité admirables, les armées italiennes, disons-nous, sont parvenues à enrayer cette foudroyante offensive. Depuis deux semaines, elles ont tenu en échec les Austro-Allemands, elles ont eu l'avantage dans plusieurs combats acharnés et ont infligé aux ennemis des pertes cruelles. Ceci a donné aux Français et aux Anglais le temps d'expédier en Italie les renforts nécessaires d'hommes, de grosse artillerie et de munitions. On annonce que ces renforts viennent d'arriver sur le théâtre des opérations, et leur action va sans doute se faire sentir d'ici à quelques jours. Entre temps, d'importants changements ont eu lieu dans le haut commandement italien. Le

général Cadorna a été remplacé par le général Diaz,qui a sous lui les généraux Badoglio et Grandina.

Une crise politique avait éclaté concurremment avec la défaite militaire. Le cabinet Boselli, qui avait succédé au cabinet Salandra en juin dernier, était renversé le 25 octobre par un vote de blâme écrasant : 314 contre 94. On attribue cette chute à la crise alimentaire qui sévit en Italie depuis quelques mois. Un nouveau gouvernement a été immédiatement formé sous la présidence de M. Orlando. Ce changement de ministère n'affecte aucunement l'attitude de l'Italie dans la guerre. C'est uniquement une affaire de politique intérieure.

Le nouveau cabinet a été formé à temps pour conférer avec les premiers ministres français et anglais, qui se sont rendus à Rome au commencement de novembre, non seulement pour discuter les mesures à adopter afin d'arrêter la ruée allemande, mais aussi pour déterminer un programme de coopération et de collaboration militaires permanentes. M. Painlevé, chef du gouvernement français, accompagné de M. Franklin-Bouillon, ministre des missions à l'étranger, ainsi que M. Lloyd George, premier ministre britannique, et le général Smuts, de l'Afrique du Sud, avaient été précédés à Rome par le général Foch, chef de l'état-major français et par le général Robertson, chef de l'état-major anglais. Cette conférence a eu lieu parce qu'on a reconnu la nécessité d'un grand plan d'action combinée entre les hauts commandements en sus de l'action et des directions sectionnelles. Un de ses premiers résultats a été la formation d'un comité militaire collectif et permanent, composé du général Foch, du général Wilson, sous-chef de l'état-major général anglais, et du général Cadorna, l'ex-commandant en chef des armées italiennes. La place des Etats-Unis est aussi marquée dans ce comité ou ce conseil, qui aura surtout pour objet de coordonner et d'unifier l'effort des Alliés sur tous les fronts.

Les deux premiers ministres, MM. Painlevé et Lloyd George, de retour de Rome, ont exposé les motifs qui ont déterminé la création de ce nouvel organisme, dans des discours prononcés à un déjeûner donné à Paris en l'honneur du ministre anglais. " Un seul front, une seule armée, une seule nation, tel est le programme requis pour la victoire future ", a dit M. Painlevé. " Si, après quarante mois de guerre, après toutes les leçons que la guerre nous a enseignées, les Alliés n'étaient pas capables de cette union sacrée internationale, alors, malgré leurs sacrifices, ils ne seraient pas dignes de la victoire. "

M. Painlevé a fait ressortir le contraste qui existe entre les conditions d'action des empires germaniques et celles des Alliés. " L'alliance de nos ennemis, a-t-il dit, a effectué l'unité d'effort par une discipline brutale, l'un de ces peuples s'étant rendu le maître des autres et les ayant rendus aptes à servir. Mais nous, nous sommes des peuples libres. Nous n'admettons pas de sujétion à d'autres peuples en temps de guerre. Cette indépendance est en même temps une source de force et une source de faiblesse : de force, parce qu'elle renferme une capacité de résistance inconnue aux peuples vassaux ; de faiblesse, parce qu'elle rend plus difficile la coopération des opérations militaires. Faire accorder cette indépendance avec la nécessité de l'unité de direction qui est requise pour tracer une ligne de conduite efficace concernant la direction de la guerre, tel sera le travail que devra accomplir le comité de guerre inter-allié ou le conseil supérieur de la guerre qui vient d'être créé par les Alliés. "

Prenant à son tour la parole, M. Lloyd George a prononcé un discours sensationnel. Il a commencé par exprimer son regret que la nécessité d'agir vite n'eût pas laissé le temps de consulter les Etats-Unis ou la Russie avant de créer ce conseil. Les défaites italiennes avaient rendu tout délai inad-

missible. Mais il faudra que tous les grands alliés soient représentés dans les délibérations communes. Puis, écartant tout euphémisme et toute précaution oratoire, le premier ministre britannique a fait une critique implacable de la manière dont les Alliés avaient conduit la guerre depuis trois ans. Il a mentionné "les timidités et les susceptibilités" qui se sont manifestées quand il s'est agi de fronts où les généraux qui commandaient n'avaient pas pris part aux consultations inter-alliées. Il a signalé la faute commise en ne secourant pas efficacement la Serbie de manière qu'elle pût tenir ferme. Le résultat fut que les empires du centre forcèrent le blocus et purent obtenir de l'Orient des hommes et des approvisionnements sans lesquels ils n'auraient pu maintenir leurs armées. " Pourquoi cette faute incroyable fut-elle commise? " a demandé M. Lloyd George. " La réponse est simple. Ce fut parce que personne en particulier n'était chargé de garder la porte des Balkans. L'unité de front n'était pas devenue une réalité. La France et l'Angleterre étaient absorbées par d'autres problèmes dans d'autres régions. L'Italie pensait seulement au Carso. La Russie montait la garde sur une frontière de plus de mille milles de long, et, même sans cela, elle n'eût pas pu passer pour aider la Serbie, parce qu'alors la Roumanie était neutre. Il est vrai que nous envoyâmes des troupes à Salonique pour secourir la Serbie,mais comme toujours elles furent envoyées trop tard. La moitié des hommes qui sont tombés dans un vain effort pour percer le front occidental en septembre eussent en cette même année sauvé la Serbie, sauvé les Balkans et complété le blocus de l'Allemagne. "

Répondant d'avance à l'objection que soulevaient peut-être en eux-mêmes quelques-uns de ses auditeurs, l'orateur a poursuivi en accentuant sa pensée: " Vous pouvez nous dire que c'est là une vieille histoire. J'en conviens. Ce fut simple-

ment le premier chapitre d'une série qui s'est continuée jusqu'à l'heure présente: 1915 fut l'année de la tragédie serbe; 1916, celle de la tragédie roumaine, laquelle fut une répétition presque absolue de l'histoire de la Serbie. Cela est incroyable lorsqu'on pense aux conséquences qu'eut pour la cause alliée la défaite roumaine; de riches champs de blé, des puits abondants de pétrole passaient à l'ennemi, et l'Allemagne pouvait échapper à notre étreinte. Pendant le temps de la récolte, cette année, on leva une fois de plus le siège des puissances du Centre ,et cette horrible guerre était une fois de plus prolongée. Ceci ne fût point arrivé si une autorité centrale eût existé qui eût été chargée de considérer le problème de la guerre pour le théâtre tout entier de la guerre. "

M. Lloyd George a ensuite rappelé les douloureux échecs subis en ces dernières semaines sur le front de l'Isonzo. Puis il a fait cette déclaration : " Pour ce qui me regarde, j'en étais arrivé à la conclusion que je ne pouvais pas accepter plus longtemps la direction d'une guerre condamnée à finir en désastre par suite du manque d'unité. Le malheur de l'Italie peut encore sauver l'alliance, parce que, s'il ne fut point arrivé, je ne pense pas que même aujourd'hui nous aurions créé un véritable conseil supérieur. Des traditions nationales et professionnelles, des questions de prestige et des susceptibilité conspiraient toutes à rendre vaines nos meilleures décisions. Nul en particulier n'en portait le blâme. La faute se trouvait dans la difficulté qu'il y avait naturellement d'obtenir de tant de nations, de tant d'organisations indépendantes, qu'elles fondissent ensemble toutes leurs particularités individuelles afin qu'elles agissent de concert comme si elles n'eussent été qu'un seul peuple. "

En prononçant un discours d'une telle hardiesse, le premier ministre anglais se rendait bien compte de la portée de sa parole. Aussi, s'est-il écrié en terminant: " Je me suis

exprimé aujourd'hui avec une franchise qui est peut-être brutale, au risque d'être mal interprété et mal compris, soit ici, soit ailleurs, et peut-être même au risque de donner temporairement un encouragement à l'ennemi. Je l'ai fait, parce que, maintenant que nous avons établi ce conseil, il nous incombe de veiller à ce que l'unité représentée par lui soit réellement un fait et non une apparence seulement. La guerre a été prolongée par l'esprit d'individualité, elle sera abrégée par l'esprit de solidarité. Si les efforts qui se font à l'effet d'organiser l'unité d'action de notre part deviennent une réalité, je n'ai aucun doute sur l'issue du conflit. Le poids des hommes, du matériel et des facteurs moraux, dans tous les sens du mot, est de notre côté. Je le dis, quoi qu'il advienne à la Russie ou en Russie. Une Russie révolutionnaire ne peut jamais être qu'une menace pour l'*Hohenzollernisme*. Mais, même si nous sommes contraints de désespérer de la Russie, ma confiance dans le triomphe final de la cause des Alliés demeure inébranlable. "

Si l'on en croit les dépêches, ce discours assaisonné au salpêtre a été bien accueilli à Paris. Mais en Angleterre il a provoqué tout d'abord les plus véhémentes censures. Une grande partie de la presse anglaise l'a critiqué amèrement. Les extraits suivants d'un article violent du *Daily News* peuvent donner une idée de ces attaques : " Ce discours est une calomnie contre notre pays. Il est aussi grièvement, aussi cruellement, aussi faussement calomnieux qu'il est malicieux. Il nous livre à la censure de l'Europe et du monde et nous représente comme la cause principale des malheurs qui sont survenus à notre cause. Il invite les Alliés à se méfier de nous, à nous mal juger, à nous condamner, nous qui avons sacrifié notre sang et nos trésors sans un murmure. " Le *Daily News* ajoutait que M. Lloyd George avait un dessein inavouable, et qu'après s'être fait dictateur dans son pays,

il aspirait à jouer le même rôle à l'étranger. D'autres journaux se joignaient à ces dénonciations. Le *Times*, sans aller aussi loin que le *News*, faisait entendre une note défavorable. Il disait: " L'idée que nos désappointements en Russie et en Italie peuvent être dûs à des fautes commises par nous, et n'auraient pas eu lieu si le conseil ou le comité militaire eut existé auparavant, est un grotesque travestissement de la vérité. " Les amis du premier ministre eux-mêmes regrettaient quelques parties de sa harangue parisienne. Ainsi le *Daily Mail*, qui l'appuie chaudement, déclarait qu'il aurait dû omettre plusieurs parties de son discours et que ses assertions sensationnelles étaient vraiment malheureuses. Comme on le voit, le premier ministre avait une très mauvaise presse. Les attaques portaient à la fois sur la création du conseil militaire et sur les déclarations tranchantes au moyen desquelles M. Lloyd George avait essayé d'en démontrer la nécessité.

Cette émotion de l'opinion et de la presse devait avoir sa répercussion dans la Chambre des communes. Le 15 novembre, M. Asquith a interpellé le premier ministre sur les fonctions du conseil militaire. Il a demandé si " ce conseil peut passer outre, en matière de stratégie, à l'avis de l'état-major général, au pays, et du commandant en chef, au front; si la décision ultime à prendre sur la distribution et les mouvements des diverses armées en campagne doit être le privilège du conseil ou des gouvernements qu'il représente, et si la Chambre pourra discuter les arrangements proposés et les déclarations faites à ce sujet par le premier ministre. " En réponse à ces questions, M. Lloyd George a lu le texte même de l'entente entre les gouvernements anglais, français et italien, au sujet de la création du conseil suprême des Alliés, en y ajoutant un commentaire: " D'après ce qui précède, a-t-il dit, il est clair que le conseil ne disposera pas de pouvoirs exécutifs et que les décisions finales en matière de stratégie et

au sujet de la distribution et des mouvements des diverses armées en campagne seront du ressort des gouvernements des Alliés. Il n'y aura conséquemment pas de service des opérations attaché au conseil. Les représentants militaires permanents tireront des services d'informations des Alliés tous les renseignements nécessaires pour leur permettre de conseiller le conseil. Le but des Alliés a été d'établir un organisme central chargé de surveiller continuellement le théâtre des opérations, comme, tout en se servant des informations recueillies sur tous les fronts et reçues de tous les gouvernements et de tous les états-majors, de coordonner les plans des divers états-majors, et de faire, si nécessaire, des propositions de leur chef pour la meilleure conduite de la guerre. " Enfin, à la dernière question de M. Asquith M. Lloyd George a répondu que le gouvernement avait fixé le 19 novembre pour le débat sur son discours de Paris et sur le conseil proposé.

On conçoit quel intérêt passionné a fait naître la perspective de cette séance. Dans l'intervalle, l'opinion a été surexcitée davantage encore par l'annonce que lord Northcliffe avait refusé l'offre d'un portefeuille que lui avait faite le premier ministre. La publication de la lettre écrite par lui à ce dernier, pour décliner le poste de ministre de l'aviation, a produit une impression défavorable à M. Lloyd George. On y lisait cette phrase quelque peu menaçante : " Dans les circonstances présentes je peux faire davantage pour mon pays en gardant mon indépendance et en me réservant le droit de critiquer certains points de votre administration que je n'approuve pas. "

Le débat du 19 novembre dernier s'ouvrait donc sous de fâcheux auspices pour le premier ministre. On se demandait quelle en serait l'issue, et si elle ne serait pas fatale au gouvernement. La Chambre des communes avait son aspect

des grands jours. Le ban et l'arrière-ban des députés étaient présents, il n'y avait pas de places libres sur le parquet et les tribunes étaient bondées d'auditeurs et d'auditrices.

Ce fut M. Asquith qui amorça le débat. Il le fit vigoureusement, mais sans passion oratoire. Sa critique porta sur deux points. D'abord le conseil suprême récemment créé sera exposé à des conflits avec l'état-major de chaque nation, et les affaires militaires seront dirigées par deux corps différents. Par ailleurs, comment un tel conseil aurait-il pu empêcher les désastres de Serbie, de Roumanie, de Russie et d'Italie ? Quant au discours de Paris il méritait d'être censuré, parce qu'il créait l'impression que, jusqu'ici, bien des fois l'armée anglaise avait été mal dirigée et sacrifiée en vain. Il semblerait que le discours de M. Asquith ait manqué de vie. " Il a parlé sans s'exciter lui-même et sans exciter personne ", lisons-nous dans une analyse très originale du débat, écrite par le correspondant américain du *New York Times* à Londres, M. Charles Grasty.

La réponse a contrasté avec l'attaque. M. Lloyd George a prononcé combativement un discours de combat. Il n'a pas biaisé, ni essayé de pallier son acte, de plaider les circonstances atténuantes. Il a glorifié son initiative et s'est applaudi de son attitude et de ses résultats. Pour ce qui est du conseil inter-allié, il a déclaré que son objet est de coordonner les efforts. Kitchener l'avait proposé en 1915. Le simple rouage d'officiers de liaison, la réunion occasionnelle de ministres et de chefs d'état-major, une ou deux fois l'année, sont entièrement insuffisantes pour obtenir une coordination réelle. Il faut avoir un corps permanent,qui aura les yeux constamment ouverts, qui avisera constamment le gouvernement relativement à la situation sur le front italien, français ou russe. Parlant du conflit d'autorité que l'établissement de ce conseil pourrait occasionner, M. Lloyd

George a dit qu'il n'a agi que deux fois contrairement à l'opinion de ses aviseurs militaires. La première fois, ce fut quand il donna l'ordre de construire plus de canons que les autorités militaires n'en demandaient. La deuxième, ce fut quand il enleva le contrôle des chemins de fer de l'arrière aux autorités militaires. Le temps a prouvé que ces deux mesures étaient excellentes.

M. Lloyd George a ensuite abordé le terrain dangereux du discours de Paris. Il y est allé carrément. Ce fameux discours a été un acte délibéré, prémédité et voulu. " S'il constitue une faute, a-t-il dit, je ne saurais alléguer qu'il a été le fruit d'une impulsion soudaine, ou que je me suis laissé entraîner par la chaleur du moment. Je l'ai prononcé à dessein. J'avais déjà vu d'excellents projets, de lord Kitchener, de M. Briand, rester sans résultats, par suite de la répugnance qu'ont les corps indépendants à fondre leurs individualités dans une organisation commune. J'ai eu peur qu'il en fût encore ainsi cette fois. Je me suis déterminé à jouer gros jeu, afin de secouer le sentiment public, non seulement ici, mais en France, en Italie, en Amérique. Je ne connais pas du tout la stratégie militaire, mais je connais un peu la stratégie politique. Je sais que, pour faire adopter un projet politique important,il faut y intéresser l'opinion publique. C'est ce que j'ai fait dans mon discours de Paris. J'ai dû dire à cette occasion des choses désagréables à certains de nos alliés. J'ai dit ces choses pour hâter l'adoption de ce plan de coopération et de coordination que j'ai tant à cœur. Aujourd'hui l'opinion publique est saisie du projet. On en parle, non seulement en Angleterre, mais aussi en France et en Amérique. "

Ce discours batailleur, plein de mouvement, de nerf et d'énergie oratoire, a enlevé l'adhésion de la Chambre des communes. M. Lloyd George a été acclamé et les journaux ont proclamé qu'il avait remporté un grand triomphe.

* * *

Son compagnon de voyage à Rome n'a pas été aussi heureux en France. Le 14 novembre M. Painlevé a été renversé par un vote de blâme. Sa chute toutefois n'a pas été due à la création du conseil militaire. Sur cette question, après avoir donné à la Chambre des explications complètes, il a pris cette attitude : "Le gouvernement a-t-il votre confiance? A-t-il l'autorité nécessaire pour représenter la France à la prochaine conférence des Alliés ? " La Chambre a répondu affirmativement par un vote de 250 contre 192, ce qui lui donnait une majorité de 58 voix. C'était peu, mais c'était suffisant pour éviter une crise. Malheureusement pour le ministère, immédiatement après avoir remporté ce succès relatif, il essaya de faire ajourner la discussion sur les scandales récents, sur les accusations de complots royalistes, et sur celles de trahison portées contre M. Malvy, jusqu'après le 30 novembre, c'est-à-dire jusqu'après la conférence inter-alliée. Il ne put réussir à l'obtenir et fut battu par un vote de 277 voix contre 186. Sur ce, le gouvernement remit sa démission au président de la république.

M. Painlevé était premier ministre depuis le 14 septembre dernier. Il avait succédé à M. Ribot, qui était cependant resté ministre des affaires étrangères. Le 22 octobre, l'hostilité des socialistes à la présence de M. Ribot dans le cabinet avait amené M. Painlevé à se démettre une première fois. Mais le président avait refusé d'accepter cette démission. M. Painlevé reprit le fardeau de l'administration, en remplaçant M. Ribot par M. Barthou.

Cette nouvelle crise ministérielle s'est terminée par la formation d'un cabinet Clemenceau. Ce vétéran politique a accepté la tâche que lui confiait M. Poincaré, et il a promptement composé son administration dont voici les principaux

membres : premier ministre et ministre de la guerre, M. Clemenceau ; ministre des affaires étrangères, M. Stephen Pichon ; ministre de la justice, M. Louis Mail ; ministre de l'intérieur, M. Jules Pams ; ministre des finances, M. Louis Klotz ; ministre de la marine, M. Georges Leygues ; ministre du commerce, M. Etienne Clémentel ; ministre des travaux publics, M. Albert Claveille ; ministre des munitions, M. Louis Loucheur ; ministre de l'instruction publique, M. Louis Laferre ; ministre des colonies, M. Henri Cimon. M. Clemenceau a été favorablement accueilli par la presse. En ces derniers temps, il a été l'un des plus énergiques dénonciateurs de la propagande allemande en France, et l'on est convaincu qu'il est homme à mettre le fer rouge dans la plaie. L'opinion réclamait un homme énergique et intrépide. Et c'est ce qui a poussé M. Clemenceau au pouvoir.

Nos lecteurs savent que cet homme public est aux antipodes de nos idées et de nos principes sur bien des questions. Mais nous croyons, comme beaucoup de nos amis de France, qu'il peut faire en ce moment une besogne utile et pratiquer des amputations désirables. Le vieux tombeur de ministères, revenu encore une fois aux affaires d'une manière si imprévue, a fait sa déclaration devant les chambres à la séance du 20 novembre. Elle est vraiment pleine de souffle et d'éloquence nerveuse. Sa péroraison, dans laquelle il a montré les drapeaux français, tachés de sang et de larmes, revenant victorieux du front, au milieu des acclamations du peuple, a produit une émotion profonde. Presque toute la Chambre l'a saluée de ses applaudissements.

* * *

La fin du mois de novembre semble être pour les Alliés plus propice que son début. La ruée allemande en Italie n'a

pu franchir la ligne de la Piave. Et voici qu'en France l'armée anglaise a remporté dans la région de Cambrai de glorieux succès qui promettent de faire tomber bientôt cette ville importante entre ses mains. La fameuse ligne de défense d'Hindenburg a été enfoncée sur une distance de plusieurs milles. Plusieurs milliers de prisonniers et un grand nombre de canons ont été capturés. C'est une réelle et magnifique victoire.

* * *

Au Canada, nous sommes en pleine élection générale. La lutte est très vive. La mise en nomination des candidats a eu lieu le 19 novembre. Il y a eu moins d'élections unanimes qu'on ne s'y attendait. La votation aura lieu le 17 décembre. La situation est complexe et grosse de périls.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 27 novembre 1917.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

UNE VIE INTIME, par Démians-D'Archimbaud. Un volume 16-16. Prix: 3 fr. 50. — Chez Plon-Nourrit, 8, rue Garancière, Paris—6e.

Les *Notes d'une infirmière* avaient révélé déjà de rares qualités d'observation, servies par une puissance d'expression qui rendait familiers tous les détails de l'immense holocauste offert par la jeunesse française au salut de tous. L'auteur nous dévoile, dans sa nouvelle oeuvre, infiniment attendrissante parce que profondément vraie, le secret, parfois poignant, des mille dévouements qui veillent au chevet des héroïques blessés et encouragent tant de héros obscurs a souffrir et à mourir. Ici, par exemple, celle qui console et se prodigue, est en apparence vouée au paisible bonheur d'une union légèrement disproportionnée à son *jardin secret*, que hante un souvenir inavoué, soudain ressuscité à la faveur d'un hasard de la guerre, dans le mélancolique décor d'une ambulance. Elle lutte contre l'attirance du passé, l'appel de l'amour. Puis, peu à peu, voyant tant de sacrifices s'accomplir autour d'elle, et si simplement, elle arrive à placer ses ambitions plus haut, à laisser sa destinée s'accomplir dans le sentier battu des devoirs certains. Et elle contribue, de ses mains, à l'anéantissement de son rêve égoïste, un instant caressé dans la fièvre contagieuse des émotions qui naissent du spectacle continu de l'héroïsme. Cette action pathétique s'encadre de descriptions des "maisons de souffrance" prises sur le vif de la réalité et d'anecdotes qui apparaissent comme des fragments d'épopée. Une noble figure de femme s'en détache, doublement auréolée par la charité agissante et par une haute abnégation.

* * *

LES GRANDS JOURS DE FRANCE EN AMERIQUE (Mission Viviani-Joffre). 1 vol. in-16. Prix: 3 fr. 50. — Librairie Plon-Nourrit, Paris (6e).

L'auteur de ces " notes " d'une simplicité si émouvante en regard des grands faits qu'elles détaillent, a fait partie de la mission Viviani-Joffre aux Etats-Unis et lui a rendu des services extrêmement appréciés grâce à

sa parfaite connaissance de la langue anglaise et à son long séjour en Amérique avant la guerre. Il a redit, en des pages vibrantes et sincères, " l'enthousiasme violent d'un peuple debout pour la liberté du monde ", suivant l'expression même de M. Viviani, qui a tenu à les préfacer, le culte véritable de l'opinion de millions d'hommes libres pour les soldats de France, pour leur héroïsme tenace, digne de ceux des Thermopyles, le sentiment unanime qui s'affirme, là-bas, pour la nécessité d'une victoire complète, garantissant à jamais le droit des faibles. Cette évocation de manifestations qui consacrent une évolution décisive de l'histoire du monde se termine par le rappel impressionnant des journées américaines en France et nous montre un peuple idéaliste, accourant se ranger à nos côtés, prêt à donner une éclatante sanction à la politique sereine et forte qu'incarne la haute figure du président Wilson.

* * *

ENTRE DEUX RIVES, par Paul Acker. 1 vol. in-16. Prix: 3 fr. 50. — Librairie Plon-Nourrit, Paris.

Ce roman de l'auteur qui a écrit le *Soldat Bernard*, le *Beau Jardin*, les *Demoiselles Bertram*, est l'expression posthume de son beau talent. Bien que la dernière partie soit restée à l'état d'esquisse, la pensée qui se dégage de l'ensemble est complète et les caractères ressortent avec un relief définitif. On sait l'admirable probité que l'éminent écrivain, ravi trop tôt à une brillante destinée littéraire par les devoirs cruels de la guerre, apportait à l'étude des plus hauts problèmes de morale. Dans ce récit infiniment douloureux et d'une réalité prenante, il oppose la nécessité de la morale traditionnelle à la fallacieuse et égoïste sensibilité, que les sophistes contemporains ont cachée sous la formule *vivre sa vie*. Un grand savant, au coeur tendre, en l'absence de sa femme folle, vouée, semble-t-il, à une fin inévitable, se trouve sans défense contre les tentations de la solitude. Mais ses prévisions ingénues sont déjouées, l'épouse légitime renaît à la santé, réclame ses droits et, tout à coup, le héros pitoyable de ce drame est mis en demeure d'opter entre le devoir certain et l'étrangère qui a comblé ses voeux en lui donnant un fils. Le dénouement, d'une tragique simplicité, remet toutes choses en place, mais en satisfaisant à cette mystérieuse loi de l'expiation qui exige le sacrifice pour prix du rachat des fautes en apparence les plus excusables.

CAUSERIES DU DIMANCHE. 1 vol. in-8. Prix : 1 fr. 20. — Maison de la Bonne Presse, Paris.

Avec la 13e série des *Causeries*, leurs rédacteurs avaient, sur de nombreuses demandes, essayé d'introduire plus de variété dans les sujets traités, en ne s'astreignant pas à un ordre logique. La nouvelle série présente la même particularité. On y a groupé divers sujets. Comme l'écrivait le Père Bailly à propos de la mort du Père Gerbier, qui fut le fondateur, et, durant longtemps, le rédacteur des *Causeries*, " leur simplicité, leur clarté, leur doctrine nette et sûre, ainsi que leur actualité, en ont fait un enseignement populaire ". — Nous rappelons une fois de plus que, pour distribuer avec plus de fruit les *Causeries du dimanche*, il faut avant tout les connaître et les choisir selon le milieu à évangéliser. Tous les numéros antérieurs sont en vente. Les demander à la Bonne Presse, ainsi que les remises pour la propagande.

* * *

RETRAITES DE COMMUNION SOLENNELLE, par M. le chanoine Vaudon. 1 vol. in-12. Prix : 2 francs. — Chez Téqui, Paris.

" La première communion solennelle n'étant plus de fait et généralement parlant une première communion, l'esprit de la retraite préparatoire doit être quelque peu modifié. " Ainsi s'exprime Mgr l'archevêque de Tours dans la lettre qui sert d'introduction au *Triduum eucharistique* que publie M. le chanoine Vaudon. Le docte prélat ajoute qu'il faut " ouvrir le coeur des enfants " et que, dès lors, " l'esprit de confiance, l'esprit d'amour doit dominer ", et il félicite le prédicateur d'orienter ainsi les âmes vers " une vie eucharistique ". Mgr Nègre conclut : " Je recommande cet ouvrage au clergé et aux fidèles de mon diocèse. Ils y trouveront de la doctrine, de la piété, un profond et tendre respect des jeunes âmes qu'ils doivent à leur tour et à leur manière préparer à une vie de communion, le respect aussi de notre belle langue avec l'ardent amour de notre malheureuse et glorieuse patrie. " — A la suite de l'importante lettre du métropolitain de Tours, il y en a une autre qui est exquise, celle du curé dans la paroisse duquel cette *Retraite de l'agneau* a été prêchée. Nous n'en détachons qu'une phrase : " Je m'applaudis d'avoir contribué par mes instances à la publication de cette retraite qui écarte l'ennui du " déjà vu ", tout en étant la plus pieuse et la plus bénie qu'il m'ait été donné d'entendre. "

LES SOURCES D'EAU VIVE, par M. le chanoine Poulin. 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 50. — Chez Téqui, à Paris.

Sous ce titre paraît un nouveau recueil de sermons et allocutions de M. le chanoine Poulin, curé de la Sainte-Trinité. Le rapide succès du précédent recueil paru chez de Gigord attend sûrement le nouvel ouvrage de l'éloquent et sympathique prédicateur. — Ce livre, d'une doctrine sûre et élevée, écrit avec une chaleur communicative, fera le plus grand bien à tant d'âmes qui ont besoin de lumière et de paix.

* * *

VEILLEZ ET PRIEZ, par M. l'abbé Maurice Bouvet. 1 vol. in-18. Prix : 2 fr. 75. — Chez Gigord, 15, rue Cassette, Paris.

Ce livre est un guide de l'enfant chrétien de la 10e à la 14e année.— Il comprend 40 lectures réparties sous les titres suivants: 1o Lectures préparatoires à la première communion solennelle (1-3) ; 2o Réflexions sur la vie chrétienne (4-14) ; 3o Les vertus de N.-S. J.-C. (15-30) ; 4o L'Eucharistie (31-37) ; 5o La Confirmation (37-40). — Chaque lecture comprend un entretien de deux ou trois pages, une histoire tirée de la vie des Saints, un bref examen de conscience suivi de directions positives pour la pratique des vertus, une prière souvent choisie parmi celles de la Liturgie. — Le livre contient en appendice des conseils pour la retraite, un examen de conscience, les formules de la rénovation des voeux du baptême et l'exposé des cérémonies et prières de la confirmation. — Le souci d'être d'abord simple et pratique a tout inspiré.

* * *

JOURNAL ET PENSEES DE CHAQUE JOUR, par Mme Elisabeth Leseur, 1 vol. in-12. Prix: 3 fr. 50. — Chez Gigord, à Paris.

Sous ce titre bien modeste, *Journal et Pensées de chaque jour*, paraît un ouvrage posthume, livre d'une grande beauté, inspiré par une vie chrétienne intérieure, pleine et forte, et d'une élévation singulière. L'auteur, Mme Elisabeth Leseur, y consignait ce que son examen de conscience ou sa méditation suggérait à sa pensée religieuse. C'est l'histoire d'une âme, histoire émouvante d'une âme exceptionnellement sainte, bien que vivant dans le monde, que retrace ce volume. — C'est aussi un véritable

traité de la souffrance. L'auteur a connu celle-ci, sous tous ses aspects, et elle a su la transformer en mérites par son admirable soumission à la volonté divine. En cela, ce livre est singulièrement opportun; il répond aux profonds besoins moraux des heures tragiques que nous traversons.— Beauté de la forme, abondance de sève évangélique, richesse de vie mystique, sûreté de la doctrine se trouvent réunies dans ces pages d'où toute vaine littérature est bannie.

* * *

LA POURSUITE DU VENT, par M. E.-M. Benech. 1 vol. broché. Prix : 3 fr. 50. — Chez Figuière, 7, rue Corneille, à Paris.

Dans la belle préface qu'il a écrite pour le premier livre du sous-lieutenant Benech, M. Henry Bataille insiste sur la sincérité de cette oeuvre. La sincérité en est, en effet, la qualité maîtresse, et c'est par elle que le poète a été amené tout naturellement à donner à son ouvrage la forme d'une sorte d'autobiographie. — C'est d'abord dans la première partie les émotions de l'adolescence, toujours exprimées avec concision, par une image saisissante, parce que très simple et très exacte. (Voir p. 16 et p. 45). Puis c'est le départ pour Paris où la sensibilité se complique (p. 134), où l'on poursuit sans relâche, les mains désespérément tendues, des bonheurs fugitifs, fantômes dans le vent. — C'est enfin et surtout les poèmes de guerre où M. Benech s'est efforcé d'être d'autant plus simple et plus vrai que le conventionnel y est plus insupportable. Ce qu'il a noté de sa plume exacte et sobre ce sont les impressions vécues chaque jour (p. 159, p. 165, p. 170), par un homme emporté avec la foule des autres dans le grand ouragan.

* * *

TABLES

1o TABLE DES SOMMAIRES

JUILLET. — I Le soin des soldats blessés (*Dr B.*), p. 1. — II L'inspiration dans la poésie française (*suite et fin*) (*René Gautheron*), p. 16. — III Comment nous sommes les héritiers de la civilisation gréco-romaine (*suite*) (*M. Tamisier*), p. 36. — IV Observations typographiques *Etienne Blanchard*), p. 53. — V A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 61. — VI Notes bibliographiques (***), p. 78.

AOÛT. — I Autour d'un mot fameux (*Emile Chartier*), p. 81. — II Descente des rapides (*Ernest Marceau*), p. 98. — III Comment nous sommes les héritiers de la civilisation gréco-romaine (*suite et fin*) (*M. Tamisier*), p. 108. — IV Ballades populaires (*Marius Barbeau*), p. 124. — V Pensées et fragments (*Père Hugolin*), p. 130. — VI Le français des annonces (*Etienne Blanchard*), p. 136. — VII A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 141. — VIII Notes bibliographiques (***), p. 157.

SEPTEMBRE. — I Les coquelicots (*Le frère Gilles*), p. 161. — II Mgr Baudrillart et l'effort canadien (*à suivre*) (***), p. 165. — III La lecture expliquée des auteurs classiques (*Le chanoine Decelles*), p. 180. — IV A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 190. — V Chronique des revues (*Elie-J. Auclair*), p. 208. — VI Notes bibliographiques (***), p. 236.

OCTOBRE. — I Science et foi (*Léonidas Perrin*), p. 241. — II Les oeuvres d'art mutilées (*Edmond Jaloux*), p. 248. — III Grammaire historique du français. (*Père D. Charette*), p. 253. — IV Sciences naturelles au Canada (*Frère Marie-Victorin*), p. 272. — V Les missionnaires au Canada (*Benjamin Sulte*), p. 293. — VI A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 304.

NOVEMBRE. — I L'étude de la médecine et ses diverses étapes (*Dr L.-E. Fortier*), p. 321. — II Sciences naturelles au Canada (*suite et fin*) (*Frère Marie-Victorin*), p. 339. — III Mgr Baudrillart et l'ffort canadien (*suite*) (***), p. 359. — IV Les officiers d'état-major sous le régime français (*à suivre*) (*Pierre-Georges Roy*), p. 375. — V A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 385.

DÉCEMBRE. — I Trois professeurs soldats (*René Gautheron*), p. 401. — II Mgr Baudrillart et l'effort canadien (*suite et fin*) (***), p. 421. — III Le Noël d'un tambour à Ville-Marie (1665) (*Louis-Raoul de Lorimier*), p. 437. — IV Ballades françaises (*Marius Barbeau*), p. 448. — V A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 454. — VI Notes bibliographiques (***), p. 471. — VII Tables (**), p. 476.

2o TABLE DES CHRONIQUES

A.—A TRAVERS LES FAITS ET LES OEUVRES (*Thomas Chapais*)

JUILLET. — La guerre. — *Statu quo* sur le front oriental. — Succès anglo-français sur le front occidental. — Le recul d'Hindenburg. — En Angleterre. — La convention irlandaise. — Un discours de sir Edward Carson. — En France. — Le cabinet Ribot. — La paix française. — Séances secrètes. — Une résolution significative. — Discours de M. Ribot. — Catholiques français et catholiques allemands. — La situation russe. — Relations du nouveau gouvernement avec les Alliés. — Mauvaises dispositions des révolutionnaires russes. — Les notes des Alliés. — Les perspectives s'améliorent. — La voix du pape. — Au Canada. — La conscription ..... p. 61

AOÛT. — La guerre. — Reprise d'offensive par les Russes. — Quelques succès. — Contre-offensive austro-allemande. — Déroute russe. — Guerre civile à Saint-Pétersbourg. — Triste bilan de la révolution. — Sur les autres fronts. — En Angleterre. — Remaniements ministériels. — Démission d'Austen Chamberlain. — Rentrée de Winston Churchill. — Un discours de Lloyd George. — A propos de la guerre sous-marine. — La question irlandaise. — La menace des Sinn-Feiners. — Une crise politique en Allemagne. — Démission de Bethmann-Holweg. — Un nouveau chancelier. — La situation à Ottawa. — La conscription. — La prolongation du terme parlementaire. — Les élections générales ..... p. 141

SEPTEMBRE. — La guerre. — Recul russe. — Victoires franco-anglaises sur le front occidental. — La situation. — Un exposé de M. Lloyd George au parlement britannique. — La guerre sous-marine. — La question des subsistances. — Les opérations militaires. — A propos du congrès de Stockolm. — La démission d'un ministre. — Au parlement français. — Déclarations de M. Ribot. — Un grand événement. — La note du pape aux Puissances. — Sa portée. — Son influence. — Au Canada. — La conscription ..... p. 192

OCTOBRE. — La situation militaire. — Les événements de Russie. — Guerre civile ; discordes intestines. — En Angleterre. — Un discours de Lloyd-George. — La marotte démocratique. — La convention irlandaise. —

Pronostics favorables de sir Horace Plunkett. — Une crise ministérielle en France. — Démission du ministère Ribot. — Un cabinet Painlevé. — La réponse de M. Wilson à la note pontificale. — Un réquisitoire contre l'Allemagne. — Attitude extraordinaire. — M. Wilson ne veut pas traiter avec les gouvernements. — Enormité diplomatique.— Les réponses de l'Allemagne et de l'Autriche. — Prorogation de notre session fédérale. — La question de la conscription. — Les opinions en présence .....p. 304

NOVEMBRE. — La guerre. — Nouvelles défaites russes. — Victoires anglo-françaises. — L'armée de Salonique. — L'anarchie russe. — Une déclaration allemande. — Impudence et inconscience. — Le chancelier allemand. — Une séance dramatique au Reichstag. — Mutinerie dans la flotte allemande. — Des députés socialistes accusés. — En France.— L'affaire Daudet-Malvy. — Un ancien ministre dénoncé pour trahison. — Un article de Maurice Barrès. — Nouvelle crise ministérielle. — Le congrès socialiste de Bordeaux. — La conférence de Stockolm. — L'interdiction gouvernementale. — Un programme de paix. — La question de l'Alsace-Lorraine. — Au Canada.....p. 385

DÉCEMBRE. — Un mois fertile en événements. — Le gâchis russe. — Anarchie et guerre civile. — Une déclaration de M. Kerensky. — Redressements nécessaires. — La ruée austro-allemande en Italie. — Une série de défaites. — Crise ministérielle à Rome. — Les Alliés à la rescousse. — Un conseil militaire inter-allié. — Le discours de M. Lloyd George à Paris. — Vive émotion en Angleterre. — Un dramatique débat. — Interpellation de M. Asquith. — Réponse énergique de M. Lloyd George. — Triomphe oratoire. — La chute de M. Painlevé. — Avènement imprévu de M. Clemenceau. — Sa déclaration ministérielle. — Victoires anglaises dans le Cambrésis. — Au Canada.....p. 454

B. — CHRONIQUE DES REVUES (*Elie-J. Auclair*).

SEPTEMBRE. — La troisième année de guerre (Bilan général—le *Devoir* de Montréal, 28 juillet 1917). — La ville-marraine de l'Amérique (Article de M. Emile Hinzelin—le *Gaulois* de Paris, 10 avril 1917). — Un méconnu—Louis XVI et l'indépendance des Etats-Unis (Article de M. Frédéric Masson, de l'Académie française, 11 juin 1917). — A propos du 4 juillet 1776 (Article de T. T., la *Croix* de Paris,4 juillet 1917). — Ce que les Etats-Unis ont gardé de la France et de ses institutions (Allocution de M. Guthrie en présence de M. Viviani, à New York, 11 mai 1917). — L'ambulance morale des soldats et du peuple (A propos d'une allocution de Mgr Tissier, évêque de Châlons, 30 mai 1917). — L'ascension française (A propos de la réception à l'Académie française de M. Alfred Capus par M. Maurice Donnay et d'un livre *La famille française* de M. Henri Lavedan—Communication du *comité catholique de propagande française à l'étranger*, juillet 1917)..p. 208

3o TABLE DE LA BIBLIOGRAPHIE

PAGES

Apprêts (Les) du beau jour de la vie, 35e édition 1917, augmentée du décret *Quam singulari*, par l'abbé Fliche..... 160
Autels (Les) morts, pages de deuil et d'héroïsme, par M. Reynes-Monlaur, avec préface du Père Mainage..... 79
Captifs (Les) délivrés (Douaumont—Vaux—21 octobre—3 novembre 1916), par le capitaine Henry Bordeaux..... 240
Causeries du dimanche..... 473
Chants du soir, par Adolphe Poisson..... 236
Femmes (Les six) et l'invasion (août1914—février 1916), par Marguerite Yerta..... 239
Jésus-Christ veut des prêtres, par Mgr J. Millot, vicaire général de Versailles 80
Journal et pensées de chaque jour, par Mme Elisabeth Leseur..... 474
Jours (Les grands) de France en Amérique (Mission Viviani-Joffre) 471
Kantisme et modernisme, par l'abbé Van Loo..... 157
Les deux guerres (1870-1871 et 1914-1916), images et souvenirs, par Henry Cochin 78
Mélanges historiques et littéraires, par L.-O. David..... 237
Paix (La) et le devoir actuel de la guerre (1917), par Mgr Quilliet, évêque de Limoges..... 239
Poursuite (La) du vent, par M. E.-M. Benech..... 475
Première (La) année de guerre: *L'Histoire de la guerre* (tableaux extraits de l'*Etoile noëliste*)..... 238
Providence (La) (1917), par S. Em. le cardinal Amette..... 238
Question (La) sociale et nos devoirs de catholiques, par le Père Joseph-Papin Archambault 236
Retraites de communion solennelle, par M. le chanoine Vaudon..... 473
Rives (Entre deux), par Paul Acker..... 472
Sainte Paule, par le R. P. Raymond Génier, des Frères Prêcheurs... 78
Sources (Les) d'eau vive, par M. le chanoine Poulin..... 474
Tableaux synoptiques de l'histoire du Canada (1700-1900), par le Père Lejeune, o. m. i..... 157
Veillez et priez. par M. l'abbé Maurice Bouvet..... 474
Vérité et vérités, au fil de la guerre, par Mgr J. Tissier, évêque de Châlons 80
Vie (Une) intime, par Démians-D'Archimbaud..... 471
Voies (Les) de Dieu, *Histoire d'une conversion*, par B. Mine-Julien, avec une préface, par le R. P. Mainage..... 160

4o TABLE GENERALE PAR ORDRE ALPHABETIQUE

PAGES

A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*).....61, 141, ...190, 304, 385, 454
Autour d'un mot fameux (*Emile Chartier*)..... 81
Ballades françaises (*Marius Barbeau*)..... 448
Ballades populaires (*Marius Barbeau*)..... 124
Baudrillart (Mgr) et l'effort canadien (***).....165, 359, 421
Chronique des revues (*Elie-J. Auclair*)..... 208
Comment nous sommes les héritiers de la civilisation gréco-romaine (*M. Tamisier*).....36, 108
Coquelicots (Les) (*Le frère Gilles*)..... 161
Descente des rapides (*Ernest Marceau*)..... 98
Etude (L') de la médecine et ses diverses étapes (*Dr L.-E. Fortier*) 321
Français (Le) des annonces (*Etienne Blanchard*)..... 136
Grammaire historique du français (*Père D. Charette*)..... 253
Inspiration (L') patriotique dans la poésie française: Au grand siècle (*René Gautheron*)..... 16
Lecture (La) expliquée des auteurs classiques (*Le chanoine Decelles*) 180
Missionnaires (Les) au Canada (*Benjamin Sulte*)..... 293
Noël (Le) d'un tambour à Ville-Marie (1665) (*Lous-Raoul de Lorimier*) 437
Notes bibliographiques (***).....78, 157, 236, 471
Observations typographiques (*Etienne Blanchard*)..... 53
Oeuvres (Les) d'art mutilées (*Edmond Jaloux*)..... 248
Officiers (Les) d'état-major sous le régime français (*Pierre-Georges Roy*) 375
Pensées et fragments (*Père Hugolin*)..... 130
Professeurs (Trois) soldats (*René Gautheron*)..... 401
Science et foi (*Léonidas Perrin*)..... 241
Sciences naturelles au Canada (*Frère Marie-Victorin*).....272, 339
Soin (Le) des soldats blessés (*Dr B*)..... 1

AP
21
R34
v.73

Revue canadienne

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY